AVEC CE NUMÉRO LE MONDE LOISIRS

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 12371 – 4 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens — SAMEDI 3 NOVEMBRE 1984

La tragédie éthiopienne

On reste confondu devant l'ampleur du désastre qui frappe en ce moment l'Ethiopie, encore plus que les Etats du Sahel, surtout lorsque de premières projections, faites par des organismes d'aide occidentaux, parlent déjà de près d'un million de morts avant la fin de l'année, en dépit de l'effort gigantesque fourni actuellement en faveur des affamés. Des organisations humanitaires ont, en effet, calculé qu'entre six mille et sept mille Éthiopiens meurent de faim chaque jour.

Comment a-t-on pu faire preuve de tant d'imprévision pour que cette tragédie se dévoile si brutalement, surtout dans un pays qui garde en mémoire les deux cent mille victimes de la sécheresse de 1973-1974 ? La responsabilité des autorités éthiopiennes est d'autant plus lourde que le régime du lieutenant-colonel Mengistu ne pouvait ignorer ce qui se tramait depuis de longs mois, notamment dans les régions septentrionales de l'Erythrée, du Tigré, du Gondar et du Wollo. Certes, l'alerte avait été donnée, par Addis-Abeba, dès le printemps dernier, mais elle avait connu un écho limité.

L'Ethiopie demeure, en effet, un pays très fermé. Les zones les plus touchées par la sécheresse sont celles où les guérillas érythréenne et tigréenne opposent une résistance farouche aux armées d'Addis-Abeba. Enfin et surtout, le régime militaire n'avait pas exprimé, jusqu'à ces dernières semaines, l'importance de son inquiétude puisqu'il avait encore, en septembre, organisé de fastueuses et coûteuses cérémonies à l'occasion de la célébration du dixième anniversaire de la chute de l'empire.

Haïlé Sélassié avait tenté, en 1973, de cacher au reste du monde la famine dans le nord de son pays. A l'époque, la presse occidentale avait joué un rôle décisif dans la découverte d'un drame qui devait contribuer à la déposition du dernier roi des Rois.

Sur ce point, l'histoire semble se répéter. Mais, alors que l'enjeu humain est encore plus tragique, ses conséquences politiques semblent moins profondes, puisque le régime marxiste-léniniste d'Addis-Abeba paraît relativement solide et qu'il bénéficie, en outre, de l'appui sans réserve de ses alliés du bloc soviétique. On ne pouvait en dire autant de Haïlé Sélassié, étrangement seul et sans ressources au soir de sa vie.

M. Mengistu peut se targuer d'avoir abattu un empire médiéval et d'avoir imposé un pouvoir centralisé aux Ethiopiens. Mais il n'a résolu aucun des deux grands problèmes légués par l'ancien roi des Rois : le règlement de la question des nationalités et le ravitaillement de populations si miséreuses que les vagues de sécheresse les condamnent à mort.

Ces deux tragédies sont liées, et, en refusant tout compromis avec les insurgés érythréens et tigréens – y compris, apparemment, celui d'un cessez-le-feu momentané pour faciliter l'acheminement des secours, – les autorités éthiopiennes prennent la responsabilité supplémentaire de condamner leur pays à naviguer entre guerres et famines. Cette leçon est d'autant plus affligeante qu'Addis-Abeba s'apprête à accueillir, dans dix jours, à l'occasion du sommet de l'Organisation de l'unité africaine, deux douzaines de chefs d'Etat, invités ainsi à juger par eux-mêmes de l'effroyable état des lieux.

Violences en Inde

Plus de deux cents tués au cours des affrontements entre hindous et sikhs

New-Delhi. – Une vague de folie où se mêlaient à part égale désir de vengeance, angoisse et simple banditisme, s'est déchaînée jeudi 1er novembre à travers l'Inde. Bilan provisoire : environ deux cents morts dans une trentaine de villes, près d'un millier de blessés et des scènes de violence qui seront sans doute difficiles à oublier, tels ces trains que des hordes incontrôlées ont pris d'assaut pour en extirper, puis voler et mettre à mal tous les membres de la communauté sikh présents... Des scènes de lynchage se sont déroulées partout, et les forces de police, si elles n'étaient pas totalement invisibles, se sont rapidement révélées incapables de contrôler cette situation explosive.

C'est surtout dans la capitale, New-Delhi, que les événements de jeudi ont été particulièrement graves. Au matin, des centaines de milliers de gens, venus de tous les coins du pays, se sont pressés dans l'avenue qui mène à la Maison des trois armées où la dépouille d'Indira Gandhi restera exposée jusqu'aux funérailles de samedi. La police a dû disperser à plusieurs reprises à coups de grenades lacrymogènes et de matraque une marée humaine inconsolable pour restaurer un semblant d'ordre. Une fois celui-ci rétabli, on a relevé plusieurs dizaines de blessés... ainsi qu'une montagne de sandales et de vêtements arrachés, au milieu de la chaussée.

Correspondance

Des jeunes hindous déchaînés se sont mis à parcourir de nombreux quartiers de la ville, bloquant la circulation aux carrefours, cassant les pare-brise des voitures dont les conducteurs refusaient de se laisser intimider, incendiant les véhicules conduits par des sikhs, et parfois même par des hommes qui avaient le malheur de porter la barbe... En quelques heures, les rues furent jonchées de voitures, de scooters et de verre brisé. Puis, au fur et à mesure qu'il devenait évident que les forces de l'ordre étaient débordées, les émeutiers s'en sont pris aux maisons et aux usines.

Sur tout l'horizon de la capitale, de grandes colonnes de fumée grise montaient des endroits où on avait brûlé pompes à essence, magasins, stations de taxis... tout ce qui pouvait être la propriété d'un sikh ! Dans certaines localités, des familles entières de sikhs, retranchées chez elles ou réfugiées derrière les grilles en fer des *gurdwara* (temples sikh), avec tout ce qu'ils avaient pu emporter comme biens, ont ouvert le feu sur leurs attaquants. L'hystérie de masse, la provocation, aidant, de véritables batailles rangées ont fait rage, jeudi soir, dans la capitale : on devait rapidement compter plus d'une soixantaine de morts.

Le luxueux centre commercial de Connaught, dans le centre de Delhi, a ainsi été ravagé par le feu en de nombreux endroits. Ailleurs, dans les quartiers résidentiels, où le pillage a été surtout à l'ordre du jour, les ruines de pavillons fument encore. Des rumeurs ont pris corps, et beaucoup d'habitants ont été ainsi persuadés que les réserves d'eau potable de la capitale avaient été empoisonnées. Si une telle rumeur a été rapidement démentie par le gouvernement, Delhi commence à souffrir du manque de certaines denrées alimentaires, comme le lait, qui n'ont pu être livrées normalement.

A la mi-journée de jeudi, les rues, privées de tout moyen de transport, étaient pleines de badauds. Les habitants sikhs, quant à eux, s'étaient dépêchés d'effacer leurs noms de devant leurs maisons et de retirer les enseignes de leurs commerces. Vers la fin de l'après-midi, l'armée apparaissait enfin avec l'ordre de tirer à vue contre tout individu suspect. Les camions militaires, avec souvent des mitrailleuses lourdes montées sur le toit de leur cabine, ont parcouru les grands axes de la capitale.

Les hélicoptères de surveillance, pourtant promis par le gouvernement, restaient quant à eux invisibles. Tôt dans la soirée, pratiquement toute la capitale indienne se trouvait placée sous le couvre-feu, d'une durée indéterminée.

KIM GORDON-BATES.

(Lire la suite page 3.)

L'EXÉCUTION DE MARGIE VELMA BARFIELD AUX ÉTATS-UNIS

Peine de mort : le poids de l'opinion

Margie Velma Barfield, cinquante et un ans, a été exécutée, vendredi 2 novembre, aux États-Unis. Elle a subi à 8 heures (heure française) une injection mortelle à Raleigh, siège de la prison centrale de la Caroline-du-Nord. C'est la première femme exécutée aux États-Unis depuis 1962.

Condamnée à mort en 1978, Velma Barfield avait reconnu l'assassinat par empoisonnement de sa mère, de son ami Stuart Taylor et de deux de ses proches.

Parce qu'elle est une femme et une empoisonneuse, les médias se sont intéressés de près au sort de Margie Velma Barfield. Pourtant, les exécutions capitales sont devenues presque banales aux Etats-Unis, au point que certains journaux ne leur consacrent plus en général que quelques lignes.

La grand-mère que la télévision américaine interviewait il y a quelques jours encore est la vingt-neuvième personne à avoir été exécutée depuis 1977 et la troisième cette semaine. Mardi, deux criminels avaient connu le même sort, l'un en Louisiane, l'autre au Texas.

L'exécution de Margie Velma Barfield s'ajoute à une longue liste de «premières». Elle est la première femme à subir un tel sort depuis 1962. Cette année-là, Elizabeth Ann Duncan, déclarée coupable du meurtre de sa belle-fille, avait été exécutée dans une chambre à gaz en Californie. En décembre 1982, Charlie Brooks avait été le premier à subir une injection intraveineuse au Texas. Mais la véritable «première», celle qui a relancé la polémique sur la peine de mort aux Etats-Unis, remonte au 17 janvier 1977. Ce jour-là, Gary Mark Guilmore avait été passé par les armes dans l'Utah, sur sa demande, pourrait-on dire, car il avait renoncé à un nouveau recours qui, pourtant, avait de bonnes chances d'aboutir. C'était la première exécution capitale depuis 1967.

La peine de mort n'avait pas été abolie entre-temps. Elle était seulement tombée en désuétude. Certains tribunaux la prononçaient, mais il se trouvait d'autres juridictions pour annuler leurs décisions. En 1966, 42 % des Américains étaient favorables à la peine capitale contre 73 % aujourd'hui, de sorte que les gouvernements des Etats n'hésitaient pas à gracier les condamnés dont la justice rejetait les pourvois. L'un des deux derniers hommes politiques à avoir refusé de se laisser fléchir en 1967 s'appelait Ronald Reagan. Gouverneur de Californie, il proclamait son attachement à la peine de mort et ne s'en cache toujours pas.

BERTRAND LE GENDRE.

(Lire la suite page 11.)

LES ÉLECTIONS AU NICARAGUA

Le Front est partout...

Des élections générales doivent avoir lieu le dimanche 4 novembre au Nicaragua. Le Front sandiniste de libération nationale s'y présente sans adversaire sérieux, la plupart des formations d'opposition ayant renoncé à cette compétition faute de « garanties ». Les Etats-Unis ont fait savoir que, de ce fait, le scrutin était « truqué » ; ils affirment, pourtant, n'avoir pas pour objectif le renversement du régime « marxiste-léniniste » de Managua.

De notre envoyé spécial

Managua. – « *Bien sûr, nous allons tous voter...* » Pour Maria, qui habite le village de San-Pedro niché dans les collines verdoyantes au-dessus d'Esteli, c'est là une tranquille certitude. Pour qui ? Derrière les petites lunettes cerclées d'acier, son regard erre sur les affiches rouges et noires du Front... Entre les taches écarlates des bougainvillées ; ce sont les seules visibles à San-Pedro. « *Seguimos de frente con el frente* » (« Nous allons de l'avant avec le Front sandiniste »). Le rouge et le noir : à San-Pedro, comme dans tant de pauvres hameaux isolés de l'intérieur, seul le Front est présent.

A la tombée de la nuit, on se barricade dans les misérables masures de bois de San-Pedro – tout comme on s'enferme à la Concordia, à Yali ou à San-Rafael-del-Norte, au bout de la piste de terre qui s'infiltre dans les montagnes du Nord. Car la Contra n'est pas très loin : les contre-révolutionnaires ont frappé ces derniers jours tout autour d'Esteli. Hangars à tabac détruits, coopératives incendiées, paysans enlevés, embuscades meurtrières : les milices et l'armée populaire sandinistes sont sur les dents. Des hélicoptères de fabrication soviétique, les gros M-8, rôdent au-dessus des collines où se cache la Contra. « *Souvent,* dit Maria, *on entend les mortiers.* » Elle le dit avec détachement, comme quelque chose qui fait partie du quotidien. Pour les élections, ce ne sera pas la fête à San-Pedro. Car la peur s'est installée avec l'insécurité permanente, avec cette progression apparente des commandos de la Contra vers le sud...

A Esteli, des militants du Parti libéral indépendant de M. Virgilio Godoy (qui a renoncé à participer aux élections du 4 novembre en raison du manque de « *garanties* ») ont rageusement barbouillé la propagande sandiniste. A grands traits rouges, ils ont écrit : « *Nous sommes libéraux.* » Dans les quartiers pauvres de la périphérie, où les rues sont des ruisseaux de boue, c'est en revanche les affichettes rouges et noires du Front qui dominent. Des miliciens traînent dans les ruelles défoncées d'Esteli, trois fois bombardée par l'aviation de Somoza. Le centre est encore en ruine, avec des herbes folles. Des miliciennes, les cheveux noirs au vent, rient sur les capots de jeeps qui passent à toute allure.

Au siège du gouvernement local, la camarade Carla, responsable de l'aide aux combattants, ne se pose pas de questions. Elle récite le cathéchisme sandiniste. « *Nous avons trois tâches prioritaires,* dit-elle d'un air concentré, *affronter la guerre, élever la production, aller aux urnes.* »

MARCEL NIEDERGANG.

(Lire la suite page 4.)

M. RENÉ MONORY

invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. René Monory, ancien ministre de l'industrie puis de l'économie et des finances, sénateur centriste et président du conseil général de la Vienne, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* », dimanche 4 novembre, de 18 h 15 à 19 h 30.

M. Monory, maire de Loudun, qui vient d'être réélu vice-président du CDS au congrès de Toulouse, répondra aux questions d'André Passeron et de François Simon, du *Monde*, de Paul-Jacques Truffaut et de Christian Ménanteau, de RTL, le débat étant dirigé par Elie Vannier.

La dislocation du travail

par PIERRE DROUIN

L'œil rivé sur le nombre de chômeurs suit mal les rapports nouveaux entre l'activité productive et le temps libre. Ils ne cessent pourtant de se modifier. En l'espace d'un mois, par exemple, on a vu apparaître la notion de « travail d'utilité collective » et s'élargir, grâce à Renault, puis à Creusot-Loire (protocole remis en cause par la CGT), celle de « congé conversion », inaugurée pour la sidérurgie lorraine. Le personnel en surnombre, au lieu d'être licencié, garde un lien juridique avec la firme, et bénéficie d'une formation destinée à lui procurer un autre emploi dans l'entreprise ou ailleurs.

Ces initiatives prolongent une tendance à l'effacement des frontières entre le travail et le non-travail (1) qui se présente sous des formes diverses et correspond à des souhaits de plus en plus exprimés.

La formation permanente, grâce à la contribution patronale obligatoire, a pris depuis qu'elle existe des cheminements variés ; et c'est l'entreprise qui aujourd'hui voudrait assurer une culture technique de pointe, opérationnelle, favorisant l'adaptation aux aléas de la production nés des technologies nouvelles (2). Inversement, trouve-t-on de plus en plus sur les lieux de vacances, dans les clubs ou ailleurs, des stages de véritable travail, qu'il s'agisse d'informatique, de langues étrangères, d'artisanats, etc.

Les demandes de congés parentaux, voire sabbatiques, d'horaires mobiles et, bien sûr, de réduction de la durée du travail, alors même que l'économie souterraine se développe, la recherche par les préretraités, voire les plus de soixante-cinq ans, d'un « *temps d'utilité sociale* » (R. Sue), etc., tous ces phénomènes font éclater l'ancienne classification activité professionnelle-loisirs. Jusqu'où ira la dislocation du travail ?

Lors d'un récent colloque (3) sur la maîtrise du temps, Ignacy Sachs évoquait très justement le cas du tiers-monde, où les enfants de cinq ans travaillent alors que les adultes sont désœuvrés; la moitié du temps d'activité se passant au reste tout à fait en dehors des réseaux du marché.

A l'extrême opposé, André Henry, ancien ministre, demandant un jour à un interlocuteur ce que représentait le temps libre, s'attira cette réponse inquiétante : « *C'est un temps mort entre deux temps de travail.* »

(Lire la suite page 18.)

(1) Tendance analysée par M. Spizzichino dans un rapport inédit « Demain, le temps », élaboré pour la Caisse des dépôts et consignations.

(2) *Le Monde* du 14 septembre 1984.

(3) Organisé par le Club MARS (Mouvement d'actions et de réseaux pour le socialisme) et la revue *SIC* (Solidarité-Initiative-Convivialité).

commentaires

Le Monde

Archaïsmes...

LES hommes politiques et les autres Français vivent-ils sur la même planète ? Tandis que les premiers, après s'être délectés du référendum mort-né de l'été, se passionnent pour la cohabitation et le futur mode de scrutin, les seconds s'intéressent à l'éducation de leurs enfants, aux programmes de télévision, aux progrès de la science médicale et de l'informatique, à leurs relations de travail, à la vie dans les villes...

On dira que les politiques s'occupent de leurs affaires et n'ont pas à s'immiscer dans ce qui relève de la vie privée, sociale ou culturelle. Mais cette séparation paraît bien illusoire. Lorsque les citoyens s'occupent de leurs loisirs, de leur santé, de leur information, des relations professionnelles ou de l'école de leurs enfants, ils font de la politique, car ils se trouvent confrontés à des institutions dont les centres de décision sont au niveau de l'État ou de grandes organisations souvent transnationales.

Or le plus souvent ils ne se reconnaissent pas dans la façon dont les hommes politiques traitent des problèmes qui leur tiennent le plus à cœur. Pour les Français, les discussions interminables sur l'école ou sur la presse n'ont pas posé la question à leurs yeux essentielle : en quoi ces réformes allaient-elles augmenter leur propre liberté ?

Cette question est devenue un problème politique majeur. Elle ne se résoudra sûrement pas par un désengagement de l'État, comme voudraient le faire croire nos modernes « libéraux » (c'est-à-dire en abandonnant la vie privée ou culturelle à des groupes de pression économiques ou idéologiques), mais en introduisant dans la vie publique et dans les grandes institutions culturelles la souplesse qui permettra aux revendications collectives des citoyens d'être entendues et au pluralisme des idées et des sensibilités de s'exprimer vraiment.

Les institutions et l'action politiques de notre pays sont probablement en retard par rapport à l'évolution des mœurs. La société est « moderne », alors que notre vie politique demeure « archaïque ». Il ne sert à rien pour tenter de résoudre ce dilemme de lorgner vers les État-Unis, comme beaucoup nous y convient. Il reste à inventer une vie publique qui soit à la fois « moderne » et « à la française ».

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

L'ultime onction

LES grands hommes au pouvoir — c'est-à-dire aussi les femmes — ont à l'égard de la mort une attitude et un discours qui ne sont pas ceux de l'homme ordinaire.

L'homme d'Etat se sent plus sûrement accompli par une fin violente que par la mort progressive qu'apportent les années ou la maladie. L'attentat devient pour lui l'ultime onction dont il est investi, une espèce d'accident du travail spécifique, réservé aux seuls gouvernants.

Mme Gandhi est morte ainsi qu'il convenait, ainsi qu'elle a vécu : pour le pouvoir et par le pouvoir ; presque à l'égal de César, puisqu'elle tomba victime de ses gardes, comme César fut victime de ses proches.

La veille de sa mort, on ne l'avertit pas d'avoir à se méfier des ides de mars, mais c'est elle-même, par une espèce d'orgueilleuse prémonition, qui l'affirme : *« Même si je meurs au service de mon pays, j'en serai fière. »* N'a-t-elle pas pensé plutôt : *« Du moment que je meurs au service de mon pays, j'en serai fière. »* ?

Car une telle mort restitue au pouvoir l'intensité tragique qu'en attendent ses titulaires. Il est vrai : quel intérêt trouver dans le gouvernement d'un pays sans *histoire* (au pluriel ou au singulier, avec ou sans majuscule) ?

Tout, dans cet ordre d'idées, a été donné à Mme Gandhi. Née au cœur du pouvoir, elle succède à son père le pandit Nehru, maître de l'Inde à son indépendance. Elle ordonne et conduit la guerre sans laquelle un homme d'Etat n'accomplit, toute morale mise à part, qu'une moitié de son itinéraire. Elle subit les revers du pouvoir en étant prisonnière d'adversaires qu'elle avait cru écraser. Revenue aux affaires, elle meurt toute puissante.

La succession d'Indira Gandhi est à présent ouverte. Elle ne l'envisageait que comme une continuation dynastique. Son fils est effectivement appelé. Sans être pour autant certain que l'Inde lui consentira la soumission que lui avait provisoirement arrachée la mère.

PHILIPPE BOUCHER.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS — Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dr. ; Tunisie, 350 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 500 l. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Laurens, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX[e]

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. — SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

INVITÉ

Claude Sérillon, journaliste à TF 1, souhaite que le bruit fait autour de l'affaire Abouchar profite à tous les défenseurs du droit à l'information, journalistes ou non.

D'autres Abouchar

LE privilège d'être journaliste ne peut à l'évidence que susciter l'envie. La capture de mon confrère — vilain mot pour un homme pour qui j'ai un respect affectueux, une admiration due à quelques années passées dans la même rédaction — a fait du bruit. Elle n'a pas fait et ne fera pas que du bien.

Le bruit fut salutaire. Jamais sans doute en France, une telle mobilisation n'avait été si rapide pour un journaliste emprisonné à l'étranger. Tous, nous avons réagi. En ces moments où la classe des élus « politiques » cherche à montrer qu'elle sait se décrisper, et rivalise de morale sur ce qui est juste et bon, la détention de Jacques Abouchar a servi. Le bruit du rassemblement n'a pas seulement résonné entre les bâtiments des chancelleries d'Afghanistan et d'URSS à Paris. Il a sonné au-delà des frontières. C'était, pour un homme, l'effet multiplié de l'œuvre obscure et quotidienne des militants d'Amnesty International. Ceux-là ne cessent jamais d'écrire des lettres, de rédiger des télégrammes aux présidents des républiques dictatoriales, aux chefs d'État, aux rois ou aux généraux qui dirigent par la torture ou l'enlèvement. Tout d'un coup la banalité de la besogne des militants des droits de l'homme a été amplifiée pour Jacques Abouchar. Et chacun d'y apporter sa pierre avec plus ou moins d'ostentation. En tête des cortèges il n'y a pas toujours les plus grands désintéressements. Tout ce bruit, ces cris, cette volonté unanime de dire haut le droit à l'information furent efficaces. Il restera à connaître l'étendue du bien fait en silence, en diplomatie, en « notes verbales ».

Le bruit fait ainsi eut également pour conséquence de placer l'Afghanistan en bonne situation, dans tous les bulletins, tous les journaux. Ce pays n'y était plus. Les chars soviétiques ? Les Afghans se sont eux-mêmes chargés de rafraîchir nos mémoires.

Mais si ce n'avait pas été un journaliste, j'ajoute : un journaliste de la télévision ? Quel est maintenant le devoir précis à remplir envers ceux qui viennent légitimement nous rappeler que chez eux aussi il y a un Abouchar emprisonné ? Un Abouchar, entendez non pas un journaliste mais un homme qui fait seulement son travail de citoyen : parler, voter, se syndiquer, se déplacer.

Notre empressement a trouvé une « heureuse solution ». Qui peut le nier, maintenant que c'est fini, retombé, comme avant ? Sauf quelques-uns, sauf Jacques Abouchar. Je sais déjà des parents de personnes retenues en URSS, au Soudan, en Guinée, en Turquie, en Afrique du Sud... qui seraient en droit de venir frapper aux sièges des rédactions des télés et radios pour demander : « A quelle heure la manif pour mon mari, mon père... ? »

L'effort superbe de défense du droit à l'information, essentiel pour qu'aucun homme ne soit détenu en silence, a provoqué le bruit qui convenait. Je voudrais être sûr que tant de générosité manifestée justement pour Jacques Abouchar se reproduirait inlassablement pour d'autres, avec autant de bruit pour autant de bien.

CLAUDE SÉRILLON.

COURRIER

Les métamorphoses du socialisme

Notre série d'articles sur « Les métamorphoses du socialisme » (*le Monde* du 9 au 16 octobre) nous a valu un certain nombre de lettres dont nous publions ci-dessous quelques extraits significatifs.

Rosa Luxemburg et Kautsky avaient tout dit

La gauche est-elle condamnée à passer la main ou à se renier. Je crois que dans le passé, cela n'a pas dépendu seulement du caractère composite des majorités de gauche, que souligne M. René Remond, mais aussi du manque de réalisme de ladite gauche en matière économique ou sur d'autres plans (cf l'affaire algérienne sous Guy Mollet). Cette fois encore, les jeux sont-ils faits ? On ne peut se contenter du propos de Roland Dumas que vous rapportez : *« Il y a la doctrine et il y a la réalité gouvernementale. »* La doctrine doit tenir compte de l'expérience gouvernementale mais non servir de justification à celle-ci. Le refus d'évolution, en ce domaine, débouche sur un néo-mollétisme dont l'apparition semble confirmée par bien des signes.

Il conviendrait sans doute de réviser le projet socialiste en ce qui concerne la politique économique et l'enseignement. Il est vrai, par ailleurs, qu'il faut s'inquiéter des laissés-pour-compte de la société, mais peut-on se contenter pour cela d'aider les organisations charitables ? Quant à l'abandon de l'appropriation collective des grands moyens de production et de la lutte des classes, il me semble relever, pour un socialiste, de l'idéalisme naïf ou de la rouerie politicienne. Ce qui différencie le socialisme démocratique (la social-démocratie c'est autre chose) du communisme, c'est qu'il n'entend pas renoncer au suffrage universel et tout collectiviser. Rosa Luxemburg et Kautsky n'avaient-ils déjà pas tout dit là-dessus ?

MAURICE COMBES,
militant du PS
(Fleury-les-Aubrais).

Le Plan défaillant

Votre série d'articles sur la « métamorphose du socialisme » a le grand mérite d'ouvrir un débat fondamental, mais le défaut de le fermer par tout un chapelet de postulats non vérifiés. Le principal de ceux-ci consiste à affirmer que la politique de relance par la consommation, prévue par le programme socialiste, était une utopie politicienne.

Pour avoir participé de près à l'élaboration de ce document, je peux affirmer que, s'il y a eu échec évident de cette relance, c'est parce qu'on n'a appliqué que très partiellement le programme économique du PS. Celui-ci prévoyait en effet que le corollaire d'une relance par la consommation était la nécessité d'orienter cet excédent de pouvoir d'achat, par de fortes incitations (fiscales, prêts bonifiés, publicité), sur les productions françaises, en particulier le logement, l'agro-alimentaire, et non pas de le laisser se perdre anarchiquement sur des produits étrangers. C'était le Plan qui devait assumer cette fonction. Or on sait le rôle dérisoire qui a été attribué au Plan dans la réalité. Dès lors l'échec était inévitable.

Il apparaît donc contestable d'écrire que les socialistes se sont heurtés aux dures réalités qu'ils n'avaient pas prévues, ce qui se réfère à un autre postulat selon lequel le marché est une donnée contre laquelle on ne peut rien.

Or on sait que, contrairement au dogme libéral, ce sont essentiellement les producteurs et distributeurs, et non pas les consommateurs, qui orientent la demande, par leur politique opportuniste des prix, leurs ententes, leurs pressions publicitaires et leurs actions commerciales. Alors pourquoi la collectivité n'aurait-elle pas le droit, elle aussi, d'infléchir les choix du consommateur (à condition que ce soit par incitation, et non pas par contrainte) ? C'est ce que les socialistes au pouvoir ont oublié de faire.

J'ajouterai un second oubli, à mon sens aussi fatal que le premier : l'élimination complète du principe autogestionnaire, dès que les socialistes sont entrés dans les ministères, alors qu'ils en avaient fait la base de leur programme. Comment veut-on, dans ces conditions, que le peuple croie encore à la politique ?

YVES DURRIEU,
porte-parole
de Socialisme et Autogestion
(Paris).

« Pragmatisme » à sens unique

Le « pragmatisme » conduit-il à considérer qu'un fort taux de sous-emploi est une condition incontournable d'une sortie de la crise ? En mars 1983, était-il plus « pragmatique » de réduire notre déficit extérieur par une réduction de la consommation intérieure (accélérant, par conséquent, le chômage), plutôt que par une dose de protectionnisme éventuellement négociée avec nos partenaires étrangers (certains d'entre eux ne se gênant d'ailleurs pas).

Loin de vouloir nier l'importance du contexte dans lequel doit s'inscrire une politique donnée, je me demande quand même si les socialistes n'en ont pas fait un peu trop. A croire qu'ils ont jeté le bébé avec l'eau du bain ; en se débarrassant de leurs vieux oripeaux idéologiques, les socialistes semblent avoir du même coup abandonné toute approche politique des problèmes. Ainsi, alors que le dilemme « gauche-crise » a incité les Français à s'intéresser de plus en plus à l'économie, le gouvernement lui a ôté toute signification politique : depuis le printemps 1983, il n'y a plus d'économie politique, mais simplement une politique économique.

CLAUDE PAICHARD
(Nantes).

Socialisme ou social-démocratie

Dans sa conclusion à l'enquête « Les métamorphoses du socialisme », Pierre Drouin range à juste titre « socialisme » parmi les mots qui, pour citer Paul Valéry, « *ont plus de valeur que de sens* », comme il est bien avisé de demander aux socialistes de couper du « socialisme » les « branches : marxisme, lutte des classes, appropriation collective des moyens de production », mais il se trompe, à mon sens, de considérer qu'ainsi cette doctrine, qui n'a plus rien de moderne, pourrait survivre, comme social-démocratie.

En effet, si les mots ont encore un sens, il faut enfin admettre que sans aucun doute «la rupture avec le capitalisme» préconisée hier, la dénonciation de «l'exploitation de l'homme par l'homme» professée depuis l'origine, c'est du socialisme; en revanche le maintien du capitalisme dans une économie mixte, la justification du profit, c'est peut-être de la social-démocratie, mais c'est aussi l'abandon du socialisme.

Le dilemme, devant lequel le parti dit «socialiste» qui nous gouverne désormais seul, disposant de la majorité absolue à l'Assemblée nationale tout en ne représentant qu'une faible minorité de l'électorat, se trouve placé et qu'il doit impérativement trancher s'il ne veut pas sombrer dans la pire confusion, s'énonce brutalement ainsi : socialisme *ou* social-démocratie.

Le socialisme mène inéluctablement au rejet par le peuple s'exprimant au moyen démocratique du suffrage universel et au repli stérile dans l'opposition aux côtés du Parti communiste sur le déclin, et cela sans doute pour longtemps. Seule la rupture avec le socialisme par la social-démocratie a une chance de conduire, en acceptant la coalition avec des partis «bourgeois» démocratiques, pratiquée en France dès le début du siècle par Millerand avec l'approbation de Jean Jaurès, puis par Léon Blum, Paul Ramadier, Guy Mollet et réalisée actuellement par la social-démocratie en Italie, en Autriche, au Portugal et en Israël, un rassemblement vivement souhaité en haut lieu.

GEORGES HAINAUT
(Paris).

L'école et ses mythes

Il est indéniable que l'abandon du projet Savary après la manifestation du 24 juin est perçu comme un recul de l'étatisation (ou du « mythe » du recours à l'Etat). Mais, puisque nous sommes dans les mythes — qu'on pourrait à peu de chose près appeler les « fantasmes de l'opinion publique », — il faudrait s'intéresser à ceux qui traînent dans la pensée des partisans de l'opposition.

Or il en est un que vous semblez partager avec les adversaires des projets Savary et Legrand, c'est celui qui concerne le tutorat. Celui-ci est présenté comme une façon de « *se substituer aux familles* » et aurait été rejeté par bon nombre de parents et de professeurs comme tel. Cette dernière affirmation est exacte, mais l'opinion émise sur le tutorat, elle, est particulièrement mythique (et dans le plus mauvais sens du mot) (...).

La vérité est que, lorsqu'on veut aider un « élève en difficulté », cela demande beaucoup de temps et d'attention, surtout dans le cas où l'on s'adresse à des adolescents dont les parents sont soit absents physiquement, soit moralement et scolairement inexistants. Or beaucoup le sont non seulement parce qu'ils ne peuvent, faute de connaissances, apporter aucun conseil, mais aussi parce que, sur le plan « affectif », ils n'ont pas de présence ou pas de présence bénéfique. Ils ne se préoccupent pas (ou se préoccupent mal) de leurs enfants. En tout cas, tout jugement de valeur mis à part, ils ne favorisent pas l'insertion scolaire de leurs enfants. C'est pourquoi l'aide aux élèves mal soutenus par le milieu familial peut difficilement être mise sur le compte d'une entreprise totalitaire visant à s'introduire dans les vies privées et à se substituer à l'organisation familiale.

M. BICHERON,
principal de collège
(Boulogne-Billancourt).

∴

L'aspect relationnel de la communication pédagogique n'a rien à voir avec un conflit de territoire entre parents et enseignants. (...) Dans l'enseignement privé, depuis toujours, la direction d'étude existe et dans l'enseignement public aussi. (...) Pour les collèges, du fait de la démocratisation, etc., des fonctions de régulation jadis assurées par le milieu familial, en compensation de la carence du milieu scolaire public (attention, dans le privé, ce n'est, ou n'était, pas le cas), devaient être prises en charge par les familles, sinon, l'échec scolaire était assuré. Mais toutes les familles ne peuvent assurer cette compensation, et, démocratiquement, nous ne pouvons l'envisager.

Reconnaissons donc, en toute bonne foi, que les fonctions du « tutorat » relèvent du milieu scolaire, et que c'est du fait de sa carence que le milieu familial était amené à les assurer, s'il le pouvait. Vouloir, comme le préconise le rapport Legrand, que ces fonctions soient prises en charge par les enseignants, ce n'est que rappeler les enseignants à leur tâche.

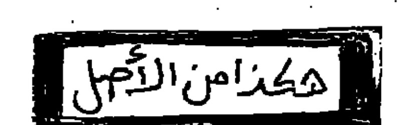
JACQUES RICHER
(Poitiers).

∴

On peut voir, dans l'abandon spectaculaire du projet Savary (au moment où il devenait loi), un acte symbolique du renversement de la politique gouvernementale. On pourrait aussi bien y voir un effort honnête d'adaptation. Mais, ce que cet abandon met en cause, est-ce bien un dogme plutôt qu'un espoir ? L'emploi même d'un mot-massue du vocabulaire confessionnel n'est-il pas un peu excessif quand il s'agit de laïcité ? *Bref*, on peut douter de la pertinence de cet exemple pour illustrer une thèse très générale. (...) « *La longue controverse* » subsiste, « *entre tenants de l'école publique et partisans de l'école privée* » (considérée grammaticalement comme unique), mais c'est, à mon avis, la dénaturer, sinon en inverser le sens, que d'en faire ou d'y voir aussitôt une querelle « *entre défenseurs du monopole et champions du pluralisme* ». Vision simplificatrice. De même que de traduire une lutte d'influence réelle, entre l'Etat et les familles, en combat de propriété, d'appropriation ou d'appartenance des enfants.

Si les enseignants français actuels, réputés de gauche et loyalistes à la fois, ont jamais dit leur sentiment là-dessus et s'ils ont eu tendance à se méfier, pédagogiquement, des parents ou plutôt de leur intervention, c'est beaucoup moins au profit de l'Etat que des enfants eux-mêmes qui leur sont confiés, ne l'oublions pas, avec le souci de leur épanouissement personnel et celui, non moins légal, de les préserver des propagandes, publicités, polémiques et prosélytismes prématurés.

ROGER LEFEBVRE
(Nimes).



Le Monde

étranger

L'INDE APRÈS LA MORT D'INDIRA GANDHI

Le gouvernement soviétique a adressé, jeudi 1er novembre, un message de *« chaleureuses félicitations »* à M. Rajiv Gandhi, pour sa nomination au poste de premier ministre. *« Le peuple et les dirigeants de l'URSS attachent une grande importance au renforcement et à l'approfondissement des traditionnelles relations d'amitié et de coopération avec l'Inde »*, indique ce message, qui poursuit : *« Vous pouvez être assuré que l'URSS reste prête à étendre son assistance à l'Inde pour affermir davantage son économie et rehausser son prestige international. Nous sommes certains que les relations soviéto-indiennes se développeront dans l'intérêt des peuples de nos pays et dans l'intérêt de la paix et de la sécurité universelles. »* Signe de l'importance que le Kremlin accorde à des bonnes relations avec le successeur d'Indira Gandhi, le numéro un soviétique, M. Tchernenko, s'est lui-même rendu, jeudi, à l'ambassade d'Inde à Moscou signer le livre de condoléances.

● A WASHINGTON, le département d'Etat a officiellement protesté, jeudi, auprès de Moscou, à la suite de commentaires de la presse soviétique insinuant que les services de renseignements américains pouvaient avoir été impliqués dans l'assassinat d'Indira Gandhi. Les Etats-Unis jugent ces commentaires *« outrageants et irresponsables »*.

● A PÉKIN, le premier ministre chinois, M. Zao Ziyang, a appelé jeudi à une amélioration des relations entre la Chine et l'Inde, en présentant ses condoléances à l'ambassade de l'Inde. Il a exprimé l'espoir que les deux pays feraient des efforts communs pour tenter de ramener leurs relations d'amitié au niveau qui était le leur dans les années 50. Il a ajouté que la mort d'Indira Gandhi constituait une *« grande perte pour le peuple indien, le mouvement non aligné et la cause de la paix »*.

Le président pakistanais, le général Zia Ul Haq, a, d'autre part, assuré le nouveau premier ministre M. Rajiv Gandhi, de son *« total soutien aux efforts tendant à construire des relations de confiance entre les deux pays »*.

C'est le premier ministre, M. Laurent Fabius, qui représentera la France, samedi, aux funérailles d'Indira Gandhi. La délégation française comprendra, en outre, le ministre des relations extérieures, M. Claude Cheysson, et M. Régis Debray, conseiller du président Mitterrand, ainsi que des représentants du Parlement et du monde scientifique et littéraire.

La RFA sera représentée par le vice-chancelier et ministre des affaires étrangères, M. Hans-Dietrich Genscher ; le Canada par son ministre des affaires étrangères, M. Joe Clark ; le Portugal par le premier ministre, M. Mario Suares ; l'Espagne par le président du gouvernement, M. Felipe Gonzalez ; la Chine par le vice-premier ministre Yao Yilin ; la Confédération helvétique par M. Pierre Aubert, conseiller fédéral, chargé des affaires étrangères ; le Sri-Lanka par le président Julius Jayewardene ; Cuba par le vice-président Juan Almeida, et le ministre des relations extérieures, M. Isidoro Malmierca ; la Turquie par le vice-premier ministre, M. Kaya Erden ; la Corée du Sud par le président de l'Assemblée nationale, M. Chae Mun-Shich ; l'Indonésie par le vice-président, M. Umar Wirahadikusumah, et le ministre des affaires étrangères, M. Mochtar Kusumaatmadja ; la Thaïlande par le vice-premier ministre, M. Prapas Limpanandhu ; Singapour par le ministre des finances, du commerce et de l'industrie, M. Tony Tan ; la Tunisie par M. Mongi Kooli, ministre représentant personnel du chef de l'Etat ; le Népal par son premier ministre, M. Lokendra Bahadur Chand ; Chypre par le président Kyprianou ; la Pologne par le président du conseil d'Etat, M. Henryk Jablonski.

MALGRÉ L'AMPLEUR DES POUVOIRS DE M. RAJIV GANDHI

Un certain vide politique est sensible à New-Delhi

New-Delhi. – *« Nous, représentants des grands partis politiques, nous associons à l'appel du gouvernement pour que cessent les folles explosions de violences qui se produisent en différents points du pays. (...) Les yeux du monde sont fixés sur l'Inde. (...) L'unité et l'intégrité de la nation doivent être coûte que coûte préservées. »*

Quinze partis d'opposition – les plus importants du pays – ont signé, jeudi 1er novembre, avec le premier ministre, M. Rajiv Gandhi, ce solennel appel au calme, diffusé sur toutes les ondes nationales. L'heure est grave, et le gouvernement, en dépit de ses initiatives en matière de sécurité, semble flotter. Le cabinet de M. Rajiv Gandhi ne comprend toujours que quatre ministres, reconfirmés dans leurs fonctions antérieures (finances, énergie, intérieur et affaires parlementaires), le jeune chef de gouvernement détenant lui-même les neuf portefeuilles restants, dont la défense et les affaires étrangères. L'homme paraît bien seul et, en dépit de la concentration des pouvoirs qu'il assume, assez absent de la scène politique.

Quarante-huit heures après l'assassinat d'Indira Gandhi, le cabinet ne s'est réuni qu'une fois, et c'est l'armée qui donne l'impression de tenir le pays. Les ennemis politiques du premier ministre pourraient sans doute profiter d'un vide relatif, mais, apparemment, tout le monde est d'accord : il s'agit d'abord de sauver la stabilité des institutions. Démontrant en la circonstance une maturité qu'on ne lui prêtait pas toujours, l'opposition paraît avoir décidé d'observer une trêve au moins jusqu'à ce que l'ordre et la sécurité soient à peu près rétablis sur l'ensemble du territoire.

Après, et après seulement, viendra le temps de la confrontation démocratique. Si les circonstances l'autorisent évidemment. Le premier rendez-vous capital de politique intérieure pour M. Rajiv Gandhi sera dimanche, au lendemain des funérailles de sa mère, la réunion du groupe parlementaire du Congrès. Celui-ci devra officiellement « ratifier » la candidature de l'« héritier » au poste de chef de la majorité. Dans la précipitation des événements, on avait « oublié » de demander leur avis aux membres du comité directeur du parti. D'après la presse indienne, deux personnalités seulement se trouvaient disponibles au moment de la décision, et c'est donc sur la proposition de ces deux députés, également ministres il est vrai, que le président de la République, M. Giani Zail Singh, lui-même élu par le Congrès, a investi le fils d'Indira Gandhi. Une décision qui provoque, on n'en doute pas, la grogne de certains membres du parti.

On rappelle notamment que la tradition exigeait jusqu'ici qu'à la mort d'un premier ministre en exercice, un membre du gouvernement,

De notre correspondant

le plus hiérarchiquement élevé, soit intronisé à sa place, le temps d'organiser les élections. C'est en tout cas ce qui s'était produit à la mort de Nehru (Indira Gandhi ne parvint au pouvoir que quelques années plus tard) et après celle de Lal Bahadur Shastri.

Une nomination expéditive

Le procédé pour le moins expéditif utilisé pour propulser M. Rajiv Gandhi a peut-être évité le pire, mais il a incontestablement choqué le monde politique indien dans son ensemble. Dans la majorité, les députés importants, jaloux de leurs prérogatives, « regrettent » – et c'est un euphémisme – de n'avoir pas même été consultés par téléphone. *« C'est une question de principe »*, dit l'in d'eux. *« Même si Rajiv Gandhi est notre leader quasi naturel, il était important pour l'Inde de démontrer qu'elle savait garder son sang-froid et respecter ses institutions. Encore une fois, Rajiv était l'héritier naturel, et notre groupe devrait le confirmer dimanche sans difficulté, mais... »* Dans l'opposition, les réactions sont évidemment moins conciliantes. Même si les principaux chefs ont décidé de ne pas trop prendre l'opinion publique à témoin de cet *« acte antidémocratique »* pour éviter d'enflammer un peu plus les passions, beaucoup ne cachent pas leur colère. M. Charan Singh, ancien premier ministre (1979) et présentement numéro un d'un nouveau parti des *« travailleurs, paysans et intouchables »*, a remis, en accord avec d'autres personnalités de l'opposition, une note de protestation officielle au président de la République.

Pour l'heure, New-Delhi se prépare à recevoir plus d'une centaine de dignitaires étrangers ; la priorité des priorités est de faire bonne figure et de présenter, aux yeux du monde, un pays ordonné et gouverné. Les ministres en chef des Etats administrés par le Congrès, qui s'étaient rués dans la capitale pour présenter leurs condoléances et, éventuellement, s'assurer de leur avenir, ont été instamment priés par M. Rajiv Gandhi de regagner au plus tôt leurs régions respectives et d'y maintenir l'ordre à tout prix. Ils sont cependant autorisés à revenir samedi à New-Delhi pour les funérailles. De toute évidence, ceux qui seront parvenus à contrôler l'agitation, voire à y mettre fin, ne seront pas oubliés quand viendra le temps des distributions de postes. Il y aura, il y a déjà, des bavures dans le maintien de l'ordre, mais, de ce point de vue, le gouvernement de l'heure est politiquement couvert, puisque c'est l'opposition elle-même qui a réclamé l'intervention immédiate de l'armée dans les régions les plus touchées, la police se révélant, moins encore qu'à l'ordinaire, capable de maintenir l'ordre.

Eviter un report des élections

Si la situation devait s'aggraver, il n'est pas exclu que le chef du gouvernement décrète l'état d'urgence dans tout ou partie du pays. Jeudi, on a noté avec une certaine appréhension que le président de la République avait reçu en consultation privée M. S.L. Khurana, actuellement gouverneur du Tamil-Nadu et ancien secrétaire à l'intérieur. Considéré comme un homme à poigne, M. Khurana avait été nommé à ce dernier poste pas Indira Gandhi trois jours avant l'imposition de l'état d'urgence en juin 1975...

Vendredi matin 2 novembre, cependant, l'armée semblait avoir un peu partout la situation en main. Le gouvernement, assure-t-on dans les allées du pouvoir, a décidé de faire le maximum pour éviter le report des élections générales. En fait, *« si les circonstances le permettent »*, elles pourraient même être organisées avant le 15 janvier prochain. Les conseillers de Rajiv Gandhi seraient parvenus à convaincre le jeune premier ministre qu'il fallait faire vite, de manière à bénéficier au maximum du capital de sympathie qui s'est accumulé dans la population autour de lui. Rien n'est acquis d'avance. C'est Rajiv Gandhi lui-même qui déclarait il y a peu : *« Le nom de ma mère ne constitue pour moi qu'un ticket d'entrée en politique. Pour aller plus loin, il me faudra en démontrer les capacités. »* L'Inde attend et espère.

PATRICE CLAUDE.

Plus de deux cents tués au cours des affrontements entre hindous et sikhs

(Suite de la première page.)

Bilan provisoire des journées de deuil de New-Delhi : plus de soixante morts... Jamais depuis les grandes émeutes de 1947, la capitale n'avait été aussi secouée.

Des incidents identiques se sont déroulés dans presque tous les États du Nord : Uttar-Pradesh, Madhya-Pradesh, Bihar, Bengale-Occidental et le Jammu-Cachemire, où les émeutiers ont contrôlé rues et quartiers entiers pendant de longues heures, avant que les forces de l'ordre soient parvenues à faire respecter le couvre-feu. Un exemple parmi tant d'autres, vingt-cinq personnes ont trouvé la mort dans la petite ville industrielle de Bokaro, dans l'Etat de Bihar.

Un général sikh « cerveau » de l'attentat ?

Magasins et cinémas de Delhi sont restés fermés, vendredi. La colère, à l'exception de quelques incidents isolés à travers le pays, a fait place au recueillement. Le gouvernement continue de multiplier les appels au calme et a ainsi demandé aux jeunes militants du Congrès (I), le parti du premier ministre, de veiller au maintien de l'*« harmonie communautaire »*.

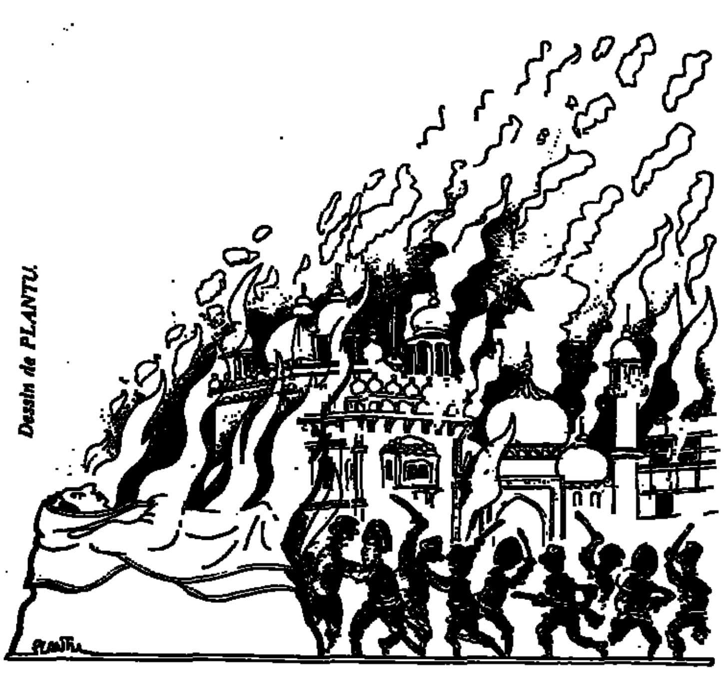
Par ailleurs, la presse indienne a publié vendredi matin la confession de Satwant Singh, l'un des auteurs de l'attentat qui a survécu à ses blessures. Celui-ci aurait déclaré à ses médecins que les assassins d'Indira Gandhi étaient au nombre de trois, le troisième étant un sikh à la barbe rasée. Ils avaient fait le serment d'assassiner le premier ministre dans le grand temple sikh de Delhi, le Gurdwara Bangla Sahib. Beant Singh, l'autre assassin abattu immédiatement par les services de sécurité, aurait cherché déjà auparavant à jeter une grenade offensive sur la personne du premier ministre le 13 octobre dernier, mais en avait été empêché en dernière minute. Plus déconcertant encore, on apprend que, selon les confessions de Satwant Singh, l'opération aurait été organisée par un major-général de l'armée indienne encore non identifié, mais qui serait actuellement en poste dans la ville de Chandigarh, la capitale partagée des Etats du Pendjab et du Haryana. Toujours selon Satwant Singh, deux autres équipes de tueurs se seraient apprêtées à éliminer le président de la République indienne, M. Giani Zail Singh, et M. Rajiv Gandhi, le nouveau premier ministre. Dans les deux cas, les assassins auraient disposé de complices parmi les gardes du corps.

On rapporte, d'autre part, que plusieurs policiers sikhs auraient tenté sans succès, dans le courant de la journée d'hier, de faire irruption dans la chambre d'hôpital où est soigné Satwant Singh, afin, pense-t-on, de l'éliminer à son tour.

Pendant ce temps, la dépouille mortelle d'Indira Gandhi, couverte de fleurs, enveloppée dans le drapeau national, repose dans la Maison des Trois Armées, où elle avait passé seize ans de sa vie de jeune fille, en compagnie de son père, le pandit Jawaharl Nehru. Une longue file d'Indiens scandant le nom de la défunte, chacun apportant sa guirlande d'œillets oranges qu'il dépose près du cercueil, s'étend à perte de vue.

Un important dispositif de policiers et de soldats, d'où les turbans sont totalement absents, est en place. Immédiatement après l'attentat, tous les policiers sikhs de la capitale ont été désarmés.

KIM GORDON-BATES.



Dessin de PLANTU.

Faibles échanges commerciaux entre la France et l'Inde

Les échanges commerciaux entre l'Inde et la France sont faibles. L'Inde n'est ainsi que le cinquante-deuxième fournisseur de la France, ayant en 1983 assuré 0,2 % des importations françaises, tandis qu'elle en est le cinquantième client, ayant absorbé 0,3 % des exportations françaises.

Parallèlement, Paris ne figure qu'au septième rang des clients de New-Delhi, et au douzième de ses fournisseurs. La France se situe à la huitième place des investisseurs avec environ 4 % des investissements étrangers.

L'an dernier, le commerce extérieur entre les deux pays a fortement fléchi, en raison de l'achat exceptionnel de pétrole indien et de la vente de quatre Airbus en 1982. Les exportations de la France ont ainsi représenté 2,1 milliards de francs, en baisse de 41 %, et les importations 1,7 milliard, en diminution de 60 %. La balance a donc été excédentaire de 0,4 milliard, alors qu'elle avait été déficitaire de 0,7 milliard.

Toutefois, un certain nombre de contrats importants, en dehors du domaine militaire, ont été signés ces dernières années. Ainsi, un accord de coopération a été conclu en août 1982 – et complété en novembre 1983 – entre CIT-Alcatel et les postes indiennes pour l'édification de trois unités de production de centraux téléphoniques.

Précédemment, en janvier 1981, Pechiney-Ugine-Kuhlmann avait remporté la réalisation d'un complexe de production d'aluminium dans l'Etat de l'Orissa, et en août un contrat de services avait été signé entre la CFP et l'Office pétrolier indien pour l'exploitation d'un gisement à Bombay. Dans le domaine nucléaire, la France, en vertu d'un accord conclu en novembre 1982, fournit à la centrale de Taratur l'uranium enrichi refusé par les Américains.

PROCHE-ORIENT

La Syrie « donne son accord à des négociations militaires libano-israéliennes »

Le vice-président syrien, M. Abdelhalim Khaddam, a déclaré jeudi 1er novembre à Bikfaya (nord-est de Beyrouth) que la Syrie *« avait donné son accord à des négociations militaires libano-israéliennes sous l'égide des Nations unies »* pour aboutir à des arrangements de sécurité permettant le retrait israélien des territoires qu'ils occupent au Liban. Le dirigeant syrien a été reçu le même jour à Bikfaya par le président libanais, M. Amine Gemayel.

M. Khaddam a affirmé que ces négociations militaires libano-israéliennes se feront dans le cadre du comité d'armistice : *« Si ces négociations aboutissent à un retrait sans qu'Israël réalise des acquis ou impose des conditions, ce sera parfait. Mais si, au contraire, les Israéliens tentent d'imposer leurs conditions, de porter atteinte à l'intégrité du Liban ou de réaliser des gains, nous pensons que la partie libanaise refusera. Bien au contraire, cette attitude (d'Israël) aura pour conséquence de rassembler tous les Libanais dans le soutien à la résistance nationale au Liban du Sud pour qu'elle mette Israël devant un choix unique : le retrait »*, a-t-il dit.

D'autre part, M. Khaddam a clairement indiqué que la Syrie *« n'est pas prête, d'une manière directe ou indirecte, à travers des intermédiaires ou sans, à accorder une quelconque garantie, engagement, ou condition aux Israéliens ou à toute autre partie. Ceci est notre position définitive »*. Il a rappelé à ce propos que son pays avait, en 1974, déjà refusé de donner des engagements (de sécurité) à Israël, lors des négociations sur le désengagement des forces au Golan en 1974, ce qui, à l'époque, avait entraîné la suspension des négociations pendant plus de deux semaines. *« Nous ne pouvons accepter pour le Liban ce que nous avons refusé pour la Syrie »*, a-t-il ajouté. — *(AFP.)*

Optimisme à Jérusalem

De notre correspondant

Jérusalem. — La satisfaction et l'optimisme dominent à Jérusalem trois jours avant le début de la « conférence militaire » israélo-libanaise chargée d'élaborer les arrangements de sécurité qui rendront possible le retrait de l'armée. Les négociations s'ouvriront lundi 5 novembre à Nakoura. Ce village du Liban du Sud, situé à quelques kilomètres de la frontière israélienne, abrite le quartier général de la Force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL).

Les Israéliens sont satisfaits parce que la formule de compromis exauce plusieurs demandes qui leur étaient chères. D'abord, ils ont obtenu comme ils le souhaitaient l'ouverture de négociations directes avec leurs voisins du Nord. Ensuite, celles-ci n'auront pas pour cadre la commission d'armistice de 1949. Pour Jérusalem, cet organisme est en effet caduc depuis que le Liban a participé à la guerre contre Israël en 1967. Beyrouth a finalement renoncé à cette requête juridique. Enfin, les pourparlers seront « supervisés » — et non pas présidés — par le patron de la FINUL, le général irlandais William Callaghan ou par son adjoint. Autrement dit, l'autorité de la FINUL ne remettra pas en cause la liberté de décision des négociateurs. L'ONU leur permet avant tout de se rencontrer en terrain neutre.

Il n'empêche que ces petits succès de principe dont on se réjouit à Jérusalem ne peuvent faire oublier les concessions et les revers bien plus décisifs enregistrés cette année : l'abrogation, sous la pression de Damas, de l'accord israélo-libanais du 17 mai 1983, la fermeture du bureau israélien de liaison à Beyrouth, l'abandon de l'exigence d'un *« retrait simultané »* des armées israélienne et syrienne.

L'optimisme des Israéliens tient à la bonne volonté qu'ils croient discerner chez l'ennemi syrien. Le feu vert donné par Damas au gouvernement libanais en est, pensent-ils, la meilleure preuve. Cette disponibilité syrienne leur avait été signalée il y a quelques mois par le secrétaire général de l'ONU, M. Peres de Cuellar, puis par son émissaire au Proche-Orient, M. Brian Urqhart. Le secrétaire d'Etat adjoint américain, M. Richard Murphy, la leur avait confirmée fin septembre. Elle augure bien, selon eux, du sort des prochaines négociations. *« Nous espérons arriver à nous entendre avec Damas »*, déclarait jeudi 1er novembre un haut fonctionnaire israélien.

Les fermes propos du vice-président syrien, M. Khaddam, assurant jeudi 1er novembre à Beyrouth que son pays n'accorderait *« aucune garantie directe ou indirecte »* relative à la sécurité de l'Etat juif, n'altèrent pas les espoirs de Jérusalem. L'important, croit-on ici, est que la Syrie choisisse de ne pas pratiquer l'obstruction. On trouve d'ailleurs encourageant la référence de M. Khaddam aux accords de désengagement dans le Golan en 1974, car Damas, sans exprimer publiquement la moindre promesse, avait donné à l'époque à M. Kissinger de discrètes assurances quant à la solidité de son engagement. Le calme a toujours régné depuis lors sur le plateau du Golan. Une promesse similaire, à propos du Liban du Sud, suffirait aujourd'hui à satisfaire Jérusalem. On se plaît à souligner ici que la Syrie sait tenir parole lorsqu'elle le veut. *« Quand elle signe un accord, elle le respecte scrupuleusement »*, notait jeudi M. Abba Eban, président de l'influente commission des affaires étrangères et de la défense de la Knesset. Il est clair, ajoute-t-on ici, que l'intransigeance verbale de M. Khaddam est avant tout destinée à rassurer le monde arabe.

Le rôle de Washington

Les dirigeants israéliens sont néanmoins sans illusions. Loin d'interpréter l'attitude syrienne comme un quelconque assouplissement à leur égard, ils y voient seulement l'expression d'un intérêt bien compris. La volonté d'obtenir le départ des canons israéliens pointés sur Damas, le souci de privilégier un autre *« front »* régional après le rapprochement entre Amman et Le Caire, le désir d'alléger le coût financier de sa présence militaire au Liban, la crainte d'une irruption de violences intercommunautaires en cas de retrait israélien unilatéral et trop hâtif : toutes ces préoccupations peuvent expliquer la *« coopération tacite »* du président Assad.

L'annonce des négociations est aussi une bonne nouvelle pour Washington, associé depuis plusieurs semaines à la partie diplomatique en cours. M. Murphy l'a saluée comme un *« excellent pas en avant »*. Le diplomate américain a rencontré jeudi MM. Pérès, premier ministre, et Rabin, ministre de la défense. Il devait gagner Damas pendant le week-end. *« Nous n'attendons pas de M. Murphy,* — précise-t-on du côté israélien, *qu'il joue un rôle de médiateur. Mais il importe que les Syriens soient tenus directement informés des négociations. »*

Selon le porte-parole de la FINUL, les deux premières séances de travail seront consacrées à établir l'ordre du jour de la négociation. On ignore encore à quel niveau Israël y sera représenté. L'armée aimerait qu'un major-général préside sa délégation, sans en faire toutefois une question de principe. Les pourparlers devraient être axés sur trois principaux dossiers : les modalités d'une éventuelle présence de l'armée libanaise au Sud ; l'extension du mandat et des effectifs de la FINUL ; le rôle de l'armée du Liban sud (ALS) du général Antoine Lahad. M. Rabin a rappelé, jeudi, l'importance qu'Israël attache au maintien de l'ALS sur la zone frontalière.

Le Parti travailliste n'a jamais nourri la même hostilité que le Likoud envers la FINUL et lui a toujours réservé un rôle-clé dans ses scénarios de retrait du Liban. Il est tout de même assez peu fréquent d'entendre des dirigeants israéliens rendre un hommage rétrospectif à l'*« efficacité »* et au *« sérieux »* des troupes de l'ONU. Ainsi, M. Rabin rappelle que, *« entre 1978 et 1982, l'OLP n'a pas pu installer son artillerie dans la région contrôlée par la FINUL, malgré quelques tirs isolés de katiouchas »* ; et M. Eban renchérit en évoquant le *« rôle constructif »* de l'ONU au Sinaï, à Gaza et sur le Golan. Assurément, voilà un langage tout neuf.

J.-P. LANGELLIER.

A TRAVERS LE MONDE

Cuba

• NOUVEL ACCORD ÉCONOMIQUE AVEC MOSCOU. — Cuba et l'Union soviétique ont conclu un nouvel accord économique valable jusqu'à l'an 2000, rapporte, le jeudi 1er novembre, le quotidien officiel de La Havane, *Granma*. Ce document a été signé le 31 octobre entre M. Fidel Castro et le chef du gouvernement soviétique, M. Nikolai Tikhonov, qui séjournait dans l'île à l'occasion de la trente-neuvième session des dix pays communistes du CAEM (COMECON). L'accord prévoit, en particulier, un accroissement des débouchés en Union soviétique des principaux produits d'exportation cubaine, le sucre, les agrumes et le nickel. — *(Reuter.)*

La Grenade

• NOUVEAU REPORT DU PROCÈS DES ASSASSINS PRÉSUMÉS DE MAURICE BISHOP. — Les dix-neuf personnes inculpées pour l'assassinat, le 19 octobre 1983, de Maurice Bishop ainsi que de la moitié de ses ministres et de plusieurs dizaines de citoyens grenadiens reviendront devant la cour de St-George's le 20 novembre. Le tribunal a expliqué, lors d'une brève audience le 1er novembre, qu'il n'avait pu réussir à convaincre sept avocats jamaïquains, qui avaient assisté les accusés lors de l'enquête, de se rendre à Grenade — leurs honoraires ne pouvant pas être réglés par leurs clients. Le procès avait déjà été une première fois reporté le 16 octobre. Parmi les inculpés figurent M. Bernard Coard, ancien numéro deux du régime Bishop ainsi que son épouse Phyllis, leader du mouvement des femmes révolutionnaires de Grenade, et le général Hudson Austin, éphémère leader d'un Conseil militaire révolutionnaire constitué après l'assassinat de M. Bishop et renversé par le débarquement américain du 25 octobre 1983. — *(AFP, Reuter.)*

Jordanie

• REMANIEMENT MINISTÉRIEL. — Le roi Hussein a décidé, jeudi 1er novembre, un remaniement du gouvernement dirigé depuis le 10 janvier par M. Ahmed Obeidat, quatre nouveaux ministres faisant leur entrée dans le cabinet alors que la démission de deux autres a été acceptée. M. Ferhi Obeid devient ministre des transports, M. Hicham Al Khatib ministre des ressources minières, M. Abdallah El-Nessour ministre du plan, et l'actuel ambassadeur de Jordanie à Paris, M. Hani El-Khassaoune, devient ministre de la jeunesse. Les deux ministres démissionnaires sont MM. Abdelsalam Kenaan et Abdallah Awaydat. — *(AFP.)*

Maroc

• DÉCÈS DU PRINCE HASSAN BELMEHDI. — Le prince Moulay Hassan Belmehdi, gouverneur de la Banque du Maroc, est mort, jeudi 1er novembre, à Rabat, à la suite d'une maladie incurable. Agé de soixante-douze ans et marié à la princesse Lalla Fatima Zohra, fille de l'ancien sultan Moulay Abdelaziz, qui lui donna quatre enfants, le prince Moulay Hassan Belmehdi avait été nommé en 1969 gouverneur de la Banque du Maroc.

• NOUVELLES GRÈVES DE LA FAIM. — Neuf détenus de la prison marocaine de Beni-Mellal (100 kilomètres à l'est de Marrakech) ont entamé depuis le 18 octobre une grève de la faim illimitée, et cinq d'entre eux sont à l'hôpital, a-t-on appris jeudi 1er novembre à Rabat auprès de leurs proches. On indique que ces étudiants, condamnés après les émeutes de janvier 1984, à des peines de un à deux ans de prison, veulent obtenir le droit à l'information, la possibilité de poursuivre leurs études et l'élargissement du droit de visite de leurs familles qui leur sont toujours refusés. — *(AFP)*

AMÉRIQUES

Nicaragua

Le Front est partout

(Suite de la première page.)

Carla visite les villages du département d'Esteli touchés par les actions de la Contra : *« L'impérialisme nous fait une guerre injuste,* dit-elle. *Ils voulaient prendre Esteli, bastion du sandiniste. Ils ont déjà échoué.* No pasaran... »

« Ils ne passeront pas. » Les petits commerçants de Managua, réunis au collège Elvis-Dias pour écouter MM. Daniel Ortega et Sergio Ramirez, les candidats du Front à la présidence et à la vice-présidence de la République, reprennent aussi le slogan des républicains espagnols pendant la guerre civile, mais avec une ferveur tempérée par les tropiques et un certain fatalisme. Ils sont un millier environ dans la salle surchauffée. La claque est sandiniste et motivée. Avec les T-shirts *« Nous allons de l'avant »* et les barbouillages rouges et noirs sur les joues. Elle hurle : *« Poder popular »* (pouvoir populaire »). Les commerçantes, assises dans les travées, applaudissent poliment Sergio Ramirez, qui se gausse des dirigeants de l'opposition. *« Ils étaient tous à Caracas, le 19 juillet 1979, dans un hôtel de luxe pendant que nos* muchachos *prenaient Managua d'assaut. Alors, qui a fait la révolution ? »* Les militants grondent de plaisir : *« Direction nationale, ordonne... »*

« Ratifier la révolution »

Les marchandes du Mercado oriental, seul marché en plein vent de Managua, où l'on trouve tout au noir, ne se sont pas déplacées. Leur antisandinisme n'est pas moins militant, et elles l'expriment à mots crus. *« La preuve,* dit Sergio Ramirez avec humour, *que la liberté d'expression existe au Nicaragua... »*

Comment évaluer la grogne du Marché oriental et la ferveur orchestrée des meetings sandinistes ? Comment faire un tri entre toutes ces certitudes violemment contradictoires ? Quel coefficient donner au « pressions », discrètes ou directes, des membres des comités de défense sandinistes (CDS), auprès des habitants des quartiers qu'ils contrôlent pour qu'ils fassent «le bon choix» ? Les opérations plus ou moins spontanées des *turbas* (commandos de choc sandinistes) contre les meetings de la Coordination démocratique jusqu'à la fin septembre, puis contre ceux du Parti libéral indépendant ont-elles irrité, ou au contraire ramené à la raison ceux qui hésitaient ? *Quien sabe ?* qui sait ? C'est la première fois que les Nicaraguayens sont appelés à voter. Ils sont invités, par les dirigeants sandinistes, à *«donner une leçon au monde»*, et à *«ratifier la révolution»*.

Il n'y a pas eu de vrai débat, et la campagne électorale — étrange, sans vraie passion, comme engluée dans cette moiteur tropicale qui enveloppe tout — est bien plus marquée par la guerre que par les idéologies. *«Je vous affirme,* dit le commandant Bayardo Arce, responsable des relations internationales à la direction du Front sandiniste, *que j'ai personnellement donné des instructions rigoureuses pour que les* turbas *n'interviennent en aucun cas.»* Il ajoute : *Les* turbas, *est moi, ce sont les ministres, les militants, c'est le peuple tout entier. Vous ne pouvez pas empêcher que le peuple manifeste son sentiment de temps en temps.»*

Une certitude : la toute-puissance de l'appareil d'Etat sandiniste n'a pas réussi à empêcher les critiques, les accusations, les violences verbales des oppositions et de l'homme de la rue ou de la campagne. Ce pompiste, sur la route d'Esteli, qui criait avec véhémence : *«Nous ne voulons pas du communisme ici, dites-le...»* Et ce religieux, d'abord prudent : *«Je collabore avec les autorités sans aucun problème »* qui s'est mis ensuite à égrener la longue litanie des plaintes et de l'amertume : *« Les médicaments manquent. On fait la queue des heures dans les centres de santé. Les médecins cubains de l'hôpital civil sont arrogants, désinvoltes, mal vus de la population. Au moment de l'invasion de la Grenade par les Américains,* les turbas *du village ont occupé notre temple, nous ont traités, comme des voleurs, ont fait la fête dans l'église. Les comités de défense sandinistes sont tatillons et sectaires. Si on ne participe pas, on est qualifié de réactionnaire. Les CDS, ce sont les nouveaux caciques, qui peuvent dédider de retirer la ration de la semaine aux récalcitrants. Nous sommes pour l'objection de conscience, bien que d'accord avec le principe du service militaire partriotique, mais on ne nous écoute pas. »*

Pourtant, ce n'est pas la terreur. Les Nicaraguayens parlent, critiquent, jugent, s'expliquent. Le journal *la Prensa* n'a pratiquement pas été censuré pendant deux mois. Et le commandant Bayardo Arce commente : *« Ce que dit* la Prensa *est incroyable et injurieux. C'est tout juste s'ils ne nous traitent pas, nous commandants sandinistes, de voleurs et d'assassins. Dans quel pays permettrait-on cela ? »* Pablo Cuadra, directeur de *la Prensa*, accueille cette observation avec la décontraction nonchalante d'un homme accoutumé à la polémique et à la bagarre quotidienne. *« Où est la liberté de vote ?*, dit-il. *La loi électorale n'est pas démocratique. ».* (...) *Le Front sandiniste exerce seul un vrai contrôle sur le pays. La plupart des bureaux de vote seront aux mains des sandinistes. Nous avions présenté un programme de garanties en neuf points. Nous n'avons pas obtenu satisfaction. La semaine dernière, nous avons décidé de ne pas paraître, car les trois quarts de nos pages politiques étaient censurées, après la décision du PLI de ne pas aller aux élections. Pour nous,* [C'est] *une grosse perte financière. Mais notre tirage monte sans cesse. C'est un signe... »*

25 000 volontaires

Enrique Bolanos, président du COSEP, le patronat nicaraguayen, membre de la Coordination démocratique, ne se gêne pas davantage pour recevoir les journalistes étrangers. Pour lui, le bilan économique du régime est *« désastreux »*. *« L'Etat,* précise-t-il, *me dit tout ce que je dois faire, ce que je dois produire, les montants des salaires. Et c'est l'Etat qui exporte et contrôle tous les canaux de distribution. Economie mixte ? Qu'est-ce ce que ça veut dire en l'espèce ? »*

« Le vrai pluralisme, ajoute M. Bolanos, *implique des élections libres, l'égalité des chances, une représentation proportionnelle, la vraie liberté de la presse. Il aurait été imprudent pour nous de participer aux élections et de légitimer la victoire sandiniste. Cela dit, la campagne électorale a effectivement ouvert des espaces de liberté... »* Les « petits » partis qui restent en compétition — et dont certains sont des alliés du Front — se sont curieusement livrés à une surenchère antisandiniste. Jusqu'à son retrait, le Parti libéral indépendant a pris le relais de la Coordination démocratique d'Arturo Cruz : dénonciation virulente du *« totalitarisme sandiniste »*, de la pénurie provoquée par *« l'incompétence officielle »*, du service militaire obligatoire et de la présence, au Nicaragua, de milliers — on parle de vingt-cinq mille — *«internationalistes»* de tous bords (les Nicaraguayens les appellent les *«sandalistes»*, parce qu'il portent des sandales). *« Sandalistes »* et *« brigadistes »* récoltent le café, participent aux meetings, parlent de former des bataillons de *« volontaires »* en cas d'intervention américaine. Il y a beaucoup d'Américains parmi eux, qui vont brandir des pancartes devant l'ambassade des Etats-Unis.

« Nous avions décidé de participer, précise Virgilio Godoy, leader du PLI et ancien ministre du travail, *mais à certaines conditions. Nous n'avons cessé de les réclamer de février à juillet. Silence officiel. Puis, on nous a accordé des demi-libertés. Les CDS ont fait savoir à la population qu'il y aurait des représailles en cas de* «mauvais vote». *A tort ou à raison, les gens sont persuadés que leur choix sera connu. Même sans fraude ni manipulations, le jeu est faussé au départ. »* Même les marxistes-léninistes du MAP, du Parti communiste du Nicaragua et du parti socialiste prosoviétique y sont allés de leur couplet antisandiniste. Ils ont dénoncé le *« populisme »* du Front sandiniste, la *« timidité »* des réformes sociales et économiques, les compromissions *« avec la petite bourgeoisie »*.

Le 4 novembre, il y aura le Front sandiniste — la liste « 4 pour le 4 », et les *« autres »*. Dans leur meetings, les conservateurs démocrates ont dénoncé le rouge et le noir sandinistes : *« Rouge du sang des soldats, noir des veuves »* ; ils ont simplement promis *« la paix »* et *« la fin de la misère »*, s'ils l'emportaient.

Les temps d'antenne, radio et TV, les pancartes, tout ça ne pèse pas lourd face au matraquage sandiniste à la télévision d'Etat. Et l'un des neuf commandants s'est inquiété *« du score peut-être trop faible des petits partis »*. Sandinistes et antisandinistes pensent déjà à l'après-4 novembre. Dirigeants du Front, membres de la junte et chefs des différentes oppositions tiennent curieusement le même langage.

« Après les élections, nous allons relancer le dialogue » : Enrique Bolanos et Pablo Cuadra parlent avec sérénité pour *« l'ouverture »* — comme s'ils avaient reçu des assurances, et que le scrutin du 4 n'était plus qu'une formalité. Des dirigeants de «sensibilité» différente comme Daniel Ortega, Sergio Ramirez ou Bayardo Arce répètent de leur côté que *« la porte ne sera sûrement pas refermée »*...

Pourtant, les mêmes opposants rappellent que les commandants sont marxistes-léninistes, qu'ils ne voient, dans les élections, qu'un *« moyen tactique pour renforcer leur pouvoir »*, et que leur but réel est bien *« la construction d'un Etat socialiste »*. Pour eux, pour les plus durs, disent-ils, *« le scrutin du 4 est une arme de plus. Une manière d'avancer en retournant la pression des Etats-Unis en leur faveur. Rien de plus »*.

MARCEL NIEDERGANG.

Le FSLN et les autres

Les sept formations qui se sont inscrites, le 1er octobre, pour participer aux élections du 4 novembre étaient, dans l'ordre :

Le Parti populaire social chrétien (PPSC), une dissidence de gauche du Parti social chrétien, membre de la Coordination démocratique ;

Le Mouvement d'action populaire marxiste-léniniste (MAP-ML), extrême gauche, de tendance trotskiste ;

Le Parti conservateur démocratique du Nicaragua (PCDN), une dissidence du vieux Parti conservateur. Son chef, M. Cordova Rivas, appartient au gouvernement ;

Le Front sandiniste de libération nationale (FSLN), dit « liste 4 » ;

Le Parti communiste du Nicaragua (PC de N). Fondé en 1967, scission du Parti socialiste (prosoviétique). C'est une formation marxiste-léniniste ;

Le Parti libéral indépendant (PLI). Né d'une scission du Parti libéral nationaliste de Somoza en 1944. C'est un militant du PLI qui a assassiné « Tacho » Somoza, père du dictateur renversé en 1979. Le PLI a activement participé à la lutte contre Somoza ;

Le Parti socialiste nicaraguayen (PSN). Fondé en 1944, interdit par Somoza, c'est le vrai Parti communiste pro-Moscou.

Depuis lors, le PLI a annoncé qu'il ne participerait pas au scrutin du 4 novembre. Et le PCDN a éclaté, une partie de ses membres se prononçant pour le boycottage.

AMÉRIQUES

RENCONTRES AUX ÉTATS-UNIS

S'abstenir de voter pour revendiquer sa différence

De notre correspondant

Washington. — Là-bas, tout là-bas, de l'autre côté de l'immatérielle mais profonde frontière séparant les quartiers noir et blanc de la capitale fédérale, se trouve Howard University, la plus célèbre université noire des Etats-Unis, vieille de plus d'un siècle.

Devant le département de sciences politiques, une étudiante étrangère se jette littéralement au cou du professeur Ronald Walters, droit sous sa casquette et tout réservé dans son costume fatigué. Dans un anglais que l'excitation hache, elle lui explique sa joie. Elle est parvenue, dit-elle, à convertir tel professeur juif à la cause palestinienne et puis, et puis... — et puis elle en est très heureuse parce qu'elle est elle-même palestinienne. Elle court annoncer la bonne nouvelle à d'autres étudiants du tiers-monde, nombreux à Howard University, et Ronald Walters laisse tomber en entrant dans son département : *« A mon avis, elle prend ses désirs pour des réalités ».* Il connaît, explique-t-il de sa voix toujours un peu triste et sceptique, le collègue en question qui ne serait pas du genre à changer d'opinion si facilement.

Ce n'est pas le sien non plus. Alors que la presque totalité de sa communauté est mobilisée dans l'espoir de battre M. Reagan, ou de réduire au moins l'ampleur de sa victoire, il avait, début octobre, publiquement déclaré qu'il s'abstiendrait le 6 novembre. Cela avait d'autant plus choqué dans les milieux politiques noirs qu'il a été, comme conseiller de politique étrangère, l'un des animateurs de la campagne pour l'investiture démocrate du pasteur Jackson qui multiplie, lui, les meetings en faveur de M. Mondale.

Ronald Walters tient bon néanmoins sur ses positions, car il considère qu'il faut « rééduquer » tout à la fois les électeurs noirs et le Parti démocrate. Les premiers devraient comprendre, dit-il, qu'ils représentent *« 25 % du vote démocrate et ne peuvent plus continuer à ne pas demander à quoi servent leurs voix ».* Le second devrait réaliser qu'il y a là un électorat auquel il n'est plus possible de *« seulement dire qu'il n'a pas d'autre choix »* et qui se déterminera en fonction des engagements qu'il aura reçus. Il doit, dit-il, y avoir *« négociation, tout comme cela se passe avec les femmes, les ouvriers, les enseignants ou la communauté juive et, tout comme les autres, nous devons savoir si notre soutien en vaut la peine ».* Au vu des résultats de la dernière convention démocrate, il ne croit pas que ce soit le cas cette année.

Radicalisation

Fils d'ouvrier, Ronald Walters est le second membre de sa famille à avoir fait des études universitaires. Jeune homme de vingt-deux ans au début des années 60, il était à l'époque *« très influencé »* par John Kennedy et était entré au Département d'Etat, parce qu'il rêvait de devenir ambassadeur des Etats-Unis dans un pays africain. La décennie n'était pas terminée qu'était venue pour lui *« l'ère des déceptions »*, lorsque les Noirs se sont aperçus que la conquête de leurs droits civiques, puis l'élection même des premiers maires noirs n'avaient pas tout résolu pour eux. « Radicalisé » par le mouvement des Black Panthers, c'est alors qu'il a rejoint Howard University, *« par choix, car, après avoir professé dans des universités blanches, je voulais enseigner à des étudiants noirs, appartenir à un foyer culturel noir et participer à la formation d'un leadership intellectuel noir ».*

Voilà qui s'appelle revendiquer sa différence, et Ronald Walters explique qu'être Noir américain, c'est avoir *« une dualité de conscience, de Noir et d'Américain. A cause de la couleur, à cause du racisme,* dit-il, *vous devez toujours vous souvenir. Vous aimez être Noir, car ne serait-ce qu'en raison de l'esclavage, la mémoire des racines est le triomphe de votre humanité, et vous êtes en même temps obligé de l'être par la dimension exceptionnelle que les autres donnent à votre personnalité ».*

« C'est très comparable aux juifs », ajoute-t-il, en appréciant parfaitement la saveur de cette comparaison à l'heure où les relations entre les communautés noire et juive ont été sériseusement envenimées par les appels à la reconnaissance de l'OLP lancés par le pasteur Jackson pendant sa campagne. Rompant définitivement avec l'époque où Noirs et juifs étaient des alliés politiques, cet appui donné aux Palestiniens ne relève pour M. Ronald Walters que de la simple logique : *« Leur situation,* dit-il, *rappelle la nôtre et nous pouvons nous identifier à eux car, comme nous, ils n'ont pas de foyer et sont opprimés. »*

Faites remarquer qu'un Noir américain est plus proche d'un Américain blanc que d'un réfugié palestinien ou d'un paysan africain, et la réponse sera que *« les Noirs américains et le tiers-monde sont victimes du même système économique, du même racisme, des mêmes sociétés »* et qu'il y a là une *« réalité incontournable ».*

Une université tiers-mondiste

Admettons — en laissant de côté tous les arguments contraires à cette théorie — et constatons qu'Howard University vit, dans ses affiches, ses réunions-débats, sa radio et ses conversations de couloirs, en communion avec les combats politiques du tiers-monde. On croirait se trouver dans une université des années 60, et le contraste est saisissant avec le reaganisme dominant parmi les étudiants américains blancs d'aujourd'hui.

Howard University n'est certainement pas toute la communauté noire, mais l'immense majorité des Noirs a soutenu, durant les primaires démocrates, le pasteur Jackson, et son ancien conseiller de politique étrangère n'est certainement pas seul à aller répétant que, dans la culture des Noirs américains, la composante africaine est le fondement et l'américaine, la greffe.

L'étonnant est que cette ardente volonté d'affirmer en tout domaine une identité extérieure au creuset américain accompagne non plus la rupture avec le système à l'honneur du temps des Blacks Panthers mais une offensive pour s'y trouver une place en y jouant des ressorts les plus institutionnels. Le paradoxe n'est pourtant qu'apparent. Avec sa candidature, M. Jackson a fait comprendre au Parti démocrate que les Noirs pourraient un jour préférer un vote noir au vote démocrate. En soutenant maintenant M. Mondale, il démontre à la fois que sa communauté représente un bloc de voix appréciable et qu'il en est la clé. En s'abstenant mardi prochain, Ronald Walters avertit, lui, que « la négociation » sera dure en 1988 et le fait à peu de frais, car il ne croit pas une seconde à la possibilité d'une défaite de M. Reagan.

L'intégration passe aujourd'hui par la différenciation et cela est d'autant plus nécessaire aux yeux d'un Ronald Walters, qu'il pense — et il n'est pas seul — que *« la vague conservatrice a touché tout le pays, y compris le Parti démocrate auquel nous ne pouvons plus accorder la même confiance qu'à l'époque libérale de Kennedy et de Johnson ».*

« Cette vague, dit-il, *a fait éclore un sentiment d'hostilité aux Noirs très différent du racisme concret et visible des années 50. A cette époque, des pancartes vous interdisaient l'accès à toute une série de lieux. Aujourd'hui, vous pouvez aller n'importe où, mais le racisme se manifeste dans la manière dont l'Etat traite, où plutôt ne traite pas, nos problèmes. L'idée de M. Reagan, selon laquelle l'Etat n'a pas à nous aider a été largement admise, et l'Etat, ouvert dans les années 60, nous rejette maintenant, alors que tant de gens en ont un besoin vital dans notre communauté. Et dans le même temps,* ajoute-il, *l'industrie privée nous tourne elle aussi le dos ».*

Au programme politique idéal de Ronald Walters figurent : la croissance économique (le chômage touche beaucoup plus les Noirs que les Blancs), la réhabilitation des centres-villes (où vivent les Noirs), la lutte contre l'apartheid sud-africain, le rééquilibrage de la politique proche-orientale des Etats-Unis en faveur des pays arabes, le gel des armements nucléaires et une *« forte »* réduction du poids des dépenses militaires.

Blanche, institutrice, syndicaliste et démocrate, Nancy Sage considère que M. Jackson *« représente un groupe de gens qui ont besoin d'être entendus ».* C'est, avec libéralisme, exprimer implicitement beaucoup de réserve.

BERNARD GUETTA.

AMÉRIQUES

États-Unis

Les trois leçons de l'expérience Reagan

III. — *Le test*

par PAUL FABRA

Lutte contre l'inflation et lutte contre le chômage : ces deux aspects de l'expérience Reagan ont été analysés dans les articles précédents *(le Monde* du 31 octobre et du 1er novembre). Reste la question du déficit budgétaire.

Si l'on se place de son propre point de vue et si l'on juge ce qu'il a accompli jusqu'à présent par rapport à son ambition première, qui était de rompre avec la tradition du New Deal, prolongée et amplifiée après la guerre (la « grande *société* » de Johnson a fait faire un pas gigantesque à l'intervention de l'Etat dans la vie économique et sociale), on peut dire qu'en laissant se perpétuer et s'aggraver les déficits M. Reagan est passé à côté de « sa » révolution.

Celle-ci reste à faire. Sera-t-il en mesure d'en jeter les bases solides ? La condition nécessaire mais non suffisante pour cela est que le scrutin du 6 novembre lui soit doublement favorable : bien sûr, qu'il soit réélu lui-même, et aussi — ce que les spécialistes considèrent comme très improbable, mais la victoire récente et imprévue des conservateurs canadiens éveillent des espoirs chez les républicains — que les républicains reprennent le contrôle de la Chambre des représentants (1) tout en gardant celui du Sénat.

Le président-candidat voulait rénover le capitalisme. Un capitalisme d'endettement est une contradiction dans les termes. A l'échelon des entreprises, il signifie que celles-ci fonctionnent sur la base d'un capital insuffisant par lui-même puisque, par hypothèse, les fonds empruntés sont beaucoup plus qu'un appoint, une part essentielle, voire prépondérante, des ressources nécessaires. Si, aux emprunts privés, s'ajoutent ceux, massifs, du Trésor, comme c'est le cas plus que jamais aux Etats-Unis, les taux d'intérêt cessent finalement d'être gouvernés par des facteurs purement économiques. Autrement dit, ils cessent d'être déterminés par le taux moyen de rentabilité des investissements pour l'être par des facteurs purement financiers, à savoir les besoins d'argent frais destiné à combler les déficits.

De cet état de choses, il résulte un danger permanent de voir les taux d'intérêt — au cas où les déficits, privés et publics, absorbent une part croissante de l'épargne — dépasser la rentabilité moyenne des entreprises. Il est probable que les Etats-Unis seraient déjà aujourd'hui dans ce cas si l'afflux continuel mais précaire des capitaux étrangers ne pesait constamment sur les taux d'intérêt, les empêchant d'atteindre un niveau insupportable.

Pour le reste du monde, la politique des Etats-Unis comporte aussi une menace. En attirant chez eux une part de l'épargne étrangère, ils contribuent à maintenir en veilleuse l'inflation dans leur propre pays — l'exutoire de la demande supplémentaire nourrie par l'afflux des fonds étrangers est constitué par l'excès de plus en plus considérable des importations sur les exportations — tout en provoquant à l'extérieur une situation potentiellement déflationniste par suite de l'exode des fonds.

L'enjeu véritable du dollar

De ce point de vue, la situation ainsi créée est à l'inverse de celle qui résultait du fonctionnement de ce qu'on appelait naguère l'étalon de change or (Gold Exchange Standard), quand les banques centrales d'Europe occidentale et du Japon ouvraient un crédit permanent aux Etats-Unis en soutenant le dollar sur le marché des changes.

Contre les dollars, dont elles faisaient ainsi l'acquisition, la Bundesbank, la Banque de France, la Banque d'Angleterre, la Banque du Japon, etc., émettaient des marks, des francs, des livres sterling, des yens, ce qui entretenait dans leurs pays respectifs l'inflation sans pour autant diminuer en quoi que ce soit (comme il eût été normal pour un débiteur acquittant ses dettes) le pouvoir d'achat de la « maison d'Amérique ».

Cela tenait du fait que les dollars achetés par les instituts d'émission étrangers étaient immédiatement placés à New-York. Il suffirait que demain le dollar baisse fortement pour que ce dispositif dangereux soit de nouveau mis en vigueur.

Ces quelques considérations permettent de prendre la mesure de l'enjeu. Aujourd'hui, le dollar fort accentue, dans le reste du monde, les pressions déflationnistes ; demain, un dollar qui chuterait — éventualité que redoutent au plus haut point les Américains — ferait de nouveau sortir de sa boîte le démon de l'inflation.

La politique d'un Reagan réélu contribuerait-elle à diminuer ces dangers ? La réponse passe par la volonté et la capacité du futur président à réduire l'énorme déficit budgétaire.

L'un des proches collaborateurs de M. Reagan, M. John Svahn, Californien, juriste de profession, la quarantaine — aucune arrogance intellectuelle chez cet homme de réflexion, — nous explique que, si le président est investi d'un deuxième mandat, il reviendra à la charge pour faire voter les deux amendements qu'il a présentés jusqu'à maintenant en vain à l'approbation du Congrès. L'un porte sur l'obligation pour l'État fédéral de présenter un budget en équilibre ; l'autre vise à lui donner une sorte de veto sélectif *(Line item veto)*. Ce dernier permettrait au président d'éluder le piège dont usent actuellement les parlementaires pour lui forcer la main. A un projet de loi qui entre dans ses vues (par exemple des pouvoirs d'investigation accrus contre les prévenus d'un crime), le Congrès ajoute un train de dépenses. Comme le président n'a le choix qu'entre apposer sa signature ou rejeter le texte en bloc, les parlementaires disposent, par ce biais, d'un moyen de pression sur lui.

Cependant, l'efficacité de ces amendements, à supposer qu'ils soient adoptés, laisse sceptiques beaucoup d'observateurs. Notre interlocuteur semble l'admettre implicitement. « *Le débat réel*, dit-il, *porte sur les méthodes à employer pour équilibrer le budget. L'État fédéral subit actuellement un manque à gagner de quelque 100 milliards de dollars du fait de l'évasion fiscale sous toutes ses formes, due notamment au développement de l'« économie souterraine », etc.* » Ces propos rappellent ceux qu'on a souvent entendus en France, de la part des hommes politiques de gauche comme de droite, sur les milliards de rentrées supplémentaires à attendre d'une lutte plus vigoureuse contre la fraude.

Une réforme fiscale ?

Le président et, de façon plus nette que lui, le Parti républicain se sont engagés à ne pas augmenter les impôts existants. Il paraît probable que M. Reagan, pour se procurer les recettes supplémentaires dont il aurait besoin tout en tenant sa promesse, proposera une réforme fiscale. Celle-ci consisterait à simplifier l'impôt sur le revenu qui n'aurait plus, à la limite, qu'un seul taux (30 %), mais dont l'assiette serait d'autant plus large que le contribuable serait plus riche. M. Jack Kemp, qui représente une circonscription de l'État de New-York à la Chambre, a déjà été l'un des architectes du premier programme reaganien d'allégement fiscal. Avec un autre parlementaire républicain, le sénateur Robert Kasten, il a déposé une proposition de loi dans ce sens. L'idée qu'elle met en forme est dans l'air, puisque deux parlementaires démocrates, MM. Bradley et Gephardt, ont fait des propositions très voisines (qui retiennent cependant trois taux).

De quoi s'agit-il plus exactement ? Avec la fougue et le grand talent de persuasion qu'il possède, M. Jack Kemp — quarante-neuf ans, une carrure d'athlète, une éloquence de tribun aux accents populistes et une grande ambition qui le porte à envisager une candidature présidentielle en 1988 — a voulu combiner les avantages et éviter les inconvénients des deux autres systèmes d'impôts, qui ont leurs partisans dans les milieux les plus conservateurs : soit une taxe sur la consommation destinée à se substituer progressivement à tout impôt sur le revenu, d'où une exemption de l'épargne, soit un impôt proportionnel à taux bas *(flat tax)* sur le revenu compensé par la suppression de toutes les exonérations et exemptions actuellement prévues dans le code des impôts américain avec un grand luxe de détails (permettant beaucoup de passe-droits).

Il n'est pas besoin d'être un grand expert fiscal pour s'apercevoir au premier coup d'œil que ces projets schématiques seraient à la fois antiéconomiques (« *par exemple*, dit M. Kemp, *dans le système de l'impôt proportionnel sans déduction, la pension alimentaire versée par un homme divorcé à son ex-épouse serait taxée deux fois, une première fois sur le revenu de celui qui la verse, et une seconde sur le revenu de celle qui la reçoit* »), et très injustes (« *car on provoquerait un formidable transfert du fardeau fiscal des épaules du riche sur celles, plus faibles, du pauvre* »).

Pour éviter ce double inconvénient, tout en satisfaisant à la doctrine chère au président Reagan, selon laquelle une trop forte imposition des tranches de revenus les plus élevées décourage l'effort et l'épargne, MM. Kemp et Kasten (de même que les démocrates Bradley et Gephardt) proposent une *modified flat tax*, qui continuerait d'admettre certaines déductions, dont le jeu, modulé selon l'importance du revenu, permettrait de maintenir une certaine progressivité. Simultanément, le plafonnement des cotisations de sécurité sociale serait supprimé, car ces dernières seraient fusionnées avec l'impôt sur le revenu.

Les Etats-Unis vont-ils être les pionniers d'une réforme fiscale d'envergure ? Cela est possible. Resterait encore, pour réduire substantiellement le déficit, la nécessité de procéder à de nouvelles économies budgétaires sur lesquelles on n'a aujourd'hui aucune précision. Le président Reagan s'est cependant engagé à ne pas toucher à la sécurité sociale (c'est-à-dire, dans le vocabulaire américain, aux retraites des personnes âgées).

En cas de victoire de M. Reagan et du Parti républicain au Congrès, MM. Jack Kemp, Lewis Lehrman et quelques autres chercheront à la première occasion favorable à pousser leur projet de rétablissement d'un système monétaire international de changes fixes, avec rétablissement d'une référence à l'or. De grandes perspectives sont ouvertes au moins sur le papier. A tort ou à raison, l'impression générale prévaut qu'on en restera là.

Si l'on voulait à toute force résumer l'expérience Reagan telle qu'elle s'est déroulée jusqu'à présent, on dirait que s'en dégagent deux grandes leçons de caractère positif et une troisième franchement négative. La première est la détermination avec laquelle le président a d'abord voulu réduire l'inflation, mais il reste, pour en venir à bout pour de bon, à vaincre le déficit. La seconde, au moins aussi importante, résulte du fait que des millions d'hommes et de femmes ont pu être remis au travail. L'administration Reagan a prouvé le mouvement en marchant et cela a permis de dissiper certaines illusions, à commencer par celle consistant à laisser croire qu'on ne se rapprocherait à nouveau du plein emploi qu'en faisant, à la limite, de chaque chômeur un informaticien. Les Etats-Unis sont la terre d'élection des technologies de pointe mais celles-ci sont considérées de plus en plus pour ce qu'elles sont : les servantes des activités traditionnelles sans lesquelles elles n'ont plus de points d'application.

Mais, d'un autre côté, la complaisance dont a fait preuve M. Reagan à l'égard du déficit a interdit toute victoire définitive contre l'inflation, et sa sœur jumelle la déflation, en accroissant la vulnérabilité du système capitaliste tout entier dont le président-candidat s'est pourtant fait le champion.

FIN

(1) Avec le concours d'un certain nombre de « représentants » démocrates conservateurs.

LU

« FORTERESSE AMERICA », de Jacqueline Grapin

L'apothéose du militaro-industriel

Sacré bouquin ! On ne saurait trop recommander sa lecture à quiconque se mêle de politique, d'économie ou de défense, ou simplement s'y intéresse. Il y a bien longtemps qu'on n'avait pas rencontré un pareil alliage d'intelligence, de connaissance et de clarté pour traiter ce sujet qui, à tant d'égards, commande notre avenir : l'Amérique, non pas telle qu'on se l'imagine, ou qu'on la rêve, mais telle qu'elle est.

L'auteur est bien connu des lecteurs du *Monde*, puisqu'il s'agit de Jacqueline Grapin : après avoir notamment suivi, au service économique, la vie des affaires, elle a été rédacteur en chef du supplément Europa que nous avons publié pendant plusieurs années avec *The Times, Die Welt* et *La Stampa*. Elle préside aujourd'hui la filiale américaine du groupe d'éditions Interavia et jouit, de ce fait, de contacts et d'une documentation incomparables.

A la différence de tant d'autres observateurs ou essayistes qui se cantonnent dans tel ou tel aspect — militaire, économique, culturel, idéologique — de la réalité américaine, elle a choisi de n'en négliger aucun. Son livre constitue donc une mine de renseignements sans égale, suffisamment bien classés pour que l'absence d'index thématique ne se fasse pas trop sentir. Le lecteur, par moments, s'essouffle un peu sous l'avalanche de faits qui lui est assénée. Mais rien n'est inutile, et la réflexion personnelle vient constamment, à point nommé, relayer l'analyse.

A quoi s'ajoute que notre amie ne s'embarrasse pas de circonlocutions. *« La réalité de la puissance,* constate-t-elle presque d'entrée de jeu, *reste désespérément militaro-industrielle. »* C'est spécialement vrai en un temps où les Etats-Unis, après avoir mesuré à l'aune du réel quelques illusions moralisatrices, sont engagés, sous la houlette de Ronald Reagan, dans une entreprise de *« restauration »* placée sous le signe de l'égoïsme national le plus déclaré, tout en se disant convaincus que leur rétablissement économique et stratégique bénéficiera, en fin de compte, aux autres : charité bien ordonnée...

Jacqueline Grapin décrit d'abord la reprise économique dont nous sommes les témoins jaloux, en montrant par quel traitement impitoyable elle a été rendue possible. Saviez-vous, par exemple, que ce traitement a entraîné une aggravation de la mortalité infantile en milieu populaire ? En venant au domaine monétaire, elle relève que la plus riche nation du monde, qui normalement devrait de ce fait financer les autres, se fait au contraire financer par eux. Quitte tout de même à venir en aide, pour éviter une faillite générale, aux pays les plus endettés d'Amérique latine, ruinés avant tout par la hausse de ses taux d'intérêt.

Que le réarmement ait joué dans la reprise un rôle essentiel, il n'est pas permis d'en douter. Il a créé plus d'emplois, relève l'auteur, que les programmes officiels de lutte contre le chômage, et l'on se demande quel autre impératif aurait permis au président d'obtenir des crédits qui s'élèvent, pour cinq ans, à 1 600 milliards de dollars. Reste que les gaspillages sont énormes et que *Newsweek* a chiffré à 56 milliards les économies de matériel qui ne nuiraient en rien à la sécurité nationale.

Produits du « système militaro-industriel » jadis dénoncé par Eisenhower, les dirigeants américains actuels étaient bien placés pour percevoir l'URSS comme un autre système militaro-industriel. Ils cherchent à l'atteindre au cœur en lui imposant un effort d'armement au-delà de ses moyens. L'avenir dira dans quelle mesure ils ont une chance d'arriver à leurs fins. Dès à présent, cette approche implique une direction très ferme par l'Amérique de son réseau d'alliances, et donc le risque de multiplier les frictions avec une Europe dont les intérêts et les perceptions ne coïncident pas nécessairement avec les siens. D'autant plus que le programme de « guerre des étoiles » — qui permettra peut-être au Japon, note Jacqueline Grapin, de *« sauter par-dessus le nucléaire »* en passant directement aux armes à laser stationnées sur orbite — a toutes chances de rendre périmés les arsenaux constitués à grands frais par la Grande-Bretagne et par la France.

On a deviné que l'auteur, en dépeignant les ressorts de sa *Forteresse America*, s'interroge aussi sur les problèmes que son évolution probable pose à l'Europe. Pour elle la réponse est simple : *« L'Europe sera militaro-industrielle, ou elle ne sera pas. Car telles sont les puissances de notre temps. »* Et il faut se presser : *« Vingt-cinq ans après la signature du traité de Rome, il faut se rendre à l'évidence : le Marché commun n'existe pas... Le Vieux Monde, tout occupé à ne pas savoir ce qu'il veut chez lui, en oublie que le futur est maintenant ailleurs. »*

Pour savoir comment se présente ce futur, et ce qu'il nous réserve à nous, lisez *Forteresse America*. Le défi, avec ce qu'il a de séduisant et d'effrayant à la fois, a rarement été décrit avec plus de force, d'honnêteté intellectuelle, de précision. Ou nous le relèverons, ou nos enfants ne seront plus que les gardiens désabusés d'un musée de la nostalgie.

ANDRÉ FONTAINE.

★ *Forteresse America*, Grasset, 310 p., 85 F.

EUROPE

Italie

LES RÉVÉLATIONS D'ALI AGÇA AU JUGE MARTELLA

L'attentat contre le pape a été organisé à Sofia

De notre correspondant

Rome. — Après deux ans et demi d'enquête sur la tentative d'assassinat de Jean-Paul II, la version des faits retenue par la justice italienne, et qui vient de donner lieu à l'inculpation de trois Bulgares et de quatre Turcs, a été rendue publique mercredi 31 octobre.

L'épais document (1 243 pages), rédigé par le juge d'instruction Martella, comporte une minutieuse reconstitution des événements (organisation, attentat et enquête) qui accrédite la thèse de la « piste bulgare », mais qui laisse dans l'ombre les origines du complot.

On y découvre, pour la première fois, les déclarations faites par Ali Agça au juge, à partir de mai 1982, moment où il commença à passer aux aveux. La préparation de l'attentat remonte à juillet-août 1980. Selon Agça, le projet a été mis au point à Sofia au cours d'une rencontre qu'il a eue avec Oral Celik, celui qu'il appelle son « *bras droit* », la « *personne qui lui est la plus chère* » et avec un agent des services secrets bulgares, fonctionnaire de l'ambassade bulgare en Italie, Todor Ayvasov. Il a été confirmé par leur passeport que ces deux personnages se trouvaient bien à Sofia à l'époque indiquée par Agça. Oral Celik fournit à son complice l'adresse d'un armurier à Vienne, chez qui Agça achètera les armes. « *Au cours d'un premier entretien avec Celik, vers le 15 juillet 1980, celui-ci m'informa que nous rencontrerions bientôt un agent des services secrets bulgares pour étudier la possibilité d'un attentat contre le pape.* » Cette rencontre eut effectivement lieu quelques jours plus tard. C'est au cours de cet entretien que fut discuté le montant de la somme que devait recevoir Agça (3 millions de marks).

Il obtint aussi l'assurance que, en cas d'arrestation, « *on réussirait d'une manière ou d'une autre à [le] faire évader, par exemple en corrompant les gardiens ou en échange d'une personne qu'on enlèverait* ».

Des détails

« *Dans un premier temps, si je n'ai pas mêlé Celik et les Bulgares à l'affaire, c'est que j'attendais d'eux qu'ils me fassent évader.* » « *Comme cette aide n'est jamais venue, je me suis décidé à dire la vérité* », affirme Agça. Selon le juge Martella, c'est au cours d'un interrogatoire, le 8 novembre 1982, qu'Agça identifie parmi cinquante-six photographies qui lui étaient présentées les trois Bulgares maintenant inculpés. Il donne ensuite des précisions sur chacun d'eux, déclarant par exemple qu'Antonov, fonctionnaire des lignes aériennes bulgares et l'un des principaux accusés, avait l'habitude de collectionner des bouteilles d'alcool miniature, qu'il avait la passion des fleurs et de la musique pop, et autres détails de ce genre.

Agça arrive à Rome, le 10 mai 1981, par un train en provenance de Milan. Il retrouve Celik et Ayvasov, et c'est avec l'aide de ce dernier, qui parle assez bien italien, qu'il loue une chambre à l'hôtel Ymca (auberge de jeunesse chrétienne) de Rome. Le lendemain, il se rend place Saint-Pierre en compagnie d'Antonov pour repérer les lieux. Au cours d'un dîner, précise Agça, « *a été discuté le rôle d'Antonov, qui devait nous conduire, Celik et moi, place Saint-Pierre et nous ramener après l'attentat* ».

Les Bulgares veulent agir au plus vite. Selon Agça, « *les services secrets français et romains, et les autorités politiques de certains pays avaient en effet déjà eu des informations selon lesquelles un attentat se tramait contre le pape* », cette information leur ayant été vraisemblablement fournie par un agent double bulgare (voir encadré). « *Les autorités de Sofia qui étaient au courant avaient précisément pour cela demandé que l'attentat soit accompli au plus tôt afin que les autorités vaticanes, averties par les services secrets français, n'aient pas le temps de prendre de nouvelles mesures de protection.* » La fuite, selon Agca, devait être organisée par les Bulgares à bord d'un camion se trouvant dans la cour de leur ambassade pour soi-disant y charger des meubles.

En ce qui concerne l'attentat lui-même, Agca raconte que, en compagnie de Celik, il s'était placé sur la partie droite de la place Saint-Pierre (par rapport à la basilique). Ils se trouvaient à une quarantaine de mètres l'un de l'autre et devaient ouvrir le feu lorsque la voiture découverte du pape se trouverait à mi-distance entre eux. Agca faisait semblant de prendre des photographies, puis au second passage du pape, jetant l'appareil, il sortit précipitamment de sa ceinture un pistolet et tira deux coups de feu. « *Je n'ai pu continuer, car j'en ai été empêché par mes voisins.* » Celik, de son côté, surpris de ne pas avoir entendu cinq coups de feu, comme cela était prévu, tira vraisemblablement le troisième coup. Mais il ne put faire exploser la bombe « *qui aurait dû causer une panique dans la foule* », permettant aux deux complices de fuir.

PHILIPPE PONS.

Les services secrets français avaient eu vent du projet

L'affirmation d'Ali Agça selon laquelle les services secrets français avaient eu vent du projet d'attentat contre le pape Jean-Paul II « *est crédible* », a affirmé le juge d'instruction Martella dans ses conclusions.

Le juge précise que cela recoupe les déclarations que lui avait faites aux Etats-Unis le journaliste Arnaud de Borchgrave. Ce dernier lui avait déclaré avoir appris d'Alexandre de Marenches, ancien chef du SDECE (contre-espionnage français), qu'environ trois mois avant l'attentat deux fonctionnaires du SDECE s'étaient rendus à Rome pour mettre en garde les autorités vaticanes sur les probabilités d'un attentat contre le pape organisé par les pays de l'Est.

« *Malheureusement, personne ne nous a pris au sérieux* », aurait déclaré M. de Marenches à Arnaud de Borchgrave. Par la suite, l'ancien directeur du contre-espionnage avait été autorisé par le président Mitterrand à se retrancher derrière le secret d'Etat pour refuser de répondre à une commission rogatoire, souligne le juge Martella dans ses conclusions. — (AFP.)

Pologne

Le pays rend hommage au Père Popieluszko

D'anciens dirigeants de Solidarité appellent à une grève à Gdansk

Varsovie (AFP, AP). — D'anciens responsables de Solidarité pour la région de Gdansk ont appelé à des arrêts de travail d'une heure pour protester contre l'assassinat du Père Popieluszko, dont les funérailles auront lieu samedi 3 novembre.

Les signataires de cet appel, parmi lesquels figurent l'ancien vice-président national de Solidarité, M. Andrzej Gwiazda et Mme Anna Walentynowicj, l'une des premières compagnes de lutte de M. Lech Walesa, ont demandé aux habitants de la région d'arrêter le travail entre 12 heures et 13 heures samedi, ou le vendredi suivant dans les entreprises qui bénéficient du « samedi libre ».

Allumer des bougies

Ils proposent « *des formes d'actions pacifiques ne troublant pas l'ordre public* » et invitent par exemple les habitants de Gdansk à éteindre l'électricité pour allumer des bougies tous les soirs entre 21 heures et 21 h 15, à porter des brassards de deuil et à participer à toutes les cérémonies religieuses dédiées au prêtre assassiné.

Contacté par téléphone par l'agence AP, M. Lech Walesa a déclaré qu'il n'avait pas été consulté sur le mot d'ordre de grève et que le climat actuel en Pologne n'était selon lui « *pas favorable pour de telles actions* ».

A Varsovie, les anciens dirigeants de Solidarité, y compris des militants de la clandestinité comme M. Zbigniew Bujak, appellent dans un communiqué à porter le deuil jusqu'aux obsèques du Père Popieluszko. C'est la première fois qu'un texte est signé en même temps par les anciens responsables régionaux du syndicat dissous et par les clandestins.

A l'occasion de la Toussaint, jeudi, les millions de catholiques polonais qui ont rendu hommage à leurs morts ont eu une pensée particulière pour le prêtre. Des milliers d'entre eux sont passés par Saint-Stanislas, sa paroisse, devenue un véritable sanctuaire croulant sous les fleurs et entouré d'innombrables lumignons déposés à même le sol. Le cardinal primat de Pologne, Mgr Glemp, répondant au vœu des fidèles de la paroisse a autorisé jeudi l'inhumation du Père Popieluszko dans l'église de Saint-Stanislas, où il célébra lui-même la messe de requiem.

TASS ANNONCE L'ASSASSINAT

L'agence officielle soviétique Tass a, pour la première fois, fait état jeudi 1er novembre de l'assassinat du Père Popieluszko en citant une déclaration de l'agence polonaise PAP qualifiant cet acte de « *provocation politique* ». On voit clairement « *qui en tire profit et quels buts sont poursuivis* », ajoute Tass. « *Il s'agit de compromettre le calme en Pologne, de saper le début du processus de la normalisation des relations entre la Pologne et l'Occident, de brouiller à n'importe quel prix le gouvernement et l'Eglise et de provoquer un conflit* ». L'agence ne précise pas que les meurtriers sont des policiers. — (AFP.)

EUROPE

Yougoslavie

Le procès de six intellectuels contestataires doit s'ouvrir le 5 novembre

De notre correspondant

Belgrade. — Le procès de six contestataires yougoslaves, inculpés pour activités « contre-révolutionnaires », doit s'ouvrir le 5 novembre devant le tribunal de Belgrade. Il s'agit de MM. Mijanovic Vladimir, Imsirovic Pavlusko et Milic Miodrag, anciens étudiants en philosophie et sociologie, Olujic Dragomir, politologue ; Jovanovic Gordan, étudiant en histoire de l'art, et Nikolic Milan, sociologue. Quatre des inculpés se trouvaient parmi les vingt-huit personnes interpellées, en avril dernier, au cours d'une conférence à laquelle participait l'ancien dirigeant communiste, Milivan Dzilas. Un autre participant à cette réunion, Radomir Radovic, interrogé à plusieurs reprises par la police, a été retrouvé mort peu après. L'enquête officielle a conclu à un suicide.

L'acte d'accusation, qui compte plus de dix mille mots, reproche aux inculpés une tentative de créer une organisation destinée à *« saper »* le système social et économique de la Yougoslavie, *« destituer les organes du pouvoir et ses représentants d'Etat les plus hauts placés »* et *« briser »* l'unité et la fraternité de ses peuples et nationalités. Les inculpés, affirme l'accusation, ont tenu de nombreuses réunions dans leurs appartements et dans les appartements d'autres personnes, au cours desquelles, après avoir entendu un rapporteur sur un sujet déterminé, ils avaient critiqué le *« stabilisme »* du PC, la politique *« bureaucratique »* et le *« sectarisme »* idéologique et culturel de ses dirigeants, les acquis de la guerre de libération et de la révolution socialiste, et la personne et l'œuvre de Tito, traité de *« despote »*.

Il ressort de l'acte d'accusation que ces réunions se tenaient depuis des années et que les organes de sécurité étaient au courant, mais que leurs organisateurs avaient refusé de tenir compte des avertissements qui leur avaient été adressés, car ils étaient décidés à former un *« noyau contre-révolutionnaire »* hostile à l'ordre constitutionnel existant.

A l'issue de certaines de ces réunions, les participants avaient signé des pétitions protestant contre les procès d'opinion intentés en Yougoslavie. Arrêtés en mai, certains des inculpés ont fait une longue grève de la faim (quarante-deux jours) et obtenu ainsi leur mise en liberté en juillet. De ce fait, ils se présenteront le 5 novembre devant le tribunal en prévenus libres, cas, à notre connaissance, sans précédent dans les annales judiciaires yougoslaves, dans ce type de procès.

De nombreuses protestations

De bonne source, on apprend que de nombreuses personnalités et organisations étrangères ont protesté auprès de la direction yougoslave contre ce procès qui *« porte atteinte à la liberté de pensée et d'opinion qui est le fondement de la liberté »*. Parmi celles-ci figurent la Fédération de l'éducation nationale de France (FEN) et quarante-trois membre du Congrès des Etats-Unis.

Tous les inculpés, passibles d'une peine de cinq à quinze ans de détention, plaident non coupables. M. Mijanovic Vladimir, Imsirovic Pavlusko et Milic Miodrag ont même refusé de répondre aux questions des juges d'instruction ; les autres ont fait valoir que leurs réunions n'avaient rien d'*« illégal »*, contrairement à ce qu'affirme le procureur. C'était, disent-ils, des réunions d'amis, les débats avaient un caractère purement théorique, les participants n'élaboraient pas de programme d'action et étaient libres d'accepter ou de rejeter les points de vue du rapporteur.

Le procès de Belgrade, qui pourrait durer trois semaines, remet à l'ordre du jour, dans les cercles intellectuels et certains milieux politiques, une éventuelle révision des dispositions du code pénal relatives aux délits politiques et d'opinion. Le thème soulève depuis très longtemps un vif débat et le professeur Vladimir Dedijer, connu comme le principal biographe de Tito, a affirmé récemment que l'ancien chef de l'Etat avait l'intention de procéder à la libéralisation de la loi mais que la mort l'en avait empêché. On se rappelle d'autre part que, lors du procès du professeur Seselj à Sarajevo en juillet dernier (*le Monde* du 11 juillet), M. Mitia Ribicic, ancien premier ministre fédéral, avait déclaré à un hebdomadaire de Belgrade que sociologues, écrivains, philosophes, poètes, cinéastes ne devaient pas être *« traînés »* devant les tribunaux et que les procès politiques faisaient *« un grand tort »* à la Yougoslavie à l'étranger. *« Aux opinions non acceptables de ces gens*, avait-il dit, *le parti doit répondre par une critique idéologique et non par des anathèmes et des interdictions. »* Cela n'a pas empêché M. Seselj d'être condamné à huit ans de prison.

La prise de position publique de M. Ribicic sur un sujet aussi délicat avait fait sensation, mais également suscité la réaction de plusieurs autres dirigeants, notamment de M. Djuranovic, président en exercice de la direction collégiale de l'Etat, d'où il ressortait que la loi devrait continuer à être appliquée telle qu'elle est. Néanmoins, les partisans d'une révision de code pénal viennent d'obtenir un appui de poids. En effet, à l'assemblée annuelle des anciens combattants yougoslaves de l'armée républicaine espagnole, tenue le 23 octobre à Sarajevo, le général Gojko Nikolis, éminent médecin, ancien chef des services sanitaires de l'armée et titulaire des plus hautes distinctions yougoslaves, dont celles de l'ordre du Héros national, a protesté fermement contre la condamnation des intellectuels, ajoutant que l'opposition était présentée sous un aspect *« trop négatif »*, alors qu'elle est un *« important facteur de détermination de la société »*.

Dans une lettre adressée à cette occasion au comité central de la Ligue des communistes, les anciens combattants d'Espagne, qui jouissent ici d'un prestige tout à fait exceptionnel et ont tous occupé les plus hautes fonctions dans l'appareil de l'Etat, du parti et de l'armée, expriment leur appréhension devant ce qui se passe en Yougoslavie. Ils exigent la convocation de la Ligue en congrès extraordinaire pour *« rétablir la morale révolutionnaire et mettre un terme aux atteintes portées aux libertés garanties par la Constitution et à l'affaiblissement de l'unité et de la fraternité des peuples de la Yougoslavie, qui se reflètent sur ses capacités de défense ?*

PAUL YANKOVITCH.

Après dix-sept ans d'exil à l'Ouest

LA FILLE DE STALINE SERAIT RENTRÉE EN URSS

Londres *(AFP)*. — Après dix-sept ans d'exil, la fille de Joseph Staline, Mme Svetlana Peters, cinquante-sept ans, serait retournée en URSS, a déclaré, jeudi 1er novembre, le directeur d'une école privée en Grande-Bretagne où la fille de Mme Peters était pensionnaire.

Selon M. John Woods, directeur de la Friends School à Saffron Walden, dans l'Essex (au sud-est de Grande-Bretagne), Mme Svetlana Peters, Staline de son nom de jeune fille, l'a informé il y a neuf jours, dans une communication téléphonique, de son intention de rentrer à Moscou, et que sa fille Olga, treize ans, qui ne parle pas russe, *« serait donc retirée de l'école après le congé de demi-semestre »*.

M. Woods a confirmé qu'Olga Peters n'avait pas repris ses cours et que Mme Peters lui avait à nouveau confirmé par lettre son intention de rentrer en Union soviétique. *« Cela n'a rien de surprenant, mais je ne savais pas quand cela allait se produire »*, a-t-il ajouté. Au ministère britannique de l'intérieur chargé de l'immigration, on n'a aucune indication du départ de Mme Peters. L'ambassade soviétique a, de son côté, déclaré à l'Associated Press *« n'avoir aucune information »*.

Dans un entretien qu'elle avait accordé en mars dernier au quotidien britannique *Observer*, Mme Peters déclarait à propos de ses deux enfants laissés en Union soviétique : *« Quelquefois, il faut un effort presque surhumain pour ne pas tout laisser tomber et courir acheter un billet d'avion pour aller les voir. »* Mme Peters est grand-mère de deux petits enfants qu'elle n'a jamais vus.

[Fille de la deuxième femme de Staline, Nadia Alliloueva — morte en 1932 après une violente altercation avec le dictateur, — Svetlana Staline avait « choisi la liberté » en 1967, au cours d'un séjour à New-Delhi où elle était venue visiter la famille de son mari indien, décédé un an plus tôt. Après un bref séjour en Suisse, elle s'était fixée aux Etats-Unis où elle publiait, sous le titre, *Vingt Lettres à un ami*, des Mémoires qui eurent un énorme succès et un autre livre *En une seule année*, paru en 1970. Remariée à un architecte américain, M. Peters dont elle a divorcé en 1973, elle s'était installée en 1982 en Grande-Bretagne.

La nouvelle de sa défection avait eu un grand retentissement à l'étranger et en URSS même, puisque c'est à cet épisode que l'on avait attribué, en 1967, le limogeage du président du KGB de l'époque, M. Semitchastny, et son remplacement par Iouri Andropov. Svetlana Staline avait été déchue de la nationalité soviétique en 1970 pour avoir, selon l'agence Tass, *« discrédité le statut d'une citoyenne soviétique »*.]

AFRIQUE

Algérie

Alger a célébré avec un éclat exceptionnel le 30e anniversaire de l'insurrection

M. Cheysson a rencontré le chef de la diplomatie libyenne

De notre correspondant

Alger. — Plus de deux mille invités algériens ou étrangers ont assisté, dans la soirée du jeudi 1er novembre, à la réception offerte par le président Chadli qui marquait la fin de la cérémonie pour le trentième anniversaire de l'insurrection. Dans le nouveau Palais de la culture, construit par les Canadiens à l'extrémité du parc de la Victoire récemment aménagé sur les hauteurs de la ville, M. Yasser Arafat, en tenue de baroudeur, côtoyait des attachés militaires en grand uniforme ; des hommes d'affaires américains jouaient des coudes pour accéder au buffet, de même que le représentant français du PSU et Me Vergès, quifut l'avocat de nationalistes algériens.

Dans cette assemblée hautement composite, dont la réunion visait à sceller l'amitié des peuples et la réconciliation entre Algériens, il y avait au moins deux absents de marque : les ministres marocains des affaires étrangères et de la justice. Les deux hommes étaient arrivés la veille pour *« présenter leurs félicitations au peuple algérien »*, que le Maroc avait aidé à conquérir son indépendance. Mais, très vite, il était apparu qu'ils refusaient de siéger aux côtés de la délégation du Front Polisario dans la tribune officielle, pour le défilé. Le ministre algérien de l'intérieur se rendit à leur hôtel pour négocier une solution amiable, sans les convaincre. En conséquence, ils reprenaient l'avion pour le Maroc dans la nuit de mercredi à jeudi.

C'est sous un soleil éclatant que la grande parade civile et militaire s'est ouverte vers 10 heures, sur la route Moutonnière, au bord de la mer. Sans doute à cause de la difficulté d'accès au lieu, l'assistance populaire à ce défilé, par ailleurs télévisé en direct, fut assez réduite. Mais, d'un bout à l'autre, la parade se déroula dans une ambiance bon enfant. La marche fut ouverte par un groupe de combattants portant des portraits de héros nationaux tombés au champ d'honneur. Puis des assemblages de panneaux et de figurants installés sur des porte-chars et reconstituant les grandes étapes de l'histoire nationale ainsi que les réalisations économiques du pays défilèrent, encadrés par des travailleurs criant des slogans. Sur ces chars, les évocations de la période coloniale et de la guerre d'indépendance étaient empreintes de retenue, et il n'y avait rien, dans ce spectacle, qui fût inacceptable pour le représentant du gouvernement français.

C'est essentiellement du matériel soviétique, le plus souvent ancien, que M. Claude Cheysson a vu passer lors du défilé militaire, en songeant peut-être aux contrats toujours espérés par les Français en matière de défense. La petite marine algérienne, dont les effectifs se renforcent, évoluait à proximité du littoral, tandis que les Mig couvraient le bruit des chars et des unités d'artillerie tractées, fusées SAM en tête. Ce furent cependant des Fouga-Magister français qui fermèrent le défilé, en laissant derrière eux un sillage de fumigènes aux couleurs blanche, rouge et verte de l'Algérie.

Un style nouveau

L'après-midi fut marquée par de nombreuses rencontres diplomatiques. M. Guerra, vice-premier ministre espagnol, dont le pays a un contentieux avec l'Algérie au sujet des fournitures de gaz, était reçu pendant trois quarts d'heure par le président Chadli. Alors que d'autres délégués déposaient des gerbes au monument édifié à la gloire des combattants algériens de la guerre d'indépendance, M. Claude Cheysson, pour sa part, multipliait les contacts. Avec le président Bourguiba d'abord, puis avec les représentants du Congo, qui l'informaient des résultats de la conférence de Brazzaville sur le Tchad, et enfin avec le chef de la diplomatie libyenne, M. Triki.

Le ministre des relations extérieures devait quitter Alger pour Paris vendredi en fin de matinée, juste pour prendre son avion à destination de New-Delhi, où il représentera la France aux obsèques de Mme Gandhi aux côtés de M. Fabius. Auparavant, une cérémonie était prévue au cimetière européen de Saint-Eugène, près de Bab-el-Oued, où sont enterrés des pieds-noirs, et aussi d'autres Français morts au champ d'honneur, au cours des différents conflits du vingtième siècle. Chaque année, une cérémonie a lieu dans ce cimetière le jour des Morts. M. Cheysson a tenu à se trouver aux côtés du cardinal Duval, archevêque d'Alger, pour cet hommage aux compatriotes.

Jamais, depuis l'indépendance, un anniversaire du 1er novembre n'avait été célébré avec pareil éclat. La réunion, à Alger, de représentants de pays et de mouvements les plus divers visait à montrer que l'Algérie n'a renoncé en rien à ses ambitions d'animatrice au sein du mouvement des non-alignés et que le président Chadli s'inscrit, en la matière, dans la ligne de ses prédécesseurs, même s'il use parfois d'un style plus feutré. Peu de capitales peuvent faire se côtoyer, et peut-être se parler, les représentants des différentes tendances de la résistance palestinienne présents jeudi à Alger. Peu de ministres peuvent passer avec une égale aisance, comme on le voit à la réception au Palais de la culture, d'un aparté avec les membres de gouvernements occidentaux à un autre aparté avec quelques dignitaires des partis communistes d'Europe de l'Est.

Sur le plan intérieur, la réception de jeudi soir témoigne d'un style nouveau. L'Algérie socialiste n'a plus peur du luxe. Elle traite ses hôtes dans un palais de marbre, au milieu des jets d'eau et au son de grands orchestres. Certes sans vin, mais avec du homard. Le peuple des cités sans confort qui jouxtent le parc de la Victoire, site de ces réjouissances, peut-il s'en indigner ? Une personnalité favorable au régime donne en tout cas son appréciation : *« Ce palais appartient au peuple, pas au président ; ce n'est pas comme les palais d'Hassan »*. Reste à savoir si tout le monde saura faire le distingo.

Plus fondamentalement, la célébration de cet anniversaire visait à rappeler que la guerre est finie. Finie avec les Français, invités à *« transcender le passé »*, selon une formule souvent-employée ici. *« La page n'est pas oubliée, mais elle est tournée »*, aiment ici à répéter à leurs hôtes de l'ancienne métropole les Algériens, qui se déclarent surpris par les débats politiques que peut encore susciter à Paris l'évocation de cette page.

Terminées aussi, voudrait-on dans les cercles officiels, les luttes intestines entre Algériens. L'événement le plus marquant de la célébration de cet anniversaire a eu lieu dans les jours qui l'ont précédée avec les mesures de réhabilitation et de grâce amnistiante (*le Monde* des 25 et 31 octobre). Mais il faudra sans doute attendre plusieurs semaines avant de mesurer quel échos a eu cet appel à la réconciliation auprès des quelques exilés qui, avant de prendre leur décision, tiennent à s'assurer qu'ils n'auront pas conclu un marché de dupes. C'est le cas par exemple d'un homme tel que M. Hocine Aït Ahmed, créateur d'un petit parti, le Front des forces socialistes, et qui s'estime de ce fait engagé à l'égard de ses fidèles hésitant à se fondre dans le FLN, parti unique.

Le 1er novembre a été célébré dans tout le pays. Un fait, certes marginal mais non dénué de sens, montre qu'il peut y avoir quelques « fausses notes » dans l'unanimisme officiel. A Tizi-Ouzou, des contestataires ont rompu un barrage pour déposer leur propre gerbe au monument aux Martyrs. Plus de mille personnes ont défilé dans la ville, indépendamment des cérémonies officielles.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

Nombreuses manifestations en France

L'anniversaire du déclenchement de l'insurrection algérienne a donné lieu, dans de nombreuses villes, surtout dans le Midi de la France, à des rassemblements devant les monuments aux morts, tandis qu'aux façades de certaines mairies les drapeaux étaient mis en berne.

● **A AVIGNON**, le conseil général du Vaucluse, que préside M. Jean Garcin (PS), avait adopté à l'unanimité, avant cet anniversaire, une motion qualifiant d'*« inopportune »* la présence du ministre des relations extérieures aux cérémonies algériennes.

Dans toutes les villes du Midi où des manifestations ont eu lieu, les militants du Front national sont apparus très présents aux côtés des représentants des « pieds-noirs ».

● **A CARCASSONNE**, où les drapeaux avaient été, là aussi, mis en berne, quatre cents personnes se sont rassemblées devant le monument aux morts de l'outre-mer. Au cours de cette cérémonie, à laquelle assistait le secrétaire d'État aux rapatriés, M. Raymond Courrière, ainsi que le député socialiste de la première circonscription de l'Aude, M. Joseph Vidal, le président départemental du RANFRAN (Rassemblement national des Français rapatriés d'Afrique du Nord), a stigmatisé la présence de M. Cheysson à Alger.

● **A MONTPELLIER**, la municipalité que dirige M. Georges Frêche, député socialiste, avait fait mettre les drapeaux en berne tant à l'hôtel de ville qu'au cimetière Saint-Lazare et aux bâtiments officiels du quartier de la Paillade. M. Frêche avait auparavant exprimé son désaccord avec la visite de M. Cheysson à Alger. Une délégation de la municipalité a également déposé une gerbe à la stèle des rapatriés.

● **A NICE**, de nombreux manifestants — mille trois cents, selon la police, près de quatre mille, selon les organisateurs, — ont défilé sur la promenade des Anglais en scandant *« Cheysson démission ! »* Des manifestations ont eu lieu également à Antibes, à Grasse, où le glas a sonné, à Menton, à Cagnes-sur-Mer, à Saint-Laurent-du-Var, à Cannes, où une plaque *« rue d'Alger »* a été arrachée pour être déposée à l'entrée du cimetière, et dans beaucoup d'autres localités des Alpes-Maritimes. A Nice, comme dans la plupart des communes, les drapeaux étaient en berne.

● **A PARIS**, quelques dizaines de personnes ont déposé une gerbe à l'Arc de triomphe à l'appel de l'Association des combattants de l'Union française, pour *« honorer la mémoire des combattants morts en Algérie et pour protester contre la participation de M. Cheysson »* aux cérémonies d'Alger. La manifestation s'est déroulée sans incident, en présence d'un important service d'ordre policier. A Neuilly-sur-Seine, deux cents rapatriés environ ont déposé une gerbe devant la statue du duc d'Orléans, qui se trouvait autrefois sur la place du Gouvernement à Alger.

● **A ROUBAIX**, des coups de feu ont été tirés, dans la nuit de mercredi à jeudi, contre la façade du local de l'Amicale des Algériens en Europe. L'action a été revendiquée par un « groupe Bastien-Thiry », du nom d'un des responsables de l'attentat du Petit-Clamart contre le général de Gaulle, qui fut condamné à mort et fusillé.

● **A TOULON**, un millier de personnes ont participé à une manifestation organisé par la FURR (Fédération pour l'unité des réfugiés et des rapatriés), dont le président, M. Joseph Ortiz, a qualifié d'*« indécente »* la présence à Alger du ministre des relations extérieures. Le nom de M. Claude Cheysson a été hué par les manifestants, parmi lesquels bon nombre de militants des partis d'extrême droite. Le maire de la ville, M. Maurice Arreckx (UDF-PR), qui participait à ce rassemblement devant la stèle érigée en souvenir des morts de l'Algérie française, avait auparavant affirmé que la décision d'envoyer M. Cheysson à Alger était *« aussi malheureuse que choquante »*. Au cours de la nuit précédente, la stèle commémorative avait été souillée de peinture rouge par des inconnus.

● **A VÉNISSIEUX**, le président du Front national des rapatriés de confession islamique (FNRFCI), l'une des plus importantes associations de Français musulmans, M. Hachemi Bounini, a commencé, mercredi soir, une grève de la faim, pour *« le droit à la dignité et à l'égalité avec les autres nationaux »*.

● **M. MICHEL JOBERT**, ancien ministre d'Etat, président du Mouvement des démocrates, a déclaré, jeudi 1er novembre, au micro de RMC, à propos de la visite de M. Cheysson à Alger : *« Je comprends la vivacité des réactions chez les Français et, à titre de réactions quasiment antagonistes, de la part des Algériens qui ne comprennent pas ou qui ne veulent pas comprendre les réactions vives qui s'expriment ici chez nous désormais. Je crois qu'il ne faut pas trop s'attarder sur une visite dont je dis qu'elle n'a pas été calculée ou mal calculée. Un certain nombre de tensions ont existé entre la France et l'Algérie, ce qui a nécessité le récent voyage de M. Mitterrand à Alger, et, comme conséquence de ce voyage, on a annoncé, à tort ou à raison, la visite de M. Cheysson. C'était situer cette visite dans une perspective qui, pour beaucoup de gens, était insupportable. »*

● **M. JACQUES ROSEAU**, porte-parole du RECOURS (Rassemblement et coordination unitaire des rapatriés et spoliés), a déclaré, jeudi 1er novembre : *« Le gouvernement français a réussi l'exploit, par son geste inconsidéré d'Alger, de faire reculer de vingt ans les voies de la réconciliation nationale et, en rouvrant les plaies de la guerre d'Algérie et de l'exode, de transformer les rapatriés en exilés dans leur propre patrie. »*

Jour tranquille à Toulouse

De notre correspondant

Toulouse. — *Frémissantes* sous une brise presque printanière, les principales artères de la ville se sont éveillées dans un chatoiement d'ors et de rouges. 1er novembre. Jour tranquille à Toulouse, qui étale sur les trottoirs ses habituels marchés. Sur le boulevard de Strasbourg, le vêtement soldé s'offre aux chalands nécessiteux. De l'autre côté de la chaussée, les fruits et légumes des maraîchers de la région emplissent l'air de senteurs mêlées. Immigrés d'Afrique du Nord et autochtones à l'accent ébréché se croisent dans une indifférence quotidienne.

Mais n'est-ce pas une journée particulière ? *« Et pourquoi ? C'est la Toussaint, la fête des morts, comme tous les ans »*, rétorque une ménagère, modèle des années 50. Les grandes peines d'hier et les petits chagrins d'aujourd'hui se rappellent, en de larges taches multicolores, à la mémoire des vivants matinaux. Des fleurs coupées partout, des chrysanthèmes et d'autres encore, aux noms savants. Plus loin, devant le palais des sports de Compans-Cafarelli, les fleuristes ont dressé des abris de bois et de plastique. Des voitures chargées de fleurs partent vers les cimetières.

La cinquantaine un peu lourde, les bras lestés par deux paniers bien pleins, un monsieur a l'indignation immédiate : *« Cheysson n'a rien à faire en Algérie. C'est une honte d'aller là-bas, après ce qu'ils nous ont fait. »* L'accent perdu en prenant le bateau, peut-être, il s'affirme toujours membre d'une communauté, forte de soixante-mille personnes pour la seule ville de Toulouse. Le maire, M. Dominique Baudis, s'en est souvenu, lui qui, dans un communiqué publié l'avant-veille, a fait savoir qu'il mettrait les drapeaux en berne ce 1er novembre, *« dans une ville qui compte tant d'anciens combattants et de rapatriés »*.

La place du Capitole est presque déserte. Trois ou quatre fleuristes ont posé leurs étals à quelques mètres des grandes portes closes de l'hôtel de ville. Au-dessus, serré dans un lacet, un drapeau tricolore signale la mauvaise humeur municipale. Un jeune homme, la mine défaite de ceux qui n'ont pas trouvé le temps de dormir, demande ce qu'est un drapeau en berne. Manifestement, cette histoire ne le concerne pas. Place Wilson — le forum de Toulouse — retraités et jeunes gens à la mode paressent au soleil. Quelques immigrés rêvassent sur les bancs de faux marbre rose. Plus loin, dans la perspective, les allées Jean-Jaurès offrent un alignement de drapeaux tricolores qui claquent dans le vent.

Dans le vieux quartier Arnaud-Bernard, les boutiques arabes poussent leurs marchandises sur le trottoir, les vendeurs attendent une clientèle encore rare. Nul slogan sur les murs de la ville, aucune manifestation. A l'autre bout de la cité, sous l'arc de triomphe qui tient lieu ici de monument aux morts, pas âme qui vive. Sur la stèle de bronze, pourtant, trois tiges de glaïeuls, un petit bouquet d'œillets blancs et une poignée de fleurs des champs dans leurs enveloppes de cellophane. Un baluchon sur l'épaule, un homme s'arrête, tourne autour de la plaque, semble s'interroger puis repart à grandes enjambées nonchalantes.

De très nombreuses associations de rapatriés et d'anciens combattants avaient ces jours derniers manifesté leur indignation à l'annonce de la visite de M. Claude Cheysson en Algérie. Les homme politiques du cru avaient fait chorus. Toulouse a pourtant vécu un 1er novembre digne et recueilli.

GÉRARD VALLÈS.

Le Monde

politique

LE PROJET DE RÉSOLUTION PRÉPARATOIRE AU VINGT-CINQUIÈME CONGRÈS DU PCF

« Une période de la vie politique française s'achève »

Le projet de résolution adopté par le comité central du PCF en vue du vingt-cinquième congrès du Parti affirme que, avec la décision prise par les communistes, *« en juillet dernier, de ne plus participer au gouvernement, c'est une période de la vie politique française qui s'achève »*. *« Pas seulement*, est-il précisé, *celle des trois années écoulées depuis 1981, mais celle, beaucoup plus longue – d'un quart de siècle – où se sont progressivement construits, autour de l'idée d'un programme commun de gouvernement, le projet puis la victoire d'un gouvernement de gauche. »*

Le texte du comité central attribue aux *« tenants du capitalisme »* la thèse selon laquelle les difficultés économiques proviennent des mutations des techniques, thèse qui justifie *« des politiques de suppression d'emplois, de baisse du pouvoir d'achat, de mise en cause des droits sociaux et démocratiques, de soumission à la loi des multinationales et du dollar »*. *« Sous couvert de modernisation*, observe ce document, *le pouvoir socialiste a ouvertement repris cette vision de choses à son compte et s'est engagé, depuis le milieu de 1982, dans une telle politique. »*

Selon le PCF, au contraire, *« la dégradation des conditions de vie, de l'emploi et de la croissance est engendrée par la crise du capitalisme, de son système de domination mondiale, du type de productivité du travail, de vie sociale et de gestion qui lui est propre »*, face à *« des enjeux foncièrement nouveaux : l'exigence des mutations technologiques, sociales, humaines de grande ampleur (...) ; les aspirations à vivre une vie plus libre »*. Le texte d'orientation du congrès relève les effets de cette crise dans les entreprises, dans la vie politique (présidentialisation et bipolarisation) et dans la vie sociale en France, ainsi que dans les relations internationales. Il conclut, sur ce point, que, face à l'offensive de la droite et du patronat, les solutions permettant véritablement de sortir de la crise *« ne se fraieront leur chemin que par une bataille politique et idéologique acharnée »*.

Le projet de résolution ajoute : *« En France et à notre époque, la marche au socialisme se fera sous l'impulsion d'un mouvement populaire majoritaire, élargissant systématiquement, par la lutte, les conquêtes et les positions démocratiques, la volonté majoritaire trouvant à chaque étape son expression dans le suffrage universel (...). Nous n'attendons donc pas, passivement, que les élections, par des votes successifs tous les cinq ou sept ans, marquent les progrès d'une évolution sans à-coups. La bourgeoisie française reste fidèle à sa longue tradition autoritaire. Mais il est désormais possible de créer des rapports de forces qui mettent la bourgeoisie dans l'impossibilité de recourir à la violence et à la contrainte. »*

Le document fait la critique de la politique d'union caractérisée par le programme commun de gouvernement, signé avec le PS en 1972. Il affirme, notamment, que, *« utilisant au maximum les institutions, le système électoral tendant à la bipolarisation et alimentant l'anticommunisme, François Mitterrand et le Parti socialiste ont pu, sur le thème du rééquilibrage de la gauche, faire grandir l'idée que le renforcement du Parti socialiste au détriment du Parti communiste était nécessaire »*, [et que] *ne pas défendre l'idée de la présence indispensable d'un candidat communiste lors des trois premières élections présidentielles a favorisé cette entreprise »*.

Le texte attribue le résultat du PCF aux élections européennes du 17 juin dernier (11,20 % des suffrages exprimés) au fait qu' *« une partie des électeurs communistes ont confondu dans la même réprobation le Parti socialiste, seul détenteur du pouvoir, qui renonçait à ses engagements, et le Parti communiste français, qui luttait pourtant, avec ses moyens limités, pour une bonne politique »*. Il affirme : *« Le Parti socialiste a réorienté la politique gouvernementale dans le sens voulu par les forces du capital. Il ne dissimule plus sa nature « social-démocrate ». Poursuivre dans cette voie ne pouvait – et ne peut – conduire qu'à l'échec économique et politique. »*

Parmi les solutions que préconise le PCF, la notion de « sureffectifs » est récusée, mais celle d'une *« mobilité volontaire et négociée »*, conduisant *« d'un emploi moins qualifié à une formation et à un travail améliorés »*, est admise. Pour ce qui est de l'éducation, le document juge nécessaire *« la construction d'un grand service moderne ouvert à tous »*.

Le document définit, d'autre part, le *« nouveau rassemblement populaire majoritaire »* que recherche le PCF. *« Ce rassemblement*, est-il indiqué, *se forgera dans la vie, dans l'action, dans une multitude d'initiatives décentralisées, permettant la mise en mouvement de millions d'hommes, de femmes, de jeunes, sur des problèmes qui, dans chaque cas, concernent une certain nombre d'entre eux et les conduit à s'unir, même s'ils gardent, par ailleurs, des différences d'intérêt ou sont animés par des convictions philosophiques ou religieuses diverses. Face aux problèmes de la vie, nous nous adressons à toutes ces couches, pour rechercher, dans chaque cas, les solidarités, les convergences autour de solutions positives, permettant l'action commune. Dans ce cadre, nous apporterons une attention particulière aux employés, techniciens, ingénieurs, cadres. Nous envisageons, ainsi, un rassemblement populaire multiforme, différencié, aux frontières souples. »* Il est précisé que la recherche d'un *« accord de sommet »* avec le PS n'est plus *« prioritaire »*.

Le texte ajoute, néanmoins : *« Le Parti communiste français reste fermement partisan de l'union de la gauche. Il est disponible pour agir, dès à présent, sur tous les terrains, avec le Parti socialiste et d'autres formations en faveur de toute mesure anticrise, et pour soutenir toute mesure gouvernementale allant dans le bon sens. C'est dans cet esprit qu'il entend poursuivre – dans toutes les assemblées élues où existe une majorité d'union de la gauche – la coopération pour réaliser les engagements pris devant la population. Pour l'avenir, il reste prêt à conclure des accords entre formations politiques, en particulier avec le Parti socialiste, lorsque de tels accords s'avéreront possibles. »*

Le projet de résolution précise, enfin, au sujet du fonctionnement interne du PCF, que *« le centralisme démocratique permet de ne pas paralyser l'action, mais d'assurer la mise en œuvre de la décision majoritaire, tout en permettant à tout communiste de conserver son opinion et de la défendre dans le Parti »*. Il insiste sur la nécessité d'*« assurer la circulation des idées de haut en bas et de bas en haut »*, et observe, à ce propos, que *« l'écho fait par les communistes au développement du mécontentement contre la politique du gouvernement Mauroy aurait dû être mieux et plus rapidement perçu par le comité central du Parti »*.

Le Parti communiste regrette sa participation aux gouvernements de M. Pierre Mauroy

Le projet de résolution du vingt-cinquième congrès du Parti communiste – qui se réunira du 6 au 10 février 1985 à Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis) – est un document un peu plus court que ceux qui avaient été élaborés pour les précédents congrès (il occupe moins de cinq pages dans *l'Humanité* du vendredi 2 novembre). Adopté par le comité central du PCF, le 30 octobre, à l'unanimité, moins six abstentions (*le Monde* du 1er novembre), ce texte tend, essentiellement, à justifier la phrase principale de son préambule, selon laquelle la décision des communistes de ne pas participer au gouvernement de M. Laurent Fabius marquerait la fin d'une période de vingt-cinq ans dans *« la vie politique française »*.

Selon cette présentation des faits, les échecs du PCF, son affaiblissement électoral et militant (il revendique *« autour de 610 000 adhérents »*, au lieu de 700 000 en 1981) seraient les conséquences inéluctables de la politique d'union de la gauche qu'il avait menée à partir du début des années 60 et dont les *« tendances négatives »* auraient pesé, *« y compris sur le parti lui-même »*, jusqu'en juillet dernier. Cette politique avait été abandonnée officiellement, par le PCF en 1979, mais les espoirs qu'elle avait fait naître avaient perduré. Le Parti socialiste en avait bénéficié, en 1981, au détriment du Parti communiste, et tous deux auraient payé, en juin dernier, aux élections européennes le prix de la déception provoquée par l'évolution de la politique gouvernementale depuis juin 1982.

Cette explication vise à mettre la direction du PCF à l'abri des critiques qui lui sont adressées pour la façon dont elle avait, par exemple, « géré » sa participation au pouvoir entre juin 1981 et juillet 1984. Elle rejette, en outre, tout débat sur les raisons pour lesquelles la politique d'union de la gauche avait, à partir de 1972, profité davantage au PS qu'au PCF. En affirmant, simplement, que cette politique était mauvaise, la direction veut obliger ceux qui la critiquent à avouer qu'ils souhaitent, en réalité, revenir à une orientation désastreuse et, en tout état de cause, périmée.

Pour autant, la direction du PCF ne sort pas tout à fait blanchie de l'épreuve. La décision de participer au gouvernement, en 1981, est en effet justifiée en apparence, mais, en fait, critiquée. Il est dit, en effet, que cette décision ne pouvait que nuire à l'effort fait par le PCF, depuis 1979 au moins, pour sortir de la politique d'union dont profitait le PS. Le texte d'orientation du congrès observe, aussi, que la direction aurait dû être plus attentive aux échos, transmis par les militants, du mécontentement provoqué par la politique du gouvernement Mauroy. Il est suggéré, en d'autres termes, que la timidité dans la rupture avec la logique de l'union aurait affecté la direction elle-même, au moins certains de ses membres, voire parmi les plus éminents. En tout cas, ceux qui avaient manifesté leur réserve face à la participation gouvernementale n'ont, eux, rien à se reprocher.

D'autres indices du fait que le rapport des forces, au sein de la direction, est en faveur des adversaires les plus constants de l'union avec le PS apparaissent dans le texte. Ainsi est-il affirmé que la décision de ne pas présenter systématiquement un candidat communiste à l'élection présidentielle, avant celle de 1981, avait favorisé la progression du PS au détriment du PCF. Il faut rappeler que le PCF avait soutenu, en 1965, la candidature de M. François Mitterrand (candidat « unique » de la gauche face au général de Gaulle), puis présenté la candidature de Jacques Duclos, en 1969, faute d'un accord avec les socialistes, puis soutenu de nouveau M. Mitterrand (candidat, cette fois, « commun » de la gauche) en 1974. Or, en 1974, M. Roland Leroy s'était prononcé contre cette position, et le directeur de *l'Humanité* rappelait récemment que Waldeck Rochet lui-même estimait que le PCF ne devait pas soutenir la candidature à l'Elysée du premier secrétaire du PS (ce que M. Mitterrand n'était pas en 1965, mais qu'il était devenu en 1974).

L'« erreur » de la direction

Le rappel de cette « erreur » de la direction du PCF et, singulièrement, de son secrétaire général, M. Georges Marchais, montre que celui-ci est dans une situation difficile face à un allié – M. Leroy – qui ne lui fait guère de concessions. L'affirmation, étrangement contradictoire par rapport à l'orientation générale du texte, selon laquelle le PCF demeure *« fermement partisan de l'union de la gauche »*, est seulement destinée à rassurer ceux qui craignent que le PS ne reprenne de nouveau, à son avantage, le drapeau de l'union. Elle montre, en même temps, les limites de la prétention, affichée par le texte, de mettre fin à une « période historique ».

PATRICK JARREAU.

LES RETOMBÉES DE L'IMPLANTATION DU SYNCHROTRON EUROPÉEN A GRENOBLE

Les conseils généraux d'Alsace menacent de boycotter la prochaine visite de M. François Mitterrand

Strasbourg. – Les deux conseils généraux alsaciens ont, tour à tour, menacé de boycotter la prochaine visite du président de la République à Strasbourg et, Mulhouse, prévue les 22 et 23 novembre prochains. Les élus alsaciens veulent ainsi protester conte la décision d'implanter l'anneau de rayonnement synchrotron européen à Grenoble (Isère) plutôt qu'à Strasbourg (*le Monde* daté 21-22 octobre).

M. Mitterrand doit, en fait, présider les cérémonies commémoratives du quarantième anniversaire de la libération de l'Alsace. L'« affaire » du synchrotron, qui émeut depuis le 18 octobre dernier les milieux politiques alsaciens, éclipse pour l'instant, en Alsace, cet aspect du déplacement présidentiel.

Dès le lendemain de l'annonce officielle par M. Louis Mermaz (PS), le président du conseil général de l'Isère, du choix du site de Grenoble, le conseil régional d'Alsace avait brutalement interrompu ses travaux. Son président, Me Marcel Rudloff (UDF-CDS), dénonçait *« un camouflet pour la communauté scientifique de Strasbourg »* et la remise en cause de la *« parole donnée »*.

Son argumentation, relayée ensuite par toute la « majorité alsacienne » (UDF-RPR), s'appuie sur les termes des contrats signés avec l'Etat le 24 novembre 1983 par Strasbourg pour asseoir sa vocation européenne et le 28 avril dernier par la région Alsace dans le cadre de la planification régionale.

De notre correspondant

« Le gouvernement français défendra auprès de ses partenaires européens la candidature de la ville de Strasbourg », précisaient ces textes. C'était compter sans l'opinion européenne, répond en substance la fédération du Bas-Rhin du Parti socialiste : si l'Allemagne fédérale a tout de même soutenu Strasbourg, le Danemark, l'Italie ou la Grande-Bretagne préféraient Grenoble, a expliqué M. Claude Fritsch, le premier secrétaire fédéral, de retour, mardi 16, du ministère de la recherche et de la technologie.

L'émotion est cependant très vive en Alsace. Le 22 octobre, le conseil général du Bas-Rhin menaçait de boycotter la prochaine visite du président Mitterrand. Son président, l'ancien ministre Daniel Hoeffel (UDF-CDS), était catégorique : *« Nous demandons à être traités en partenaires qui ont l'habitude de respecter leurs engagements et qui ont le droit de demander qu'on respecte ceux qui ont été signés vis-à-vis d'eux. »*.

Dix jours après, les élus du Haut-Rhin surenchérissaient : *« L'Alsace est farouchement déterminée »*, juge M. Henri Goetschy (UDF-CDS), président du conseil général du Haut-Rhin, dénonçant *« une petite manœuvre faite dans un esprit de petite politique partisane »*. Les deux assemblées dans les jours qui viennent s'accorderont sur leur attitude en face du président Mitterrand.

Les socialistes alsaciens eux-mêmes sont embarrassés. Deux élus importants, les seuls en hausse lors des derniers scrutins municipaux, MM. Alfred Muller à Schiltigheim et André Fourgerousse à Ostwald, se sont mis « en congé » du Parti socialiste. Et le premier secrétaire du Bas-Rhin, M. Fritsch, précise que le parti, en Alsace, ne défendra pas *« des positions indéfendables »*.

Le déplacement présidentiel sera-t-il confirmé ? Il sera en tout cas marqué par le débat autour du synchrotron. M. Jean-Marie Bockel, secrétaire d'Etat auprès du ministre du commerce, du tourisme et de l'artisanat – le « ministre alsacien », – entend dépasser cette querelle. A Schiltigheim, mercredi soir, il demandait : *« Va-t-on ajouter à une occasion manquée un rendez-vous manqué ? Ou va-t-on être capables, ensemble, de faire le point de ce qui est négatif et positif, d'aller de l'avant. La réponse est à présent aux Alsaciens. »*

JACQUES FORTIER.

● *Protestation italienne.* – L'Italie, qui avait proposé d'installer le laboratoire européen de rayonnement synchrotron à Trieste, proteste également contre le choix de Strasbourg. M. Luigi Granelli, ministre italien de la recherche scientifique, déplore que la décision franco-allemande ait été prise *« à l'insu des organismes compétents »*, et il envisage de soulever la question à Bruxelles lors du prochain conseil des ministres prévu pour le 6 novembre.

● *La querelle dynastique de la maison de France.* – Le prince d'Orléans, fils aîné du comte de Paris, chef de la maison royale de France, a réaffirmé, jeudi 1er novembre, son opposition à son père, qui l'a déshérité de son droit à la succession dynastique (*le Monde* du 2 novembre). *« Le droit dynastique est formel, je reste seul héritier légal*, a-t-il notamment déclaré. *Le fondement de la monarchie repose sur la succession en ligne directe masculine par le fils aîné. L'autorité du chef de la maison de France repose sur ce principe. Cette autorité ne peut remettre en cause la tradition dynastique sur laquelle elle repose. Si Dieu le veut, je l'incarnerai, et mon fils après moi. »* *« L'histoire de la France s'est construite sur ce principe »*, a ajouté le comte de Mortain, qui a cité les souverains *« remariés sans le consentement de Rome et que cela n'a pas empêché de régner : Robert le Pieux, Philippe Auguste, Louis VII, Louis XII »*.

Le RPR présente son « Projet pour la France » qui esquisse un programme de gouvernement

Pour mieux faire connaître ses propositions politiques qu'il refuse de présenter comme un « programme », estimant que le terme est galvaudé et trompeur, le RPR rend public son « Projet pour la France ». L'ouvrage qui expose celui-ci a reçu un titre en forme de slogan qui veut illustrer les ambitions que le mouvement de M. Jacques Chirac offre aux Français : *Libres et responsables* (1). Ce document, qui sera largement diffusé avant les assises nationales que le RPR réunit à Grenoble les 17 et 18 novembre prochain, constitue une mise à jour des solutions qui avaient été approuvées par le congrès extraordinaire du mouvement le 23 janvier 1983.

Œuvre collective dont les conclusions ont été approuvées par le président du RPR, qui doit les commenter le lundi 5 novembre, cet ouvrage tient compte de l'évolution de la situation générale depuis deux ans, pour affirmer qu'aujourd'hui *« il y a péril en la demeure »*.

Il comporte deux grandes parties : « Le constat » et « L'action », précédées d'une introduction sous le titre « La révolution de la responsabilité ». Un avertissement est tout d'abord formulé : il ne s'agit pas d'effacer le présent pour restaurer le passé mais de transformer la situation en s'adaptant aux réalités. L'introduction fait en ces termes une sorte d'autocritique de la majorité d'avant 1981 : *« La France attendait plus de souplesse et moins de bureaucratie dans l'organisation économique, plus de rigueur et de discernement dans la gestion de l'argent public, un nouveau partage des responsabilités entre une société devenue adulte et un Etat gagné par l'anémie graisseuse »*. Le pouvoir nouveau n'a pas, lui non plus, su répondre à ces attentes et sa gestion a aggravé les choses. En conséquence, *« l'inquiétude a cédé la place au désarroi et à la colère »*.

La première partie de l'ouvrage dresse un double *« constat »* : constat d'échec de la politique de la gauche et constat des aspirations de l'opinion telles que les ressent le RPR. Ces dernières sont ainsi définies : l'économie est en quête de liberté, la société est en quête de participation et la nation est en quête de sécurité.

De cet énoncé découle naturellement la deuxième partie de l'ouvrage, celle qui, sous le titre positif de « L'action », esquisse des solutions.

La priorité, écrivent les auteurs, doit être accordée au redressement économique et social selon un principe ainsi posé : *« Garant de la prospérité économique et de la justice sociale, l'Etat ne doit pas pour autant tout gérer lui-même. »* C'est ce que M. Chirac traduit depuis deux ans dans ses discours en une formule qui a fait florès : *« L'Etat doit être un garant, mais non un gérant. »* Chaque chapitre de cette partie comporte une critique de la situation présente et la liste sommaire des solutions que propose le RPR. On notera ainsi que le « Projet » parle seulement de l'*« assouplissement »* des règles relatives à l'embauche et au licenciement des salariés, et non pas de leur suppression. Il précise que ne demeureront nationalisées que les entreprises qui constituent un monopole ou un service public au sens strict. La *« désétatisation »* doit être l'occasion d'une relance de la *« participation »*, avec la diffusion d'actions parmi les salariés ainsi que la remise d'actions actuellement détenues par l'Etat à des caisses de retraite.

Le projet du RPR prévoit une réforme des lois Auroux pour la partie d'entre elles qui *« privilégie les appareils syndicaux au détriment des droits des travailleurs »*. La politique de la famille comporte diverses mesures d'encouragement et notamment *« la suppression des pénalisations fiscales que supportent les couples légitimes par rapport aux autres »*. La réforme du système scolaire reflète les débats qui se sont déroulés au Parlement à propos de la liberté de l'enseignement, mais souligne la nécessité d'améliorer la qualité de l'enseignement public. L'audiovisuel est traité sous l'angle de la séparation entre la communication et l'Etat par la suppression du monopole de ce dernier.

A propos de l'immigration, le RPR refuse de *« céder aux démons contraires de l'angélisme et du poujadisme »* et présente des mesures pour une meilleure insertion sociale. Dans tous les autres domaines de l'action publique, le « Projet pour la France » avance également des solutions.

En conclusion, les auteurs de ce document estiment que lorsque l'opposition retrouvera le pouvoir elle ne devra pas hésiter *« devant le risque calculé d'une rupture rapide et complète avec les choix idéologiques et les méthodes d'action des hommes qui gouvernent depuis le 10 mai 1981 »*. Le mal dont souffre actuellement le pays est essentiellement dû, pensent-ils, à la concentration dans le secteur public de toutes les fonctions économiques, sociales et culturelles de la nation, alors que son rôle devrait se limiter à des missions de souveraineté et de régulation.

Le projet du RPR n'évoque pas les conditions de l'alternance qui pourrait se produire en 1986 ni la controverse sur la cohabitation, pas plus que l'échéance présidentielle de 1988. Il est, en définitive, l'esquisse d'un programme de gouvernement destiné à démontrer que le parti le plus important de l'opposition n'aborde pas le prochain scrutin sans offrir de solutions.

ANDRÉ PASSERON.

(1) *Libres et responsables*, « RPR - Projet pour la France », Flammarion, 146 pages, 29 F.

LE DÉBAT SUR L'INSÉCURITÉ

Les propos de M. Destrade sont critiqués par des dirigeants du PS

Les déclarations de M. Jean-Pierre Destrade, porte-parole du PS, à propos de la lutte contre l'insécurité (*le Monde* du 1er novembre), sont loin de faire l'unanimité au sein du PS. Mercredi matin 31 octobre, à l'initiative de M. Michel Sapin, député socialiste de l'Indre, cette question a été soulevée lors de la réunion du bureau du groupe socialiste de l'Assemblée nationale. Il semble que la déclaration de M. Destrade n'ait guère été appréciée par de nombreux députés socialistes. Pour sa part, M. André Billardon, président du groupe socialiste, a estimé que M. Destrade avait *« mordu sur la ligne »*.

Mercredi soir, lors de la réunion du bureau exécutif du PS (en l'absence de M. Destrade et de M. Lionel Jospin), une tonalité similaire, exprimée notamment par Mme Françoise Seligmann, s'est manifestée. Les membres du bureau exécutif, qui semblent estimer dans leur majorité que M. Destrade *« a un peu dérapé »*, selon l'expression d'un des membres du bureau, ont rappelé que la position défendue par M. Destrade n'est pas celle de la direction du Parti, qui devrait bientôt s'exprimer sur ce point.

La Ligue des droits de l'homme espère un démenti

D'autre part, M. Yves Jouffa, président de la Ligue des droits de l'homme, a affirmé, jeudi 1er novembre : *« Je suis consterné par les déclarations intempestives de M. Jean-Pierre Destrade (...). Elles vont à l'encontre de toute la politique courageuse suivie par M. Robert Badinter depuis 1981, et sont directement imprégnées de l'idéologie sécuritaire la plus réactionnaire. Il était déjà triste de constater que les théories de l'extrême droite pénétraient la droite traditionnelle ; il est stupéfiant de les voir reprises en compte par une certaine gauche. Il est faux d'insinuer qu'il faille* « davantage de fermeté » *alors que, contrairement à certaines affirmations mensongères, la justice française, loin d'être laxiste, est l'une des plus sévères d'Europe occidentale. Quant aux peines incompressibles, elles impliquent qu'il n'existe aucune possibilité d'amendement pour certains individus, ce qui est une curieuse conception de l'homme pour un militant de gauche. En outre, elles risquent de peupler les prisons de gens qui, n'ayant plus rien à espérer, constitueront, notamment pour leurs gardiens, des dangers permanents.*

« J'espère un démenti rapide et sans équivoque de ces déclarations par les dirigeants du Parti socialiste. »

● *Un dossier de la* NRS *sur « Libéralisme et socialisme »*. – Le numéro de septembre-octobre de la *Nouvelle revue socialiste (NRS)* publie un dossier sur le thème « Libéralisme et socialisme ». Cet exemple comprend notamment des articles de MM. Jean Poperen, numéro deux du PS, Michel Charzat et Dominique Strauss-Kahn, membres du secrétariat national, chargés respectivement du secteur public et des études, et de Mme Marie-Noëlle Lienemann, membre de l'Assemblée européenne.

★ *NRS*, 10, rue de Solférino, 75333 Paris CEDEX 07.

Le Monde

société

L'assassinat de Grégory Villemin

Le couple gardé à vue depuis le mercredi 31 octobre, dans le cours de l'enquête sur l'assassinat de Grégory Villemin, quatre ans et demi, jeté pieds et poings liés dans la Vologne, mardi 16 octobre, à Docelles (Vosges), a été relâché jeudi 1er novembre. Les suspects ont pu fournir de solides alibis. L'homme, âgé de vingt-six ans, cousin germain de Jean-Marie Villemin, le père de la victime, avait été interpellé en compagnie de son épouse à son domicile d'Aumontzey (Vosges). Sur la foi des rapports d'expertises graphologiques établis à Strasbourg et à Sarrebruck (RFA), et apparemment concluants, les enquêteurs pensaient qu'il s'agissait du « corbeau » qui avait revendiqué par lettre l'assassinat de Grégory. La remise en liberté des suspects, après que leur nom eut été rendu public, pose le problème de la fiabilité des expertises en écritures sur lesquelles Mme M. J. Sedeyn, expert en écritures, donne ici son point de vue.

Les pièges de l'écriture

par M. J. SEDEYN

Il faut de temps à autre une affaire retentissante pour que soit tout à coup mis en pleine lumière le rôle des « experts graphologues ».

Qui sont ces experts ? Que font-ils ? Certes, tout le monde sait qu'ils examinent une écriture suspecte pour tenter d'en désigner l'auteur. Mais le terme d'« expert graphologue », couramment utilisé par la presse et parfois même par les magistrats, ne correspond pas à une exacte réalité. Il faut en effet distinguer l'expertise en écritures de la graphologie.

Le grand public n'ignore pas ce qu'est la graphologie : découvrir le caractère d'une personne d'après son écriture apparaît encore cependant comme une activité mystérieuse que certains sont tentés d'assimiler à l'astrologie, alors que d'autres, peut-être trop optimistes, affirment qu'il s'agit d'une « science exacte ».

L'expertise en écritures telle que doivent la pratiquer les experts judiciaires est tout autre chose : elle doit être exercée sans aucune considération d'ordre psychologique. Au moment où il examine un document, l'expert n'a pas à se préoccuper de la personnalité de son auteur. Il n'est pas nécessairement non plus au courant des circonstances qui ont amené ce document sur sa table de travail. Mais on lui confie un dossier qui comporte, d'une part un écrit litigieux (chèque volé, signature douteuse, testament, lettre anonyme... la liste n'est pas limitative, elle peut aller d'un numéro de téléphone griffonné en marge d'un quotidien à une inscription sur un mur) et, d'autre part, des spécimens de Comparaison émanant de la ou des personnes susceptibles d'avoir écrit. Après avoir examiné ce dossier, l'expert doit être en mesure de répondre à la question posée : « *Le scripteur de la pièce litigieuse peut-il être identifié à l'un des auteurs de comparaison, et lequel ?* »

Former des spécialistes

Il s'agit donc d'une question précise, à laquelle il faut apporter une réponse précise, justifiée par une argumentation rigoureuse.

Pour parvenir à cette conclusion, le travail de l'expert en écritures est essentiellement un travail d'observation et de comparaison. Il doit examiner la pièce litigieuse en s'appliquant à recueillir le maximum de remarques significatives, et faire de même pour les pièces de référence, avant de procéder à une étude comparative conduisant à une conclusion claire. Un bon entraînement visuel est nécessaire, ainsi qu'une démarche technique rigoureuse.

Chez nos voisins, anglais, allemands, suisses, les experts en écritures sont des spécialistes formés dans le cadre de l'Université ou dans celui des services de police. Ils commencent jeunes et leur expérience pratique s'enrichit quotidiennement sous le contrôle de leurs aînés, dans des laboratoires bien structurés et remarquablement équipés où peuvent être réalisés les examens scientifiques souvent indispensables. De plus, des réunions professionnelles fréquentes au niveau international permettent des contacts et des échanges féconds.

En France, les experts en écritures ont suivi des formations assez diverses et viennent à l'expertise relativement tard. Archivistes-paléographes, universitaires, graphologues... ils procèdent à des expertises en écritures en complément de leurs autres activités et ne peuvent disposer d'équipements scientifiques coûteux. Comment s'étonner, dans ces conditions, que se succèdent des avis contradictoires ?

Il serait urgent que l'on réfléchisse à la façon dont on pourrait former des spécialistes jeunes, avertis des possibilités scientifiques et sachant les utiliser, mais aussi bien entraînés à l'observation rigoureuse, objective, de l'écriture, émanation de l'individu, phénomène vivant.

Il ne s'agit pas, répétons-le, de former des graphologues. Les spécialistes internationaux se méfient, avec raison, de la graphologie, dont la finalité est tout à fait différente de l'expertise, et qui risque d'entraîner des interprétations subjectives malheureusement illustrées par des erreurs reconnues.

L'étude de l'écriture devrait à notre avis prendre place parmi les sciences de l'observation. L'apprentissage d'un examen objectif, tenant compte avec le maximum de rigueur et de précision, de chacune des caractéristiques du graphisme dans ses aspects les plus divers — et les plus fluctuants — ne peut se faire qu'en dehors de toute idée préconçue, en dehors de toute tentative de donner un sens à ce que l'on examine.

Dans le cas douloureux de Grégory, l'identification de l'auteur des premières lettres anonymes, à l'époque où elles ont été reçues, aurait peut-être changé le cours des événements. Cela doit nous inciter à la vigilance.

Onze experts nationaux

L'expertise en écritures est sans doute l'une des plus difficiles et des plus aléatoires. L'histoire judiciaire montre que, dans des affaires restées célèbres, où elle avait à jouer un rôle déterminant, elle peut conduire à des erreurs. Ce fut notamment le cas dans l'affaire Dreyfus où elle attribua au capitaine poursuivi pour trahison le fameux « bordereau » manuscrit dont il fut établi par la suite que l'auteur en avait été Esterhazy.

En général, lorsque la justice y a recours (la liste nationale des experts en écritures par les cours et tribunaux de France compte actuellement onze spécialistes auxquels est conféré le titre) et que les conclusions des rapports qui lui sont remis sont contestées, la défense trouve là, surtout si les résultats de l'expertise constituent la charge principale, un bon terrain de discussion. Ce fut le cas dans les années 50, lors du procès de Marie Poupart, à qui il était reproché d'avoir fait établir en sa faveur un testament, en guidant la main du scripteur, un homme âgé et diminué.

Les experts en écritures ont aussi souvent à intervenir dans les affaires financières, dès lors que des pièces comptables manuscrites et jugées fallacieuses sont imputées à des personnes qui nient en être les auteurs.

En revanche, les expertises portant sur l'examen des textes dactylographiés dont il s'agit de dire s'ils ont été tapés sur une machine à écrire saisie lors de l'enquête, offrent plus de garanties. En ce domaine en effet chaque machine à écrire, un peu comme une arme, présente des particularités, usure de telle ou telle lettre, jeu dans la frappe, etc. qui, pour l'expert, sont autant d'éléments objectifs sur lesquels il peut se fonder.

J.-M. Th.

SABOTAGE EN CORSE

Un commando précipite dans le port d'Ajaccio un convoi exceptionnel destiné à l'EDF

De notre correspondant

Ajaccio. — La Corse pourrait connaître, l'hiver prochain, des coupures de courant à la suite d'un acte de sabotage d'une extrême gravité commis le 1er novembre à 7 h 20 sur le port d'Ajaccio.

Un commando composé d'une dizaine de personnes portant treillis, cagoules et perruques, armés de barres de fer, s'est emparé d'un convoi exceptionnel (27 mètres de longueur, 134 tonnes) transportant du matériel destiné à l'EDF et qui venait de débarquer. Il avait mis à feu plusieurs pots contenant des fumigènes utilisés par les navigateurs pour les appels de détresse. A l'abri de cet écran, il a précipité à la mer le véhicule et son chargement, un rotor pesant à lui seul 74 tonnes, pièce principale de l'alternateur dont la mise en service était prévue en février prochain à la centrale thermique du Vazzio. Le commando a ensuite pris la fuite sans être inquiété.

Aux environs immédiats, une vingtaine de membres du comité anti-Vazzio attendaient le passage du convoi pour le bloquer, ainsi qu'ils l'avaient fait le 17 mai 1984, lors de l'arrivée de la première partie des pièces de ce sixième moteur central. Ils se sont déclarés «surpris», assurant qu'ils n'étaient absolument pour rien dans cette action de commando.

La construction et l'équipement de la centrale thermique du Vazzio, aux environs immédiats d'Ajaccio, provoquent, depuis six ans, une contestation à laquelle l'Assemblée de Corse avait, le 12 novembre 1982, provisoirement mis fin en décidant le gel des travaux (cinq de ses huit moteurs étaient alors installés) et en annonçant que la politique énergétique à mener dans l'île serait définie par elle avant le 1er juillet 1983. Mais ce débat n'a jamais eu lieu et l'EDF, soutenue par la CGT, a ensuite décidé d'installer le sixième moteur, dont la mise en service était initialement prévue pour la fin 1983. Le groupe avait été commandé à Alsthom-Atlantique à Nantes.

La contestation a alors repris et s'est accentuée lorsque le comité anti-Vazzio a cru apprendre l'existence d'un projet de transport par câble sous-marin vers la Corse de l'électricité produite par les centrales nucléaires de France continentale. C'était, dans son esprit, tourner le dos à l'exploitation des ressources hydro-électriques de l'île, thème du comité anti-Vazzio et de la plupart des élus qui souhaitent aussi le développement des énergies renouvelables (solaire et biomasse).

A l'heure actuelle, l'EDF dispose encore d'une puissance installée d'environ 250 mégawatts, dont 180 d'origine thermique (100 au Vazzio et 80 à Lucciana, au sud de Bastia), et 70 d'origine hydro-électrique (barrages de Calacciccia et de Tolla). Des travaux sont en cours à Calacciccia, ainsi que l'interconnection au réseau continental italien par la ligne Carbo-Sarda, qui relie l'Italie à la Sardaigne en traversant la plaine orientale de la Corse. Ils doivent apporter environ 40 mégawatts supplémentaires. Le parc actuel serait de nature à satisfaire les besoins, si la centrale de Lucciana n'était pas en bout de course.

PAUL SILVANI.

Les manipulations génétiques sur la taille et le poids des mammifères sont autorisées aux Etats-Unis

La commission consultative sur les manipulations génétiques de l'Institut national américain de la santé vient d'autoriser la poursuite des travaux visant à augmenter la taille et le poids de certains mammifères. Cette décision fait suite à une plainte récemment déposée par Jeremy Rifkin, connu pour ses prises de position contre la poursuite des travaux de manipulation génétique. « *Une vache a un certain droit de rester une vache* » estime en gros M. Rifkin. Des responsables d'un mouvement écologiste ont appuyé l'action de M. Rifkin en ces termes : « *Regardez les animaux dans les yeux avant de discuter de ces problèmes.* »

L'augmentation en poids et en volume des mammifères n'est plus du domaine de l'utopie. Plusieurs résultats fondamentaux ont été déjà obtenus sur la souris (*le Monde* du 19 décembre 1983) et rien, en théorie, n'empêche d'envisager les mêmes applications aux espèces porcines, caprines ou bovines.

Il s'agit, pour l'essentiel, de parvenir à la maîtrise du tranfert du gène qui dirige la synthèse de l'hormone de croissance à un stade précoce du développement de l'animal. On imagine dès lors l'ampleur des conséquences d'un tel résultat, dont tout laisse à penser qu'il est loin d'être inaccessible. Les responsables de la commission consultative américaine ont expliqué que « *ces expériences étaient riches de possibilités à long terme pour le traitement des maladies humaines et animales, ainsi que pour le développement de sources d'alimentation plus efficaces* ».

La position de cette commission illustre l'évolution rapide de l'opinion publique vis-à-vis des manipulations génétiques. Considérés il y a peu encore comme des pratiques dangereuses pour l'humanité, ces techniques mises au point il y a moins d'une dizaine d'années ne suscitent plus aujourd'hui les mêmes frayeurs qu'il y a trois ou quatre ans. Reste ici la question du caractère sacré ou inviolable des bases mêmes du patrimoine génétique des mammifères proches de l'homme.

J.-Y N.

SIDA : RISQUES DE CONTAMINATION PROFESSIONNELLE

Selon le dernier numéro du *Bulletin épidémiologique hebdomadaire* publié par la direction générale de la santé, on avait recensé en France 221 cas de SIDA au 15 octobre dernier. On déclare, actuellement, de trois à quatre nouveaux cas par semaine. Parmi ces 221 cas, 153 concernent des homosexuels masculins, 2 des maladies hémophiles et 3 receveurs de transfussion sanguine. Pour 63 personnes (46 hommes et 17 femmes) aucun facteur de risques connus n'a pu être retrouvé.

L'élément important dans ce dernier relevé épidémiologique tient au fait que deux cas de SIDA ont été diagnostiqués chez des personnes travaillant en milieu hospitalier. Le premier concerne une jeune femme médecin, décédée en août dernier. « *Elle avait exercé ses fonctions*, explique-t-on à la direction générale de la santé, *dans différentes unités de réanimation à Paris. Aucun cas de SIDA diagnostiqué ou suspecté n'avait été hospitalisé dans ces unités pendant les périodes de présence de ce médecin dans les services concernés.* » L'analyse de ses prélèvements sanguins a permis d'établir que ce médecin possédait des anticorps anti-LAV (le LAV est un virus considéré comme responsable du SIDA) dès mars 1983. La même analyse a aussi permis de démontrer que la vaccination contre l'hépatite virale B n'avait aucune responsabilité dans l'apparition de ce cas de SIDA.

Deuxième cas : un homme de quarante-trois ans, électricien travaillant en milieu hospitalier. Aucun contact direct avec des malades hospitalisés n'a pu être mis en évidence. Aux Etats-Unis, quatre cas de SIDA ont déjà été diagnostiqués chez des personnes travaillant en milieu hospitalier. Les autorités sanitaires françaises reconnaissent aujourd'hui l'existence d'un risque théorique de contamination professionnelle. Elles rappellent que « *les précautions d'hygiène hospitalière doivent être appliquées strictement* ».

J.-Y. N.

● *Nominations.* — M. André Jean est nommé professeur des universités (disciplines scientifiques) à l'université d'Aix-Marseille III par décret publié au *Journal officiel* du 28 octobre 1984.

COLLECTION OU TRAFIC D'ARMES ?

(De notre correspondant.)

Strasbourg. — Qui était Ramon Fritsch ? Un maniaque de l'explosif de collection ou un trafiquant d'armes ? C'est l'une des questions auxquelles voudraient bien répondre les enquêteurs de Strasbourg, après la mort, lundi 29 octobre, du technicien de l'université Louis-Pasteur (Strasbourg-I), déchiqueté par l'explosion d'un des obus anciens qu'il entreposait, à l'insu de tous, dans un petit atelier de maintenance dans les sous-sols d'un pavillon des hospices civils de Strasbourg.

Au total, plus de 3 tonnes d'engins de guerre ont été retrouvés depuis dans les sous-sols de l'hôpital : des obus de tranchées, des cartouches, mais aussi des armes plus récentes : des munitions, 5 cinq kilos de cordon détonant et des pains de plastic.

M. Ramon Fritsch, semble-t-il, avait multiplié les caches d'explosifs dans l'hôpital. A son domicile, comme chez sa mère, d'autres engins ont été retrouvés.

Le parquet de Strasbourg a ouvert une information contre X... pour « *détention, acquisition et importation d'armes de première catégorie* », ainsi que pour « *détention de dépôt d'armes de guerre* ».

M. Fritsch avait été cité dans une procédure, en 1980, contre un Allemand de l'Est trouvé en possession de grenades à Wiesbaden. La police française avait alors perquisitionné chez M. Fritsch, mais sans résultat. Une fiche de l'organisation Interpol existait à son nom depuis les années 60. Il aurait à cette époque négocié des armes de poing en Allemagne.

Sa passion l'a-t-elle mis en contact avec d'autres acheteurs ou d'autres fournisseurs ? On l'ignore pour l'instant. Ses proches semblent ne pas avoir soupçonné les risques d'une telle manie. M. Fritsch était un homme discret.

J. F.

SPORTS

La presse soviétique critique le choix de Séoul pour les Jeux olympiques

A quelques semaines de la réunion extraordinaire du Comité international olympique (CIO) sur l'avenir du mouvement olympique et au moment même ou l'Association des comités olympiques nationaux est réunie à Mexico, la presse soviétique multiplie les articles pour inciter le CIO à revenir sur le choix de Séoul comme site des Jeux olympiques d'été de 1988.

Sovietski sport, le quotidien sportif, faisait part, mardi 30 octobre, de l'« *inquiétude* » des dirigeants, entraîneurs et athlètes. « *Ce qui s'est passé dans la métropole californienne aura constitué un avertissement et ne doit pas se reproduire* », écrit l'un des commentateurs, qui estime qu'« *il n'est pas trop tard pour corriger la gaffe comme il y a trois ans* » (Séoul avait été choisie en 1981).

Le lendemain, les *Izvestia* se demandaient s'il est possible d'organiser « *une fête sportive dans un pays (la Corée du Sud) où règne la dictature et où existent des troubles en permanence* ».

« *Qui peut assumer que lors des Jeux olympiques d'été, en 1988, ne seront pas, une nouvelle fois, organisés des Jeux politiques ?* », poursuit le quotidien, qui fait allusion à Los Angeles. Les *Izvestia* fait appel au CIO pour « *faire un pas décisif afin de sauvegarder le mouvement olympique* » et écrit qu'« *il existe en Europe de nombreuses villes qui seraient en mesure d'accueillir les Jeux d'été* ».

Le comité des sports de l'URSS ne s'est plus prononcé sur le choix de Séoul depuis le 30 août où M. Marat Gramov, son président, avait estimé qu'il n'était « *pas en mesure* » de dire si les sportifs soviétiques se rendraient dans la capitale sud-coréenne. La campagne de presse déclenchée depuis le début de la semaine à Moscou rappelle toutefois celle qui avait précédé l'annonce du refus des Soviétiques de participer aux Jeux de Los Angeles. — *(AFP, Reuter.)*

ATHLÉTISME

ZOLA BUDD RENONCE A LA CITOYENNETÉ BRITANNIQUE

La jeune athlète Zola Budd, née à Bloemfontein (Afrique du Sud), qui avait obtenu la citoyenneté britannique pour pouvoir disputer les Jeux olympiques de Los Angeles où elle avait été mêlée à la chute de l'Américaine Mary Decker dans la finale du 3 000 mètres, a décidé de renoncer à sa nouvelle nationalité pour rester dans sa ville natale.

Les Sud-Africains étant tenus à l'écart de toutes les compétitions internationales d'athlétisme, le choix de Zola Budd met fin à sa carrière, à dix-huit ans. Cette décision, annoncée le 1er novembre, jour d'expiration de son contrat d'exclusivité avec le *Daily Mail*, fait l'objet de critiques de la part de parlementaires britanniques qui dénoncent la complaisance du ministère de l'intérieur dans cette affaire, mais aussi de la part du Comité olympique non-racial sud-africain qui demande une sévère réprimande pour la Fédération d'athlétisme et le Comité olympique britanniques.

● *Coupe des champions de basket-ball.* — Les joueurs du Cercle Saint-Pierre de Limoges ont préservé leurs chances de qualification pour la poule finale de la Coupe d'Europe des clubs champions, en concédant seulement 8 points (101 à 93) à leurs adversaires du CSKA de Moscou, jeudi 1er novembre, à l'occasion du match aller. La rencontre retour sera disputée le 8 novembre à Limoges.

● *Match avancé en championnat de France de football.* — Strasbourg et Metz ont fait match nul (1-1), jeudi 1er novembre, en match avancé comptant pour la quinzième journée du championnat de France de football.

● *Leconte éliminé à Stockholm.* — Le tennisman français Henri Leconte a été éliminé (3-6, 6-3, 6-2) par l'Américain Jimmy Connors, au deuxième tour du Tournoi de Stockholm, doté de 250 000 dollars.

L'exécution de Margie Velma Barfield

(Suite de la première page.)

Le retour en force des partisans de la chaise électrique et d'autres supplices tient à l'augmentation spectaculaire de la criminalité. Le magazine *Times* datait, récemment, ce phénomène du début des années 70. Le taux des homicides, qui était de 4,7 % pour cent mille habitants en 1960, atteignait 9,4 % en 1973. La criminalité a baissé récemment aux Etats-Unis parce que les dix-huit à vingt-six ans (tranche d'âge où l'on trouve le plus de malfaiteurs) sont moins nombreux qu'il y a dix ans. Mais les condamnations à mort se multiplient (il y en a eu deux cinquante-deux l'année dernière), et la machine paraît s'emballer. Dix-huit criminels ont été exécutés depuis le 1er janvier 1984, alors qu'il y en avait eu quatre entre 1977 et 1981, deux en 1982 et cinq en 1983.

Cette accélération ne peut se comprendre que si on remonte à 1972, année où, pour la première fois, la Cour suprême des Etats-Unis a accepté de se prononcer sur la constitutionnalité de la peine de mort. Dans un arrêt célèbre (Furman contre Georgie), cinq des neuf juges estimèrent que la peine capitale ne pouvait être infligée à un criminel sans garanties juridiques précises. Grâce à cette décision, six cent vingt-neuf condamnés à mort eurent alors la vie sauve.

Mais le répit fut de courte durée. Au cours des années qui suivirent, trente-sept Etats modifièrent leur législation pour se conformer à l'arrêt Furman ; et, en 1976, mettant fin à une période d'incertitude, la Cour suprême déclara que la peine capitale n'était pas contraire au huitième amendement de la Constitution qui proscrit les peines « *cruelles et inusitées* » (1).

Pour cette raison, 1976 est généralement considérée comme l'année du rétablissement de la peine de mort. De là, date un renouveau des exécutions, dont on mesure aujourd'hui l'ampleur, bien qu'avec retard, car en raison des multiples recours dont bénéficient les condamnés, il s'écroule souvent six à huit ans avant le jour fatidique.

Telle Margie Velma Barfield, certains des mille quatre cents condamnés à mort américains sont aujourd'hui arrivés au stade ultime de la procédure. On peut donc prévoir de nouvelles exécutions capitales dans les semaines et les mois qui viennent aux Etats-Unis, le seul pays occidental à appliquer encore ce châtiment.

Les techniques d'exécution ont été perfectionnées dans le louable souci de rendre moins pénibles les derniers instants des condamnés. Mais sur les trente-huit Etats où la peine capitale est en vigueur, deux préfèrent encore le peloton d'exécution, quatre la pendaison, et huit la chambre à gaz. Trente ont opté pour des méthodes prétendument plus douces : la chaise électrique (seize) et l'injection intraveineuse (quatorze). Si le total dépasse trente-huit, c'est que certains Etats donnent le choix aux condamnés, telle la Caroline du Nord, où Margie Velma Barfield a préféré une piqûre mortelle à la chambre à gaz.

Il arrive cependant que des ennuis techniques remuent la bonne conscience des Américains. En 1947, Willie Francis, dix-sept ans, qui avait survécu miraculeusement à son passage sur la chaise électrique, raconta que cette méthode n'était pas aussi indolore qu'on le lui avait garanti. Il avait ressenti de violentes brûlures à la tête, ce qui n'empêcha pas ses bourreaux de l'exécuter, avec succès cette fois, après que l'engin eut été réparé.

Une peine dissuasive ?

La plus récente et la plus sophistiquée des méthodes d'exécution, l'injection intraveineuse, n'est pas à l'abri d'incidents de ce genre. Au mois de mai dernier, James David Dautry, un condamné que la piqûre mortelle était censée endormir, se débattit pendant dix minutes, en se plaignant lui aussi de douleurs.

Les abolitionnistes, très actifs aux Etats-Unis, tentent de tenir argument de telles « bavures », mais l'opinion américaine est dans l'ensemble insensible à leur combat. Ces deux dernières années, la Cour suprême a rejeté presque tous les pourvois qui lui étaient soumis, et son président, M. Warren Burger, est partisan de limiter les voies de recours. Il s'en est pris récemment aux avocats qui, utilisant toutes les arcanes d'une procédure particulièrement complexe, tentent de repousser la date fatidique.

Les partisans de la peine capitale, eux, insistent sur son caractère dissuasif. On a même entendu, en 1975, un économiste, M. Isaac Ehrlich, affirmer que, selon ses calculs, les trois mille quatre cent onze exécutions capitales qui avaient eu lieu aux Etats-Unis entre 1933 et 1967 avaient sauvé la vie de vingt-sept mille victimes potentielles.

D'autres économistes s'empressèrent de réfuter ces arguments et, en 1978, une étude menée par l'Académie nationale des sciences conclut que les exécutions capitales n'étaient en rien dissuasives.

Les abolitionnistes insistent aussi sur le caractère de « loterie » de la peine de mort (2). Selon la composition du jury, la législation applicable dans chaque Etat et la pression de l'opinion, deux malfaiteurs coupables du même meurtre peuvent connaître un sort différent. Une étude menée il y a quelques années au Texas a démontré le racisme latent de certains jurys. Lorsqu'un Noir ou un Hispanique tue un blanc, il risque la peine de mort dans 65 % des cas. Si la victime est un Noir ou un Hispanique, le meurtrier Blanc a quatre-vingts chances sur cent d'y échapper.

En dépit de ces anomalies, la peine de mort a encore de beaux jours devant elle aux Etats-Unis. L'opinion la juge indispensable, et les hommes politiques répugnent à heurter de front un sentiment dominant, sauf rares exceptions, comme celle du gouverneur de l'État de New-York, M. Mario Cuomo, abolitionniste déclaré.

Le gouverneur démocrate de Caroline du Nord, M. James Hunt, n'a pas eu ce courage-là. S'il n'espérait pas ravir dans quelques jours un siège de sénateur à son rival ultra-conservateur, M. Jess Helms, il est probable qu'il n'aurait pas refusé la grâce de Margie Velma Barfield.

BERTRAND LE GENDRE.

(1) Sur la constitutionnalité de la peine de mort aux Etats-Unis, voir Lonn Lanza Kaduce, « The Legacy of Weber », *The Journal of Criminal Law and Criminology*, été 1982.

(2) David Buck, « The Lottery of Capital Punishment ». *The New Republic*, 12 décembre 1983.

LE 21 AVRIL 1949 A ANGERS

La dernière femme à avoir été exécutée en France métropolitaine est Germaine Godefroy, guillotinée le 21 avril 1949, à 6 heures du matin, dans la cour de la prison d'Angers (*le Monde* du 22 avril 1949). Deux ans auparavant, elle avait, avec la complicité de son amant, assassiné son mari à coups de hache, alors qu'il dormait.

La dernière exécution capitale en France est celle, le 10 septembre 1977, à la prison des Baumettes, à Marseille, de Hamida Djandoubi, condamné à mort pour avoir assassiné et torturé une jeune fille.

La peine capitale est abolie en France depuis le 10 octobre 1981.

EN BREF

Un nouveau tour de France contre le racisme

L'opération Convergence 84 pour l'égalité, qui tente de répéter sous une autre forme la marche contre le racisme de l'an dernier, démarre le samedi 3 novembre. Cinq groupes d'une dizaine de personnes chacun partent à vélomoteur de Strasbourg, Brest, Roubaix, Toulouse et Marseille pour se retrouver, dans un mois, à Paris. Chaque groupe est constitué d'un noyau d'une même origine, asiatique, africaine, portugaise, maghrébine ou espagnole.

Sur les cinq parcours, sont prévues près de quatre-vingt-dix villes-étapes, où des débats et des animations seront organisés par autant de comités de soutien. Des concerts sont également prévus le 3 novembre, de 14 heures à 17 heures, dans les gares parisiennes de l'Est, du Nord, d'Austerlitz, de Montparnasse et de Lyon.

Pour tout soutien, adresser les chèques à l'ordre de Farida Belghoul, Convergence 1984, 85 *bis*, rue de Ménilmontant, 75020 Paris. CCP 1021 50 N. Paris.

La première conférence européenne contre la pollution de la mer du Nord

Sur l'invitation du gouvernement d'Allemagne fédérale, les ministres de l'environnement des huit pays riverains de la mer du Nord se sont réunis pour la première fois à Brême les 31 octobre et 1er novembre, afin de déterminer une politique commune pour lutter contre la pollution marine. L'Allemagne fédérale, le Danemark et la Suède ont souhaité que la mer du Nord soit déclarée « zone spéciale », ce qui interdirait les rejets directs en mer, qu'il s'agisse des eaux d'égout, des effluents industriels ou des dégazages de pétroliers.

Les autres partenaires (Belgique, France, Grande-Bretagne, Norvège et Pays-Bas) ont estimé que cette mesure était prématurée, mais que l'on devait tout faire pour s'y acheminer. Forte de l'expérience malheureuse du *Mont-Louis*, la Belgique a obtenu que le principe d'une « déclaration obligatoire » au pays riverain lorsqu'un transport de matières dangereuses présente un risque « grave et imminent » pour l'environnement soit accepté.

Dans l'Isère les marmottes peuvent dormir tranquilles

Grenoble. — Les deux cents marmottes, installées à 1 700 mètres d'altitude, derrière le barrage de Grand-Maison (Isère), vont pouvoir dormir en toute quiétude. Electricité de France, qui a commencé, il y a quelques mois, le remplissage de ce barrage d'une capacité de 140 millions de mètres cubes, a admis la requête de la FRAPNA (Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature), qui réclamait l'arrêt de la mise en eau de l'ouvrage hydro-électrique. La FRAPNA s'inquiétait des dangers qu'encouraient les petits mammifères, habitués aux espaces montagnards... et non marins.

Armés de pelles et de pioches, les militants de la FRAPNA tentaient, depuis quinze jours, de sauver de la noyade les marmottes déjà endormies à la veille de l'hiver et blotties souvent à trois ou quatre mètres de profondeur. La décision prise par EDF de stopper, à partir du 1er décembre et jusqu'au début du printemps, l'arrivée de l'eau dans le barrage sauvera les marmottes d'une mort inéluctable. — *(Corresp.)*

Equipée sauvage

(De notre correspondant).

Beauvais. — Mardi 30 octobre, comme chaque jour, M. Claude Crochet, qui réside à Compiègne, se rend à bicyclette jusqu'à Thourotte (Oise), son lieu de travail. Il n'y parviendra pas : il est retrouvé sans connaissance au carrefour de l'Armistice en bordure de la route nationale 31. Les gendarmes pensent d'abord qu'il a été heurté par un chauffard. Leur enquête révèlera qu'il avait été agressé vers 7 heures par une bande qui s'était toute la nuit adonné à un véritable rodéo.

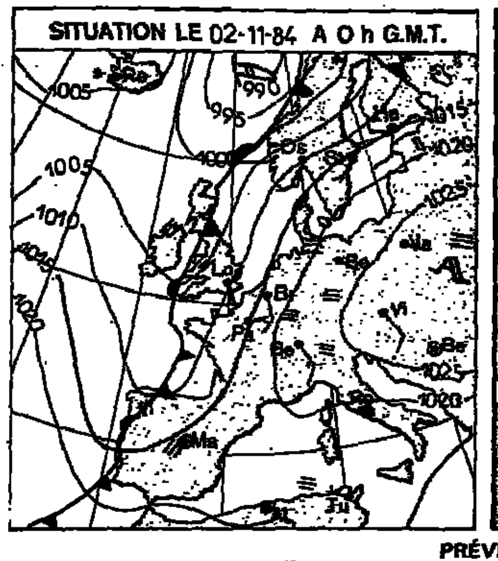
Tout commence lundi soir à Soissons (Aisne), où sept à huit individus dérobent une Renault-11 et un fourgon Renault de type Trafic. Armés de boules de pétanque et de barres de fer, ils brisent des vitrines en endommagent plusieurs voitures. L'expédition sauvage sévira dans plusieurs communes de l'Aisne, dont Beaurieux, Guignicourt, Marles et Sissonne. Vers 6 heures, on la retrouve dans l'Oise, au carrefour de Maison-Blanche, près de Compiègne. Un automobiliste, M. Jean Danesuk, de Montigny-Langrain (Aisne), circulant à bord d'une Dyane, est à son tour agressé. Quelques centaines de mètres plus loin, nouvelle attaque bien plus grave celle-là : frappé à la tête avec une barre de fer, M. Crochet sera conduit au centre hospitalier de Compiègne, puis transféré au CHU d'Amiens en raison de la gravité de ses blessures.

Puis la bande est signalée près de Lacroix-Saint-Ouen. Là, ils jettent une bouteille vide dans le pare-brise d'une fourgonnette transportant des ouvriers. Il n'y a pas de blessé. L'antenne de Creil du SRPJ de Lille, aidée par les gendarmes, mène l'enquête pour interpeller cette horde déchaînée, avide d'une violence inquiétante et gratuite.

PHILIPPE LACOCHE.

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE



SITUATION LE 02-11-84 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 3-11-84 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard — Verglas dans la région

PRÉVISIONS POUR LE 3 NOVEMBRE A 0 HEURE (GMT)

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 2 novembre à 0 heure et le samedi 3 novembre à 24 heures.

Les hautes pressions d'Europe centrale vont s'affaiblir par l'ouest, permettant à une perturbation pluvio-orageuse d'activité très irrégulière de traverser lentement la France d'ouest en est.

Samedi matin, un temps frais, souvent ensoleillé mais avec formations locales de bancs de brouillard prédominera toujours du nord-est aux Alpes et à la Méditerranée ; quelques gelées au sol pourront être observées sur les régions de l'Est.

La zone de temps très nuageux à couvert, accompagnée parfois de précipitations irrégulières et située le matin des Pyrénées, à l'ouest du Massif central, au Bassin parisien et à la Normandie, atteindra lentement les régions plus à l'est au cours de la journée : les pluies prendront un caractère orageux et seront parfois fortes sur le relief du Massif central et des Pyrénées.

A l'arrière de cette zone, les éclaircies prédominantes observées dès le matin sur la Bretagne s'étendront progressivement à la Normandie, aux Pays de la Loire et à l'Aquitaine. Les températures s'abaisseront sensiblement.

Evolution prévue pour le dimanche 4 novembre :

La perturbation située le matin sur les régions de l'Est va s'atténuer rapidement, et le beau temps frais prédominera sur la France.

Dimanche matin, les nuages seront abondants du Nord-Est au nord des Alpes et pourront être accompagnés de petites pluies.

Sur les autres régions, un temps peu nuageux sera observé, avec des gelées blanches dans l'intérieur et un risque de formation de brouillard des Pays de la Loire au Bassin parisien.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 2 novembre, à 7 heures, de 1013,3 millibars, soit 760 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 1er novembre ; le second, le minimum de la nuit du 1er novembre au 2 novembre) : Ajaccio, 20 et 8 degrés ; Biarritz, 23 et 16 ; Bordeaux, 22 et 11 ; Bourges, 19 et 6 ; Brest, 17 et 13 ; Caen, 19 et 9 ; Cherbourg, 17 et 10 ; Clermont-Ferrand, 22 et 6 ; Dijon, 15 et 3 ; Grenoble-St-M.-H., 18 et 0 ; Grenoble-St-Geoirs, 18 et 4 ; Lille, 18 et 9 ; Lyon, 20 et 6 ; Marseille-Marignane, 19 et 7 ; Nancy, 16 et 3 ; Nantes, 20 et 12 ; Nice-Côte d'Azur, 20 et 11 ; Paris-Montsouris, 19 et 8 ; Paris-Orly, 19 et 7 ; Pau, 23 et 8 ; Perpignan, 19 et 11 ; Rennes, 19 et 10 ; Strasbourg, 8 et 5 ; Tours, 20 et 9 ; Toulouse, 20 et 12 ; Pointe-à-Pitre, 25 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 25 et 10 ; Amsterdam, 18 et 8 ; Athènes, 16 et 13 ; Berlin, 12 et 2 ; Bonn, 16 et 5 ; Bruxelles, 19 et 10 ; Le Caire, 25 et 16 ; îles Canaries, 25 et 17 ; Copenhague, 11 et 9 ; Dakar, 29 et 24 ; Djerba, 20 et 17 ; Genève, 8 et 3 ; Istanbul, 13 et 13 ; Jérusalem, 20 et 10 ; Lisbonne, 19 et 12 ; Londres, 18 et 11 ; Luxembourg, 14 et 0 ; Madrid, 19 et 9 ; Montréal, 15 et 8 ; Moscou, 9 et 6 ; Nairobi, 21 (maxi) ; New-York, 17 et 14 ; Palma-de-Majorque, 22 et 10 ; Rio-de-Janeiro, 23 et 19 ; Rome, 21 et 8 ; Stockholm, 11 et 9 ; Tozeur, 22 et 14 ; Tunis, 22 et 13.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

WEEK-END D'UN CHINEUR

ILE-DE-FRANCE

Dimanche 4 novembre

Fontainebleau, 14 heures, objets d'art, meubles, orfèvrerie, tableaux anciens, tableaux modernes, tapis d'Orient.

PLUS LOIN

Samedi 3 novembre

Annonay, 14 h 30, objets d'art, meubles, tableaux, bijoux, tapis ; **Clamecy**, 14 h 30, tableaux modernes, bibelots, bijoux, ivoires, poupées, meubles ; **Lorient**, 14 h 30, armes, tableaux, orfèvrerie, bijoux, meubles.

Dimanche 4 novembre

Annonay, 14 h 30, tapis d'Orient ; **Cahors**, 14 heures, meubles, faïences, bijoux, armes ; **Dijon**, 14 heures, meubles, tableaux, bronzes, arts déco ; **Epernay**, 10 heures et 14 heures, livres ; **Granville**, 14 h 30, meubles, bibelots, tableaux modernes ; **Honfleur**, 14 h 30, tableaux modernes ; **Joigny**, 14 h 30, bijoux ; **Limoges**, 14 heures, armes, bijoux, argenterie, objets d'art, meubles, Extrême-Orient ; **Mont-Saint-Michel**, 10 heures et 14 heures, mobilier d'un manoir ; **Nancy**, 14 heures, meubles, tableaux, objets d'art, orfèvrerie, art 1900 ; **Pamiers**, 14 heures, meubles, tableaux, bijoux, argenterie ; **Rouen**, 14 heures, affiches de collection.

FOIRES ET SALONS DU MOIS DE NOVEMBRE

Trouville (14), jusqu'au 11 ; **Evreux** (27) ; **Tours** (37), jusqu'au 4 ; **Le Touquet** (62), jusqu'au 5/11 ; **Bernay** (27), 3-4 ; **Rosny 2** (78), 7-17 ; **La Ferté-Allais** (91), 10-11 ; **Boulogne-Billancourt** (92), **Toulouse** (31), 8/18 ; **La Couture** (62), 9-11 ; **Paris, PLM Saint-Jacques**, « Toymania », jusqu'au 11/11 ; **La Rochelle** (17), 16-19 ; **Château-Thierry** (02), 16-18 ; **Saint-Ouen-l'Aumône** (95), 17-19 ; **Le Mans** (72), 22-26 ; **Evry 2** (91), 22/11 - 12/12 ; **Metz** (57), 23-26 ; **Paris, quai Branly**, 23/11 - 2/12 ; **Samois-sur-Seine** (77), 25 ; **Clermont-Ferrand** (63), 28/11 - 2/12 ; **Angoulême** (16), 30/11 - 3/12.

Les mots croisés se trouvent dans « le Monde Loisirs » page X

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 4 NOVEMBRE

« Le Sénat », 10 h 30, 15, rue de Vaugirard, Mme Vermeersch (Caisse nationale des monuments historiques).

« La collection Walter-Guillaume », 11 heures, musée de l'Orangerie (Approche de l'art).

« La cathédrale russe », 14 h 30, 12, rue Daru, Mme Auffray.

« Figures célèbres au cimetière Montmartre », 15 h 15, entrée principale, Mme Barbier.

« Tombes célèbres du Père Lachaise », 15 heures, entrée principale (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Montmartre », 14 h 30, métro Abbesses (Les Flâneries).

« L'hôtel Lamoignon », 15 heures, métro Saint-Paul, Mme Hauller.

« Musiciens célèbres au Père Lachaise », 10, avenue du Père Lachaise, Vincent de Langlade.

« Saint-Denis », 14 h 30, sur le parvis (Lutèce-visites).

« Le pont neuf, la place Dauphine », 15 heures, 2, rue du Pont-Neuf (Paris autrefois).

« La place des Vosges », 15 heures, 6, place des Vosges (Paris et son histoire).

« L'Opéra », 11 heures, à l'entrée, Mme Poyher.

« Le vieux village de Charonne », 15 heures, métro Porte-de-Bagnolet, sortie Davout (Présence du passé).

« Galerie Dorée de la Banque de France », 10 h 30, 2, rue Radziwill, Mlle Rojon.

EXPOSITION

Centenaires au petit pied

Des bosquets de hêtre roux, d'érables palmés bien rouges ou de conifères, trois pommiers couverts de fruits, des cyprès, des charmes, des ormes, des sapins bleus, des ficus, des mélèzes, des buis, des merisiers, des chênes, ont pris racine pour quelques jours dans la galerie de zoologie du Museum national d'histoire naturelle de Paris. Aucun de ces arbres ne dépasse 80 centimètres de hauteur, pas même cet orme qui a l'âge vénérable de quatre-vingt ans et dont le tronc tourmenté est épais d'une vingtaine de centimètres à peine.

Il s'agit de bonsais. Ces arbres, dont la technique de taille et de soins, inventée en Chine au septième siècle et parvenue à sa perfection au Japon. Arbres miniature, vrais arbres portant de vrais fruits. Les petites pommes des minuscules pommiers sont, paraît-il, délicieuses.

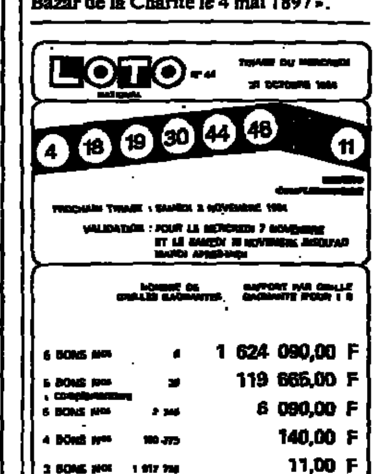
L'exposition est organisée conjointement par l'Association française des amateurs de bonsais, que préside M. Rémy Samson et le service des cultures du Muséum. Elle est l'occasion d'un concours entre amateurs de bonsais, et elle permet au laboratoire d'ethnologie du Musée de l'homme (partie intégrante du Muséum) de présenter quelques-uns des plus beaux — et petits — objets japonais de ses collections. Des panneaux renseignent les visiteurs sur l'art et la manière de « faire pousser » des bonsais.

★ Jusqu'au 4 novembre, Jardin des plantes, 36, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, 75005 Paris. Ouvert tous les jours de 10 heures à 17 heures. Entrée 20 F, demi-tarif 11 F. AFAB : (1) 702-91-99, sauf le mercredi.

CONFÉRENCES

14 h 30, 60, boulevard Latour-Maubourg, M. Brumfeld : « Rome » 16 h 30, « Florence », 18 h 30, « Venice et San-Crino ».

15 h 30, 13/15, rue de la Bûcherie, Jacques Raillard : « L'incendie du Bazar de la Charité le 4 mai 1897 ».



Le Monde

culture

Les peintures ovales de Julio Pomar

Les châssis uniformément ovales des récentes peintures de Julio Pomar leur donnent une espèce d'unité. La mythologie personnelle du peintre, qui déroute le visiteur accoutumé à un baroquisme plus débridé, est toujours là, son bestiaire itou. Le *Tigre bleu* est de la même espèce que ceux de la ménagerie exhibée il y a trois ans. Mais cette figuration libre semble coincée, plutôt qu'exaltée, par le cadre, ou le titre global d'*Ellipses*, pris dans les deux sens du terme. En tout cas, les Lédas et autres personnages fabuleux exigent une seconde lecture, dont les dispensaient les collages ou assemblages de naguère.

★ Galerie Bellechasse, 10, rue Bellechasse, 75007 Paris. Jusqu'au 10 novembre.

Jean-Claude Drouot joue « Kean »

Il faudrait des mots qui cognent pour décrire Kean. Des mots énormes, désordonnés, grondants, et des montagnes d'adjectifs aussi pour célébrer Kean, génial interprète de Shakespeare. Un monstre sacré façon dix-neuvième siècle, tiraillé entre la gloire de son art et le mépris qu'on réserve aux saltimbanques. Kean : l'excès, la colère, la vanité et la superstition. Un acteur avec ses défauts et ses mérites au grand complet, qui ne sait plus où finit son métier ni où commence réellement sa vie d'homme. *« J'ai toutes les qualités*, dit-il, *mais elles sont imaginaires. »*

Au-delà de ce portrait d'acteur, l'histoire de Kean est aussi une étude de la jalousie voulue par Jean-Paul Sartre, qui adapta en 1953, la pièce d'Alexandre Dumas. Jalousie de femmes entre Anna et Eléna (Sophie Deschamps et Mireille Delcroix) qui aiment le même homme. Exaspération d'un prince (Jacques Zabor) envers celui dont la gloire n'est pas héréditaire. Jalousie de Kean pour son seigneur qui incarne la puissance, lui qui souffre de son passé misérable. La mise en scène de Jean-Claude Drouot exprime justement ce sentiment qui se cache sous des grimaces-sourires et des révérences boiteuses. Elle est sobre de ligne et de forme, avec juste ce qu'il faut d'audace pour rappeler que l'intrigue porte la signature d'Alexandre Dumas.

Mais dans *Kean*, le spectacle c'est Kean lui-même. Jean-Claude Drouot interprète ce personnage hors du commun. Un Kean plus vrai que nature, livrant le même combat, souffrant des mêmes maux, aimant son métier avec la même violence. Un *métier* qui n'est autre qu'une *« cascade de malentendus »*. Ce rôle, démesuré et épuisant, il le porte à bout de bras sans défaillance. Jean-Claude Drouot est un comédien qui, par sa seule présence, envahit une scène et transforme le théâtre-spectacle en théâtre-passion.

CAROLINE DE BARONCELLI.

★ Théâtre de la porte Saint-Martin. 20 heures.

La comédie « Téléphone blanc »

Toujours Marivaux raconte les blessures d'amour. Sans cesse, il s'interroge sur la mort des sentiments, et oppose à son angoisse l'idéale sagesse de paysans capables d'éprouver simplement ce qui fait du mal comme ce qui fait du bien. Son angoisse, il s'en explique par la voix de ses héros, jeunes aristocrates mais qui ont leur vie derrière eux. Leurs armes, c'est la parole. Pourtant, il s'agit moins de l'éternel affrontement homme-femme que d'un défi à soi-même. Ce n'est pas un duel, c'est le jeu de la roulette russe.

Il prend le risque de la folie, ce Lelio qui décide de renoncer aux femmes. Elle prend le risque de se retrouver misérable et marginalisée, cette comtesse qui méprise l'homme... En fait, pour sa mise en scène des *Surprises de l'amour*, à la Tempête, Elisabeth Chailloux choisit très délibérément le parti de la comédie « téléphone blanc ». Tout y est : la stylisation des costumes, du décor, de l'interprétation. Les personnages vont au plus simple : les hommes sont des benêts vaniteux — mais émouvants. Les femmes sont des coquettes malicieuses — mais vulnérables. Les acteurs sont à l'aise. Adel Hakim est un Arlequin drôle et charmeur, dont la naïveté semble déteindre sur les autres (Elisabeth Chailloux, la comtesse ; Hubert Colas, Pierre ; Charlotte Levy, Jacqueline ; Geneviève Robin, Colombine très moderne ; Gérard Touratier, Lelio ; Michel Trillot, le baron). Le spectacle s'accroche à l'architecture impeccable de la pièce, et, malgré les ambiguïtés gommées, le texte s'écoute avec délices.

COLETTE GODARD.

★ Cartoucherie de la Tempête, 20 h 30, jusqu'au 17 novembre.

CINÉMA

IIe FESTIVAL INTERNATIONAL DES CINÉ-CLUBS

La bataille de Poitiers

Créé en 1983, le Festival international des ciné-clubs (FICC) prenait la succession d'une manifestation longtemps unique en son genre, les Journées cinématographiques de Poitiers, consacrées à révéler chaque année une cinématographie nationale. L'idée originale de Poitiers s'était épuisée, pour la bonne raison qu'on ne peut renouveler indéfiniment ce genre de performance. Les mœurs ont changé également, la curiosité s'est émoussée, le jeune public suit moins. Notre télévision est restée indifférente, à l'échelon national.

Le pari du Festival nouvelle formule est d'ouvrir l'éventail, d'officialiser en quelque sorte cette vocation universelle du septième art, avec l'appui de la Fédération internationale des ciné-clubs. La Ligue de l'enseignement et la Fédération française des ciné-clubs parrainent l'aventure, Marc Lavile est aux commandes. Mais le ciné-club a-t-il encore un rôle essentiel à jouer dans le monde contemporain, et lequel ?

Pour Jean-Pierre Brossard, secrétaire général de la FICC, la réponse ne fait pas de doute, sauf que l'optique s'est modifiée. Le ciné-club tient une place importante dans certains pays en voie de développement, en particulier l'Inde, le Brésil. Et Brossard nous parle de son expérience en Amérique latine. Grâce aux ciné-clubs, latino-américains, les films de cette région commencent à circuler à travers le sous-continent, ce qui n'était pas le cas auparavant. Une œuvre comme *O Homen do Pau Brasil*, de Joaquim Pedro de Andrade, qui avait été un échec commercial dans le circuit traditionnel, aurait été vu, toujours selon Brossard, par plus de deux millions de spectateurs du nord au sud du Brésil. En Inde, chaque année, six films indiens de qualité sont doublés dans les diverses langues de l'Union indienne et projetés aux quatre coins du pays. La FICC a permis la diffusion à travers le monde d'un film du Bengladesh, *la Mare tragique*, vu lui aussi par plusieurs millions de spectateurs.

Satyajit Ray lui-même, ancien animateur du ciné-club de Calcutta, préside la Fédération indienne des ciné-clubs. Cet intérêt de cinéastes connus pour le mouvement ciné-club se retrouve à Poitiers grâce à Carlo Lizzani, l'ancien directeur de la Mostra de Venise, cinéaste de talent et membre du jury cette année. Carlo Lizzani, qui a succédé à François Truffaut à la tête de la FICC, défend, dans la préface du catalogue, les idées qui lui étaient déjà chères à Venise : la communication audiovisuelle est un fait mondial, les canaux de diffusion se sont multipliés. Loin du délire médiatique, c'est le cinéma à la fois en tant qu'art et en tant que moyen d'échange entre cultures qu'il faut défendre. La réussite ou l'échec de Poitiers nous concerne un peu tous.

Pour sa seconde édition, le Festival de Poitiers tente une percée à trois niveaux : en ou hors compétition, des films du monde entier ; un marché pour les acheteurs du secteur culturel (ciné-clubs, art et essai, télévision) ; enfin, une partie strictement rétrospective, centrée sur le rôle du studio dans la création cinématographique. On vérifiera sur la durée s'il est possible de concilier la double vocation, nationale et internationale, du mouvement ciné-club, si la circulation des idées et des œuvres peut véritablement exister, dans le sens nord-sud comme dans le sens est-ouest.

Dans l'immédiat, Poitiers nous a offert une révélation, grâce aux efforts conjugués de l'INA (Institut national de l'audiovisuel) et de la société Cosmos, les distributeurs attitrés du cinéma soviétique en France : l'œuvre du cinéaste d'animation Youri Norstein, âgé de quarante-trois ans, dont un film, *le Conte des contes* (vingy six minutes, 1979), vient d'être placé en tête des meilleures créations du cinéma d'animation mondial, avant tous les grands classiques du genre, par un sondage effectué à Los Angeles.

Dans la veine du cinéma classique, deux cinéastes français nous ont prouvé au cours du week-end l'originalité de la recherche féminine, irréductible à toute autre. Jackie Raynal, une jeune Aveyronnaise, ex-soixante-huitarde, heureusement mariée à New York, interprète sa propre vie comme la plus drôle des fictions. Et c'est *Hôtel New-York*, cette esquisse nonchalante et tendre que devrait voir toute jeune femme qui se lance à la conquête de l'immense cité américaine. Jackie Raynal égratigne gentiment au passage les farfelus sémioticiens qui sévissent parfois sur les rives de l'Hudson, décrit avec une candeur totale le plus exemplaire des amoralismes.

Les Amants terribles, de Danièle Dubroux, où la cinéaste est en même temps sa propre interprète, conte une histoire d'amour assez cruelle, vécue dans une Rome pour touristes par une jeune Française en quête d'évasion — elles sont trois Françaises, en fait. Danièle Dubroux joue plus à fond le jeu de la fiction que Jackie Raynal, nous livre presque impudiquement ses émotions face à la caméra. Elle se bat, devant et derrière l'objectif, pour créer des personnages, une comédie de l'amour perdu et retrouvé qui séduit et inquiète. S'inscrivant dans la tradition du chassé-croisé perpétuel, *les Amants terribles*, avec ses gaucheries, ses rires et ses larmes, révèle un talent.

LOUIS MARCORELLES.

LE PALMARÈS

Le jury du deuxième Festival international des ciné-clubs, présidé par Carlo Lizzani, a attribué la Minerve d'or, *ex aequo*, au film français *les Amants terribles*, de Danièle Dubroux, et au film italien *Bianca*, de Nanni Moretti. Les deux films bénéficieront d'une diffusion internationale grâce aux ciné-clubs. Le film indien *Bhumika (le Rôle*, 1977), où se révéla la jeune actrice Smita Patil, a obtenu la Minerve d'argent.

« AVE MARIA », de Jacques Richard

La contagion du fanatisme

L'affiche a déjà causé un scandale et un procès. On y voyait une jeune fille blonde aux seins nus, un linge enroulé autour des hanches, attachée par des cordes à une croix. Représentation sacrilège du Christ ? Ce n'est pas dans le film. Mais comme image de symbole dévoyé, l'idée n'est pas nouvelle. Dans les éditions, aujourd'hui rarissimes, du Livre populaire (Arthème Fayard) à 65 centimes, la couverture d'un roman de Michel Zévaco, *Fausta vaincue*, montre une frêle héroïne attachée, de la même façon à une croix. Elle est couronnée de fleurs et vêtue d'une robe de voile transparent.

Lancement publicitaire provocant ou non, *Ave Maria* ne saurait être réduit à cette affiche. Le film produit par Irène Silberman — on sait qu'elle aime miser sur les jeunes cinéastes —, et un phénomène bizarre, unique, dans le cinéma français actuel. Sur un scénario de Paul Gégauff, Jacques Richard s'attaque au détournement vers le fanatisme, de la foi et de la religion chrétiennes.

L'atmosphère pluvieuse et blafarde d'un village français non défini situe l'histoire dans un monde presque fantastique. En compagnie de Berthe, dite la Sainte Mère, Eloi, prêtre défroqué, prêche au nom d'un Dieu de colère, intransigeant envers toute faute morale et charnelle, rassemble une secte, commet des escroqueries, fonde, pour ses fidèles, une demeure consacrée à la Vierge Marie. Ursula, une adolescente déjà prédisposée à la soumission par une éducation rigide, y subit toutes sortes d'humiliations qui embrouillent, dans sa tête, le véritable sens du bien et du mal. Cette contagion du fanatisme apparaît surtout dans la dernière partie, avec l'horreur tragique d'une nuit de Noël à la signification inversée. Avant cela, la mise en scène tâtonne, répète les situations de base. Mais l'ensemble est marqué d'une ambiguïté fondamentale. Avons-nous affaire à des imposteurs et à leurs victimes ou à des gens qui finissent tous par croire à ce qu'ils disent et pratiquent de façon aberrante ?

En Eloi, Féodor Atkine pourrait être un personnage des romans « sataniques » de Huysmans, l'hystérie d'abord ridicule d'Anna Karina devient un mysticisme imprécatoire, Isabelle Pasco se transforme en possédée qui blasphème. Hébétée ou inspirée, Pascale Ogier vêtue aux couleurs de la Vierge, prend un habit de nonne rouge. L'ombre de Sade rode derrière les images et les statues saint-sulpiciennes. A vrai dire, on sent plus les intentions que leur réalisation aboutie. Pourtant, ce film qui a une dure partie à gagner, existe : dérangeant, choquant, original.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

THÉATRE

« ON M'APPELLE ÉMILIE »

Sous le charme de Maria Pacôme

Maria Pacôme écrit des comédies, et elle les interprète. Elle invente des histoires, elle raconte des vies, elle met son grain de sel dans la machine des jours, elle frôle l'émotion de profil, en coups de vent, elle a de jolis mots pour rire. Elle est un monstre de théâtre, complet.

Sa personne, sur les planches, appartient à la famille, envoûtante, des « phénomènes ». Elle est plus mec que bien des hommes, elle a un visage, taillé à la hache, de chef sioux, et tout un orgue de voix à sa disposition, de la fillette de chorale de pension à la vieille fumeuse de gauloises. Mais elle va et vient, souveraine, avec une grâce infinie, comme une panthère dans les fougères, ou comme une reine de conte de fées, chaussée de bottes de sept lieues, qui irait deux fois par jour, son baluchon de chandails sous le bras, au cours de danse.

Sur les planches, elle se tient comme personne. On dirait qu'elle n'est pas en représentation. Elle cherche quelque chose, elle rumine, elle traîne une solitude énorme, elle s'oublie, elle a des riens de gaieté, de coups de cœur, dont on dirait qu'ils lui échappent. Avec ça, forte comme un Turc dès qu'elle pique une colère, et alors les bonshommes, dans le public, se disent qu'ils n'aimeraient pas, dans la cuisine, lui faire face, pour peu qu'elle ait la soupière et le rouleau à pâtisserie à portée de la main.

Le plus frappant, peut-être, c'est qu'elle fait la part d'autrui. Elle ne tire pas la couverture. Elle écrit des rôles en or, pour la concurrence. Dans *On m'appelle Emilie*, elle a mitonné à Odette Laure son plus beau rôle, une sorte d'épure, très transparente, très lumineuse, de l'art si magique du clown. C'est merveilleux. Odette Laure y jongle avec les étoiles, par des touches presque immatérielles.

En tant qu'écrivain, qu'auteur de comédies, Maria Pacôme n'a pas froid aux yeux. Elle choisit des situations casse-gueule. Cette fois, avec *On m'appelle Emilie*, ce sont des manières de parias qui ont squattérisé un taudis dans un immeuble à démolir. Ils survivent de trucs, d'expédients, au jour le jour. Ils bouffent des briques, se soutiennent au rouge ordinaire. Ils ne sont plus membres de la population, de la société. Ils ont lâché prise. En arrière-pensée, derrière le décor, il y a des rappels de prostitution, de chapardege, et de descentes de police.

Rien de moins farce. D'autant plus que Maria Pâcome retourne le couteau dans la plaie, sonde ces hors-la-loi, les cuisine sans ménagement par l'entremise d'un journaliste, ancien para, fonceur, pas la délicatesse même, un pénible.

Par quel tour de passe-passe ces oiseaux fauchés, angoissés, et cet enquêteur déplaisant deviennent-ils des drôles, font-ils rire ? Et cela sans une faute de tact ? C'est le secret de Maria Pacôme. C'est le sortilège.

Les pièces de Maria Pacôme sont des cousines éloignées de *Peau d'âne*, et des cailloux du Poucet, et de la citrouille. Maria Pacôme a le charme, un point c'est tout. *On m'appelle Emilie* va permettre aux gens de réfléchir un peu aux choses tout en riant à autre chose. C'est bien mis en scène par Jean-Luc Moreau, et joué d'une main sûre par Maria Pacôme, Odette Laure, Jean-Pierre Andreani, Patrick Bruel, et par la jeune Pauline Daumale qui, elle, devra «faire des efforts», comme l'on dit parfois dans les bulletins scolaires.

MICHEL COURNOT.

★ *Saint-Georges, 20 h 30.*

LA MORT D'EDUARDO DE FILIPPO

L'homme sensible

Pour les Italiens, c'est plus qu'un auteur et un grand interprète qui a disparu avec Eduardo de Filippo, décédé à Rome dans la nuit du 31 octobre à l'âge de quatre-vingt-quatre ans (*le Monde* du 2 novembre). C'est un symbole, l'incarnation d'une sensibilité nationale, presque d'une identité italienne qui se cherche toujours. Avec sa silhouette menue et frêle, son visage tourmenté, maigre aux joues creuses, ses mouvements lents, comme incertains, et un regard où brûlait le feu de la souffrance humaine, Eduardo de Filippo témoignait d'une condition existentielle collective qui, à Naples, sa ville natale, a trouvé plus qu'ailleurs son lieu à la fois réel et imaginaire.

L'homme de Filippo était l'humilié et l'offensé. Pourtant, si dans son écriture, dans son jeu perçait le tragique, toujours se dessinait une possibilité de le conjurer : par la fuite dans l'imaginaire ou dans une certaine ironie.

Au-delà des manifestations organisées pour les funérailles de de Filippo (sénateur à vie depuis 1981, il aura droit à des funérailles nationales) et des hommages qui lui sont rendus (par le président de la République, des personnalités du monde politique et de la culture), se manifeste en Italie une émotion réelle, profonde, pour la disparition du « grande Eduardo ».

Pour beaucoup, ce fut le plus grand auteur de théâtre depuis Pirandello. Avec Eduardo de Filippo disparaît, en tout cas, *« une manière de vivre le théâtre »*, écrit le *Corriere della Sera*. La scène fut, en effet, toute sa vie. Il est monté sur les planches à quinze ans, par nécessité. Et il a su unir tous les talents : celui de l'auteur, du metteur en scène et de l'acteur. Il avait commencé à jouer avec son frère et sa sœur dans les années 20, créant une petite compagnie qu'il dirigeait. Très tôt, il a écrit. Il a produit une soixantaine de pièces ; l'une des plus importantes est *Natale a casa cupiello*, dont a été tiré un film. Entre 1945 et 1960, il a écrit une ou deux pièces par an. Le tournant de sa carrière, c'est en 1945, *Naples millionnaire*, une description de la ville sous-prolétairienne au lendemain de la guerre, à travers la vie d'une famille. Certaines de ses pièces furent jouées à l'étranger. A Moscou et à Londres (avec, notamment, comme interprète Laurence Olivier).

De Filippo a été marqué par Pirandello, qu'il avait rencontré au début des années 30, mais son théâtre reste enraciné dans la quotidienneté (celle de la famille) et marqué par un sens aigu de la justice. Du *Fils de Polichinelle*, démythifiant le comique servile du personnage napolitain par excellence, au *Maire du quartier de la Sanita*, dont le personnage central, un chef camorriste, meurt assassiné avant d'avoir vu se réaliser son idéal de justice, Eduardo de Filippo est toujours resté un enfant de Naples, jouant à merveille de son dialecte. *« Quand rentrons-nous à Naples ? »*, ce furent les dernières paroles qu'il adressa à sa femme avant de s'éteindre.

PHILIPPE PONS.

EXPOSITIONS

« LE CIRQUE ET LE JOUET » aux arts décoratifs

Emerveillement

Au cirque Sarrasani, actuellement, en Allemagne, Monsieur Loyal est un petit garçon en costume de soirée : il s'avance dans le cercle de lumière, son micro à la main, il a bien appris sa leçon, il raconte qu'il est le petit-fils du grand Sarrasani qui fonda ce cirque autrefois illustre et prospère au point de concurrencer le Barnum américain. Maintenant, l'affaire périclite légèrement mais, grâce aux efforts de sa mère, Mme Stoch-Sarrasani, le public va pouvoir assister à un spectacle de qualité internationale, un dresseur russe mariera des animaux aussi adverses que le sanglier et l'autruche, des sauvages d'Afrique se baigneront dans des flammes.

Le petit garçon ne salue pas à la fin : il est allé se coucher. Les spectateurs voient arriver une fée, nimbée de poussière d'argent, le visage recouvert d'une invisible voilette qui figerait un sourire inextinguible, laissant couler un filet de voix régulier et enchanteur : Mme Stoch-Sarrasani en personne. Elle ne vient pas quêter pour les artistes éclopés, ou pleurer la mort du cirque, non, elle récite carrément son adaptation du *Faust* de Gœthe, elle dit aux spectateurs : ne vous croyez pas si vite délivrés de votre émerveillement, le cirque n'est pas plus irréel que votre vie qui n'est peut-être, après tout, qu'un songe...

Une maquette du cirque Sarrasani est présentée au Musée des arts décoratifs dans l'exposition « Le cirque et le jouet », qui connaît un succès immense en cette semaine de vacances enfantines. Tous les petits rêvent d'être le fils de Mme Stoch-Sarrasani, et maquettes et figurines sont à la bonne hauteur, au ras de leurs yeux. Ils passent à travers les barreaux des cages et les mailles des filets pour faire ployer des bêtes féroces et se lancer dans le vide d'un triple saut de la mort. Les silhouettes de plomb et d'étain résistent aux cavalcades, pas les trop frêles de papier qui s'abattent sur le sable. Vertige : en contrebas, il y a les Alechinsky et les Léger des collections permanentes du musée, nouvellement refaites. Les enfants jettent un coup d'œil effaré et distrait vers ce cirque de leur vie à venir, et se redonnent encore un peu aux bras des clowns et aux fourrures des ours blancs.

H. G.

BATAILLE D'ARTISTES A LA BASTILLE

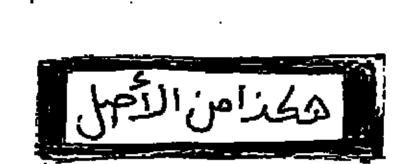
Après la présentation des œuvres de vingt-trois artistes dans leurs ateliers respectifs du quartier de la Bastille, du 24 au 31 octobre, sous la bannière commune du « Génie de la Bastille », trente-trois autres artistes du même quartier se sont regroupés pour organiser une contre-manifestation. Estimant dans un manifeste humoristique que *« le Génie de la Bastille n'est pas à vendre »*, ils exposent leurs œuvres les 3 et 4 novembre au Théâtre de la Forge, 18, rue de la Forge-Royale, à Paris (11e), de 15 à 19 heures. Le théâtre est devenu pour l'occasion le « Salon des acceptés ».

■ **ARCHIVES DE FRANCE.** — Le Musée de l'histoire de France aux Archives nationales, fermé au public depuis le 24 septembre pour une durée non précisée, en raison de réaménagement, reste cependant accessible aux groupes scolaires qui peuvent bénéficier de visites guidées. (Rens. : tél. 277-11-30, poste 2291).

■ **UN COLLOQUE SUR HUYSMANS ET L'ART.** — L'université de Bâle (Suisse) et l'université de Haute-Alsace organisent trois journées de colloque, dont les séances seront publiques, sur le thème « Huysmans et la découverte de l'art ». Elles auront lieu, le 5 novembre, dans la salle de conférence de l'université de Mulhouse (« Questions de littérature ») ; le 6, au musée d'Unterlinden à Colmar (« Questions de critique d'art ») ; le 7, au Kollegienhaus (Regenzimmer) de Bâle (« Questions d'esthétique »).

■ **CLAUDIO ARRAU, COMMANDEUR DE LA LÉGION D'HONNEUR.** — Le pianiste Claudio Arrau a reçu le 31 octobre les insignes de commandeur de la Légion d'honneur au cours d'une cérémonie organisée au service culturel de l'ambassade de France, à New-York. Claudio Arrau, âgé de quatre-vingt-deux ans, vit aux Etats Unis. Il a les nationalités chilienne et américaine.

■ **RECTIFICATIF.** — Dans l'article de Claire Devarrieux sur *Rive droite, rive gauche*, le film de Philippe Labro, il fallait lire « ...très typé dans sa lourdeur... » et non « ...*très typé, sa lourdeur...* » comme il était écrit dans le premier paragraphe.



SPECTACLES

théâtre

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50), 19 h 30 : Ballets (*Premier orage, Icare, le Sacre du printemps*).

SALLE FAVART (296-06-11), 19 h 30 : l'Étoile.

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : les Corbeaux.

PETIT ODEON, Théâtre de l'Europe (325-70-32), 18 h 30 : le Mal du pays.

BEAUBOURG (277-12-33). – Nouveaux films BPI : 13 h : Hors texte, de M. Pierret ; Encyclopédie audiovisuelle du cinéma, 16 h : R. Clair ; 19 h : Jacques Becker, de C.J. Philippe ; de 15 h à 17 h 30 : Calderon, de P.P. Pasolini, versions de G. Pressburger et de M. Jancso (mise en scène L. Ronconi). – Théâtre/danse : 20 h 30 : Amado miro, de G. Fiori.

CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34), 20 h 30 : la Panne.

Les autres salles

ANTOINE - SIMONE BERRIAU (208-77-71), 20 h 30 : le Sablier.

ARCANE (338-19-70), 20 h 30 : Michel-Ange.

ARTISTIC-ATHEVAINS (379-06-18), 20 h 30 : la Ville marine.

ARTS-HEBERTOT (387-23-23), 21 h : le Mariage de Figaro ; 18 h 30 : Vildmal.

ATALANTE (606-11-90), 20 h 30 : Sang d'encre.

ATELIER (606-49-24), 21 h : la Danse de mort.

ATHÉNÉE (742-67-27) salle L.-Jouvet, 20 h 30 : l'Ouest, le vrai. – Salle Ch.-Bérard, 20 h 30 : le Rêve de d'Alembert.

BASTILLE (357-42-14), 19 h 45 : les Escaliers du Sacré-Cœur (voir aussi Festival d'automne).

BOUFFES DU NORD (239-34-50), 20 h 30 : Dom Juan.

BOUFFES PARISIENS (296-60-24), 21 h : la Salle à manger.

BOUVARD ex-POTINIÈRE (261-44-16), 21 h : Théâtre de Bouvard.

CARTOUCHERIE, Th. de la Tempête (328-36-36), I. l'Orestie : 20 h ; les Choéphores et les Euménides. II., 20 h 45 : la Surprise de l'amour. – Épée de Bois (808-39-74), 20 h : le Prince travesti. – Th. de l'Aquarium (374-99-61), 20 h 30 : l'Intruse - Léonie est en avance.

CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Grand Théâtre, 20 h 30 : Corneille. Galerie, 20 h 30 : la Galerie du Palais. La Resserre, 20 h 30 : Lucrèce Borgia.

COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21), 20 h 45 : Léocadia.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 20 h 45 : Messieurs les ronds-de-cuir. II. 19 h : le Journal de Jules Renard.

DÉCHARGEURS (236-00-02), 19 h : le Prophète ; 21 h : la Mer blanche.

DIX HEURES (606-07-48), 21 h : Embrasse-moi ou je tire : 22 h : Pleure pas, c'est de la politique ; II. 20 h 30 : Au secours papa, maman veut me tuer.

EDOUARD-VII (742-57-49), 20 h 30 : Désiré.

ESPACE KIRON (373-50-25), 20 h 30 : Don Juan aux enfers.

ESPACE MARAIS (584-09-31), 18 h : Pâques.

ESSAION (278-46-42), I. 12 h 30 : Pour tranche de contes ; 19 h : Mary contre Mary ; 20 h 45 : la Couronne de fer ; 22 h 15 : On m'a cassé l'heure. II. 21 h : le Journal de Marie Bahskirtseff.

FONDATION DEUTSCHE DE LA MEURTHE (237-41-56), 21 h : la Dernière répétition de Freshwater de Virginia Woolf.

FONTAINE (874-74-40), 20 h 15 : les Trois Jeanne ; 22 h : Riou-Pouchain.

GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 45 : Grand-Père.

GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : Educating Rita (version anglaise).

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?

JARDIN D'HIVER (255-74-40), 21 h : Noises.

LUCERNAIRE (544-57-34), I. 18 h 30 : Loin du grenier ; 20 h 15 : Ubu enchaîné ; 22 h : Hiroshima mon amour. – II. 18 h 30 : la Femme fauve ; 20 h 30 : Pour Thomas ; 22 h 30 : Du côté de chez Colette. Petite salle, 18 h 15 : le Sang des fleurs ; 22 h 30 : le Seaside rendez-vous.

LYS-MONTPARNASSE (327-88-61), 20 h : l'École des filles ; 22 h 30 : Waiting for the Sun ou la Nef des fous.

MADELEINE (265-07-09), 20 h 45, sam. : Un otage.

MANUFACTURE (722-09-58), 20 h 30 : les Nuits difficiles.

MARIE-STUART (508-17-80), 20 h 30 ; 22 h : Angel City.

MARIGNY (256-04-41), 20 h 30 : Napoléon. Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : le Don d'Adèle.

MATHURINS (265-90-00), 20 h 45 : la Dernière Classe. Petite salle, 21 h : Attention à la p'tite marche.

MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), 21 h : J'ai deux mots à vous dire.

MOGADOR (285-28-80), 20 h 30 : Cyrano de Bergerac.

MONTPARNASSE (320-89-90). Grande salle, 21 h : Duo pour une soliste. Petite salle, 21 h : la Carte du tendre.

MOUFFETARD (329-21-75), 20 h 45 : la Femme de paille.

NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : l'Entourloupe.

ŒUVRE (874-42-52), 20 h 30 : Sarah et le cri de la langouste.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : le Dindon.

POCHE (548-92-97), 20 h : Gertrude morte cet après-midi ; 21 h : le Plaisir de l'amour.

POINT VIRGULE (278-67-03), 18 h : Nicomède.

PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53), 20 h : Kean.

SAINT-GEORGES (878-63-47), 20 h 45 : On m'appelle Emilie.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-36-82), 20 h 45 : De si tendres liens.

TEMPLIERS (303-76-49), 20 h 30 : la Vie d'artiste.

TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79). I. 20 h 30 : Victimes du devoir ; 20 h 30 : l'Écume des jours. II. 20 h 30 : Huis clos. III. 22 h : Leonore d'Este.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE 13 (588-16-30), 20 h 30 : Guérison américaine.

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80). Grande salle, 20 h 30 : Angelo, tyran de Padoue.

THÉATRE DE L'UNION (246-20-83), 20 h 45 : Dis à la lune qu'elle vienne.

THÉATRE DU TEMPS (355-10-88), 21 h : Lysistrata.

VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : les Temps difficiles.

VINAIGRIERS (245-45-54), 20 h 30 : Bandoléon.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 15 : Rhinocéros ; 21 h 30 : Baby or not baby ; 22 h 45 : le Président.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 + sam., 24 h : les Sacrés Monstres ; II. 20 h 15 : Super Lucette ; 21 h 30 : Deux pour le prix d'un ; 22 h 30 : Limite !

BOURVIL (373-47-84), 20 h : Et si le Bon Dieu en était une bonne ? 21 h 15 : Y'en a marr...ez vous ?

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51) (D.), 21 h : Impasse des morts.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) I. 20 h 15 + sam., 23 h 45 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Il n'y a pas d'avion à Orly ; 22 h 15 : Bonjour les ordures.

POINT VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : Moi, je craque, mes parents raquent.

SAN PIERU CORSU 21 h 15 : Ch. Bruno.

SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : Les dames de cœur qui piquent ; 21 h 30 : Marshall nous voilà.

Vendredi 2 novembre

THÉATRE 3 sur 4 (327-09-16), 20 h 30 : Psy cause toujours ; 22 h : J'le f'rai plus, c'est promis.

TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Le cave habite au rez-de-chaussée ; 22 h 30 : Le roi d'Hermeland.

VIEILLE GRILLE (707-60-93), 20 h : Tania, P. Favre.

Le music-hall

A DEJAZET (887-97-34), 20 h 30 : le Paradis du catastrophe.

BATACLAN (700-30-12), 20 h 30 : Megumi Satsu.

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), 21 h : Chansons françaises.

DAUNOU (261-69-14), 21 h : Pepe de Cordoba.

L'ECUME (542-71-16), 20 h 30 : Polar-Oid ; 22 h : P. Fernandez.

GOLESTAN (542-78-41), 19 h : Les Mille et Une Nuits.

OLYMPIA (742-25-49), 20 h 30 : F. François.

PALAIS DES SPORTS (828-40-90), 20 h 30 : E. Mitchell.

PARC DE LA VILLETTE (240-27-28), 20 h 15 : De Nieuwe Snaar ; 22 h : M. Rodriguez et Violette.

SPLENDID (208-21-93), 21 h : M. Boujenah.

TH. DE PARIS (280-09-30) Petite salle, 20 h 30 : A. Prucnal.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), 22 h 30 : Jacinta.

TROU NOIR (570-84-29), 21 h 30 : A. Renard.

ZÉNITH (245-44-44), 20 h 30 : J. Halliday.

La danse

CENTRE MANDAPA (589-01-60), 20 h 30 : Derviches de Perse.

TH. DE PARIS (280-09-30), 20 h 30 : D. Bagouet.

Opérettes

BOBINO-ELDORADO (241-21-80), 20 h 30 : Hourra Papa.

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (252-25-15), 20 h 30 : Les Mille et Une Nuits.

Opéra

ESPACE CARDIN (266-17-81), 20 h 30 : Orphée aux enfers.

RANELAGH (288-64-44), 21 h : la Serva padrona - la Querelle des Bouffons.

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77), 20 h 30 : la Périchole.

Jazz, pop, rock, folk

ATMOSPHÈRE (249-74-30), 20 h 30 : Duo Kimpa ; 22 h 30 : P. Wognin.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : J. Caroff.

CLA (1, rue Montmartre), 21 h : musique d'Amérique Latine (Altirano).

CLOITRE DES LOMBARDS (233-54-09), 22 h 30 : Latine Salsa.

DECHARGEURS (236-00-02), 22 h : Faton Cahen, D. Malherbe, R. Sarrazin, E. Bedoucha.

DUNOIS (584-72-00), 15 h : la Mer à boire.

FORUM (297-53-47), 21 h : New Example.

LUCERNAIRE (544-57-34), 20 h 30 : J. Erdos.

MONTANA (548-93-08), 22 h : R. Urtreger.

NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30 : Salsa y Control.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30, mer. : O. Jackson Quintet ; Hot Antic jazz band.

PHIL'ONE (776-44-26), 22 h : Apartheid not.

LA SPHÈRE (806-77-96), 20 h 30 : A. Silva Sextet.

SUNSET (261-46-60), 22 h : P. Blanchard, F. Sicart, B. Rafaelly, D. Bertram, H. Lavandier.

TROIS MAILLETS (354-00-79), 22 h : N. Simone.

Les concerts

Eglise Saint-Louis-en-l'Isle, 20 h 30 : G. Fumet, I. Krainik (Bach, Frédéric II, Telemann...).

Théâtre 18, 20 h 30 : Ensemble Aleph (Berio, Webern, Lutoslawski...).

Festival d'automne

(296-12-27)

Centre G.-Pompidou (277-12-33), 20 h 30 : Adamo Mio.

Théâtre de Paris (280-09-30), 19 h : Zeza ; 21 h : Peppe e Barra.

5e Festival de jazz de Paris

(273-06-66)

Maison de Radio-France, Auditorium 104 (524-15-16), 18 h 30 : Jazz Quizz de l'UER, Cl. Bolling Show Bizz Band, Lavelle.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h : la Maîtresse du monde, de J. May ; 19 h : Soixante-dix ans d'Universal, 1914-1984 : Californie... en avant !, de A. Lubin ; 21 h : Hommage à Fritz Lang : les Trois Lumières, de F. Lang.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h : le Ballet du désir, de G. Oswald ; 17 h : l'Enfant de la jungle, de Z. Korda ; 19 h : Cinéma japonais (adaptation littéraire) : le Tatouage, de Y. Masumura.

Les exclusivités

A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT (A., v.o.) : Georges-V, 8e (562-41-46). – V.f. : UGC Opéra, 2e (574-93-50).

AMERIKA RAPPORTS DE CLASSE (All., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

L'AMOUR A MORT (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Miramar, 14e (320-89-52).

L'AMOUR PAR TERRE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LE BAL (Fr.-It.) Cinoches, 6e (633-10-82).

BAARA (Malien, v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

LE BAROUDEUR (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06).

BROADWAY DANNY ROSE (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte Carlo, 8e (225-09-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

CARMEN (Esp., v.o.) : Calypso, 17e (380-03-11).

CARMEN (Franco-It., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

COTÉ CŒUR, COTÉ JARDIN (Fr.) : Studio Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32.

EMMANUELLE IV (**) (V. Ang., v.f.) : George V, 8e (562-41-46).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

EUSKADI HORS D'ETAT (Fr.) : Reflet Quartier latin, 5e (326-84-65).

LES FAUSSES CONFIDENCES (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LA FEMME PUBLIQUE (Fr.) (*) : Denfert, 14e (321-41-01).

LA FILLE EN ROUGE (A., v.o.) : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LE FUTUR EST FEMME (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LES GRANDES VACANCES DE DONALD (A., v.f.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (An., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (523-46-01).

HISTOIRE D'O No 2 (Fr.) (**) : Arcades, 2e (233-54-58).

HOLLYWOOD VIXENS (A., v.o.) (**) : Quintette, 5e (633-79-38).

HOTEL NEW HAMPSHIRE (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

LES FILMS NOUVEAUX

AMADEUS, film américain de Milos Forman. V.O./Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; 7 Parnassiens, 14e (329-83-11) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; V.F./Rex, 2e (236-83-93) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

AMOUREUX VOLONTAIRES, film soviétique de Serguei Mikaelian. V.O./Cosmos, 6e (544-28-80).

AVE MARIA, film français de Jacques Richard. Forum Orient, 1er (233-42-26) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Lumières, 12e (246-49-07) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38) ; 7 Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Images, 18e (522-47-94).

RIVE DROITE, RIVE GAUCHE, film français de Philippe Labro. Forum Arc-en-ciel, 1er (297-53-74) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (326-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Bastille, 12e (307-54-40) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; 7 Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Mistral, 14e (539-52-83) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; 3 Secrétan, 19e (241-77-99).

SOLLERS JOUE DIDEROT, film français de J.-P. Fargier. Studio 43, 9e (770-47-55).

LA TETE DANS LE SAC, film français de Gérard Lauzier. Forum, 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Galaxie, 14e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Images, 18e (522-47-94).

THE HIT, film britannique de Stephen Frears. Forum, 1er (297-53-74) ; V.O./Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 7 Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; V.F./Impérial, 2e (742-72-52) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; La Bastille, 12e (307-54-40) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

THIS IS THE ARMY, film de Michaël Curtiz. V.O./Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

SPECTACLES

INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

JOURNAL INTIME (Hongrois, v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

JOYEUSES PAQUES (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LE JUMEAU (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Français, 9e (770-33-88) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LISTE NOIRE (Fr.) : Paris Ciné I, 10e (770-21-71).

LOCAL HERO (Brit., v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

LES MALHEURS DE HEIDI (A., v.f.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Action Rive Gauche, 5e (354-47-62) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (561-94-95) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LE MEILLEUR (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (575-94-94) ; Lincoln, 8e (359-36-14) ; Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LE MOMENT DE VÉRITÉ (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Ermitage, 8e (563-16-16) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LE MONTREUR D'OURS (Fr.) : Le Latina, 4e (278-47-86).

POLICE ACADEMY (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46). — V.f. Français, 9e (770-33-88). ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77).

PRENOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LES RIPOUX (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Danton, 6e (225-10-30 ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (359-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

SOUVENIRS SOUVENIRS (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.). 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : Movies 1er (260-43-99) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Rex, 2e (286-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (575-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Images, 18e (522-47-94).

SPLASH (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (225-10-30). — V.f., Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (359-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

SUPERGIRL (A., v.o.) : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.), LA GUERRE DES ÉTOILES, L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE, LE RETOUR DU JEDI : Escurial, 13e (707-28-04) ; Balzac (v.o., v.f.), 8e (561-10-60).

SUDDEN IMPACT (LE RETOUR DE L'INSPECTEUR HARRY) (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LE TARTUFFE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

TOP SECRET (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16). — V.f. : UGC Rotonde, 6e (575-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-93-40).

LA TRICHE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

LES TROTTOIRS DE BANGKOK (Fr.) (**) UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Calypso, 17e (380-03-11).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

LE VOL DU SPHINX (Fr.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

VOLS ENTRE RÊVE ET RÉALITÉ (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Calypso, 17e (380-03-11).

Les grandes reprises

ALIEN (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14); République Cinémas, 11e (805-51-34); Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

ALICE DANS LES VILLES (All., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

L'AMI AMÉRICAIN (All., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65): Action Christine Bis, 6e (329-11-30); Marbeuf, 8e (561-94-95): Action La Fayette, 9e (329-79-89).

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

L'ASCENSEUR (A., v.f.) (*) : Arcades, 2e (233-54-58).

AU FIL DU TEMPS (All., v.o.) : 14 Juillet Racine, 6e (326-19-68).

L'AURORE : Logos-I, 5e (354-42-34).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

BIQUEFARRE (Fr.) : Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

BLADE RUNNER (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71).

BLANCHE-NEIGE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LE CHAT QUI VENAIT DE L'ESPACE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LES CHAUSSONS ROUGES (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).

CE PLAISIR QU'ON DIT CHARNEL (A., v.o.) (*) : Champo, 5e (354-51-60).

LA CINQUIÈME COLONNE (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).

LA CORDE (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26); Reflet Médicis, 5e (633-25-97) ; Action Christine, 6e (329-11-30); Elysées Lincoln, 8e (359-36-14); George-V, 8e (562-41-46): Action La Fayette, 9e (329-79-89): 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81); Parnassiens, 14e (320-30-19); 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. Paramount Marivaux, 2e (296-80-40): UGC Opéra, 2e (574-93-50); Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

LE CRI (It., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

LES DAMNÉS (It., v.o.) (*) : Champo, 5e (354-51-60).

DE L'AUTRE COTÉ DE L'IMAGE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

DÉLIVRANCE (A., v.o.) (*) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots.-A. v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

DON GIOVANNI (It., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-97-76).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

L'ÉNIGME DE KASPAR HAUSER (All., v.o.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16).

L'ÉTAT DES CHOSES (A., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

EXCALIBUR (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

FAME (A., v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-39).

LA FEMME FLAMBÉE (A., v.o.) (**) : Grand Pavois, 15e (556-46-85).

FARREBIQUE (Fr.) : Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-56).

GLORIA (A., v.o.) : Sam., dim., Ciné 13 Première, 18e (259-62-75).

L'HOMME AU COMPLET BLANC (A., v.o.) : Logos-II, 5e (354-42-34).

HOTEL DU NORD (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

J'AI LE DROIT DE VIVRE (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic Marylin, 14e (544-43-14).

JÉSUS DE NAZARETH (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LAURA (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30) ; Mac Mahon, 17e (380-24-81).

LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LIQUID SKY (A., v.o.) (**) : Cinoches, 6e (633-10-82).

LA LÉGENDE DU GRAND JUDO (Jap., v.o.) : République Cinémas, 11e (805-51-33).

LILI MARLEEN (All., v.o.) : Rivoli, 4e (272-63-32).

LA MAIN AU COLLET (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

MALEVIL (Fr.) : Rialto, 19e (607-87-61).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

METROPOLIS (All.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Calypso, 17e (380-30-11).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

LA MORT EN CE JARDIN (Fr.) : Logos II, 5e (354-42-34).

NOBLESSE OBLIGE (A., v.o.) : Logos II, 5e (354-42-34).

NUAGES FLOTTANTS (Jap., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

LA NUIT DE VARENNES (Fr.) : Cinéma Présent, 19e (203-02-55).

L'OMBRE D'UN DOUTE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Studio Galande, 5e (354-72-71).

PARSIFAL (All., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria (h.sp.), 1er (508-94-14).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Club de l'Etoile, 17e (380-42-05).

LA POURSUITE INFERNALE (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

RASHOMON (Jap., v.o.) : St-Lambert, 15e (532-91-68).

RUE CASES NEGRES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

RUSTY JAMES (A., v.f.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

SCIUSCIA (It., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

SEPT ANS DE RÉFLEXION (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07) ; Balzac, 8e (561-10-60).

SUNSET BOULEVARD (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

SPARTACUS (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (329-44-40).

TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) . Boîte à films, 17e (622-44-21).

THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47)

THE ROSE (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

ZABRISKIE POINT (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

YOYO (Fr.) : Cinéma Présent, 19e (203-02-55).

Les festivals

CARLOS SAURA (v.o.), Le Latina (ex-Marais), 2e (278-47-86) : Cousine Angélique. — République cinémas, 11e (805-51-33), 22 h : Elisa Vida mia.

CINÉ FLINGUE (v.o.), Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) : Pendez-moi haut et court ; les Ruelles du malheur ; l'Homme aux bras d'or ; Ça commence à Vera Cruz.

ÉRIC ROHMER : ÉLOGE A LA RIGUEUR, Denfert, 14e, (321-41-01); 20 h : l'Amour l'après-midi ; 18 h, 20 h : la Femme de l'aviateur.

JAMES BOND (v.f.), Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), ven. 16 h 15 : Vivre et laisser mourir.

WOODY ALLEN (v.o.), Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), 18 h 30 : Intérieurs.

LAUREL ET HARDY, Action Ecoles, 5e (325-72-07) : les As d'Oxford.

NUIT NASTASSIA KINSKI (v.o.), Escurial, 13e (707-28-04). 0 h 45 : Coup de cœur, Tess, la Lune dans le caniveau.

PROMOTION DU CINÉMA, Studio 28, 18e (606-36-07) : la Soif du mal (v.o.).

ROBERTO ROSSELLINI : LE CINÉMA RÉVÉLÉ, Studio 43, 9e (770-63-40), 18 h : le Messie ; 20 h : la Peur ; 19 h 30 : Sollers joue Diderot.

Les séances spéciales

A BOUT DE SOUFFLE MADE IN USA (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

AGUIRRE, LA COLÈRE DE DIEU (All., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), 20 h 15.

AMERICAN GIGOLO (*).. (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 15 h 15.

CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 20 h 15.

CUL-DE-SAC (Pol., v.o.): Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).

FORT SAGANNE (Fr.) Calypso, 17e (380-30-11) 19 h 20.

LE MONDE SELON GARP (v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 19 h 05.

QUI A PEUR DE VIRGINIA WOOLF ? (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 0 h 10.

LES SEPT SAMOURAIS (Jap., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h 50.

COMMUNICATION

LE CONGRÈS DE LA PRESSE DE LANGUE FRANÇAISE

Une inquiétante baisse de qualité

De notre envoyé spécial

Marrakech. — Le vingt et unième congrès de l'Union internationale des journalistes et de la presse de langue française (UIJPLF), réuni fin octobre à Marrakech, a émis le vœu que *« les pays développés* [dont la France, mais pas elle seulement], *améliorent la formation des enseignants, en particulier en ce qui concerne l'enseignement de la langue française elle-même ».* La centaine de participants, ressortissants d'une vingtaine de pays ou groupes ethniques, se sont préoccupés de l'avenir de la langue française dans le monde, les chances dont elle dispose encore et les périls qui la menacent.

Le roi Hassan II recevant, le 22 octobre, les congressistes à Fez, avait le premier soulevé la question, en regrettant que les Français laissent leur langue se dégrader et en souhaitant accueillir au Maroc des enseignants d'une meilleure qualité. Le lendemain, M. Idrissi, quarante ans, directeur de l'Institut marocain du journalisme, qui appartient, dit-il lui-même, *« à la dernière génération »*, qui parle couramment le française, déclarait : *« La langue français ne cesse de perdre du terrain en Afrique du Nord pour de nombreuses raisons. »* Parmi celles-ci figurent bien entendu *« la réinsertion du Maroc dans le monde arabe »*, mais aussi — et c'est ce que M. Idrissi cita en premier — la baisse du niveau des enseignants.

Autrefois, a-t-il dit en substance, les Français nous envoyaient des descendants de Montesquieu, puis ce furent des appelés du contingent et maintenant nous recevons même des étrangers, refugiés politiques ou autres.

M. Laroussi, journaliste de l'agence marocaine MAP, releva que la France ferme des établissements d'enseignement au Maroc (il cita les lycées d'Oujda, d'Agadir, et de Jadida, l'ancienne Mazagan), à mesure que diminue le nombre des résidents français dans le pays, *« comme si la langue française appartenait à la France seule »*, dit-il. M. Maurice Druon fit écho à cette remarque en citant Giraudoux : *« La France doit savoir qu'elle n'est pas propriétaire mais seulement dépositaire de sa civilisation. »*

En clôturant le congrès, le docteur Laraki, ministre marocain de l'éducation, se voulut cependant nettement plus optimiste, assurant même : *« L'enseignement du français au Maroc se porte à merveille. Ici, nous voulons continuer d'apprendre et de pratiquer la concordance des temps et distinguer l'indicatif du subjonctif. »* Le ministre marocain rejoignait ainsi l'ancien président du Sénégal, M. Léopold Senghor, qui avait déclaré au début du congrès : *« Je suis horrifié quand je lis des fautes énormes dans les éditoriaux des grands journaux français. »* Tout le monde se sentant quelque peu coupable, personne ne lui demanda de précision...

Pour les Français, l'avertissement est clair : c'est d'abord en sauvant leur langue chez eux qu'ils sauvegarderont sa place dans le monde. Un appel à l'ordre qui devrait être d'autant plus écouté qu'en l'an 2000 la population de l'Hexagone sera sans doute du même ordre qu'aujourd'hui, alors que celle d'Afrique du Nord, avec une centaine de millions d'âmes, atteindra le double.

Avant de se séparer, l'UIJPLF a porté à sa présidence, pour succéder à M. Jean-Marie Vodoz, rédacteur en chef du quotidien de Lausanne *Vingt-Quatre Heures* (dont le mandat arrivait à son terme), M. Auguste Miremont, directeur des rédactions du groupe de presse ivoirien Fraternité Matin.

MAURICE DELARUE.

● *Pour la réception de Canal Plus.* — L'adaptateur Péritel (construit par la société SIATE) est destiné à connecter le récepteur de télévision avec le décodeur de Canal Plus, un micro-ordinateur, une console de jeux vidéo ou un magnétoscope. Il est obligatoire sur les appareils construits après 1981. Pour les postes plus anciens (60 % du parc français est antérieur à 1981), un adaptateur séparé, coûtant moins de 1 000 F, permet de pallier l'absence de prise Péritel d'origine. La société SIATE ayant renoncé à fabriquer la prise Péritel, c'est la firme strasbourgeoise CGV-Vidéo Match qui prend le relais. Mais il est possible qu'un certain flottement se produise dans les livraisons. Canal Plus précise que la date du début de l'abonnement des personnes ayant déjà souscrit un contrat mais ne pouvant se procurer l'adaptateur Péritel sera repoussée jusqu'au moment où elles achèteront l'accessoire.

UN NOUVEAU QUOTIDIEN DU SOIR EST EN PRÉPARATION

Sous le titre *Paris-ce soir*, un nouveau journal du soir est en préparation. Il comporterait vingt pages, format tabloïd et serait tiré à environ 55 000 exemplaires.

Quotidien d'information, relevant d'un *« concept différent des autres journaux »*, le nouveau titre sera lancé par une équipe animée par M. Pierre Plancher, qui s'occupait jusqu'ici de *« La Lettre de Michel Jobert »*, créée en 1974 et qui a suspendu sa parution le mois dernier. Dressant le bilan de ces dix années, *La Lettre* précisait : *« Maintenant, l'heure est venue d'envisager de poursuivre l'effort diféremment ».*

Aucune date de lancement de *Paris-ce soir* n'a cependant été encore arrêtée.

● *Un Institut de la communication à Rouen.* — Un Institut régional des techniques documentaires et des sciences de l'information et de la communication (IRTD-SIC) ouvrira ses portes à la fin du mois de novembre, à Rouen (Seine-Maritime). Le Conservatoire national des arts et métiers de Paris et la chambre de commerce et d'industrie de Rouen ont signé, mercredi 31 octobre, une convention pour réaliser ensemble ce projet. L'institut donnera accès aux diplômes officiels que délivre, à Paris, l'Institut national des techniques documentaires (INTD) relevant du CNAM. Il s'adresse à des personnes de niveau d'une année supérieure au baccalauréat ayant, si possible, exercé une activité professionnelle. La formation complète, qui se présente sous forme de semestre de cent vingt heures alternant stages pratiques et enseignement théorique, offre des possibilités d'emploi de bibliothécaire, de documentaliste ou de technicien de l'information.

● *La liberté de la presse progresse en Amérique latine.* — Selon la Société interaméricaine de presse, qui regroupe les propriétaires et directeurs des principaux journaux du continent, la liberté de la presse a progressé avec la démocratisation en Amérique latine. Elle reste toutefois bafouée dans sept pays : le Chili, Cuba, la Guyana, Haïti, le Nicaragua, le Paraguay et le Suriname. Des progrès ont été enregistrés ces derniers mois au Salvador et en Uruguay. — *(AFP.)*

LES JOURNALISTES SPORTIFS ET LE DROIT A L'INFORMATION

A la suite des incidents et interdictions formulées dans certaines rencontres de fooball ou manifestations de boxe aux représentants d'Antenne 2, de FR 3 ou des radios (Bordeaux, Metz, Lyon, Monaco, etc.), le comité directeur de l'Union syndicale des journalistes sportifs de France (USJSF), réuni récemment, a voté une résolution demandant notamment : 1) aux fédérations sportives de faire respecter par leurs ressortissants les titres d'accréditation ; 2) aux organisateurs (et à ceux du fooball en particulier) de ne pas impliquer les journalistes dans les conflits avec des directions de chaîne en leur refusant l'entrée des stades ; 3) à la Haute Autorité de faire respecter de part et d'autre la définition d'un droit à l'information.

D'autre part, *« l'USJSF réfute l'argument, avancé aujourd'hui par des responsables de la Ligue nationale de football, qui consisterait à considérer le journaliste comme « invité » de l'organisateur pour faire le compte rendu d'un spectacle ».* Pour sauvegarder *« le droit de critique que certains dirigeants voudraient pouvoir contrôler en opérant une discrimination entre les journalistes qui leur plaisent et les journalistes qui leur déplaisent »*, l'USJSF appelle à la *« vigilance ».*

● *Le* Journal officiel *à 2,70 F.* — Le *Journal officiel*, grâce auquel nul, en France, n'est censé ignorer la loi, est vendu à 2,70 F depuis le jeudi 1er novembre, soit 30 centimes de plus que la veille et 25 % plus cher qu'en juin (2,15). Comptable austère et scrupuleux, depuis plus de cent trois ans, de toute loi, décret ou débat qui ponctuent la vie des institutions de la République, le *Journal officiel* crève ainsi discrètement, mais allègrement la norme de l'augmentation des prix à la consommation retenue pour 1984. En même temps que le célèbre *« JO »*, la quasi-totalité des publications de l'Imprimerie des journaux officiels — *Débats de l'Assemblée nationale, Débats du Sénat, Documents de l'Assemblée nationale, Documents du Sénat, Conseil économique et social, Documents administratifs* et *Textes d'intérêt général* — ont augmenté, sur abonnement, de 17 % à 18 % depuis le 29 juin. — *(AFP.)*

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

Extrait d'un jugement rendu le 30 mars 1984 par le tribunal de grande instance de Paris.

17e chambre correctionnelle.

Affaire : Antonio Pistilli C/Roger-Louis Bianchini, Claude Nielsen et la société Presses de la Cité.

Le tribunal,

Suivant exploit du 7 décembre 1983, M. Antonio Pistilli a fait citer M. Claude Nielsen, PDG de la société Presses de la Cité, et M. Roger-Louis Bianchini... à comparaître... en qualité d'auteur et de complice du délit de diffamation... à raison de certains passages d'un livre... intitulé *Agnès Leroux, enquête sur la disparition d'une jeune femme riche...* Les prévenus ont échoué dans leur offre de preuve... et il appartient aux prévenus de démontrer leur bonne foi. Cette démonstration n'a pas été faite...

S'agissant d'un ouvrage et compte tenu de la gravité des imputations diffamatoires, l'auteur avait le devoir et la possibilité de vérifier soigneusement ses informations. Il ne l'a pas fait...

Par ces motifs :

Déclare Claude Nielsen et Roger-Louis Bianchini coupables... du délit de diffamation publique envers un particulier, à raison des passages... extraits du livre *Agnès Leroux...*

Condamne Claude Nielsen à la peine de 5 000 F d'amende, Roger Bianchini à la peine de 5 000 F d'amende,

Condamne les susnommés à payer à la partie civile la somme de 20 000 F à titre de dommages-intérêts...

Pour extrait conforme.

L. Matarasso, avocat.

Extrait d'un jugement rendu le 22 février 1984 par le tribunal de grande instance de Paris.

3e chambre, 1re section.

Affaire : Culliford, dit Peyo, C/ Société industrielle de récupération textile Siretex.

Le tribunal,

Dit qu'en vendant et en offrant en vente des draps et taies pour lits d'enfants représentant les personnages créés par Pierre Culliford, dit Peyo, sous le nom de « Schtroumpfs », la société Siretex a commis des actes de contrefaçon ;

Ordonne la confiscation et la remise à M. Culliford des marchandises contrefaisantes qui ont été saisies ou qui se trouvent encore en possession de la défenderesse ;

Condamne la société Siretex à payer à M. Culliford la somme de 10 000 F (dix mille) à titre de dommages-intérêts et celle de 5 000 F (cinq mille) en application de l'article 700 du nouveau code de procédure civile.

Pour extrait conforme.

Léo Matarasso, avocat.

Vendredi 2 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Variétés : L'académie des bas-arts.
Une émission de Pierre Bouteiller, réal. J.-C. Averty.
Avec Juliette Gréco, Claude Luter, Mireille, Eddy Mitchell, le Grand Orchestre du Splendid, Eddy Louis...

21 h 50 Multifoot, émission de Thierry Roland.
Sports et divertissement.

23 h 30 Journal.

23 h 50 C'est à lire.

23 h 55 Clignotant.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Feuilleton : Des grives aux loups.
D'après Michelet. Réal. Philippe Monnier. Avec Bruno Devoldère, Maurice Barrier, Sonia Vollereaux, Jean-Jacques Moreau.
Il est loin le temps où chez les Vialhe on reste paysan de père en fils. Pierre-Edouard et Mathilde en font l'expérience et sont bien obligés d'admettre qu'aucun de leurs fils n'a l'intention de continuer l'exploitation du domaine familial. Et la deuxième guerre mondiale qui éclate bouleverse encore une fois la vie de Saint-Libéral. Les réfugiés affluent dans ce village de Corrèze...

21 h 40 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : retouches aux portraits de quelques grands écrivains français, sont invités : Jean-Paul Aron (les Modernes, Journal de l'esprit du temps) ; *Marie-Claire Bancquart* (Anatole France ; les Tarots d'Ulysse) ; *Alain Rey (codirecteur de la publication du* Dictionnaire des littératures de langue française) ; *Roger Stéphane* (André Malraux, entretiens et précisions) ; *Patrick Thevenon* (la Vertu des simples) ; *Madeleine Chapsal* (Envoyer la petite musique).

22 h 50 Journal.

23 h Ciné-club (cycle Marlène Dietrich) : Agent X 27.
Film américain de J. von Sternberg (1931), avec M. Dietrich, V. Mac Laglen, W. Oland, L. Cody, G. von Seyffertitz (v.o. sous-titrée N.).
En 1915, la veuve d'un officier, qui se prostitue à Vienne, pour survivre, accepte de devenir agent des services secrets autrichiens, afin de démasquer un espion russe. Le génie de Sternberg dans la mise en scène baroque. Un climat de décadence et de mort, mais aussi de fascination, de courage et d'amour avec Marlène Dietrich dont le jeu intelligent et subtil construit le mythe féminin tout autant que le réalisateur. Une merveille.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Vendredi : Les nouveaux convertis.
Magazine d'information d'André Campana.
Juifs, chrétiens, ou musulmans... Ils ont changé de religion en changeant radicalement de tradition. Un débat, des témoignages d'écrivains, de philosophes, de journalistes convertis. Avec la participation, notamment, de Roger Garaudy, Nadine de Rothschild, le rabbin Josy Eisenberg, le cheikh Abbas...

21 h 30 Une vie au service de la science : Bernard Halpern.
A l'occasion du vingtième anniversaire de l'INSERM.
Portrait de Bernard Halpern, fils de juif russe issu d'une famille de huit enfants, déportée en Sibérie. Bernard Halpern, né en 1904 et mort en 1978, fut un pionnier de l'allergologie, professeur au Collège de France, membre de l'Académie des sciences en 1964 et de l'Académie nationale de médecine en 1976.

21 h 45 Journal.

22 h 10 Téléfilm : Le Brin de muguet.
de M. F. Briselance, sur une idée de Sim, réal. J.-C. Morin.
Un meurtre dans une petite communauté de marins-pêcheurs charentais. Comment le crime a-t-il été commis ? Sim dans son premier rôle dramatique.

23 h 5 Vidéo à la chaîne.
Vidéo clips.

23 h 10 Prélude à la nuit.
« Quatuor à cordes nº 7 » de L. Lajtha par le Quatuor Tatrai.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5, Humeur-humour ; 17 h 10, Fraggle rock ; 17 h 40, Magazine : Thalassa ; 18 h 5, La cuisine des mousquetaires ; 18 h 30, Evasions urbaines ; 18 h 55, Dessin animé : Inspecteur Gadget ; 19 h, Série : l'Age heureux ; 19 h 15, Informations ; 19 h 50, Atout PIC.

FRANCE-CULTURE

20 h Musique, mode d'emploi : Jerry Roll Morton.

20 h 30 L'architecture italienne : Ernesto d'Alfonso.

21 h 30 Black and blue : le jazz au laser.

22 h 30 Nuits magnétiques : fanzine.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert : « Léonore II, ouverture en ut majeur », « Concerto pour piano et orchestre nº 2 en si bémol majeur », de Beethoven, « Ainsi parlait Zarathoustra », poème symphonique de R. Strauss, par l'Orchestre radio-symphonique de Sarrebruck, dir. M. Janowski, sol. R. Buchbinder, piano.

22 h 34 Les soirées de France-Musique : Darius Milhaud ; à 23 h 5, Boréales ; à 1 h, musique traditionnelle : contes de l'Orient.

Les programmes du samedi 3 et du dimanche 4 novembre se trouvent dans « le Monde Loisirs »

TOURISME

LES RÉSULTATS DES CASINOS

Le Palm-Beach de Cannes détrône Divonne

De notre correspondant régional

Cannes. — En augmentation de 75 % par rapport à l'exercice précédent, le produit brut des jeux du Palm-Beach, casino de Cannes, a atteint la somme de 183 668 000 francs, pour cinq mois d'exploitation (du 1er juin au 31 octobre). Ces résultats exceptionnels placent l'établissement au premier rang des casinos français devant Divonne-les-Bains (Ain), dont les recettes brutes se sont élevées à 126 705 000 francs (— 8,72 %) pour douze mois d'ouverture. Le règne de Divonne n'avait été interrompu qu'une seule fois, en plus de vingt ans, par le casino d'été cannois, lors de l'exercice 1976-1977.

Selon ses dirigeants, le Palm-Beach a surtout bénéficié de la hausse du dollar. Plus de 90 % de ses recettes sont dues, en effet, à la clientèle étrangère, et en particulier à celle du Moyen-Orient, dont les disponibilités ont suivi l'évolution de la monnaie américaine. Le casino cannois a, de plus, été favorisé par la chance qui a fui, en revanche, le casino de Divonne victime, d'autre part, de la défection de quelques gros joueurs.

L'essentiel du chiffre réalisé par le Palm-Beach provient de la roulette, dont les recettes (140,7 millions de francs) ont augmenté de 157 % par rapport à la saison précédente. Les prélèvements opérés par l'Etat (86,2 millions) et la commune (20,6 millions) représentent 58 % du produit brut.

Au troisième rang des casinos français, mais au premier pour les recettes de chemin de fer, Enghien-les-Bains (Val-d'Oise) a dépassé les 50 millions de francs (50 119 000 francs), suivi par Deauville-Eté (Calvados), avec 48,9 millions, Mandelieu-Loew's (Alpes-Maritimes), avec près de 40 millions et Cannes-Municipal (36,6 millions de francs).

Avec ses trois casinos (Palm-Beach, municipal et des Fleurs), qui totalisent plus de 230 millions de recettes brutes, soit plus du quart de celles enregistrées par les 135 casinos autorisés, Cannes demeure, de loin, la première place de jeux en France.

G. P.

CARNET DU Monde

Décès

— Mme Jean-Pierre Chaumont,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Pierre CHAUMONT.

Les obsèques et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité familiale, à Villevêque, le mercredi 31 octobre 1984.

Une messe sera célébrée en l'église Saint-Honoré d'Eylau, 68, avenue Raymond-Poincaré, le mardi 6 novembre, à 12 heures.

98, rue de Longchamp,
75116 Paris.

— Belle, digne, généreuse, comme le fut sa trop brève existence,

Lysiane DESCAZAUX
nous a quittés.

On se réunira à 14 h 45, le 5 novembre 1984, au colombarium du Père-Lachaise, où aura lieu l'incinération.
Ni fleurs ni couronnes.

Pierre Descazaux,
Sa famille, ses amis.
373 *bis*, rue de Vaugirard,
75015 Paris.

— Philippe Hoffenbach,
son époux,
Agnès Hoffenbach,
Marie et Francis Couppié,
ses enfants,
Jeanne Couppié,
sa petite-fille,
M. et Mme Thierry Seunevel,
ses neveu et nièce,
M. et Mme Jean-Jacques Seunevel,
ses frère et belle-sœur
et leurs enfants,
Mme Georges Seunevel,
Ses amis et sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marie-Jeanne HOFFENBACH,
née Seunevel,

survenu le 26 octobre 1984.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

103, rue de la Tombe-Issoire,
75014 Paris.

Anniversaires

— Il y aura dix ans, le 4 novembre 1984,

François-Robert BRURON

était enlevé à l'affection de sa famille et rappelé à Dieu.

Une pieuse pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

— En ce deuxième anniversaire du décès de

Henri J. DOUZON,
avocat à la Cour de Paris.

Que tous ceux qui l'ont connu et aimé aient pour lui une pensée.

— Il y a deux ans, au cimetière parisien de La Chapelle, était inhumée

Elisabeth WEINER.

Que ceux qui furent ses amis se souviennent combien elle aimait les roses rouges.

Communications diverses

— Les deux mille étudiants capacitaires et le bureau de l'Amicale des capacitaires du centre Assas de Paris-II, à l'occasion des vingt ans de leur présidente,

Lucile de LAGEARD,

lui souhaitent un heureux anniversaire et témoignent de leur reconnaissance pour son œuvre courageuse et efficace. Ils appellent les capacitaires de France à prendre contact et soutenir l'action de Lucile pour la préparation des états généraux de la capacité en droit (Assas, les 1er et 2 février 1985).

Amicale des capacitaires. Université de Paris-II, 92, rue d'Assas, 75006 Paris. Coordination nationale de la capacité en droit. Faculté de droit de Paris, 12, place du Panthéon, 75005 Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne TTC
OFFRES D'EMPLOI	90,00	106,74
DEMANDES D'EMPLOI	27,00	32,02
IMMOBILIER	60,00	71,16
AUTOMOBILES	60,00	71,16
AGENDA	60,00	71,16
PROP. COMM. CAPITAUX	177,00	209,92

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col*	Le mm/col. TTC
OFFRES D'EMPLOI	51,00	60,48
DEMANDES D'EMPLOI	15,00	17,79
IMMOBILIER	39,00	46,25
AUTOMOBILES	39,00	46,25
AGENDA	39,00	46,25

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS

Le groupe Egor rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposés cette semaine.

Milan - Düsseldorf - Barcelone
● **CONTROLEURS DE GESTION HF** Réf. VM 9/1206 A

Moyen-Orient, Extrême-Orient, USA
● **RESPONSABLE DE ZONE EXPORT** Réf. VM 13/1208 A

AP
Lyon
Pharmacies d'officines - cessions de fonds
● **JURISTE REDACTEUR D'ACTES** Réf. VM 15282 L

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, nous vous remercions de nous adresser un dossier de candidature, en précisant la référence choisie.

GROUPE EGOR
8 rue de Berri 75008 Paris.



PARIS LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DÜSSELDORF LONDON MADRID TOKYO MONTREAL

média-system

Dans le cadre de sa prochaine implantation dans un nouveau bât. THEATRE de la banl. N.O. de Paris cherche

UN(E) RESPONSABLE DE LA FORMATION ET DES RELATIONS PUBLIQUES

Expérience de haut niveau souhaitée.

UN(E) ATTACHÉ(E) DE RELATIONS PUBLIQUES

Goût de contact et du suivi de la vie locale.

Ecrire sous le nº T 68.804 M RÉGIE-PRESSE 7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

ECCO INFORMATIQUE

ANALYSTES PROGRAMMEURS

expérim. FORTRAN S/VAX PDP VSAM ICCF NIXFORF 8870
Merci d'adres. C.V. au 274, rue du fg St-Antoine, 75012 PARIS ou tél. pour R.V. 345-75-52.

Société de négoce international, au Havre, recherche JEUNE EMPLOYÉ(E) Ecole supérieure de commerce ou équivalent, titulaire D.E.C.S., formation informatique supérieure. Ecr. nº 4392 Havas, BP 1366, 76065 LE HAVRE Cedex.

emplois régionaux

NICE, ÉCOLE DE FRANÇAIS pr adultes étrangers recherche

PROFESSEUR

exp. pratique VIF et DVV exigée, parlant bien l'anglais, plein temps, poste permanent. Écrire sous le nº T 068.852 M RÉGIE-PRESSE 7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

emplois internationaux

Cherche de suite jeune fille

AU PAIR

pour 1 an en Amérique du Sud
Bonne compensation.
Faire offre à : M. OLESCH Postlagernd, CH-4002 BASEL.

DEMANDES D'EMPLOIS

JEUNE FEMME 23 ANS titulaire bac G1, disponible de suite, dynamique et possédant expérience de travail de bureau, études universitaires en :

- Relations internationales.
- Droit civil.
- Droit constitutionnel.
- Sociologie.
- Psychologie sociale.

Étudierait toutes propositions pour un poste stable et motivant de secrétaire dactylo ou d'animation dans le secteur social, pédagogique ou scolaire à Paris ou région parisienne. Ecr. s/nº 6.651 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

traduction demande

TRADUCTIONS TECHNIQUES

vers l' ALLEMAND sur traitement de texte.
Toutes techniques modernes.
CONTACT DIRECT
H. SCHWARZ, M.A. 272-30-64.

L'immobilier

appartements ventes

4e arrdt

MARAIS

Superbe duplex, 73 m² + TERRASSES 23 m²
40, RUE DU ROI-DE-SICILE
Vis. le 6/11, de 11 h à 12 h.
M. RIBADEAU, 524-46-40.

12e arrdt

Mº MICHEL-BIZOT

imm. pierre de taille, calme 1 P., cuis., dche, prx intéressant. 259 bis, av. DAUMESNIL samedi, dimanche, 14 h à 17 h.

14e arrdt

PORTE D'ORLEANS
imm. récent, 3 P. en duplex 65 m² + balcons. 630.000 F.
GARBI. 567-22-88.

Mº PLAISANCE

bon imm. pierre de taille 2 P., entrée, cuis., w.-c., dche débarras, chf. cent. individuel Prix intéressant.
117, RUE DIDOT, samedi dimanche, lundi, 14/17 h.

15e arrdt

Mº PTE VERSAILLES

bel imm. pierre de taille 2e étage, soleil, calme 2 balcons, 2 P., cuis., s. d'eau PRIX INTÉRESSANT
1, rue Auguste-Chabrière sam., dim., lundi, 14 h à 17 h.

EMILE-ZOLA
2-3 pces, cft, sur rue et cour, chauf. centr. individuel. 590.000 F. Visite samedi, dimanche, 13 à 17 heures. Tél. 660-83-67. 38, R. VIOLET.

92 Hauts-de-Seine

VANVES

STUDIO, TOUT CONFORT Etage élevé. Px 350.000 F.

MADIMMO. 520-42-60.

COURBEVOIE SUPERBE 2 P. AVEC TERRASSE, ét. élevé park. 430.000 F. 296-63-33

93 Seine-Saint-Denis

LIVRY-GARGAN (93)
Proximité RER et écoles. Appartement F 4, 80 m² + balcon dans petite résidence, séjour dble, 2 chbres, cuisine équipée. 2 parkings, chauffage gaz individuel. Prix 480.000 F.
Téléphone : 388-79-20 ou 675-77-73.

Province

SAINT-TROPEZ

CHAPELLE SAINTE-ANNE
2 PCES, TERRASSE, JARDIN
800.000 F.
Téléphone : (94) 97-21-37.

locations non meublées offres

Paris

VOUS CHERCHEZ UNE LOCATION ?
Pensez HESTIA
le NUMERO 1 de la location entre particuliers
104, r. de Richelieu, PARIS (75002). Tél. 296-58-46.

NOMBREUSES LOCATIONS DISPONIBLES ENTRE PARTICULIERS

C.L.P. 807-05-46

68, rue du Chemin-Vert 75011 Paris. Mº St-Ambroise.

LOCATION DISPONIBLE
entre particuliers
Paris – Banlieue

707-22-05

CENTRALE DES PPTAIRES ET LOCATAIRES
43, rue Claude-Bernard Paris-5e, Mº CENSIER.

locations non meublées demandes

Paris

Pour cadre supérieur et personnel IMPORT, SOCIÉTÉ FRANÇAISE PÉTROLE rech. des appts toutes catégories ou villas. Loyer élevé accepté Paris, banl. Tél. 503-37-00.

Région parisienne

Pour stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Tél. 889-89-66 - 283-57-02.

propriétés

Près LISIEUX, belle propriété 10 p., tt cft, dépend. cours tennis sur 4 ha 1/2 en parc et en prés. Tél. (16-31) 62-00-06.

PRÈS RAMBOUILLET

Part. vend cause départ AGREABLE MAISON NEUVE Liv., 3 chbres, cuis., bns 2 w.-c. + studio en annexe, gar. 2 voitures. Sur beau jardin 2.000 m². Bordé par rivière.
Prix : 775.000 F.
Téléphone : (37) 82-76-68.

maisons de campagne

BONNIEUX LUBERON
Propr. de caractère à restaurer 8.000 m² terrain, poss. aménager 200 m² ombragé tranquillité, vue. Px : 880.000 F.
Appt 35 m² avec ter.25 m² ensoleillée vue panoramique.
Prix 250.000 F.
BONNIEUX IMMOBILIER
Tél. : (90) 76-86-77.

immobilier information

504-20-00 Ce numéro de téléphone vous informe 24 h sur 24 des nombreuses possibilités de locations de l'ASSOCIATION FRANÇAISE DES PPTAIRES 3, r. Montevideo. PARIS-16e.

l'agenda du Monde

Artisans

222-22-22

Cadre et restaur. de tableaux et gravures. 15 ans métier.

Moquettes

A SAISIR

MOQUETTE super VELOURS

12 coloris
Prix posée : 55 F. m²

MOQUETTE 100 %

pure laine Woolmark.
Prix posée : 99 F/m².
Téléphone : 658-81-12.

MOQUETTE PURE LAINE – 50 %

DE SA VALEUR
Tél : 842-42-82.

Spécialités régionales (vins)

« MONTLOUIS »

c'est aussi un vin blanc d'appellation contrôlée
Sec, 1/2 sec, moelleux, et méthode champenoise
n'attendez pas les fêtes de fin d'année pour vos commandes, tarif sur demande
André CHAPEAU
viticulteur, Husseau
37270 MONTLOUIS-S/LOIRE.

Teinturiers

TEINTURIERS
HOMMES D'AFFAIRES !
Votre situation exige une tenue élégante et impeccable !
Faites nettoyer vos vêtements de valeur : ville, soirée, week-end, par un spécialiste qualifié.
GERMAINE LESECHE, 11 bis, rue de Surène, 75008 PARIS.
Téléphone : 265-12-28.

Enseignement

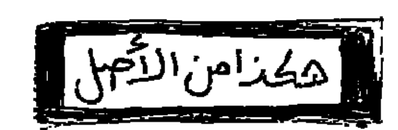
ENGLISH IN ENGLAND

Au bord de la mer (100 Km de Londres) notre hôtel de 100 chambres de renommée mondiale et située dans le même bâtiment notre école d'Anglais aussi célèbre vous accueilleront
(école fondée en 1957 et reconnue par le British Council)
£16.00 par jour: leçons, repas et logement compris (hôtel ou famille).

25% RÉDUCTION

pour un séjour de 90 jours ou plus (cours spéciaux examens de Cambridge inclus)

écrire **REGENCY SCHOOL OF ENGLISH**
Ramsgate, Kent, Angleterre. Tél. 843.591212. Telex 96454
ou Mme Boulion. 4 Rue de la Persévérance Eaubonne 95
Tel. (3) 959 26 33 (Soirée)
pas de limite d'âge – pas de séjour minimum
ouvert toute l'année – cours spéciaux vacances scolaires



Le Monde

économie

AFFAIRES

LA LYONNAISE DES EAUX SIGNE UN ACCORD D'ASSOCIATION AVEC UN GROUPE JAPONAIS

Tokyo *(AFP)*. – La Société lyonnaise des eaux a signé, le 1er novembre à Tokyo, avec la compagnie japonaise Dainippon Ink and Chemicals (DIC) un accord associant dans une société mixte *(joint-venture)* Degremont, sa filiale pour le traitement des eaux, et la division correspondante de DIC. La Lyonnaise des eaux prend le contrôle de la moitié de la division « traitement des eaux » de DIC, qui s'appellera DIC-Degremont.

Dans un premier temps, les activités de DIC-Degremont seront limitées au territoire japonais, a indiqué M. Shigekuni Kawamura, président de DIC, au cours d'une conférence de presse, mais elles pourront s'étendre, par la suite, à des pays tiers.

Au Japon, DIC-Degremont visera tout d'abord le marché du traitement des eaux des petites villes de dix mille à quinze mille habitants, relativement mal équipées. La nouvelle société s'intéressera également, dans les ensembles urbains, au recyclage des eaux dans un même immeuble.

Cet accord, a indiqué M. Jérôme Monod, président de la Lyonnaise, illustre la stratégie de développement suivie depuis trois ans par la société. Cet effort pour les années 1984-1985 est dirigé vers l'Amérique du Nord, le Japon, la Malaisie, la Thaïlande, l'Indonésie, Taiwan et la Corée du Sud.

Nominations

● **M. BERNARD REUMAUX**, quarante-sept ans, vient d'être nommé directeur général de la Société générale pour les techniques nouvelles (SGN) qui, avec ses sept filiales, emploie mille sept cents personnes et réalise un chiffre d'affaires de 1,2 milliard de francs. Spécialisé dans les technologies de pointe, SGN est connue pour ses travaux dans le domaine de l'énergie nucléaire. C'est elle, en effet, qui est chargée de la conception et de la maîtrise d'œuvre des nouvelles usines de retraitement des combustibles irradiés que l'on construit actuellement à La Hague. Ancien élève de l'Ecole navale (1957), M. Reumaux fut, avant de rejoindre SGN, directeur d'Eurequip (1971-1980), puis chargé du secteur tertiaire industriel au ministère de l'industrie.

● **M. GEORGES GARINOIS**, président de la Confédération générale des betteraviers français, a été élu président de l'Association mondiale des planteurs de betteraves et de canne à sucre, qui s'est réunie à Paris du 21 au 26 octobre. M. E. Morrison, représentant des planteurs d'Afrique du Sud, a été élu vice-président.

● **M. GEORGES FABRE**, cinquante-six ans, viticulteur à Jonquières (Aude) a été élu président de la Confédération générale des vignerons du Midi (CGVM), en remplacement de M. Georges Hérail, démissionnaire. M. Fabre était l'un des responsables du Comité d'action viticole de l'Aude. M. Jean Huillet, viticulteur dans l'Hérault, porte-parole du Comité régional d'action viticole, a été élu secrétaire général de la CGVM, à la place de M. Louis Tessier, qui ne se représentait pas.

● **M. GERD MUHR**, vice-président du DGB (Confédération des syndicats allemands), a été élu président du Comité économique et social des Communautés européennes. Il succède à l'ancien président du Conseil national du patronat français, M. François Ceyrac. M. Gerd Muhr est membre du Comité économique et social depuis 1970 et il est notamment vice-président du comité directeur de l'Institut fédéral de l'emploi en Allemagne fédérale.

● **M. JEAN-FRANÇOIS MERLE**, trente-quatre ans, a été nommé directeur des affaires sociales au ministère de l'agriculture. Ancien élève de l'Ecole normale supérieure, agrégé de l'Université, M. Jean-François Merle avait été assistant parlementaire de M. Rocard de 1978 à 1981, puis son chef de cabinet au ministère du Plan et de l'aménagement du territoire (1981-1983). Il était conseiller technique chargé des relations avec le Parlement au cabinet du ministre de l'agriculture, depuis 1983. M. Merle est adjoint au maire de Châtenay-Malabry.

TRANSPORTS

LA FIN DE LA QUARANTIÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'IATA

Bienfaits et dégâts de la « déréglementation »

M. Heinz Ruhnau, président du directoire de la compagnie aérienne allemande Lufthansa, a été élu le 30 octobre, à Montréal, à la présidence de l'Association du transport aérien international (IATA) par la quarantième assemblée générale annuelle de cet organisme qui regroupe cent trente-cinq compagnies membres (1). Les travaux de l'IATA ont été dominés par un phénomène toujours menaçant et que peu de participants ont accepté d'aborder à la tribune : la déréglementation totale pratiquée par les Etats-Unis dans le transport aérien et les risques d'extension de la concurrence au Canada et en Europe.

De notre envoyé spécial

Montréal. – Le Civil Aeronautic Board (CAB) américain devrait être dissous le 1er janvier 1985. A cette date, l'administration chargée d'organiser la répartition des droits de trafic et de surveiller les tarifs pratiqués par les compagnies desservant les Etats-Unis aura cessé d'exister. La concurrence la plus pure sera enfin en place telle qu'elle a été voulue en 1978 par le Congrès américain. Les initiateurs de ce qu'on a baptisé « dérégulation » ou « déréglementation » attendaient de la libre confrontation de l'offre et de la demande une baisse importante des prix pratiqués par les compagnies aériennes pour le plus grand profit du consommateur.

Le principal avantage de la déréglementation est, incontestablement, d'avoir contraint les transporteurs à des gains de productivité. Obligés de réduire leurs coûts pour affronter une concurrence acharnée, ceux-ci sont parvenus à diminuer les salaires et à modifier les conditions de travail de leurs personnels. Dans un livre consacré à l'économie du transport aérien (2) M. Jacques Pavaux illustre cette évolution. Panam licencie, en 1980, 3 460 personnes et TWA 2 380. En 1983, Continental se débarrasse des deux tiers de ses douze mille employés. La même année, seize mille salariés d'Eastern acceptent de verser 10 % de leur salaire à des programmes d'investissements de leur entreprise. American obtient de son personnel navigant commercial un accord salarial prévoyant des rémunérations inférieurs de 30 % aux précédentes.

M. Robert J. Joedicke, premier vice-président de Shearson Lehman-American Express, qui croit à l'intensification de la concurrence, a expliqué aux membres de l'IATA que la recherche de la productivité s'étendrait à d'autres domaines que les rémunérations. Dépenses de commercialisation : « *Si les compagnies affectaient une partie de leurs frais de distribution, par exemple les supercommissions excessives qu'elles accordent, pour attirer les clients soucieux de leurs deniers, en leur proposant des tarifs inférieurs, cela aurait pour effet de stimuler le volume total des ventes.* » Dépenses d'achats d'avions : « *Bien entretenus, les avions à réaction ne s'usent jamais. On peut acquérir un Boeing-747 pour 25 millions de dollars et accroître sa capacité pour 12 millions de dollars, alors qu'un 747 neuf coûte environ 100 millions de dollars.* »

Les dégâts provoqués aux Etats-Unis par la dérégulation aérienne ne sont pas moins avérés que les bénéfices qu'elle a produits. La concurrence profite essentiellement aux consommateurs déjà bien pourvus. Selon M. Jacques Pavaux, entre 1978 et 1980, 2 218 liaisons ont été supprimées et 1 734 ont été créées. Les transporteurs aériens ont fermé les lignes les moins rentables, c'est-à-dire les moins demandées et les plus courtes. La baisse du tarif aérien moyen a été réelle, mais au prix d'une anarchie totale. L'IATA a calculé dans un document sur la *Déréglementation de l'aviation* (3) que Houston-Denver coûtait trois fois plus cher que Houston-Santa-Fe, de distance équivalente, parce que moins fréquenté.

Le résultat de ce maelström a été que en 1982, 80 % des passagers américains ont voyagé à tarif réduit et que les compagnies américaines ont dépassé cette année-là un déficit de 700 millions de dollars. Neuf transporteurs, dont Braniff, ont déposé leur bilan.

Les cow-boys

On parle ici ou là d'imiter la grande secousse américaine. Au Canada, M. Dan Mazankowski, ministre des transports, veut abaisser les tarifs aériens grâce à une déréglementation. Dans la Communauté européenne, certains souhaitent renforcer la concurrence aérienne et proscrire les subventions. Dans les deux cas, l'évolution semble devoir être lente et partielle. Dans le cas du Canada, la faible densité de la population ne permettra pas à plusieurs compagnies de vivre sur chaque destination. En Europe, ce sont les courtes distances, la concurrence des transports terrestres et la susceptibilité des Etats qui limiteront les expériences de libéralisation.

L'IATA s'est montré, lors de sa quarantième assemblée générale, incapable de faire avancer ce débat qui intéresse pourtant les clientèles de ses adhérents. Elle s'est cramponnée à son vieux credo selon lequel seules les ententes techniques, financières et tarifaires entre les compagnies continueront à permettre à un citoyen du monde de se rendre en toute sécurité en n'importe quel point du globe avec un seul billet.

M. René Lapautre, PDG de la compagnie française UTA, n'a pas tort d'amorcer une autocritique collective lorsqu'il déclare : « *Nous autres, transporteurs, nous avons eu le tort de nous opposer à la déréglementation. Nous avons ainsi laissé croire aux consommateurs que l'IATA était un système protégé et que nous étions complètement malthusiens. Ce qui est faux.* »

Encore aurait-il fallu prendre la peine de développer à l'intention du consommateur une pédagogie appropriée. Traiter les charters de « parasites » et les émules de Freddie Lacker de « cow-boys » ne suffit pas. Peut-être l'IATA a-t-elle reculé devant la difficulté technique de prouver, avec force courbes et statistiques, que la concurrence sauvage dessert, à terme, la clientèle ? En fait, l'association ne s'est pas vraiment préoccupée de populariser ses thèses pour la bonne raison qu'elle peut difficilement soutenir que l'intérêt du consommateur est au centre des préoccupations de ses adhérents. Tant qu'aucun trouble-fête ne vient casser les prix sur une destination, les tarifs des membres de l'IATA demeurent à des niveaux remarquablement plus élevés qu'une saine gestion ne l'exigerait. Cela s'appelle un monopole ou un cartel et, en 1984, le libéralisme, le socialisme et le consumérisme se rejoignent pour le cataloguer parmi les comportements « inavouables ».

ALAIN FAUJAS.

(1) M. Günter Eser, membre du directoire de Lufthansa avait – déjà – été désigné, le 29 octobre, directeur général de l'IATA.

(2) *L'Economie du transport aérien.* La concurrence impraticable, par Jacques Pavaux, éditions Economica ; 185 F.

(3) « *Déréglementation de l'aviation. Concepts de déréglementation américaine et leurs applications potentielles à l'aviation internationale.* » Document intégral ou synthèse. Secrétariat de l'IATA, Affaires gouvernementales et de l'industrie. BP 160. Ch. 1216 Cointrin-Genève (Suisse).

AGRICULTURE

DIX ANS APRÈS LA CONFÉRENCE « OFFICIELLE »

Un groupe d'organisations non gouvernementales va tenir une Assemblée mondiale de l'alimentation

Des organisations non gouvernementales favorables à un autre développement vont coordonner leurs actions. Du 12 au 15 novembre à Rome, les représentants de ces organisations venus de cinquante pays du Nord et du Sud, vont participer à une Assemblée mondiale de l'alimentation afin de mettre en place leur propre programme d'action, dix ans après que la Conférence mondiale de l'alimentation des Nations unies eut déclaré à Rome que, durant cette décennie, « *aucun enfant ne devra se coucher affamé, et aucune famille ne devra avoir peur de manquer de pain demain* ». Ces organisations se disent convaincues que « *les stratégies officielles mettent en danger les réserves alimentaires mondiales futures et ignorent les véritables enjeux de la pauvreté et de la faim* ».

Cette analyse de l'Assemblée nationale de l'alimentation est fondée sur la recherche et sur l'expérience pratique de nombreux groupes depuis dix ans. Les objectifs globaux de la rencontre sont de mieux coordonner les organisations de même sensibilité, d'utiliser des forces de cette assemblée pour faire pression sur les institutions de développement officielles pour qu'elles changent radicalement d'orientation et de mobiliser l'opinion publique afin qu'elle soutienne des intitiatives de développement à l'échelle humaine.

Cette conférence mondiale des ONG intervient au moment où le spectre de la famine et du sous-développement se fait de plus en plus inquiétant, au moment où les pays développés croulent sous les excédents alimentaires, et où les organisations internationales spécialisées modifient leur discours traditionnel, usé et inefficace, du moins par rapport à l'objectif affiché, celui du développement et de l'éradication de la faim. Il faut espérer que cette mondialisation des efforts des ONG, cette volonté de coordination, ne leur fera pas perdre ce qui faisait leur force, à savoir une approche pragmatique, décentralisée, à l'échelle humaine, précisément, de la question du développement dans le tiers-monde. Si cet écueil est évité, il est de fait que les mouvements alternatifs peuvent exercer une pression efficace sur les pouvoirs politiques et surtout économiques.

J. G.

« Le garde-manger est vide »

déclare le directeur du Programme alimentaire mondial

Dans un message destiné à l'organe directeur du Programme alimentaire mondial (PAM), réuni à Rome le 29 octobre, le secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar, a déclaré que « *les disponibilités alimentaires dont disposait la réserve internationale d'urgence ainsi que la partie des ressources ordinaires réservée aux opérations d'urgence* » étaient épuisées. M. James Ingram, directeur exécutif du PAM, a précisé : « *Le garde-manger est à peu près vide, et ce qui reste des opérations d'urgence n'atteint que 20 millions de dollars.* »

Pourtant, les urgences existent. M. Edouard Saouma, directeur général de la FAO (Organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation), a insisté sur les situations critiques rencontrées en Afrique, au sud du Sahara, et plus particulièrement en Ethiopie et au Tchad. Il a fait observer que la FAO a été parfois accusée d'exagérer l'ampleur de la crise africaine. « *Malheureusement, les faits sont là et on ne se trouve pas devant un phénomène passager* », a-t-il ajouté.

M. Saouma a fait remarquer que la proposition qu'il fit à plusieurs reprises de préstocker les aides alimentaires dans les zones les plus fragiles faisait son chemin. Car c'est bien l'acheminement des aides dans les régions les plus isolées qui pose le plus de problèmes. M. Ingram a indiqué que le PAM avait consacré cette année 540 000 tonnes d'aliments à des secours alimentaires. « *Nous savons tous que, mal utilisée, l'aide alimentaire peut en effet décourager la production agricole, mais l'expérience du PAM*, a poursuivi M. Ingram, *montre aussi que, bien utilisée, elle peut contribuer à l'accroissement de la production qui est une nécessité vitale en Afrique.* »

La crise de la marine marchande

LES SYNDICATS D'OFFICIERS ET DE MARINS PRÉPARENT DES ACTIONS « INÉDITES ET SPECTACULAIRES »

Les syndicats CGT, CFDT et CGC des marins et des officiers ont, le 29 octobre, lancé un « cri d'alarme » pour mettre un terme à la « *régression* » de la marine marchande française.

Dans un manifeste qui va être distribué à tous les équipages, l'intersyndicale « *exige un plan d'investissements* » portant sur l'acquisition de vingt à vingt-cinq navires par an. Elle souligne que l'essentiel (60 %) du commerce extérieur français se fait par la mer (contre 21 % par la route, 11 % par le rail et 8 % par les canaux). Les impératifs de l'indépendance nationale, comme la nécessité de réduire le déficit de la balance des frets imposent, selon les syndicats (dont le langage sur ce point rejoint celui des armateurs), un vigoureux effort pour stopper l'hémorragie des navires.

Des licenciements collectifs ont eu lieu chez Total, à la SFTP (Worms), à BP, à l'Union navale. Six mille emplois ont été perdus depuis 1978. La flotte française qui comptait cinq cent deux navires en 1978 n'en a plus que trois cent soixante-douze.

« *Il y a une absence de politique gouvernementale... Les armateurs se débarrassent de leurs navires et le gouvernement laisse faire. Il s'en fout...* », a déclaré une porte-parole de l'intersyndicale.

Les responsables des syndicats ont annoncé qu'ils préparaient des actions vigoureuses, inédites et spectaculaires pour mobiliser l'opinion et alerter le gouvernement. Ils ont ajouté que, par rapport aux aides de l'Etat accordées aux chantiers navals, la marine marchande, elle, qui emploie un nombre comparable de salariés, était beaucoup moins soutenue par les pouvoirs publics.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● **Informatique américaine : Storage Technology dépose son bilan.** – Storage Technology, créée en 1969 et qui fut, en 1981, la dixième société américaine d'informatique, a demandé à bénéficier des dispositions du chapitre XI de la loi sur les faillites. Si tel est le cas, l'activité se poursuivra à l'abri des poursuites des créanciers. Cette société, qui fabrique des lecteurs de bandes magnétiques et de disques, avait perdu 41 millions de dollars l'an passé, en raison du regain d'agressivité d'IBM. D'autres sociétés, comme Control Data et Memorex, souffrent également, et la question qui se pose désormais est de savoir si IBM ne va pas obtenir un monopole mondial de certains équipements, en particulier les lecteurs de disques...

● **Consolidated Foods prend le contrôle de Kiwi.** – C'est finalement le groupe américain Consolidated Foods (CF) qui a remporté la bataille pour la prise de contrôle de la firme australienne Nicholas Kiwi (produits d'entretien). Il était opposé au chimiste britannique Reckitt and Colman et à l'autre entreprise australienne Castlemain Tooheys. Mondialement connue et implantée dans de nombreux pays, notamment aux Etats-Unis et en France, où il vient de racheter la société Abel Bonnex (produits d'entretien pour voitures), Kiwi réalise un chiffre d'affaires de 1,1 milliard de dollars australiens (8,7 milliards de francs). Son bénéfice en 1983 s'est élevé à 630 millions de francs environ.

● **La Société alsacienne de construction de matériel textile (SACMT) dépose son bilan.** – Employant quelque mille cent personnes à la fabrication de métiers à tisser, cette entreprise de Mulhouse vient de déposer son bilan. Elle a été admise au bénéfice du règlement judiciaire. Deux syndics ont été nommés.

Conjoncture

● **L'indice trimestriel de la production industrielle.** – L'indice général de la production industrielle (hors bâtiment et travaux publics) corrigé des variations saisonnières se situe à 133 pour le deuxième trimestre de 1984 (base 100 en 1970). Il était à 135 au premier trimestre de cette année, et à 133 au quatrième trimestre de 1983. Sur les dix dernières années, l'indice le plus haut est celui du troisième trimestre de 1979 qui se situait à 139. Il était retombé à 131 au premier trimestre de 1981, et à 129 au troisième trimestre de 1982.

Énergie

● **Création par le Qatar d'une compagnie de gaz liquéfié avec Total et BP.** – Un décret portant création de « la compagnie du Qatar pour le gaz liquéfié » avec la participation de la Compagnie française des pétroles (Total) et la British petroleum, a été promulgué le 1er novembre à Doha. Cette société, au capital de 500 millions de ryals qataris (150 millions de dollars), s'occupera de l'exploitation du gisement gazier offshore de North Dome au nord-est de l'émirat. Le gisement, qui a été découvert en 1972, dispose de réserves considérables estimées à 6 000 milliards de mètres cubes. – *(AFP.)*

Étranger

ETATS-UNIS

● **Construction en progrès.** – Les dépenses en vue de nouvelles constructions ont progressé de 1,1 % en septembre. Il s'agit de la plus forte augmentation depuis le mois de mai (+ 2,5 %). Compte tenu des variations saisonnières, ces dépenses se sont élevées à 315,3 milliards de dollars, en hausse de 12 % par rapport à septembre 1983. – *(AFP.)*

TAIWAN

● **Exportations textiles record.** – Les exportations textiles de Taiwan devraient atteindre cette année le chiffre record de 6,2 milliards de dollars (58 milliards de francs) en augmentation de 80 % sur l'année précédente. Cette hausse spectaculaire est due à l'accroissement des exportations de vêtements et de tricots vers le Japon (+ 50 %). Cependant, les Etats-Unis restent le principal client de Taiwan à qui ils auront acheté en 1984 pour près de 23 milliards de francs d'articles textiles.

Social

PRÉCISIONS. – A propos des manifestations qui se sont déroulées le 25 octobre à Nantes, le jour de la grève nationale dans la fonction publique (*le Monde* du 27 octobre), M. Gilbert Declercq, secrétaire adjoint de l'Union régionale CFDT des retraités des Pays de la Loire, nous précise : « *Le « défilé » des retraités et préretraités, réalisé à l'issue d'un rassemblement régional, a été organisé par la CFDT, la CGT et l'Union nationale des retraités et personnes âgées (UNRPA), l'après-midi du 25 octobre, alors que le défilé des fonctionnaires avait lieu dans la matinée. La date du 25 octobre avait été retenue par les unions régionales CFDT, CGT et UNRPA des retraités bien avant que les fonctionnaires décident d'en faire une journée nationale.* » M. Declercq ajoute que ce rassemblement a réuni quatre mille retraités et préretraités.

A propos des réductions d'emplois à la SNCF, nous avons, dans *le Monde* du 2 novembre, interverti les noms de M. Bernard Mourgues, secrétaire confédéral de FO, et de M. Georges Lanoue, secrétaire général des cheminots CGT. C'est ce dernier qui a protesté contre les propositions salariales de la direction de la SNCF.

Dans notre article consacré à « l'évolution de l'emploi en France », publié dans « le Monde de l'économie » du 16 octobre, une formulation imprécise a pu faire croire que les employés de maison et les salariés du secteur agricole ne bénéficiaient pas de l'assurance-chômage. En fait, ces deux catégories peuvent percevoir des indemnités-chômage, mais ne sont pas régies par les mêmes textes que les salariés du secteur privé et sont donc décomptées à part dans les statistiques de l'UNEDIC.

ÉTRANGER

En Grande-Bretagne

DIMINUTION SAISONNIÈRE DU CHOMAGE

Londres *(AFP)*. – Le nombre de personnes sans travail, en chiffres bruts a diminué de 58 500 en octobre, après avoir battu tous les records en septembre. Selon le ministère de l'emploi, il est revenu de 3 283 640 à 3 225 136 d'un mois à l'autre, soit de 13,6 % à 13,4 % de la main-d'œuvre effective. Ce résultat est toutefois dû entièrement aux facteurs saisonniers.

Ainsi, en chiffres corrigés des variations saisonnières, la dégradation de la situation s'est poursuivie, quoique un peu plus lentement que durant les mois précédents. Le nombre des chômeurs a augmenté de 2 800 pour atteindre 3 101 200, soit 12,9 % de la population active.

D'après les statistiques corrigées, ce nombre s'est accru en moyenne de 15 000 par mois au cours des six derniers mois, contre 12 000 pendant les six mois précédents. En outre, ces statistiques excluent 490 000 personnes, des jeunes principalement, qui sont employées temporairement grâce aux stages de formation professionnelle ou de reconversion organisés et financés par le gouvernement.

ÉTATS-UNIS

● **Dans les grandes chaînes de magasins.** – L'évolution des ventes des grandes chaînes de magasins a été inégale en octobre, indiquent leurs bilans mensuels publiés le 1er novembre. La première chaîne, Sears, Roebuck and co, a enregistré un chiffre de ventes de 1,82 milliard de dollars, soit 2,1 % de plus qu'au cours du même mois en 1983. La deuxième, K-Mart, a fait état d'un total de 1,54 milliard, soit 17,8 % de plus qu'en octobre 1983. La troisième, J.P. Penney, a annoncé un chiffre de 908 millions de dollars, en progression de 8,6 %. Selon certains professionnels, les ventes au détail ont été affectées en octobre par une température clémente, qui s'est traduite par une baisse des achats de vêtements d'hiver. – *(AFP.)*

SOCIAL

LES MUTATIONS DANS L'AUTOMOBILE

Au moment où la formation de certains licenciés de Talbot Poissy s'achève, elle commence pour ceux de Citroën. Mais le rôle qui lui est imparti a évolué d'un conflit à l'autre, d'un constructeur à l'autre, à mesure que s'affirmait le problème des sureffectifs dans l'industrie automobile. Aux ouvriers licenciés de Poissy, elle a été offerte comme une compensation à la perte de l'emploi, appuyée sur la croyance en l'utilité de la formation en général, mais sans que l'on réfléchisse vraiment sur sa finalité. Pour ceux de Citroën, l'objectif de reclassement professionnel est affirmé au point que le taux de placement puisse être envisagé comme la mesure du succès. Chez Renault, aujourd'hui, enfin, elle est l'un des enjeux des discussions en cours sur la mobilité : moyen d'en assurer le succès par une meilleure adaptation à de nouveaux postes de travail, d'accroître les compétences du personnel et d'améliorer à la fois la productivité et la qualité des produits, d'obtenir une promotion des salariés «mobiles», ou de faciliter les départs ? Elle reste un des moyens privilégiés pour régler le problème de l'emploi.

CHEZ RENAULT

Les syndicats insistent pour que la mobilité soit volontaire

Les discussions sur l'emploi, la mobilité, la formation et la conversion entamées le 15 octobre entre la direction de Renault et les syndicats continuent. Une série de réunions entre direction et syndicats sont prévues le 6, le 13 et le 16 novembre. La direction, qui souhaite aboutir à la fin du mois de novembre, a présenté le 23 octobre un premier schéma d'un éventuel accord-cadre pour la mobilité (qui serait complété par des accords locaux). Un groupe de travail a été chargé de recenser les aides matérielles susceptibles de faciliter celle-ci.

Ce schéma prévoit la mise en place d'un organisme d'« *animation* » central, avec des antennes sur chaque site, la constitution d'une bourse informatisée des emplois, une information du personnel sur les postes proposés et leur environnement. Des aides matérielles seraient accordées aux salariés « *mobiles* ». Les déplacements s'accompagneraient d'une formation-adaptation au poste, complément ou reconversion, selon les cas. Enfin, une commission paritaire consultative suivrait les cas individuels dans chaque établissement.

Un premier bilan serait établi au 31 mars 1985. Au cas où le volontariat ne serait pas suffisant pour assurer le rééquilibrage des effectifs, la direction propose de mettre en place au plus tard à la fin de juin 1985 un système de formation destiné à assurer un reclassement à l'extérieur du groupe.

Tous les syndicats, au cours des dernières réunions, ont insisté sur la nécessité de garantir le volontariat pour la mobilité : le salarié ne doit pas avoir à choisir entre la mobilité et le départ. Plusieurs ont aussi demandé que la formation assure une qualification supérieure : ainsi, pour la CGC, « *la mobilité doit engendrer non seulement une formation mais aussi une promotion* » ; pour FO, l'amélioration de la qualification et la promotion des salariés « mobiles » sont les moyens d'assurer le succès de la mobilité.

L'un des problèmes est de savoir combien il faudra déplacer de travailleurs et combien seront prêts à changer d'établissement. En 1982, 1 926 salariés ont quitté leur poste pour un autre établissement de la Régie ou du groupe, 1 163 en 1983, et 706 au premier trimestre 1984. La CFDT a réclamé que la direction fasse dès maintenant connaître les effectifs prévus au budget 1985 par établissement et par catégorie professionnelle; elle a demandé aussi que le délai prévu pour la mise en place d'une formation « tournée vers l'extérieur » soit étendu. De son côté, la CGT demande le maintien des effectifs dans le groupe Renault; la Régie devrait donc embaucher 12 000 personnes en 1985 et le groupe 20 000. Elle organise, à partir du 5 novembre, une consultation du personnel sur ses propositions.

Les ouvriers licenciés de Citroën entrent en formation

Un premier banc d'essai

La formation a commencé cette semaine pour les « *licenciés à terme* » des usines Citroën de la région parisienne. Après les entretiens individuels, on y attend 1 650 à 1 800 des 1 909 ouvriers concernés (1). Pour le Centre de formation technologique des travailleurs de l'automobile (CFTTA, créé en mai dernier par M. Bérégovoy), qui en a la responsabilité, cette formation constitue un premier banc d'essai. Ses responsables en ont présenté aux syndicats le schéma général, ainsi que le choix des formations, le contenu des stages et les organismes qui vont les conduire.

Le plan comporte trois volets. Une petite partie des ouvriers (5 % environ) entrent directement dans des formations « qualifiantes » usuelles de l'AFPA ; 15 % y seront intégrés après cinq semaines d'orientation et de préparation comportant vraisemblablement des « bancs d'essai » professionnels. Les autres (80 %) devront suivre une mise à niveau et une préparation à l'insertion sociale et professionnelle de cinq mois avant d'entrer dans une formation qualifiante « adaptée ». Comme les formations « adaptées » mises au point par l'AFPA pour les licenciés de Talbot, celle-ci ne sera pas du niveau du CAP ; en revanche, elle devrait être sanctionnée par un certificat.

Parmi les ouvriers de cette dernière catégorie, un petit nombre (200 à 300 environ) ne suivront pas comme les autres un apprentissage «traditionnel» mais seront préparés à la conduite d'appareils automatisés par une formation assistée par ordinateur. Celle-ci, malgré son objectif professionnel, s'inspirera des méthodes utilisées dans certaines formules d'initiation à l'informatique : elle associera des Greta (groupements d'établissements de l'enseignement public) et des associations de formation et même d'éducation populaire ayant déjà une expérience en ce domaine, comme la Fédération des clubs Léo-Lagrange. Pour cette expérience, le centre dispose de cent micro-ordinateurs achetés grâce à des crédits du ministère du Plan et de l'aménagement du territoire.

Les responsables du centre espèrent aussi réaliser une deuxième expérience : la formation de travailleurs étrangers désireux de rentrer dans leur pays d'origine. Cette opération, si elle réussit, ne pourrait concerner qu'un nombre réduit de personnes, le cas n'étant pas prévu dans le plan social de Citroën, ni dans la convention signée par la firme avec l'Office national d'immigration. Mais elle pourrait être le point de départ d'une recherche plus importante.

Huit secteurs professionnels «porteurs», susceptibles d'accueillir les licenciés, ont été choisis pour les formations à partir d'une enquête menée par l'Agence nationale pour l'emploi en Ile-de-France sur les métiers et les emplois potentiels : la conduite d'appareils automatisés, la maintenance industrielle, l'artisanat du bâtiment et celui du bois, les industries alimentaires (comme opérateurs et agents de laboratoire), la mécanique et les métaux, l'hôtellerie, et des métiers autour de l'automobile (réparation de voitures et de motos, moniteurs d'auto-école et chauffeurs routiers). Ce choix sera complété et éventuellement infléchi à la suite de l'enquête qui va être menée, en novembre, pour le CFTTA auprès de deux mille PME de la région Ile-de-France sur les activités à venir.

Des principes pour l'avenir

Les ouvriers seront répartis en fonction de leurs capacités et de leurs aspirations, mais ce sont la conduite des appareils automatisés, la maintenance industrielle ainsi que le bois et le bâtiment qui devraient accueillir le gros de la troupe. La formation a commencé cette semaine pour le premier et le deuxième groupe (qui entrent dans des formations qualifiantes «classiques») ; elle débutera la semaine prochaine pour le troisième, tous les ouvriers devant être en stage le 20 novembre au plus tard. Le coût de l'ensemble de la formation, évalué à 50 millions de francs, sera pris en charge par l'Etat, à travers la convention signée par Citroën avec le Fonds national de l'emploi.

Dans ce programme, on retrouve plusieurs principes que les responsables du centre veulent adopter pour leurs opérations ultérieures et la formation des travailleurs de l'automobile en général :

1° *Assurer rapidement une formation vraiment professionnelle.* – Les travailleurs à «reconvertir» doivent entrer le plus vite possible dans des formations professionnelles, même si celles-ci, comme ce sera le cas pour beaucoup de licenciés de Citroën, doivent être d'un niveau inférieur au CAP. L'essentiel est d'enclencher un processus de formation. Vouloir d'abord élever le niveau de base des travailleurs demanderait trop de temps – et trop de formateurs. *A contrario*, il doit être possible, comme dans le cas Citroën aussi, de prolonger le «sas» d'adaptation pour ceux qui en ont besoin et, si nécessaire, de leur trouver une rémunération au-delà de la période de douze mois prise en charge par l'entreprise. Cela va de pair avec le souci d'assurer en tout état de cause le reclassement des ouvriers licenciés.

Pour faciliter le passage en formation professionnelle, le centre va s'appliquer à évaluer le mieux possible les capacités et les savoir-faire que possèdent les ouvriers à former.

2° *Rapprocher la formation du travail.* – C'est le versant pédagogique du premier principe. Le 4 octobre dernier, au cours d'une réunion, M. Hodel, président du centre, avait préconisé de s'appuyer sur les apprentissages professionnels, de «*rechercher des conditions de formation aussi proches que possible des situations de travail*» et de donner à certains membres de la maîtrise des responsabilités dans la formation.

3° *Valider les acquis.* – Un groupe de travail réfléchit aux modalités de cette validation : «*unités capitalisables*» – selon les méthodes mises en œuvre depuis longtemps sous les auspices de M. Bertrand Schwartz, – certificat de formation générale, voire diplôme délivré par le CFTTA. On estime, en effet, que la possession d'un diplôme est un atout pour le reclassement ultérieur.

4° *Utiliser le plus possible l'informatique.* – Les responsables du centre ont la conviction qu'elle permet de surmonter les obstacles culturels à la formation, de gagner du temps et de préparer les travailleurs, quel que soit leur niveau scolaire, à l'arrivée des robots. Un groupe d'études a été réuni sur ce thème, notamment pour constituer une bibliothèque de logiciels spécialisés : six sont déjà prêts, l'un d'eux portant précisément sur la conduite des appareils automatisés.

Pour l'avenir, les responsables du centre ont des projets encore plus ambitieux. Ils souhaitent d'abord appuyer le choix des formations sur la recherche de fabrications nouvelles et de métiers à venir, dans l'automobile et autour d'elle mais aussi à l'extérieur. L'enquête auprès des PME vise notamment à déceler ces activités pour, ultérieurement, prévoir avec des entreprises les « *investissements humains* » nécessaires à leur développement.

Le centre souhaite aussi constituer avec les constructeurs une sorte de réseau national de formation. Il s'agit, d'une part, d'étudier les besoins et les possibilités de formation site par site, notamment en province ; d'autre part, de voir comment les plans de formation des constructeurs peuvent s'intégrer dans les plans régionaux.

GUY HERZLICH.

(1) Le programme va être mené à bien avec l'appui de l'Association pour la formation professionnelle des adultes (AFPA), chargée de la formation des licenciés de Talbot.

FO réclame des « emplois garantis »

Après une conférence nationale des syndicats FO de l'automobile, organisée à Paris les 29 et 30 octobre, M. Michel Huc, secrétaire général de la fédération FO de la métallurgie, a lancé mercredi 31 octobre un cri d'alarme. « *Le secteur de l'automobile*, a-t-il déclaré, *est directement touché par les mesures d'austérité décidées par le gouvernement, alors que le marché se trouve en plein renouvellement.* » Selon lui, les pouvoirs publics mènent « *une politique néfaste* » en surtaxant « *systématiquement* » cette industrie : taux de TVA le plus élevé de la CEE, progression rapide des taxes sur l'essence, doublement de la taxe sur les assurances, très forte hausse de la vignette, péages élevés sur les autoroutes.

D'autre part, la restructuration de la profession et l'introduction des nouvelles technologies créent de nouveaux problèmes d'emploi. A cet égard, FO demande – comme les autres centrales – l'ouverture de négociations. Elle revendique notamment des garanties quant aux mutations, le recours prioritaire à la formation professionnelle dans l'entreprise pour adapter le personnel aux nouvelles technologies, l'extension de l'aide au retour volontaire pour les immigrés, l'aménagement du temps et des conditions de travail, la sauvegarde de l'emploi. « *Il ne faut pas*, a déclaré M. Huc, *que sous couvert de robotisation et de modernisation, on continue de licencier des gens à tort et à travers.* »

Les métallurgistes FO critiquent aussi le rapport Dalle sur l'avenir de l'automobile, estimant que l'on ne peut passer en quelques années des structures de travail que nous connaissons au modèle japonais, et compte tenu du fait que le Japon a bénéficié longtemps de coûts salariaux moins élevés. M. Huc a cité, toutefois, une récente étude de l'Institut de technologie du Massachusetts sur les perspectives de l'automobile aux Etats-Unis, en RFA, en France, en Grande-Bretagne, en Italie, en Suède et au Japon, selon laquelle la sécurité de l'emploi dans ce dernier pays permettrait aux travailleurs de « *surmonter leurs craintes devant les changements techniques* ». De ce fait, l'ouvrier japonais n'a pas tendance « *à freiner le progrès* » et est « *toujours prêt à s'adapter à de nouvelles conditions de travail* ». Sur ce plan, FO s'inspire de l'exemple japonais pour réclamer un « *emploi garanti* ».

La dislocation du travail

(*Suite de la première page.*)

Sait-on qu'au Japon, comme le rappelait récemment *la Lettre de l'Expansion*, il existe une névrose du « *jour sans travail* », expliquée par le directeur d'une clinique psychiatrique de Tokyo. Les symptômes (insomnies, migraines, brûlures d'estomac), typiques chez les quarante-cinquante ans, correspondent à un manque d'intérêt hors du travail (4).

Sans aller jusqu'à ces brutales variations de l'attitude de l'homme devant le travail suivant les climats et les mentalités, un récent sondage, cité par M. Spizzorno, nous fournit les indications suivantes pour la France : 40 % des salariés souhaitent conserver un travail et un salaire «normaux» ; 20 % voudraient travailler plus et gagner plus ; 10 % ne savent pas ce qu'ils veulent ; 30 % souhaiteraient travailler moins et gagner moins.

Ce dernier pourcentage est important. Il est recoupé par d'autres enquêtes et notamment celle qui a été faite récemment au Crédit industriel et commercial (CIC) (5). Les cinq mille agents de la Banque ont rempli un questionnaire de quinze pages (élaboré par les organisations syndicales de l'entreprise) qui a *révélé* 30 % de demandes potentielles pour une forme ou une autre de temps partiel. On constate qu'un ou deux jours de moins par semaine sont nettement préférés au mi-temps. Ce qui rassure, en l'espèce, c'est qu'il est prévu, si l'intéressé le désire, de pouvoir revenir sans difficulté au plein temps.

En outre, la souplesse d'utilisation est considérable : le travail à temps partiel peut être organisé selon des modalités représentant 80 %, 70 %, 60 %, 50 %, de la durée conventionnelle du travail. La réduction d'horaire peut intervenir sous forme quotidienne, hebdomadaire, mensuelle, ou combiner ces diverses formes : seize sont citées en annexe sans caractère limitatif. En cas d'afflux de demandes, un rang de priorité privilégie dans l'ordre : les raisons de santé, la maladie d'un membre de la famille, la présence au foyer d'un ou plusieurs enfants de moins de sept ans... Le CIC estime que le passage de cent agents du plein temps au temps partiel équivaut à vingt licenciements.

La crise donne des idées, également, dans le domaine de la réduction du travail pour tous, comme l'a prouvé l'accord BSN Emballage de 1982 sur la cinquième équipe. Sans charge supplémentaires, 2 400 ouvriers postés sont passés de 38 heures hebdomadaires à 33 heures et demie !

Le souci de compétitivité s'est là heureusement marié aux aspirations à un temps libre élargi. C'est ce qu'exprimait ainsi, au colloque dont nous avons parlé, Jean Kaspar, secrétaire national de la CFDT : « *La réduction du temps de travail – qui doit être très diversifiée – est une chance et non un coût pour l'entreprise, car elle permet de poser le problème de la réorganisation des tâches. Elle est aussi un moyen de remotiver le personnel.* »

Mais s'il existe un lien entre la qualité du travail et la qualité du temps hors-travail, en revanche, comme le reconnaissait Thierry Jeantet (6), paradoxalement, la diminution très importante du temps consacré au travail au cours d'un siècle s'est accompagnée d'une dévalorisation croissante de l'espace-temps hors emploi. Pourquoi ? Parce que le travail, même réduit, apparaît curieusement comme le « temps roi » (sans même parler du sentiment que peut éprouver un chômeur à son égard), qu'il modèle les façons de vivre, que le temps qui reste est considéré comme un déchet, consacré trop souvent à des loisirs fermés (télévision).

La dislocation du travail et plus encore évidemment son absence, pour cause de réadaptation complète du monde industriel, devrait normalement conduire à la conquête de nouvelles valeurs individuelles ou collectives. Mais quel... travail d'Hercule ! L'art n'est pas encore « dans la rue ». Quant à la vie civique, elle ne peut se développer à l'heure où les pouvoirs sont trop concentrés dans les mains d'une classe politique nationale ou territoriale.

Il n'est plus possible de marginaliser les adolescents, les retraités, les femmes au foyer, les chômeurs, les handicapés. « *Il est inquiétant qu'au moment où des débats sporadiques s'instaurent sur la durée du temps de travail, la question globale de la maîtrise du temps soit tout à fait occultée* » (Thierry Jeantet).

La « modernisation », nouveau mot-phare, ne doit pas être comprise seulement comme celle de notre appareil de production. Démarche indispensable, certes, mais bien pauvre de sens si elle confond le moyen et la fin. Rien ne peut bouger si notre économie ne retrouve pas un second souffle. Mais la drogue productiviste conduit tout droit à la « société duale », celle où les forts assistent les autres. Si l'on ne veut pas de cette dichotomie, c'est à la modernisation des rapports sociaux, à l'autogestion du temps, à l'enrichissement du loisir, qu'il faut travailler, en continuant d'abattre les cloisons entre les activités salariées et les autres. Quant le « pouvoir de vivre » aura plus d'attrait que le « pouvoir d'achat » (7), la mutation que beaucoup vivent douloureusement aujourd'hui apparaîtra au contraire comme très enrichissante.

PIERRE DROUIN.

(4) Même en Europe, selon une statistique citée par William Grossin dans un article de la *Revue française des affaires sociales* (nº 2, 1984), 27 % des travailleurs sondés dans l'Europe des Dix disent qu'ils attendent avec plaisir la reprise de leur activité, le lundi matin.

(5) Voir *Intersocial* d'octobre 1984.

(6) *Revue SIC*, nº 12, septembre 1984 ; 18, rue de Varenne, Paris.

(7) Lire *le Temps libre : un temps social*, de Nicole Samuel, avec la collaboration de Madeleine Romer. Edition librairie des Méridiens, 11, rue de Lille, Paris, 1984.

ÉNERGIE

ELF CÈDE SON RÉSEAU DE DISTRIBUTION EN ITALIE

Elf vient de décider de céder son réseau de distribution de carburants en Italie (sept cent cinquante stations-service et leur personnel administratif et technique) à la société Erg Spa de l'industriel génois M. Edoardo Garrone. Elf Italiana, dont les activités de distribution étaient peu rentables, mais qui produit en Italie quelque 750 000 tonnes d'équivalent pétrole d'huile, bruts lourds et gaz par an, conserve ses activités de vente de bitume, lubrifiants et produits pétroliers destinés à l'industrie et à l'agriculture.

La filiale italienne d'Elf affirme donc que cet accord s'inscrit dans une politique de renforcement de ses activités amont (exploration, production) et de rationalisation de ses activités aval.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

Clos

Le marché parisien n'a pas fonctionné ce vendredi. Il s'agit là d'une mesure exceptionnelle visant à faciliter le travail occasionné par la dématérialisation des titres. A compter du 5 novembre, les actions et obligations ne seront plus représentées par des documents et feront seulement l'objet d'une inscription sur compte. La Bourse rouvrira normalement ses portes lundi 5 novembre.

NEW-YORK

Forte reprise

Cyclothymique Wall Street ? C'est à croire. Surexcité mardi, abattu le lendemain, le marché a, jeudi, retrouvé toute sa vigueur. Un mouvement de reprise s'amorçait dès l'ouverture, se poursuivait ensuite, tant et si bien qu'à la clôture, l'indice des industrielles s'établissait à 1 217,08, soit à 9,71 points au-dessus de son niveau précédent. Au plus haut de la séance, il avait atteint 1 224,38. Plus significatif encore a été le bilan de la journée. Sur 2 007 valeurs traitées, plus de la moitié ont monté (1 027), un quart ont baissé (546) et le reste (434) n'a pas varié. Cette hausse a été accompagnée d'une assez forte activité : 107,87 millions de titres ont changé de mains, contre 91,90 millions la veille.

L'encouragement est venu derechef du front monétaire avec la nouvelle détente des taux d'intérêt. Mais les opérateurs ont surtout prêté une oreille attentive aux rumeurs insistantes selon lesquelles la Réserve fédérale pourrait être amenée, après les élections présidentielles, à desserrer le carcan du crédit pour éviter un trop brusque ralentissement de l'expansion économique. Elle pourrait y être incitée par la croissance plus lente que prévu au cours des treize semaines écoulées de la masse monétaire (+ 2,2 %), dont on devait apprendre après la séance, que pour la dernière huitaine elle s'était contractée de 2,5 milliards de dollars.

VALEURS	Cours du 31 oct.	Cours du 1er nov.
Alcoa	38 1/4	38 7/8
A.T.T.	18 1/2	19 5/8
Boeing	57 3/4	58 3/8
Chase Manhattan Bank	41	41 1/2
Du Pont de Nemours	46 3/4	47
Eastman Kodak	71 1/4	[illegible]
Exxon	43 3/4	44 1/4
Ford	47	48
General Electric	57 1/2	[illegible]
General Foods	58 5/8	57 1/2
General Motors	80 1/8	80 3/4
Goodyear	27 1/4	27 3/8
I.B.M.	124 5/8	128
I.T.T.	27 5/8	28
Mobil Oil	29 3/4	30 3/8
Pfizer	38 1/8	38 7/8
Schlumberger	41 7/8	42 1/8
Texaco	33 7/8	34 1/4
U.A.L. Inc.	43 3/8	43 5/8
Union Carbide	48 1/4	48 1/2
U.S. Steel	23 1/2	24 5/8
Westinghouse	27 1/8	27 1/4
Xerox Corp.	35 1/2	35 3/4

Le débat sur la flexibilité de l'emploi

II. – *Proposer pour ne pas subir*

par EDMOND MAIRE (*)

Dans un premier article, M. Edmond Maire, secrétaire général de la CFDT, a critiqué la façon dont le patronat conçoit la flexibilité de l'emploi (*le Monde* du 2 novembre). Mais il a souligné que le syndicalisme devait se préparer à une transformation des conditions de production.

A l'heure des grandes mutations technologiques et industrielles, la capacité d'adaptation des entreprises est un atout stratégique pour leur survie et leur développement, c'est-à-dire pour l'emploi. Les productions, les modes de gestion, doivent pouvoir s'adapter très rapidement à l'évolution de la demande, du marché. Les organisations du travail rigides, les tâches trop parcellisées, les encadrements hiérarchiques pléthoriques, représentent alors autant de handicaps. L'efficacité économique appelle un effort incessant, non seulement de dépassement du taylorisme, mais d'optimisation de l'organisation du travail pour permettre aux salariés de mettre en œuvre, activement, leur capacité d'intervention sur le contenu de leur travail. Les tâches étroitement spécialisées, les actes répétitifs, ont fait leur temps. L'adaptation nécessaire appelle donc la souplesse de l'organisation du travail.

Mais elle réside tout autant dans la capacité de mobilité professionnelle des salariés, donc dans les progrès de leur formation, de leur qualification. Les emplois de demain appellent des salariés plus ouverts, plus polyvalents, plus mobiles. Il n'est rien de plus urgent que de développer la formation permanente de tous les salariés qui n'ont pas cette capacité minimum de mobilité professionnelle. Ils sont des centaines de milliers dans ce cas. Les laisser en l'état, c'est les condamner à terme au chômage, à la marginalisation. En même temps, la formation initiale doit être repensée ; l'intégration de la culture technique dans les formations de base, la professionnalisation des formations générales, la polyvalence par filière de métiers des formations techniques, doivent intégrer comme donnée première le développement de la capacité des jeunes à la mobilité professionnelle.

Le contrat de travail

Autant nous récusons la volonté patronale d'affaiblir les garanties collectives, autant nous nous rendons bien compte que certaines de nos attitudes traditionnelles sont en train de bouger pour intégrer une conception dynamique du contrat de travail.

D'abord parce que les aspirations des salariés se diversifient, notamment en matière de temps de travail. Il y a quelques années seulement, le syndicalisme ne concevait qu'une seule durée hebdomadaire du travail et un seul horaire fixe, valables pour tous. Aujourd'hui, l'horaire variable a conquis droit de cité. La CFDT revendique le droit au travail à temps partiel, et l'horaire annuel finira bien par s'imposer si l'on veut, par exemple, que les cadres ou les techniciens supérieurs en situation de responsabilité puissent bénéficier de la réduction de la durée du travail. Autant de thèmes d'action de la CFDT pour obtenir des garanties collectives correspondant à cette diversification des horaires de travail.

En même temps, la CFDT a revendiqué et signé un accord pour des contrats de travail spécifiques aux jeunes en alternance, c'est-à-dire ayant simultanément un emploi et un temps de formation.

Les progrès sociaux obtenus par le syndicalisme entraînent eux-mêmes d'autres nécessités d'adaptation du contrat de travail. Ainsi, les garanties de réemploi au retour du congé-maternité ou à l'issue d'une maladie nous ont amenés, au moins dans les petites entreprises, à comprendre la nécessité de contrats à durée déterminée, ou encore du travail intérimaire. Notre effort a donc porté sur la limitation de ces types d'emploi à des besoins spécifiques précis et sur l'égalité des traitements des salariés concernés avec les salariés permanents. Actuellement, un nouveau problème se pose avec force : le développement dramatique du chômage des jeunes. Rien n'est pire que le chômage de longue durée des jeunes. Eux-mêmes en viennent à accepter n'importe quel travail, précaire ou sous-payé, pour sortir de la dépendance financière, échapper à la solitude, à l'angoisse de l'exclusion.

Nous avons donc opté pour la recherche de solutions intermédiaires entre la précarité totale du chômage qu'ils connaissent aujourd'hui et le travail stable et garanti, souhaitable mais malheureusement très insuffisant. Notre action s'exerce alors pour que les activités qu'on propose à ces jeunes leur permettent mieux qu'une occupation temporaire, mais une possibilité de formation et une perspective de débouché sur un emploi stable. De là vient l'engagement de nombreuses organisations de la CFDT en faveur des entreprises dites « intermédiaires ».

Et nous voyons bien que d'autres plaies sociales, tels le travail clandestin des immigrés ou le développement du travail au noir, appellent d'autres analyses pour d'autres propositions. Notre conviction est faite. On ne construira pas de nouvelles solidarités sociales entre les laissés-pour-compte de ces temps de crise et les salariés garantis sans un effort d'innovation sociale, encore bien insuffisant.

Aborder de face le problème de la réglementation

Dans les petites entreprises, la flexibilité passe par la négociation. La situation des salariés des petites entreprises appelle elle aussi un réexamen des pratiques syndicales traditionnelles. Le syndicalisme a toujours agi prioritairement dans les grandes entreprises considérées comme les moteurs du progrès social, en comptant sur un effet de diffusion des acquis ainsi obtenus en direction des salariés des PME. Des résultats ont été obtenus dans ce sens, c'est indéniable. Mais les écarts restent encore importants. Quand on compare les avantages sociaux des salariés des grandes entreprises disposant d'une force syndicale et de comités d'entreprise efficaces et ceux des salariés des entreprises de moins de cinquante salariés, sans comité d'entreprise et dans 82 % des cas sans délégués du personnel, cela interroge sur la pertinence d'une stratégie syndicale de plus d'un siècle...

La CFDT a donc décidé à son dernier congrès d'accorder la priorité aux salariés des PME, d'abord en cherchant à établir des conventions collectives dans les secteurs qui n'en disposaient pas. Depuis deux ans, un million de salariés supplémentaires, essentiellement de petites entreprises, disposent d'une convention collective. Mais il ne suffit pas de disposer de textes intéressants. Encore faut-il qu'ils soient appliqués. Et c'est là que le bât blesse. Cette situation est d'autant plus préoccupante que les mutations technologiques et économiques accélèrent le développement des PME. Aux Etats-Unis, la reprise de la croisssance a créé des millions d'emplois, essentiellement dans des entreprises de petite taille, où les salariés se trouvent sans garanties et sans syndicat. L'enjeu est donc majeur dès aujourd'hui et encore plus pour demain. Ou le mouvement syndical s'adapte et apprend à défendre mieux ces millions de salariés, ou il se recroqueville peu à peu sur la peau de chagrin des salariés des grandes entreprises et des administrations et laisse se développer le fossé entre deux types de condition salariale.

Là encore, toute solution d'envergure appelle un effort dynamique de flexibilité de l'approche syndicale. Il nous faut aborder de face le problème de la réglementation.

Le cas des petites entreprises

La France est un pays de tradition législative et réglementaire qui se méfie du contractuel, de la diversité, du sur-mesure. A tout problème, il faut une solution générale, nationale. C'est ainsi que notre code du travail atteint mille six cents pages. Il a grossi de six cents pages depuis 1968 ! Or tout chef d'entreprise est censé l'appliquer, comme tout salarié est censé connaître l'intégralité de ses droits... L'application du code du travail et des conventions collectives dans les petites entreprises est impossible tans que dans quatre sur cinq d'entre elles il n'y a pas de délégué du personnel. Or cette application est essentielle non seulement pour les salariés mais aussi pour les petits chefs d'entreprise, pour qui elle est le seul moyen d'éviter la concurrence déloyale d'un employeur qui sous-paie ses salariés. A ce problème, il n'existe pas de réponse administrative, sauf à embaucher des milliers et des milliers d'inspecteurs du travail. Heureusement, personne n'envisage une telle hypothèse lourde de bureaucratie et d'irresponsabilité.

La solution du CNPF, la déréglementation unilatérale, c'est-à-dire l'annulation pure et simple des mesures protectrices des travailleurs, ne pourrait qu'aggraver encore les discriminations subies par les salariés des PME, comme la concurrence sauvage entre les entreprises. La CFDT a récemment proposé d'explorer une autre voie, où le contractuel puisse dans certains domaines se substituer au législatif et où l'égalité des conditions salariales soit recherchée à partir d'un droit du travail adapté, équivalent mais pas obligatoirement identique à celui existant dans les grandes entreprises. Car la preuve est faite que les types de garantie sociale et de droit syndical conçus pour les grandes entreprises sont largement inadaptés à la situation des petites entreprises et ne permettent pas aux salariés de bénéficier des droits qui leur sont théoriquement reconnus. Nous ne progresserons qu'en recherchant des solutions spécifiques qui permettent réellement d'aboutir à l'équivalence de situation.

Ainsi la CFDT agit pour que les salariés des petites entreprises aient des instances de recours locales, des délégués interentreprises, des droits sociaux mutualisés équivalents à ceux des comités d'entreprise, comme cela existe déjà dans les garages. Mais, comprenons-nous bien, nous n'abandonnerons aucune disposition légale sans une contrepartie contractuelle plus adaptée, mieux appliquée et plus efficace : c'est pour nous une condition absolue. La flexibilité doit être négociée ou, plus précisément, la négociation est le seul moyen de la flexibilité. Nous sommes prêts à rechercher les domaines qui appellent une substitution du contrat à la loi parce que c'est l'intérêt des salariés des PME, dès lors que progressent leurs garanties sociales et syndicales, c'est-à-dire leur condition salariale.

La montée du chômage, l'accélération des mutations, le développement des petites entreprises, ont mis au premier plan le thème de la flexibilité. La majorité du patronat y voit le moyen de mettre à mal les garanties collectives des salariés. Certains syndicalistes puisent dans cette attitude patronale des arguments pour rejeter toute notion de flexibilité et s'enfermer dans la défense d'une conception des acquis qui nie la métamorphose en cours des conditions de production. La CFDT, avec d'autres en Europe – et le congrès de la Confédération européenne des syndicats, à Milan, en mai 1985, devrait le confirmer, – entend au contraire renforcer la crédibilité et l'autorité du syndicalisme en développant une conception dynamique de la flexibilité pour assurer l'avenir de l'emploi et l'avenir des garanties sociales.

C'est le sens des initiatives prises, non sans résultats intéressants, par nombre d'organisations de la CFDT. Est-il interdit de penser qu'il se trouvera aussi des chefs d'entreprise, grands et petits, pour être de leur temps et estimer qu'une telle démarche est de bon sens ? Ce n'est évidemment pas l'attitude actuelle du CNPF dans la négociation nationale en cours. A nous de poursuivre l'action pour le faire changer d'avis.

FIN

(*) Secrétaire général de la CFDT.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

● *Le jury Renaudot* a retenu sept noms en vue de son prix, qui sera décerné le 12 novembre, en même temps que le Goncourt. Il s'agit, dans l'ordre alphabétique d'auteurs, de : Tony Cartano (*Bocanegra*, Grasset) ; Daniel Depland (*la Sirène de Redcliff*, Calmann-Lévy) ; Annie Ernaux (*la Place*, Gallimard) ; Christian Giudicelli (*le Point de fuite*, Seuil) ; Didier Martin (*l'Amour dérangé*, Gallimard) ; Michèle Perrein (*les Cotonniers de Bassalane*, Grasset), et de Boris Schreiber (*la Descente au berceau*, Luneau-Ascot).

Les Etats-Unis annoncent la découverte d'un complot contre le président du Honduras

Le gouvernement hondurien s'est réuni d'urgence, le jeudi 1[er] novembre, après l'annonce par le FBI américain de la découverte, aux Etats-Unis, d'un complot visant à assassiner le président libéral, M. Roberto Suazo Cordova, et à prendre le contrôle du pays. Un important dispositif de sécurité a été mis en place dans la région de La Paz, ville natale du chef de l'Etat (à 100 kilomètres au nord-ouest de Tegucigalpa) dans laquelle celui-ci réside parfois. Des députés du Parti libéral ont lancé un appel au peuple afin qu'il manifeste son soutien au régime démocratique. Le gouvernement a dénoncé les *« actions déstabilisatrices »* menées ces derniers mois par certains secteurs politiques en vue de détruire la crédibilité de M. Suazo, et préparer son renversement. Le texte cite comme exemple de telles actions, certains mouvements sociaux en marge de la loi, mais aussi des campagnes systématiques de discrédit contre les autorités et le processus électoral de novembre 1985 (le Parti national — conservateur — a, en effet, dénoncé la *« fraude »* qui se prépare à cette date, et réclamé l'intervention des forces armées pour la prévenir).

C'est le directeur du FBI lui-même, M. William Webster, qui a fourni certains détails sur le complot. Le service avait eu vent de l'affaire en juillet dernier et était parvenu à infiltrer le petit groupe des organisateurs. Un des ses agents avait, ainsi, été recruté pour commettre le crime, entre le 15 octobre et le 15 novembre. Huit personnes ont été arrêtées aux Etats-Unis, tous des hommes d'affaires honduriens en exil. L'attaché militaire de Tegucigalpa au Chili, le général José Bueso Rosa, est également impliqué, a assuré M. Webster. L'opération devait être financée par la vente de 760 livres de cocaïne en provenance de Colombie, d'une valeur de 10 millions de dollars ; la cargaison a été saisie le 28 octobre sur un petit terrain d'aviation dans le sud de la Floride.

Le département d'Etat, qui avait fait prévenir le gouvernement hondurien dès juillet, a publié un communiqué déclarant que cette affaire démontre *« la détermination de* (notre) *gouvernement à lutter contre le terrorisme, à soutenir activement la démocratie en Amérique latine et à mener une guerre efficace contre la drogue »*.

Le gouvernement de Tegucigalpa a annoncé qu'il demandait l'extradition du général Gustavo Alvarez, homme fort du pays jusqu'à sa destitution, en avril dernier, du commandement des forces armées honduriennes et son expulsion hors du territoire national. L'officier vit actuellement à Miami. Il était considéré comme le principal acteur de la militarisation croissante du Honduras, activement « poussée » par Washington. Depuis lors, des officiers plus nationalistes ont pris les commandes. — *(AFP, AP, Reuter, UPI.)*

Washington n'écarte plus la possibilité d'un « règlement régional » en Afrique australe

A la suite des entretiens, à Praia (Cap-Vert), entre M. Chester Crocker, secrétaire d'Etat adjoint américain aux affaires africaines, et une délégation sud-africaine dirigée par M. « Pik » Botha, ministre des affaires étrangères, et le général Malan, ministre de la défense (*le Monde* du 31 octobre), les Américains ont fait savoir, jeudi 1[er] novembre, qu'ils jugeaient *« positifs »* les *« récents développements »* en Afrique australe et considéraient que *« la porte était ouverte à un règlement régional »*. Pretoria a estimé, de son côté, que des *« progrès »* avaient été accomplis. Une nouvelle rencontre serait prévue mardi 6 novembre.

Ainsi que l'a indiqué M. Crocker, les Américains ont transmis aux Sud-Africains les dernières propositions de Luanda, en vue d'un règlement pacifique du conflit namibien. Ce projet global comprendrait un chapitre sur la *« démilitarisation complète »* du Sud angolais et des indications précises sur le retrait des troupes cubaines — environ vingt-cinq mille hommes, selon les Américains — stationnées en Angola. M. « Pik » Botha devrait remettre la réponse de son gouvernement, le 6 novembre, à ses interlocuteurs américains. — *(AFP, Reuter.)*

La diplomatie américaine exerce, en ce moment, de fortes pressions pour aboutir à un accord entre Luanda et Pretoria. D'abord, pour obtenir l'application de l'accord de Lusaka du 16 février, qui prévoyait le retrait militaire complet des forces sud-africaines du Sud angolais, qu'elles n'ont pas encore entièrement évacué, pour déboucher, ensuite, sur un règlement du conflit namibien.

Le moment semble opportun. Aux prises avec de sérieuses difficultés financières, Pretoria a besoin d'alléger un lourd budget militaire, en grande partie affecté à l'effort de guerre sur la frontière angolaise et dans le Nord namibien. En outre, le nouveau président sud-africain, M. Pieter Botha, a d'autant plus besoin d'un succès diplomatique que ses « réformes » intérieures n'ont guère convaincu et qu'un climat de violence larvée s'est installé, notamment dans les « cités noires » d'Afrique du Sud.

La négociation engagée entre Pretoria, Washington et Luanda, semble, cependant, tributaire du déroulement de l'autre négociation en cours dans la région, entre le Mozambique et l'Afrique du Sud. Maputo veut, en effet, obtenir de Pretoria une application beaucoup plus stricte du « pacte de non-agression » signé le 16 mars à Nkomati. Les Mozambicains, qui refusent toujours, officiellement du moins, de négocier directement un cessez-le-feu — dont seul le principe est acquis — avec les rebelles de la RNM (Résistance nationale du Mozambique), reprochent à Pretoria de ne pas remplir sa partie du contrat, à savoir la fin de tout appui à la rébellion.

Pour autant que l'on sache, en effet, les autorités sud-africaines demeurent assez divisées sur le bien-fondé de ce pacte avec Maputo, et on ne peut exclure qu'en sous-main des services sud-africains, spécialisés dans ce genre d'opérations, continuent d'aider la RNM. Sachant que Pretoria souhaite relancer son offensive diplomatique régionale, les Mozambicains ont beau jeu de s'opposer aux demandes, d'ailleurs extravagantes, de la RNM, à savoir une participation au gouvernement (notamment au portefeuille de ministre de la défense), l'autorisation du retour au Mozambique des colons portugais (avec restitution de leurs biens) et la mise en place, au niveau local, d'une administration qui leur serait favorable.

Pour les Angolais, qui sont eux-mêmes divisés sur l'opportunité et les termes de la négociation avec Pretoria, l'évolution des discussions entre Pretoria et Maputo est déterminante dans la mesure où elle leur donne une idée exacte des intentions sud-africaines. Dans cette phase *« délicate »* — l'expression est de M. Crocker — des deux négociations parallèles, Maputo et Luanda demeurent, d'ailleurs, étroitement en contact. Dans ce contexte, que M. Crocker puisse juger qu'un *« règlement régional »* soit concevable laisse penser que l'on s'oriente vers une consolidation du pacte de Nkomati et que la négociation du conflit namibien est bien entamée.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

En URSS

CENT DIX JUIFS FONT UNE GRÈVE DE LA FAIM TOURNANTE

Moscou *(AFP)*. — L'épouse du dissident juif Youli Edelstein observe, depuis le 19 octobre, une grève de la faim illimitée pour protester contre la détention de son mari et de deux autres juifs candidats à l'émigration.

M[me] Tatiana Edelstein a commencé son action le jour même où cent dix autres juifs de Moscou et de Leningrad commençaient une grève de la faim tournante — à raison de trois jours de jeûne chacun — dans l'espoir d'obtenir la libération des trois hommes, tous trois enseignants d'hébreu. Youli Edelstein, vingt-six ans, arrêté fin août à Moscou, a vu, le 25 octobre, sa détention préventive prolongée d'un mois. Alexandre Kholmianski, trente-quatre ans, poursuit une grève de la faim entamée le 13 septembre à la prison de Tallin (Estonie) et est alimenté de force. Yacov Levine, arrêté le 10 août à Odessa, devait épouser une jeune juive, Eda Nepomiachtch, et un mariage religieux était prévu. Le père de la fiancée, Mark Nepomiachtch, cinquante-trois ans, a été arrêté le 12 octobre et inculpé de « diffamation » envers l'URSS. Dans une lettre ouverte parvenue à l'AFP, il exhorte *« les juifs du monde entier, tous les hommes de bonne volonté et l'humanité civilisée »* à *« sauver les juifs d'URSS, ceux qui sont en prison comme ceux qui sont en prétendue liberté »*.

A B C D F G H

LE PS ET LE MODE DE SCRUTIN LÉGISLATIF

M. Georges Sarre, député socialiste de Paris, membre fondateur du CERES, a déclaré, jeudi 1[er] novembre à l'AFP, qu'il est, *« à titre personnel »*, en faveur de la proportionnelle intégrale ou d'un mode de scrutin électoral qui s'en rapprocherait le plus possible. M. Sarre, qui souhaite aussi un rôle plus important pour le Parlement, estime que *« le temps est venu de tenir cette promesse »* contenue dès 1972 dans le programme socialiste. Il souhaite donc que *« le Parlement soit saisi, dès la session parlementaire de printemps, d'un projet de loi gouvernemental »*.

« Le scrutin majoritaire a fait son temps, continue-t-il. *Il est urgent de favoriser l'expression, à l'Assemblée nationale, des diverses sensibilités qui composent l'opinion publique française et de donner au Parlement un rôle plus important pour intervenir dans les différents domaines de la vie économique, sociale et politique du pays. »*

[M. Sarre va à contre-courant de ce qui semble être le sentiment dominant à l'intérieur du PS — notamment chez les députés, — y compris au CERES, à savoir la préférence pour le maintien d'un mode de scrutin intégrant une dose de proportionnelle mais préservant la logique du scrutin majoritaire. Le CERES, après avoir été longtemps partisan du scrutin majoritaire, accepte maintenant une dose de proportionnelle qui ne détruise pas la *« prime majoritaire »* de l'actuel mode de scrutin (*le Monde* daté 14-15 octobre). La position personnelle de M. Jean-Pierre Chevènement est en faveur d'un accroissement du nombre de députés allié à un « correctif » proportionnel.

M. Sarre avait déjà pris une position différente de celle de son courant à propos de la réforme de la taxe professionnelle (*le Monde* du 27 juin).]

Le numéro du « Monde » daté 2 novembre 1984 a été tiré à 351 055 exemplaires

Sur le vif

Donnant, donnant

Je vais vous dire, les manipulations génétiques, les grossesses *in vitro*, les fœtus de grands intellectuels blonds et de petits manuels bruns en bocaux, bref, *le Meilleur des mondes* de Huxley, je n'y croyais pas trop. Enfin, si... peut-être plus tard, pas maintenant, pas tout de suite. Et puis, brusquement, avec cette histoire de vache géante, gonflée aux hormones de croissance, je panique.

Vous savez de quoi il s'agit ? De bovins, de porcs, d'ovins aussi, à qui on va inoculer aux Etats-Unis un gène humain, histoire de multiplier par trois, quatre ou dix, allez savoir, le poids du jambon, du rôti et du gigot. Alors là, ça y est ! On va commencer à fabriquer des monstres. Moi, à l'idée de croiser dans un chemin creux un troupeau de moutons gros comme des chars d'assaut, franchement, j'ai les boules.

Les commissions d'éthique se sont interrogées gravement outre-Atlantique : une vache n'aurait-elle pas le droit de rester une vache ? La réponse, apparemment, c'est non. Les labos américains ont le feu vert. On a déjà commencé à produire de l'hormone synthétique en flacon. Vous imaginez les réactions des sociétés protectrices des animaux. Impuissantes, ces réactions, totalement inefficaces. On n'arrête pas le progrès. Et le progrès c'est le mélange des espèces, c'est du bétail gonflé aux gènes humains, c'est un cœur de babouin greffé sur un petit d'homme.

De ce côté-là, pour moi, pas de problème, sinon qu'il a fallu tuer un bébé singe et lui arracher le cœur au lieu d'en prélever sur un enfant mort. L'équipe californienne jure ses grands dieux qu'elle n'avait pas de cadavre de nourrisson sous la main. Et que, faute de grives... Vrai ? Faux ? Une enquête est ouverte.

Soyons lucides. Si cette transplantation sauve la vie de Baby Fae, une fillette de trois semaines, qui songerait à s'en plaindre ? Si, au contraire, l'opération se solde par deux morts au lieu d'une, les âmes sensibles regretteront celle du bébé singe. Les autres vous diront qu'on n'est plus à un sacrifice près sur l'autel de notre mieux-être.

Et puis quoi ! Nos lointains ancêtres et cousins peuvent nous rendre un service de temps en temps. On va bien donner de notre personne pour améliorer les espèces animales. Alors, donnant, donnant.

CLAUDE SARRAUTE.

Le fléchissement des taux américains ramène le dollar à près de 9 F

Le dollar baissait nettement vendredi 2 novembre sur les marchés des changes : à Francfort, il a glissé à moins de 3 DM pour la première fois depuis la deuxième semaine de septembre 1984, revenant à 2,96 DM environ. A Paris, le cours du billet vert a fortement fléchi, perdant près de 25 centimes (9,06 F contre 9,37 F mercredi 31 octobre), et retrouvant son niveau du vendredi 7 septembre dernier. Il a même touché 9 F en cours de matinée.

Ce repli est dû, essentiellement, à la baisse des taux d'intérêt aux Etats-Unis, où l'eurodollar à six mois, l'un des principaux baromètres utilisés pour mesurer la pression sur le marché financier, est retombé au voisinage de 10 %, cédant 0,50 % en deux jours. Ce taux revient, ainsi, à son niveau du début de l'année. Il s'y trouvait encore en février, et même en mars, avant de monter brutalement sur des craintes d'un durcissement de la politique de la Réserve fédérale des Etats-Unis, soucieuse d'éviter la surchauffe d'une économie en plein boom. En mai, l'eurodollar à six mois atteignait près de 13 % (12 3/4 %) à la grande fureur des pays endettés en dollars, essentiellement ceux d'Amérique latine, qui, à l'issue de leur réunion de Carthagène, en juin dernier, dénonçaient le *« comportement irresponsable »* des Etats-Unis et le renchérissement de leur dette (3,5 milliards de dollars supplémentaires par an et par 1 % de hausse).

Aujourd'hui, le processus est inversé, et il touche toutes les échéances : le taux de base des banques américaines est revenu, en un mois, de 13 % à 12 %, et le loyer de l'argent au jour est retombé de 11 % à moins de 10 %, touchant même 9 %.

Ce renversement de tendance est provoqué par le ralentissement de l'expansion aux Etats-Unis, que certains contestent, mais qui apparaît indiscutable à de nombreux observateurs. La reprise ne s'essouffle pas vraiment, simplement elle se poursuit à une cadence moins spectaculaire qu'au début de l'année, où elle pouvait atteindre 10 % sur une base annuelle hors inflation. Par ailleurs, cette même inflation reste contenue au-dessous de 5 % par an, ce qui dément, pour l'instant, les prédictions pessimistes de tous les gourous. En conséquence, les anticipations à la hausse des taux et des prix s'affaiblissent, et les opérateurs sont moins enclins à croire à une tension prochaine du taux que provoquerait une conjuration fâcheuse entre les besoins de crédit des entreprises et les besoins d'emprunts du Trésor américain pour combler le déficit budgétaire.

Il est donc normal que les taux d'intérêt fléchissent, et, à cette occasion, il est piquant de constater que les propos du président Reagan, suivant lesquels une nouvelle désescalade des taux est proche, ont été pris au sérieux. Il y a encore quelques semaines, de telles déclarations, aux yeux de l'opinion, relevaient de la campagne électorale, sans plus. Aujourd'hui, on les prend davantage au sérieux.

Relevons, enfin, que, selon M. Martin Feldstein, ancien chef des conseillers économiques de la Maison Blanche, le président Reagan, s'il est réélu, aurait sincèrement l'intention de réduire le déficit budgétaire américain.

A Paris, le mark a commencé à monter un peu, atteignant les 3,07 F, alors qu'il se maintenait à 3,0650 F depuis de nombreux mois.

LE VENEZUELA RETIRE 232 MILLIONS DE DOLLARS DE LA BANQUE MONDIALE

Caracas *(AFP)*. — le président vénézuélien, M. Jaime Lusinchi, a donné, le 1[er] novembre, l'ordre de retirer 232 millions de dollars déposés à la Banque mondiale, à la suite du refus d'un crédit. *« Il faut remettre la Banque mondiale à sa place,* a affirmé M. Lusinchi. *Ce que la Banque fait actuellement est injuste, alors que le Venezuela connaît des problèmes économiques. »*

Le Monde
Loisirs

Canal Plus entre en scène, page V



PHILIPPE RAMOND, PATRICK POIVRE D'ARVOR ET PIERRE LESCURE PHOTOGRAPHIÉS PAR XAVIER LAMBOURS

Supplément au nº 12371. Ne peut être vendu séparément. Samedi 3 novembre 1984.

Les Galapagos à la merci d'Emilio Bruzzone

Le directeur du tourisme équatorien lance une bombe.

UN archipel volcanique situé à un millier de kilomètres au large de la côte équatorienne : les Galapagos. Un nom magique pour 13 îles, 17 îlots et 47 rochers (8 000 km² environ), véritable paradis pour les tortues géantes, les iguanes (terrestres et marins), les otaries et une multitude d'oiseaux. Et, pour les scientifiques, un lieu d'observation privilégié pour ce qui est du processus de l'évolution, de la sélection naturelle et de l'adaptation à l'environnement ; un laboratoire vivant à ciel ouvert. En 1835, un nommé Charles Darwin y séjourne cinq semaines. Vingt-quatre ans plus tard, il publiera sa fameuse *Théorie de l'évolution des espèces.*

Conscient du caractère exceptionnel de cet archipel, le gouvernement équatorien en fera, en 1959, un parc national. La même année sera créée la Fondation Charles-Darwin destinée à conserver et à protéger un écosystème unique sur lequel allait se pencher la station de recherche établie sur place, un an plus tard. Une démarche couronnée en 1978 avec l'inscription des Galapagos sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO (1), qui marquait ainsi la volonté de la communauté internationale de sauvegarder, pour les générations futures, un bien d'une valeur universelle, considéré comme « irremplaçable ».



GERARD BEAUVAIS/RAPHO

D'un côté, un sanctuaire fragile et vulnérable, donc menacé. De l'autre, un homme, un nouveau venu, un empêcheur de conserver en rond, à sa manière, un iconoclaste : Emilio Bruzzone Leone, directeur du tourisme équatorien, nommé par le nouveau gouvernement pour définir et appliquer la politique du pays en matière de tourisme. Elégance italienne, fine moustache, regard sombre, cigare aux lèvres. D'abord et avant tout, un homme d'affaires, hôtelier de son état. Du businessman, il a le dynamisme et la franchise brutale. Ni arrière-pensées ni états d'âme. Des convictions en forme d'objectifs, une « politique » réduite au marketing, une logique de caisse enregistreuse. L'homme d'une seule idée : faire du tourisme équatorien une machine à cracher les dollars.

Assurément, il sait ce qu'il veut et entend le faire savoir. Pas question de se cacher derrière son petit doigt, de finasser ou de mettre des gants. Il est venu, il a vu et il a compris. D'abord que la situation économique de son pays n'était guère reluisante. Ensuite que l'une de ses principales ressources potentielles, le tourisme, souffrait d'amateurisme et d'une cruelle absence de promotion. Résultat : un important manque à gagner auquel, lui, Emilio Bruzzone, a décidé de remédier.

Il pense, il parle « marchés », « potentialités », « ressources ». Des ressources, il en a identifié trois. D'abord la région amazonienne, appelée ici l'« Oriente ». Ensuite, la pêche au gros, le long des côtes et autour de l'archipel. Enfin, les Galapagos. L'Amazonie, incontestablement, ça ne le « branche » pas vraiment. *« Tout y est à faire »*. Trop pour un homme pressé. La pêche au gros l'excite davantage. Un truc concret. On peut parler chiffres, records. *« Savez-vous que dix records mondiaux ont été établis au large de l'Equateur ? »* Et de brandir fièrement le livre où ils sont consignés. Mais on sent bien, malgré tout, que le sujet n'est pas à la hauteur de son appétit, de son ambition. Les Galapagos, en revanche, voilà la mine d'or. L'œil s'allume, le geste s'accélère, il arpente son bureau de long en large et reconnaît qu'il s'agit bien là de son principal, de son premier objectif.

Sa démonstration est d'une logique diabolique. *« Nous disposons aujourd'hui d'une masse d'études scientifiques qui nous permettent d'envisager une croissance écologiquement rationnelle du tourisme, nous permettant d'exploiter pleinement les magnifiques ressources naturelles de ces îles »*. Dans sa bouche, un pareil jargon étonne, désarçonne. Il le sait, il le voit, et il en rajoute affirmant, dans la foulée, qu'il ne serait être question de porter atteinte à l'environnement et se réclamant même d'une *« conscience écologique »*.

L'objectif n'en reste pas moins de dresser un inventaire de l'archipel afin d'y procéder à un nouvel aménagement rationnel de l'espace. En clair, redessiner les limites du parc national actuel qui, en englobant la totalité de l'archipel, ont contribué à geler tout développement touristique. *« Un non-sens ! »* lance-t-il, visiblement excédé par les méfaits d'une politique menée au nom de ce qui lui paraît une conception exagérée de la conservation. Et de brandir aussitôt une série de documents, d'études et autres rapports du style « 1959-1979 : vingt ans de conservation aux Galapagos » et dans lesquels ont été soigneusement soulignées en jaune quelques lignes qui, à ses yeux, constituent autant d'aveux sur lesquels il s'appuie aujourd'hui, pour conclure, triomphant : *« A ne penser qu'aux tortues et aux iguanes, « ils » ont fini par oublier qu'il y avait aussi sur ces îles, des enfants et des gens. »*

Ces îles, insiste-t-il, il les aime autant que quiconque, mais, estime-t-il, le moment est venu de penser aux quelque 7 000 personnes qui les habitent et qui, à son avis, pourraient largement bénéficier d'un éventuel essor touristique. *« Ce que je veux,* explique-t-il, *c'est faire de cet archipel, un endroit où l'on puisse vivre décemment* (a decent place to live) ; *aujourd'hui, il n'y a ni travail, ni électricité, ni téléphone, ni infrastructure médicale. »*

Pour M. Bruzzone, pas de doute : l'archipel peut accueillir trois, quatre, voire cinq fois plus de visiteurs que la limite actuelle de 25 000 touristes par an (2), et ce sans que l'environnement ne subisse d'irréparables dommages. Toutes les îles, explique-t-il en substance, n'offrent pas un intérêt scientifique évident. Certaines pourraient donc faire l'objet d'un développement touristique important. Il est temps de s'intéresser à ce potentiel inexploité.

Reste, malgré tout, cette notion de « patrimoine mondial », petit grain de sable qui fait grincer la belle mécanique de l'entreprenant M. Bruzzone. Il a, dit-il, consulter des spécialistes, des experts, des scientifiques. Pour en conclure qu'il ne s'agit nullement, dans cette affaire, de conserver pour conserver, mais, avant tout, de préserver des ressources naturelles, de les sauvegarder pour les générationss futures. Autrement dit, la finalité c'est l'homme. Conclusion : si les Galapagos ont été préservées jusqu'à présent, c'est pour être utilisées un jour. Pour M. Bruzzone, plus pressé que d'autres, ce jour est arrivé.

Et le voilà, tel un général à l'aube d'une bataille, déployant ses cartes, examinant le terrain, dressant ses plans et répartissant les rôles. *« Dans l'archipel,* constate-t-il, *six ou sept îles seulement sont actuellement visitées par les touristes, et encore le sont-elles selon des modalités très strictes. Les autres ne représentent aucun intérêt scientifique. Certaines – San-Cristobal, Santa-Cruz, Isabela – sont d'ores et déjà habitées. C'est là que peut intervenir un développement touristique contrôlé. »*

« Vous avez l'intention d'y construire des hôtels ? Avec quel argent ?

– *Nous sommes ouverts aux investissements étrangers. Nous sommes même demandeurs.*

– Mais on vient aux Galapagos essentiellement pour voir des animaux.

– *Evidemment, c'est le seul point qui a été promu jusqu'ici ! De plus, les îles actuellement visitées supportent une lourde pression. Mon plan contribuerait à atténuer celle-ci. On pourrait même fermer les îles en question, les réserver à la science, voire à des visiteurs à qui on ferait payer encore plus cher le privilège de parcourir ces sanctuaires. Parallèlement, on pourrait présenter les espèces animales de l'archipel dans une ou deux îles faciles d'accès.*

– Une sorte de zoo ?

– *Si vous voulez. Une vitrine où serait exposée la faune locale, à l'intention des personnes intéressées, ce qui, encore une fois, n'est pas le cas de tout le monde.*

– Mais vous ne craignez pas que vos projets ne suscitent l'opposition de l'UNESCO ?

– *De qui ? Je suis équatorien. Je ne vois pas pourquoi l'UNESCO s'opposerait à la volonté d'un pays souverain. Comment pourrait-on s'opposer au développement d'un pays qui a un cruel besoin de ressources ? Comment pouvez-vous dire à quelqu'un qui crève de faim de ne pas toucher à un pain sous prétexte qu'il est sacré ? L'Equateur doit tirer le meilleur parti de toutes ses ressources : agricoles, minérales, pétrolières et touristiques. C'est une question de survie. D'autant que cela nous coûte des millions pour maintenir l'archipel en l'état. Je ne vois pas pourquoi nous devrions payer pour 25 000 privilégiés qui, eux, rétribuent des organisateurs de voyages, pour la plupart étrangers. Il est temps que l'Equateur tire, lui aussi, un profit des Galapagos.*

– Est-ce à dire que nous vivons la fin d'une époque, les derniers jours du sanctuaire Galapagos ?

– *Nous vivons les derniers jours des Galapagos de Robinson Crusoé. Ce que nous voulons, c'est que les personnes qui habitent ces îles puissent y vivre comme des êtres humains. »*

Ainsi parle Emilio Bruzzone Leone. On sort de son bureau impressionné par sa détermination. Avec, également, un sentiment de malaise devant une entreprise qui, finalement, reviendrait à utiliser l'image actuelle des Galapagos, son renom mondial, pour « vendre » un autre univers, aux antipodes de l'actuel et dont le succès porterait sans doute un coup fatal au sanctuaire d'aujourd'hui.

A Paris, au siège de l'UNESCO, les responsables concernés afficheront, une fois informés, des mines certes préoccupées, mais toutes de prudence et de circonspection. Il est vrai que dans ces édredons bureaucratiques que sont les institutions internationales de ce type, on a, depuis longtemps, appris à contrôler ses réactions. On sait à merveille y marcher sur des œufs et y faire preuve de sang-froid. D'autant, vous fait-on remarquer, que ce n'est pas la première fois que de tels sanctuaires sont menacés par les projets *« des tenants du « boom » économique à tout va »*, de ceux pour qui *« la réalisation de grands travaux, la croissance du tourisme, priment sur toute autre considération »* (3).

Reste cette inquiétante porte ouverte au compromis que l'on décèle dans certaines réponses, derrière certains mots : missions, études, enquêtes, solutions alternatives. Rien d'étonnant, cependant, dans la mesure où cette attitude traduit parfaitement les limites actuelles d'un concept superbe, celui de patrimoine mondial, concept qui, d'une part, se heurte aux souverainetés nationales (il faudrait pouvoir procéder à des « internationalisations » comme on procède à des nationalisations et dédommager éventuellement les pays concernés en cas de manque à gagner) et qui, d'autre part peut se voir facilement opposer le tourisme élitiste qu'il contribue souvent à faire naître.

Comment, en visitant les Galapagos, ne pas rêver à des sanctuaires qui ne seraient pas réservés à une poignée de privilégiés ? Comment ne pas rêver à des bourses internationales qui permettraient à des milliers d'enfants venus des quatre coins du monde de découvrir ensemble ce patrimoine de l'humanité ? Utopie ? Irréalisme ? Peut-être. Mais comment s'étonner ensuite que le plus beau des concepts du monde soit, un jour ou l'autre, livré au biseau d'un Emilio Bruzzone ?

PATRICK FRANCÈS.

(1) A ce jour, 166 sites ou monuments sont inscrits sur la liste du patrimoine mondial établie dans le cadre d'une convention adoptée par la conférence générale de l'UNESCO en 1972. Entrée en vigueur en 1975, cette convention a été ratifiée depuis par près de soixante-dix Etats. Les Galapagos ont été parmi les premiers sites inscrits sur cette liste.

(2) Au début des années 70, l'UNESCO avait recommandé de limiter à 12 000 par an le nombre des visiteurs de l'archipel. Ce chiffre devait être porté à 25 000 à la suite d'une étude engagée à la demande des autorités équatoriennes. En 1983, 17 000 touristes se sont rendus aux Galapagos.

(3) A noter que le Comité du patrimoine mondial a prévu une procédure d'exclusion dans les cas où un lieu aurait subi une détérioration entraînant la perte des caractéristiques qui avaient déterminé son inscription.

Rectificatif

Ma famille étant abonnée au journal *le Monde,* j'en suis une lectrice fidèle et assidue. Aussi ne pouvait-il m'échapper la réponse absurde, qui figure dans *le Monde Loisirs* du samedi 20 octobre, page XXII, dans l'article : « Nom Nelson, prénom Horatio ». Demande H : qui a remplacé Giacomo Matteotti, assassiné en 1924 ? Réponse H : Benito Mussolini.

Si l'on avait posé la demande : qui a fait assassiner Giacomo Matteotti ? La réponse serait exacte, et je crois que parmi vos concitoyens français nombreux auraient été à même de donner telle réponse.

Il me paraît, par contre, difficile que Benito Mussolini, qui, en 1924, était le chef du gouvernement italien, ait pu remplacer Giacomo Matteotti à son poste de député socialiste au Parlement italien.

En tant que persécutés politiques, nous avons été nombreux à quitter l'Italie après le délit Matteotti pour chercher et trouver en France une seconde patrie. De ce fait, ici demeurent à présent nos enfants et petits-enfants. Il y a eu des personnalités qui sont décédées en France durant l'exil, telles que Filippo Turati, Claudio Treves, les frères Rosselli, assassinés à leur tour. D'autres qui, après la défaite du fascisme, sont retournées définitivement en Italie : Nitti, Saragat, Nenni, etc.

Or si comme les auteurs de l'article l'écrivent ce jeu de *« Remue-Méninges doit nous permettre de confronter notre savoir d'homme du vingt et unième siècle »* ou *« nous donner la clef qui va permettre à chacun d'avancer vers une meilleure connaissance du monde, de soi et des autres »,* il ne faudrait pas mêler les faits historiques et tragiques aux fadaises.

Mme BIANCA TOSONI-PITTONI.

Valse à poigne

Ici, on ne danse pas toujours pour le plaisir.

ON n'a pas achevé les chevaux, ce samedi-là d'octobre au Palais omnisports de Paris-Bercy, mais à contempler ces couples de danseurs, dont l'homme était affligé d'un large dossard numéroté, un tantinet incongru sur un smoking, on songeait irrésistiblement à certaines scènes du film de Sydney Pollack. D'autant que le public – entre sept mille cinq cents et huit mille personnes – était invité, par un présentateur volubile, à crier, pendant les exhibitions, le numéro de ses favoris.

Cette impression était, cependant, vite corrigée, sauf à comparer la beauté des danseuses à celle de Jane Fonda. D'abord, il ne s'agissait pas, même en des temps de crise similaires, d'un marathon de la piste, question de vie, question de mort, mais de compétitions (Championnat d'Europe de l'Ouest et Grand Prix de la Ville de Paris) et de démonstrations de danse sportive. Parallèles gardés, donc.

Ensuite, la virtuosité des couples, les rythmes, les jeux de lumière et la somptuosité des femmes – robes très romantiques, à la Sissi impératrice, pour la valse viennoise ; tenues-lanières, à la vahiné ou à la brésilienne, très érotiquement découpées, pour la samba – ont plutôt donné à cette manifestation des allures de comédie musicale, style Broadway.


GILLES RIGOULET.

Quatre heures de spectacle, une quinzaine de nations représentées, six couples finalistes et sept juges dans chacune des deux épreuves officielles, dix danses à exécuter : cinq «latino-américaines» (rumba, samba, cha-cha-cha, paso doble, rock) et cinq dites «standard» (valse lente, tango, valse viennoise, slow, fox-trot, quick step). Tel était le programme.

Les Anglais sont venus et ont vaincu : Ann Mary Powell et Glen Tierney ont conquis le titre 1984 de champions d'Europe de l'Ouest, et Michèle Peers et Peter Siddal ont remporté le Grand Prix de la Ville de Paris. Les Britanniques (Anglais et Ecossais) ont également « trusté » les accessits, ne laissant flotter que quelques rubans à tel couple finlandais ou ouest-allemand.

Le public de Paris-Bercy, à la fois frondeur et novice, aurait nettement préféré voir ceindre de la couronne européenne les virevoltants Allemands de l'Ouest Brigit Bergmann et Rainer Muskoter (classés cinquième), et la majeure partie de l'assistance le fit vertement savoir au jury en le conspuant copieusement. La *bronca* a duré plusieurs minutes et a gâché la fin de la soirée. Pour les initiés, cependant, ce fut un palmarès tout à fait académique, les représentants d'outre-Manche dominent, en effet, de la tête, des épaules et surtout des jambes cette discipline amateur.

Un seul chiffre paraît suffire pour expliquer cete écrasante suprématie : la Grande-Bretagne compte sept cent mille licenciés de danse sportive. C'est le plus vaste « réservoir » national du monde. Dix fois plus qu'en RFA, qui en comptabilise soixante-dix mille. Et seulement mille cinq cents passionnés adhèrent à la Fédération française de danse sportive et de compétition (FFDSC). Au pays du french-cancan, on devrait en avoir honte : aucun couple français n'a réussi à se qualifier pour les deux finales de Paris-Bercy. Il est vrai que, tout libertinage exclu, il ne suffit pas, dans cette spécialité, de savoir lever la jambe.

A Blackpool (Lancashire), trois cents couples s'inscrivent chaque année dans le tournoi international, qui a traditionnellement lieu en mai. Une foule au bord de l'hystérie, à l'instar du fameux « cop » de Liverpool, hurle ses préférences. Une folie, une fureur, pour la danse sportive, qui n'existe nulle part ailleurs : curieusement, cette activité n'intéresse que médiocrement les Américains, malgré le fast hollywoodien des spectacles proposés. Les émules de Ginger Rogers et de Fred Astaire, préfèrent, sans aucun doute, entrer dans les rondes professionnelles organisées çà et là à travers le monde. Quant aux pays de l'Est, l'aspect athlétique de ces évolutions ne leur semble pas suffisamment prouvé pour concurrencer l'image de marque du Bolchoï.

La danse dite sportive mérite-t-elle cette appellation ? Même si elle n'a rien de commun avec le rock acrobatique – qui a ses propres fédérations – et même si les « portés » sont interdits, sauf chez les professionnels, cette discipline exige de réels efforts physiques, quand il faut accomplir, selon les compétitions, cinq ou dix danses de suite, d'une minute et demie chacune.

Le pouls peut battre jusqu'à cent quatre-vingts pulsations minute. A raison d'une ou deux heures de cours par semaine avec des enseignants qui sont tous des professionnels, et de trois ou quatre heures d'entraînement hebdomadaire, les amateurs français ne travaillent pas assez, estime Mme Simone Germain, qui dirige une école de danse à Rouen et qui, avec son mari, Claude – ils ont été quatre fois champions de France, et finalistes du championnat du monde, – a été à l'origine de la renaissance de la fédération française.

Avant la dernière guerre, assure Mme Germain, « *la France était le royaume de la danse, et les Anglais sont venus copier nos méthodes et nos techniques, qu'ils ont améliorées avec le temps. Aujourd'hui, c'est nous qui devons les prendre pour modèles* ». Au début des années 60, notre pays a encore compté un couple champion du monde professionnel, et puis les instances fédérales se sont peu à peu diluées jusqu'à ne plus recenser qu'une dizaine de couples de valeur nationale.

Ce n'est qu'à partir de 1976, sous l'impulsion de M. et Mme Germain, de M. Roland Rioult, actuel président de la FFDSC – M. Germain est vice-président, – et de quelques autres « mordus » que la danse sportive française a commencé de relever le menton et d'essaimer chez les plus jeunes. Elle possède aujourd'hui quelques « espoirs » comme Jean-Sébastien et Stéphanie Godet, frère et sœur, champions de France juniors (1).

Parce que les circonstances l'ont voulu ainsi – ses principaux dirigeants s'étant établis dans la région normande, – la FFDSC a joué la carte de la décentralisation avant la lettre, en s'installant au Havre (2). Elle comprend maintenant quarante-sept clubs, dont douze se sont du reste créés après la soirée de Paris-Bercy, qui a donc suscité des vocations. C'est la première fois depuis bien longtemps que la France organisait des compétitions de ce niveau, et elle doit aussi avoir la charge, en octobre 1986, du championnat d'Europe des danses latines.

Pour bien convaincre qu'elle enseigne un véritable sport, la FFDSC a trouvé des arguments suffisants pour se faire admettre à partir du 1er janvier 1985 dans le giron de la Fédération française de gymnastique, au même titre que la Fédération gymnique, rythmique et sportive. Pour M. Rioult, c'est une étape essentielle, dans la mesure où la danse sportive sera alors reconnue comme un sport national et où les entraîneurs seront nantis d'un diplôme d'Etat.

Et puis la FFDSC, qui ne vit ou survit pour l'instant que des cotisations de ses membres, pourrait peut-être ainsi bénéficier de subventions. « *C'est une discipline très technique* », déclare Mme Simone Germain pour expliquer notamment la *bronca* de Paris-Bercy. « *Les juges*, poursuit-elle, *n'apprécient pas les évolutions des danseurs comme peut le faire un public plus ou moins connaisseur. Tout dans les figures de la danse sportive est strictement codifié, comme la position des pieds par exemple, à l'instar du patinage artistique.* » On a eu effectivement l'impression, lors de la soirée au Palais omnisports, que certains couples paraissaient crispés, veillant anxieusement à ne pas commettre de fautes de pas, tandis que d'autres semblaient glisser sur la piste comme s'ils avaient été chaussés de patins à glace.

De vrais amateurs, affirment les dirigeants de la FFDSC : aucun couple ne reçoit d'argent, mais des récompenses en nature : à Paris-Bercy, c'était, pour les vainqueurs, un voyage en Thaïlande offert par des sponsors. Car la publicité n'était pas, on s'en doute, absente de cette manifestation. En Grande-Bretagne, du reste, toute l'organisation de la danse sportive ressort du domaine privé.

Issus des couches sociales les plus diverses – le champion du monde en titre, un Norvégien, est fils de coiffeur et travaille comme réceptionniste dans un hôtel, – les danseurs et danseuses de compétition doivent souvent consentir des sacrifices financiers pour assouvir leur passion. Sans être prohibitifs, les cours ne sont évidemment pas gratuits : à l'école de danse de Rouen, par exemple, il en coûte 265 francs par trimestre – à raison d'une heure de cours par semaine, pour les enfants, et 25,50 francs l'heure pour les adultes. « *Les professeurs, une petite centaine en France regroupés dans l'Union nationale des enseignants de danse sportive, gagnent correctement leur vie, mais sans plus* », indique M. Rioult. Quant à la licence à la FFDSC, elle coûte une centaine de francs par an avec assurance et visite médicale. Avis aux « amateurs ».

MICHEL CASTAING.

(1) Les catégories d'âge sont ici différentes des autres sports : on est minime à sept ans, cadet à onze ans, junior à quatorze ans et senior à dix-huit ans.

(2) 87, rue Michelet, 76600 Le Havre. Tél. : (16-35) 42-49-43.

Les écoles

Club azur danse. Michel DURIEZ. 54, rue Gioffredo, 06000 NICE. Tél. (93) 80-53-41.

Association Bourges club de danse. Alain LECYGNE. 23, rue François-Villon, 18000 BOURGES. Tél. (48) 24-31-96.

Club de danse sportive toulousain. François VISELE. 5, rue de la Pomme, 31000 TOULOUSE. Tél. (61) 21-51-75.

Sporting Tours danse. Dominique DESMONET. 14, rue de la Bazoche, 37000 TOURS. Tél. (47) 66-43-54.

Club de danse sportive de Cherbourg en Cotentin. Pierre BEAUVOIS. 80, rue du Val-de-Saire, 50100 CHERBOURG. Tél. (33) 53-03-57.

Reims Champagne danse sportive. Eric NOUVION. 23, rue Lanson, 51100 REIMS. Tél. (26) 85-22-52.

Club moderne de danse. René GUYENNET. 4, rue Sainte-Hélène, 67000 STRASBOURG. Tél. (88) 32-38-92.

Club villeurbannais de danse sportive. Jean PICCARDI, 34, rue du Docteur-Rollet, 69100 VILLEURBANNE. Tél. (7) 885-32-23.

École Claude et Simonne Germain, rock, valse, tango... Danse sportive, modern'jazz et danse aérobic. 26, rue de la Chaîne, 76000 ROUEN. Tél. (35) 70-29-63.

Club havrais de danse sportive. Roland RIOULT. 87, rue Michelet, 76600 LE HAVRE. Tél. (35) 42-49-43.

Michel et Odile Aufrère. Vice-champions d'Europe. Démonstrations latines et stand. Professeurs-Chorégraphes. Cour à Paris et Courbevoie. 9, parc de Briançon, 78570 ANDRESY. Tél. (3) 974-05-79.

École de danse de Marne-la-Vallée. J.-C. GIRARDOT. Sept fois champion de France. Toutes les danses, tous niveaux. 8, rue Fajol, 93160 NOISY-LE-GRAND. Tél. (1) 303-37-57.

Paris club de danse. M. MARREC. 25 bis, avenue de la République. 92120 MONTROUGE. Tél. (1) 253-35-14.

Club vanvéen de danse sportive. Claudine BAY. 16, avenue Victor-Hugo, 92170 VANVES. Tél. (1) 644-68-92.

Danses 2000 de Levallois. Babette MAURY. 89, rue Paul-Vaillant-Couturier. 92300 LEVALLOIS-PERRET. Tél. (1) 721-46-44 – 443-53-68.

Red Star club montreuillois. Michel RIGNAULT. 22, rue Victor-Hugo, 93100 MONTREUIL. Tél. (1) 858-17-34.

Club de danse sportive de Maisons-Alfort. Pierre PASCHE. 141, avenue de la République, 94700 MAISONS-ALFORT. Tél. (1) 375-34-60.

Club de danse sportive Paris-Beaubourg. 40, rue Quincampoix, 75004 PARIS. Tél. (1) 883-36-79.

Club de danse de Paris. Jean JUILLOT. 21, rue Gaston-de-Caillavet, 75015 PARIS. Tél. (1) 578-73-31.

Tourisme - export

M. Michel Crépeau et son plan d'attaque pour faire rentrer des devises.

DANS l'interview qu'il nous a accordée, M. Michel Crépeau, ministre du commerce, de l'artisanat et du tourisme, suggère « d'accorder au tourisme les mêmes aides qu'aux secteurs d'exportation traditionnelle ». *Le ton est donné. Désormais en France, le tourisme est considéré comme un excellent moyen de faire rentrer des devises dans les caisses de l'Etat. Situation économique oblige M. Crépeau a confirmé cette orientation au cours du récent débat budgétaire à l'Assemblée nationale. A ce propos, M. Vincent Porelli (PC) s'est plaint de la faiblesse des sommes consacrées au tourisme social. Sa critique est normalement relayée par l'association Tourisme et Travail, qui affirme que* « les choix budgétaires confirment le désengagement de l'Etat. Ils ne correspondent pas aux besoins économiques et sociaux de la nation et ne tiennent pas compte des promesses faites en 1981 ». *Le maire de La Rochelle répond ci-dessous à ces interventions. Il estime notamment qu'* « on ne fait progresser ni la justice, ni l'égalité des chances, ni la gauche, si on est contraint d'utiliser l'argent public pour boucher des trous sans fond ».

« Que proposez-vous pour « moderniser le tourisme » ?

– Je veux d'abord souligner qu'une partie du tourisme n'a nullement besoin d'être modernisée. Certaines entreprises françaises figurent parmi les plus performantes du monde : ainsi le Club Méditerranée ou le groupe Accor sont presque partout présents sur la planète.

» Je pourrais citer bien d'autres exemples de modernisme et d'efficacité tels Relais et Châteaux, ou les Arcs.

» La France peut en être fière, au même titre que de ses dynasties de grands chefs mondialement connus.

» Avec des systèmes informatiques comme Estérel pour les transports, ou Andhita pour la réservation hôtelière, notre pays se situe déjà à la deuxième place dans le monde après les Etats-Unis. Il faut que les Français le sachent.

» Mais évidemment tout le monde n'en est pas là, ni parmi les professionnels, ni pour ce qui concerne les organismes publics qui s'occupent de tourisme.

» Moderniser, c'est en fait s'adapter aux réalités d'un monde qui change très vite.

» Affaire de moyens, sans doute, mais avant tout affaire de volonté : formation professionnelle initiale et permanente, mise en œuvre des techniques modernes de gestion, de prospection et de fidélisation de la clientèle, bonne connaissance de l'étranger, regroupement volontaire de tous les moyens à notre disposition.

– Alors citez-nous un exemple concret.

– Vous voulez un exemple ? C'est facile : pour attirer davantage de touristes américains en France, mieux vaut sûrement prendre des participations financières dans des agences de voyages américaines qu'éditer en français des millions de documents qui dorment dans des tiroirs.

» Regardons les gens qui ont réussi, écoutons-les et faisons comme eux. De ce point de vue, le rapport de Gilbert Trigano au Conseil économique et social est une bonne base de départ (1). Il suffit de l'appliquer. Mais en se rappelant aussi que l'hôtellerie familiale existe et représente encore l'essentiel de nos moyens d'accueil.

» Je ne crois pas que les petites entreprises soient dépassées. Elles sont au contraire très adaptables aux goûts d'une clientèle qui est elle-même en train de modifier ses comportements pour toutes sortes de raisons économiques, sociales et culturelles.

» C'est en tout cas sur les professionnels du tourisme qu'il faut compter pour développer le tourisme.

» Moi, je crois au professionnalisme, aux gens de métier qui connaissent leur travail et le font bien. Il n'y a pas de secret là-dedans.

– Le budget 1985 du tourisme est-il à la hauteur de cette ambition ?

– Malgré la rigueur des temps, ce budget augmente de 7,3 %, c'est-à-dire plus que la moyenne des budgets. Cela peut être considéré comme relativement satisfaisant.





ARRAMY/VIVA

Michel Crépeau au pied de l'omnibus à cheval qui promène les touristes à La Rochelle.

» Mais je veux souligner que j'ai fait porter tout l'effort sur le développement des actions de promotion touristique vers l'étranger : + 31 %. Bienvenue France, qui associe les pouvoirs publics et les professionnels concernés, voit augmenter ses crédits de 71 %.

» Les dotations pour le renforcement de la promotion touristique en France augmentent de 64 % et la dotation à l'Agence nationale d'information touristique de 41 %.

» Enfin, les bureaux français à l'étranger voient leurs moyens augmenter de 14 %.

» Mais je souhaite aussi que l'on coordonne mieux les moyens financiers mis en œuvre par les régions, les départements, les communes et les professionnels.

» Notre problème n'est pas qu'on manque d'argent, il est qu'on l'utilise souvent mal par dispersion des moyens et absence d'une stratégie globale. Je dois mettre toute ma force de conviction pour le faire comprendre.

» Pour faire passer le tourisme à l'âge industriel, on ne peut se contenter du bricolage. Les méthodes modernes du commerce ont fait leurs preuves : utilisons-les pour le tourisme et faisons en sorte que les pouvoirs publics donnent l'exemple en accord avec les professionnels.

– Vos projets seront-ils retenus par le ministère des finances ?

– J'y compte bien ! à partir du moment où ce que je demande c'est une meilleure utilisation de l'argent public : davantage de cohésion, davantage d'efficacité, plus de productivité.

» Et puis surtout les responsables des finances sont des gens qui savent compter : 22 milliards d'excédents en 1983, sans doute 24 en 1984, et beaucoup plus si nous le voulons dans les années à venir. On peut doubler en cinq ou dix ans.

» Le tourisme est en passe de devenir une de nos premières industries exportatrices. Il faut donc le traiter comme tel – comme une industrie, une industrie exportatrice, je dis bien. Avec toutes les conséquences qui en découlent.

» A ce propos, si le tourisme est une industrie exportatrice, ne faudrait-il pas lui accorder les mêmes aides qu'aux secteurs d'exportation traditionnelle ?

» Si on veut faire entrer dans les caisses les devises dont nous avons si grand besoin, il faut s'en donner les moyens.

» En tout cas, je considère que je suis là pour ça. Et que c'est une priorité pour l'ensemble du gouvernement comme pour l'ensemble des professionnels et des Français.

– Imaginez-vous une nouvelle politique de l'accueil en France ?

– Vous savez, le commerce, ça consiste à préparer des produits qui correspondent aux goûts de clientèles bien ciblées, après quoi il faut aller chercher cette clientèle là où elle est. Il faut la transporter.

» Puis, il faut en effet savoir et pouvoir l'accueillir, bien l'accueillir, pour la fidéliser.

» C'est à toutes les étapes de ce processus que nous devons améliorer nos performances.

» Souvent, nous avons trop tendance à considérer que nos goûts, à nous Français, sont les meilleurs. Ce n'est pas forcément l'avis des autres. Or, l'A B C du commerce, c'est de considérer que le client est roi.

» Quant aux Français eux-mêmes, je crois qu'on peut les fidéliser à la Maison France, ce qui ne veut pas dire qu'on va les empêcher de sortir de la métropole. Mais à tout prendre, j'aime mieux les voir circuler dans les pays de la zone franc qu'ailleurs : il y a du soleil en Afrique et aux Antilles comme il y a de la neige dans les Alpes ou les Pyrénées. Sans parler du reste, on va quelquefois chercher bien loin ce que l'on a chez soi.

» Enfin, il faut de bonnes structures d'accueil pour tous les goûts et tous les moyens. Sans oublier que les goûts évoluent et que le touriste d'aujourd'hui voyage : plus souvent, moins longtemps, et recherche autant les activités de loisirs que l'hébergement ou le couvert.

» En fait, c'est chaque Français qui devrait apprendre à vendre la France – au bon sens du terme – par la qualité de l'accueil fait à ceux qui nous rendent visite ; c'est un problème de conscience et de responsabilité collectives. Là, nous avons encore beaucoup à faire.

– Etes-vous favorable aux « contrats à durée déterminée » pour le personnel de l'hôtellerie et des agences de voyages ?

– Moi, je suis par principe favorable à tout ce qui consiste à faire que la machine que j'ai en charge tourne mieux, c'est-à-dire plus librement. A condition, bien entendu, que les droits sociaux élémentaires soient respectés.

» Mais, à l'évidence, un cuisinier ou un garçon de restaurant ne sont pas des employés de bureau : le tourisme est en général une activité saisonnière.

» Ne confondons pas une chaîne hôtelière et une chaîne de construction automobile.

» Le code du travail devrait mieux en tenir compte. Et si les partenaires sociaux n'arrivent pas à se mettre d'accord sur des assouplissements nécessaires et raisonnables, il faudra bien trancher car le système actuel n'est vraiment bon pour personne.

– Quelle place accordez-vous désormais au tourisme social ?

– Cette place demeure toujours essentielle dans l'esprit du gouvernement et dans mes préoccupations, même si le gain de devises ainsi que la création d'emplois et d'entreprises dans le domaine du tourisme sont les priorités nationales auxquelles nous devons d'abord faire face.

» Mais je ne vois pas qu'il y ait lieu d'opposer un tourisme social qui aurait vocation à perdre de l'argent à une industrie touristique qui saurait seule en gagner.

» La vérité est que le tourisme social doit lui aussi se moderniser, c'est-à-dire veiller à sa gestion, assurer le remplissage de ses équipements, les ouvrir à une clientèle étrangère dans les périodes où les Français n'y vont pas.

» On ne fait progresser ni la justice, ni l'égalité des chances, ni la gauche, si on est contraint d'utiliser l'argent public pour boucher des trous sans fond.

» Je pense d'ailleurs qu'une bonne utilisation du chèque vacances aurait dû permettre d'étaler les vacances et surtout d'ouvrir aux gens qui travaillent des établissements qu'ils ne fréquentent pas normalement : ici aussi, une aide à la personne doit, sinon remplacer, du moins compléter l'aide à la pierre.

» Mais vous savez comme moi que les rigidités sont rarement là où on s'attend à les trouver !

» En définitive, plus il y aura d'audace, d'initiative et de liberté, mieux nous nous porterons pour le tourisme social comme pour le reste. »

Propos recueillis par JEAN PERRIN.

(1) *Le Monde* du 14 juillet.

La naissance de Canal Plus

Une télévision pour quelques Français

DIMANCHE 4 novembre, à 14 h 45, une bonne partie de la France va enfin découvrir le visage de la quatrième chaîne de télévision (1). La fête sera brève, juste le temps de goûter un peu aux programmes, de retrouver des vedettes familières dans des décors nouveaux, car, dès 20 h 30, images et son se brouilleront et Canal Plus n'appartiendra plus qu'à ses seuls abonnés. Combien seront-ils alors à poursuivre le voyage ? 130 000, 160 000 foyers ? Nul ne le sait avec précision, car, depuis plusieurs jours, le système de commercialisation de la quatrième chaîne donne quelques signes d'essoufflement. Les décodeurs manquent dans les magasins, l'enregistrement des abonnements prend du retard.

Dernières péripéties d'un feuilleton à rebondissements : l'équipe de Canal Plus sait aujourd'hui ce qu'il en coûte de créer quelque chose de nouveau dans l'audiovisuel français. Il a fallu se battre avec les multiples incertitudes techniques, négocier durement avec les pouvoirs publics, le cinéma, les chaînes publiques pour bousculer quelque peu les réglementations, affronter l'hostilité de la presse d'opposition qui ne voit dans cette première chaîne privée que la marque de Havas, bras séculier de l'Etat.

Tout cela pour offrir des images à un public potentiel qui ne représente guère que 10 % des foyers français. L'effort, l'investissement, le risque paraissent démesurés lorsqu'on les rapporte aux résultats. Après tout, les premiers programmes de Canal Plus n'ont rien de révolutionnaire : films, séries américaines, feuilletons, jeux, football et variétés. Les ingrédients sont de qualité, sélectionnés avec soin sur le marché international des programmes de télévision, mais ils restent classiques. Ils décevront sans doute ceux pour qui la télévision est un art spécifique ou un instrument de démocratisation de la culture. La quatrième chaîne n'est pas assez riche pour se payer de la création originale, trop ciblée sur la fiction, le rêve et l'évasion pour s'offrir des débats ou des grands magazines d'information.

Canal Plus n'a pas l'ambition de réinventer la télévision. Ses promoteurs l'ont conçue davantage comme le premier des nouveaux services audiovisuels que comme la dernière des grandes chaînes classiques. C'est là sans doute qu'est la vraie révolution. Délivrée de la publicité, Canal Plus l'est aussi de la dictature des taux d'audience, des carrefours quotidiens de 19 h 40 ou 20 h 30, où les trois chaînes publiques se disputent les téléspectateurs avec les mêmes recettes. Plus de menu obligatoire à heures fixes, mais une sorte de carte permanente où chacun peut choisir en fonction de ses disponibilités.

Organiser cette liberté suppose un petit tour de force en matière de programmation : il s'agit de rediffuser six fois chaque émission sans donner l'impression de se répéter. Ainsi, un télespectateur peut regarder Canal Plus toute une journée ou chaque jour à heures fixes sans jamais revoir le même programme. Mais il peut aussi ne rien rater des grands événements de la programmation du mois sans être obligé de rester rivé tous les jours devant son écran.

A cette nouvelle façon de consommer la télévision, déjà inaugurée par le magnétoscope, devrait correspondre à l'antenne une liberté de style et de ton. Un avantage que Canal Plus ne doit pas à son statut privé ou à son cahier des charges plus réduit que ceux de ses sœurs du service public mais à son audience sélective. La quatrième chaîne n'a pas à satisfaire tous les Français de sept à soixante-dix-sept ans ni à trouver le plus petit commun dénominateur à toutes les sensibilités socio-culturelles. Elle consacre tous ses soins à son « cœur de cible » défini par les études de marketing : les jeunes de quinze à trente-cinq ans, d'un milieu plutôt favorisé et vivant en zones urbaines. Un public très spécifique qui, pour le prix de sa fidélité, exigera une télévision qui lui ressemble, à la manière de ce qu'il attend d'un quotidien ou d'un magazine spécialisé.

Pour bâtir cette identité, l'équipe de Canal Plus a misé sur les images sophistiquées (et, pour bientôt, la stéréophonie), un rythme rapide ponctué par des jingles électroniques et scandé par des clips d'information. Un style plus proche de la modulation de fréquence que de la télévision. Le pari est difficile : les fausses notes dans le concert, les ruptures dans l'homogénéité du ton se paieront directement en désabonnements. Pour suivre de près son public, Canal Plus a préféré aux mesures traditionnelles d'audience du Centre d'études d'opinion ou du Centre d'études des supports de publicité un panel télématique capable de contrôler immédiatement la satisfaction de l'abonné.

On mesure ce qui distingue radicalement Canal Plus des chaînes classiques. Certes, TF 1, A 2 et FR 3, bousculées dans leurs habitudes, tentent de faire peau neuve, mais la concurrence qu'elles redoutent restera très limitée. L'exemple américain montre que la multiplication des chaînes payantes ou des canaux thématiques sur le câble n'entame que progressivement l'audience des grands réseaux de télévision. L'événement du 4 novembre ne fait que préparer l'avenir de l'audiovisuel, un avenir basé sur l'économie du choix, non plus entre trois chaînes, mais entre des services différenciés, adaptés aux modes de vie et aux attentes culturelles de chacun.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

(1) Pour recevoir les émissions de Canal Plus, il faut résider dans une des zones de diffusion (Nord, région parisienne, Rhône-Alpes, Midi méditerranéen) et posséder une antenne réglée sur l'émetteur VHF ou UHF selon les cas.

« Tous ensemble » avec PPDA

C'EST l'émission branchée, un peu sophistiquée... à l'image de la nouvelle chaîne. L'émission que tout le monde pourra voir, même ceux qui ne sont pas abonnés. L'émission-appât, celle qui devrait vous donner l'envie irrésistible de vous abonner. Chaque jour à 19 h 10, pendant trois quarts d'heure, PPDA (Patrick Poivre d'Arvor, ancien présentateur-vedette du journal de 20 heures d'Antenne 2) recevra des stars de l'actualité.

« Ceux qui font des choses, dans les domaines les plus variés, dit PPDA, *mais pas les stars de la politique, ni de l'économie et du social, non, celles du cinéma, du show-business, du théâtre, de la littérature, du sport... »* Pots de peinture, feuilles de plastique par terre, pour protéger les moquettes étoilées, dans les quelques jours qui précèdent l'ouverture, on fait tout en même temps à Canal Plus, on installe les portes et les fenêtres, on répète, on enregistre, l'excitation se mêle à la fatigue. Pour « Tous ensemble », c'est la période d'affinage, les dernières répétitions avant la générale, du semi-direct (qui se poursuivra quelques mois) avant de passer au direct.

« Tous ensemble », un projet apéritif dans le sens le plus sympathique, qui donne envie d'aimer ceux que l'on va montrer dans une ambiance cool, dit Patrick Poivre d'Arvor, en nous montrant les studios tout neufs, le matériel ultra-sophistiqué, l'équipe très jeune. *Ce n'est pas du vinaigre qu'on distille, mais plutôt du bonheur. »* PPDA, qui est passé dans une petite loge pour se faire maquiller, salue l'invité du jour — un jeune homme qui vient de sortir un livre sur la drague, — explique le principe de son émission. Il accueillera chaque jour un invité, donnera des petites nouvelles de l'actualité culturelle, lancera les sujets réalisés par l'agence Sygma *(« on s'est associé avec l'agence de photo, qui s'est doté pour la première fois d'un département télévision avec des moyens très modernes, des reporters équipés de Betacam, qui fourniront chaque jour deux ou trois reportages »),* évoquera dans un spot les programmes de la chaîne pour les vingt-quatre heures à venir, relancera un autre reportage, un clip... *« L'émission sera remarquée, j'espère, pour son habillage. Elle est rythmée, jolie. »*

17 heures. On entre dans le studio. Intérieur très *new wave*, sofa gris clair, stores en lamelles de plastique blanc, qui laisse apercevoir des gratte-ciel. On commence. *« On n'a toujours pas trouvé de tapis ? »* demande Patrick Poivre d'Arvor. Petites nouvelles : Robert Laffont a tourné un film, Ray Charles donne deux concerts... Reportages Sygma sur l'intelligente Marie-France Pisier et la douce Dominique Sanda... Un clip de Laurent Manighan. Commentaire « mode » de PPDA : *« Je suis super-amoureux du body de cette demoiselle. »* Agnès, la coprésentatrice de « Tous ensemble », a des yeux ronds et bleus, et la voix sensuelle. Du foot, du rock, les reportages manquent un peu de punch encore, il ne reste plus que quelques jours...

CATHERINE HUMBLOT.

Vu pour Vous

Personnages à louer

Ravigotant, ce nouveau téléfilm concocté par Bernard Queysanne. On en sort prêt à affronter tous les avatars de l'existence.

Une comédie qui raconte l'histoire d'une jeune comédienne, Alice, courant sans grand succès après le cachet avec son compagnon Philippe (Henri Courseaux), mais qui refuse, contrairement à ce dernier, d'abandonner une profession qu'elle aime par-dessus tout. Le hasard fait que le jour où Alice jette Philippe dehors avec armes et bagages elle rencontre Xavier (Christophe Bourseiller, épatant en fifils à sa maman), un homosexuel, qui lui demande de jouer (contre espèces sonnantes) à la vraie fiancée pour donner le change à sa mère. La prestation réussit au-delà de tout espoir et donne une idée à Alice : celle de créer une agence *« Inter-âmes »* dont la publicité proclame : *« Personnages à louer à la mesure de vos rêves. Alice Fontan, comédienne publique ».*

Voilà notre héroïne embarquée dans un imbroglio de rôles qui s'entrechoquent. Drôle, tendre, émouvante, pétulante, loufoque Alice-Jacqueline Parent.

Bernard Queysanne a l'art de mêler et de démêler les états d'âme. C'est lui qui, il y a deux ans, avait proposé *Tendresse*, une belle histoire d'amitié entre deux femmes dont le scénario — déjà — avait été écrit par Janine Sperling et dont l'une des héroïnes était — aussi — interprétée par Jacqueline Parent. Un bon trio, en somme, que l'on voudrait retrouver très bientôt.

ANITA RIND.

● Hélas, Alice est lasse, samedi 3 novembre, TF 1, 20 h 35 (90 minutes).

Tim et la passion de Gaulle

Dieu qu'il est grand, majestueux, plus vrai que nature. Souvenez-vous une certaine période de notre histoire contemporaine après la dernière grande guerre et dans les années 60-70 : le général était partout, en chair et en os, au balcon de la Vᵉ République, à la télévision débordant l'écran, et sous la plume dévastatrice d'un dessinateur disciple de Daumier. Cet étrange animal n'est autre que le général de Gaulle et son caricaturiste Tim, actuellement éditorialiste à *l'Express*. « Tim et de Gaulle », par Isidro Romero : une production de l'INA. Le premier s'efface devant le second pour mieux l'évaluer, le camper. Admiratif ? Tim l'est et l'a été chaque semaine pendant presque un demi-siècle. Tim voit de Gaulle un peu partout : dans une botte, dans un continent, dans une carotte ou dans un chapeau. Le personnage de de Gaulle lui colle à la peau.

Tim conte sa passion à distance, simplement au moyen de ses dessins, dans un autoportrait — auquel participent Charles Gombault, ancien directeur à *France-Soir*, et Michel Debré, ancien premier ministre, un proche du général, — un portrait attachant, un peu solennel, gaullien quoi !

MARC GIANNESINI.

● Tim et de Gaulle, dimanche 4 novembre, FR 3, 20 h 35 (55 minutes).

Cafés-familles

Rue de Lappe... : sait-on que, sans bruit, modestement, y évolue un monde en abrégé, dont les seules frontières sont faites d'hommes et de femmes qu'unit un même amour : celui de ce petit bout de rue.

D'un bistrot à l'autre, d'un logis à un atelier, il suffit de pousser la porte pour retrouver la *« famille »*, pour reprendre une conversation là où elle s'est arrêtée. Echanges de conseils, de souvenirs, de confidences, de soucis. Chacun sait tout, ou presque, de l'autre, sans indiscrétion, simplement au détour d'un verre pris ensemble, comme seuls peuvent le faire des êtres dont l'intelligence du cœur a pris le pas sur les discours compliqués.

Denis Gheerbrant nous fait cheminer dans cet univers insolite qui brasse en son sein, comme autant de sédiments successifs, des *« émigrés »* venus d'Auvergne puis du Maghreb, *aujourd'hui* des jeunes en rupture de ban. Il a ouvert pour nous les portes de ces cafés-familles. On entre heureux de faire connaissance avec Patrick qui *« s'est mis »* avec Nicole, une enfant de la rue ; avec Gilbert et Aimé, avec Chocolat, l'Algérien philosophe... Mosaïque de vies, fragile mais précieuse à découvrir. Dommage que des maladresses de réalisation, surtout pour ce qui concerne le son, atténuent le plaisir de cette promenade au cœur de la chaleur humaine.

A. R.

● Amour rue de Lappe, lundi 5 novembre, A 2, 22 h 20 (60 minutes).

Les films de la semaine. Le palmarès de Jacques Siclier.

■ A VOIR
■■ GRAND FILM

DIMANCHE 4 NOVEMBRE

America, America ■■
Film américain d'Elia Kazan (1964), avec S. Giallelis, F. Wolff. (N.)
TF1, 20 h 35 (165 mn).
Le chemin qui conduisit un jeune Grec souffrant de l'oppression turque de l'Anatolie à l'Amérique, considérée comme la terre promise des émigrés. En évoquant l'histoire de son oncle, le premier homme de la famille à partir pour les Etats-Unis, Kazan, qui y vint à quatre ans, en 1913, raconte indirectement la sienne. Ce film est une odyssée, une sorte de voyage initiatique à travers l'empire ottoman où les minorités grecque et arménienne étaient persécutées, et qui se poursuit sur le bateau qui le conduit à New-York. Rêve du Nouveau-Monde, rêve de la liberté. Un adolescent fait l'apprentissage du malheur, s'arrache à son enfance. L'œuvre est superbe par sa mise en scène, son interprétation et sa lucidité. Car, à ce point de sa carrière, Kazan avait perdu, depuis longtemps, ses illusions idéalistes sur la société américaine.

Murder ■
Film anglais d'Alfred Hitchcock (1930), avec H. Marshall, N. Baring (v.o. sous-titrée. N.).
FR3, 22 h 30 (100 mn).
Un auteur dramatique, juré dans un procès, est le seul à ne pas croire à la culpabilité d'une jeune actrice condamnée pour meurtre. Hitchcock retrace ici une enquête comme il y en avait dans les romans policiers à énigme de l'époque, mais introduit dans le récit des nouveautés techniques du parlant : un monologue intérieur, par exemple. La révélation finale apporte une double surprise.

LUNDI 5 NOVEMBRE

Cousin, cousine ■
Film français de Jean-Charles Tacchella (1975), avec M.-C. Barrault, V. Lanoux.
TF1, 20 h 35 (95 mn).
La liaison d'un homme et d'une femme, dont les mariages sont des échecs, affichée comme un défi du bonheur à leur conjoint et à leur milieu. L'anticonformisme aigre-doux et l'humour noir de cette étude de mœurs lui valurent, en France, un succès inattendu et une fulgurante carrière aux Etats-Unis. Prix Louis-Delluc 1976.

Eaux profondes ■■
Film français de Michel Deville (1981), avec I. Huppert, J.-L. Trintignant.
FR3, 20 h 35 (90 mn).
Un fabricant de parfums établi dans l'île de Jersey prétend avoir tué un amant de sa femme, qui collectionne, avec son apparente complaisance, les conquêtes masculines. Cette transposition d'un roman de Patricia Highsmith est aussi troublante, inquiétante que l'œuvre littéraire. Michel Deville s'avance très loin dans la psychologie des profondeurs, suggère, avec raffinement, rigueur et mystère, le jeu pervers d'un couple uni peut-être par l'instinct de mort. Quel est le secret de ces personnages si étrangement incarnés par Isabelle Huppert et Trintignant ?

MARDI 6 NOVEMBRE

Les Hommes du président ■
Film américain d'Alan J. Pakula (1976), avec D. Hoffman, R. Redford.
TF 1, 22 h 35 (135 mn).
L'enquête de deux journalistes du Washington Post *sur l'affaire du Watergate, qui allait provoquer la chute du président Nixon. Les vedettes se transforment en justiciers, dans la tradition hollywoodienne. La reconstitution de la vie d'un grand journal est plus réussie que celle de la machination politique.*

La Race des seigneurs
Film français de Pierre Granier-Deferre (1973), avec A. Delon, S. Rome.
A2, 20 h 40 (90 mn).
Les manœuvres et les intrigues d'un jeune député d'un parti de gauche pour arriver au pouvoir. La réalisation, soignée, flotte dans le vide lorsqu'il faut aborder une passion amoureuse qui est, pourtant, un ressort dramatique important. Restent la force et le magnétisme d'Alain Delon, en proie à la volonté de puissance.

Le Bossu
Film français d'André Hunebelle (1959), avec J. Marais, Bourvil.
FR3, 20 h 35 (105 mn).
L'imagination débridée mise par Paul Féval dans les aventures du chevalier de Lagardère, défenseur d'une veuve et d'une orpheline sous la Régence, est trop assagie dans ce film de cape et d'épée à la française. André Hunebelle n'a pas vraiment la tête feuilletonesque. Pourtant, on peut se laisser tenter à cause de Jean Marais.

JEUDI 8 NOVEMBRE

La vie continue ■
Film français de Moshe Mizrahi (1981), avec A. Girardot, J.-P. Cassel.
TF 1, 23 h 10 (90 mn).
Le désarroi, puis la lutte contre le chagrin, d'une femme de cinquante ans, ménagère qui se retrouve veuve avec trois enfants. Malgré quelques dérapages dans la dernière partie, ce film sentimental sonne juste, émeut, grâce à Annie Girardot, pourvue d'un rôle où elle peut exprimer à la fois sa sensibilité et son énergie.

Retour à la bien-aimée ■
Film français de Jean-François Adam (1978), avec I. Huppert, J. Dutronc.
FR3, 20 h 35 (95 mn).
Le crime, transféré sur un autre, d'un homme qui veut retrouver son bonheur brisé. Deux ans avant de mettre fin à ses jours, Jean-François Adam cherchait encore dans son dernier film à exorciser la hantise de la passion romantique. Sous sa mise en scène hiératique couvent les feux d'un désir d'absolu. Le meurtre devient acte rituel, dans le parc glacé d'un paradis perdu.

VENDREDI 9 NOVEMBRE

Les Perles de la couronne ■
Film français de Sacha Guitry et Christian-Jaque (1937), avec S. Guitry, J. Delubac (N.).
TF 1, 15 h 40 (100 mn).
Un écrivain français raconte à sa femme l'histoire des perles de la couronne d'Angleterre. Fantaisie à travers les siècles, qui rebondit en enquête sur trois joyaux disparus. C'est brillant, spirituel, traité en miniatures non garanties d'époque, avec mots d'auteur et défilé d'acteurs.

Ange ■
Film américain d'Ernst Lubitsch (1937), avec M. Dietrich, M. Douglas (v.o. sous-titrée, N.).
A2, 23 h (90 mn).
Un Américain rencontre à Paris, dans une luxueuse maison de rendez-vous, une femme mystérieuse dont la véritable identité lui sera révélée... en Angleterre. La rencontre de Lubitsch, roi de la comédie allusive, et de Marlène Dietrich n'a pas donné un résultat prestigieux. Ce film ne méritait pourtant pas l'échec qu'il connut à sa sortie. Car si l'ironie de Lubitsch tourne parfois court, faute d'un scénario solide, Marlène se montre, de bout en bout, une actrice intelligente et subtile, faite, de la tête aux pieds, pour la comédie de caractères.



VOICI la grille pour la première semaine (les horaires indiqués ci-dessous sont susceptibles de modifications). Les émissions en gras sont diffusées « en clair », ce qui veut dire qu'elles ne sont pas codées et que tous les téléspectateurs, abonnés ou non, peuvent les regarder dans une des zones de diffusion (Nord, région parisienne, Rhône-Alpes, Midi méditerranéen).

En plus de ces programmes, on trouve des flashes d'information (cinq minutes) chaque jour, du lundi au samedi, à 13 h, 17 h 55 et 20 h, le dimanche à 11 h, 13 h, 17 h 55 et 20 h 25, le soir après les films, vers 22 h, 0 h 30 et 3 h.

DIMANCHE 4 NOVEMBRE

8 Michel Denisot présente Canal Plus, avec G. Depardieu. 9 Sherlock Holmes. 9.25 Paul et les Dizigotes (feuilleton américain). 9.50 Mister T. (série de dessins animés américains). 10.10 Les Quatres Filles du docteur March (feuilleton en dessins animés japonais). 10.40 Gym à gym. 11 Cinéma : l'As des as. 12.35 Mon royaume pour un flic (fiction américaine). **13.5 Top 50.**

14.45 Canal Plus reçoit. 19.15 Club de la presse.

20.30 Cinéma : Absence de malice. 22.20 Cinéma : l'Idole d'Acapulco. 0.5 Kim (feuilleton TV américain, un petit garçon à la fin des années 1890 en Inde). 2.20 Un père modèle (fiction américaine).

LUNDI 5 NOVEMBRE

7. 7/9, avec Michel Denisot. 9 Cinéma : les Compagnons de la nouba. 10.15 Sports. 11.40 Charles Trenet. 12.30 La Mascotte du camp Roaring ; 13. Les affaires sont les affaires (jeu) ; 13.30 Kim.

15.50 Les cavaliers de l'ombre (téléfilm américain. 17.25 Mon royaume pour un flic. 18 Surtout l'après-midi, avec Antoine de Caunes. 18.40 Isaura (feuilleton brésilien, l'histoire d'une esclave blanche dans le Brésil esclavagiste du XIXe siècle, 1er épisode). **19.10 Tous en scène. 20.5 Top 50.**

20.30 Cinéma : Pauline à la plage. 22.10 Les k.o. de Canal Plus (les combats de Marvin Hagler). 23.10 Football américain. 1.10 L'école est finie (téléfilm français).

MARDI 6 NOVEMBRE

7 7/9, avec M. Denisot. 8.55 Kim. 11.30 Cinéma : Pauline à la plage. 13 Les affaires sont les affaires (jeu). 13.25 Isaura.

14. Cinéma : le Petit Monde de don Camillo. 15.45 Cinéma : l'Idole d'Acapulco. 17.20 La mascotte du camp Roaring. 17.55 Surtout l'après-midi. 18.35 Isaura. **19.10 Tous en scène. 20.5 Top 50.**

20.25 Cinéma : l'As des as. 22.10 Sports. 23.30 Tous en scène. 0.25 Cinéma : les Compagnons de la nouba. 1.35 Les Cavaliers de l'ombre.

MERCREDI 7 NOVEMBRE

7 7/9, avec M. Denisot (élections américaines). 9.5 Les Minipouces (série de dessins animés franco-américains). 9.15. Benji (fiction américaine, le chien Benji rencontre un jeune extra-terrestre, nº 1). 9.40 Gil et Jo (dessin animé français). 10.20 Pour quelques douleurs de plus (documentaire). 11.15 Cinéma : les Cavaliers de l'ombre. 13. Les affaires sont les affaires. 13.25 Isaura.

14. Sherlock Holmes. 14.25 Paul et les Dizigotes. 14.50 Mister T. 15.15 Les Quatre Filles du docteur March. 15.35 Kim. 17.55 Surtout l'après-midi. 18.30 Batman (aventures américaines et stars. 18.35 Isaura. **19.10 Tous en scène. 20.5 Top 50.**

20.35 Chronique policière (série américaine, début du siècle en Georgie. 22 Cinéma : le Petit Monde de don Camillo. 23.45 Tous en scène. 0.35 Sports. 1.50 Nouvelle suite vénitienne (téléfilm français).

JEUDI 8 NOVEMBRE

7 7/9, avec M. Denisot. 9.5 Cinéma : l'As des as. 10.45 L'école est finie. 12.30 Benji. 13 Les affaires sont les affaires. 13.25 Isaura. 14. Cinéma : les Compagnons de la nouba. 15.20 Sports. 16.35. Naissance d'un bateau (documentaire français). 17.25 Mister T. 18 Surtout l'après-midi. 18.35 Isaura. **19.10 Tous en scène. 20.5 Top 50.**

20.25 Cinéma : Creepshow. 22.35 Cinéma : Absence de malice. 0.30 Tous en scène. 1.20 Cinéma : Pauline à la plage.

VENDREDI 9 NOVEMBRE

7 7/9, avec M. Denisot. 9 Sports. 10.15 Chronique policière. 11.45 Nouvelle suite vénitienne. 13.5 Les affaires sont les affaires. 13.30 Isaura.

14. Cinéma : l'Idole d'Acapulco. 15.40 L'école est finie. 17.15 Un père modèle. 18. Surtout l'après-midi. 18.40 Isaura. **19.15 Tous en scène. 20.5 Top 50.**

20.30 Championnat de France de football. 22.20 Cinéma : la Joyeuse Parade. 0.20 Tous en scène. 1. Cinéma : le Petit Monde de don Camillo. 2.45 Cinéma : Absence de malice. 4.35 Concert rock. 5.15 Cinéma : les Compagnons de la nouba. 6.25 Pour quelques douleurs de plus.

Les films

L'As des as
Film français de Gérard Oury, avec J.-P. Belmondo, M.-F. Pisier (100 minutes). Diffusion le 4 novembre à 11 h, le 6 à 20 h 25, le 8 à 9 h 5. *Aventures et cascades dans l'Allemagne de 1936 au moment des Jeux Olympiques.*

Absence de malice
Film américain de Sydney Pollack, avec P. Newman, S. Field (115 mn). Diffusion le 4 novembre à 20 h 30, le 8 à 22 h 35, le 9 à 2 h 45. *Un journaliste détruit la vie privée d'un homme pour faire un scoop. Comédie de mœurs.*

L'Idole d'Acapulco
Film américain de Richard Thorpe, avec E. Presley, U. Andress (95 mn). Diffusion le 4 novembre à 22 h 20, le 6 à 15 h 45, le 9 à 14 h. *Une comédie musicale avec le King à la voix d'or.*

Les Compagnons de la nouba
Film américain de William Seiter, avec Laurel et Hardy (70 mn). Diffusion le 5 novembre à 9 h, le 6 à 0 h 25, le 8 à 14 h, le 9 à 5 h 15. *Les grands classiques du comique.*

Pauline à la plage
Film français d'Eric Rohmer, avec A. Dombasle, F. Atkine (85 mn). Diffusion le 5 novembre à 20 h 30, le 6 à 11 h, le 8 à 1 h 20. *Comédies et proverbes de Rohmer. Plaisir fin.*

Le Petit Monde de Don Camillo
Film français de Julien Duvivier, avec Fernandel et Gino Cervi (105 mn). Diffusion le 6 novembre à 14 h, le 7 à 22 h, le 9 à 1 h. *Les fameux démêlés d'un curé de village et du maire communiste. Un classique.*

Creepshow
Film américain de George Romero, avec Hal Holbrook, A. Bardeau (110 mn). Diffusion le 8 novembre à 20 h 25. *Une des plus célèbres BD américaines adaptées à l'écran.*

La Joyeuse Parade
Film américain de Walter Lang, avec Marilyn Monroe, D. O'Connor (117 mn). Diffusion le 9 novembre à 22 h 20. *Comédie musicale.*

Samedi
3 novembre

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

8.30 Journal.
9.00 Téléforme (et à 10 h 15).
9.20 Reprise : Concert.
Yehudi Menuhin et les solistes de son école (dif. le 30 oct.).
10.35 Sept jours en Bourse.
10.50 Aventures inattendues. Le gaz naturel.
11.15 Un métier pour demain. La productique.
11.30 Pic et Poke et Colegram.
Magazine de l'informatique.
12.00 Bonjour, bon appétit.
12.25 Amuse-gueule.
13.00 Journal.
13.35 Télé-foot 1.
14.20 Série : Pour l'amour du risque.
15.15 Dessin animé : Spiderman.
15.25 Dessin animé : Le merveilleux voyage de Nils Holgersson.
15.50 Temps X.
16.35 Casaques et bottes de cuir, le magazine du cheval.
17.05 Série : Madame SOS.
18.05 Trente millions d'amis, de J.-P. Hutin.
Le dressage des chiens en Suède ; banc d'essai des voitures : le confort des maîtres et des chiens.
18.35 Auto-moto 1.
19.05 D'accord pas d'accord (INC).
19.15 Emissions régionales.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.30 Tirage du Loto.
20.35 Téléfilm : Hélas, Alice est lasse.
De Bernard Queysanne. Avec Jacqueline Parent, Pascale Audret, Marc Michel...
(Lire notre sélection).
22.10 Droit de réponse, l'esprit de contradiction : S.O.S. solidarité.
Emission de Michel Polac.
Sur le thème : les nouveaux pauvres, sont invités l'abbé Pierre, fondateur des Compagnons d'Emmaüs, Francine de La Gorce, responsable d'Aide à toute détresse, Maurice Pagat, président du Syndicat des chômeurs, Daniel Druesne, du Secours catholique et Julien Lauprêtre, du Secours populaire. L'émission sera accompagnée de nombreux témoignages.
0.00 Journal.
0.15 Ouvert la nuit.
Alfred Hitchcock présente : « la Maison idéale ».
Extérieur nuit : Fêtes au pluriel.

ANTENNE 2

10.00 Journal des sourds et des malentendants.
10.20 Vidéomaton.
10.35 Platine 45.
Avec Gilbert Montagné, David Bowie, les Chaussettes noires, Michel Polnareff...
11.05 Les carnets de l'aventure.
« Les coureurs des bois », de A. Rastoin (à la conquête des glaces, dans le Grand Nord canadien).
12.00 A nous deux.
12.45 Journal.
13.30 Série : L'homme qui tombe à pic.
14.15 Numéro 10.
Le magazine du football présenté par M. Platini et B. Père.
14.55 Les jeux du stade.
Rugby : Angleterre-Australie ; Cyclisme : les 6 jours de Grenoble.
17.00 Terre des bêtes.
Le Krill (les secrets d'un petit crustacé...).
17.30 Récré A 2.
17.55 Le magazine.
Magazine d'information de la rédaction.
« Les bricoleurs de l'imaginaire » (des paysans-artistes, qui peuplent leurs jardins de rêves) ; l'affaire Doman (kinésithérapeute américain à l'origine d'une nouvelle méthode de soin pour les enfants handicapés mentaux) ; assassinats politiques (en marge de celui d'Indira Gandhi).
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.10 D'accord pas d'accord (INC).
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Variétés : Champs-Elysées.
De Michel Drucker.
Autour de Bernard Lavilliers, Sheila, Gérard Vincent, Donna Summer, Johnny Hallyday.
22.05 Magazine : Les enfants du rock.
Rockline, *de B. Lenoir, avec Aztec Camera, Malcom Mac Laren, Loyd Cole, Styl Council, Elvis Costello...*
23.20 Journal.
23.35 Bonsoir les clips.

FRANCE RÉGIONS 3

13.15 Repères. Emission de l'ANACT (Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail). *Les transports.*
13.30 Horizon, magazine des armées.
Joffre, le vainqueur de la Marne.
14.00 Entrée libre.
Les immigrés et leur intégration. Invité : Karim Kacel ; 1969 : des hommes sur la Lune ; professeurs-parents : images réciproques...
16.15 Liberté 3, magazine des associations.
17.30 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Les Wombles.
20.05 Les jeux.
20.35 Au nom de l'amour.
Emission présentée par P. Bellemare.
But de cette émission : réunir ou remettre en présence pour quelques heures deux personnes qui ont vécu un bel amour et que le hasard, le destin, ou la vie ont séparées.
21.30 D'amour et de Kriss. De Kriss et Inoxydable.
21.45 Journal.
22.05 Feuilleton : Dynastie.
Quarantième épisode. Le bébé kidnappé de Fallon est retrouvé chez un gardien de cimetière.
22.50 La vie de château.
Jean-Claude Brialy reçoit.
23.20 Musiclub.
« Le Cygne », ballet de Saint-Saëns, par les danseuses Yvette Chauviré et Dominique Khalfouni.

PÉRIPHÉRIE

- RTL 20 h, A vous de choisir : *la Blonde de Pékin*, film de Gessner, ou *la Guérilla*, film de Pierre Kast ; 21 h 35, série : Soap ; 22 h, Souvenirs, souvenirs : Roy Orbison ; 22 h 30, Ciné-club : *les Amants de Vérone*, film d'André Cayatte.
- TMC 20 h, Série : la Croisière s'amuse ; 21 h, Téléfilm : Bon anniversaire, Juliette, 22 h 45, Monte-Carlo Magazine.
- RTB 20 h, Série : Le jardin extraordinaire (Kalahari) ; 20 h 35, Téléfilm : A cause d'une chaussure ; 22 h 5, 1944-1984 : Libération.
- TSR 20 h 10, Série : Magnum ; 21 h 5, Jardins divers ; 22 h 30, Sport : 23 h 30, le film de minuit : *les Chiens*, d'Alain Jessua.

Dimanche
4 novembre

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

8.30 Journal.
9.00 Emission islamique.
9.15 A bible ouverte.
9.30 Orthodoxie.
10.00 Présence protestante.
10.30 Le jour du Seigneur.
11.00 Messe à Notre-Dame-des-Victoires, à Paris.
12.02 Midi-presse.
Emission de Pierre-Luc Séguillon.
Invité : M. Yvon Gattaz.
12.30 La séquence du spectateur.
13.00 Journal.
13.25 Série : Starsky et Hutch.
14.20 Sports-dimanche.
Basket : Le Mans-Villeurbanne (en direct du Mans) : Cyclisme : les Six jours de Grenoble.
16.30 Variétés : La belle vie,
De Sacha Distel.
Avec Sylvie Vartan, Billy Océan, Richard Bohringer...
17.30 Les animaux du monde.
Les trésors des îles Perles.
18.10 Série : Les bleus et les gris.
19.00 Magazine : 7 sur 7.
Présenté cette semaine par Jean Lanzi.
Invité : Jean-Pierre Rives, ancien capitaine du XV de France.
20.00 Journal.
20.35 Cinéma : America, America.
Film d'Elia Kazan.
23.20 Sports dimanche soir.
23.50 Journal.
0.05 C'est à lire.
0.10 Clignotant.



ANTENNE 2

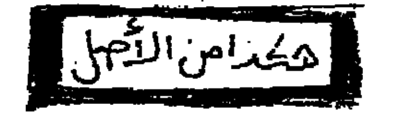
9.35 Journal et météo.
9.40 Récré A2.
10.10 Les chevaux du tiercé.
10.40 Gym tonic.
11.15 Dimanche Martin.
Entrez les artistes.
12.45 Journal.
13.20 Dimanche Martin (suite).
Si j'ai bonne mémoire ; 14.30, Série : Le juge et le pilote ; 15.15, L'école des fans ; 16.00, Dessin animé ; 16.15, Thé dansant.
17.00 Série : Thérèse Humbert.
Rediffusion du feuilleton sur la plus belle escroquerie du 19e siècle, organisée par Thérèse Humbert, interprétée par la magistrale Simone Signoret. Un vrai plaisir, signé Marcel Bluwal.
18.00 Stade 2 (et à 20 h 25).
19.00 Série : Dans la tourmente.
Nº 2 : 1934-1935, réal. M. Braun.
Suite de la saga familiale, des Vollmer, dans l'Allemagne nazie.
20.00 Journal.
20.35 Jeu : La chasse aux trésors.
A Carthagène, en Colombie, avec des candidats français.
21.40 Série documentaire : 20 ans après.
L'avenir est à eux, réal. Patrick Benquet et Jean Labib.
Dernier volet de la série : Patrick Benquet et Jean Labib ont retrouvé des hommes, des femmes, filmés vingt ans auparavant par la télévision. Ils ont confronté les rêves d'alors avec le bilan d'aujourd'hui. Dans cette émission, ceux qui sont devenus des « parents » sont mis face à leurs enfants, qui ont l'âge qu'ils avaient. Autre confrontation. Idée passionnante mais réalisée de façon un peu brouillonne.
22.50 Magazine : Désirs des arts
De P. Daix, réal. P. Collin et P.-A. Boutang.
Le primitivisme et nous (2e partie)
La découverte des arts tribaux et surtout l'influence qu'ont eue ces découvertes sur les artistes du début du siècle. Jean-Louis Paudrat retrace les premières étapes de cette exploration. Gauguin, Derain, Matisse face à l'art nègre et océanien. Le point sur le primitivisme américain.
23.15 Journal.
23.30 Bonsoir les clips.

FRANCE RÉGIONS 3

10.00 Mosaïque. Emission de l'ADRI.
Magazine : Anniversaire 54/84 (Algérie) : expo (centre culturel algérien) ; Nancy (Enfants « Hot du Lièvre) ; Manifestation des mères des victimes du racisme ; Collectif (libération des Toumis). Dossier : bibliothèques publiques et communautés de l'immigration. Variétés.
12.00 La vie en tête, émission de la FNMT.
13.00 Magazine 84. Emission du GMF.
14.30 Objectif entreprise. Emission de l'APIE.
15.00 Musique pour un dimanche. Emission de Charles Imbert.
« Le Tambourin », de Rameau, la « Sonate en ré majeur K 33 », de Scarlatti, interprétés par H. Dreyfus, clavecin, « Chant sans parole », opus 109 de Mendelsshon, interprété par I. Josst, violoncelle, et F. Kerdoncuff, piano (et à 17 h 35).
15.15 Théâtre : Henri VI,
de Shakespeare. Prod. de la BBC. Réal. Jane Howell, avec P. Benson, D. Burke... (1re partie).
La guerre de France durant les premières années du règne d'Henri VI. Parmi les dix pièces historiques de l'auteur d'Hamlet, Henri VI, *retrace la vie d'un faible, désabusé et méprisé.*
18.00 Emissions pour la jeunesse.
19.40 RFO Hebdo.
20.00 Fraggle Rock.
20.35 Documentaire : Tim et de Gaulle, d'Isidro Romero.
(Lire notre article.)
21.30 Aspects du court métrage français.
« Bed and Breakfast », de C. Le Hémonet ; « Un matin, Claire », de M. Léotard.
22.05 Journal.
22.30 Cinéma de minuit : Murder.
Film d'Alfred Hitchcock (cycle Hitchcock anglais).
0.10 Prélude à la nuit.
« Le Tambourin », de Rameau, par A. S. Schic, piano.

PÉRIPHÉRIE

- RTL 20 h, *l'Homme qui aimait les femmes*, film de François Truffaut ; 22 h 10, Série : la dictée ; 23 h 10, Journal, et extraits du « Grand jury RTL-*le Monde* ».
- TMC 20 h, Série : Allô ! Béatrice ; 21 h, Dessin animé ; 21 h 10, *la Route de Corinthe*, film de Claude Chabrol ; 23 h, Clip'n'roll.
- RTB 20 h 20, Variétés : Roland Magdane ; 21 h 20, *Quand tu seras débloqué, fais-moi signe*, film de François Leterrier.
- TSR 20 h, Série : Le souffle de la guerre ; 20 h 50, Dis-moi ce que tu lis (avec Guy Fontanet) ; 21 h 45, Regards : réformation.



Lundi
5 novembre

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

11.20 TF1 Vision plus.
11.50 La une chez vous.
12.00 Feuilleton : Gorri le diable.
12.30 La bouteille à la mer.
Invitée de la semaine : Nana Mouskouri.
13.00 Journal.
13.45 A pleine vie.
13.50 Série : Enquête en direct ; 14.45 Accroche-cœur ; 15.00 Reprise : Sept sur sept (diffusé le 4 novembre) ; 15.55 La maison de TF 1.
17.05 Croque vacances.
Dessins animés, bricolage, variétés, avec Daniel Guichard.
17.55 Mini-journal pour les jeunes.
18.10 Le village dans les nuages.
18.30 Série : Danse avec moi.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Expression directe : le budget à l'Assemblée nationale.
20.00 Journal.
20.35 Cinéma : Cousin, cousine.
Film de Jean-Charles Tacchella.
22.10 Etoiles et toiles.
Emission de Frédéric Mitterrand et Martine Jouando.
*Un hommage aux studios Universal, avec des interviewes de Rock Hudson et de Walter Hill ; un portrait de David O'Selznick, réalisateur d'*Autant en emporte le vent.
23.05 Journal.
23.25 C'est à lire.
23.30 Clignotant.

ANTENNE 2

12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : l'Académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Les amours des années 50.
13.45 Aujourd'hui la vie.
Avec le danseur Michaël Denard.
14.50 Série : Timide et sans complexe.
15.40 Reprise : Apostrophes.
Retouches au portrait de quelques grands écrivains (diffusé le 2 novembre).
16.55 Divertissement : Thé dansant.
17.40 Récré A 2.
La Pimpa : Latulu et Lireli ; Johan et Pirlouit ; Tchaou et Grodo ; Pac Man.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.10 D'accord pas d'accord (INC).
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Magazine : L'heure de vérité.
Animé par F.-H. de Virieu, réal. J.-L. Leridon.
M. Raymond Barre, ancien premier ministre, répond aux questions d'Alain Duhamel et d'Albert du Roy (A 2), et de Serge July, directeur de « Libération ».
21.50 Le petit théâtre.
« Chagrin d'amour », de Sacha Guitry.
Pièce représentée pour la première fois à Paris en 1931. Le poète Florian, Martini le compositeur, M. Bertin ami des arts et des artistes, et Sophie Arnould, fracassante diva... Les marivaudages du divin Guitry.
22.20 Téléfilm : Amour, rue de Lappe.
Production INA, réal. D. Gheerbrant.
(Lire notre sélection.)
23.20 Journal
23.35 Bonsoir les clips.

FRANCE RÉGIONS 3

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Lucky Luke.
20.05 Les jeux.
20.35 Cinéma : Eaux profondes.
Film de Michel Deville (cycle le grand frisson).
22.05 Journal.
22.30 Thalassa.
Magazine de la mer, de G. Pernoud.
Fou d'espadon (les pêcheurs d'espadons en Sicile).
23.15 Vidéo à la chaîne.
23.20 Prélude à la nuit.
« Symphonie concertante » du chevalier de Saint-Georges, interprétée par l'orchestre de chambre de J.-F. Paillard, avec G. et B. Jarry.

PÉRIPHÉRIE

- RTL 20 h, Série : Dynastie ; 21 h, Télé-suite : Chiefs ; 23 h, La joie de lire ; 23 h 5, RTL-Théâtre.
- TMC 20 h, Série : Quincy ; 21 h, *Moi, Pierre Rivière...* C. Lipinska ; 22 h 45, Clip'n'Roll.
- RTB 20 h, Ecran témoin : *Voulez-vous un bébé Nobel ?*, Pouret, suivi d'un débat : les bébés de la science.
- RTB-TÉLÉ 2 20 h, Le temps retrouvé : jeu opéra-opérette ; 20 h 30, Théâtre wallon ; 22 h 15, Informations agricoles.
- TSR 20 h 15, Spécial cinéma ; 23 h 15, L'antenne est à vous.

Mardi
6 novembre

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

11.20 TF1 Vision plus.
11.50 La une chez vous.
12.00 Feuilleton : Gorri le diable.
12.30 La bouteille à la mer.
13.00 Journal.
13.45 A pleine vie.
13.50 Série : Enquête en direct ; 14.45, Ces chers disparus : Pierre Larquey ; 15.00 Reprise : chronique d'une famille française ; 15.55 Les choses du mardi : Souvenirs militaires de 14-18.
17.20 Histoire naturelles. *Peut-on encore chasser en Sologne ?*
17.55 Mini-journal pour les jeunes.
18.10 Le village dans les nuages.
18.30 Série : Danse avec moi. Feuilleton brésilien.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.30 D'accord pas d'accord (INC).
20.35 Les grandes expéditions de l'équipe Cousteau.
Les dragons des Galapagos. Constellation de blocs volcaniques perdus dans le Pacifique, l'un des rares endroits où vivent les iguanes marins. Les hommes de la Calypso *les ont suivis jour et nuit...*
21.35 Bravos.
Émission de José Artur et Clément Garbisu.
Le dernier numéro de ce magazine de l'actualité théâtrale. Au sommaire : « le Dindon » *de Feydeau,* « les Temps difficiles » *d'E. Bourdet,* « Don Juan », *etc.*
22.25 Présentation de la soirée spéciale « élections américaines ».
22.35 Cinéma : les Hommes du président.
Film d'Alan J. Pakula.
0.40 Elections américaines.
Soirée spéciale en direct du studio 1. Yves Mourousi, Dominique Bromberger et Simon Serfaty accueilleront des spécialistes des problèmes américains. En duplex, des studios de CBS à Washington, Gérard Saint-Paul recevra des invités. D'autres duplex et des reportages sont prévus à Paris, où sont réunies des équipes de journalistes américaines. Vers 4 h. du matin, estimation définitive des résultats et analyses avec les invités (voir suite mercredi).

ANTENNE 2

10.30 Antiope.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Les amours des années 50.
13.45 Aujourd'hui la vie.
Béatrice, innocente ?
14.50 Série : Timide et sans complexe.
15.40 Reprise : La chasse aux trésors.
A Carthagène (diffusé le 4 novembre).
16.45 Le journal d'un siècle.
De L. Beriot.
Edition 1890 : les États-Unis deviennent cette année-là la première puissance mondiale, surclassant l'Angleterre. La France, elle, pousse ses pions en Afrique. Avec des historiens, un musicien.
17.45 Récré A2
Les devinettes d'Epinal ; Les 4 z'amis ; la Pimpa ; Latulu et Lireli ; Sido et Rémi ; Terre des bêtes ; C'est chouette.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.30 D'accord pas d'accord (INC).
20.40 Les dossiers de l'écran : la Race des seigneurs
Film de Pierre Granier-Deferre.
22.00 Débat : Grandeur et servitude de la vie publique.
Goût du pouvoir, sincérité, vie publique et vie privée des hommes politiques. Quel rôle jouera sur eux le développement des médias ? Avec les journalistes Catherine Nay, Jean Ferniot, Philippe Tesson, René Andrieu, l'historien Pierre Miquel et le romancier Félicien Marceau.
23.15 Journal.
23.30 Bonsoir les clips.

FRANCE RÉGIONS 3

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Lucky Luke.
20.05 Les jeux.
20.30 D'accord pas d'accord (INC).
20.35 Cinéma : le Bossu.
Film d'André Hunebelle.
22.20 Journal.
22.50 Vidéo à la chaîne.
Vidéo catalogue.
22.55 Musiclub.
« Play Bach », de Jacques Loussier.

PÉRIPHÉRIE

- RTL 20 h, Série : Chips ; 21 h, Télé-suite : Chiefs ; 23 h, La joie de lire ; 23 h 10, Clip connection.
- TMC 20 h, Série : Le bel été ; 21 h, *le Roi des singes*, chinois ; 23 h 15, Clip'n' Roll.
- RTB 20 h 10, Feuilleton : Louisiane ; 21 h 15, Vive la science : la roue du temps ; 22 h 15, Art magazine ; 23 h 10, Tribune économique et sociale : la FGTB.
- RTB-TÉLÉ 2 20 h, Le point de la médecine : le siècle des chirurgiens ; 21 h, Cycle Fernandel : *Un de la légion*, film de Christian-Jaque.
- TSR 20 h 15, Série : Le souffle de la guerre ; 21 h 10, La Suisse au fil du temps : la mort ; 22 h 20, Soirée américaine, avec, à 22 h 55, Hockey sur glace ; à 23 h 15, *la Piste de Santa Fe*, film de Michaël Curtiz ; à 0 h 45, Télé-journal : élections américaines.

Mercredi
7 novembre

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

7.00 Nuit des élections américaines (suite et fin).
Résumé, en direct de l'ambassade des Etats-Unis, puis rappel, vers 8 h, des résultats avec M. Ewan Galbraith, ambassadeur des Etats-Unis à Paris ; réactions à Bonn et à Moscou. L'émission, qui réunira, aussi, une centaine d'invités du monde des affaires, de la politique et du journalisme, se terminera vers 9 heures.
11.20 TF1 Vision plus.
11.50 La une chez vous.
12.00 Feuilleton : Gorri le diable.
12.30 La bouteille à la mer.
13.00 Journal.
13.40 Vitamine. *Les rendez-vous habituels.*
16.25 Microludic. Magazine du jeu informatique.
16.50 C'est super : l'herpétologie.
17.10 Hip-hop, magazine des nouvelles danses avec Sidney.
17.25 Jack spot.
17.50 Journal.
18.00 Des jouets par milliers.
18.10 Le village dans les nuages.
18.30 Série : Danse avec moi. Feuilleton brésilien.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Cocoricocoboy.
19.53 Tirage du Tac-o-tac.
20.00 Journal.
20.30 Tirage du Loto.
20.35 Série : Dallas.
A force de multiplier les intrigues, J.R. risque de commettre de graves erreurs financières.
21.25 Document : La vieille dame du Népal.
Un voyage en compagnie de Freya Stark ; réal. Colin Luke et S. Haycock.
Portrait d'une infatigable dame âgée de quatre-vingt-huit ans, qui voyage à dos de poney à 4 000 mètres d'altitude par – 30 °C dans les montagnes du Népal.
22.25 Branchés musique.
Emission de Gilbert Foucaud.
Un spécial Serge Gainsbourg, interviewé par F. Hardy, avec J. Dutronc, A. Bashung, J. Birkin et I. Adjani.
23.05 Télé-foot.
Spécial Coupe d'Europe.
23.25 Journal.
23.45 C'est à lire -
23.50 Clignotant.

ANTENNE 2

10.30 Antiope.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : l'Académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Les amours des années 50.
13.45 Dessins animés : Wattoo, Wattoo ; X-Or.
14.15 Récré A 2.
Le grand garage ; les quat'z'amis ; Johan et Pirlouit ; la princesse insensible ; Maraboud' ficelle ; Latulu et Lireli...
16.50 Micro-Kid.
17.25 Les carnets de l'aventure.
« Base jump », de C. Boenish (parachutisme sans avion).
18.00 Platine 45.
Fun fun ; Alain Bashung, Platine Sixties, Tina Turner, Culture club...
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Téléfilm : Rodéo Girl.
De K. Powers, réal. J. Cooper. Avec K. Ross, B. Hopkins.
Le défi d'une femme qui ose entrer dans le cercle macho du rodéo. Une histoire directement inspirée par la vie de Sue Pirtle, grande championne de rodéo.
22.10 Magazine : Cinéma, cinémas.
De M. Boujut, A. Andreu et C. Ventura.
Un hommage à François Truffaut ; le cinéma des avocats ; le maquilleur Frank Vestmore ; le chef-opérateur Henri Alekan, filmés par Raoul Ruiz ; un extrait du dialogue entre Fritz Lang et Jean-Luc Godard...
23.10 Journal.
23.25 Bonsoir les clips.

FRANCE RÉGIONS 3

14.55 Questions au gouvernement en direct de l'Assemblée nationale.
17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Lucky Luke.
20.05 Les Jeux.
20.35 Ring-parade Cadence 3.
Emission de Guy Lux et Leila Milcic.
Avec Julien Clerc entouré de Hervé Vilard, Christophe, Francis Cabrel...
22.00 Journal.
22.20 Téléfilm : Dis, dis-moi que tu m'aimes.
d'Yves Barbara. Avec Caroline Appère, Marion Game...
Qu'est-ce qui peut bien faire courir Caroline ? De petites annonces en petites annonces, de cabines téléphoniques en terrasses de brasseries, Caroline, jeune fille de quinze ans, a peut-être des rendez-vous mystérieux. C'est ce que pense Michel, un garçon de son âge.
23.10 Vidéo à la chaîne.
Vidéo musée.
23.15 Prélude à la nuit.
Trois mélodies de Mahler par Akira Watanabe.

PÉRIPHÉRIE

- RTL 20 h, Série : La croisière s'amuse ; 21 h, Télé-suite : Chiefs ; 23 h, La joie de lire ; 23 h 5, Le concert du mercredi : Chopin, Tomasi, par l'Orchestre symphonique de RTL.
- TMC 20 h, Série : La Bataille des planètes ; 21 h, *la Déchirure*, E. Apprederis ; 22 h 55, Sports.
- RTB 20 h, Jeu : Cap 60 ; 21 h 5, Feuilleton : Au nom de tous les miens ; 22 h, Histoire : la guerre d'Algérie (nº 2 : un problème de conscience).
- RTB-TÉLÉ 2 19 h, Actualité de Diderot ; 20 h, Caméra sports.
- TSR 20 h 15, A bon entendeur : la vente d'appartements loués ; 21 h 20, Case ouverte : voulez-vous voir un héron cendré ? 22 h 20, Football : coupe d'Europe.

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

Jeudi 8 novembre

11.20 TF1 Vision plus.
11.50 La Une chez vous.
12.00 Feuilleton : Gorri le diable.
12.30 La bouteille à la mer.
13.00 Journal.
13.45 A pleine vie.
13.50, Série : Enquête en direct ; 14.45, Portes ouvertes, le magazine des handicapés ; 15.00, Images d'histoire ; 15.25, Quarté ; 15.55, Santé sans nuages.
17.00 La chance aux chansons.
Emission de Pascal Sevran.
Les voix d'or : Rudy Hirigoyen, illustre ténor d'opérette, Mathé Altéry, spécialiste des valses brillantes...
17.55 Mini journal pour les jeunes.
18.10 Le village dans les nuages.
18.30 Série : Danse avec moi. Feuilleton brésilien.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.35 Série : Billet doux.
D'André Ruellan et Michel Berny. Avec P. Moudy, D. Boccardo...
Dernier épisode : le dénouement est proche. La police se voit contrainte d'admettre l'existence du billet... Jennifer débarque à Roissy. Philippe et Florence foncent vers Paris où le vrai meurtrier s'agite dans l'ombre. Heureusement la liberté et le bonheur sont au bout.
21.30 L'enjeu.
Magazine économique et social de F. de Closets, E. de la Taille et A. Weiller.
Un portrait du maire de Nîmes, Jean Bousquet, alias Jean Cacharel ; l'automobile en crise ; un reportage sur la Finlande qui réussit mieux que la plupart des pays industrialisés à surmonter la crise ; les hôpitaux clés en main : un marché pour la France ; les caricatures : Trez et Wolinski illustrent un sujet d'actualité du mois.
22.45 Journal.
23.05 C'est à lire.
23.10 Etoiles à la une. Présenté par Frédéric Mitterrand.
Cinéma : La vie continue.
Film de Moshe Mizrahi.

Vendredi 9 novembre

11.20 TF 1 Vision plus.
11.50 La une chez vous.
12.00 Feuilleton : Gorri le diable.
12.30 Variétés : La bouteille à la mer.
13.00 Journal.
13.45 A pleine vie.
13.50 Série : Enquête en direct ; 14.45 : Temps libres : au music-hall, avec Paulette Coquatrix, Patrick Sébastien, Philippe Lavil (et à 17 h 20).
15.40 **Cinéma : les Perles de la couronne.**
Film de Sacha Guitry et Christian-Jaque.
17.55 Mini journal pour les jeunes.
18.10 Le village dans les nuages.
18.30 Série : Danse avec moi.
Feuilleton brésilien.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.35 Variétés : Salut les Mickey.
Dessins animés ; et la participation d'Alain Souchon, Anémone, Laurent Voulzy et Véronique Jannot...
21.50 Téléfilm : Voir l'Amérique.
De Jean Bany, réal. Jean Marbœuf, avec F. Cluzet, D. Laffin, C. Erot.
Jacques, un joueur invétéré — il joue au poker, au tiercé, à la roulette —, abandonné par sa femme, part à la dérive, quelques émotions à fleur de peau pour un scénario qui s'étire en longueur. Seul François Cluzet (dans le rôle de Jacques) sauve la mise mais un acteur si bon soit-il ne suffit pas. — M. G.
23.20 Journal.
23.40 C'est à lire.
23.45 Clignotant.

Le prochain week-end

Samedi 10 novembre

8.30 Journal ; 9.00 Télé-forme (et à 10 h 15) ; 9.20 Concert ; 10.35 Sept jours en Bourse ; 10.50 Aventures inattendues ; 11.15 Un métier pour demain ; 11.30 Pic et Poke et Colegram ; 12.00 Bonjour, bon appétit ; 12.25 Amuse-gueule ; 13.00 Journal ; 13.35 Télé-foot 1 ; 14.20 Série : Pour l'amour du risque ; 15.15 Dessins animés : Spiderman; 15.25 Le merveilleux voyage de Nils Holgersson ; 15.50 Temps X ; 16.35 Casaques et bottes de cuir ; 17.05 Série : Madame SOS ; 18.05 Trente millions d'amis ; 18.35 Auto-moto ; 19.05 D'accord, pas d'accord ; 19.15 Emissions régionales ; 19.40 Cocoricocoboy ; 20.00 Journal ; 20.30 Tirage du Loto.
20.35 Au théâtre ce soir : le Pape kidnappé.
De Joao Bethencourt ; réalisé par Pierre Sabbagh ; avec Julien Guiomar, Rosy Varte, Danièle Luger...
22.10 Droit de réponse, l'esprit de contradiction.
Emission de Michel Polac.
Sur le thème : émissions littéraires.
0.00 Journal.
0.15 Ouvert la nuit...
Alfred Hitchcock présente : l'Invité du petit déjeuner. Extérieur nuit.

Dimanche 11 novembre

8.30 Journal ; 9.00 Emission islamique ; 9.15 A Bible ouverte ; 9.30 La source de vie ; 10.00 Présence protestante ; 10.30 Le jour du Seigneur ; 11.00 Messe avec les Ursulines de Paris ; 12.02 Midi-Presse ; 12.30 La séquence du spectateur ; 13.00 Journal ; 13.25 Série : Starsky et Hutch ; 14.20 Sports-dimanche ; 16.30 Variétés : La belle vie, de Sacha Distel ; 17.30 Les animaux du monde ; 18.10 Série : Les bleus et les gris ; 19.00 Sept sur sept ; 20.00 Journal.
20.35 Cinéma : la Grande Illusion.
Film de Jean Renoir.
22.25 Sports dimanche soir.
23.10 Journal.
23.30 C'est à lire.
23.35 Clignotant.

ANTENNE 2

Jeudi 8 novembre

10.30 Antiope.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Les amours des années 50.
13.45 Aujourd'hui la vie.
Boris Vian, toujours.
14.50 Téléfilm : Meurtre au 43[e] étage.
De John Carpenter.
D'une fenêtre voisine d'un appartement un puissant télescope examine une femme. Commence pour elle un cauchemar.
16.25 Magazine : Un temps pour tout.
De Monique Cara et Alain Valentini.
Pour un peu d'accordéon, avec Yvette Horner, André Verchuren...
17.45 Récré A 2.
Les devinettes d'Epinal ; Mes mains ont la parole ; La princesse insensible ; Latulu et Lireli ; Légendes du monde.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.10 D'accord pas d'accord (INC).
19.15 Emissions régionales.
19.35 Expression directe.
Force ouvrière ; CNPF (Conseil national du patronat français).
20.00 Journal.
20.35 **Série : la Mafia.**
Réal. D. Damiani. Avec M. Placido, N. Jamet, F. Périer...
Avant-dernier épisode. Le drame s'enfle démesurément. Les kidnappeurs imposent à l'inspecteur de police le silence total, sous peine de perdre sa fille. Corrado accepte sous le chantage mais sous certaines conditions de la Mafia. Corrado, compromis, perd sa charge. Drogue, haute criminalité, sentiments, un roman-feuilleton de choc.
21.45 Musiques au cœur : Montserrat Caballe.
D'E. Ruggieri, réal. A. Adriani.
Des sons, des aigus pianissimi, la cantatrice Montserrat Caballe sur les scènes mondiales, grande interprète de Vivaldi (« Bajazet »), Verdi (« le Trouvère »), Puccini (« Turandot »). Des extraits des spectacles d'Orange en 1972 et 1982, d'Aix en 1980...
23.05 Journal.
23.15 Sport : basket-ball.
SKA Moscou-Limoges.

Vendredi 9 novembre

10.30 ANTIOPE.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Les amours des années 50.
13.45 Aujourd'hui la vie.
La Réunion, département français.
14.50 Série : Timide et sans complexe.
15.40 La télévision des spectateurs.
16.00 Document : le Tibet au présent.
17.00 Itinéraires. De Sophie Richard.
Kassoumaye, au Sénégal : une nouvelle forme de tourisme.
17.45 Récré A 2.
La Pimpa ; Latulu et Lireli ; Il était une fois le cirque ; les maîtres de l'univers.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Feuilleton : Des grives aux loups.
D'après Michelet. Réal. Philippe Monnier. Avec Bruno Devoldère, Maurice Barrier, Sonia Vollereaux, Jean-Jacques Moreau.
Dernier épisode. L'été 45 marque la fin de cette saga paysanne. Jacques Vialhe est rentré à Saint-Libéral après quatre ans passés comme prisonnier dans une ferme allemande. Entre lui et son père, c'est le conflit de générations. Berthe, sa sœur, rescapée des camps, reprend peu à peu goût à la vie. Paul décide de s'engager dans l'armée...
21.40 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : femmes libérées ?
Avec Geneviève Dorman (*Amoureuse Colette*), Erica Jong (*les Parachutes d'Icare*), Evelyne Le Garrec (*Des femmes qui s'aiment*), Brigitte Ouvry-Vial (*Femmes made in USA*), Anne Philipe (*Je l'écoute respirer*).
22.50 Journal.
23.00 **Ciné-club : Ange.**
Film d'Ernst Lubitsch (cycle Marlène Dietrich).

Samedi 10 novembre

10.00 Journal des sourds et des malentendants ; 10.20 Vidéomaton ; 10.35 Platine 45 ; 11.05 Les carnets de l'aventure ; 12.00 A nous deux ; 12.45 Journal ; 13.15 Série : L'homme qui tombe à pic ; 14.15 Numéro dix, magazine du football ; 14.55 Les jeux du stade ; 17.00 Terre des bêtes ; 17.30 Récré A2 ; 17.55 Le magazine de la rédaction ; 18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19.10 D'accord, pas d'accord (INC) ; 19.15 Emissions régionales ; 19.40 Le théâtre de Bouvard ; 20.00 Journal.
20.35 Variétés : Champs-Elysées, de Michel Drucker.
22.05 Magazine : Les enfants du rock.
De P. Manœuvre et J.-P. Dionnet. Spécial Culture club.
23.20 Journal.
23.40 Bonsoir les clips.

Dimanche 11 novembre

9.35 Information et météo ; 9.40 Récré A 2 ; 10.10 Les chevaux du tiercé ; 10.40 Gym tonic ; 11.15 Dimanche Martin (Entrez les artistes) ; 12.45 Journal ; 13.15 Dimanche Martin (suite) : Si j'ai bonne mémoire ; 14.25 Série : Le juge et le pilote ; 15.15 L'école des fans ; 16.00 Dessin animé ; 16.15 Thé dansant ; 17.00 Série : Thérèse Humbert ; 18.00 Stade 2 (et à 20 h 25) ; 19.00 Série : Dans la tourmente ; 20.00 Journal.
20.40 Jeu : La chasse aux trésors. En Turquie, avec des candidats belges.
21.40 Série documentaire : Pierre Bonnard,
Les aventures du nerf optique, réal. D. Baussy.
22.40 Concert magazine : Mozart.
23.10 Journal.
23.25 Bonsoir les clips.

FRANCE RÉGIONS 3

Jeudi 8 novembre

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Lucky Luke.
20.05 Les jeux.
20.35 **Cinéma : Retour à la bien-aimée.**
Film de Jean-François Adam.
22.10 Journal.
22,35 Document : Evariste Galois, révolutionnaire et géomètre.
Réal. D. Baudrier.
Tourné à l'occasion du cent cinquantième anniversaire de la mort du mathématicien, ce film présente la figure singulière d'un très jeune savant — il est le « père » des maths modernes — tué au cours d'un duel à l'âge de vingt ans après avoir eu le temps de manifester ses opinions républicaines et d'être plusieurs fois emprisonné.
23.05 Vidéo à la chaîne.
Visiophone.
23.10 Prélude à la nuit.
« Chants du Rhin », de Bizet, par Annie d'Arco, piano.

Vendredi 9 novembre

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Lucky Luke.
20.05 Les jeux.
20.30 D'accord, pas d'accord (INC).
20.35 **Vendredi : Le cœur et l'enfant.**
Magazine d'information d'André Campana.
Une émission d'Igor Barrère et Victor Cohen-Adria sur la chirurgie cardiaque des jeunes enfants. Enquête dans les services des professeurs Neveu (hôpital Laënnec), Binet (hôpital Marie-Lannelongue), Kachaner (hôpital des Enfants Malades), Casasoprana (hôpital Henri-Mondor).
21.30 Journal.
21.55 Bleu outre-mer.
Proposé par la radio-télévision française d'outre-mer.
Album de voyage : la Nouvelle-Calédonie en 1953.
22.50 Vidéo à la chaîne.
Vidéo mariage.
22.55 Prélude à la nuit.
Festival de Prades 1984 : « Sonate nº 35 », de Mozart, interprétée par J.-J. Kantorow, violon, et D. Weber, piano.

Samedi 10 novembre

13.15 Repères ; 13.30 Action ; 14.00 Entrée libre ; 16.15 Liberté 3 ; 17.30 Émissions régionales ; 19.55 Dessin animé : les Wombles ; 20.05 Les jeux.
20.35 Au nom de l'amour.
Emission présentée par Pierre Bellemare.
21.30 D'amour et de Kriss, de Kriss et Inoxydable.
21.45 Journal.
22.10 Feuilleton : Dynastie.
22.55 La vie de château,
Jean-Claude Brialy reçoit.
23.25 Prélude à la nuit
« Vitrail pour un temps de guerre », de Charpentier, par les Philharmonistes de Châteauroux, dir. Janos Komives.

Dimanche 11 novembre

10.00 Mosaïque ; 13.00 Magazine 84 ; 14.30 Objectif entreprise ; 15.05 Musique pour un dimanche ; 15.15 Théâtre : Henri IV de Shakespeare (2[e] partie) ; 17.50 Musique pour un dimanche ; 18.00 Émission pour la jeunesse ; 19.40 RFO Hebdo ; 20.00 Fraggle rock.
20.35 Document : Transhumances ou le retour des chevaux.
De Vânia Vilers.
21.30 La mort monumentale.
Emission d'Olivier Descamps.
22.00 Journal.
22.30 Cinéma de minuit : Number Seventeen, d'Alfred Hitchcock (cycle Hitchcock anglais).
0.10 Prélude à la nuit.
« Le Petit Ane blanc », de Jacques Ibert, par le groupe Loco Music.

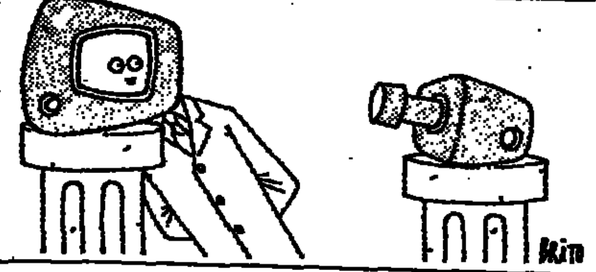
PÉRIPHÉRIE

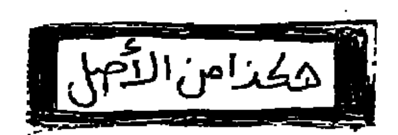
Jeudi

- RTL 20 h, Série : Dallas ; 21 h, *la Cité des dangers*, film de Robert Aldrich ; 23 h 20, La joie de lire ; 23 h 25, Turbo, actualité du sport automobile.
- TMC 20 h, Série : Magnum ; 21 h, *Gribouille*, 23 h, Clip'n'Roll.
- RTB 20 h 5, Autant savoir : l'autoconstruction ; 20 h 30, *Un assassin qui passe*, film de Michel Vianey ; 22 h 10, Carrousel aux images.
- RTB-TÉLÉ 2 19 h, Emission politique : la pensée socialiste ; 20 h, Enquête : L'ordre nouveau (nº 13 : le nouveau conseil des Flandres).
- TSR 20 h 15, Temps présent : les enfants victimes de la route ; 21 h 20, Série : Dynastie ; 22 h 20, Paris vu par...

Vendredi

- RTL 20 h, Lou Grant (le Juge) ; 21 h, Hôtel ; 22 h, Numéro Dix, magazine du football ; 22 h 50, *le Cauchemar de Dracula*, film de Terence Fisher.
- TMC 20 h, Variétés : Hervé Vilard à l'Olympia ; 21 h, Série : Dynastie ; 22 h, *le Scandale*, film de Claude Chabrol.
- RTB 20 h 5, Magazine d'information : A suivre ; 21 h 10, Ciné-club : *Glorieuse parade*, film de Michaël Curtiz.
- RTB-TÉLÉ 2 19, Chansons plus ; 20 h 5, Billet de faveur : Monsieur est servi ; 21 h 10, Document : le sucre amer.
- TSR 20 h 15, Tell quel ; 20 h 45, Orca, de M. Anderson ; 22 h 15, Jean Quinodoz, musicien ; 22 h 55, Dire Straits (Alchemy).





A Ecouter

Une semaine en direct du Festival de Lille avec France-Musique

Belle semaine musicale en perspective, sur France-*Musique*, pour ceux qui ne peuvent se rendre au Festival de Lille. La chaîne qui s'y installe en effet – et pour la troisième fois – avec son antenne diffusera la majeure partie du programme de cette manifestation.

Sur le thème du Festival, « Il était une fois... musique, images, paroles », le « Matin des musiciens » exposera, durant cinq jours, de 9 h à 12 h, quelques-uns des rapports entre paroles et musique, récits et musique à programme, théâtres imaginaires et paysages sonores, livret et partition :

● Lundi 5 novembre, ce sera Stephane Goldet *qui, autour du* Don Juan de Richard Strauss, étudiera la « perméabilité » des genres chez un compositeur qui réussit à la fois à être un symphoniste *hors pair* dans ses opéras et un dramaturge de premier plan dans ses poèmes symphoniques.

● *Mardi 6 novembre, Martin* Kaltenecker, sous le titre « La voix transportée », *montrera* comment, dans la musique *instrumentale*, un compositeur cherche parfois à représenter la voix.

● *Mercredi* 7 novembre, Pierre-Antoine Hure analysera « Liszt et sa musique représentative », à partir de Jannequin, de Gluck, de Berlioz et en s'appuyant sur les écrits de Wagner.

● Jeudi 8 novembre, Denise Bahous expliquera comment trois musiciens – Purcell, Mendelssohn, Britten – appartenant à des époques différentes, ont été inspirés par le *Songe d'une nuit d'été* de Shakespeare.

● Vendredi 9 novembre, Martine Kaufmann et Humbert Camerlo, administrateur général de l'Opéra du Nord, rendront hommage à René Leibowitz, analyste de l'opéra et de ses modes de production.

Par ailleurs, dans le cadre des « Musiques et musiciens du Nord », Pierre Antoine Hure fera « redécouvrir » André Cluytens, *chef d'orchestre d'origine belge*, devenu français, qui disparut en 1967 (du lundi 5 au jeudi 8 novembre, *de 15 h à 16 h 30 et le* vendredi 9 *novembre de 15 h à* 16 h). Denise Bahous présentera, pour sa part, un « profil » peu connu d'Albert Roussel, celui du symphoniste (du lundi 5 au *jeudi 8 novembre de 16 h 30 à 18 h*, le *mercredi* de 16 h 30 à 17 h). Enfin, chaque jour à *18 h, du lundi 5 au vendredi* 9 novembre, sera retransmis un concert en direct du palais des Congrès de Lille. *Lundi*, on entendra le Trio du Nord (venu de Scandinavie) ; *mardi*, le baryton munichois Ludwig Baumann et *le pianiste français* Christian Ivaldi ; *mercredi*, le groupe vocal anglais « Electric Phoenix » ; jeudi, Jacinta et son «Trio Tango» de Buenos-Aires, et, vendredi, le Quintette Arban.

● ***France-Musique*, les événements et les concerts du Festival de Lille, du lundi 5 au vendredi 9 novembre, matins et après-midis.**

La nuit américaine des radios

Sur France-Inter : faire vivre les auditeurs à l'heure américaine, c'est le choix de la station qui propose, de 20 h à 8 h 45, un programme spécial d'informations et de divertissements. Au fil des heures, les journaux annonceront les résultats ; les journalistes les commenteront en liaison avec les envoyés spéciaux de la station aux Etats-Unis et leurs confrères américains. A partir de 5 h et jusqu'à 8 h 45, les informations seront ininterrompues, et au moment où le verdict électoral tombera, France-Inter transportera les auditeurs à New-York. En direct, ils connaîtront ainsi, en même temps que les Américains, le nom du président.

Côté divertissement, de 20 h à 21 h, c'est l'épopée Walt Disney que raconteront Agnès Gribes et Jean-Marc Terrasse, installés au siège du journal *Mickey ;* puis, Bernard Lenoir, José Artur et Frantz Priollet recevront à Paris des Américains adeptes du *parisian way of life* et des Français qui, eux, rêvent américain. « Feedback », entre 21 h et 23 h, sera réalisé en duplex avec Manhattan : au sommaire, des extraits du concert de Miles Davis et les groupes en vogue à Broadway.

Suivront ainsi jusqu'à 3 h du matin d'autres programmes de variétés.

RTL mobilise aussi, à cette occasion, sa rédaction et ses correspondants aux Etats-Unis. Anita Hausser, correspondante à Washington, interviendra toutes les heures dans des flashes spéciaux pour annoncer et commenter les résultats au fur et à mesure qu'ils tomberont. Un journaliste américain interviendra également dans chaque journal, pour informer en langue anglaise les auditeurs américains.

RMC, à l'heure américaine au cours de ses journaux, avec des informations sur les résultats. Mercredi, de 7 h à 8 h 30, une édition spéciale en multiplex (Washington, Paris, Marseille) sera consacrée aux élections américaines, avec la participation de nombreux invités qui analyseront et commenteront les résultats.

Europe I consacre sa soirée, de 18 h à 20 h, aux élections américaines et organise un débat, mercredi, de 8 h 15 à 9 h, avec Serge July (*Libération*), Jean Boissonnat (*l'Expansion*), Jean Daniel (*le Nouvel Observateur*) et Claude Imbert (*le Point*).

Radio-France Internationale

● **Actualité du monde en français** : informations toutes les demi-heures, de 4 h à 9 h, et à 11 h 30, 13 h, 20 h 15, 23 h, 0 h, 0 h 30 et 2 h 30.

Le journal de 13 h reçoit des écrivains : mardi, Catherine Nay, mercredi, Nicole Bernheim, et, samedi, Jean Lacouture.

PARMI LES MAGAZINES, SIGNALONS :

● **Carrefour**, le dossier d'actualité, chaque jour à 14 h 15, est consacré lundi au chômage aux Etats-Unis, au Japon, en Europe ; le mercredi, au thème : « du songe à l'action », avec Saint-Just, Lawrence et Malraux ; vendredi, à la Syrie d'hier et d'aujourd'hui.

● **Cinéma d'aujourd'hui, cinéma sans frontière**, dimanche à 12 h, présente : *Cal*, film irlandais de Mac Laverty, et *Je suis jazz, Archie Shepp*, de Franck Cassenti, et un bilan des Festivals de Poitiers et d'Aurillac (cinéma et monde rural).

● **La mémoire courte**, mercredi à 20 h 45, invite Gilbert Montagné, qui réagira sur les événements de l'année 1956.

● **Arc en ciel**, vendredi à 20 h 45, consacre son émission à quelques mœurs et habitudes japonaises, qui envahissent le quotidien des parisiens.

● **Chic chaud**, samedi à 15 h, reçoit Anna Prucnal, comédienne, chanteuse, mégalomane et apatride.

● ***Plein cap***, samedi à 20 h 45, propose : Plein cap sur Banjul, en Gambie.

● **Interlignes**, samedi à 10 h et lundi à 17 h 5, invitera Jean-Claude Brialy, pour le livre *le Cinéma et moi* de Sacha Guitry, et pour parler de François Truffaut, Antoine Audourd, écrivain et éditeur, et Marylène Bellanger.

PARMI LES ÉMISSIONS EN LANGUES ÉTRANGÈRES :

– En allemand, à 19 h, du lundi au vendredi. Le thème de la semaine sera : les multiples aspects de la coopération franco-allemande, à l'occasion de la visite de M. von Weizsaecker, président de la RFA, en France.

– En anglais, à 4 h 15, 4 h 45, 5 h 15 et 17 h. Mardi, le professeur Claude Jasmin, cancérologue, sera l'invité de la rubrique « développement ».

– En espagnol, vers l'Amérique latine, à 0 h, 1 h 30, 9 h, 10 h 30, 11 h 45. Le musicien argentin Oswaldo Birro sera l'invité de mercredi.

France-Culture

SAMEDI 3 NOVEMBRE

7.03 Fréquence buissonnière.
8.04 Littérature pour tous : Le théâtre de Tchekhov, avec R. Matignon.
8.30 Voix du silence : la Tchécoslovaquie.
9.05 Matinées du monde contemporain.
10.30 Musique : Passion opus 8 (Vertiges).
11.00 Grand angle : Toussaint 1954, le début de la guerre d'Algérie.
12.00 Panorama.
14.00 Une vie, une œuvre : Hannah Arendt, un monde en partage.
15.30 Le bon plaisir de... Jean-Michel Folon. Avec Wim Wenders, Milton Glaser, Yves Montand, François Perrier, Michel Piccoli...
19.15 Passage du témoin, par T. Ferenczi. Avec J.-F. Lyotard et F. Burckhardt.
20.00 Musique : Maintenance (la répétition ne bissera pas).
20.30 Le Miroir, de F. Pacquoteau. Avec J.-L. Horwitz, V. Widock, F. Oger... suivi d'un hors-texte par M. Floriot.
22.10 Démarches... avec Patrick Mauries « Le Mondain ».
22.30 Musique : Festival de Romans : les ballets Kodia, musiques, chants et danses d'Afrique ; le cabaret du jazz, avec A. Brunet, F. Mechali et E. Roche.

DIMANCHE 4 NOVEMBRE

7.03 Chasseurs de son.
7.15 Horizon, magazine religieux.
7.25 La fenêtre ouverte.
7.30 Littérature pour tous, « Tchekhov » de H. Troyat.
7.45 Dits et récits.
8.00 Orthodoxie : le prêtre et la vie spirituelle.
8.25 Protestantisme.
9.05 Ecoute Israël.
9.35 Divers aspects de la pensée contemporaine : le Grand Orient de France.
10.00 Messe à Notre-Dame-de-l'Epine, en Champagne.
11.00 Chronique de la langue parlée : le traducteur-interprète Jean-Pierre Carasso.
12.00 Des papous dans la tête.
13.40 L'exposition du dimanche : Symbole et réalité, la peinture allemande 1848-1905 au Petit Palais.
14.00 Le temps de se parler.
14.30 La Comédie-Française présente : « les Corbeaux », de Henri Becque. Avec D. Gence, C. Winter, M. Aumont, L. Arbessier...
18.00 La tasse de thé.
19.10 Le cinéma des cinéastes.
20.00 Musique : collection de timbres.
20.30 Atelier de création radiophonique : sur les Etats-Unis, adaptation d'émissions danoises de N.P. Larsen.
22.30 Musique : Festival de Romans, Magma.

LUNDI 5 NOVEMBRE

7.00 Le goût du jour : semaine chinoise.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : le vin dans sa gloire. (Et à 10.50 : cherchez la voix.)
9.05 Les lundis de l'histoire : la France contre la France, La séparation de l'Eglise et de l'Etat.
10.30 Musique : Miroirs. (Et à 17 h.)
11.10 Passeport pour l'avenir : le point sur l'enseignement public et privé.
11.30 Feuilleton : la San Felice.
12.00 Panorama.
13.40 Le quatrième coup.
14.00 Un livre, des voix : « le Pénitent », d'Isaac B. Singer.
14.30 Grands documents.
15.30 Les arts et les gens : mise au point ; à 16 h : Périscope (l'actualité culturelle) ; à 16 h 20, enquête : l'histoire de l'art.
17.10 Ile-de-France, chef-lieu Paris : le centre culturel des Fontaines à Chantilly.
18.00 Subjectif : Agora ; à 18 h 35, Tire ta langue ; les surprises du texte ; la grammaire du palais ; espace libre ; à 19 h 15, Rétro ; à 19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19.30 Perspectives scientifiques : préhistoire (la révolution néolithique).
20.00 Musique, mode d'emploi.
20.30 La Mouche, de Henri Weitzmann. Avec E. Legrand, S. Goffre, J. Bretonnière, C. Cler...
21.30 Musique : Latitudes, musiques traditionnelles.
22.30 Nuits magnétiques : magazine « Ça suit son cours ».

MARDI 6 NOVEMBRE

7.00 Le goût du jour : semaine chinoise.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : le vin dans sa gloire. (Et à 10 h 50 : cherchez la voix.)
9.05 La matinée des autres : troubadours et contes populaires de Turquie.
10.30 Musique : miroirs (et à 17 h).
11.10 L'école des parents et des éducateurs : être ou ne pas être dans l'école.
11.30 Feuilleton : La San Felice.
12.00 Panorama.
13.40 Instantané, magazine musical.
14.00 Un livre, des voix : « Le Volkameria », de Marie-Thérèse Humbert.
14.30 L'ancien combattant alcoolique, au crâne en planche à lessive, de Henry Miller.
15.30 Les mardis du cinéma : Steven Spielberg ou les délices de l'aventure.
17.10 Le pays d'ici : en direct de Seine-et-Marne.
18.00 Subjectif : Agora, à 18 h 35, Tire ta langue, la surprise du texte, la grammaire du palais, espace libre ; à 19 h 15, Rétro ; à 19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19.30 Perspectives scientifiques : M. Tomkins explore l'atome ; la joyeuse troupe des électrons
20.00 Musique, mode d'emploi.
20.30 Pour ainsi dire : les lettres d'Eluard et Gala.
21.00 Jean Tardieu, l'artisan de la langue ; l'homme de l'arrière-monde.
21.30 Musique : Diagonale, ou l'actualité de la chanson ; libre-parcours variétés.
22.30 Nuits magnétiques : qui c'est Fanon ? Les oreilles d'Amman ou les juifs du pape.

MERCREDI 7 NOVEMBRE

7.00 Le goût du jour.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : le vin dans sa gloire (et à 10 h 50 : cherchez la voix).
9.05 Matinées de la science et les hommes : problèmes cosmologiques.
10.30 Musique : miroirs (et à 17 h).
11.10 Le livre ouverture sur la vie : « Le bon gros géant » de Roald Dahl.
11.30 Feuilleton : La San-Felice.
12.00 Panorama.
12.45 Avant-première : où en est Philippe Cauber, auteur-interprète de la « Danse du Diable ».
14.00 Un livre, des voix : « Pacific palissades », de Jack-Alain Léger.
14.30 Passage du témoin, de T. Ferenczi, avec J. F. Lyotard et F. Burckhardt (rediffusion de l'émission du 3 novembre).
15.30 Lettres ouvertes.
17.10 Le pays d'ici : en direct de Seine-et-Marne.
18.00 Subjectif : Agora, à 18 h 35, tire ta langue... ; à 19 h 15, Rétro ; à 19 h 25, jazz à l'ancienne.
19.30 Perspectives scientifiques : la biologie végétale.
20.00 Musique mode d'emploi.
20.30 Les enfants de minuit : par Mildred Clary. Entretien avec l'écrivain, textes lus par René Farabet.
21.30 Musique : Pulsations, 4e festival d'art sacré de Charleville-Mézières.
22.30 Nuits magnétiques : qui c'est Fanon ? Les oreilles d'Amman ou les juifs du pape.

JEUDI 8 NOVEMBRE

7.00 Le goût du jour : semaine chinoise.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : le vin dans sa gloire (et à 10 h 50 : cherchez la voix).
9.05 Les Matinées. Une vie, une œuvre : Gérard de Nerval.
10.30 Musique : miroirs.
11.10 Répétez, dit le maître : une classe de première en plongée.
11.30 Feuilleton : la San-Felice.
12.00 Panorama.
13.40 Peintres et ateliers : l'atelier de Ta Lewandowski.
14.00 Un livre, des voix : « L'été 36 », de Bertrand Poirot-Delpech.
14.30 Radio Canada présente : « Silicon Valley-USA » (nº 4 : le défi japonais).
15.00 La montée des tentations : le nazisme pendant les années 1936-1940.
15.30 Musique : Musicomania (mélismes ; décodage ; histoire de chevalerie).
17.00 Le pays d'ici.
18.00 Subjectif : Agora ; à 18 h 35, Tire ta langue ; La surprise du texte ; La grammaire du palais ; Espace libre ; à 19 h 15, Rétro ; à 19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19.30 Les progrès de la biologie et de la médecine : la sclérose en plaque.
20.00 Musique, mode d'emploi.
20.30 « Le Faucon », d'Ermanno Meccario, d'après le Décaméron, de Boccace. Avec B. Devoldere, B. Agenin, B. Alane...
21.30 Musique : Vocalyse. Libre-parcours voix, avec Véronique du Rivau, Françoise Petro et Laurence Alix.
22.30 Nuits magnétiques : Qui c'est Fanon ? Les Oreilles d'Amman ou les juifs du Pape.

VENDREDI 9 NOVEMBRE

7.00 Le goût du jour : semaine chinoise.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : le vin dans sa gloire (et à 10 h 50 : cherchez la voix).
9.05 Matinée du temps qui change : classe ouvrière et marginalité.
10.30 Musique : miroirs (et à 17 h).
11.10 L'école hors les murs.
11.30 Feuilleton : la San-Felice.
12.00 Panorama.
13.40 On commence... théâtre à Nice.
14.00 Un livre, des voix : « la Sirène de Red Cliff », de Daniel Depland.
14.30 Sélection Prix Italia.
15.30 L'échappée belle : Désir du désert, par M.-H. Fraissé et S. Douek.
17.10 Le pays d'ici.
18.00 Subjectif : Agora ; à 18 h 35, Tire ta langue ; la surprise du texte ; la grammaire du palais ; espace libre ; à 19 h 15, Rétro.
19.30 Les grandes avenues de la science moderne : le quark-top.
20.00 Musique, mode d'emploi.
20.30 La terre, l'instinct, la maison, par H. Tournaire. Avec J. Couelle, G. Luigi, M. Ragon.
21.30 Musique : Black and blue : Louis Armstrong Story.
22.30 Nuits magnétiques : Qui c'est Fanon ? Les oreilles d'Amman ou les juifs du pape.

France-Musique

SAMEDI 3 NOVEMBRE

2.00 Les nuits de France-Musique : dessine-moi un mouton.
7.03 Avis de recherche : œuvres de Beethoven, Franck, Silvestri.
9.05 Carnet de notes.
11.05 Opéra : « Francesca da Rimini » de Zandonai par le Chœur et l'orchestre du Théâtre communal de Trieste, dir. F. Capuana.
14.04 Le temps du jazz : Jazz s'il vous plaît ; Hexagonal.
15.03 Désaccord parfait : débat autour des Madrigaux de Carlo Gesualdo ; à 17 h, Concert : « Repons » de Gesualdo, par l'Ensemble vocal A sei voci.
18.02 Les cinglés du music-hall : les revues montées au Palace en 1927.
19.05 Concert : musique traditionnelle du Pakistan.
20.04 Avant-concert.
20.30 Concert : « Concerto pour piano et orchestre nº 3 en ré mineur », de Rachmaninov, « Symphonie nº 5 en mi mineur », de Tchaïkovski par l'Orchestre national de France, dir. E. Inbal, B.-L. Gelber, piano.
22.34 Les soirées de France-Musique : Darius Milhaud ; à 23 h 5, le club des archives : portrait de Léonie Rysanek ; à 1 heure, l'arbre à chansons.

DIMANCHE 4 NOVEMBRE

2.00 Les nuits de France-Musique : Musique traditionnelle de Bali Gamelan, Balinais de Lotring.
7.03 Concert-promenade : musique viennoise et musique légère.
9.05 Cantate : BWV 49 de Bach.
10.00 Gustav Mahler : le paysage viennois à l'arrivée de Mahler, l'organisation de la vie musicale, l'Opéra et la Philharmonie, l'environnement culturel.
12.05 Magazine international.
14.04 Programme musical proposé en disques compacts : œuvres de Beethoven, Diabelli, Respighi, Ravel, Purcell.
17.00 Comment l'entendez-vous ? Mes voix, par Gildas Bourdet, directeur de la compagnie La Salamandre et du Théâtre national de la région Nord-Pas-de-Calais.
19.05 Jazz vivant.
20.00 Soirée lyrique-Concert : « Cosi fan tutte », de Mozart, par le Chœur et l'Orchestre symphonique de l'Opéra national de Belgique, dir. M. Schoenwandt, sol. B. Madra, P. Schuman...
23.00 Les soirées de France-Musique : Ex-libris ; Ecrits sur la musique et Variations sur un thème de Gustav Mahler.

LUNDI 5 NOVEMBRE

1.00 Les nuits de France-Musique (en direct de Lille) : Voyages de nuit.
7.10 Actualité du disque ; à 8 h 45, En fanfares.
9.08 Le matin des musiciens : « Capriccio » ; autour du poème symphonique « Don Juan » de R. Strauss : œuvres de Strauss, Mozart, Beethoven, Wagner.
12.05 Concert – Les orgues historiques du Nord : œuvres de Titelouze, Roberday, Frescobaldi, Buxtehude, Scheidemann, par Jean Boyer à l'orgue.
13.32 Musique légère : œuvres de Castérède, Métehen, Fauré.
14.02 Repères contemporains.
15.00 Musiques et musiciens du Nord : redécouvrir André Cluytens ; à 16 h 30, profil d'Albert Roussel.
18.00 Concert (en direct du Palais des congrès) : œuvres de Sinding, Schubert, Bentzon, par le Trio du Nord.
19.15 L'imprévu.
20.00 Le temps du jazz : les inédits de l'âge classique.
20.30 Concert (en direct de l'église Saint-Vincent de Marcq-en-Barœul) : œuvres de Vivaldi, Locke, Purcell, Farina, Couperin, Daquin, Marais, Rebel, par The Academy of Ancient Art, dir. et clavecin C. Hogwood, sol. S. Preston, flûte, C. Mackintosh, violon...
23.00 Les soirées de France-Musique : le musicien de minuit : Luc Bondy.

MARDI 6 NOVEMBRE

6.00 Musique légère.
7.10 Actualité du disque : à 8 h 45, En fanfares.
9.08 Le matin des musiciens : « Capriccio » ; la voix transportée, le mélodrame : œuvres de Schoenberg, Schumann, Stratas, Verdi, Schoenberg, Haydn, Liszt...
12.05 Concert : œuvres de Gesualdo, Poglietti, Bach, Rameau, Haendel par Noëlle Spieth, clavecin.
13.32 Repères contemporains.
14.30 Les enfants d'Orphée : un dimanche à la campagne.
15.00 Musiques et musiciens du Nord : redécouvrir André Cluytens ; à 16 h 30, profil d'Albert Roussel.
18.00 Concert (en direct du Palais des congrès) : œuvres de Brahms, Duparc, Loewe, par L. Baumann, baryton, C. Ivaldi, piano.
19.15 L'imprévu.
20.00 Le temps du jazz : les inédits de l'âge classique.
20.30 Concert : « Don Quichotte », de R. Strauss, « Atmosphères », de Ligetti, « Tarass Bulba », de Janacek par l'Orchestre national de France, dir. G. Kuhn, sol. H. Derrien, violoncelle.
23.00 Les soirées de France-Musique : Jazz-club (en direct de la Salle Québec du Palais des congrès).

MERCREDI 7 NOVEMBRE

2.00 Les nuits de France-Musique : Victor de Sabata dirige ; œuvres de Beethoven, Wagner, Brahms, Kodaly, Schumann, Berlioz, Verdi.
7.10 Actualité du disque. à 8 h 45, En fanfares.
9.08 Le matin des musiciens : « Capriccio » ; Liszt et la musique représentative ; œuvres de Liszt, Janequin, Gluck, Berlioz, Wagner.
12.05 Concert – Les orgues historiques du Nord : œuvres de Gervaise, Le Roy, Titelouze, Francisque, Balbastre, Cherubini, Mozart... par André Isoir.
13.32 Les chants de la terre.
14.02 Jeunes solistes.
15.00 Musiques et musiciens du Nord : redécouvrir André Cluytens ; à 16 h 30, Profil d'Albert Roussel.
17.00 Histoire de la musique.
18.00 Concert (en direct du Palais des congrès) : œuvres de Marsh, Runswick, Nordheim, Brooks par Electric Phoenix.
19.15 L'imprévu.
20.00 Le temps du jazz : les inédits de l'âge classique.
20.30 Concert : « Night fantasies », de Carter, « Images pour piano », livre 1 de Debussy, « Davidsbündlertänze », de Schumann, « Lyon », « Les cloches de Genève », « Nuages gris », « Méphisto-valse nº 1 », de Liszt par Ursula Oppens, piano.
23.00 Les soirées de France-Musique : Verveine-Scotch ; à 1 h, Poissons d'or.

JEUDI 8 NOVEMBRE

2.00 Les nuits de France-Musique :Max Reger.
7.10 Actualité du disque : à 8 h 45, En fanfares.
9.08 L'oreille en colimaçon.
9.20 Le matin des musiciens : « Capriccio » : Shakespeare et la musique ; œuvres de Purcell, Mendelssohn, Schubert, Britten.
12.05 Concert (musique de chambre) : œuvres de Franck par François Houbart, orgue.
13.32 Opérette-Magazine.
14.02 Repères contemporains.
15.00 Musiciens et musiques du Nord : redécouvrir André Cluytens ; à 16 h, La vie de la musique au Nord ; à 17 h, Profil d'Albert Roussel.
18.00 Concert (en direct du Palais des congrès) : Jacinta et son Trio tango.
19.15 L'imprévu.
20.00 Le temps du jazz : les inédits de l'âge classique.
20.30 Concert : « La ballade de la colline de Blanik », de Janacek, « Symphonie en trois mouvements », de Stravinsky, « Khamma », de Debussy, « Nuits d'été », de Berlioz par l'Orchestre philharmonique de Rotterdam, dir. James Conlon, Jessye Norman, soprano.
23.00 Les soirées de France-Musique - Concert : musiques et danses traditionnelles des Indiens Quechuas.

VENDREDI 9 NOVEMBRE

2.00 Les nuits de France-Musique : Vienne de Mozart à Schubert.
7.10 Actualité du disque : à 8 h 45, En fanfares.
9.08 Le matin des musiciens : « Capriccio » : René Leibowitz et les fantômes de l'Opéra.
12.05 Concert : œuvres de Telemann, Sammartini, Marais, Bach, Hotteterre.
13.32 Les chants de la terre.
14.02 Repères contemporains.
14.30 Les enfants d'Orphé : un dimanche à la campagne.
15.00 Musiques et musiciens du Nord : redécouvrir André Cluytens ; à 16 h, Anatomie d'un orgue (Saint-Michel en Thiérache).
18.00 Concert (en direct du Palais des congrès) : œuvres de Bach, Rossini, Mozart par le Quintette Arban.
19.15 L'imprévu : Actualité lyrique.
20.00 Le temps du jazz : les inédits de l'âge classique.
20.30 Concert : Concerto pour violon et orchestre de Mendelssohn, Avila de Koering, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. Yves Prin, sol. H. Delavault, P. Amoyal, M. Parès-Reyna, S. Roberts.
22.34 Les soirées de France-Musique : à 1 h, musique traditionnelle de Bretagne.

échecs

N° 1097

Et tout va très vite

(Tournoi « Summer Futurity » de Seattle, 1984)

Blancs : Spiegel
Noirs : Salomon

Défense Caro-Kann.

1. é4	ç6	14. Dç2!	Tf-é8
2. d4	d5	15. Ta-d1 (j)	Ff8
3. Cç3	d×é4 (a)	16. a3 (k)	ç5 (l)
4. C×é4	Ff5	17. d5!	é×d5
5. Cg3 (b)	Fg6	18. T×é8	T×é8
6. Cf3	Cd7 (d)	19. ç×d5	Cb6
7. Fd3 (é)	é6 (f)	20. d6!! (m)	F×d6
8. 0-0	Cg-f6	21. Cf5!	Ff8 (n)
9. Té1 (g)	Fé7	22. Ch6+!	Rh8 (o)
10. ç4	Dç7 (h)	23. Cg5! (p)	Té7 (q)
11. b3	F×d3 (i)	24. Td8!! (r)	Cb-d7 (s)
12. D×d3	0-0	25. Dé8!! (t)	aband.
13. Fb2	Ta-d8		

NOTES

a) Cet abandon du centre est justifié par le développement du F-D.

b) L'idée de Bronstein, 5. Cç5, ne semble donner que l'égalité après 5..., Dç8 ou 5..., b6, la riposte 5..., Db6 étant réfutée par 6. g4!, Fg6 ; 7. f4, é6 ; 8. Dé2!, Fé7 ; 9. h4, h5 ; 10. f5!, é×f5 ; 12. g5 (Bronstein-Beliavsky, 1976).

ç) Les Blancs renoncent à l'attaque traditionnelle 6. h4, seule susceptible selon les théoriciens de donner un avantage dans la variante 6..., h6 ; 7. Cf3, Cd7 ; 8. h5, Fh7 ; 9. Fd3, F×d3 ; 10. D×d3, Dç7 ; 11. Fd2, Cg-f6 ; 12. 0-0-0, é6 ; 13. Dé2, 0-0-0 ; 14. Cé5, Cb6 ; 15. Fa5, Td5 ; 16. F×b6, a×b6 ; 17. ç4. D'autres suites comme 6. Cf3 ; 6. Ch3 ; 6. Cg1-é2 et 6. Fç4 ne permettent pas aux Blancs, en principe, d'obtenir grand-chose.

d) Meilleur que 6..., Cg-f6 ; 7. h4!, h6 ; 8. Cé5, Fh7 ; 9. Fç4, é6 ; 10. Dé2 suivi de 0-0-0 et que 6..., Cg-f6 ; 7. h4!, Ch5 ; 8. Cé2!, Cd7 ; 9. g4!, Ch-f6 ; 10. h5, Fé4 ; 11. Cg3, Da5+ ; 12. Fd2, Dd5 ; 13. Fg2, F×f3 ; 14. D×f3, D×d4? (après 14..., D×f3 les Blancs entrent dans une finale qui leur est favorable) ; 15. g5, Cd5 ; 16. 0-0-0 et les Blancs ont une forte attaque (Suetine-Ratner, 1951).

é) 7. Fç4 est jouable : 7..., é6 ; 8. 0-0, Cg-f6 ; 9. Fb3 ou 9. Dé2.

f) 7..., Da5+ est erroné : 8. Fd2, Dç7 ; 9. F×g6, h×g6 ; 10. Dé2, é6 ; 11. Cé4, 0-0-0 ; 12. g3!, ç5 ; 13. Ff4, Dç6? (Da5 est meilleur) ; 14. 0-0-0, ç4 ; 15. Cç3!, Ch6 ; 16. d5, é×d5 ; 17. T×d5, Fç5 ; 18. Th-d1, f6 ; 19. Td6!, F×d6 ; 20. T×d6, Dç5 ; 21. Td5, abandon (Spassky-Larsen, 1978). Après 7..., Cg-f6 ; 8. F×g6, h×g6 ; 9. 0-0, é6 ; 10. ç4, Fé7 ; 11. b3, 0-0 ; 12. Fb2, Db6 ; 13. Té1, Tf-é8 (et non 13..., ç5? ; 14. d5) ; 14. Dç2, ç5 ; 15. a3, a5 ; 16. d×ç5, C×ç5 ; 17. Ta-b1, Té-d8 ; 18. Fd4, Dç6 ; 19. Dé2, Cç-d7 ; 20. Fb2, Cç5 ; 21. Cé5, Dé8 ; 22. b4 les Blancs n'ont qu'un tout petit avantage (Spassky-Portisch, 1979).

g) Ou 9. ç4, Fd6 ; 10. b3, 0-0 ; 11. Fb2, Dç7 ; 12. F×g6, h×g6 ; 13. Dé2, Tf-é8 ; 14. Cé4, C×é4 ; 15. D×é4 et les Blancs n'ont encore qu'un avantage minime (Spassky-Karpov, 1974).

h) Mieux valait 10..., 0-0 ; 11. F×g6, h×g6 ; 12. Ff4, Té8 avec égalité.

i) Une perte de temps sérieuse qui donne aux Blancs une nette supériorité positionnelle. 11..., 0-0 ; 12. F×g6, h×g6 était normal.

j) Les Blancs ont une position idéale, contrôlent le centre et disposent d'excellentes perspectives d'attaque sur l'aile-R dès que s'ouvrira la diagonale a1-h8.

k) Menace d'étrangler définitivement les Noirs, qui ne peuvent plus se libérer par l'avance é6-é5 en leur interdisant, après b4, tout espoir sur l'aile-D.

l) D'où ce dégagement rapide pendant qu'il en est encore temps. Cependant, l'avance ç5 ouvre dangereusement la grande diagonale. En un sens, la poussée ç6-ç5 est une erreur ; en un autre sens, les Noirs ne peuvent rester à attendre les événements.

m) Un superbe sacrifice de pion que les Noirs sont obligés d'accepter en déviant le Fou noir de la défense du Roi ennemi.

n) Un retour forcé.

o) Une fuite forcée. Notez comme tout va maintenant très vite. Si 22..., g×h6 ; 23. D×f6 suivi du mat.

p) Menace 24. Cg×f7+.

q) Il n'y a pas d'autre défense du pion f7 mais la T a quitté la dernière rangée.

r) Menace mat en f8.

s) Si 24..., D×d8 ; 25. Cg×f7+, T×f7 ; 26. C×f7+ et 27. C×d8. Si 24..., Cé8 ; 25. T×é8, T×é8 ; 26. Cg×f7+, D×f7 ; 27. C×f7+, Rg8 ; 28. Cé5.

t) Magnifique pointe finale qui menace en premier lieu 26. D×é7 et laisse les Noirs en total zugzwang.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1096

D. Petrov, 1968

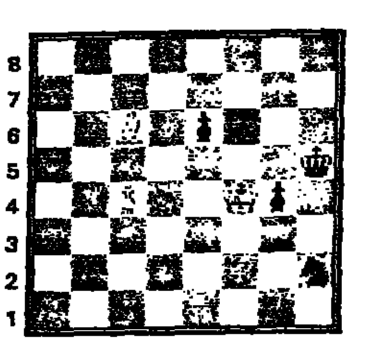
(Blancs : Rg8, Td5 et d1, Cf3, Ph5. Noirs : Ré7, Db6, Cé6 et g7. Nulle.)

Après 1. Td7+, Ré8 ; 2. h6 les Noirs peuvent jouer 2..., Ch5. D'où le premier coup : 1. h6.

1. h6, Db8+ (si 1..., Cé8 ; 2. Td7+, Rf6 ; 3. Tf7+, Rg6 ; 4. Tg1+, Rh5 ; 5. h7 la position des Noirs est désespérée) ; 2. Rh7, Cé8 ; 3. Td7+, Rf8 (f6) ; 4. Tf7+!, R×f7 ; 5. Td7+, Rf8 (f6) ; 6. Tf7+!, R×f7 ; 7. Cé5+!, Ré7 (si 7..., D×é5. Pat) ; 8. Cç6+, Rf7! ; 9. Cé5+! (et non 9. C×b8?, Cf8+ ; 10. Rh8, Cg6+ ; 11. Rh7, Cf6 mat), Rf8 ; 10. Cd7+, Ré7 ; 11. C×b8, Rf7 ; 12. Cd7, nulle.

ÉTUDE

V. TIAVLOVSKY
(1962)



Blancs (3) : Rf4, Fç6 Pç4.

Noirs (4) : Rh5, Ch2, Pé6 et g4.

Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge

N° 1095

Bridge à la carte

Ce coup, publié par Victor Mollo dans « Bridge à la carte », illustre une étonnante précaution pour assurer le chelem.

	♠ A 8 3 ♡ 5 ◊ A D 6 4 2 ♣ R 8 5 2	
♠ 10 6 5 4 ♡ R V 9 7 3 ◊ 10 8 ♣ V 9	N O E S	♠ 9 7 ♡ D 10 ◊ V 9 7 5 ♣ D 10 6 4 3
	♠ R D V 2 ♡ A 8 6 4 2 ◊ R 3 ♣ A 7	

Ouest ayant entamé le 4 de Pique, *comment Sud doit-il jouer* pour gagner le PETIT CHELEM A PIQUE contre toute défense ?

Réponse. Il faut prévoir que les Piques et les Carreaux peuvent être distribués 4-2 (la répartition *la plus fréquente*), mais dans ce cas il manquera une levée qui ne pourra provenir que d'une coupe à Cœur par un atout du mort. Cependant, comment couper un Cœur et affranchir les Carreaux sans risquer de se faire couper à Carreau ?

Il n'est pas possible de couper un Carreau s'ils sont 4-2, car on chutera quand un adversaire aura quatre atouts ; il n'est pas possible non plus de couper un Cœur, puis de donner quatre coups d'atout car on chutera si l'on est obligé de donner un Carreau (partage 4-2). Heureusement il y a un moyen de manœuvrer parmi toutes ces distributions : il suffit, après avoir pris l'entame avec l'As de Pique, de donner *un coup à blanc à Carreau* (le 2 pour le 3). Peu importe ensuite la défense : si elle contre-attaque Trèfle, le déclarant met l'As, tire l'As de Cœur, coupe un Cœur, donne encore trois coups d'atout, réalise le Roi de Carreau et remonte au mort grâce au Roi de Trèfle pour faire les trois derniers Carreaux maîtres.

COURRIER DES LECTEURS

La perdante escamotée (1088).

« Vos problèmes, écrit Bertrand des Garets, me semblent d'une agréable complexité, mais le petit chelem de Forquet paraît par contre d'une simplicité biblique, car on peut même réussir le grand chelem en faisant disparaître le Carreau perdant du mort sur le cinquième Pique... »

Ce serait vrai s'il n'y avait pas un Pique perdant ! Il y a en effet ici une illusion d'optique, car, contrairement aux apparences, Ouest arrête les Piques :

♠ D V 7 6 — ♠ A R 8 3 / ♠ 10 9 5 4 2

Il suffit de couvrir le 10 ou le 9 !

La bataille des olympiades

Le terme « Jeux olympiques du bridge » n'ayant pas été admis, c'est le terme « olympiades » qui a été adopté en 1960. Depuis cette date il y a eu sept olympiades en comptant celles qui se déroulent actuellement à Seattle. La France a remporté le titre olympique en 1960 (à Turin) et vingt ans après à Valkenburg. L'équipe de 1980 était composée de Chemla, Mari, Lebel, Perron, Soulet et Svarc. Trois de ces champions, Chemla, Perron et Svarc font également partie de l'équipe actuelle avec pour coéquipiers Covo, Paladino et Mouiel.

Les Américains, qui ont été de nombreuses fois champions du monde, n'ont encore jamais gagné cette épreuve, mais ils sont favoris avec les Français et les Italiens.

La finale entre les Français et les Etats-Unis, il y a quatre ans, avait donné lieu à un des matches les mieux joués de l'histoire du bridge, et la plupart des 96 donnes n'avaient créé aucun écart (le meilleur contrat étant déclaré aux deux tables).

Voici par exemple la 59e donne :

	♠ R 5 4 ♡ D 8 3 ◊ 10 4 3 ♣ A 9 8 2	
♠ V 9 8 3 ♡ V 6 ◊ R D 8 ♣ D 7 5 4	N O E S	♠ 10 2 ♡ 9 5 4 ◊ V 7 6 5 2 ♣ R V 3
	♠ A D 7 6 ♡ A R 10 7 2 ◊ A 9 ♣ 10 6	

Ann : don. Pers. vuln.

Ouest Rubin	Nord Lebel	Est Soloway	Sud Perron
–	–	Passe	1 ♥
passe	2 ♥	passe	2 SA
passe	3 ♣	passe	4 ♥

Ouest ayant fait l'entame trompeuse du 9 de Pique (qui avait l'air d'être un doubleton ou un singleton), *comment Perron a-t-il joué* pour gagner QUATRE CŒURS ?

A l'autre table (après des enchères napolitaines), Ouest avait attaqué le Roi de Carreau, puis la Dame de Carreau, comment Wolff a-t-il joué ce contrat de QUATRE CŒURS ? *Comment à cartes ouvertes, Sud aurait-il pu faire ONZE levées contre toute défense ?*

Note sur les enchères.

Sur « 1 Cœur » Nord a préféré montrer son soutien à Cœur plutôt que d'annoncer « 1 SA ». La redemande de « 2 SA » indiquait une main puissante avec une distribution régulière. La réponse de « 3 Trèfles » promettait une force à Trèfle, et, sur cette réponse positive, Nord déclara la manche.

PHILIPPE BRUGNON.

dames

N° 236

Finesse de l'artillerie lourde

Championnat des Pays-Bas, 1984
Blancs : H. Kuiper
Noirs : Wijn
Ouverture : Raphaël

1. 32-28	19-23	20. 44-39	8-12
2. 28×19	14-23	21. 39-33	12-17 (j)
3. 37-32	10-14	22. 47-41	17-22! (k)
4. 41-37	14-19 (a)	23. 41-36	22×31
5. 46-41	5-10	24. 36×27	6-11
6. 32-28 (b)	23-32	25. 33-28	11-17
7. 37-28	10-14	26. 38-33 (l)	20-24 (m)
8. 41-37	18-23	27. 34-30 (n)	18-23! (o)
9. 38-32 (c)	16-21	28. 37-32* (p)	13-18
10. 43-38	12-18 (d)	29. 42-37	9-13! (q)
11. 31-27 (e)	21-26	30. 43-38 (r)	17-22! (s)
12. 49-43	7-12	31. 28×17	23-28
13. 34-30	20-24 (f)	32. 32×12	14-20! (t)
14. 39-34	17-22	33. 25×23	1-7!! (u)
15. 28×17	11×31	34. 30×8 (v)	7×29
16. 36×27	24-29 (g)	35. 33×24	13×41!
17. 33×24	23-28	36. 40-34	26-31 (w)
18. 32×23	18×20	37. 34-29	31-37
19. 30-25 (h)	12-18 (i)	Abandon (x)	

NOTES

a) 4. ... (5-10); 5. 31-27 (17-21); 6. 37-31 (21-26); 7. 42-37 (14-19); 8. 33-28 (10-14); 9. 34-30 (20-24) [sur (12-17); 30-24 puis 27-21, etc., B+1 très simple sur le thème dépouillé du coup de la bombe]; 10. 39-33 (11-17); 11. 27-21 (16×27); 12. 31×11 (6×17); 13. 47-42 (18-22); 14. 36-31 (12-18); 15. 30-25 [15. 46-41, N+1 élémentaire sur le thème du ricochet : (24-29); 33×24 (22×33); 38×29 (23×25)] (7-11); 16. 44-39 (8-12!) [contre le dégagement]; 17. 46-41 (2-8); 18. 50-44 (1-6); 19. 40-34 (14-20); 20. 25×14 (9×20); 21. 34-29!! (23×34); 22. 39×30, les Blancs incitent les Noirs à placer le gambit suivant : 22. ... (24×29); 23. 22×33 (20-25), mais les Blancs répliquent 24. 29-23! (18×20); 25. 31-27 (25×34); 26. 27-22 (17×28); 27. 32×25, etc., B+1 tenté au championnat de France 1953 par le maître R. Serf contre M. Chiland, qui connaissait ce subtil mouvement, conçu dans les années 30 par les anciens champions du monde B. Springer et Maurice Raichenbach.

b) 6. 33-29 (20-25); 7. 31-26 (9-14); 8. 36-31 (14-20); 9. 39-33 (17-22); 10. 41-36 (12-17); 11. 31-27 (22×31); 12. 36×27 (4-9), les Blancs exécutent les Noirs par une combinaison à variantes : 13. 34-30! (25×34,b1); 14 (35-30 (34×25); 15. 40-35 (23×34); 16. 27-21 (16×27); 17 32×5!, rafle 5 pions et +. b1) 13. ... (23×34); 14. 40×29 (25×23); 15. 33-29 (23×34); 16. 27-21, etc., + comme ci-dessus. Pour damistes comptant *quelques* trimestres d'étude méthodique.

c) Et non 9. 37-32 (23-29) ; 10. 33×24 (20×29 ; 11. 34×23 (17-22) ; 12. 28×17 (19×26), etc., B+2. Pour débutants.

d) Un faux pas serait 10. ... (13-18) ; 11. 31-27! [l'univers des finesses du damier aux infinis degrés] (21-26) ou (11-16) ne pare pas le + 1 puisque 12. 28-22 (17×28) ; 13. 33×24 (20×29). Une finesse du premier degré.

e) Début classique que l'on note dans de nombreuses compétitions des années 30.

f) 13. ... (17-22) aussi.

g) Les Noirs, dans cette position classique, perdent des temps [le fait de se replier pour disposer d'une marge de sécurité supplémentaire avant le milieu de partie] et déséquilibrent, avantage majeur, la structure des Blancs.

h) Le meilleur contre le risque que représenterait (20-25) pour l'aile droite.

i) L'instinct de puissance, sous-jacent à toute action d'un damiste de première force, paraît se porter sur l'aile gauche des Blancs, quelque peu affaiblie.

j) La manifestation de cet instinct de puissance se *matérialise* sans équivoque sur cette aile gauche.

k) Le danger se concrétise par cette attaque, franche, qui impose aux Blancs, sur des sentiers maintenant non battus, une attitude défensive.

l) Pour contrer (18-22). A noter que 26. 50-44 interdirait 26. ... (2-7) ; 27. 27-22 (18×27) ; 28. 28-23 (19×28) ; 29. 37-32 (28×37) ; 29. 42×21, dame et +.

m) Nouvelle charge avec la menace de combinaison (17-22) puis (24-30), etc.

n) Une stratégie constamment défensive pour faire face aux dangers de mise en jeu de l'artillerie lourde.

o) Le contrôle du centre.

p) Forcé.

q) L'instinct de puissance se durcit dans ce tenté de faute de belle facture.

r) Quoi de plus naturel, positionnellement.

s) Le premier temps d'une jolie combinaison.

t) La clé du mécanisme.

u) Tout connaisseur sera conquis par cette très élégante pointe qui donne beaucoup de finesse à l'artillerie lourde.

v) Priorité à la prise majoritaire.

w) Obligation de différer la promotion du pion en dame à cause de 24-20 puis prise de la dame par le crochet.

x) Les Noirs damant en toute sécurité.

● SOLUTION (relativement difficile) : 4-10! [et non 4-15] (23-28, a) 10×32! (24-29, b) 32-49! (29-33) 35-30 (39-44, m) 49×40!! (33-38) 40-29!! (38-43) 45-40! (43-48, c) 40-34 [le *trébuchet* est en place] (48-37...) 29-42 (37×48) 30-25 (48×30) 25×34!,+.

a) (23-29) 10-15, etc., + en raison de la menace 35-30 puis rafle par la dame.

b) (39-44) 35-30! (24×35) 32-28 (44-49) 28-44 (49×40) 45×34!,+ par opposition.

c) (43-49) 29-24 [autre forme de *trébuchet*] (49×35) 24-2 (35×24...)2×...,+.

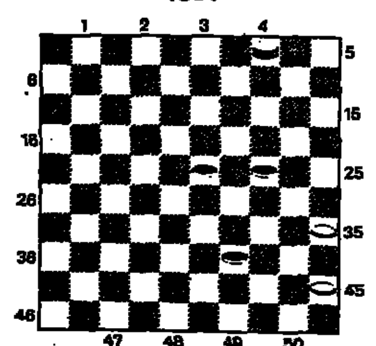
Comme tous les thèmes classiques, le thème du *trébuchet* comporte un nombre infini d'applications.

JEAN CHAZE.

PROBLÈME

H. TRANQUILLE (Canada)

1954



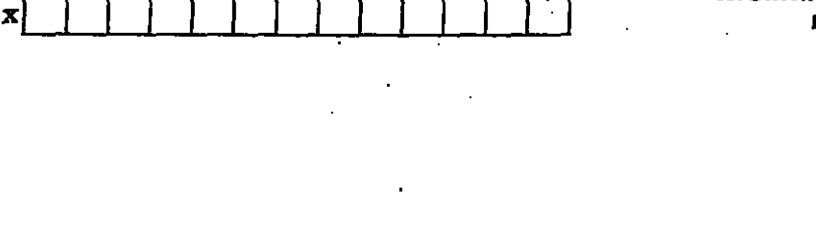
Les Blancs jouent et gagnent.

MOTS CROISÉS

N° 326

Horizontalement

I. N'y a-t-il vraiment rien d'autre à faire ? – II. C'est plus que de la nostalgie. Il donna l'exemple pour les trois unités. – III. Les vider, c'est courir des risques. Sous-homme. – IV. Dans la foule des lecteurs. C'est forcément une erreur. – V. Les coups les ont marquées. Se trouvent dans Kourou. – VI. Compte dans le temps. Pour le futur. Vivait dans le passé. – VII. Mis en lumière. Dans un sens on retrouve la légende. – VIII. Possessif. Pronom. Pyrénéenne. – IX. Savoyarde. Met à jour. – X. Ce sont de solides amortisseurs.



Verticalement

1. On doit s'y mettre, non sans cérémonie. – 2. Pour les vestes, ce n'est pas la mode du jour. – 3. Ils éclairent nos hivers. Voyelles. – 4. Prend des couleurs. Ainsi il peut vous glisser dans les doigts. – 5. Mise au jour. Il a créé bien plus de deux hémisphères. – 6. Plus que justes. – 7. Des rimes mal fichues. Article à l'envers ou, à la rigueur, à l'endroit. – 8. Département. Voyelles. L'un des douze. – 9. Leur entretien pose de nos jours moins de problèmes. – 10. Peuvent aller dans le chapelet. Pique-assiette. – 11. Son attelage se disloque souvent. En plein élan. – 12. Sifflée de bas en haut. Dans le plat. – 13. Ils réclament un bon usage du clavier.

SOLUTION DU N° 325

Horizontalement

I. Ventripotents. – II. Epure. Arrière. – III. Rarissime. Rol. – IV. Mis. Cinéphile. – V. Iseran. Sao. Lc. – VI. Repus. Suret. – VII. Elysée. Essuyé. – VIII. Li. Usurpés. Su. – IX. Leim. Sarrau. – X. Excédentaires.

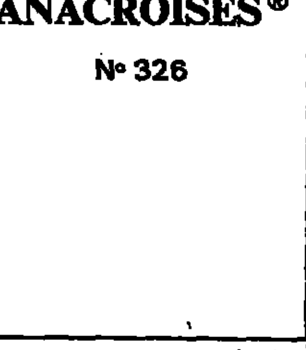
Verticalement

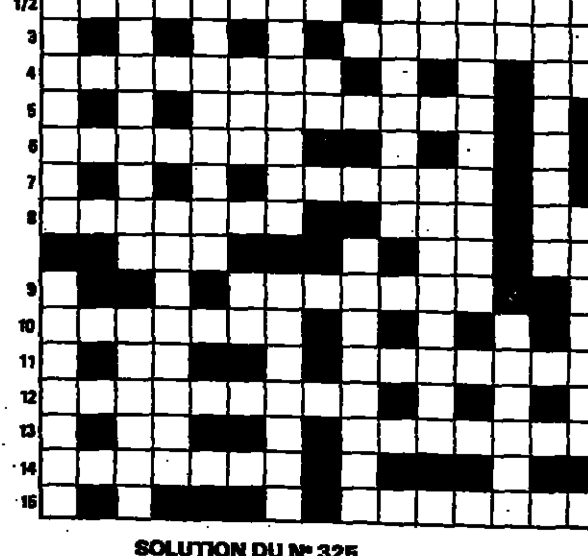
1. Vermicelle. – 2. Epais. Liex. – 3. Nursery. Ic. – 4. Tri. Résumé. – 5. Rescapés. – 6. Sinueuse. – 7. Pain. Ran. – 8. Ormes. Eprt. – 9. Trépassera. – 10. Ei. Houssai. – 11. Néri. Ru. Ur. – 12. Trolleys. – 13. Sélecteurs.

FRANÇOIS DORLET.

ANACROISÉS ®

N° 326





Horizontalement

1. AEEHINST. – 2. CEEGIR. – 3. AELPPRU. – 4. EEFILPTX. – 5. AACHNOPT. – 6. AENORSS. – 7. ADNNOU. – 8. AEEMMNT. – 9. BIMNOSU. – 10. AEEHNPT (+ 2). – 11. EEGISUX. – 12. ADEIOPRSS (+ 1). – 13. EEERSST (+ 4). – 14. EEFGILN. – 15. AFGINOT.

Verticalement

16. AEELORZ. – 17. CDEHORS. – 18. EMNOOPTY (+ 1). – 19. AELPPU (+ 1). – 20. AEEISTTT. – 21. EEEINPRS (+ 2). – 22. EIIMNTT. – 23. ADEEIMN (+ 1). – 24. DEFGIIST. – 25. ACDEHOT. – 26. DEIORRRU. – 27. EEEINPSSU. – 28. EJMNTU. – 29. AFGISTTU. – 30. AEILPSS (+ 4).

SOLUTION DU N° 325

Horizontalement

1. MANIFOLD. – 2. SACRUM, os. – 3. DESUNION. – 4. AMIBIEN. – 5. TRACAIS (CASTRAI SACRAIT). – 6. RONEOS (SONORE). – 7. INSANES, fous. – 8. IRAQIEN. – 9. EMMELIEZ. – 10. OBERAIS (BOISERA, ISOBARE, OBEIRAS, REBOISA). – 11. SEICHES. – 12. PERRUQUE. – 13. RUINEUSE. – 14. PUREMENT (EMPRUNTE). – 15. ASIALIE, absence de salive.

Verticalement

16. IMPROPRE (OPPRIMER). – 17. ADORABLE. – 18. ISOCLINE (SILICONE). – 19. ERREUR. – 20. RAMPEAU (PAUMERA). – 21. MUSIQUE. – 22. LIASIQUE (ILIAQUES). – 23. BRANLES (BRELANS). – 24. CHENETS (SECHENT). – 25. DECREPI. – 26. MATHEUSE. – 27. OUATEE (AOUTEE). – 28. MAISONS.

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

Gastronomie

Bon vins, bonnes feuilles

DEUX remarquables ouvrages consacrés au vin viennent de sortir en librairie. Le premier, réalisation de Sélection du Reader's Digest, est le type même de l'encyclopédie pratique qu'on peut conseiller à l'amateur. Préfacé par James de Coquet, réalisé avec les conseils de Jacques Puisais, président de l'Union nationale des œnologues, et écrit par une pléiade d'éminents spécialistes, il propose une visite documentée des vignobles de France.

En réalité, il offre beaucoup plus que cela. Le monde du vin et de la vigne y est clairement expliqué. Les pièges de l'étiquette et du vocabulaire, les partages entre le mouvement coopératif et les vignerons indépendants, le B.A.-Ba de la vinification et de l'année vigneronne, tout y est élégamment et richement présenté. Un ouvrage irremplaçable qui devrait se tailler rapidement un beau succès compte tenu de l'intérêt croissant qu'on porte en France aux choses du vin.

Le second ouvrage est, lui, destiné à un public de vrais connaisseurs. Il inaugure une collection originale qui, au rythme de deux ouvrages par an, se propose de faire connaître les secrets des dégustations de professionnels. Premier volume : les grands bordeaux et les grands champagnes 1976. Tous sont passés à un crible aussi sévère qu'objectif : celui des séminaires de dégustation organisés par M. Jacques Luxey à la chambre de commerce et d'industrie de Paris.

Les meilleurs dégustateurs de l'Hexagone qualifient leurs sensations et annoncent la couleur. Le verdict tombe comme un couperet et bien des têtes couronnées, à Bordeaux et ailleurs, ont du souci à se faire.

Autre originalité de l'ouvrage : on demande au lecteur si la publicité – dont on assure qu'elle n'a rien à voir avec les classements établis – le gêne. « *Seriez-vous prêt,* demande-t-on, *à payer 150 F ce livre en la supprimant ou à conserver le prix actuel (88 F) au détriment de la qualité du papier et surtout des illustrations ?* » La rigueur de l'ouvrage est telle qu'on aimerait qu'une majorité d'amateurs répondent oui.

J.-Y. N.

● *Sur les chemins des vignobles de France,* volume relié 18,6 × 28,2 centimètres, 336 pages, 210 photos, 45 cartes, glossaire illustré, index et vocabulaire du vin. Sélection du Reader's Digest, 199 F.

● *Les Dégustations du grand jury,* volume 1, « Les grands bordeaux 1976, les grands champagnes 1976 », par Jacques Luxey, Pierre Fanlac édit. (Périgueux), 88 F.

Genève la gourmande

C'EST le dixième anniversaire des rencontres gastronomiques internationales et, comme chaque fois, elles se dérouleront à Genève, dans le cadre de l'exposition « Montres et Bijoux », dans les salons de l'*Hôtel du Rhône.* Cette fois ce sont quatre grands cuisiniers français qui seront à l'honneur. Le mercredi 7 novembre, Marc Pralong, chef du restaurant *Laurent,* a conçu un menu particulier à l'événement car le thème du repas est, en effet, le mariage du cigare et du whisky pure malt. L'Academy of pur malt whisky a délégué ses membres éminents pour « tester » notamment les saint-jacques à la crème de whisky, le canard sauvage à la Walter Scott, un stilton (avec le vintage de porto, bien sûr !) et une mousse café-whisky. Les cigares arriveront de Cuba avec un « rouleur » qualifié à la demande de MM. Gérard, rois du cigare à Genève.

Le jeudi 8, dîner champagne proposé par Gérard Boyer (du *Château des Crayères* à Reims), et s'il n'est pas typiquement champenois, ce que je regrette, du moins sera-t-il d'une extrême délicatesse, des langoustines des Glénans en habit vert au filet de canard rouennais.

Le vendredi 9, dîner du Trophée Jacques Lacombe (remis en souvenir du grand cuisinier disparu du *Lion d'or* de Cologny) et réalisé par André Daguin qui fut son grand ami. Dîner « tout gascon », on le devine : terrine de cuisse d'oie confite au foie de canard, brochette de saumon au foie gras, escalope de magret fumé aux choux braisés, salade de peaux de canard au chèvre gratiné, etc.

Enfin, le samedi 10, apothéose bordelaise avec la Jurade de saint-émilion qui procédera à quelques intronisations. On a fêté, on le sait, cette année le centenaire du Syndicat vinicole de Saint-Emilion, et Odette Rusz a eu l'idée de cette prolongation gourmande en demandant à Francis Garcia (restaurant *Clavel* à Bordeaux) un menu « en situation » : velouté aux cèpes, filets de loup braisés au saint-émilion, etc., jusqu'aux célèbres fanchonnettes bordelaises qui, on le sait, furent créées par un pâtissier de là-bas en l'honneur de Mlle Belmont, créatrice de *Fanchon la Vielleuse* au siècle dernier.

★ Renseignements et réservations : Hôtel du Rhône, 1, quai Turrettini à Genève, tél. : 31-98-31.

LA REYNIÈRE.

Disques

CLASSIQUE

Musique de chambre française : d'Indy, Koechlin, Debussy

La jeune marque Cybelia s'est fait remarquer ces derniers temps par plusieurs disques réunis sous le label « Musique française du XXe siècle », et présentant le plus souvent des ouvrages peu connus, enregistrés en première mondiale, ou presque. Trois parutions récentes méritent particulièrement attention.

Voici tout d'abord une partition monumentale, un peu difficile d'accès, mais dont on s'étonne qu'elle soit si négligée, car sa richesse d'écriture et sa densité expressive sont très grandes : la *Sonate pour piano en mi* op. 67 de Vincent d'Indy (1907), en trois mouvements d'une durée totale de plus de trente-cinq minutes. L'œuvre ne ressemble en rien aux pages de Debussy ou Ravel de la même époque, mais apparaît au moins aussi intéressante que la *Sonate en mi bémol mineur* de Paul Dukas (1901), un peu plus connue. Elle est interprétée avec vaillance et sensibilité par Catherine Joly, qu'il faut féliciter d'être sortie ainsi des sentiers battus. En complément de programme, les trois valses de la suite *Helvetia* (1882).

Charles Koechlin, dont l'immense production reste à peu près tout entière à explorer, écrivit ses *Sonates pour violon et piano* et *pour violoncelle et piano* en 1916 et en 1917 respectivement. Elles sont publiées ici sous les auspices de l'Association des Amis de Charles Koechlin, fondée récemment. La première, en quatre mouvements, est deux fois plus longue que la seconde, et pose des problèmes d'interprétation autrement ardus. Il y a dans cette musique une rudesse et un rayonnement qu'on ne retrouve malheureusement pas toujours dans la prestation plutôt sage d'Eric Alberti, accompagné au piano par Véronique Roux. Au violoncelle, Philippe Bary reste lui aussi quelque peu timide. Œuvres magnifiques, mais dont le potentiel ne semble pas exploité à fond. Que les interprètes continuent néanmoins à faire connaître Koechlin, au disque mais aussi au concert !

L'intérêt principal du troisième disque, consacré à Debussy, est d'ajouter aux célèbres *Sonates pour violoncelle* et *pour violon* une page de jeunesse inédite et que l'on croyait disparue : le premier mouvement du *Trio en sol* de 1880 pour piano (Armand Bex), violon (Eric Alberti) et violoncelle (Robert Bex, à qui l'on doit la « reconstitution »). La découverte n'est pas bouleversante, elle révèle un bon disciple de César Franck, mais confirme que rien de ce qui concerne Debussy n'est indifférent.

MARC VIGNAL.

■ D'Indy : Cybelia, distr. Disco Shop, CY 707.
■ Koechlin : Cybelia, CY 663.
■ Debussy : Cybelia, CY 708.

Airs de Mozart par Barbara Hendricks

Dans la prolifération récente d'enregistrements d'airs de Mozart, l'absence de celui-ci était d'autant plus regrettable que là est le vrai répertoire de Barbara Hendricks.

Récital parfaitement équilibré entre airs de concert et airs d'opéra, entre virtuosité et musicalité. (Airs de concert : *Misera, dove son ; Non temer, amato bene ; Ah ! io predivi.* Extraits de *Lucio Silla, Idoménée, la Flûte enchantée, les Noces de Figaro,* avec l'English Chamber Orchestra, sous la direction de Jeffrey Tate).

ALAIN ARNAUD.

* EMI, 27.1271.

Byrd et Gibbons par Glenn Gould

Voici un de ces disques avec qui l'on converse inlassablement, comme les sonates de Scarlatti ou les impromptus de Schubert, que l'on remet sur sa platine des jours ou des semaines durant : des pièces pour clavier de William Byrd et Orlando Gibbons, deux compositeurs anglais à la charnière des seizième et dix-septième siècles, réunis par Glenn Gould.

Le piano de Gould est une harpe d'or au soleil couchant, la musique d'un tableau de Claude le Lorrain.

JACQUES LONCHAMPT.

● CBS, collection « Masterworks Portrait », MP 39552 (en microsillon et en cassette).

ROCK

« How men are » de Heaven 17

L'ennui pour Heaven 17, c'est qu'ils étaient les premiers et les mieux inspirés, et les plus habiles. Les premiers, il y a trois ans en Angleterre, à concocter ce style de musique, fondamentalement moderne et synthétique avec une fonction dansante qui a parsemé, depuis, les premières places des hit-parades.

L'ennui, donc, est que le succès leur est passé sous le nez, profitant à d'autres, et qu'aujourd'hui ils peuvent passer pour des suiveurs après trois albums alors qu'ils sont les catalyseurs. Hybrides de Kraftwerk, George Clinton et des Beatles, transfuges de Human League, Glenn Gregory (chant), Martyn Ware (synthétiseurs) et Ian Craig Marsh (Fairlight), mieux qu'un groupe, ont fait de Heaven 17 une cellule de production polymorphe et opérationnelle.

Heaven 17 n'étant qu'un aspect – celui-là personnel – des activités de la British Electric Foundation qui leur permet d'appliquer leurs théories à la production d'autres artistes (le cas le plus réussi étant le nouveau souffle donné à Tina Turner). Leur attitude face à la musique est moins celle de musiciens que d'ingénieurs techniques qui utilisent les instruments comme des outils dépersonnalisés pour échafauder une construction musicale.

D'autres se sont laissé dépasser à ce jeu par la machine pour aboutir à une musique mécanique, glacée et sans substance. Dans sa manière fonctionnelle et calculée, son souci de perfection, Heaven 17 ne perd ni le sens des valeurs ni celui des émotions. Machines il y a, mais aussi chaleur et potentiel humains pour leur répondre. La voix, superbe et racée, imposant à l'évidence sa présence. Au fil des 33 tours, Heaven 17 aiguise son inspiration, aguerrit sa création. Le swing de plus en plus vibrant, de plus en plus vivant, blanchi et traité technologiquement. Il existe même une espèce de folie dans les arrangements qui tire entre les lignes d'une mise en place à l'équerre. Si vous dansiez cet été, pourquoi ne pas continuer cet hiver ? Le Paradis 17 n'est pas sélectif à l'entrée.

ALAIN WAIS.

● Virgin, 70277.

« The Woman in red » de Stevie Wonder

Finalement, la seule chose qu'on puisse reprocher à Stevie Wonder, c'est de se commettre dans des comédies mineures et un peu pâles des genoux qui ternissent son image et son prestige. Qu'on emprunte ses compositions pour l'illustration musicale d'un film, à chacun sa croix, mais qu'il compose, à la commande, une musique originale pour accompagner le remake anodin de *l'Homme qui aimait les femmes,* de Truffaut, ça devient lourd à porter. On l'a compris, ce disque constitue la bande originale de *la Fille en rouge,* le film de Gene Wilder, et sa sortie en tant que telle lui retire pas mal de son caractère événementiel.

Huit chansons, dont deux interprétées en duo avec Dionne Warwick et une par cette dernière en solo, qui perpétuent le génie musical du plus grand musicien noir. Les mélodies limpides et sophistiquées, la voix dorée et caressante, l'harmonica au son si spécifique, la soul à fleur de peau et la tendresse écorchée, la perfection technique, les constructions ciselées et le sens développé de la progression, rien n'est oublié. Le miracle chez Stevie Wonder, c'est de réussir encore à innover à l'intérieur d'une création de facture aussi classique.

● RCA, ZL 72 310.

JAZZ

« Kansas-City Here I Come », de Joe Turner

Enregistré cette année à Hollywood avec de solides musiciens de l'art populaire, l'album du « Boss » est digne de figurer dans les plus strictement sélectives anthologies du blues. Big Joe, maître du genre, et natif de Kansas-City – ville qu'il salue en un des thèmes, en une des plages du disque – survole le temps passé et extrait de son opulente mémoire des bribes de paroles appartenant aux propos gras du cabaret noir, aux poèmes simples et canailles des ghettos, aux élégies frustes que traversent aussi, dans les mêmes lieux, la tendresse et l'espérance.

Prenons *Big Legged Woman.* Tout y passe : *You Take it Easy and Blow, Buy a Little Booze, You Promised me to Buy me a Cadillac, Come Back when You Got the Money.* C'est un pot-pourri des poncifs du blues où les souvenirs affluent, que le chanteur appelle, convoque, choisit et place à la queue leu leu. La diction pâteuse et le fort accent du Sud mettent du flou dans ces textes énoncés – la clameur en plus – par un Gabriello dramatique du Missouri. « *J'ai travaillé aux chemins de fer, la nuit et le jour* » : Big Joe revient même aux imageries très anciennes dans une demi-torpeur qui n'exclut pas la force du cri.

Big Legged Woman est l'exemple rare d'une forme de blues fait en studio, qui ne répète pas la première phrase (contrairement à l'usage), qui respecte en revanche scrupuleusement la métrique (les douze mesures canoniques) et qui s'autorise le survol des lignes, jusqu'au récitatif. Nous sommes loin du blues archaïque, approximatif, et la liberté apparaît ici d'autant plus grande qu'elle vit de la difficulté élue, et, en même temps, surmontée, négligée, pulvérisée. Il faut connaître, il faut savoir aimer ce disque.

● Pablo 2310 904. Distribution RCA.

LUCIEN MALSON.

Philatélie n° 1868

« Pintura pre-romanica...

...de Sant-Cerni-de-Nagol » sera le premier timbre de grand format de l'année pour Andorre. Vente générale le 19 novembre (8e/84).



5,00 F, polychrome.

Format 36,85 × 48 mm. Dessin et gravure de Pierre Becquet. Tirage : 300 000. Taille-douce, Périgueux.

Mise en vente anticipée le :
– 17 novembre, au bureau de poste d'Andorre-la-Vieille. Oblitération « P.J. ».

● Retraits de deux timbres, le 16 novembre : « Coupe du monde de football », 1,60 et 2,60 F.

● Rectificatif : le timbre andorran de 3 F, Centre de rencontre des cultures pyrénéennes a été tiré à 500 000 exemplaires. (Voir *le Monde* du 18 août 1984.)

● TAAF : un timbre poste aérienne, prévu pour le 3 novembre, est illustré par le navire scientifique *Gauss* (1901-1903),



d'après dessin et gravure de Claude Haley, 9 F, violet, bleu, vert ; attenant à une vignette avec le sigle « Nord-Posta ». Taille-douce, Périgueux.

● WALLIS ET FUTUNA : voici en hommage à Jean Cocteau un timbre poste



aérienne représentant un dessin de l'artiste, 150 F. Offset, Cartor.

Calendrier des manifestations
Diverses

59000 Lille (foire), 31/X-11/XI.
75017 Paris (Wagram), 8-9/XI.
97133 St-Barthélémy, 8 au 10/XI.
59000 Lille (Univers.), 10/XI.
64000 Pau (Parl. Nav.), 10-11/XI.
80000 Amiens (Exp. ph.), 10-11/XI.
75017 Paris (Wagram), 10-11/XI.
76600 Le Havre (Bourse), 11/XI.
49000 Angers (Congrès.), 16-17/XI.
21640 Vougeot (Chât.), 17/XI.
75009 Paris (13 Drouot), 23-26/XI.
08000 Charleville-Méz., 24-25/XI.
67000 Strasbourg (P. congr.), 24/XI.
90000 Belfort (Salle fêtes), 24-25/XI.
75017 Paris (Pal. congr.), 26-27/XI.
20000 Ajaccio (R.P.), 26 au 30/XI.
82400 Golfech (Exp.), 30/XI-10/XII.
97490 Ste-Clotilde, 30/XI au 9/XII.
35100 Rennes (r. St-Louis), 1/XII.
97490 St-Denis (H.V.), 1/XII.
59530 Le Quesnoy (gare), 1-2/XII.
61410 Couterne (r. Lassay), 2/XII.
33000 Bordeaux, 7 au 9/XII.
69000 Lyon (H. Frantel), 11-12/XII.
80130 Friville-Escarbotin, 15/XII.

● « POINTS PHILATÉLIE » ouverts dans les bureaux de poste de : Forbach (Moselle) 10/IX/84 ; Montbéliard (Doubs) 23/X/84 ; Thouars (Deux-Sèvres) 15/X/84.

● ENTIER, au type « Liberté », 1,70 F, vert, sera en vente prochainement par le Service Philatélique et les « Points Philatélie ».

ADALBERT VITALYOS.

Sur le sentier du Stromboli

Quelques provisions, un duvet et un grand spectacle.

« *AH ça ! parleras-tu ? s'écria mon oncle que la colère commençait à gagner, et qui secoua l'enfant par les oreilles.* Come si noma questa isola ?

– Stromboli, répondit le petit pâtre, qui s'échappa des mains de Hans et gagna la plaine à travers les oliviers. »

Voyage au centre de la terre. Les héros de Jules Verne achèvent leur périple au cœur de la Méditerranée, ici même où, bien des siècles plus tôt, Ulysse fit un si beau voyage, entre Cyclope et Circé, à travers le royaume d'Eole, maître des vents et ordonnateur des tempêtes.

Sept Eoliennes, car tel est le nom de l'archipel, paressent entre Naples et Sicile : Vulcano, dont le cratère, facilement accessible, laisse échapper d'abondantes et spectaculaires vapeurs de soufre ; Lipari, célèbre dans le monde entier pour sa pierre-ponce ; Salina, vivant essentiellement d'agriculture ; Filicudi, où règne le palmier ; Alicudi, en grande partie propriété de G. Agnelli ; Panarea, charmeuse comme une île du Sud, avec ses maisons couleur pastel perdues dans les oliveraies et son miniport de pêche ; le Stromboli, enfin, seul volcan de la planète à conserver une activité éruptive permanente.

Encore largement épargnées par les migrations estivales, les îles Eoliennes méritent assurément la visite. Le Stromboli justifie à lui seul le déplacement. D'autant qu'un voyagiste français (FNAC-Voyages) propose une formule inédite : confier ses groupes au vulcanologue Jacques Durieux qui, de Pâques à juillet 1985, sera le maître d'œuvre de cette initiative destinée aux amateurs d'insolite et à ceux qui refusent de voyager-sans-savoir sur les pentes cendrées du Stromboli.

Culminant à 941 mètres au-dessus de la Méditerranée, le Stromboli n'exige aucune préparation physique particulière pour être conquis. Tout le monde peut accéder à ce fabuleux opéra de la nature en trois ou quatre heures d'une ascension certes physique, mais jamais sportive. Le sentier qui mène sur les bords du cratère se faufile entre deux rangées de roseaux, puis s'agrippe à une terre molle semée de buissons touffus, escalade un vaste champ de pierres avant de s'imprimer sur un épais tapis de cendres. Cette ultime étape du parcours s'effectue dans un décor fantasmagorique pour peu qu'une écharpe de brume, balayée par une soudaine rafale, révèle le précipice voisin, cache aussitôt une arête vertigineuse, pendant que de sourdes explosions font déjà craindre le pire. Mais Jacques Durieux, longue silhouette vêtue de rouge, connaît son volcan et conduit sa troupe au plus sûr jusqu'au point idéal d'observation.

Le Stromboli se gravit de préférence au cœur de l'après-midi, de manière à conjuguer, au sommet, le coucher de soleil sur la Méditerranée et les premières éruptions nocturnes. L'émotion promise est déjà au rendez-vous. Elle est encore modeste à côté de ce qui attend le spectateur s'il a eu la sagesse de monter avec lui au sommet du cratère un duvet, quelques provisions et un matelas mousse.

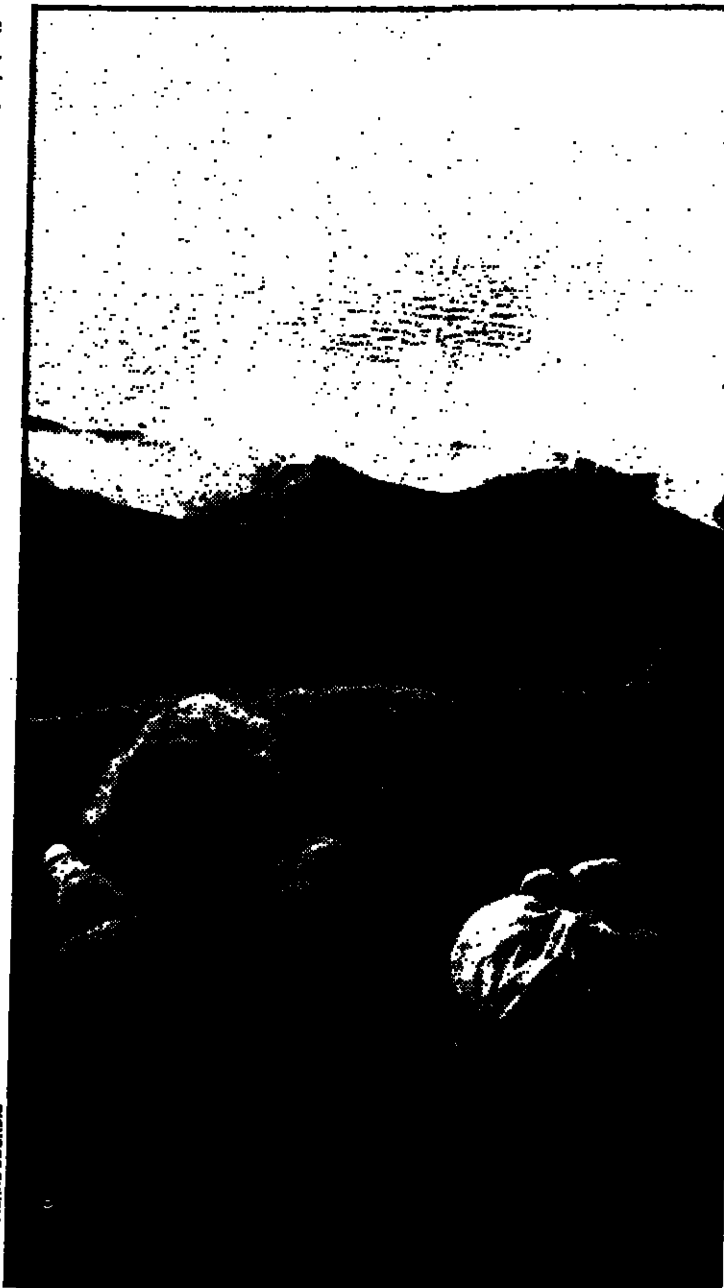
Dans cet univers de cendres, noir et mat, aucune lumière n'accroche vraiment. La lune, elle-même, semble prête à sombrer dans cet encrier de l'Enfer. A peine a-t-elle le temps d'offrir à la vue une ligne imprécise que déjà les nuages venus buter sur les cimes du Stromboli et les bouffées montées du cratère bousculent les repères, en dessinent de nouveaux, puis les gomment aussitôt.

En mer à jouer les dauphins, ou hirondelle perdue dans le ciel, l'univers semblerait plus stable, mieux ordonné. Puis viennent les bruits, accompagnés d'un long frisson du sol : grondement rauque, hoquet saccadé, pulsation furtive ou longue plainte sourde, le Stromboli vit, se tord, brûle, gémit ! Enfin, le feu jaillit du ventre de la terre.

Dans un vacarme d'enfer, un bouquet de lave s'élève dans la nuit, roses de sang qui éclaboussent jusqu'aux étoiles avant de retomber incandescentes encore mais déjà fanées dans la gueule du monstre, ou de rouler, fumantes et dévastatrices, sur les premières pentes du cratère. Le feu d'artifice est terminé pour une poignée de secondes. Le pouls de la terre continue de battre sous la main, l'écho d'une explosion rebondit sur les cônes alentours et une gerbe de lave en fusion défie à nouveau les lois de la pesanteur.

Comment ne pas profiter de ce théâtre somptueux pour raconter le Stromboli et les forces prodigieuses qui s'y bousculent ? Jacques Durieux y excelle. L'homme de science étant un rien poète, ses explications et leurs images ajoutent à la grandeur de la scène. On apprend pêle-mêle en une nuit de ce spectacle unique au monde l'histoire du Stromboli (160 000 ans), la chimie du magma, la lave projetée à 1 000 °C, les blocs de 30 tonnes crachés il y a un demi-siècle, la dérive des continents (l'Himalaya qui croît d'un millimètre par an, Paris qui s'éloigne de Montréal au rythme de 4 cm par an), le secret des liquides à texture solide et même celui des... pizzas promises après la descente, lorsque l'aube altérera les feux du Stromboli.

Jacques Durieux aime cette île dont, par passion, il a fait sa seconde patrie. Paradoxalement, ce site exceptionnel pour les vulcanologues est encore bien mal connu. D'aucuns prétendent que le Stromboli est trop proche des capitales européennes, trop facile d'accès pour séduire les chercheurs en quête de prestige exotique. On fait carrière sur un volcan andin, pas sur cette pétoire déjà connue de Homère... Résultat, personne n'est actuellement en mesure d'estimer le danger que représente le Stromboli. Plus exactement, personne ne peut préciser si les risques d'éruption grave sont à craindre pour la prochaine décennie ou pour les 50 000 années à venir.

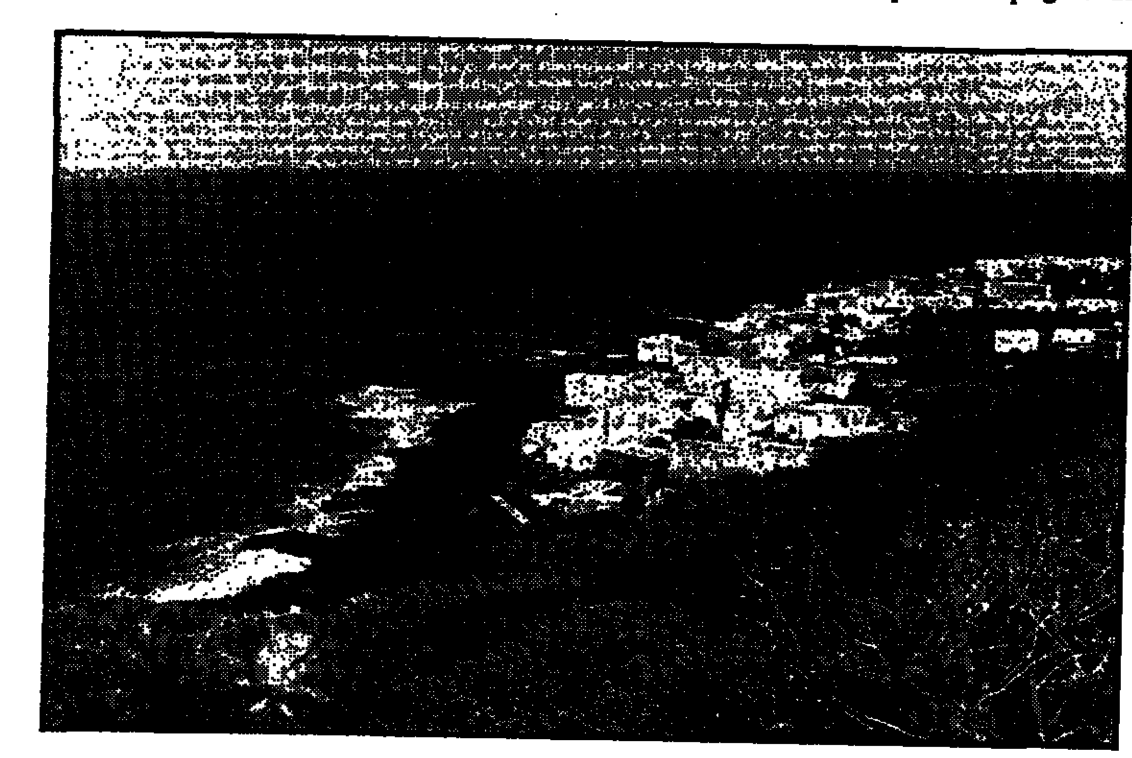


PHOTOS PIERRE BOURDIS

L'hypothèse fait en tout cas sourire les Strombollottes. De leur maisonnette blanche noyée sous les fleurs, ils entendent chaque heure du jour et de la nuit gronder la montagne de feu ; chaque soir, ils observent les gerbes de lave qui guidaient les marins de l'Antiquité. Ils ont appris, génération après génération, que le temps d'un homme n'est rien comparé à celui qui sert d'échelle pour cette marmite en fusion qui bouillonne sous leurs pieds. On ne craint pas le Stromboli et, du reste, on ne le quitte jamais. On y vit en accord avec les Dieux de la terre.

Des façades immaculées, une cascade de fleurs, des ruelles tortueuses, un banc de pierre pour la pause entre amis, l'odeur d'une tomate aillée qu'on mélange aux spaghettis, et la mer, infiniment bleue comme le plus paisible des bonheurs..., voilà également le Stromboli. Après tout, une fois tourné le dos aux pentes raides, la Méditerranée reprend ses droits et rien ne manque aux Stromboliottes pour faire oublier le pire. Peut-être, un verre de malvoisie, ce vin ambré, bonheur des Eoliennes, dont Guy de Maupassant visitant l'archipel écrivait : « *C'est bien le vin des volcans, épais, doré et tellement soufré, que le goût vous en reste au palais jusqu'au soir : le vin du diable* ».

JEAN-PIERRE CHANIAL.



L'ami du volcan

NÉ il y a trente-cinq ans, Belge d'origine, Jacques Durieux est l'un des grands spécialistes français de vulcanologie, l'un des rares à privilégier la recherche sur le terrain au travail de laboratoire.

Après avoir accompagné puis dirigé de nombreuses missions françaises et internationales sur les volcans du monde entier, Jacques Durieux anime désormais le groupe d'études des volcans actifs, une association qui réunit une dizaine de scientifiques, chacun étant spécialisé dans un secteur précis des phénomènes éruptifs. L'association intervient à la demande ou de sa propre initiative sur tous les volcans de la planète.

Ayant escaladé plus d'une centaine de fois les pentes du Stromboli, Jacques Durieux est sans doute celui qui, avec les guides locaux, connaît le mieux le volcan. L'initiative qu'il développe avec FNAC-Voyages constitue une première sur les volcans actifs.





Éolienne

Vols réguliers Paris-Naples et retour, tarif vacances à partir de 1 965 F. Vols réguliers Paris-Palerme et retour, tarif vacances à partir de 3 195 F.

Liaison Naples-îles Eoliennes (environ six heures) en bateau de ligne. Liaisons Sicile-îles Eoliennes en bateau de ligne et en hydro glisseurs. Ces derniers n'effectuent les liaisons inter-îles que par mer calme.

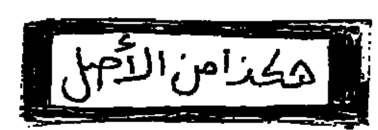
Programme FNAC-Voyages, dix jours au départ de Lyon : 5 700 F. Billet TGV en sus au départ de Paris.

Deux voyages pour les moins de vingt-huit ans (environ 4 700 F) sont programmés les 26 mars et 2 avril 1985.

Séjours ouverts à tous, du 25 avril au 2 juillet 1985, comprenant les visites de Naples, Lipari, Vulcano et Stromboli.

★ Adresse utile pour tous renseignements complémentaires : ENIT (Office du tourisme italien) : 23, rue de la Paix. (1) 266-66-68.

FNAC-VOYAGES, Forum des Halles, porte Lescot, niveau 3. 75001 Paris. (1) 271-31-25.



● L'EXIGENCE DÉMOCRATIQUE EN AMÉRIQUE LATINE – Pages 4 à 9

LE MONDE diplomatique

N° 368 - 31e année — NOVEMBRE 1984

32 pages - 11 F

Algérie : 6 DA · Antilles fr. : 16,50 F · Belgique : 85 FB · Canada : 2,25 $ C · C.-d'Iv. : 770 F CFA · Espagne : 250 P · E.-U. : 2,10 $ US · Gr.-Bret. : 1,10 £ · Irlande : 1,70 £ · Italie : 3 000 lires · Maroc : 13 dir. · P.-Bas : 4,25 Fl. · Sénég. : 770 F CFA · Suisse : 3,50 FS · Tunisie : 1,20 DA

Abonnements : voir tarif page 31

Publication mensuelle – 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

Copier le Japon ?

(Pages 12 et 13.)

LA FOIRE AUX LIBERTÉS (III)

Le corset libéral

Par CLAUDE JULIEN

« Il est sans doute très louable, pour un prince, d'être fidèle à ses engagements. Mais, parmi ceux de notre temps qu'on a vus faire de grandes choses, il en est peu qui se soient piqués de cette fidélité et qui se soient fait un scrupule de tromper ceux qui croyaient en leur parole ; et les autres, qui ont procédé loyalement, s'en sont toujours mal trouvés à la fin (...). Un prince encore régnant, mais qu'il ne me convient pas de nommer, ne prêche que la paix et la bonne foi. Mais, s'il eût observé l'une et l'autre, il eût perdu plus d'une fois sa réputation et ses États. »

NICOLAS MACHIAVEL.
Le Prince, chapitre XVIII.

VIRANT de bord, la France socialiste n'est pas le seul pays qui s'expose vaillamment au vent salubre du libéralisme économique. A la faveur, d'abord, de la grande crise des années 30, puis des pouvoirs exceptionnels du temps de guerre, tous les gouvernements occidentaux s'étaient laissé tomber dans le piège que leur tendait Keynes. *« C'est à ce moment-là que les bureaucraties d'Etat prirent en main la destinée des peuples, pour ne plus jamais la leur restituer totalement »* (1). Pauvres fous qui se croyaient libres parce que, périodiquement, ils se rendaient aux urnes pour choisir leurs représentants... Ces peuples ne savaient pas que, en accomplissant en toute indépendance cet acte de souveraineté, ils se forgeaient des chaînes encore plus lourdes. Car leurs élus, de droite comme de gauche, n'avaient rien de plus pressé que de renforcer les *« bureaucraties d'État »*, cette *« nouvelle classe »* qui entend tout régenter et qui, aux yeux des néolibéraux, *« est devenue l'expression moderne du social-étatisme, un socialisme technicien dégagé de sa gangue idéologique d'origine »* (2). Par appétit de pouvoir, pour satisfaire et anesthésier leur clientèle, tous les partis ont contribué à la prolifération de cette bureaucratie envahissante qui réglemente les moindres détails de la vie économique et sociale, l'enseignement et la culture, la santé et les loisirs, alourdit l'impôt, contrôle la monnaie et le crédit, bref étouffe le citoyen et le réduit en servitude. Avec son propre consentement.

Grâce à l'expansion, ce goulag était doré, mais c'était un goulag. L'augmentation du niveau de vie, l'automobile et la télévision pour tous, les textiles et l'électronique importés d'Orient, les fruits et légumes de contre-saison, l'allongement des week-ends et des vacances, etc., le rendaient confortable, mais c'était quand même un goulag en zone tempérée.

A l'évidence, cela ne pouvait pas durer. Aussi est-ce sans surprise que le principal vulgarisateur du néolibéralisme fait cette observation : *« En trois ans d'exercice du pouvoir, François Mitterrand a converti son discours à l'économie de marché, à la désétatisation, à l'initiative individuelle et à la réduction des impôts (...). Les partis d'opposition, dont on ne se souvient pas qu'ils aient montré au gouvernement beaucoup d'anti-étatisme, se sont tout autant retrouvés franchement libéraux. »* Ce *« ralliement commun de toutes les fractions réalistes, de gauche comme de droite, au nouveau libéralisme »* n'est pas propre à la France : *« C'est tout l'Occident qui a été atteint en l'espace de quelques années »* (3) pour enfin se dégager des fausses séductions des théories keynésiennes et des pesantes garanties de l'Etat-providence.

La personne humaine contre l'Etat

QU'EST donc ce *« nouveau libéralisme »* qui se répand partout, ce bienfait qui s'abat sur tous, sans discrimination ? C'est simple : *« Le libéralisme est un principe clair qui, partout, en toutes circonstances, privilégie la personne humaine contre l'Etat »* (4). Voilà. Pas compliqué. Pourquoi diable n'y a-t-on pas songé plus tôt ? Parce que les idéologies brouillaient la vue, embrumaient la pensée. Par nature, les idéologies sont de gauche, sournoisement imprégnées de marxisme. Elles corrompaient la scène américaine où, jusqu'à l'arrivée de M. Ronald Reagan, tous les présidents, républicains comme démocrates, développaient le Welfare State, intensifiaient la lutte contre la pauvreté, imposaient aux entreprises des réglementations tatillonnes, décourageaient l'initiative et favorisaient la paresse des assistés sociaux. En France, elles avaient même contaminé les meilleurs esprits de l'UDF et du RPR, qui, avec la Sécurité sociale, les allocations de chômage, la fiscalité, etc., pratiquaient un pernicieux *« social-étatisme »*.

Lorsque, voilà un quart de siècle, Daniel Bell dressait l'acte de décès des idéologies (5), il ne songeait évidemment qu'aux idéologies socialisantes et ignorait que, sur leur cadavre, germait déjà et fleurirait bientôt une nouvelle idéologie, libérale cette fois-ci, portant en elle la solution miracle.

(Lire la suite page 26.)

(1) Guy Sorman, *la Solution libérale*, Fayard, Paris 1984, p. 24. Dans la même veine, voir le « programme libéral » de Jimmy Goldsmith, *l'Express* du 28 septembre au 4 octobre 1984 ; « La vague anti-étatique », *le Point*, du 1er au 7 octobre 1984 ; *le Rejet de l'Etat*, par Jean-François Revel, Grasset, Paris, 1984.

(2) Guy Sorman, op. cit., p. 105.

(3) Idem, p. 27.

(4) Idem. p. 14.

(5) Daniel Bell, *The End of Ideology*, The Free Press of Glencoe, Illinois, 1960.

DOUBLE DURCISSEMENT A L'ÉGARD DES DROITS DE L'HOMME

Extraditions et immigration

Par MAURICE LEMOINE

« ON a senti venir le vent, petit à petit, mais en même temps c'est une surprise. On ne pensait pas que le gouvernement irait jusque-là. » (M. André Legouy, président du Groupe d'information et de soutien des travailleurs immigrés.) *« En étant très formaliste, sans se lancer dans des imprécations tragiques, le gouvernement a eu tort sur le plan du droit. »* (M. Gérard Soulier, juriste, vice-président de l'association France-Terre d'asile.) Ces propos font référence à deux événements récents : l'extradition de trois Basques espagnols, membres présumés de l'ETA, le 23 septembre dernier ; les mesures concernant l'immigration, annoncées le 10 octobre en conseil des ministres. En apparence, aucun point commun. En apparence seulement.

Le Conseil d'Etat n'a pas reconnu aux trois séparatistes basques la qualité de réfugiés politiques, *« un tel statut ne pouvant être accordé à celui qui a commis auparavant un crime grave de droit commun »*. Ce point de vue avait été développé pour la première fois en 1978, à propos de l'extradition de Me Klaus Croissant, défenseur et *« présumé complice de la Fraction Armée rouge »*. Me Croissant attaquait de front l'État allemand, commettant le sacrilège impardonnable d'accuser un Etat démocratique (déjà !) de torturer ses prisonniers (déjà !). A cette époque, la RFA refusait pour sa part de livrer ses ressortissants, tels Heinrich Zöln, ancien adjoint au chef de la gestapo de Paris, ainsi que les criminels nazis, poursuivis ou dénoncés en France, comme le colonel SS Herbert Kappler. Quoi qu'il en soit et en vertu d'un espace judiciaire européen sans doute à géométrie variable, sous le septennat de M. Giscard d'Estaing, l'extradition était quasiment automatique. Et avec Me Croissant fut ouverte une première brèche dans le concept de droit d'asile par « criminalisation » des actes politiques. Une seconde brèche vient de s'ouvrir sous nos yeux.

Pas de caricature, néanmoins : M. Badinter n'est pas M. Peyrefitte. Me Croissant a été extradé brutalement, jeté de force dans un camion dans les deux heures qui ont suivi la décision de la Chambre d'accusation de Paris, alors qu'il s'était immédiatement pourvu en cassation et avait frappé le décret d'extradition qui lui était notifié d'un double recours – en sursis à exécution et en annulation. Une véritable forfaiture. Rien de tel dans la récente affaire des Basques. Ils ont pu bénéficier de tous les recours mis par la loi à leur disposition. Ou presque. Nous y reviendrons.

De la même manière, et pour que nos propos ne prêtent pas à confusion, l'Espagne de M. Felipe Gonzalez n'est plus l'Espagne de Franco. S'il est vrai que la torture est toujours pratiquée dans les commissariats, que des conditions spécifiques de détention sont appliquées aux Basques, l'évolution du pays se fait manifestement dans le sens d'une incontestable démocratisation. On pourra enfin estimer que les agissements de l'ETA, tuant dans un pays où la peine de mort a été abolie et qui, ainsi que l'a relevé la presse espagnole lors du vingt-cinquième anniversaire de cette organisation, a abattu 90 % de ses victimes après la mort de Franco, inspirent plus de réprobation, voire de condamnations, que de sympathies. Cela ne change rien sur le fond. Et force est de noter qu'aucun gouvernement français n'avait jusqu'alors livré de militant basque à la justice espagnole.

(Lire la suite page 16.)

UN PC QUI SE CONSOLIDE

La querelle sur la « légitimité » des communistes italiens

Par JEAN RONY

SI elles n'ont pas créé une situation nouvelle, les élections européennes ont, en Italie, enregistré une disposition des forces politiques plus structurée et plus stable que celle qu'avaient fait apparaître les consultations électorales précédentes. L'essentiel peut en être résumé ainsi :

1. – réaffirmation du Parti communiste, devenu, avec plus de 33 % des votes, le parti de la majorité relative ;

2. – maintien de la Démocratie chrétienne à un niveau très légèrement inférieur ;

3. – non-émergence d'un pôle laïque (socialiste et/ou républicain) capable d'ouvrir une autre voie politique.

Il n'échappera à personne que ces trois traits constituent un ensemble à haut degré de cohésion : ils sont à la fois le point d'aboutissement d'une évolution ancienne et un point de départ, en ce sens qu'ils résultent moins de poussées conjoncturelles que d'une tendance à la stabilisation relative des forces politiques les unes par rapport aux autres.

Si cette analyse est exacte, les résultats du PCI, en net progrès par rapport à 1983 (+ 3 %), un peu en retrait par rapport au seuil atteint (34 %) en 1976, sont cependant plus significatifs. Plus significatifs d'une permanence et d'une inscription dans la durée. En 1976, le PCI pouvait sembler bénéficier d'une poussée culturelle et sociale dans la foulée du mouvement auquel l'année 1968 a donné son nom. Il doit davantage à lui-même ses résultats de 1984. Ceux-ci représentent vraisemblablement la consolidation d'un espace sociopolitique. Ceux de 1976 pouvaient encore, à la limite, être considérés comme l'effet d'une turbulence.

Cette réaffirmation du PCI n'était pas attendue de tous. Les signes ne manquaient pas d'une certaine langueur dont on put croire atteint le grand parti de la gauche italienne. L'échec du « compromis historique » pesait sur sa crédibilité. On avait noté, çà et là, des déplacements à partir de l'aire communiste vers le Parti radical (une flambée) ou vers le Parti socialiste. Au nom d'un principe profondément intériorisé dans la conscience politique italienne, selon lequel l'histoire avance toujours par le mauvais côté, une certaine sensibilité à l'« effet Craxi » sembla apparaître à certains points critiques de la zone d'influence communiste. Les observateurs ne manquaient pas qui prédisaient un rapide reflux de l'influence du PCI en deçà des résultats (27 %) antérieurs au bond en avant de 1975. Le cinéma avait très bien traduit ce phénomène de *disincanto* (désenchantement). A quelques années de distance, deux films d'Ettore Scola, *Nous nous sommes tant aimés* (naïvement procommuniste) et *la Terrasse* (critique superficielle du communisme superficiel) illustrèrent ce mouvement de balancier.

En fait, les signes d'un renversement de tendance étaient perceptibles depuis de nombreux mois. Le PCI regagnait du terrain sur trois questions fondamentales :

1. – la question morale : on cessa de sourire de son insistance à la poser, le peuple italien apparaissant beaucoup moins résigné à la corruption que ne le croyaient certains politiques, pas fâchés au fond de cette prétendue résignation ;

2. – la question du pacifisme : la position négative du PCI sur la question des missiles dont l'installation est prévue dans le Sud de l'Italie a été comprise bien au-delà de sa mouvance ;

3. – la question ouvrière : le PCI, qui, le premier, parla de l'austérité, était dans une position forte pour critiquer une politique de rigueur qui visait avant tout à affaiblir le syndicalisme : la grande manifestation de février dernier, à Rome, contre le décret réduisant sans négociations préalables l'échelle mobile, fut le signe le plus évident de cette reprise communiste.

(Lire la suite page 15.)

M 2136 - 368 - 11 F

LES CONSÉQUENCES

MM. Reagan et Mondale aux



'You think his administration has been bad, his domestic policies are no good, you can't believe what he says, he might get us into war, and you're going to vote for him — right?'

(*Dessin de Herblock*, International Herald Tribune)

« Vous pensez que son administration a été mauvaise, que sa politique intérieure n'est pas bonne, vous ne pouvez pas croire ce qu'il dit, il pourrait nous entraîner dans une guerre, et vous vous apprêtez à voter pour lui – Exact ? »

Par THOMAS FERGUSON et JOEL ROGERS *

MIS à part quelques moments embarrassants (comme, par exemple, quand il annonça qu'il allait faire sauter l'URSS), le président Reagan a su mener une campagne très sereine. S'en tenant strictement à une stratégie mettant en relief ses qualités de chef, le président a systématiquement évité toute discussion détaillée des grands problèmes. Il s'est contenté de projeter une image débonnaire et rassurante, faite de confiance et d'optimisme, et de profiter du soutien enthousiaste d'innombrables chanteurs, vedettes de cinéma et leaders religieux conservateurs, en se montrant à leurs côtés sur des estrades tout au long de l'automne.

En revanche, pour M. Walter Mondale, la campagne a été un cauchemar pratiquement ininterrompu. Quelques jours seulement après sa décision – très populaire et sans précédent – de nommer Mme Geraldine Ferraro comme candidate à la vice-présidence, il déclencha une tempête de critiques en choisissant pour diriger sa campagne le banquier géorgien Bert Lance, personnalité controversée très liée à l'ancien président Carter. Et quelques jours seulement après que M. Lance, cédant aux pressions, eut démissionné, la presse lança la première d'une série d'enquêtes sur les finances personnelles de Mme Geraldine Ferraro et de son mari, M. John Zaccaro, homme d'affaires et promoteur immobilier new-yorkais. L'examen minutieux des déclarations fiscales du couple Ferraro-Zaccaro, qui s'étala à la première page des journaux pendant quinze jours, n'apporta pas grand-chose d'intéressant, mais la controverse a fait perdre à M. Mondale un temps très précieux, et la façon dont il traita le problème démontra, selon certains, ses carences en tant que chef.

Puis, pendant plus d'un mois, la campagne de M. Mondale dériva de désastre en désastre. La presse hostile le décrivait comme un être indécis, ennuyeux et irrémédiablement lié aux « intérêts particuliers » du syndicalisme corrompu. Son programme fiscal, qui repose sur l'augmentation des impôts d'une bonne part de l'électorat, devint une cible facile pour les sarcasmes des républicains. Ses réunions étaient mal organisées et attiraient peu de monde. Sans cesse chahuté par des manifestants, M. Mondale vit sa tournée s'enliser. Quant à Mme Ferraro, à peine délivrée des experts-comptables, elle se trouve piégée dans un terrible conflit avec Mgr John O'Connor, l'archevêque catholique conservateur de New-York, à cause de sa position sur l'avortement.

Par la suite, la campagne de M. Walter Mondale sut retrouver une part de l'attrait classique qu'exercent les démocrates en matière économique sur les électeurs des classes moyennes et modestes ; l'impression générale de désorganisation et de faiblesse s'estompa ; mais, fin septembre, les sondages montraient qu'il était largement distancé. Si l'on exclut un miracle, qui rappellerait moins la victoire de dernière minute de Harry Truman en 1948 que la résurrection de Lazare, M. Ronald Reagan devrait gagner le 6 novembre. Les électeurs ne s'interrogent que sur l'étendue de sa victoire. Quand ils songent à l'élection, les fidèles du Parti démocrate sont saisis par un sentiment proche du désespoir.

Cela n'a bien sûr pas été toujours le cas. Personne n'imaginait que, pour M. Walter Mondale, la route de la Maison Blanche serait sans embûches, mais, il y a un an, les perspectives qui s'ouvraient devant lui étaient loin d'être sombres. Le président Reagan semblait vulnérable sur toute une série de problèmes – entre autres la justice sociale, la paix, l'environnement, les droits civiques, le Liban, l'Amérique centrale. On parlait aussi avec fébrilité de vastes campagnes d'inscriptions sur les listes électorales, qui devaient apporter aux démocrates des millions de voix de nouveaux électeurs hostiles à M. Reagan. En résumé, le public avait des raisons de prévoir que les démocrates passeraient à l'offensive, élargiraient leur base et battraient M. Reagan grâce à cet élan de démocratisation.

Mais aujourd'hui les démocrates se demandent pourquoi la campagne de M. Walter Mondale a été si faible et si peu enthousiaste. Pourquoi, contrairement à ce qui s'était esquissé à la convention de San-Francisco, les démocrates ont-ils abandonné les thèmes de l'emploi, des inégalités et de la guerre nucléaire, pourquoi ont-ils préféré une stratégie axée sur la réduction du déficit budgétaire, l'augmentation des impôts et la promesse de dépenses militaires encore plus importantes ?

Pour de nombreux journalistes et sondeurs d'opinion, les réponses sont évidentes. Si M. Mondale s'en sort si mal, c'est tout simplement parce que M. Ronald Reagan, lui, réussit si bien ; et son succès vient de ce qu'il est le « grand communicateur », l'homme-orchestre électoral qui inspire instinctivement la confiance et désarme l'hostilité. D'autres analystes vont plus loin. Ils suggèrent que M. Ronald Reagan possède le talent particulier de libérer la personnalité refoulée de la classe ouvrière américaine. Puisque les travailleurs américains s'identifient profondément à la religion, au militarisme et aux gymnastes olympiques, ils s'identifient également au président dès que celui-ci invoque ces expressions fondamentales du caractère national. Peu importe toutes les fois où il leur nuit, les traite comme des enfants : les travailleurs ne peuvent pas rompre avec M. Ronald Reagan car cela supposerait qu'ils rompent avec eux-mêmes.

Les fidèles du président ont fait tout leur possible pour encourager cette interprétation ultra-optimiste. Alors que, en 1980, M. Ronald Reagan recherchait ouvertement le soutien des chrétiens intégristes et des protestants évangélistes, une fois au pouvoir, son gouvernement délaissa les « problèmes de société » qui mobilisent ces groupes religieux – avortement, prière à l'école, rôle traditionnel de la femme – et donna la priorité à ses programmes économiques et militaires bien connus. Or, au printemps dernier, il embrassa à nouveau la cause de la droite religieuse. Le président et ses porte-parole soutinrent un projet de loi favorable à la prière silencieuse dans les écoles publiques, condamnèrent l'avortement et célébrèrent les valeurs de la famille traditionnelle. Ces derniers mois, il a aussi cherché systématiquement à utiliser à son profit les succès de l'équipe olympique américaine à Los-Angeles, à présenter le Parti républicain comme étant plus « patriotique » que les démocrates. Depuis quelques semaines, alors que ses discours sont applaudis par des foules immenses de familles brandissant le drapeau américain, et que des évêques catholiques, qui se réjouissent de sa position sur l'avortement, publient des déclarations de soutien à peine voilées, de nombreux observateurs en déduisent qu'un raz de marée porte la classe ouvrière vers M. Ronald Reagan, ce qui expliquerait pourquoi il serait probablement réélu.

Le poids de l'argent

POURTANT, et malgré l'insistance des médias, cette impression est illusoire. Le président bénéficie effectivement d'un certain soutien chez les ouvriers – surtout les ouvriers blancs de sexe masculin, qui ont peur de perdre leur emploi au profit de femmes ou de membres de minorités ethniques à cause des programmes fédéraux de lutte contre la discrimination à l'embauche (1) auxquels M. Ronald Reagan est opposé ; mais ce soutien est loin d'être écrasant.

Si le taux de participation augmente légèrement par rapport au niveau affligeant de 1980, s'il atteint, par exemple, 55 % au lieu de 52,7 %, et si M. Ronald Reagan bat M. Walter Mondale avec, par exemple, 58 % des suffrages exprimés, il resterait que, compte tenu du grave déséquilibre dans les taux de participation selon les classes sociales (45 % de non-votants sont en grande majorité des pauvres et des ouvriers), un tel résultat ne prouverait pas grand-chose quant à l'attrait exercé par M. Ronald Reagan sur les électeurs les moins riches. La répartition des revenus de plus en plus inégale (la situation actuelle est la pire qu'aient connue les Etats-Unis depuis la seconde guerre mondiale) fait que M. Reagan pourrait obtenir une victoire éclatante même si les trois quarts de ses voix provenaient d'électeurs des classes supérieures et moyennes, qui ont de bonnes raisons de souhaiter sa réélection : bien qu'ils approuvent rarement ses positions sur l'avortement ou sur le projet d'amendement constitutionnel relatif à l'égalité des droits de la femme, les millions d'hommes et de femmes riches, qui ont énormément profité financièrement de la première présidence de M. Ronald Reagan, voudraient profiter tout autant d'un second mandat.

Ce n'est pas tout. La majorité (ce qui toutefois ne veut pas dire la totalité) du monde des affaires s'est également regroupée derrière M. Ronald Reagan. Pleins de gratitude pour ses gigantesques réductions de l'impôt et des dépenses sociales, pour l'accroissement énorme du budget militaire, pour les attaques continuelles contre les travailleurs et la paralysie de la législation sur l'environnement, les hommes d'affaires ont alimenté les caisses du Parti républicain à un rythme inouï. Le poids de tout cet argent se fait sentir. Les républicains viennent d'en fournir un exemple frappant en achetant simultanément sur les trois grands réseaux nationaux de télévision trente minutes de temps d'antenne pour diffuser leur publicité politique : ainsi ils étaient sûrs que la seule façon, pour la majorité des électeurs, d'éviter leur message était d'éteindre leurs récepteurs.

Tandis que le Parti républicain déversait des flots de publicité sur les chaînes de télévision, un autre secteur du monde des affaires, la presse, travaillait avec zèle pour le président (2). Seul Balzac pourrait décrire avec justesse les efforts qu'elle déploya cette année. A part quelques fausses notes dues à sa plaisanterie sur le bombardement de la Russie, ainsi que des séries d'éditoriaux sur le déficit fédéral et sur les relations entre l'Eglise et l'Etat, la presse s'est montrée très bienveillante pour M. Ronald Reagan. Alors qu'elle dépeignait M. Walter Mondale comme le représentant d'intérêts particuliers et qu'elle harcelait Mme Geraldine Ferraro à propos de sommes minimes, elle demeura d'une austère discrétion sur le gigantesque « trésor de guerre » du Parti républicain, et s'abstint de tout commentaire à propos de l'armée d'hommes d'affaires influents qui se tenaient derrière le président. Dans ses éditoriaux, la presse réprimanda M. Walter Mondale pour ses (rares) évocations de la différence de classe séparant les deux partis. Dans ses analyses, elle cita à profusion les déclarations des représentants de l'American Enterprise Institute sur les dangers qui résulteraient de tout glissement à gauche des démocrates.

Pendant ce temps, le candidat Reagan utilisait à fond sa position de président en exercice. Impopulaire dans la grande région agricole du Centre, il annonça une énorme vente supplémentaire de céréales à l'URSS, l'augmentation des exportations de bœuf américain vers le Japon et une cascade de mesures de soutien des prix, de crédits garantis et autres subventions, qui se montent à plus de quarante milliards de dollars pour les deux dernières années. Vulnérable sur le problème du chômage, il regonfla l'économie (à coups de fonds publics), déclenchant ainsi un cycle « politique » d'activité économique, si important qu'à lui seul il pourrait garantir sa réélection.

Inutile donc d'invoquer des puissances occultes ou des théories psychanalytiques pour expliquer la force électorale de M. Ronald Reagan : mais il faut s'interroger sur la cause de l'apathie qui a frappé la campagne de M. Walter Mondale. Une explication complète demanderait d'étudier les déclarations et les silences des hommes d'affaires, des économistes et des médias à propos du déficit budgétaire et de ses rapports avec les taux d'intérêt et de change, les impôts et les dépenses publiques. Il faudrait également examiner comment les conflits au sein des milieux d'affaires, portant sur le commerce international, les dépenses militaires, la politique monétaire et les relations avec l'Europe et l'Amérique latine, ont successivement rapproché ou éloigné du Parti démocrate certains secteurs d'affaires depuis l'arrivée au pouvoir de M. Ronald Reagan.

On peut cependant tenter l'analyse de certains points directement observables. Pour son élection de 1980, M. Ronald Reagan était parvenu à gagner le soutien sans faille de l'ensemble des milieux d'affaires (3). Pourtant, un certain nombre de partisans fidèles du Parti démocrate refusèrent leur soutien total, notamment beaucoup d'anciens hauts fonctionnaires ayant servi des gouvernements démocrates et liés aux firmes multinationales, des banquiers craignant qu'une trop forte augmentation des dépenses militaires n'accroisse également le déficit (et peut-être l'inflation) et diverses autres personnalités du monde des affaires en situation particulière.

Après les élections, ces « dissidents », représentés par un Californien,

* Respectivement professeur associé à l'université du Texas (Austin) et professeur adjoint à l'université Rutgers (Newark). Préparent un livre, *Right Turn : The 1984 Election and the Future of American Politics*, qui sera publié l'an prochain par Hill & Wang.

CAREER PLANNING AND PLACEMENT AT UCR

RECRUITMENT

CIA

SEMINAR

JOB OPPORTUNITIES WITH THE CENTRAL INTELLIGENCE AGENCY

TIME: 12:00 p.m. to 1:00 p.m.

DATE: October 24, 1984

PLACE: 1101 Watkins Hall

NOTE: This seminar is open to all students and all majors. Both undergraduate, as well as graduate students are encouraged to attend the seminar.

After the presentation, a recruiter from the CIA will interview the graduating seniors and graduate students for a wide variety of career positions with the Agency.

The recruiter will be interested in interviewing all graduate students and the graduating seniors from the following departments: Political Science, History, Languages, Computer Science, Math, Statistics, Physics, Chemistry, Biochemistry, Economics, English, Geography, Geological Sciences, Geophysics, and Sociology.

Applicants must be U.S. citizens. Naturalized americans are also eligible, if they have been a U.S. citizen for at least five years.

Students interested in signing-up for an interview, should bring their resume to the Career Planning and Placement Center, 1126 Library South, by 5:00 p.m., October 22, 1984.

FAITES CARRIÈRE DANS LA CIA !

Cette annonce s'inscrit dans le cadre des campagnes périodiques de recrutement de la CIA aux Etats-Unis. Elle invite les étudiants et diplômés d'université à participer à un séminaire sur les possibilités d'emploi, le 24 octobre 1984. Seuls les citoyens des Etats-Unis et les naturalisés depuis au moins cinq ans peuvent faire acte de candidature.

MONDIALES D'UN DUEL ÉLECTORAL

prises avec les déficits et le protectionnisme

M. Charles Manatt, banquier, avocat et nouveau président du Comité national démocrate, commencèrent à chercher une formule à opposer au reaganisme. Leurs efforts se traduisirent, entre autres, par la création et le financement d'une série de nouveaux centres de réflexion et d'associations, une révision des règles du parti visant à renforcer le contrôle de la direction sur les nominations à des postes de responsabilité nationale et, surtout, par des discussions approfondies avec les dirigeants syndicaux.

Ces pourparlers, destinés à mettre sur pied un cadre pour les négociations entre patronat et salariés, aboutirent à un compromis assez prévisible entre les intérêts des grands milieux d'affaires démocrates, dans l'ensemble fidèles au libre-échange, et ceux des grands syndicats, durement éprouvés par la concurrence internationale et de plus en plus protectionnistes. Les hommes d'affaires, accordant un soutien de principe au désir des syndicats de voir l'Etat fédéral aider les industries de base en difficulté, acceptèrent l'idée d'un modeste fonds d'assistance à l'industrie, géré par le gouvernement, et d'un simple bureau de coordination pour l'orientation des investissements. Accessoirement, ils acceptèrent du bout des lèvres (en espérant ne pas avoir à aller plus loin) la protection de quelques industries à forte implantation syndicale. De leur côté, les syndicats modérèrent leurs revendications en faveur d'une intervention de l'Etat plus soutenue, et renoncèrent officieusement à organiser leurs spectaculaires « Journées de solidarité », manifestations durant lesquelles ils attaquaient le patronat et réclamaient le plein emploi.

Ce compromis, conclu en 1982 au creux de la récession, servit à M. Walter Mondale comme programme initial dans la longue précampagne pour sa nomination comme candidat démocrate. Mais quand, vers la fin de 1983, la course à l'investiture s'engagea réellement, l'aggravation du déficit du commerce extérieur, l'amélioration de la situation intérieure et les succès spectaculaires du gouvernement dans sa stratégie d'affaiblissement des syndicats se conjuguèrent pour détruire les bases concrètes de l'accord. Avec la reprise économique, de nombreux employeurs perdirent tout intérêt pour une politique économique, quelle qu'elle soit. Simultanément, l'accroissement des taux d'intérêt avait fait monter le cours du dollar à l'étranger, et donc brutalement gonflé le volume des importations. Dans les secteurs non compétitifs, les entreprises réclamèrent une plus grande protection tarifaire, et, pour faire retomber les taux de change, un accès plus facile au crédit. Par contre, dans les secteurs compétitifs, cette évolution augmenta les coûts liés au semi-protectionnisme souhaité par les démocrates.

Parallèlement, la situation des syndicats et celle des pauvres s'aggravaient terriblement. Compte tenu de la très grande décentralisation du monde des affaires, de nombreux employeurs importants purent en conclure que les nouvelles concessions en matière de politique industrielle étaient devenues superflues et pouvaient être ignorées. En conséquence, pendant les primaires, M. John Glenn, puis, avec plus de succès, M. Gary Hart, organisèrent leurs campagnes respectives en ce sens, et les Américains eurent ainsi le loisir de voir des démocrates militer ouvertement contre les syndicats et, de façon plus ambiguë, contre les pauvres...



(Dessin de Plantu.)

Après des élections primaires sans merci, et grâce en grande partie aux nouvelles règles internes du parti, M. Walter Mondale arracha de justesse l'investiture démocrate. Mais, ce faisant, il tira la conclusion « logique » de sa faiblesse durant les primaires, et se rapprocha des milieux d'affaires. Tout en maintenant sa promesse d'aider quelques grandes industries dotées de syndicats importants qui se sentaient menacés, il cessa peu à peu de soutenir l'idée d'une politique industrielle globale (finalement, le terme lui-même devint imprononçable). De même, à la convention de San-Francisco, il ne mentionna dans le programme du parti (qu'il contrôlait désormais) ni plan de relance de l'emploi ni programme social nouveau, et préféra faire écho au militarisme généralisé des milieux d'affaires en soutenant une augmentation supplémentaire des budgets militaires.

Après la convention, il annonça un nouveau glissement à droite de sa politique étrangère. Il approuva l'invasion de la Grenade, proposa la mise en « quarantaine » du Nicaragua si ce pays ne se pliait pas aux exigences américaines, et entreprit ouvertement des consultations avec M. John Schlesinger et autres « super-faucons » partisans d'une présence militaire américaine à l'étranger plus agressive.

Mais la preuve peut-être la plus spectaculaire de l'influence des milieux d'affaires sur la campagne de M. Mondale fut la façon dont il traita le conflit grandissant sur l'ampleur du déficit fédéral.

Le choix des banques

DEPUIS la seconde guerre mondiale, les gouvernements successifs ont souvent été critiqués pour leurs déficits, mais la controverse actuelle marque une étape nouvelle, qualitativement différente. On sait que le gouvernement Reagan arriva au pouvoir avec la ferme intention de réduire à la fois les impôts et les dépenses sociales. Au début, il enregistra des succès considérables sur ces deux fronts, mais il découvrit rapidement que les réductions importantes étaient plus faciles à réaliser en matière d'impôts que pour les dépenses intérieures. Misant sur une crise politique provoquée par l'augmentation du déficit, qui aurait par contrecoup permis des coupes dans les dépenses sociales, le gouvernement maintint sa politique fiscale. Mais les élections législatives de novembre 1982 lui retirèrent le contrôle du Congrès, et les réductions correspondantes des dépenses sociales n'eurent pas lieu. Pendant ce temps, les dépenses militaires, portant de plus en plus sur des contrats d'acquisition d'armement pratiquement irréversibles, s'enflaient de façon gigantesque. Résultats : des déficits énormes et en croissance régulière, accompagnés de prévisions de déficits ultérieurs encore plus grands.

Dans les milieux d'affaires, presque tout le monde souhaitait la réduction du déficit, mais de sérieuses divergences apparurent sur la façon d'attaquer le problème. Certains secteurs très puissants (en particulier les industries d'armements, qui tirent directement leurs bénéfices du déficit fédéral, et les industries utilisant beaucoup de main-d'œuvre, qui espèrent que, si M. Reagan est réélu, il détruira complètement le système de protection sociale) avaient tout à gagner si rien n'était entrepris contre le déficit avant les élections. D'autres secteurs, par contre, ne pouvaient plus attendre. Les banques d'investissement et les compagnies d'assurances, dont la prospérité dépend de la confiance des investisseurs dans les titres à long terme, étaient particulièrement préoccupées : un déficit en augmentation constante érode la confiance, car les investisseurs craignent que le gouvernement ne finisse par céder aux pressions et ne rembourse sa dette en imprimant du papier-monnaie, avec toutes les conséquences inflationnistes d'une telle pratique.

Comme on pouvait s'y attendre, les principales banques d'investissement fournirent une part disproportionnée des contributions reçues pour la campagne par les diverses organisations démocrates. Les rapports de la Federal Elections Commission montrèrent que des groupes comme les Démocrates pour les années 80 (une coalition de personnalités démocrates fondée peu après la victoire de M. Ronald Reagan) reçurent des sommes substantielles d'actionnaires et de dirigeants de maisons telles que Lehman Brothers, Kuhn, Lœb ; Goldman, Sachs ; Brown Brothers Harriman ; Lazard Frères, et Prudential-Bache. L'équipe de M. Walter Mondale chargée de la politique économique est composée en grande partie de personnes travaillant dans ces établissements et d'économistes très liés à des institutions de ce type.

Les efforts de ces groupes n'ont pas été vains. S'exprimant davantage comme un homme d'affaires républicain traditionnel que comme un candidat démocrate classique, M. Walter Mondale prit le déficit fédéral comme cible prioritaire de ses attaques pendant les premières semaines après la convention. Il dévoila des plans détaillés destinés à réduire le déficit grâce à des augmentations d'impôts et à des réductions de dépenses sociales, et exhorta M. Ronald Reagan à admettre la nécessité d'augmenter les impôts.

Mais seuls les marchands de titres et les compagnies d'assurances se réjouirent de ces propos. Attaquant son adversaire démocrate parce qu'il voulait soutirer encore plus d'argent à la population, M. Ronald Reagan promit de façon très ambiguë de ne pas augmenter les impôts et critiqua le *« pessimisme »* de son concurrent. Après avoir applaudit pendant quelques jours le candidat démocrate pour sa franchise, la presse repartit à l'attaque contre lui, et sa cote baissa encore dans les sondages. Pourtant, dans une démarche suicidaire, il continua à donner la priorité à ce problème ; ce n'est que fin septembre qu'il se décida à reprendre – de façon quasi rituelle – des thèmes plus attrayants pour les électeurs les moins fortunés. Mais il avait déjà fait à sa campagne un tort irrémédiable.

Pourtant, les résultats précis du vote du 6 novembre – c'est-à-dire les pourcentages de voix – resteront très intéressants à examiner. Un véritable raz de marée en faveur du président sortant s'accompagnerait probablement de l'élection au Congrès de plusieurs dizaines de sénateurs et de représentants ultra-conservateurs dont la victoire est aujourd'hui incertaine. Compte tenu du contrôle permanent du Sénat par les républicains, cela permettrait aux forces les plus réactionnaires de la scène politique américaine de s'emparer de certains des organes les plus vitaux du Congrès. Par exemple, le sénateur Jesse Helms (Caroline du Nord), célèbre pour son conservatisme, pourrait être élu à la présidence de la commission des affaires étrangères, le forum le plus important pour l'élaboration de la politique extérieure des Etats-Unis. Même si les républicains n'obtenaient pas la majorité à la Chambre des représentants, une nette victoire de M. Ronald Reagan pourrait leur donner le contrôle de fait de cette Assemblée, comme ce fut le cas en 1981, par le jeu d'une coalition dominante entre républicains et démocrates conservateurs, provenant surtout de la vieille garde du parti enracinée dans les Etats du Sud cotonnier.

Une autre conséquence, tout aussi importante, d'une très nette victoire de M. Ronald Reagan serait le bouleversement en profondeur du Parti républicain. Comme l'a montré la convention de Dallas, la droite du parti est en plein essor. Très militante sur les problèmes de société, totalement opposée à la détente et très critique à l'égard de la politique de la Réserve fédérale qui a fait monter les taux d'intérêt et de change (avec d'ailleurs le soutien tacite de M. Ronald Reagan), la droite républicaine serait très fortement renforcée et rendue beaucoup plus audacieuse par un vote massif en faveur de M. Reagan. Si tel était le cas, l'une des plus ennuyeuses campagnes de l'histoire américaine deviendrait alors le premier acte d'un bouleversement politique fondamental.

THOMAS FERGUSON
et JOEL ROGERS.

(1) NDLR : Affirmative Action Programs, fondés sur des systèmes de quotas et de classements préférentiels pour l'embauche et la promotion des Noirs.

(2) Voir Mark Hertsgaard, « Comment les conseillers de la Maison Blanche utilisent la presse pour servir l'image de M. Reagan », *le Monde diplomatique*, octobre 1984.

(3) Voir à ce propos « The Reagan Victory : Corporate Coalitions in the 1980 Campaign », *in* T. Ferguson et J. Rogers, *The Hidden Election : Politics and Economics in the 1980 Presidential Campaign*, Pantheon, New-York, 1981 pp. 3-64 ; *cf.* également « Les démocrates sur la corde raide », *le Monde diplomatique*, juillet 1984.

L'EXIGENCE DÉMOCRATIQUE EN AMÉRIQUE LATINE

De nombreux pays latino-américains qui étaient soumis à des « régimes forts » ont connu depuis le début de la décennie, ou sont en train de connaître, une « redémocratisation » sur laquelle pèsent bien des menaces. Pour les peuples concernés, le retour à un gouvernement constitutionnel garantissant les libertés des citoyens signifie, bien entendu, que leur sont restitués des institutions et des mécanismes de décision qui avaient été usurpés par un pouvoir autoritaire, mais il ouvre aussi un champ d'action à une volonté de justice sociale et de développement économique à caractère national.

Les dictatures ont été les instruments d'une crise sans précédent, qui s'est traduite par une dépendance accrue à l'égard du monde développé, par un endettement brutal et par le chômage et la misère pour le plus grand nombre. La reconquête des droits politiques – le droit de vote – s'accompagne nécessairement du rétablissement des droits syndicaux et de la possibilité de mettre sur pied une politique économique et sociale conduisant au mieux-être des populations. Ce n'est pas un hasard si, au Brésil, le personnage le plus détesté de l'appareil dictatorial est M. Antonio Delfim Netto, le « superministre » qui incarne l'échec d'une stratégie de croissance capitaliste sauvage, fondée sur la surexploitation des travailleurs. En Argentine, la difficulté est de bâtir la démocratie sur les bases économiques ruinées par la dictature.

L'exigence démocratique voit, dans le bulletin de vote, un moyen de changer tant soit peu la vie quotidienne. Une « vieille » démocratie comme la Colombie, où l'abstention est devenue de plus en plus massive, est en train d'en faire l'expérience. Son président, M. Belisario Betancur, semble bien l'avoir compris : il a signé des accords de paix avec la guérilla, laquelle déposerait les armes en échange des indispensables réformes économiques toujours promises, jamais réalisées.

Mais de tels problèmes ne peuvent se régler, comme en vase clos, dans un cadre strictement national. Dans une large mesure, l'avenir des démocraties latino-américaines dépend de l'attitude qu'adoptent à leur égard leurs partenaires du monde développé. Or, jusqu'à présent, ceux-ci ont moins pratiqué la compréhension et la solidarité que l'intransigeance et l'égoïsme. Pour ne prendre que cet exemple, la hausse du cours du dollar constitue, pour certains Etats particulièrement vulnérables, une menace plus sérieuse que les tentations d'une minorité privilégiée de reconquérir le pouvoir.

M. Ronald Reagan n'en a cure. Armé de quelques idées simples, il décide de ce qui est bon ou mauvais pour ses voisins du Sud. Le Nicaragua en sait quelque chose. Pourtant, en se disant prêts à signer le plan de paix proposé par le groupe de Contadora (Mexique, Colombie, Venezuela, Panama) et soutenu par la Communauté européenne, les sandinistes ont fait un important geste d'apaisement. On a peine à croire que leurs adversaires sont poussés par l'unique souci de voir la liberté s'épanouir à Managua. Les élections n'atténueront pas leur hostilité.

Dans le passé, les mésaventures de régimes démocratiques ont bien marqué leurs faiblesses, à la fois institutionnelles, économiques et sociales. De la démocratie, certains peuples ne connaissaient que le nom. Que peut être aujourd'hui une démocratie vivante, efficace, capable de résister à la crise économique et aux tentatives putschistes ? Le débat sur ce thème se poursuivra et s'étendra. Les quelques « études de cas » réunies ici n'ont d'autre objet que de déblayer le terrain en vue d'une réflexion plus poussée.


(Dessin de Juan Castagnino.)

Le retour

Par FRANÇOISE BARTHÉLÉMY

TOUT au long des six dernières années, dans un mouvement de marée descendante, les régimes militaires ont dû céder la place à des équipes issues d'élections générales. Non sans tenter, là où ils le pouvaient, d'influer sur la transition. Difficiles efforts. L'entreprise échoua complètement en Equateur lorsque l'électorat, le 20 avril 1979, écrasa dans les urnes le candidat soutenu par le triumvirat militaire « sortant » et accorda 70 % des suffrages exprimés – la plus forte majorité jamais enregistrée dans ce pays – au « ticket » constitué par le social-démocrate Jaime Roldos (mort en 1981 dans un accident d'avion) et par le démocrate-chrétien Oswaldo Hurtado. Ce dernier a récemment (août 1984) passé la main à un conservateur, M. Leon Febres Cordero, après une âpre bataille au cours de laquelle dix-sept partis regroupés en coalitions s'affrontaient.

Quel que soit le jugement que l'on porte sur les résultats complexes de ce scrutin – l'exécutif est aux mains de la droite la plus agressive, mais la gauche modérée l'emporte au sein du Parlement unicaméral, – il n'en a pas moins permis un ample débat et marqué une étape privilégiée quant à l'expérience vécue par les citoyens, en particulier par les cinq cent mille analphabètes qui votaient pour la première fois. Ce fut aussi un moment exceptionnel pour tous les Equatoriens : en l'espace de vingt-huit années, ils n'avaient encore jamais assisté à une alternance pacifique entre deux présidents élus selon la loi et de différents bords.

Cette cérémonie offrit-elle un sujet de méditation aux chefs d'Etat latino-américains invités ? Deux d'entre eux – l'Argentin Raul Alfonsin et le Bolivien Hernan Siles Zuazo – songèrent probablement qu'ils auraient déjà accompli une grande part de leur mission s'ils parvenaient à transmettre régulièrement le pouvoir une fois achevé leur mandat. Mais d'autres militaires aujourd'hui encore en place voient contrarié leur projet de contrôler, en coulisses, le retour à la vie démocratique.

Ainsi le général Joao Baptista Figueiredo, dernier héritier du système autoritaire que connaît le Brésil depuis vingt ans et dont l'évolution se caractérisait par une « ouverture » motivée

(Carlos Carrion-Sygma.)

par une quantité de raisons (1), n'avait pas prévu que le mécanisme apparemment sans failles selon lequel il présiderait au choix de son successeur se détraquerait après qu'il eut refusé l'élection directe aux présidentielles – les « directa ja » – réclamée dans la rue par des millions de manifestants.

Une situation tout à fait nouvelle s'est créée, au début du mois de juillet 1984, avec l'alliance entre un détachement du Parti démocrate social (PDS, officialiste) et le Parti du mouvement démocratique brésilien (PMDB, opposition de centre gauche composée d'un large éventail de tendances). Si les élections annoncées pour le 15 janvier 1985 ne sont pas différées, et sauf rebondissement de dernière heure, il n'est pas impossible que ce soit le candidat de la Coalition démocratique, M. Tancredo Neves, qui l'emporte alors au sein du collège électoral (2). Juste retour des choses : c'est l'ancien premier ministre du président civil Joao Goulart que renversa le putsch de 1964.

Cette actuelle ébullition politique, tout autant que celle qui agite Buenos-Aires, a contribué à accélérer les préparatifs de départ auxquels a été contraint de se livrer le « plénum des généraux » qui usurpe le pouvoir en Uruguay, indirectement depuis le « golpe » de 1973 et directement depuis 1976.

Les chausse-trapes semées par les usurpateurs

A deux reprises, c'est-à-dire en 1980 et en 1982 (3), les militaires installés à Montevideo et animés étrangement à la fois par une volonté totalitaire et par ce que l'écrivain Mario Benedetti appelle un « complexe des urnes » avaient reçu des gifles cinglantes de la part d'un peuple pétri de traditions démocratiques, et ce depuis le temps de l'indépendance arrachée aux Espagnols et aux Argentins par le Libertador éclairé que fut José Gervasio Artigas. 1983 marqua une extraordinaire montée des luttes et de la colère populaires, au point que les autorités, dont la marge de manœuvre s'était considérablement réduite mais qui n'avaient tout de même pas connu la déroute de leurs collègues argentins, ont dû s'asseoir cette année avec leurs adversaires à la table des négociations afin de mettre au point les conditions de leur retrait.

L'accord finalement signé, qui prévoit la mise en place d'un gouvernement civil le 1er mars 1985, issu des élections devant se dérouler ce 25 novembre, a été hautement dénoncé par les dirigeants du parti national. Les Blancos jugent intolérables les « concessions » faites selon eux à la dictature, ainsi que l'interdiction pesant sur leur leader, M. Wilson Ferreira Aldunate, emprisonné le 16 juin dernier à son retour d'exil, de briguer les suffrages de ses concitoyens.

Pourtant, un autre homme prestigieux, lui aussi privé comme douze mille autres Uruguayens de ses droits civiques et politiques, a estimé que l'accord passé avec les militaires n'était pas une preuve de faiblesse mais, au contraire, de puissance et de lucidité. Il s'agit du légendaire Liber Seregni, ce

(1) Voir *Brésil 1982, une transition démocratique*, dossier établi sous la direction d'Helgio Trindade, *Amérique latine*, n° 10, CETRAL, et Julia Juruna, « L'économie brésilienne sous tutelle ? », *le Monde diplomatique*, janvier 1983.

(2) Ce collège restreint (six cent quatre-vingt-six membres) est composé des représentants au Congrès et de six délégués pour chaque assemblée régionale. Le détail ne manque pas de sel : on constate que l'Etat de Sao-Paulo, où vivent vingt-cinq millions d'habitants, et qui ont élu un gouverneur progressiste, a le même nombre de délégués que l'Etat de Sergipe, qui compte un million d'habitants et vote traditionnellement à droite.

(3) Consulter Roque Faraone, « Uruguay : une autre « république militaire » », *le Monde diplomatique*, décembre 1980 ; Christina Torres, « Uruguay : l'échec de la tentative d'institutionnalisation du régime », et Luis Rico Ortiz, « Uruguay 1982 : les résultats des élections internes », in *Problèmes d'Amérique latine*, nos 64 et 67, avril 1982 et février 1983, la Documentation française, Paris.

NICARAGUA : des élections

Par GUSTAVE MASSIAH et CHRISTIAN TUTIN

LES élections au Nicaragua devraient marquer une étape importante dans l'évolution du régime issu de l'insurrection de 1979. La structure institutionnelle sera modifiée : le Conseil d'Etat et la junte de gouvernement s'effaceront au profit d'une Assemblée, d'un président et d'un vice-président élus. Le rôle de la direction nationale du Front sandiniste (FSLN) ne sera plus le même.

Ces élections ont donné lieu, surtout à l'extérieur du pays, à des débats à propos de la Coordination démocratique Ramiro Sacasa. Certains ont fait de la participation de ce « front des modérés » *(voir ci-contre)* au scrutin un critère d'authenticité démocratique, en omettant de signaler que, outre le FSLN, six autres formations participent aux élections, dont trois d'opposition (le Parti libéral indépendant, le Parti populaire social-démocrate et le Parti conservateur démocratique).

En fait, le problème majeur redoutable qui se pose au Nicaragua est celui du lien entre démocratie et développement, de la mise en place d'un régime politique capable de faire sortir le pays du sous-développement tout en maintenant son non-alignement.

Aux côtés des paysans

D'EMBLÉE, une question s'impose : peut-on parler de développement ou de démocratie, et *a fortiori* des deux, dans un pays en guerre ? L'originalité et l'intérêt de l'expérience nicaraguayenne résident dans le fait que les sandinistes tentent précisément, malgré les difficultés de tous ordres, de faire avancer au même rythme démocratie et développement.

En matière de développement, ils ont cherché des solutions inédites et sont allés plus loin que d'autres régimes confrontés à des situations analogues. Les deux axes de leur politique économique (1) sont la réforme agraire et l'économie mixte. Celle-ci n'implique pas seulement la coexistence entre un vaste secteur public agro-alimentaire et un secteur privé qui continue de réaliser près de 60 % du PIB. Elle s'appuie sur une planification qui fixe le cadre de l'activité de l'entreprise privée, avec tous les problèmes que peut poser ce couplage, et surtout sur une structure de coopérative originale. Après deux ans de débats au sein du gouvernement comme au sein du Front sandiniste, une option définitive a été prise en faveur de la coopérative comme forme d'organisation dominante de l'économie paysanne. Des coopératives ont également été suscitées dans l'artisanat et la petite industrie, mais elles restent un palliatif à l'absence d'initiative privée.

C'est sans doute la première fois qu'un gouvernement révolutionnaire renonce de façon aussi nette au « modèle » de la ferme d'Etat au profit d'une dynamique paysanne. Cette option s'est accompagnée d'un développement considérable du mouvement social paysan, du lancement d'un programme alimentaire ambitieux (le PAN) et de la mise en place d'un appareil multiforme d'appui aux nouveaux coopérateurs.

Toutefois, la guerre apporte son cortège de pénuries, de rationnements, de spéculations, d'autant plus difficiles à combattre que l'élévation des revenus réels depuis 1979 crée des tensions nouvelles sur le marché des biens de consommation et que certains circuits de production et de distribution restent désorganisés. Par ailleurs, les contraintes de financement sont de plus en plus serrées. La dette extérieure a plus que doublé depuis 1979, et la conjoncture internationale ne cesse de se dégrader (baisse des cours des matières premières depuis 1978, hausse des taux d'intérêt, hausse du dollar...), d'autant que les Etats-Unis ont réussi, depuis 1983, à fermer au Nicaragua l'accès aux institutions financières internationales. C'est ainsi que la Banque interaméricaine de développement (BID) a refusé des financements l'an dernier, alors même que ses experts avaient présenté un rapport favorable sur les perspectives de développement agricole.

Dans ce contexte, la démocratie est une condition nécessaire pour un véritable développement économique et social. A cet égard, de grands débats ont marqué l'expérience nicaraguayenne : le principal concerne la transformation de l'Etat et son rôle dans une phase de transition.

L'installation d'un nouvel Etat, issu d'une révolution, est en partie contradictoire avec sa transformation. Malgré sa jeunesse, l'appareil d'Etat au Nicaragua tend à se raidir, la manie du secret se nourrit des nécessités de la guerre, l'administration bouillonne en circuit fermé (2). Or, dans toute révolution, le risque de transformation de la bureaucratie en couche dirigeante est considérable et, lorsque le mode de production capitaliste reste aussi prégnant (ce qui est le cas du Nicaragua), l'émergence d'une bourgeoisie d'Etat vient généralement couronner le phénomène.

L'histoire a montré que la période de prise de pouvoir et celle qui la suit immédiatement sont déterminantes. De ce point de vue, l'expérience du Nicaragua est encourageante. Malgré les facteurs qui poussaient dans ce sens, le FSLN n'a pas été transformé en parti unique, le pluralisme syndical a été respecté (3), la croissance du secteur étatique demeure étroitement contrôlée (il a même régressé depuis deux ans dans l'agriculture), un large espace économique et social reste ouvert aux classes moyennes, et l'« économie mixte » n'est pas une formule creuse. Quant au pluralisme culturel, il est inscrit dans l'histoire même de cette révolution : *« Le marxisme et le christianisme sont partie prenante de la démocratie sandiniste »*, dit M. Daniel Ortega, et ni les efforts de la haute hiérachie catholique ni les attaques du Vatican contre la théologie de la libération ne peuvent effacer ce double enracinement.

Pourquoi le pluralisme

DANS l'ensemble, les sandinistes sont donc restés fidèles à leur inspiration d'origine (4), aussi bien qu'à la ligne de modération radicale qu'ils ont suivie dès leur victoire.

en force des régimes civils

général dégradé par ses anciens compagnons d'armes et jeté en prison pour avoir préféré la résistance à la fuite. Libéré enfin le 19 mars 1984, il ne pourra pas être le candidat du parti qu'il dirige, le Frente amplio, ce large regroupement dont la force va bien au-delà des petites formations qui le composent et s'enracine dans un solide mouvement syndical et étudiant. Alors, que dire des élections uruguayennes ? Certes, elles auront lieu dans un cadre restrictif, alors que des centaines de prisonniers politiques croupissent encore – et meurent – en prison (4), alors que de nombreux partis – dont le Parti communiste – demeurent illégaux.

Certes, en barrant la route aux deux figures les plus populaires du pays – MM. Wilson Ferreira Aldunate et Liber Seregni, respectivement représentés par M. Alberto Zumaran et M. Juan José Crotoggini, et en autorisant seul le dirigeant du parti Colorado, M. Julio Sanguinetti, à se présenter, – il est certain que la junte dirigée par le général Gregorio Alvarez a réussi, momentanément, à diviser une opposition jusqu'alors très unie. Cela dit, si l'on tient compte du degré de maturité et de conscience que montrent les diverses composantes d'un peuple fortement touché par la crise et par la répression, on peut douter de l'efficacité de ces manœuvres.

Cette remarque est valable pour le Chili, où le général Pinochet a feint l'an dernier d'offrir un « dialogue » dont le seul vrai but était d'attiser encore davantage les divergences au sein d'une opposition morcelée. Elle est également valable pour le Paraguay. Là, le parti Colorado, qui quadrille depuis trente ans le pays au bénéfice de la dictature du général Alfredo Stroessner, s'occupe en ce moment de chercher un dauphin au « tyrannosaure » (5), dans les rangs d'une « opposition tolérée ». Un « changement pour ne rien changer » ne serait-il pas la solution idéale, tant recherchée en Amérique centrale ?

Dans une chasse gardée

UN observateur naïf se serait récrié d'admiration devant le caractère exemplaire des élections qui, au Honduras, portèrent au fauteuil de la présidence, le 27 janvier 1982, un médecin de campagne appartenant au Parti libéral, M. Roberto Suazo Cordoba, dont la devise préférée était : *« Défense du travail et de l'honnêteté »*. Après dix-huit ans de régime militaire, cette transition en douceur vers une démocratie représentative paraissait un conte de fées. En réalité, le véritable pouvoir passa à la même époque aux mains des secteurs d'extrême droite les plus virulents de l'armée hondurienne, représentés par son chef, le général Gustavo Alvarez Martinez. Un dur, un obsédé du « péril communiste » dans lequel les Etats-Unis trouvèrent l'allié le mieux disposé à les seconder dans la « guerre secrète » qu'ils avaient lancée contre le Nicaragua sandiniste et contre les mouvements guérilleros au Salvador et au Guatemala. Dès 1983, le Honduras, de part sa position stratégique, fonctionne comme une plaque tournante à partir de laquelle Washington et ses alliés agissent dans la région (6).

Cette militarisation à outrance ne pouvait qu'aggraver la profonde crise économique et la pauvreté pathétique où se débat ce petit pays exportateur de café et de bananes. Aussi a-t-elle suscité une vive réprobation tant chez les civils que chez certains officiers. Ces derniers se sont insurgés, entre autres choses, contre les méthodes terroristes employées par le général Gustavo Alvarez (assassinat d'opposants, disparitions, cimetières clandestins) et contre la corruption qu'il couvrait de son manteau. Dénouement spectaculaire : l'« homme fort » est abruptement limogé, le 31 mars 1984, et remplacé par le général Walter Lopez Reyes, qui affirme : *« Ce changement signifie une étape honorable de rectification grâce à laquelle notre institution recouvre sa dignité et sa raison d'être. »* (7).

Est-ce à dire que depuis cette date, le Honduras a cessé d'être une base d'agression contre ses voisins, en dépit du sentiment « anti-yankee » animant, dans sa masse, la population. Nullement. L'affaire est trop connue pour que l'on s'y étende. Il suffit de souligner que les continuelles et meurtrières attaques conduites en territoire nicaraguayen par les ex-gardes somozistes et, plus généralement, par les « contras », ont lourdement pesé sur le déroulement de la campagne électorale. Sept partis s'y présentent (8), saisissant l'occasion qu'a finalement refusée la Coordination démocratique Ramiro Sacasa. En revanche, au Salvador, où Washington soutient le président démocrate-chrétien Napoléon Duarte, la rencontre de ce dernier avec les principaux dirigeants de l'insurrection, à La Palma, le 15 octobre dernier, a peut-être déclenché une nouvelle dynamique. Une autre opération « ravalement de façade » s'est produite le 1er juillet 1984 au Guatemala avec l'élection d'une Assemblée constituante. Seuls les partis de droite étaient en lice. Obligés de voter, sous la menace et les pressions, une majortité d'électeurs ont ingénieusement contesté la valeur du scrutin et condamné une dictature sanglante : 26,45 % d'entre eux ont déposé un vote blanc ou nul. Le 2 juillet, le général Oscar Mejia Victores déclarait devant la presse : *« Les mesures de démocratisation mises en pratique par mon gouvernement sont une garantie du maintien de bonnes relations avec les Etats-Unis et de l'obtention de l'aide américaine »* (9). Y a-t-il manière plus fine de « manger le morceau », lorsqu'on se situe dans l'arrière-cour de qui s'érige en arbitre suprême de la pureté démocratique ?

FRANÇOISE BARTHÉLÉMY.



(Roger Viollet.)

JOSÉ ARTIGAS, LE « LIBERTADOR » ÉCLAIRÉ.

(4) Le *Rapport sur les prisons militaires en Uruguay*, publié en août 1984 par l'association des mères et parents de personnes jugées par la justice militaire, permet de comprendre l'urgence d'une amnistie générale.

(5) Lire : Ruben Barreiro Saguier, « Trente ans de dictature du général Stroessner au Paraguay : le dernier des tyrannosaures sud-américains », *le Monde* daté 29-30 avril 1984.

(6) Voir Alain Demant et Carlos Ferrari : « Le renforcement du dispositif militaire des Etats-Unis au Honduras », in *Paix et conflit*, nos 3-4, Paris, 1983.

(7) Déclarations reproduites dans un communiqué de l'ambassade de la République du Honduras daté du 13 juin 1984, Paris.

(8) Leur programme est exposé dans le bulletin hebdomadaire publié par l'agence Nueva Nicaragua, n° 24, Paris, 20 septembre 1984. *Cf.* également *Dial*, n° 967, 4 octobre 1984.

(9) *Enfoprensa*, agence guatémaltèque de presse, n° 79, 26 juin-5 juillet 1984, Paris.

A la rencontre de Graham Greene...

GRAHAM GREENE a souvent constaté que la réalité, alors qu'elle paraissait parfois belle pour les romans, servait en fait difficilement de calque à la fiction. C'est un peu ce qui s'est passé pour la réalité centraméricaine qui constitue la matière de *A la rencontre du Général, histoire d'un engagement* (1), livre de témoignage, donc, mais qui se lit néanmoins comme un roman.

En 1976, l'écrivain reçoit un mystérieux télégramme envoyé par Omar Torrijos qui l'invite au Panama. Il ne connaissait pas son hôte, l'ex-jeune colonel qui, en 1968, avait chassé la famille Arias du pouvoir, et décidé de redonner une certaine dignité au pays en repoussant les « yanquis », c'est-à-dire en parvenant (avec en toile de fond les conseils de prudence de Fidel Castro), à signer un traité honorable avec le président Carter, traité par lequel, en 1977, les Etats-Unis étaient censés perdre leur souveraineté sur la zone du canal.

Et Graham Greene, cinq années de suite, va retourner au cœur d'une région qui grouille d'événements divers, avec une jubilation qui transparaît à travers ses notes de voyage. Le voici qui saute d'un avion à l'autre, ne lâchant pas d'une semelle ses personnages providentiels, Chuchu, le macho sentimental, garde du corps de Torrijos, et « Omar » lui-même, homme de peu de paroles et de beaucoup d'actions, de peu d'amis intimes mais de beaucoup de femmes, qui devient l'Ami, découvrant un point important entre l'écrivain et lui : un penchant marqué pour l'« autodestruction ».

Mais ce n'est pas ici cet élément négatif qui frappe chez l'un ou chez l'autre. On découvre plutôt un « leader » infatigable, s'intéressant (avec un certain paternalisme) aux populations les plus déshéritées de son pays, un chef conscient de l'importance stratégique du Panama. On reconnaît chez Graham Greene des révoltes bien enracinées, attisées par ce contexte « chaud », révolte contre les assassinats politiques, la torture, la mainmise de puissances étrangères sur des pays comme Panama, mais aussi le Nicaragua, El Salvador, et bien d'autres....

Cette « histoire d'un engagement », hommage personnel à Torrijos et aux Panaméens, permet de mesurer l'étroitesse des liens entre l'écriture et l'action chez cet homme décidément fidèle à l'Amérique latine. Graham Greene avait déjà porté des valises pour les guérilleros de la sierra Maestra. On apprend ici comment il a rendu des services aux sandinistes en lutte contre Somoza, servi d'intermédiaire lors de négociations d'otages. On le sent prêt à se battre, en tant que reporter aux côtés de Torrijos, au cas où celui-ci ne parviendrait pas à un accord avec les Etats-Unis au moment de la ratification du traité sur le canal. Le « clou » de ces aventures est atteint lors de la séquence pendant laquelle Graham Greene, arborant passeport panaméen, se retrouve catapulté avec Gabriel Garcia Marquez, « observateur officiel » de cet événement historique. Il décrit alors, quasi hypnotisé, la sinistre brochette des autres généraux : Stroessner, Videla, Pinochet, tous invités par M. James Carter.

PAR delà les expériences personnelles de l'écrivain, sa « fascination » pour *« ce petit pays qui tenait tête aux Américains »*, le livre met en relief l'étroitesse d'autres liens, ceux qui existaient entre les réfugiés argentins, chiliens, etc... et le Panama de Torrijos. Encore une fois, l'auteur donne à découvrir le facteur politique – grâce à ses multiples contacts avec les paysans comme avec les intellectuels – la pauvreté, la peur de la délation chez les réfugiés, par exemple ; le facteur humain aussi : en 1979, il avait déjà parlé des acteurs de ce roman vécu. Il avait déjà su lire sur le visage de Torrijos le destin qui l'attendait. *« Il a le charisme du désespoir »*, disait-il. Et le visage de Graham Greene prenait tout à coup une expression d'intense inquiétude. Les jeux sont faits pour Torrijos... Pas pour les autres. Le livre de Graham Greene exprime cette inquiétude.

MARIE-FRANÇOISE ALLAIN.

(1) *Getting Know the General*, Bodley Head, Londres, 1984. La traduction en français (de Robert Louit) paraît chez Robert Laffont début décembre.

au service du développement

Beaucoup de commentateurs voient dans leur respect du pluralisme politique une concession formelle aux pressions extérieures. Il correspond pourtant à une pratique politique permanente consistant à rechercher un mode de règlement des problèmes de pouvoir qui tienne compte de la persistance des conflits de classes dans une société postrévolutionnaire.

Dans les domaines de la culture et de l'information, l'état d'urgence limite les possibilités d'expression et justifie le contrôle étatique, ce qui représente, à long terme, un danger pour les libertés.

C'est pourquoi les élections ne sont ni inutiles ni superfétatoires sous prétexte que le peuple aurait déjà « voté avec les fusils », et encore moins la preuve que le régime évoluerait vers une social-démocratie « à l'européenne ». Ce sont là des présentations externes sommairement plaquées sur une situation spécifique. En matière de régime politique, aussi, les sandinistes sont en train d'innover.

(1) *Cf.* le dossier « Economie » de *Nicaragua aujourd'hui*, n° 1, Paris, février 1984, ainsi que A. Gandolfi, *Nicaragua, la difficulté d'être libre*, Karthala, Paris, 1983.

(2) Que l'on songe au cas du MIPLAN (ministère du plan), dont l'organigramme a été changé une bonne demi-douzaine de fois sans que cela améliore en quoi que ce soit l'efficacité de la planification...

(3) *Cf.* le dossier « Vie politique » de *Nicaragua aujourd'hui*, n° 6, Paris, septembre 1984.

(4) *Cf.* Philippe Videlier : « Le sandinisme sans fatalité », *le Monde diplomatique*, septembre 1984.

Esquives et louvoiements du « front des modérés »

ANNONCÉES dès le 23 août 1980 et confirmées le 21 février 1984, les élections nicaraguayennes ont mis en campagne les onze partis existant dans ce pays. Sept d'entre eux s'étaient inscrits pour participer légalement au scrutin conformément aux stipulations de la loi électorale (1). Les quatre partis non inscrits au 4 août 1984, date d'échéance du délai légal d'inscription, perdaient en principe toute existence juridique. Il s'agit, d'une part, du Parti conservateur du Nicaragua et, d'autre part, de la Coordination démocratique Ramiro Sacasa, qui rassemble trois partis (social-chrétien, social-démocrate et libéral-constitutionnaliste), une organisation patronale (le Conseil supérieur de l'entreprise privée) et deux syndicats (la Centrale des travailleurs du Nicaragua et la Confédération d'unité syndicale).

Toutefois, le Conseil suprême des élections, faisant preuve de souplesse et dans un esprit de conciliation, décidait – afin d'éviter qu'une partie de l'opposition ne se trouve exclue de la légalité – d'ouvrir, à compter du 5 août 1984, une deuxième période de recevabilité des candidatures, puis encore une troisième, qui devait prendre fin le 1er octobre 1984. En vain.

La Coordination démocratique a maintenu sa position, elle a prétendu manquer de garanties pour conduire librement sa campagne électorale. Elle demandait la levée de l'état d'urgence, la séparation de l'État et du parti dominant (le FSLN), l'autonomie du pouvoir judiciaire et la suppression des comités de défense sandinistes (CDS). Toutes ces garanties étaient également souhaitées par d'autres partis d'opposition, qui, pourtant, se sont inscrits légalement et les ont réclamées publiquement au cours de leur campagne.

Mais, de surcroît, la Coordination exigeait une amnistie pour les dirigeants contre-révolutionnaires et les somozistes emprisonnés, la suspension des élections présidentielles et l'instauration d'un « dialogue national » auquel auraient dû participer les chefs de file des organisations de *contras* (dont les agressions ont provoqué la mort de neuf mille Nicaraguayens, civils et militaires, et 300 millions de dollars de dégâts). Aucun accord, permettant la participation de la Coordination démocratique au scrutin, n'a pu être établi. Malgré les quatre réunions (la dernière a eu lieu le 2 octobre 1984) entre M. Bayardo Arce, membre de la direction nationale du FSLN, et M. Arturo Cruz, leader de la Coordination. Vaine également a été l'intervention de M. Willy Brandt, président de l'Internationale socialiste, de passage à Managua le 15 octobre dernier, auprès de M. Cruz pour qu'il reconsidère ses exigences.

LEUR caractère maximaliste paraît évident, et cela dans un seul but : obtenir l'ajournement des élections à 1985 et enfermer ainsi le pouvoir sandiniste dans une double contradiction. En effet, s'il maintenait la date du 4 novembre pour le scrutin, on pouvait contester le caractère réellement démocratique des élections sous prétexte qu'il n'aura point facilité la participation de la plus importante force d'opposition. S'il acceptait le report, on pouvait alors reprendre l'argument – utilisé tout au long des trois dernières années – que les révolutionnaires sandinistes reculent l'heure d'affronter le verdict des urnes. Washington ayant décrété que les sandinistes ont tort, quoi qu'ils fassent ils auront toujours tort...

I. R.

(1) *Cf. Dial*, nos 902 (15 décembre 1983), 933 (3 mai 1984) et 967 (4 octobre 1984). Le parti libéral indépendant devait, lui aussi, renoncer, fin octobre, à y participer.

ARGENTINE : le gouvernement radical

Par CARLOS GABETTA

DEPUIS le 10 décembre 1983, en Argentine, le gouvernement radical a dû affronter deux problèmes majeurs (1) : d'une part, éclaircir toutes les violations des droits de l'homme commises par la dictature militaire et châtier les coupables ; d'autre part, en finir avec la spéculation financière et réactiver l'économie – sur laquelle pèse le lourd fardeau d'une dette extérieure proche des 45 milliards de dollars – sans accepter les exigences des créanciers, porteuses de récession. C'étaient là les engagements auxquels avait souscrit M. Raoul Alfonsin durant sa campagne électorale.

A peine est-il installé au pouvoir qu'il fait des gestes dans ces deux directions. Le 11 décembre 1983, dans un discours retransmis par la télévision dans l'ensemble du pays, il annonce sa décision, en tant que président de la République et commandant des forces armées, de traduire en justice les neuf membres des trois premières juntes militaires pour *« violations graves des droits de l'homme »* (2). Il distingua alors trois catégories de responsables : ceux qui avaient donné les ordres et tracé les plans de la répression ; ceux qui s'étaient bornés à les suivre ; ceux qui étaient allés « au-delà ». Contrairement à de nombreux avis, le chef de l'Etat décida en outre qu'aussi bien les membres des forces armées accusés par le pouvoir exécutif que tout autre militaire impliqué dans la violation des droits de l'homme seraient jugés par leurs pairs. Pour obtenir le vote d'une loi spéciale qui permît cette procédure, il dut imposer la discipline au sein de ses propres troupes à la Chambre des députés – où son parti jouit d'une confortable majorité – et négocier avec les élus de l'opposition conservatrice au Sénat, où le péronisme détient un léger avantage. En contradiction avec la Constitution, selon laquelle *« tous les citoyens sont égaux devant la loi »*, le nouveau texte déclarait que les *« juges naturels »* des militaires étaient eux-mêmes des militaires. La partie plaignante pourrait faire appel, en deuxième instance, devant des magistrats civils.

Enfin, M. Alfonsin ne chargea point le Parlement de l'enquête sur les crimes commis pendant la dictature, comme le réclamait l'opinion publique. Il préféra nommer une commission de recherche composée de personnalités – la Commission nationale sur la disparition des personnes (CONADEP), dont la présidence revint à l'écrivain Ernesto Sabato, qui avait pour mission de dresser un dossier sur la répression en vue de le remettre, dans un délai de six mois, au pouvoir exécutif. Cette démarche avait un objectif précis : couper court aux spéculations politiques qu'entraînerait le débat au Parlement d'un thème aussi scabreux et éviter une manipulation dangereuse de l'opinion. Toutes choses qui n'auraient servi, selon le président, qu'à irriter les militaires. En vertu de ce raisonnement, les forces armées devaient saisir l'occasion de se purifier elles-mêmes, en punissant sévèrement les principaux responsables des violations des droits de l'homme et de la corruption. Les portes seraient ainsi ouvertes à l'unification nationale.

Dans le domaine économique, l'équipe radicale engagea une longue bataille avec le Fonds monétaire international, afin d'obtenir des conditions de refinancement qui ne soient pas incompatibles avec la mise en marche d'un plan de réactivation. Le ministre de l'économie, M. Bernardo Grinspùn, jeta pendant dix mois toutes ses forces dans ce combat. Et c'est à l'initiative de l'Argentine que les onze principaux pays débiteurs latino-américains se réunirent pour la première fois à Carthagène (Colombie), en mars dernier, puis à Mar-del-Plata (Argentine), dans le but de dégager une stratégie commune face à un problème commun : le montant exorbitant de la dette et la question des taux d'intérêt.

En juillet, tandis qu'à Buenos-Aires éclataient au grand jour les scandales financiers de la dictature, le gouvernement fit un affront à une délégation du FMI qui travaillait alors dans la capitale, en envoyant directement à M. Jacques de Larosière une lettre d'intention où les propositions exposées prenaient le contre-pied de celles suggérées par l'institution. L'argument des radicaux était que, d'un côté, on ne pouvait pas demander davantage d'austérité à un peuple déjà recru d'épreuves et que, d'un autre côté, aucun pays ne peut affronter ses obligations d'une façon saine si on l'oblige à en contracter toujours d'autres. Mais au lieu de se dresser fermement devant le FMI et d'annoncer alors ses propres conditions de refinancement – comme le lui conseillaient certains spécialistes et comme on le craignait dans les milieux financiers internationaux (3), M. Alfonsin décida d'engager une « guerre d'usure » avec le Fonds, pensant que le temps jouait en sa faveur et que le soutien de ses voisins latino-américains lui feraient gagner la partie.



L'OPINION PUBLIQUE CONTINUE DE RÉCLAMER JUSTICE (Carlos Carrion-Sygma)

La tragédie la plus grande

LE 20 septembre 1984, Ernesto Sabato remit au président Alfonsin le rapport final de la CONADEP. Le pays tout entier put entendre l'écrivain déclarer, d'une voix poignante, que *« la dictature militaire a engendré la tragédie la plus grande de notre histoire et la plus sauvage (...). Il s'est agi de crimes contre l'humanité. De l'énorme documentation que nous avons recueillie, on peut déduire que les droits de l'homme ont été violés de manière organisée et planifiée par l'Etat, à travers la répression exercée par les forces armées »*.

De fait, le rapport de 70 000 pages présente des preuves et des témoignages confirmant l'existence de trois cent quarante camps de concentration dans tout le pays et de *« 8 691 personnes arrêtées devant témoins, qui continuent d'être portées disparues »* (4). Cinq jours plus tard, alors que le président Alfonsin se trouvait aux Etats-Unis, le Conseil suprême des forces armées chargé de juger les militaires accusés fit connaître un document qui causa une sensation de stupeur. Les décrets, ordres et directives impartis par les auteurs de la répression, disait-il, sont *« irréfutables »*, et

BOLIVIE : le président pris entre

Par CHRISTIAN RUDEL

LE 10 octobre 1984, un remaniement ministériel, à La Paz, opérait un nouveau brassage des forces qui composent l'Unité démocratique et populaire (UDP), au pouvoir depuis le 10 octobre 1982. Cette singulière façon de célébrer un anniversaire est révélatrice des très graves tensions qui agitent la classe politique, peu de temps après la troisième tentative de coup d'État dont a été victime le président Hernan Siles Zuazo.

En effet, au petit matin du 30 juin dernier, le président était enlevé et séquestré par un commando militaro-policier, dont les commanditaires se révéleront être quelques gros « parrains » du trafic de la drogue. Aussitôt, fait exceptionnel dans l'histoire de ce pays, s'organisait la défense de la démocratie : tandis que ministres, chefs militaires et dirigeants des partis prenaient les dispositions nécessaires, la Centrale ouvrière bolivienne (COB) lançait un ordre de grève générale. De leur côté, les syndicats paysans bloquaient les routes. La rapidité de la réaction populaire sera pour beaucoup dans l'échec de la tentative séditieuse.

Le paiement de la dette suspendu

POURTANT, à peine l'émotion s'était-elle apaisée que la même COB décrétait bel et bien une grève générale illimitée. But de cette action : obliger l'équipe alors en place à prendre, face à une situation économique catastrophique, des mesures énergiques qui n'aillent pas à l'encontre des intérêts des travailleurs. Selon les représentants syndicaux, en effet, le gouvernement de M. Hernan Siles Zuazo avait « violé » des accords, signés quelques semaines auparavant, portant sur les augmentations de salaire et le gel des prix. La grève est aussitôt suivie par la grande majorité des travailleurs, aussi bien à La Paz et dans les grandes villes que dans les mines d'étain. Et le gouvernement, après quelque résistance, doit s'incliner.

Face à une inflation qui atteint, en projection annuelle, environ 2 500 % et une dépréciation monétaire gigantesque, il accorde un réajustement des salaires (avec effet rétroactif) de 130 % à partir de juin, et un calendrier des prochaines hausses. Pour donner une idée à la fois de l'inflation et de la perte de pouvoir d'achat des travailleurs, on peut dire que, en avril-mai 1983, le salaire mensuel moyen de 12 000 pesos boliviens équivalait à 600 dollars, alors que, en juillet 1984, le salaire moyen de 200 000 pesos ne valait plus que quelque 100 dollars. D'autre part, les prix de sept articles alimentaires de base sont « figés », tandis qu'une baisse touche les hydrocarbures. Enfin, et surtout, le paiement de la dette extérieure est suspendu pour une durée indéterminée. C'était là la grande revendication de la COB, qui ne voulait plus entendre parler de discussions avec le FMI et qui avait déjà obligé le gouvernement, en mai dernier, à décréter un moratoire partiel.

Actuellement, la dette extérieure, publique et privée, atteint quelque 4 milliards de dollars. Comparée à celle d'autres pays latino-américains, elle n'est guère élevée, mais elle pèse très lourd sur l'économie bolivienne. Ainsi, en 1981, la dette publique, qui s'élevait à 2,5 milliards de dollars, absorbait 38 % des revenus des exportations. En 1982, c'était plus de 50 % de ces revenus qui étaient pris par le paiement de la dette, et 85 % en 1983. Il est vrai que l'étain, la principale des exportations boliviennes, n'a plus l'importance qu'il avait, tant du fait de la baisse des cours mondiaux que de la régression de la production par suite du manque d'investissements et du retard technique.

Quoi qu'il en soit, la COB entend que les sommes économisées par le non-paiement de la dette servent aux nécessaires investissements.

On peut toutefois se poser les questions de savoir si la cessation de paiement est la meilleure formule pour attirer les capitaux étrangers, et si la « capitulation » du gouvernement devant les exigences de la centrale ouvrière n'amènera pas certains militaires à ourdir à nouveau des complots pour en finir avec un régime qualifié de « marxiste ».

Les négociations du début juillet ont montré, s'il en était encore besoin, les qualités de manœuvrier du président bolivien. Cela dit, la grève qui les avait précédées avait prouvé que la COB demeure la première force du pays, et que d'elle dépend son avenir. Une force unie, face à la coalition gouvernementale de l'Union démocratique populaire (UDP), qui est loin d'être homogène.

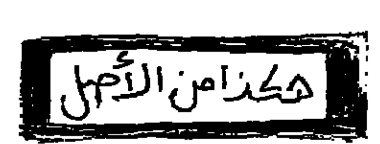
Il n'est sans doute pas inutile de rappeler que, dès le retour à la démocratie, en octobre 1982, l'UDP, victorieuse mais non majoritaire lors des élections de 1980, s'était quelque peu divisée sur les conditions mêmes de ce retour. Seul le MIR (Mouvement de la gauche révolutionnaire), du vice-président Jaime Paz Zamora, avait opté pour le retour au régime civil sur la base des élections, reconnues valables, de 1980. Le MNRI (Mouvement nationaliste révolutionnaire de gauche), du président Siles Zuazo, et le Parti communiste souhaitaient de nouvelles élections, qui auraient pu donner à la gauche une nette majorité. En effet, celles de 1980 n'avaient valu que 57 sièges de députés à l'UDP (soit 38 % du total), contre 44 au Mouvement nationaliste révolutionnaire historique (MNRH), de l'ancien président Paz Estenssoro, 30 à l'Action démocratique nationaliste (ADN, de droite), de l'ancien dictateur Banzer, et 11 au Parti socialiste (dont le leader, Marcelo Quiroga, fut assassiné quelques jours plus tard lors du coup d'Etat militaire de juillet 1980).

La répartition des portefeuilles entre les trois partis de l'UDP se fera ensuite trop rapidement, ainsi que l'élaboration d'un programme de gouvernement, ce qui entraînera mésententes et désaccords quelques mois plus tard, les ministres du MIR démissionnant en janvier 1983.

Plusieurs raisons à cet éclat. Le MIR, qui occupe tous les ministères économiques, n'entend pas supporter seul le poids du mécontentement populaire engendré par les mesures d'austérité. Par ailleurs, il se plaint d'un compartimentage ministériel trop strict qui l'empêche d'intervenir dans d'autres domaines, tels les affaires étrangères et l'intérieur ; là, en particulier, la mollesse de la lutte contre les trafiquants de drogue et le peu d'efficacité des



LE PEUPLE S'EST TOUJOURS MÉFIÉ DU POUVOIR (McFarren-Sygma)



et le temps perdu

le Conseil ne « *se trouve pas en condition d'émettre des sentences* ». Quant aux militaires accusés d'avoir procédé à des arrestations illégitimes, ils ne devraient pas être passibles de la justice, car cela supposerait qu'ils s'en sont pris à des « *personnes n'ayant enfreint aucune norme pénale* »...

Dans le même temps que paraissait cette réponse au caractère nettement provocateur, le gouvernement annonça la signature d'un accord avec le FMI, dans des termes fort éloignés de ceux qu'il s'était initialement fixés. Les crédits accordés obligent, en effet, à adopter une série de mesures tout ce qu'il y a de plus orthodoxes : réduction drastique du déficit budgétaire, coup de frein brutal à l'inflation (si la tendance se confirme, elle frisera cette année 700 %), dévaluation de la monnaie, etc. Qu'a représenté la signature de cet accord, sinon le reflet de la dure réalité ? Au bout de dix mois d'efforts, l'Argentine a reçu de ses voisins latino-américains beaucoup de manifestations de solidarité verbales, mais personne ne s'est enhardi à la suivre dans une position intransigeante à l'égard du FMI. En Europe, le gouvernement radical avait placé de grandes espérances dans ses excellentes relations avec la France. Elles se sont évanouies en août dernier, lorsque le ministre français des relations extérieures, M. Claude Cheysson, au cours d'une visite à Buenos-Aires, a été contraint de reconnaître que son pays ne pouvait faire aucun pas significatif sur le terrain des investissements publics tant que les Argentins ne seraient pas parvenus à un accord avec le FMI. Quelques semaines auparavant, le chancelier allemand, M. Helmut Kohl, avait tenu le même langage.

La stratégie d'unification nationale mise en œuvre dès le commencement par le gouvernement supposait un troisième élément fondamental, que l'on appelle ici « concertation » : l'accord entre l'Etat et les secteurs de la production et du travail en vue d'établir une « trêve sociale » qui rendrait possible la réactivation de l'économie. Mais, jusqu'à présent, toutes les tentatives pour parvenir à la concertation ont été vaines.

Les syndicats, majoritairement sous influence péroniste, se méfient de l'administration radicale et veulent savoir avant toute chose quels seront les termes exacts de l'accord passé avec le FMI. Quant aux chefs d'entreprise, il ne reste presque plus rien du « secteur national » depuis que fut appliquée, du temps de M. Martinez de Hoz, l'impitoyable politique de concentration de la propriété. Et le prolétariat travaillant en usine s'est réduit de 40 % depuis 1974.

Les patrons d'entreprise, regroupés dans l'Union industrielle, sont dans leur immense majorité associés aux transnationales, et leur activité de choix est la spéculation.

Montée des mécontentements

LE prestige et l'influence du président Raul Alfonsin sont intacts, mais l'image offerte par son gouvernement s'est détériorée. Les militaires, qui ont conservé le contrôle des services de renseignement des trois armes et sont largement infiltrés dans celui de l'Etat – où Alfonsin a nommé un civil, – peuvent respirer, comme en témoigne l'attitude provocatrice du Conseil suprême des forces armées. Maintenant qu'ils ne sont plus au pouvoir, c'est *le* gouvernement qui subit une érosion politique, et c'est la société civile qui s'enfonce dans les contradictions. Cela permet de comprendre toute la portée du geste du général Luciano Menendez, qui menaça récemment un manifestant en brandissant un couteau. Geste symbolique. Le général Menendez représente l'« esprit de corps » des militaires argentins, persuadés que leur propre code est au-dessus des lois et que jamais aucun civil n'osera les juger et encore moins les condamner.

Les mois à venir seront décisifs. Le gouvernement, certes, peut encore tabler sur une société qui honnit la dictature et l'abus de pouvoir. Tout paraît indiquer cependant qu'il a perdu un temps précieux dans le travail d'épuration de l'ennemi principal de la démocratie. Pour ce qui est des questions économiques, le moment paraît venu d'accepter la cure préconisée par le FMI et d'appeler à de rudes sacrifices le peuple argentin. Or ce dernier risque de ruer dans les brancards, lui qui sait que les spéculateurs s'engraissent allégrement et qui commence à flairer confusément que le passé n'est pas mort. Précisément, la crainte d'un retour au passé se voit confirmée par la « conspiration de la droite », en premier lieu de la hiérarchie catholique argentine, sans doute la plus réactionnaire et la plus conservatrice de toute l'Amérique latine.

Les menaces contre la CONADEP et les Associations de défense des droits de l'homme redoublent. La presse argentine, qui jouit d'une liberté absolue, ne cesse de désigner les services de renseignement des forces armées comme les responsables de ces provocations, mais le ministre de l'intérieur, M. Antonio Trocolli, estime, pour sa part, que c'est là l'ouvrage de « *désœuvrés* »...

En 1985, des élections législatives auront lieu et plusieurs provinces importantes devront choisir de nouveaux gouverneurs. Les sondages montrent dès à présent que la polarisation entre péronistes et radicaux, sensible lors du dernier scrutin, ne sera plus la même. Tant le radicalisme que le péronisme verront leur capital de voix diminuer du fait des mécontentements de gauche et de droite. La progression du Parti intransigeant, conduit par l'ancien leader radical Oscar Alende, est manifeste, et la possibilité existe que se crée un « front des gauches ». A droite, l'ancien ministre de l'économie, M. Alvaro Alsogaray, dirige une coalition de petits partis conservateurs, l'Union du centre démocratique, elle aussi en franche progression. Elle s'efforce de se présenter comme la droite « civilisée », autrement dit non putschiste. Ce seraient là des signes très positifs pour la démocratie en Argentine si les forces armées étaient bien tenues en main. Encore faudrait-il que le président Raul Alfonsin reprenne l'initiative, en réalisant en leur sein des réformes profondes, en extirpant les noyaux les plus réactionnaires et les plus virulents : ceux-là mêmes qui relèvent actuellement la tête.

CARLOS GABETTA.

(1) *Cf.* le dossier : « De la dictature à la démocratie. L'Argentine de la transition », *le Monde diplomatique*, octobre 1983.

(2) Il s'agit des généraux Jorge Rafael Videla, Roberto Viola et Leopoldo Galtieri ; des amiraux Emilio Massera, Armando Lambruschini et Leandro Anaya ; des généraux de brigade Raul Agosti, Horacio Grafigna et Basilio Lami Dozo. MM. Galtieri, Anaya et Lami Dozo sont jugés, en outre, par les forces armées pour leur rôle dans la guerre des Malouines.

(3) Voir *International Business Week*, première semaine de février 1984.

(4) CONADEP, rapport final, 20 septembre 1984.

« LES FOLLES DE LA PLACE DE MAI »
Leur folie n'est, peut-être, que de toujours espérer l'apparition de leurs disparus.

(Bronze de Carlisky)

deux feux

mesures prises contre les groupes militaires soulèvent ses critiques.

Il est bien certain que, dans la foulée du retour à la démocratie et face à l'effondrement de la dictature, le démantèlement des réseaux paramilitaires aurait été possible. De résultat plus incertain aurait été la lutte contre les trafiquants de drogue – il y a seulement quelques mois que l'armée est intervenue dans le Chapare, la grande région de production de la coca, – mais elle aurait bénéficié de l'appui et de la sympathie des Etats-Unis, alors que certaines décisions ultérieures de politique étrangère (rapprochement avec Cuba, par exemple) ont plus qu'agacé le président Ronald Reagan.

Bien que quatre représentants du MIR aient réintégré le gouvernement en avril 1984, cela n'a pas empêché une véritable guérilla de se développer entre le président et son parti, d'une part, et le vice-président et son propre parti, de l'autre. M. Paz Zamora en viendra même à déclarer : « *La population a lutté pendant vingt ans contre la dictature pour avoir un programme, une coalition. Pas pour un caudillo. Mais le président est un autocrate qui pense : la démocratie, c'est moi.* »

De fait, il semble bien que M. Siles Zuazo ait tendance à oublier quelque peu les deux autres partis de l'UDP : le Parti communiste est de peu de poids, bien que fortement implanté dans les syndicats (1) ; quant au MIR, il est de formation récente, ce qui autorise le président et son MNRI à s'estimer le seul représentant du grand « Mouvement » de la révolution de 1952.

De même, il a tendance à oublier la COB. Pourtant, la centrale dispose d'un « pouvoir de mobilisation » qui n'a d'égal nulle part ailleurs ; et c'est elle, incontestablement, qui, à partir de la grève des mineurs de novembre 1981, a enclenché le processus qui a abouti au retrait des militaires.

Voilà pourquoi il n'y a jamais eu d'accord de gouvernement au niveau de l'UDP, pas plus que d'alliances avec d'autres partis, afin d'assurer une majorité parlementaire stable. Pas plus, enfin, qu'une politique nettement définie de collaboration avec des organisations telles que la COB ou le MRTK (Mouvement révolutionnaire Tupac Katari) des paysans indiens.

Liaison et collaboration nécessaires, car le peuple s'est toujours méfié du pouvoir. Avec quelque raison. Ainsi, par exemple, le pouvoir civil a été sévèrement jugé à la lumière d'un simple petit fait : alors que, en octobre 1982, le salaire mensuel de base tournait autour de 6 000 pesos, les députés s'octroyèrent des émoluments de 64 350 pesos par mois.

Pour assurer le contact avec le peuple et éviter l'isolement, M. Hernan Siles Zuazo a, semble-t-il, toujours compté sur son prestige de leader historique du « Mouvement » et sur son habileté politicienne. Deux réalités, certes.

Mais pourront-elles toujours contrebalancer le mécontentement populaire engendré par une économie en catastrophe et imposer le respect de la démocratie à des militaires tentés par le « rétablissement de l'ordre » ?

CHRISTIAN RUDEL.

(1) Lors du sixième congrès de la COB (septembre 1984), les communistes Oscar Sanjinez et Simon Reyes ont été évincés des postes de direction au profit d'une tendance appelée « Direction révolutionnaire unifiée ». Le PC « paierait » ainsi le prix de sa participation au gouvernement et du mécontentement ouvrier face à la politique économique officielle. Voir *Latin American Newsletters*, 14 septembre 1984.

Obstination et rébellion

PENDANT les derniers mois du régime militaire, la censure s'était relâchée et une revue satirique particulièrement virulente, Humor, *pouvait décocher ses traits sans trop courir de risques. La presse écrite se trouvait toutefois fort affaiblie, tant par la diminution des lecteurs que par les problèmes financiers.*

Le retour à la démocratie a provoqué des phénomènes curieux. Ainsi, des revues d'information générale telles que Somos *ou* Gente, *qui avaient accompagné avec la plus grande complaisance l'évolution de l'ancien régime, se sont à présent reconverties et font des gros titres sur les horreurs de la dictature... Heureusement, un nouvel hebdomadaire vient de sortir, qui, faisant preuve, dans ses premiers numéros, d'un souci de rigueur, apporte une réelle bouffée de talent. C'est* el Periodista de Buenos Aires *(1), dont le numéro un est paru dans la semaine du 15 au 21 septembre. Riche en analyses, on y relève des signatures prestigieuses telles que celles de l'écrivain Eduardo Galeano.* El Periodista de Buenos Aires *incarne à sa manière et l'obstination et la rébellion, dans ces temps nouveaux que traverse le pays. – F. B.*

(1) Adresse : Alsina 1214, Buenos-Aires.

PÉROU : le libéralisme contre le spectre de Sentier lumineux

Par YVON LE BOT *

LE rétablissement d'un régime représentatif au Pérou en juillet 1980, après douze ans de régime militaire, n'a pas signifié une rupture, sur le plan économique, avec la période immédiatement antérieure : les exigences du Fonds monétaire avaient déjà orienté les principales mesures économiques du gouvernement du général Morales Bermudez. Mais il se caractérise par une volonté d'annuler l'ensemble des réformes structurelles de la première phase militaire (1968-1975) et par l'extension des lois du marché à tous les rouages de la vie économique, financière et sociale.

La « révolution péruvienne » avait donné lieu à un renforcement considérable de l'Etat. Le président Belaunde a entrepris de le ramener au rôle d'un Etat aménageur (grands projets d'infrastructures) et d'un Etat arbitre dont les décisions penchent nettement en faveur des sociétés transnationales. On dénationalise à tour de bras : en 1980-1982, les deux tiers environ des cent quarante entreprises du secteur public sont rendues au secteur privé ou transformées en entreprises mixtes, et la moitié des autres se voient appliquer un statut concurrentiel (1).

Cela n'empêche pas l'ensemble de l'économie péruvienne, désormais entièrement ouverte au marché mondial, de s'enfoncer dans la crise (2). Le PIB, dont la croissance est nulle en 1982, chute de 19 % en 1983. Qu'elles soient publiques, mixtes ou privées (même à capital étranger), les entreprises ferment les unes après les autres – spécialement dans les secteurs des biens d'équipement et des biens de consommation. Les promesses électorales de multiplier les grands travaux d'aménagement et de créer un million d'emplois se sont envolées en fumée.

Les catastrophes naturelles (inondations, sécheresses, dépeuplement des bancs de pêche) n'ont rien arrangé : le chômage et le sous-emploi s'accroissent vertigineusement. On estime que le secteur dit informel regroupe plus de la moitié de la population active : travailleurs à statut précaire, temporaires, à la tâche ; domestiques ; vendeurs ambulants et innombrables autres catégories d'une économie « immergée » échappant au contrôle de l'Etat. Malgré l'application des mesures d'austérité, qui entraînent en particulier une stagnation des salaires et une détérioration accentuée du pouvoir d'achat, l'inflation augmente d'année en année : 30 % en 1981, 72 % en 1982, 125 % en 1983. La dette extérieure est passée de près de 9 milliards de dollars en 1980 à 11,5 milliards de dollars en 1983, et son service représente environ 60 % des exportations : jusqu'ici bon payeur, le Pérou a obtenu en juillet 1984 un rééchelonnement des sommes à verser avant mars 1985.



(Nicole Bonnet - Gamma.)

L'ARMÉE APPELLE LA POPULATION A COLLABORER
« Citoyen d'Ayacucho, réagis contre la lâche agression des délinquants subversifs : dénonce-les ! »

Effondrement du parti gouvernemental

FACE à une politique qu'ils qualifient de « régressive », les syndicats ont multiplié les grèves, les occupations d'usine, les marches et autres manifestations pour appuyer des revendications salariales, s'opposer aux licenciements et aux fermetures d'usines, réclamer l'ouverture des négociations (le gouvernement a mis en place une commission tripartite à cet effet, mais la plupart des négociations ont lieu entreprise par entreprise). Là non plus, pas de rupture avec les grandes mobilisations de 1977-1979 contre la politique d'austérité du FMI. Toutefois, le rejet des militaires et la revendication de démocratie constituaient, sous l'administration de Morales Bermudez, un principe politique d'unification des luttes sociales. Ce principe a disparu. Restent le FMI et un pouvoir également inflexibles : jusqu'à ces derniers mois, aucune revendication sociale ne semblait en mesure d'infléchir leur volonté d'« assainir » l'économie. Un assainissement qui, on l'a vu, correspond pour des pans entiers de l'industrie à un nettoyage par le vide.

Les conflits se présentent souvent dans une dispersion à laquelle contribuent les divisions syndicales. A partir de 1982, cependant, le mouvement contre la crise se traduit de nouveau par des manifestations sectorielles ou régionales, très dures et massives : chez les ouvriers du pétrole, dans tout le nord du pays, chez les mineurs du Sud, chez les pêcheurs, etc. Mais, malgré quelques grèves générales à l'échelon national – dont la dernière, en mars 1984, a été un succès, malgré une violente répression, – et une fois franchies les limites de la région ou du secteur professionnel, la solidarité de classe s'estompe. Durant cette période, les organisations de travailleurs interviennent rarement pour défendre la masse des licenciés : salariés à statut précaire, non syndiqués. Les salariés à emploi fixe apparaissent de plus en plus comme une minorité relativement privilégiée, même lorsque leur situation a subi une forte détérioration.

La paysannerie est, elle aussi, laminée et extrêmement hétérogène, encore sous le coup d'une réforme agraire qui n'a bénéficié qu'à un quart des familles, qui a contribué à la diviser et dont le régime actuel encourage le démantèlement. Pourtant, après une phase de reflux, le mouvement paysan renaît en 1982-1984.

La mobilisation sociale a fini par déboucher, en avril 1984, sur un changement de gouvernement et sur l'adoption par le nouveau premier ministre, d'alors (3), M. Sandro Mariategui, de quelques mesures protectionnistes ; c'est sans doute parce que le mécontentement populaire s'était exprimé dans la victoire de l'opposition aux élections municipales de novembre 1983 : 32 % pour l'APRA (Alianza popular revolucionaria americana) et 30 % pour la gauche unie (Izquierda unida).

La base électorale de M. Belaunde, élu avec 45 % des voix en mai 1980, s'est effondrée : son parti, qui obtenait environ 40 % lors des législatives couplées avec la présidentielle et qui se maintenait à 36 % aux municipales de novembre 1980, tombe à 15 % en 1983. L'APRA, qui a connu passage à vide et déchirements internes après la mort de son chef historique, Haya de la Torre, a rajeuni et « gauchi » son image avec un nouveau leader aux sympathies social-démocrates, M. Alan Garcia. La gauche unie, sous la direction de M. Alfonso Barrantes, cherche à dépasser son caractère de conglomérat de formations politiques marxistes et à se rapprocher d'un électorat plus préoccupé par des problèmes de survie et de vie quotidienne que par des querelles idéologiques, qui avaient atteint dans la petite et moyenne intelligentsia péruvienne leur point de stérilité extrême. Elle est, effectivement, parvenue à s'implanter de manière notoire dans les secteurs populaires les plus divers, en province comme à Lima, où elle a enlevé la mairie.

Comme les hommes au pouvoir, l'opposition a surtout les yeux fixés sur l'horizon 1985 (élections présidentielle et législatives). Plutôt que de s'articuler sur le mouvement social, elle a toujours préféré contrôler les organisations, capitaliser les luttes et utiliser les « bases » dans une perspective de prise du pouvoir. Il en est encore ainsi malgré la constitution, à partir des années 70, d'un champ social avec sa dynamique propre. Les mineurs, les pêcheurs, les ouvriers des imprimeries, les ouvriers du pétrole, les employés de banque, etc., ont tenté, à un moment ou à un autre ces dernières années, d'orienter eux-mêmes leurs propres luttes et de s'organiser en dehors des centrales syndicales traditionnellement contrôlées par les partis. L'autonomie de ces acteurs sociaux demeure toutefois limitée et ne signifie jamais que leurs luttes soient indépendantes de celles qui se mènent dans le champ politique.

Il en est de même en ce qui concerne la population des *pueblos jovenes* (quartiers marginaux peuplés par des salariés et surtout par des chômeurs et des travailleurs du secteur informel), traditionnellement moins organisée et qui est devenue un enjeu décisif dans les stratégies d'encadrement, de manipulation ou de mobilisation du pouvoir et de l'opposition – ainsi que de l'affrontement entre Sentier lumineux et l'ensemble du système politique et syndical.

Une guerre civile limitée

EN 1983 et 1984, ce qui au Pérou tient lieu d'opinion publique a commencé d'ouvrir les yeux sur l'état de décomposition avancée du tissu social : l'intensification du terrorisme dans des régions andines (Ayacucho, Apurimac et Huancavelica) et le spectre de son extension au pays tout entier, la montée de la misère, la délinquance et les prisons explosives, le développement du trafic de cocaïne, de la corruption et de l'immoralité. Ce qui a peut-être le plus décontenancé les « élites » de Lima comme des capitales de province, c'est l'effacement des frontières entre une violence conçue comme fonctionnelle, rationalisée ou rationalisable, et des atrocités, des « excès » qui ne semblaient pas relever jusque-là ni de l'action ni de l'analyse politiques.

La classe politique est d'autant plus désarmée que la « consolidation de la démocratie », la « formation de la nation péruvienne » ou l'intégration et l'aménagement du territoire national (*« la conquête du Pérou par les Péruviens »*, selon la formule du président Belaunde) sont devenus l'alpha et l'oméga de presque tous les partis, y compris des organisations de gauche issues des guérillas des années 60 ou du maoïsme et converties à la démocratie formelle – à l'instar de la plupart de leurs homologues du Brésil et du Cône sud – ainsi qu'à un nationalisme bon teint, sous la figure tutélaire de José Carlos Mariategui.

Quant à ceux qui ont repris la lutte armée, ils n'ont d'autre objectif que de déstabiliser un régime qu'ils identifient sommairement à une troisième phase de la dictature, et d'implanter une « nouvelle démocratie » (4). Cette référence au maoïsme cache mal des pratiques qui s'éloignent de la « doctrine des quatre classes » (des représentants de la bourgeoisie nationale et de la petite bourgeoisie sont exécutés ; le prolétariat, qui en principe doit assurer la révolution, est tenu à l'écart, et ses représentants combattus, etc.) et qui s'apparentent à celles d'un régime de terreur. Sentier lumineux est déjà parvenu, en attirant les forces de l'ordre sur son terrain, à faire que s'abatte une répression impitoyable sur d'importants secteurs de la paysannerie indienne des Andes, à accentuer les divisions au sein de celle-ci, à provoquer une guerre civile pour le moment limitée.

(1) *Cf.* Claude Collin-Delvaud, « Pérou : le retour de Belaunde », *Problèmes d'Amérique latine*, nº 63, 1er trimestre 1982, La Documentation française, Paris, page 102.

(2) *Problèmes d'Amérique latine* a consacré, dans son nº 73 (3e trimestre 1984), trois longs articles à l'évolution économique et sociale du Pérou.

(3) Un nouveau gouvernement a été formé le 12 octobre 1984. Il est dirigé par M. Luis Percovitch, ancien ministre de l'intérieur et l'un des principaux artisans de la lutte contre Sentier lumineux.

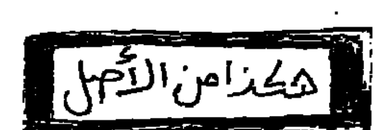
(4) *Cf.* Alain Labrousse, « La résurgence de la guérilla au Pérou », *le Monde diplomatique*, octobre 1982 ; ainsi que le dossier « Ayacucho, une guérilla sans espoir », *le Monde diplomatique*, juillet 1983. Lire également : Henri Favre, « Pérou : Sentier lumineux et horizons obscurs », *Problèmes d'Amérique latine*, nº 72, 2e trimestre 1984, La Documentation française, Paris.

* Sociologue, groupe de recherche sur l'Amérique latine (GRAL) du CNRS, Paris.



UNE PAYSANNERIE LAMINÉE (Alain Keler - Sygma.)





UN ROMAN DE MIGUEL BONASSO

Souvenir de la mort



Recuerdo de la muerte (1), première œuvre littéraire de Miguel Bonasso, journaliste argentin, né en 1941, est un « roman de non-fiction » : les faits et les personnages évoqués par l'auteur sont authentiques. Et vraie l'aventure du protagoniste, Jaime Dri, ancien député des Jeunesses péronistes qui, arrêté en 1977 à Montevideo, Uruguay, (_voir l'extrait ci-dessous_) et livré clandestinement aux militaires argentins, parvint à s'évader de la fort sinistre Ecole de mécanique de Buenos-Aires, lieu de tortures pour les séquestrés et antichambre de tant de « disparitions ». Pendant des mois, Miguel Bonasso enregistra, à travers l'exil, les souvenirs d'horreur de l'ancien député, ainsi que le témoignage de dizaines de survivants des enfers clandestins, dans le but d'écrire un « livre contre l'oubli ». La forme romanesque et le style adopté, sobre, simple, dépourvu d'affectation, s'imposaient pour atteindre plus largement l'opinion publique et, d'une certaine façon, pour mieux faire comprendre les dimensions non seulement politiques mais aussi psychologiques et culturelles de la récente tragédie argentine. – I.R.

(1) Miguel Bonasso, _Recuerdo de la muerte_, Bruguera, Buenos-Aires 1984, 410 pages, (inédit en français).

LA Méhari s'éloignait rapidement de Montevideo vers la grande banlieue. Par moments, la toile de la capote qui la recouvrait paraissait envelopper lourdement les deux hommes, comme une bâche les protégeant de leurs inquiètes pensées.

Celui qui conduisait était seul à connaître l'endroit vers lequel ils se dirigeaient. L'autre paraissait s'être assoupi, la tête inclinée. En réalité, il dormait, confiant, parce que la maison de « Sopita », alias Alejandro Barry, le conducteur, était sûre.

Barry, secrétaire politique du parti, exerçait ses fonctions à partir de la périphérie. A partir de l'Uruguay, si proche, dans tous les sens du terme, de l'Argentine. La base Montevideo était en état d'alerte. La seule maison encore sûre était la sienne, et c'est là qu'ils se dirigeaient pour analyser la situation.

« Pelado » se sentait moins en sécurité en Uruguay que dans son propre pays, d'où il était arrivé quelques jours plus tôt après un long périple à travers le monde. En Argentine, les choses allaient pourtant mal. Même si « Sopita » s'obstinait à croire qu'une partie du commando Rosario avait échappé à la répression. Lui en doutait, et son récent séjour avait confirmé ses doutes. La sueur perlait sur le large front de « Pelado ». Le ronronnement du moteur l'endormait. Dans quelques jours, il allait retrouver, à Panama, sa femme – sa « Negra » – et les enfants. Il les voyait peu. Trop peu, après ce que Vanessa et Fernando avaient vécu entre janvier et mars. Bientôt, ils pourraient fêter le Nouvel An ensemble. Un bref intermède et ensuite... de nouveau l'Argentine.

Barry mesurait mentalement, au volant, combien la situation se décomposait vite en Uruguay, et il esquissait les orientations futures.

« Regarde ! », parvint-il à crier.

« Pelado » leva instinctivement les yeux et vit comment une première voiture leur barrait la route brutalement. Il ne put voir la deuxième auto qui suivait la Méhari. Mais il sentit le choc formidable et, pendant quelques secondes, il eut l'impression d'être emporté par la roue folle d'un parc d'attractions. Tout se déroula à un rythme endiablé. La voiture se renversa sur le bas-côté. Il y resta enfermé. « Sopita » réussit à lui passer sur le corps et à se glisser dehors par la fenêtre. Faisant un énorme effort, il le suivit. Une pluie de coups de poing et de pied s'abattit sur lui. Il réagit par simple instinct, lançant lui-même, à droite et à gauche, ses poings et ses jambes. Le cerveau au zéro absolu. Ses nerfs seulement lui ordonnaient de se défaire à tout prix de cette avalanche d'hommes sans visage. Il entendit un bruit sinistre, plus effrayant que celui des coups de feu tirés en direction de « Sopita » : un tintement de chaînes. Les chaînes des menottes qui allaient l'entraver. Contre toute logique, il réussit à s'enfuir. Ses jambes affolées le conduisaient vers cette maison blanche, là-bas, au coin. Les autres criaient : « Tirez ! »

Et le bruit des coups de feu avaient un côté atrocement vrai, pas comme dans les films. Ils le visaient directement (...).

Il s'écroula avec la certitude d'avoir été touché, avec la nette et chaude sensation du sang lui coulant le long de la jambe. Il sentit s'imbiber le tissu du pantalon qui collait à sa peau. Il n'eut pas le temps de se lamenter. Un violent coup de pied au visage le jeta en arrière et quatre hommes (et une femme ?) se précipitèrent sur lui et lui passèrent les menottes. Ces menottes redoutées se fermèrent autour de ses poignets, puis on lui passa une cagoule sur la tête.

« Tout est au poil », dit l'un des hommes.

« L'autre s'est tiré ? », demanda quelqu'un.

« On va le rattraper. Il ne peut aller nulle part », répondit le premier.

Ce furent les seuls propos qu'il entendit pendant qu'on le chargeait comme un fardeau et qu'on le jetait dans une voiture.

Le trajet ne dura pas plus de vingt minutes. Mais c'était une première pause qui lui permit de penser. Toute l'horreur de sa situation lui apparaissait dans cette odeur de caoutchouc et de poussière du plancher de l'auto, sous la pression de chaussures sur sa nuque, son dos et sa jambe blessée. Il se souvenait des récits de ses camarades, des témoignages qu'il avait lus. C'était maintenant son tour. Cet instant inconcevable était arrivé : il se trouvait aux mains de l'ennemi. Des Uruguayens ? Des Argentins ? Une chose l'attendait certainement : la torture et la mort (...).

Il avait perdu tous ses droits et tout espoir. Il n'était pas conduit comme tout prisonnier, mais jeté par terre comme un colis. Avec la cagoule des séquestrés, pour lesquels il n'y a ni avocats, ni presse. Il se souvint de Miguel-Angel Estrella. C'était une erreur de s'être approché de chez lui. Son domicile devait être sous surveillance. L'alerte partait sans doute de là, et tous avaient dû en être victimes. Tous ?

La voiture s'arrêta. Les portes s'ouvrirent. Les hommes invisibles descendirent et le portèrent jusqu'à ce qui devait être un couloir. Ils le laissèrent violemment tomber sur le sol, quelqu'un lui marcha sur la tête. Il sentit qu'on lui attachait les poignets et les chevilles avec de rudes cordes, et on tira brutalement ses extrémités pour le déshabiller (...).

LA cagoule et le bandeau autour des yeux constituent une précaution pour les bourreaux : ils les protègent du regard de la victime. Mais ils ont une autre fonction : ils enferment la victime sur elle-même. Le monde alentour devient ténèbres. Au-delà de ce tissu grossier et sale qui recouvre le visage, commence un univers de menaces. Il n'y a plus de camarades, de famille, d'amis. La cagoule supprime tout passé, tout avenir. Il n'y a plus qu'un sombre présent de solitude et de désespoir drapant l'individu dans une énigme. Non seulement elle empêche de regarder dehors, mais la cagoule impose le regard sur soi. On s'interroge sur sa capacité de résistance. Sortira-t-on de cette épreuve avec la même dignité, ou transformé en traître ? La cagoule réduit le monde à une seule question, à une seule crainte. Elle est sagesse. Elle est plus sage et moins bienveillante que la mort.

Au bout d'un moment indéfini, l'obscurité se remplit à nouveau de coups. On le souleva et il comprit qu'on allait vraiment le torturer, que tout ce qu'il avait enduré jusqu'alors était simple préambule. On le poussa dans un escalier et il remarqua que la nature du sol avait changé, c'était du parquet. Il crut deviner d'autres corps jetés par terre. Subitement, on lui saisit violemment la nuque et on lui plongea la tête dans une baignoire pleine d'eau pestilentielle. La main qui lui tenaillait le cou l'enfonçait jusqu'au bord de l'asphyxie, le relevait pour lui laisser rapidement le temps de reprendre haleine et l'enfonçait à nouveau. Alors qu'il croyait mourir, on le renversa en arrière et on se mit à le frapper méthodiquement avec un gourdin. Ensuite, il y eut une petite pause et, précisément quand il se demandait pourquoi ils n'usaient pas de la célèbre gégène, on l'étendit sur une table et les décharges électriques commencèrent. La machine qui paraissait déchirer sa chair parcourait toute sa peau : les gencives, les tétons, les testicules, ainsi que la double blessure faite par la balle qui avait transpercé sa jambe. Là, dans le petit orifice d'entrée ou dans la béance opposée, l'électricité atteignait son plus grand effet et il était impossible de ne pas crier (...).

On le redressa et le traîna. Il crut que c'était une pause. On attacha aux chaînes de ses menottes, derrière le dos, une corde qui passait par une poulie fixée au plafond. On tira la corde et le suspendit, la pointe de ses pieds frôlant le sol. Il crut que ses épaules allaient se disloquer et que sa colonne vertébrale allait se briser comme du bois sec. Alors, dans cette position : de nouveau la gégène. Une voix d'idiot l'interrogeait sur ses contacts avec les Tupamaros et d'autres organisations clandestines en Uruguay. C'était doublement stupide parce que, réellement, il n'avait aucun contact, et, surtout, parce que le MLN Tupamaros avait été totalement démantelé. Les décharges cessèrent et les bourreaux lui donnèrent un répit (...).

Quelqu'un l'interrogea de nouveau.

« Vous êtes dans les mains des Forces conjointes », dit une voix nouvelle. Le vouvoiement, au lieu de le rassurer, l'inquiéta. La voix était froide, impersonnelle. Elle paraissait émise par une machine inexorable, et non par un homme.

« Et nous ne tuons personne... », poursuivit-elle. On aurait dit une allusion aux pratiques des militaires argentins. Qui, eux, tuent, pensa-t-il.

« Nous ne tuons personne, mais nous faisons parler tout le monde. Nous avons tout notre temps. » (...)

La voix reprit avec une froideur bureaucratique :

« Qui êtes-vous ? Car je suis sûr que dans vos papiers il n'y a de vrai que la photo d'identité. »

Il avait prévu cette situation. Et il savait que révéler sa véritable identité représentait peut-être la seule possibilité de se sauver. En insistant sur les aspects exclusivement publics et politiques de sa vie. Il était cela : un député péroniste de la région du Chaco, qui avait certes milité dans les rangs des Jeunesses péronistes, mais jamais chez les Montoneros. Un nationaliste. Un catholique. Un homme qui n'avait rien à voir avec la révolution.

« Je m'appelle Jaime Dri », répondit-il. Et il insista sur son activité législative. Le bourreau lança un petit rire inattendu.

« Bien, Dri. Nous avons le temps... » (...)

IL comprit qu'autour de lui il y avait beaucoup de gens. L'air était épais. L'odeur et les lamentations envahissaient les ombres. Ils étaient près les uns des autres, mais séparés par les cagoules, par l'impossibilité de communiquer. Chacun avec sa cagoule. Enfermé dans sa chair et ses idées. Chacun macérant dans la crainte de la prochaine minute.

Des heures s'écoulèrent. En silence, soudain, on lui détacha les cordes qui liaient ses menottes aux entraves des jambes, on le redressa, et on lui ramena les bras vers l'avant. La douleur aux articulations fut si violente qu'il faillit s'évanouir. Il ne pouvait se tenir debout et on l'aida à rejoindre le lieu de torture. Cette fois, le rituel ne fut point respecté : ni baignoire, ni gégène, ni pendaison. On le fit simplement asseoir sur une chaise et l'interrogatoire, conduit jusqu'alors dans le désordre, avec des sauts du coq-à-l'âne, retrouva un ordre logique. Il leur manquait un renseignement, mais on cessa de le questionner sur Alejandro Barry. Malgré le bandeau et la cagoule, il eut la nette sensation que la pièce était fortement éclairée. Ensuite, il entendit le bruit caractéristique d'une caméra en train de filmer. Il n'y eut ni coups ni gourdins, et quand on le ramena il trouva une surprise : un matelas.

Il dormit pendant des heures sur ce matelas, d'un sommeil agité, maladif. Par moments, la soif le réveillait. Il sentait sa bouche sèche, brûlante. Il réclama de l'eau qu'on lui refusa sans raison. Il se souvint que boire après avoir subi la gégène peut provoquer la mort. Qu'importe, s'il avait eu de l'eau à sa portée, il aurait bu à satiété, jusqu'à exploser. Ses chevilles étaient maintenant libres et il pouvait remuer les jambes sur ce matelas lépreux, mais chaque mouvement était un supplice.

En essayant d'étirer ses membres, il se torturait lui-même. Longtemps, il demeura dans cet état de somnolence maladive, guettant les bruits, attendant l'instant où on reviendrait le chercher pour une autre séance de torture. Ils revinrent en effet et le traînèrent à nouveau. On le fit rasseoir sur la même chaise où il soupçonnait qu'on l'avait filmé. On lui arracha la cagoule, puis le bandeau.

LA lumière de la petite ampoule lui parut soudain aveuglante ; il battit douloureusement des paupières. Lorsqu'il s'habitua et retrouva sa vision normale, il vit quatre hommes debout en face de lui qui l'observaient. Ils vont me tuer, se dit-il, c'est pour ça qu'on me permet de voir. Les hommes restèrent silencieux plusieurs secondes qui lui parurent interminables.

Son regard les parcourait lentement, comme un travelling cinématographique : le premier était grand, gros, avec cette robuste obésité des haltérophiles. Le visage énorme et rouge annonçait des réactions violentes. Ses lèvres : sensualité et grossièreté. Il avait les cheveux abondants, grisonnants. A ses côtés se tenait un homme d'une trentaine d'années, de taille moyenne, brun. Il avait aussi, curieusement, la chevelure grise, contrastant avec ses traits jeunes ; les cheveux lisses, coiffés en arrière comme les enfants sages ou les chanteurs de tangos. Son aspect le distinguait nettement du gros. On devinait un individu aux manières douces et délicates. Jaime pensa qu'il devait s'agir du plus féroce des quatre. Le troisième était un type d'âge mûr, très brun, qui fumait en silence. Le dernier enfin était jeune, maigre, et, étrangement, très différent des autres. D'emblée, il le trouva de trop, comme une sorte d'abominable tache dans ce tableau de groupe. On dirait, pensa-t-il, un camarade.

Le type aux manières douces et délicates s'avança et lui dit :

« Demain, nous vous conduisons en Argentine. »

(Illustrations de José Balmès.)



LA FILIÈRE NUCLÉAIRE FRANÇAISE (II)

La France doit-elle poursuivre, contre vents et marées, l'ambitieux programme qui a déjà fait d'elle le deuxième producteur mondial d'énergie électronucléaire, après les Etats-Unis ? Louis Puisieux, Dominique Finon et Michel de Perrot ont exposé le mois dernier toutes les incertitudes qui pèsent sur ce projet, aux lourdes implications économiques, sociales et militaires.

Un autre risque serait de trop compter sur les débouchés que le tiers-monde peut offrir au surgénérateur français alors que, précisément, la crise incite les dirigeants à la prudence, sinon à une remise en cause de leurs choix de développement.

Autant de raisons pour souhaiter que s'ouvre enfin, en France, le véritable débat qui permettrait aux citoyens d'être pleinement informés des enjeux de la technologie. Jusqu'ici, citoyens et élus sont pratiquement tenus à l'écart des choix, faute de moyens d'information suffisants, et ce n'est pas là la moindre lacune dans le fonctionnement de la démocratie au moment même où le pays s'engage dans la voie de la « modernisation ».

Un premier pas avait été fait avec la création auprès du Parlement d'un Office d'évaluation technologique qui, à l'instar de ce qui se passe aux Etats-Unis, doit offrir aux parlementaires les moyens de se familiariser avec des dossiers complexes, grâce notamment au concours de spécialistes. Un fructueux dialogue pourrait en sortir, dans les médias et devant le Parlement, avant la prise de décisions qui engagent l'avenir du pays. A ce jour, cependant, l'Office d'évaluation technologique n'a toujours pas vraiment commencé de fonctionner.

Des Superphénix

Par IGNACY SACHS *

POUR Lénine, l'électrification constituait le volet essentiel de la modernisation technique indispensable (avec l'institution simultanée des soviets) à la construction du communisme. Au lendemain de la seconde guerre mondiale, Nehru a exhorté l'Inde nouvellement indépendante à bondir de l'âge de la bouse de vache à l'âge nucléaire. « *Le capitalisme, le socialisme, le marxisme sont tous enfants de la révolution industrielle. Nous sommes à la veille de quelque chose d'aussi grandiose, ou même plus grandiose, que la révolution industrielle. Cela affecte tout – la production, la distribution, la pensée et tout le reste... Nous devons insérer l'Inde dans l'âge nucléaire, et le faire vite* » (1).

Trois décennies plus tard, l'Inde possède sa bombe et gère un programme de construction de centrales nucléaires exemplaire par son souci de maximiser ses retombées scientifiques et industrielles à l'intérieur du pays, c'est-à-dire de compter autant que cela se peut sur ses propres forces, fût-ce au prix de retards par rapport à l'échéancier et d'un certain surcoût initial, la rançon de l'apprentissage. La même politique de refus d'importation de « boîtes noires » a été suivie par l'Argentine.

En revanche, les généraux brésiliens ont voulu brûler les étapes en signant un accord très ambitieux avec la République fédérale d'Allemagne, vivement critiqué par la communauté scientifique et l'opinion publique brésilienne pour sa dépendance technologique excessive. Cet accord, d'ailleurs fondé sur une projection grossièrement exagérée de la demande d'énergie électrique au Brésil et une sous-estimation du potentiel hydro-électrique du pays, est aujourd'hui pratiquement abandonné sous le poids de la crise, de l'endettement extérieur et de la récession. S'il convient d'en parler, c'est pour deux raisons. D'une part, il représentait le prototype des accords rêvés par les constructeurs de centrales nucléaires dans les pays industriels, en maximisant la composante d'importation dans le coût total de l'investissement. De l'autre, il illustre, après l'annulation des contrats négociés avec le chah d'Iran, le caractère hautement aléatoire des marchés d'exportation de centrales nucléaires vers le tiers-monde.

S'il y a donc bien eu un début d'implantation de l'électronucléaire dans le tiers-monde, ce qui frappe le plus, c'est le volume très réduit des investissements effectués et des commandes passées *(voir le tableau ci-contre)* : sur 323 centrales existant au 1er janvier 1984 dans vingt-cinq pays, on en dénombrait à peine 4 à Taiwan, 3 en Corée du Sud, 5 (petites) en Inde, 2 en Argentine, 1 au Brésil et 1 (très petite) au Pakistan. Leur capacité installée était de 7,5 GWe, soit 3,8 % de la puissance totale électronucléaire dans le monde, ou encore 27,6 % de la puissance installée des 36 centrales françaises.

Sur les 217 centrales en construction (puissance 203,1 GWe), il y en a 20 dans les pays du tiers-monde (13,5 GWe), le Mexique, les Philippines et Cuba étant les nouveaux entrants au club de l'électronucléaire, et la Corée du Sud comptant, à elle seule, pour 6 centrales avec une puissance de 5,4 GWe. Enfin, sur les 72 centrales en commande, il y en a 4 à peine pour le tiers-monde (Inde, Cuba, Chine et Libye).

L'exemple mexicain

A quoi attribuer ce rythme lent de progression de l'électronucléaire dans les pays moins développés ?

Une étude récente, examinant le cas du Mexique, contient plusieurs éléments de réponse (2). En 1980, en pleine euphorie du boom pétrolier, le Mexique a annoncé son intention de se doter, à l'horizon 2000, de 20 GWe de puissance électronucléaire. Cet objectif a été presque aussitôt abandonné. En tout cas, les prévisions pour 1990 sont de 1,3 GWe de puissance électronucléaire en service. Il apparaît clairement que les calculs sur lesquels s'était fondé le Plan de 1980 avaient été tirés par les cheveux. La projection de la demande pour l'électricité situait sa croissance annuelle dans une fourchette de 8 à 11,2 %, ce qui impliquait à la fois une solide dose d'optimisme quant à l'avenir économique du pays, un pari exagéré sur la pénétration de l'électricité et le refus de considérer l'énorme potentiel d'économies de l'énergie, dont le gaspillage notoire au Mexique était encouragé par des prix anormalement bas.

La rentabilité des centrales a été à son tour établie en surestimant la dérive à la hausse des prix à l'exportation du pétrole, qui devait être remplacé par l'électronucléaire, en portant le coefficient de puissance à 80 %, ce qu'aucun pays n'a réussi, et en chiffrant l'investissement nécessaire sans aucune marge de surcoût par rapport aux prix en vigueur dans les pays exportateurs d'équipement.

A cela s'ajoutent les questions épineuses du cours des devises et des taux d'intérêt d'emprunts étrangers, les aléas d'approvisionnement en uranium (l'autosuffisance du Mexique n'étant pas tout à fait assurée), de choix de filière et de dépendance technologique par rapport à l'étranger. Somme toute, le pari sur l'électronucléaire aurait dû être précédé d'une analyse approfondie du potentiel scientifique, technique et économique du pays, ce qui demande de sortir du cadre étroit de décisions sectorielles et d'élever le débat au niveau d'un choix politique de stratégie du développement.

Or, sur ce plan, l'électronucléaire présente, aux yeux des pays du tiers-monde, plusieurs inconvénients.

Tout d'abord, pour une centrale de 600 MW, la taille du parc électrique rattaché au réseau de façon à faire face à toute défaillance sans rupture d'approvisionnement serait d'au moins 6 000 MW. Un tel critère de sécurité technique élimine aujourd'hui la presque totalité des pays du tiers-monde comme débouchés potentiels des centrales à 1 000 MW. Quant à la réduction éventuelle de la taille des centrales (moyennes, de 200 à 500 MWe, ou

* Directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, Paris ; directeur de programme à l'Université des Nations unies.



(Dessin de Cagnat.)

Quand les experts tiennent les citoyens à l'écart

Par MARTINE BARRÈRE *

IL serait si simple de rester tranquillement dans son fauteuil et d'attendre que les choses se fassent, si simple d'accepter que nous n'y connaissons rien et n'y pouvons rien. Si simple de croire que ceux qui prennent des décisions le font pour notre bien et en toute connaissance des dossiers. Si simple, et pourtant nous ne le faisons pas. Pourquoi ? Parce que tout cela est faux.

Faux de croire que si nous ne connaissons rien aujourd'hui, nous ne pourrons comprendre demain. Faux de croire que nous n'y pouvons rien ; une démocratie doit permettre l'expression de chacun, il faut en trouver les formes. Faux de croire que les décisions sont prises par des hommes politiques qui ont pesé le pour et le contre des arguments scientifiques, techniques, économiques, sociologiques, que, dans le meilleur des cas, des experts leur auraient proposés. Faux, enfin, d'accepter que la décision de poursuivre la filière surgénératrice soit prise sans nous.

Mais, pourrait-on dire, que nous l'ayons voulu ou non, l'énergie nucléaire, nous l'avons. Alors, le surgénérateur n'est jamais qu'une centrale nucléaire de plus. Or le surgénérateur est plus que cela, il est le symbole d'une société entièrement dépendante de sa technologie. En effet, qui dit, en France, surgénérateur, dit plutonium.

Ce type de centrale consomme du plutonium, et en même temps fournit du plutonium. C'est dire que le combustible brûlé doit être automatiquement retraité pour en extraire le plutonium.

Surgénérateur au plutonium, retraitement, un cycle que l'on ne peut arrêter, même si un jour on le voulait, car le plutonium, à la différence de l'uranium, est un élément dont on ne peut jamais se débarrasser.

Le combustible des centrales nucléaires qui fonctionnent actuellement en France est constitué d'uranium. Des recherches menées depuis quelques années dans différents pays, tels la Suède, les Etats-Unis, le Canada, semblent montrer que, une fois brûlé dans les centrales, le combustible pourrait être directement stocké dans le sol. Cette solution ne peut être envisagée pour les combustibles à base de plutonium. Cet élément est en effet hautement radio-actif et conserve une radioactivité très élevée pendant plusieurs milliers d'années. Il ne peut donc être question de le stocker définitivement.

On peut cependant le brûler ailleurs que dans les surgénérateurs, il est le matériau de base privilégié des bombes. Le plutonium civil, en effet, est le même que le plutonium militaire. Et cela constitue encore une différence fondamentale avec l'uranium. L'uranium utilisé dans les centrales nucléaires est de l'uranium naturel (99,3 % U 238, 0,67 % U 235) légèrement enrichi en U 235 (jusqu'à 3 % environ). L'uranium des bombes est de l'uranium 235 presque pur.

Que l'on ne s'y trompe pas : le détournement à des fins militaires des applications civiles du nucléaire n'a pas besoin de surgénérateur pour être pratiqué. De tout temps, le nucléaire civil et le nucléaire militaire sont allés de pair. Ce sont des laboratoires expérimentaux de retraitement, d'enrichissement de l'uranium, des réacteurs de recherche qui ont permis à bien des pays de fabriquer l'uranium ou le plutonium nécessaires à la fabrication de la bombe (Inde, Israël, Pakistan, Afrique du Sud, Argentine). Mais, avec le surgénérateur, le plutonium deviendra monnaie courante : il sera présent dans les usines de retraitement, dans les piscines de stockage, dans les surgénérateurs, sur les routes allant des uns aux autres. Le risque de détournement du plutonium à des fins militaires sera énorme. Que ce risque soit réel ou présent seulement dans les esprits, il impliquera de fait un renforcement important des mesures de sécurité. La société policière tant dénoncée il y a quelques années par ceux que l'on qualifiait vite, comme pour s'en débarrasser, d'antinucléaires, est bien une conséquence incontournable du surgénérateur.

Qui défend aujourd'hui, en France, la filière surgénératrice ? En premier lieu, le Commissariat à l'énergie atomique (CEA) sans doute. Créé pour développer les applications civiles des propriétés nucléaires de la matière, le CEA a été touché dans son identité même le jour où, malgré toutes les études qu'il avait menées, la France a acheté un brevet américain pour ses centrales nucléaires. Aujourd'hui, le surgénérateur est le seul enfant qui lui reste. A ce point, subjectif certes, il faut ajouter le fait qu'une partie importante du personnel du CEA et de ses filiales se consacre au développement des surgénérateurs. Pour le CEA, le maintien de cette filière est une question de survie.

Pour les industriels aussi, les surgénérateurs représentent un atout important pour l'avenir. Sur la base de prévisions officielles, les industriels ont cru à la possibilité d'exporter des centrales nucléaires. Devant l'échec de cette prédiction, les investissements en hommes et en matériel n'ont pu être amortis. Aujourd'hui, un potentiel industriel important est disponible. Le développement de la filière surgénératrice permettrait, pour un temps au moins, de l'utiliser.

Les scientifiques, quant à eux, ont, depuis l'origine des recherches menées sur les surgénérateurs (il y a vingt-cinq ans environ), été fascinés par cette source d'énergie qui, à terme, s'auto-approvisionnerait en combustible. Encore que, il faudra toujours de l'uranium 238, puisque le combustible est un mélange d'uranium et de plutonium. Les scientifiques ont donc toujours été d'ardents défenseurs de cette filière. Il faut préciser que, pour la France, les spécialistes en question sont des spécialistes du CEA, la communauté scientifique au sens large ayant toujours été tenue à l'écart de ces travaux.

Les hommes politiques, de leur côté, ont été et sont encore attirés par cette technologie hautement raffinée, grâce à laquelle ils espèrent accroître le prestige de la France dans le monde. Ils ont toujours cru les techniciens qui ont promis monts et merveilles quant à l'exportation du nucléaire dans tous les pays du monde.

Les militaires, enfin, verraient d'un très bon œil le développement d'une filière surgénératrice. Ils ne pourraient rêver trouver ailleurs un meilleur plutonium. Déjà, ils ont récupéré le plutonium provenant de Phénix, le surgénérateur expérimental installé au centre « civil » du CEA de Cadarache.

De là à penser que le plutonium des surgénérateurs pourra servir à faire des bombes, le pas est aisé. Et le passé incite à le croire. Le combustible des premières centrales de la filière française (graphite-gaz) a permis aux militaires de s'approvisionner en plutonium. Cependant, prétendre que les surgénérateurs sont indispensables aux militaires est une affirmation qui peut paraître bien rapidement formulée. Il est difficile de croire, en effet, que les militaires puissent fonder leur stratégie sur une filière qui n'a pas encore fait ses preuves, sur des installations gigantesques, cibles par excellence d'une éventuelle attaque armée.

En ce qui concerne les électriciens, enfin, il semble que les déboires financiers qu'ils rencontrent dans la mise au point et le développement des centrales nucléaires « classiques » les rendent peu enthousiastes pour se lancer dans une nouvelle aventure nucléaire.

Il apparaît clairement que les partenaires intéressés par le développement de la filière surgénératrice sont ceux-là mêmes qui en vivent. Rien d'étonnant, certes. Au contraire, il serait regrettable qu'ils ne soient pas convaincus de la justesse de leurs opinions. Mais les arguments qu'ils avancent risquent fort d'être guidés par leurs intérêts propres. La technicité et la spécificité de ceux-ci leur interdit toute compétence dans l'appréciation plus globale des choix entre filières, dans l'évaluation politique des orientations nationales en matière énergétique.

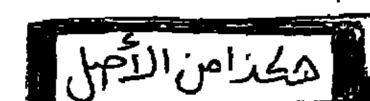
Aventureuses certitudes

LE proche passé devrait d'ailleurs inciter à une grande prudence. Ceux-là mêmes qui défendent la filière surgénératrice ne se sont-ils pas trompés en prônant le développement accéléré de l'énergie nucléaire ?

Ils se sont trompés en ce qui concerne la France puisque, aujourd'hui, d'un avis unanime, le pays produit trop d'électricité, eu égard à ses besoins. Ils se sont illusionnés sur la réalité du marché à l'exportation ; les ventes de centrales nucléaires à l'étranger ne se font pas. La seule dont la France puisse réellement se « vanter » a été celle faite à l'Afrique du Sud. Ils ont eu tort sur l'économie du système. D'année en année, le coût du cycle du combustible augmente (le dernier rapport de la Cour des comptes n'a d'ailleurs pas manqué de le souligner). La hausse est telle que, aux États-Unis par exemple, où ce sont les compagnies privées qui font l'investissement et non l'État, le développement de l'énergie nucléaire est arrêté. Même en ce qui concerne la sûreté du nucléaire, l'accident de Tree-Miles-Island est venu à point pour rappeler que le nucléaire était par essence éminemment dangereux. En France comme aux États-Unis.

Alors, pourquoi n'auraient-ils pas tort encore aujourd'hui ceux qui engagent la France dans la filière des surgénérateurs ? Les implications sociales de cette décision sont telles qu'elle réclame l'adhésion de tous. En Suède, en Grande-Bretagne, en Allemagne, aux Pays-Bas, aux États-Unis, de larges consultations ont été menées auprès des populations, des débats publics se sont tenus sur l'avenir énergétique de leurs pays. La France, elle, reste fermée à un tel exercice démocratique. Le débat sur l'énergie, en octobre 1981, fut une véritable parodie de deux jours entre quelques députés, et certains socialistes furent contraints de taire leur divergence à l'Assemblée par le recours au vote bloqué. L'Office d'évaluation technologique (OET), promis depuis cette époque, ne fonctionne toujours pas. La commission Castaing, qui présentait l'avantage de réunir pour la première fois dans un groupe de travail des experts officiels (CEA-EDF) avec des chercheurs des universités ou des syndicalistes, n'a jamais eu à débattre que sur des actions déjà engagées. Aujourd'hui, les affirmations ne suffisent plus, il faut que des expertises contradictoires aient lieu sur les enjeux économiques, les implications militaires, les problèmes technologiques des surgénérateurs, il faut que des études poussées soient menées sur les différentes filières nucléaires envisageables, il faut réfléchir à l'éventuelle reconversion du personnel engagé dans la production de l'énergie nucléaire. De tels problèmes ne peuvent être tranchés que par un débat public, qui n'a pas eu lieu.

* Journaliste à la revue *la Recherche*.



pour le tiers-monde ?

même petites, de 50 à 150 MWe), elle se heurte, en l'état actuel des techniques, à un fort renchérissement des coûts d'investissement. Aux Etats-Unis, les coûts du kilowattheure produit par une unité de 400 MWe seraient près de trois fois supérieurs à ceux d'une unité de 1200 MWe (3). L'électronucléaire apparaît comme un domaine où les économies d'échelle sont très sensibles. Nous sommes aux antipodes du *« small is beautiful »*.

La taille de plus en plus grande des unités performantes dicte un style de développement empreint de « gigantomanie » (une centrale de 1 000 MW coûte de 2,5 à 3 milliards de dollars avec une forte composante d'importation payable en devises) et fondé sur un réseau interconnecté unique, dont les avantages sont incontestables mais le prix prohibitif pour les pays du tiers-monde qui ressemblent souvent à des archipels de milliers, voire de dizaines de milliers de villages à l'accès difficile.

Le montage financier nécessaire pour entreprendre des projets aussi ambitieux et à la gestation longue pose des problèmes de plus en plus insurmontables aux pays déjà fortement endettés, se débattant de surcroît dans l'austérité de mauvais aloi imposée par le Fonds monétaire international et les banques privées américaines et européennes actives dans le tiers-monde.

A un moment où l'opinion publique des pays du tiers-monde se rend de plus en plus compte de la nécessité de prendre ses distances par rapport aux modèles de croissance mimétique, la lourde dépendance technologique impliquée par le recours à l'électronucléaire, acheté (même à crédit) clés en main, est loin de faire l'unanimité. L'on hésite aussi à s'engager sur la voie « indienne », du fait qu'elle demande une très forte concentration des cadres techniques et scientifiques, encore peu nombreux, au détriment d'autres priorités de recherche jugées plus importantes.

Ajoutons que, à l'évidence même, les pays du tiers-monde sont moins bien armés que les puissances industrielles pour faire face aux nombreux aléas qui n'ont pas fini de troubler aussi les pays avancés : fiabilité, dangers d'accident majeur et de sabotage, coût de démantèlement, problèmes de retraitement, rôle ambigu des programmes électronucléaires par rapport aux ambitions de puissance militaire et à la prolifération éventuelle d'armes nucléaires, etc.

L'ÉLECTRONUCLÉAIRE DANS LE MONDE (au 1er janvier 1984)

PAYS	GWe nets et (entre parenthèses) nombre d'unités		
	Installées	En construction	En commande
Etats-Unis	67 (84)	60,9 (55)	2,2 (2)
France	27,2 (36)	29,2 (25)	1,3 (1)
Union soviétique	20,6 (42)	37 (38)	23,3 (21)
Japon	19 (28)	10 (10)	6 (8)
Allemagne de l'Ouest	11,4 (17)	12,9 (11)	1,2 (1)
Royaume-Uni	11,2 (37)	3,1 (5)	1,2 (1)
Canada	7,7 (14)	5,8 (8)	1,8 (2)
Suède	7,3 (10)	2,1 (2)	–
Espagne	3,8 (6)	7,4 (8)	3,1 (3)
Belgique	3,5 (6)	2 (2)	–
Taiwan	3,1 (4)	1,8 (2)	–
Finlande	2,2 (4)	–	1 (1)
Suisse	1,8 (4)	3 (3)	–
Corée du Sud	1,8 (3)	5,4 (6)	–
Allemagne de l'Est	1,7 (5)	3,7 (9)	1,2 (3)
Bulgarie	1,6 (4)	1,9 (2)	3,8 (4)
Italie	1,3 (3)	2 (3)	1,8 (2)
Tchécoslovaquie	1,1 (3)	3,9 (8)	5,6 (7)
Inde	1 (5)	0,9 (5)	0,2 (1)
Argentine	0,9 (2)	0,7 (1)	–
Brésil	0,6 (1)	2,5 (2)	–
Yougoslavie	0,6 (1)	–	–
Pays-Bas	0,5 (2)	–	–
Hongrie	0,4 (1)	1,2 (3)	3,8 (4)
Pakistan	0,1 (1)	–	–
[redacted]			
33 pays	25 pays	27 pays	20 pays
Monde	197,7 (323)	203,1 (217)	54,2 (72)
Pays à économie de marché	172,3 (268)	153,4 (153)	20,1 (23)

N.B. – La somme des valeurs arrondies des puissances des pays ne peut différer de l'arrondi de la somme.

Puissance installée : somme des puissances des unités ayant réalisé leur première divergence, valeur qui diffère de la somme des puissances en service industriel.

Les huit pays en fin de liste n'avaient aucune installation sur le réseau à la fin de 1983.

Les autres ressources disponibles

TOUS ces arguments n'auraient d'ailleurs guère d'importance si les pays du tiers-monde n'avaient pas d'autre option pour desserrer le goulet d'étranglement de l'offre énergétique qui freine leurs efforts de modernisation et de développement. Mais tel n'est pas le cas.

Au-delà des situations spécifiques des différents pays, il est possible d'indiquer les grandes têtes de chapitre d'une stratégie énergétique qui laisse très peu de place à l'électronucléaire, parce que, sans oublier évidemment le pétrole et le charbon, elle met au premier plan les sources décentralisées de production d'énergie tirant le meilleur parti du potentiel des ressources de chaque terroir : la petite (et, dans les cas justifiés, la grande) hydraulique, les énergies de biomasse (en particulier la récupération des déchets agricoles et urbains et le bois de feu, à condition d'assurer le reboisement), les éoliennes (notamment pour l'irrigation), les petits gisements locaux de gaz, pétrole, charbon, lignite, et surtout l'exploitation systématique du gisement constitué par les économies d'énergie, particulièrement significatif dans les pays pauvres, où, contrairement à ce qu'on pourrait croire, le gaspillage (4) bat son plein (que l'on songe aux cuisinières traditionnelles ou bien à l'état des camions qui sillonnent les routes).

Une valorisation bien pensée de toutes ces ressources devrait permettre à la plupart des pays du tiers-monde de ne pas s'engager en ce moment dans le nucléaire. Tel serait, à coup sûr, le cas du Brésil (5), qui a pourtant failli se précipiter dans un programme excessivement coûteux, comprenant huit centrales achetées clés en main et le cycle complet du combustible. Il ne s'agit pas de refuser le nucléaire une fois pour toutes pour des raisons doctrinaires, mais de profiter d'une situation commode qui donne la possibilité d'attendre et de voir, d'une part, comment l'électronucléaire va évoluer et, de l'autre, de mieux apprécier la cadence à laquelle les énergies renouvelables feront leur percée.

Il y a un autre avantage incontestable à reculer dans le temps des décisions lourdes et irréversibles aussi longtemps que l'on dispose d'une stratégie plus flexible, assise sur une multiplicité de décisions moins engageantes. La condition pour préserver les options pour l'avenir est de ne pas se couper entièrement de la filière nucléaire sur le plan de la recherche et de la formation. C'est pourquoi les grands pays du tiers-monde voudront sans doute se doter d'un minimum de centrales en attendant les développements futurs.

Tout cela laisse prévoir des débouchés limités pour les centrales classiques et une guerre commerciale acharnée que ne manqueront pas de se livrer les exportateurs potentiels, l'enjeu de la concurrence technique étant la mise au point d'unités sensiblement plus petites.

C'est dire que les perspectives pour la vente aux pays du tiers-monde de surgénérateurs sont bien maigres, pour ne pas dire nulles, si l'on s'en tient aux seules considérations de stratégies de développement. Il ne faut pas oublier que le Superphénix coûtera environ trois fois plus cher, à taille égale, qu'une centrale classique (6). Sans parler des problèmes très délicats d'approvisionnement en plutonium et de sécurité. Si, demain, certains pays du tiers-monde se portaient quand même acquéreurs d'un surgénérateur, la présomption qu'ils le feraient pour des raisons *extra-économiques* serait tellement forte qu'elle pourrait inciter à un refus de vente. En bref, il ne faut pas compter sur les marchés du tiers-monde pour Superphénix, à moins de conclure un très ambitieux (et politiquement improbable) programme de coopération en matière nucléaire avec la Chine.

IGNACY SACHS.

(1) J. Nehru, *Towards a Socialistic Order*, Indian National Congress, New-Delhi, 1956, p. 30.

(2) Voir Rogelio Ruiz « Observationes analiticas sobre el programa nucleoelectrico de Mexico (1988) », *Comercio Exterior*, vol. 34, nº 5, Mexico, mai 1984, pp. 432-443.

(3) Voir Jean-Charles Hourcade, *Prospective de l'énergie et stratégies de développement dans le tiers-monde*, université Paris-VIII Vincennes à Saint-Denis, mai 1984, pp. 487-511.

(4) *Cf.* notre dossier : « Riches et pauvres aux prises avec l'énergie », *le Monde diplomatique*, juillet 1984.

(5) Voir Ignacy Sachs, « Les options énergétiques pour le Brésil », *Amérique latine, nº 18, avril-juin 1984.*

(6) Voir les articles de Louis Puiseux et de Dominique Finon dans le précédent *Monde diplomatique.*

Technostratégie et démocratie

Par ALAIN JOXE *

C'EST en fédérant silencieusement ses ressources et ses compétences que l'Europe, si l'on en croit Michel de Perrot (1), se dote peut-être d'une option de « défense nucléaire » à base de plutonium civil, tiré des surgénérateurs.

Cette décision n'aura été prise nulle part et par personne, et sans que l'opinion ait été saisie — encore moins les élus ; on peut donc parler, à son propos, d'une contradiction entre la démocratie et la « technostratégie » : la stratégie qui sort directement des bureaux d'études. Les grandes décisions stratégiques sont politiques mais, quand elles découlent de décisions techniques anonymes, échappent-elles aux institutions démocratiques ? Si oui, le fait mérite d'être éclairé pour être corrigé. On peut l'illustrer par d'autres cas.

La France avait produit, sous M. Giscard d'Estaing, discrètement et sans débats, la technologie de la bombe à rayonnement renforcé, dite « bombe à neutrons ». Entraînée par la technostructure, elle est tentée, maintenant, de donner un *sens stratégique* à cette réalisation, c'est-à-dire un sens politique.

Or, en principe, la politique de M. Giscard d'Estaing était orientée vers la réintégration souple du système atlantique intégré, et cela par des voies non institutionnelles, non diplomatiques, c'est-à-dire par certains systèmes d'armes qui, sans phrases, poussent à des coordinations techniques : l'interprétation de leur portée, de leur précision, de leur nature, exigeait des collusions au niveau du « champ de bataille » intégré des *kriegspiele*. La bombe à neutrons et le missile Hades ont été lancés sous la précédente présidence dans le cadre de sa politique.

Telle n'est pas l'orientation que s'était donnée la gauche, préconisant le retour au gaullisme nucléaire pur, tout en poursuivant une recherche active du désarmement ; le maintien en état, mais non le renouvellement complet du système français au titre de l'aggiornamento atlantiste.

La démocratie contrôle encore la technostructure. Le missile Hades reste contrôlable politiquement : comme les Allemands, sous le chancelier Kohl, n'en veulent pas plus qu'ils ne voulaient des Pluton en 1975 sous M. Helmut Schmidt, il est possible qu'on se défasse un jour de cette arme dont tout le monde sait qu'elle est contraire à la stratégie de dissuasion française dès le début, et n'a été mise en place que pour satisfaire la puissante corporation des cavaliers de l'arme blindée. Le sens militaire de la bombe à neutrons est contesté de tous points de vue : pour un prix prohibitif (1 million de dollars pièce), en partie dû à l'explosif cher qu'elle contient (le thorium), les effets destructeurs de la bombe sont trop peu spécifiques pour être « rentables » en dehors d'une « guerre nucléaire limitée prolongée en Europe », hypothèse chère aux Américains mais absolument contraire à la stratégie française.

Comme des vérités déjà coutumières

DANS ces deux cas d'« influence » de la technostratégie sur la politique, le contrôle reste possible par le heurt des critères politiques et militaires. Le cas de figure présenté par Michel de Perrot est plus grave et d'une nature nouvelle. Les glissements français dépendent toujours d'un *monopole :* celui de la curiosité technique et de la bonne volonté du corps des Mines qui, dit-on, en France, décide de tout par tâtonnements raisonnables. Mais, dans le cas d'une bombe européenne, on est en face d'un tout autre procès : un marché libre où le cours des idées flotte sans étalon, puisqu'il n'y a pas de *souveraineté européenne*, et où se forme, par consensus, une « stratégie » de la classe politique française et européenne qui n'a en commun qu'un respect fétichisé de la technologie. Ce « marché », dont le support est l'ensemble des médias, produit par ajustements successifs des lambeaux de raisonnements nouveaux qui, soudain, s'agrègent et sont lancés comme des vérités déjà coutumières, sans aucune référence à des principes politiques et logiques d'où ils découleraient s'ils s'inspiraient d'une politique d'Etat.

Les gaullistes en général — et donc les gaullistes de gauche — ont-ils mesuré consciemment le retournement à 180 degrés qui fait admettre à certains ce qu'ils abhorraient encore sous la présidence de M. Giscard d'Estaing : l'armement nucléaire français réintégré dans la stratégie de l'alliance par le biais des technologies, le système français soumis au consensus des pays européens et modifié en conséquence pour jouer un rôle au-delà de l'Hexagone ? Le nucléaire civil français mis au service d'une croissance rapide d'un potentiel militaire dénationalisé où se perdra complètement l'autonomie stratégique de la France ?

Outre qu'une telle évolution sans contrôle serait contraire à la démocratie, elle est certainement incompatible avec le désarmement : si l'Europe nucléaire est vraiment autonome, elle voudra dissuader seule l'URSS et produira un effet permanent de relance de la course aux armements bien supérieur à l'« effet français » auquel les deux Grands attribuent parfois la responsabilité de leurs échecs. Si elle n'est pas vraiment autonome, le petit privilège français reste préférable non seulement pour la France mais pour l'autonomie européenne, qui est faite de l'agrégat des réserves spécifiques de souveraineté de chacune des nations; non de la mise en cagnotte du plutonium.

* Directeur du CIRPES (Centre interdisciplinaire de recherches sur la paix et d'études stratégiques), Ecole des hautes études en sciences sociales, Paris.

(1) *Cf. le Monde diplomatique* d'octobre 1984.

COPIER LE JAPON ?

L'Europe, frappée de plein fouet par la restructuration économique mondiale – la « crise », – garde les yeux braqués sur le « modèle » japonais. Un exemple tout récent, en France : le rapport Dalle sur l'industrie automobile française, après avoir dressé un sombre constat sur les perspectives de ce secteur, conclut de la manière la plus explicite : *« Nous devons copier le modèle japonais d'organisation de la production. »*

Il faut donc revenir sur ce modèle (1), voir comment il s'insère dans les réalités spécifiques du pays qui l'a conçu et quel est le prix de sa réussite. Car, au-delà de mythes outranciers qui enflamment les esprits, la réorganisation de la production au Japon ne saurait être réduite à une simple performance économique. Elle signifie un choix de société.

Le coût des performances

Par THEO BOUWMAN *

LES arguments ne manquent pas pour vanter la réussite de l'économie japonaise : essor des industries exportatrices, augmentation du niveau de vie, harmonieuse coopération entre patronat et salariat, aptitude à assimiler l'automation et la rationalisation de pans industriels tout entiers, consensus pour la prise de décision, coopération entre l'Etat et l'industrie... Tout cela reposerait sur les vertus de la « culture japonaise », sur la cohésion de la population.

Parce que la tentation est grande, en Europe, de calquer sur cet exemple le réaménagement des relations entre patronat et monde du travail, l'enthousiasme mérite d'être nuancé.

L'un des premiers éléments à prendre en considération, c'est que la clé de la réussite du Japon tient à la dualité de son économie où coexistent un petit secteur très dominant, agissant en étroite coopération avec l'Etat qui ne lui ménage pas son aide, et un secteur subalterne bien plus vaste, composé de petites et moyennes sociétés. Le premier est avant tout celui des géants bien connus, *zaibatsus* et *keiretsus*, tandis que le second réunit pour l'essentiel des sous-traitants qui, directement ou indirectement, travaillent pour le secteur dominant. Mitsubishi, Mitsui et Sumitomo sont des exemples typiques du *zaibatsu* de l'après-guerre – conglomérat de banques, de sociétés industrielles et commerciales, d'organismes de marketing, etc. Quant aux *keiretsus*, ce sont des fédérations souples de sociétés financées et inspirées par de grandes banques telles que la Dai-Ichi Kangyo Bank. Ainsi la plus grande entreprise japonaise de construction d'ordinateurs, Fujitsu, appartient à un *keiretsu*, le groupe Furakawa, qui réunit huit autres grandes sociétés aux côtés de la Dai-Ichi Kangyo Bank.

Comparés à d'autres géants américains, ces conglomérats sont généralement encore plus gigantesques que, par exemple, General Motors, Exxon ou IBM. Ce sont eux qui contrôlent les activités industrielles et commerciales du pays. En raison de la singularité de leurs rapports avec les banques et avec l'Etat, ils sont en mesure d'investir à très long terme des sommes souvent plus importantes que celles de leurs concurrents occidentaux, et à des échéances plus lointaines. La concurrence au Japon n'en reste pas moins acharnée. C'est l'une des conditions de la réussite sur les marchés extérieurs.

Cependant, *zaibatsus* et *keiretsus* ne pourraient exister sans les milliers de sociétés (souvent très modestes) qui leur servent de sous-traitants et de fournisseurs. Selon un Livre blanc sur les PME au Japon en 1983 (2), la proportion de sous-traitants dans le nombre total des PME est passée de 53,3 % en 1966 à 65,5 % en 1981. Ceux-là ne travaillent généralement que pour une seule grande société. Ils jouent le rôle d'entreprises-tampons, avec leurs bas salaires et leurs coûts peu élevés, à même de fournir dans la demi-heure, le cas échéant, le composant souhaité.

D'après l'Institut japonais du travail et le professeur Yuji Kato (qui enseigne en Angleterre au Ruskin College d'Oxford) (3), 65 % à 70 % de la population active japonaise (56 millions de travailleurs au total) sont employés dans le secteur subalterne, peu productif et à forte main-d'œuvre. La productivité par ouvrier (valeur ajoutée) y est fort variable, suivant l'importance des entreprises. Si l'on fixe à 100 % la productivité dans les grandes sociétés (plus de mille employés), ce taux n'était en 1981 que de 42,9 % pour les petites entreprises (de dix à cinquante employés). De telles différences de productivité selon la taille des entreprises ne se retrouvent ni aux Etats-Unis ni en Europe occidentale. Et l'on observe des différences comparables en matière de salaires, d'horaires, de conditions de travail et de sécurité sociale. Cela signifie que la souplesse d'action et les réductions de coûts qui servent si bien les *zaibatsus* et les *keiretsus* existent au détriment de la majorité de la population active, dont la pauvreté ne cesse d'augmenter.

Les variations de productivité ne sont pas seulement une question de taille. Selon le Centre japonais de productivité, tous les secteurs de l'économie ne sont pas aussi productifs. En moyenne, la productivité s'est accrue dans l'ensemble de 4,8 % par an entre 1970 et 1978. Le secteur primaire (pêche, agriculture) et le secteur tertiaire (commerce, services) ont tous deux enregistré des résultats inférieurs à cette moyenne avec, respectivement, 4,1 % et 3 %. Dans le secteur secondaire, les mines et l'industrie ont atteint des taux de 8,1 % et de 6,6 % respectivement, de même que, dans le secteur tertiaire, les banques et les assurances ont vu leur productivité croître de 7,4 %. Ailleurs, en revanche, on note une hausse très réduite (ou même une baisse) de la productivité : ainsi dans le secteur des services extensifs : – 0,5 % ; dans les transports et les communications : + 2,3 % ; et – pour le secteur secondaire – dans le bâtiment : – 0,7 % et les services publics + 1,4 % (4).

Pour se faire une idée plus précise des réalités, il faut bien comprendre que les 6,6 % d'augmentation de la productivité enregistrés par l'industrie tiennent compte des performances souvent modestes réalisées par les PME. En fait, le taux est bien plus élevé dans les grandes industries exportatrices. Et c'est généralement aux importations provenant de cette branche industrielle – automobiles, électronique de consommation et robots industriels – que les économies européennes se trouvent confrontées.

Entreprises-tampons et chômage déguisé

LA proportion de travailleurs employés dans le tertiaire continue d'augmenter : 55,7 % du total en 1982 (8,3 % dans le secteur primaire contre 23,5 % en 1965 et 53,4 % en 1947. Le reste – 36 % – travaille dans le secteur secondaire. On en déduira que la majorité de la population active japonaise est employée dans des branches industrielles connues pour leurs médiocres performances en matière de productivité. Dans ces conditions, le professeur Kazukiyo Kurosawa, de l'Institut de technologie de Tokyo, a pu estimer qu'en 1978 la productivité américaine était d'au moins 60 % supérieure à ce qu'elle était au Japon. Dans l'agriculture, le rapport serait de 1 à 3.

Un auteur américain qui vit au Japon, M. Jon Woronoff, a décrit cette médiocrité dans son livre, *Japan's Wasted Workers (le gaspillage des travailleurs au Japon)*, plus particulièrement consacré au secteur des services. Une foule incroyable de gens travaillent dans des grands magasins, mais ils sont plus nombreux encore dans les boutiques et les restaurants. Les gares regorgent de poinçonneurs, de contrôleurs et de personnel de quai ou de nettoyage. Dans les grands bâtiments, surtout, des femmes passent la journée à faire marcher les ascenseurs... La liste des exemples est interminable. Il n'est cependant pas de spectacle plus déconcertant que celui des bureaux japonais où règne d'ordinaire le désordre le plus total : des masses de papiers recouvrent de petits bureaux où l'on ne trouve aucune trace de machine à écrire. Les rares instruments de ce type sont généralement réservés à la correspondance en anglais. L'explication est simple : le japonais de base compte 300 signes, alors qu'au niveau universitaire il faut en maîtriser 3 000 pour être capable d'écrire. Presque tous les travaux d'écriture sont donc faits à la main, ce qui a bien sûr d'énormes conséquences pour l'administration, les systèmes d'archivage et la bureautique. Les bureaux japonais ont deux bonnes raisons d'être peu efficaces : leur sous-équipement technologique mais aussi leur mode de gestion ; ainsi ce fameux système de roulement, qui oblige beaucoup d'employés à ne pas rester au même poste plus d'un an, ce qui leur interdit d'acquérir une véritable expérience.

Tout cela explique que le coût de la vie soit si élevé (Tokyo est la ville la plus chère du monde) et que le chômage reste à un niveau modeste. De surcroît, la médiocrité de la productivité doit être compensée par un travail plus intense et des horaires plus lourds. Cependant, au cours de l'année fiscale 1983 (l'année fiscale commence le 1er avril), le taux de chômage est monté à 2,7 %, soit plus d'un million et demi de personnes. Par rapport à l'année précédente, l'augmentation a été de 10 %, dépassant ainsi le record de 1955. Autrement dit, le Japon commence lui aussi à sentir les effets de la récession. Qui plus est, le taux officiel de 2,7 % n'est pas comparable aux statistiques européennes. Si l'on devait utiliser la méthode de calcul normalement employée en Occident, on arriverait à un taux d'environ 6 %. Les experts estiment en outre que les employés en sureffectif (*madogiwa-zoku*, où « ceux qui regardent par la fenêtre ») sont de l'ordre d'un million de personnes, ce qui devrait porter le chômage réel à un taux de 8 %. Le ministère de l'industrie et du commerce international (MITI) prévoit lui-même, sur la base des statistiques officielles et dans l'hypothèse d'une croissance économique de 2 %, un taux de chômage de 8 % pour 1990.

Il n'est pas sans intérêt de rappeler à ce propos que seuls sont officiellement considérés comme chômeurs dans les statistiques ceux qui travaillent moins d'une heure par semaine (en n'importe quelle période), alors qu'une foule de gens ne peuvent pas travailler plus de huit, seize ou vingt heures dans la semaine. Il y a quelques années, le professeur Yuji Kato et Hugo Levie en avaient déjà conclu que le taux de chômage au Japon pouvait bien être plus proche de 25 % que de 2 % (5).

Enfin, si au Japon la productivité du travail était comparable à ce qu'elle est aux Pays-Bas, par exemple, les chiffres du chômage y seraient au moins aussi élevés que dans ce pays. Alors que l'automation et la rationalisation vont croissant, les deux grandes fédérations syndicales – Sohyo, à gauche, et Domei, à droite – s'inquiètent manifestement de la montée du chômage.

Pour expliquer le niveau élevé de la productivité, on invoque souvent la supériorité de la technologie, l'ardeur au travail des Japonais, le système de gestion, le sens du marché et la satisfaction que les employés trouvent dans leur travail. Effectivement, à lire un ouvrage tel que *Japanese Technology, Getting the Best for the Least*, de Masanori Moritani, éminent chercheur du célèbre Nomura Research Institute (6), on ne peut se défaire de la conviction que la technologie japonaise est supérieure. Mais d'autres études, telles que *A Technology Based Nation*, du professeur Henk Galjaard (7) et le rapport intitulé *Robots in Japan*, publié par un groupe d'études créé par les ministères hollandais de la politique scientifique et des affaires économiques (8), donnent un autre son de cloche. Evoquant le niveau des techniques de production, les auteurs du rapport écrivent : *« A une exception près, il n'y avait rien à voir dans les sociétés que nous avons visitées qui ne fût déjà connu en Occident. » « Ce qui nous a laissé la plus forte impression*, concluent les auteurs, *c'est moins la nouveauté de la technologie japonaise que l'emploi intensif qui en est fait. »*

Dans la *Wirtschaftswoche* du 9 mars 1984, un spécialiste ouest-allemand de l'innovation, le professeur Erich Staudt, a présenté ce phénomène de la manière suivante : *« Si l'on compare le système ouest-allemand de montage actuellement en usage sur les chaînes de production aux machines japonaises, on ne peut que constater que notre appareillage est infiniment plus sophistiqué, mais que les Japonais obtiennent une meilleure efficacité avec des machines vieilles de dix à quinze ans. »*

Ayant récemment visité un certain nombre de sociétés japonaises, nous-même sommes arrivés à des conclusions identiques. Des ouvrages techniques spécialisés établissant des comparaisons avec les société hollandaises vont dans le même sens. Ainsi, il n'y a pas la moindre différence entre Matsushita et Philips au niveau des procédures d'insertion automatique (sur circuits imprimés) des résistances, des diodes et des condensateurs. Les systèmes de transport automatique Impala et Incra de KLM sont bien supérieurs aux systèmes Jalcom et Jalmax des Japan Air Lines, et les techniques de production à Daf et à Isuzu sont très voisines. Les chantiers navals néerlandais paraissent même plus avancés ; mais, hormis Philips et Asea, on ne connaît pas d'autres fabricants hollandais de robots industriels.

Les différences de productivité entre les sociétés japonaises exportatrices et les entreprises ouest-européennes doivent bien avoir d'autres causes encore. Et là, on ne peut se contenter des explications invoquant l'ardeur au travail et les horaires plus lourds. Il faut aussi tenir compte de l'organisation de la production, de la « culture japonaise », de la nature des relations sociales, et, éventuellement, des aspects répressifs de ce système.

Un numéro spécial de l' *Economist* entièrement consacré au Japon, publié à l'initiative des Japan Air Lines (9), se fait le reflet de l'idéologie dominante en ce qui concerne les relations sociales, une idéologie largement diffusée au Japon même par des institutions comme le Centre de la presse étrangère, le ministère du travail et l'Institut japonais du travail. Par rapport au système occidental, les singularités les plus marquées seraient, selon l' *Economist* (1983) : l'emploi à vie, la rémunération en fonction de l'âge (principe de l'ancienneté), l'existence de syndicats « maison », l'organisation d'une vaste négociation salariale au printemps *(shunto)*, l'existence de relations sociales harmonieuses, la collaboration entre les employés et la direction et, enfin, le système de gestion proprement dit.

Mais il faut bien comprendre que la population active japonaise se compose de deux catégories de salariés. En premier lieu, les « employés réguliers », qui travaillent au service de grandes sociétés ; cette catégorie représente près de 20 % de la population active (soit 11,9 millions de salariés). Les principes de l'emploi à vie et de l'ancienneté s'appliquent à la quasi-totalité de ces travailleurs, et c'est sur ce groupe que se fondent ceux qui vantent la réussite des relations entre patronat et salariat au Japon.

Totalement différente est la situation des employés « non réguliers » qui, dans leur majorité, travaillent dans des entreprises plus modestes fortement tributaires, on l'a vu, des grandes sociétés. Ils travaillent plus longtemps et plus dur, ils n'ont aucune sécurité. Parmi eux, les journaliers, les travailleurs saisonniers, les étudiants et les lycéens sont les plus mal lotis. Les femmes, majoritaires dans ce groupe, gagnent à peine plus de la moitié du salaire des hommes. La main-d'œuvre féminine à temps partiel est en rapide augmentation. Obligées de prendre une heure chaque matin pour emmener leurs enfants à l'école, les femmes n'obtiennent souvent que des contrats de trois mois et perdent ainsi le droit d'adhérer à un syndicat. De surcroît, même dans les grandes entreprises, le nombre de travailleurs saisonniers régresse du fait de la stagnation des exportations, et l'on y préfère désormais faire appel à des travailleurs à temps partiel.

Le dualisme de la structure économique coupe en deux le marché du travail où coexistent deux mondes à part, régis par des pratiques différentes en matière d'horaires, de salaires, de sécurité de l'emploi, de conditions de travail et de prestations sociales. En soi, cette discrimination joue le rôle d'instrument de répression dans le système des relations sociales, selon une logique on ne peut plus matérialiste qui n'a rien à voir avec la « culture japonaise ».

Dans une année, les salariés travaillent en moyenne de deux cent cinquante à quatre cent cinquante heures de plus que leurs camarades européens ou américains. Par rapport aux Pays-Bas, cette différence est de l'ordre de quatre cent cinquante heures – soit l'équivalent de onze semaines par an. Un Néerlandais travaille à peu près mille six cents heures par an – parfois moins dans les grandes sociétés – contre deux mille au Japon, dans les grandes entreprises (plus de mille employés). Dans ce pays la lourdeur des horaires est inversement proportionnelle à la taille des entreprises : les employés des entreprises de trente à trente-neuf salariés travaillent deux mille deux cents heures par an, soit 10 % de plus que ceux des grosses sociétés ; et ce chiffre est encore plus élevé pour 50 % de la main-d'œuvre : il peut atteindre jusqu'à deux mille six cents heures par an (10). La semaine de quarante heures étalées sur cinq jours pratiquée chez Matsushita Electric Industries et d'autres grandes sociétés n'est donc guère représentative : ce n'est qu'un avantage, parmi d'autres, qu'il y a à travailler pour une grande affaire.

De même pour les rémunérations. En 1982, le salaire moyen versé par les entreprises comptant moins de trente salariés représentait 56,4 % seulement de ceux pratiqués par les sociétés de plus de cinq cents employés (11). Ce pourcentage s'effrite régulièrement depuis 1970. La structure salariale est telle que la rémunération de base est très faible (un sixième du salaire brut), le reste prenant la forme de primes qui sont, en partie, à la discrétion du contremaître et dépendent de la bonne conduite, de la productivité, du rendement et de l'empressement à coopérer. Primes et indemnités augmentent progressivement avec l'importance des sociétés.



(Theo Bouwman)

MISÈRE SOCIALE A TOKYO (AVRIL 1984)

* Ingénieur, journaliste indépendant, l'auteur enseigne au Centre de formation professionnelle à temps partiel d'Amsterdam (POPA).

économiques et d'un choix de société

Bien que dans les *zaibatsus* les salaires soient désormais d'un niveau comparable à ceux pratiqués dans les pays occidentaux industrialisés, un ouvrier japonais coûte 30 % moins cher en raison, notamment, du niveau bien plus faible des prestations sociales. Un employé en congé de maladie, par exemple, ne perçoit que 60 % de son salaire, ou 80 % si son arrêt résulte d'un accident du travail. Les retraites sont minimes. Les employés des grandes sociétés ont les moyens de payer des primes d'assurance, mais pas ceux des petites entreprises.

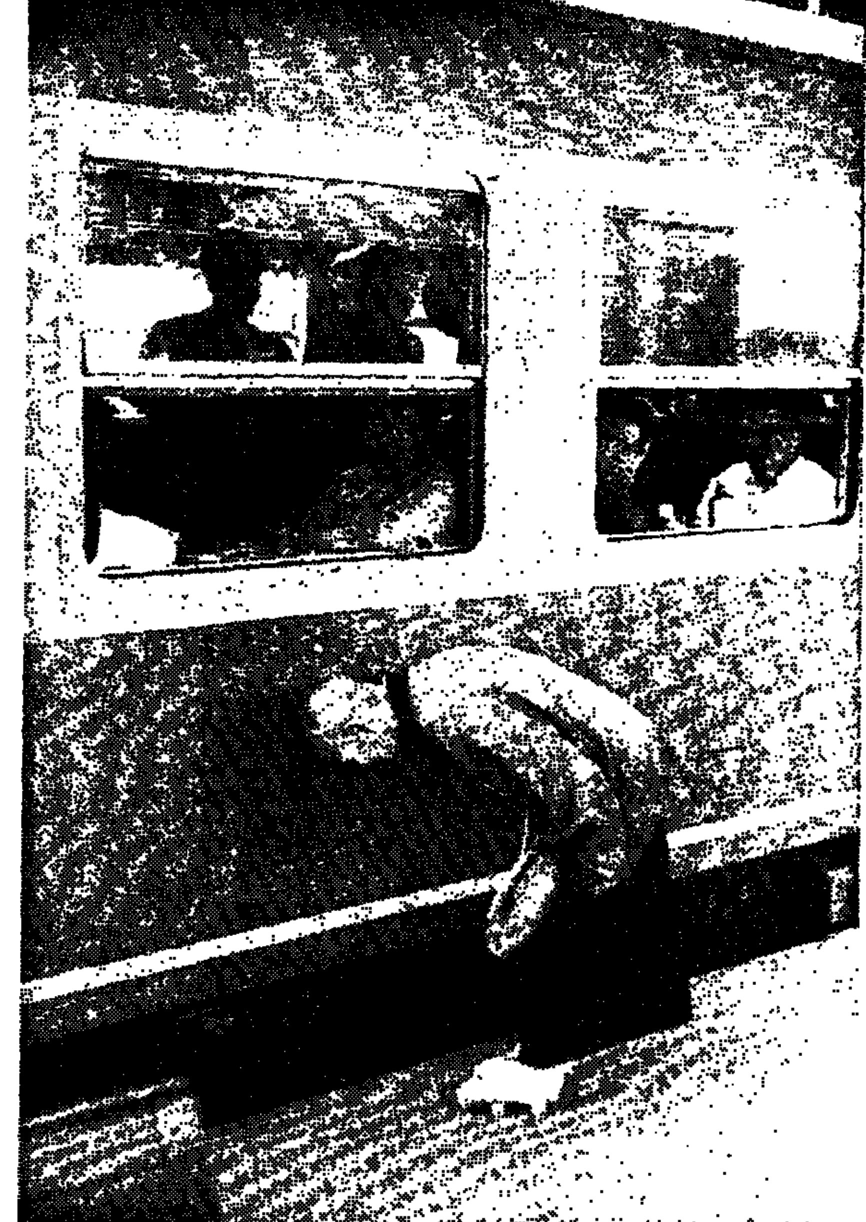
Le principe de l'ancienneté s'applique essentiellement dans les grosses affaires et assure à la direction la fidélité de son personnel. Cependant, même ce principe se trouve aujourd'hui remis en cause en raison du vieillissement rapide de la population et par le souci croissant de la productivité dont témoigne la patronat.

La grande réorganisation, décidée conjointement par le patronat et le gouvernement (le MITI et l'Agence de lanification économique, EPA) et prévoyant une réduction de 35 % de la production des chantiers navals, de la sidérurgie et des industries chimiques a mis en évidence les insuffisances et la rigidité du système d'emploi à vie – malgré les avantages retirés de la camaraderie et de la paix sociale. La restructuration implique que les travailleurs sont prêts à accepter d'être déplacés, même très loin et, si besoin est, dans des secteurs tout à fait différents. Les syndicats reçoivent de nombreuses plaintes de militants syndicaux victimes d'une mutation-sanction. Un livre traduit en français, *Japon, l'envers du miracle*, de Kamata Satoshi (12), a dépeint de manière concrète la misère sociale et les conflits occasionnés par les opérations de restructuration et la faillite du système de l'emploi à vie. Au demeurant, la garantie de l'emploi est une notion toute relative. Car, à cinquant-cinq ans ou un peu plus, l'employé reçoit en une seule fois une somme forfaitaire de 400 000 à 450 000 francs avant d'être mis à la retraite. D'ordinaire, le montant de la retraite est loin d'être suffisant pour vivre ; les « employés réguliers » se retrouvent souvent dans des ateliers sordides, à moins qu'ils ne soient condamnés à ramasser les mégots dans les gares. La somme forfaitaire présente néanmoins quelques avantages : elle permet, par exemple, de purger ses dernières hypothèques (une maison coûte en moyenne 1 600 000 francs, soit douze années de salaire, selon un rapport de l'EPA publié en 1983. Il n'en reste pas moins que, à l'aune des critères occidentaux, les logements japonais sont terriblement exigus : on les désigne couramment sous le nom de « clapiers »).

Pour ceux qui n'ont pu rester dans leur société jusqu'à l'âge de partir à la retraite avec l'indemnité de départ, l'avenir n'est pas très brillant. C'est d'ailleurs l'une des raisons de l'ardeur au travail des Japonais – qui s'explique aussi par le fait que le renvoi d'une société ferme la porte des autres grandes entreprises et fait perdre tous les avantages liés à la situation d'« employé régulier ». Devant ces incertitudes, les syndicats demandent que l'âge de la retraite soit fixé à soixante-cinq ans.

En Europe, les prestations sociales sont assurées par un système public. Au Japon, les très grandes sociétés versent elles-mêmes les prestations, ce qui rappelle, à certains égards, la situation qui prévalait encore il y a quelques décennies dans des compagnies comme Philips aux Pays-Bas, par exemple, qui gérait elle-même les prestations sociales. Consentant à soulager les entreprises de cette lourde charge – et tout en ne demandant que de modestes augmentations de salaires, – les syndicats japonais ont de plus en plus tendance à déplacer leurs revendications sur le terrain politique, s'adressant aux hommes politiques et au gouvernement et raisonnant en termes d'inflation, de fiscalité, de logement, de retraite, etc.

Comment ne pas voir que les réglementations qui régissent le système productif favorisent le conformisme à l'intérieur des entreprises et que les travailleurs japonais sont prêts à faire n'importe quoi, ou presque, pour travailler dans un *zaibatsu* ou un *keiretsu* ? Dans l'enseignement, règne un esprit d'émulation et de compétition correspondant au souci d'acquérir la meilleure formation, ce qui est une garantie de trouver une place dans une grande affaire.



DEUX MONDES A PART

(Henri Cartier-Bresson-Magnum)



La mise au pas des syndicats

RESTE la thèse de l'« harmonie » et de la « paix sociale ». Là encore, il faut établir une comparaison avec ce qui se passe dans le monde occidental. C'est ce qu'a fait l'Institut japonais du travail en 1983, dans une étude consacrée aux syndicats et aux rapports entre le patronat et le monde ouvrier (13). La comparaison porte sur le nombre de journées de travail perdues à la suite des grèves. Le Japon y arrive au dernier rang, mais la différence avec la RFA et la France n'est pas très importante. Les États-Unis, l'Angleterre et l'Italie, en particulier, sont nettement moins favorisés. On remarque toutefois que la période retenue pour cette étude – les années 1978-1980 – est à l'avantage du Japon puisque, ces années-là, le nombre de journées de travail perdues avait été très faible par rapport aux années précédentes : environ un million par an, alors que le chiffre avait été de six à sept fois plus élevé dans la période 1971-1975.

D'autre part, les années 50 et 60 ont été des décennies de troubles sociaux au Japon. En 1960, le conflit aux mines de charbon de Mitsui-Miiki (14) a marqué à la fois le point culminant des tensions et un tournant dans l'histoire des relations sociales. Le licenciement de plus de cent mille mineurs à la suite d'une réorientation de la politique énergétique en était l'enjeu. Après plus d'un an de lutte menée avec l'aide de centaines de milliers de sympathisants, les syndicats ont fini par rendre les armes. Voici le constat de l'Institut japonais du travail à ce propos : « *Après ce conflit, il n'était plus possible pour le patronat de réduire les effectifs en procédant à des licenciements massifs. Mais, de leur côté, les syndicats ne pouvaient plus désormais se lancer dans des conflits difficiles, et ils durent compter davantage sur la négociation, sur la concertation entre employeurs et employés aux divers échelons et sur les procédures de médiation.* »

Les milieux de gauche japonais partagent cet avis. Mais ils vont plus loin dans leur analyse, estimant que, dans la phase de très forte croissance économique, le patronat a activement contribué à donner aux relations sociales et industrielles la physionomie qui est la leur aujourd'hui. Les syndicats socialistes et communistes se sont alors trouvés acculés à la défensive, dans un contexte de fortes hausses des salaires. Selon Muto Inchiyo, rédacteur en chef d'*Ampo*, publication en langue anglaise du Pacific Asia Resources Center, les industriels ont réussi à isoler les syndicats Sohyo (gauche) et à les tenir à l'écart des négociations, tout en favorisant par tous les moyens les syndicats Domei (droite). Au besoin, ils sont même allés jusqu'à implanter de nouveaux syndicats dans leur entreprise. A cette occasion, de très nombreux militants syndicaux furent congédiés ou mutés. Cette évolution aide à comprendre l'origine des syndicats « jaunes » encouragés par le patronat.

Professeur à l'Institut des sciences sociales de l'université de Tokyo, M. Hideo Totsuka distingue trois périodes dans le processus de rationalisation du Japon d'après-guerre. Durant la première (1949-1954), le gouvernement, soutenu par les forces américaines d'occupation, entreprit de reconstruire le capitalisme en prenant appui sur la chimie et l'industrie lourde, déjà très développées, et en incitant le patronat à investir sur une grande échelle pour moderniser les industries existantes. La seconde période (1955-1970) a été marquée par d'« *importants investissements d'innovation technique dans la quasi-totalité des grandes branches – sidérurgie, chimie, industrie automobile et construction mécanique, industrie électrotechniques* ». C'est alors que l'on commença à employer des automates, que le recours aux ordinateurs prit de l'ampleur et que le patronat mit au point de « *nouvelles stratégies pour de nouvelles relations sociales* » :

– il s'est efforcé d'empêcher les syndicats de regagner du terrain (le conflit de Mitsui-Miiki en est une illustration typique) ;

– il a importé d'Amérique un certain nombre de techniques modernes de gestion – études des méthodes, mesure du travail, évaluation des postes – tout en développant le système de l'ancienneté ;

– il a mis en place diverses procédures de concertation à tous les échelons – sociétés, usines, ateliers (encourageant ainsi la tendance à privilégier la concertation au détriment des négociations, de manière à court-circuiter les syndicats) ;

– enfin, il a organisé un certain nombre d'activités en « petits comités » – tels que les groupes « *zero defect* » (zéro défaut) et les « *quality circles* » (cercles de qualité), afin de stimuler la productivité.

Selon M. Totsuka, il s'agissait alors, pour le patronat japonais, « *de définir un nouveau style sophistiqué de gestion de la main-d'œuvre en vue de développer la fidélité des employés à l'égard de leurs supérieurs et la concurrence entre employés* ». On remarque néanmoins qu'en 1980 à peine un million d'ouvriers participaient à des cercles de qualité (soit moins de 2 % de la population active). Mais les grandes entreprises disposent de bien d'autres moyens pour intéresser leurs salariés au travail.

D'une manière générale, on peut dire que Domei, le syndicat le plus conservateur, a toujours soutenu et encouragé cette forme de coopération entre la main-d'œuvre et le patronat, alors que Sohyo (dont les sympathies politiques vont au Parti socialiste japonais) fait du refus de cette forme de coopération une question de principe ; ce refus est encore plus ferme de la part des partis et organisations politiques plus à gauche.

De 1971 jusqu'à aujourd'hui, la troisième période de « rationalisation » a été une période de stagnation de la croissance économique : le patronat a été forcé de ralentir le rythme, de réduire les effectifs et d'améliorer les rendements. L'introduction de robots industriels et d'autres formes de mécatronique s'est soldée par de nouvelles disparitions d'emplois.

Inévitablement, cette montée du chômage a pesé sur l'attitude des syndicats et des partis politiques. L'an dernier, par exemple, Nissan Motor Co. et le Syndicat des ouvriers de Nissan Motor sont convenus que « *la société ne licencierait ni ne mettrait des travailleurs syndiqués sur la touche à l'occasion de l'introduction de nouvelles techniques de production* ». Or les « employés réguliers », chez Nissan, représentent tout au plus la moitié du personnel et une partie d'entre eux seulement est syndiquée. Voilà un accord typique de la nature des relations entre le patronat et les syndicats, dans la mesure où il oppose les « réguliers » aux autres catégories de personnel. Dans ces conditions, le patronat peut à bon compte soutenir les syndicats-maisons conservateurs et leurs dirigeants.

Malgré tout, nombreux sont les spécialistes japonais qui prévoient une montée des tensions sociales. A cet égard, Domei aura de plus en plus à faire pour contenir l'inquiétude de ses adhérents. Cela vaut surtout pour cette centrale, car elle réunit à elle seule la majorité des travailleurs du secteur privé. Sohyo, pour sa part, qui regroupe la plupart des fonctionnaires, n'échappe pas à la tempête de l'automation. Certaines revendications sont liées à l'introduction de la micro-électronique : nouvelle réduction du temps de travail, amélioration des possibilités d'emploi pour les personnes âgées et les femmes et autres mesures en faveur de l'emploi (15).

L'accent mis sur la situation des personnes âgées et des femmes n'est pas fortuit. L'électronique va modifier profondément le travail en atelier et simplifier l'organisation des bureaux, et l'on en attend des améliorations sensibles en termes de qualité et de diversification des produits : telle est l'opinion des experts du ministère du travail, qui en même temps font ressortir que ce sont les personnes âgées et les jeunes femmes qui seront les principales victimes des effets négatifs de cette évolution sur l'emploi.

L'histoire et le « consensus »

MAIS la nouvelle technologie n'est pas la seule cause d'inquiétude. Ces dernières années, la stagnation économique et le redéploiement industriel ont provoqué des faillites en cascade – plus de mille par mois. Les syndicats, et notamment ceux qui se rattachent à Sohyo, se battent avec acharnement pour éviter les fermetures d'usines, il leur arrive d'occuper les lieux ou de s'organiser en autogestion. La plupart du temps, il s'agit d'unités appartenant à la catégorie des PME, condamnées à servir de « tampons » aux grands groupes dominants. Watanabe Seiko (chantiers navals), Hamada Seiki (équipements d'imprimerie) Petri Camera (matériel photographique) et Tanaka Kikai (équipements de raffineries de sucre) : autant de noms rappelant la résistance spectaculaire opposée au mouvement de réorganisation de la production dans les années 70. Les lecteurs français ont pu prendre connaissance dans l'ouvrage de Kamata Satoshi, déjà cité, des luttes menées dans de grandes sociétés telles que IHI (Ishikawajima-Harima Heavy Industries) et Okidenki (électronique). Et il suffit de lire les revues en anglais que publient les mouvements écologistes ou les militants syndicaux (*Rodo Yoho*, par exemple), pour constater que les travailleurs n'ont pas renoncé à l'épreuve de force dans leur lutte contre les maladies professionnelles, les nouvelles méthodes de gestion (cercle de qualité, etc.) les opérations de réorganisation et les licenciements.

On ne saurait, dans ces conditions, prendre pour argent comptant la thèse de l'« harmonie » et de la « paix sociale » au Japon ni attribuer au facteur culturel le rôle qu'on lui prête généralement. Certes, il se trouve des chercheurs japonais qui mettent en avant l'importance de la « culture japonaise », et du « consensus » dans le « groupe japonais » (16). D'autres, cependant, ont bien montré que l'évolution de la démocratie de l'après-guerre ne saurait s'expliquer en fonction de ces seuls critères, en dehors de toute interprétation de l'histoire (17). Ou alors ce serait céder à certaines facilités fleurant bon le racisme, qui ne pourraient en rien aider les Occidentaux à appliquer le « modèle » japonais.

THEO BOUWMAN.

(1) Voir l'article d'Henri Rouilleault, « Les relations de travail au Japon : un modèle exportable ? », *le Monde diplomatique*, avril 1982.

(2) Ministère de l'industrie et du commerce international (MITI), Tokyo, 1983.

(3) *Cf.* Japan Institute of Labour, « Japanese Industrial Relations Series », nº 1, *Employment and Employment Policy*, Tokyo, 1982 et Yuji Kato, « Problems of Unemployment and Poverty in Japan », 1980, cité dans M. George and H. Levie, *Japanese Competition and the British Workplace*, Londres, 1984.

(4) *Cf.* Japan Productivity Center, *Platform of the Productivity Movement in the 1980's* et MITI, *Outlook and Issues of Industrial Structure in the 1980's* ; Tokyo, 1980.

(5) Yuji Kato et H. Levie, « Japan a glowing Example ? », « Occasional Paper » nº 69, Trade Union Research Unit, Ruskin College, Oxford, 1981.

(6) Masanori Moritani, *Japanese Technology, Getting the Best for the Least*, Tokyo, 1982.

(7) Henk Galjaard, *A technology based Nation*, Delft, 1982.

(8) H. Rankers, L. Reijers, H. Stal et A. Verbraeken, *Robots in Japan*, La Haye, 1982.

(9) *The Economist*, « Japan », Londres, 1983.

(10) Japan Institute of Labour, « Japanese Industrial Relations Series », nº 3, *Wages and Hours of Work*, Tokyo, 1984.

(11) *Id.*

(12) Kamata Satoshi, *Japon : l'envers du miracle*, Maspéro (la Découverte), Paris, 1982.

(13) Japan Institute of Labour, « Japanese Industrial Relations Series », nº 2, *Labor Unions and Labor-Management Relations*, Tokyo, 1983.

(14) Mitsui : nom d'un *zaibatsu* ; Miiki : nom d'un village.

(15) *Cf.* Joint Struggle Committee for the People's Spring Struggle, « White Paper on the 1984 People's Spring Struggle », *Sohyo News*, nº 379, février 1984.

(16) Voir, par exemple, les ouvrages de Takeo Doi, *Anatomy of Dependence*, Tokyo, New-York, 1980, et de Chie Nakane, *Japanese Society*, New-York, 1981.

(17) *Cf.* Muto Ichiyo, « *Class Struggle in Postwar Japan* », in AMPO, vol. 13/4, 1982.

CORRESPONDANCE

Le marché de l'euro-yen

M. Jean Esmein nous adresse les réflexions suivantes à propos de l'article de Philippe Norel sur la politique monétaire internationale, publié dans *le Monde diplomatique* du mois d'août 1984 :

En mettant en valeur le rôle joué par la suppression des taxes retenues à la source sur les intérêts des prêts en dollars aux Etats-Unis, l'article est très utile. Par contre, il peut entraîner une erreur dans l'esprit des lecteurs parce qu'il n'explique pas que les ressources prêtées à des emprunteurs américains par diverses institutions financières extérieures ne sont pas des capitaux des pays des prêteurs mais des capitaux du marché international. Le Japon n'a pas de capitaux à prêter. Il est lui-même globalement emprunteur sur le marché international. L'auteur écrit : « *M. Reagan peut penser que les autorités japonaises seront dans l'obligation de répondre favorablement à ses appels, au moins en partie. Elles devront alors alimenter l'Europe, mais aussi le tiers-monde, dans leur propre monnaie.* » (...)

Or il faudrait dire que, même si l'internationalisation du yen a été réclamée par les Américains, l'usage à quoi le ministère des finances du Japon veut la faire servir est plutôt la fourniture de capitaux en yens extérieurs aux grandes entreprises japonaises – c'est-à-dire à un taux d'intérêt plus faible que celui des emprunts vers lesquels la politique du monopole d'emprunteur, pour l'Etat japonais lui-même, les a jusqu'ici détournées. Dans ces conditions, il faudrait dire que les opportunités d'emprunt en euro-yens à moyen ou long terme sont encore soumises à la sélection du ministère des finances, et il est imprudent d'écrire qu'« *on peut estimer à un ou deux ans le temps nécessaire pour qu'un marché de l'euro-yen, maîtrisé par des non-Japonais, puisse atteindre le niveau actuel de l'euromark, soit quelque 100 milliards de dollars* ».

En fait, les emprunts en euro-yens qui ont été libérés sont seulement ceux qui acceptent une durée d'un an au maximum. Ce n'est pas le véritable marché financier.

A PROPOS D'UN LITIGE MINEUR

La Thaïlande conteste les frontières héritées de la colonisation

Les rapports entre le Laos et la Thaïlande se sont sérieusement envenimés depuis le printemps dernier, à la suite de l'occupation par l'armée de Bangkok de trois petits villages situés près de la frontière, dans la région montagneuse proche du Haut-Mékong. Le Conseil de sécurité des Nations unies s'est d'ailleurs réuni d'urgence le 9 octobre dernier, à l'initiative de Vientiane, pour examiner l'affaire. Il s'est ajourné sans prendre de décision.

Si l'objet de la contestation est faible (encore qu'il s'agisse d'un point stratégique), son enjeu est important, comme l'ont démontré la négociation engagée entre les deux pays et son échec. Il s'agit, en effet, de la validité des frontières fixées sous le régime colonial, ce qui intéresse aussi bien l'Afrique que l'Asie. Un expert laotien qui a participé à ces discussions apporte ci-dessous son témoignage.

Par le Dr PHEUIPHANH NGAOSYVATHN *

LA Thaïlande construit actuellement une route stratégique devant contourner le massif montagneux qui, sur 700 km, constitue sa frontière avec le Laos dans la région du Haut-Mékong. Alléguant la nécessité de protéger les chantiers, les autorités militaires thaïlandaises ont entrepris en juin dernier de « rectifier » cette frontière en expulsant fonctionnaires et miliciens laotiens de trois villages de la province lao de Sayaboury : Bane-May, Bane-Kang et Bane-Savang. C'est le commandant en chef de l'armée thaïlandaise lui-même, le général Arthit Kamlang-Ek, qui a ordonné cette occupation, le 6 juin, aussitôt après son retour de Chine, où il avait, du reste, été invité par ses hôtes à visiter la zone frontière avec le Vietnam.

Incident de frontière, ou « invasion limitée » ? Pour occuper ces trois villages (19 kilomètres carrés) et en déporter le tiers des 2000 habitants, le général Arthit a engagé 2000 hommes de sa première division de cavalerie. Prudents, les Laotiens, après avoir vainement tenté de régler l'affaire par des conversations au niveau local, ont réagi publiquement le 13 juin. Vientiane a alors exigé le retrait sans conditions des troupes occupant les trois villages, le retour des populations emmenées de force à Bo-Bia et le dédommagement des pertes causées par l'action armée. La position officielle thaïlandaise demeurait ambiguë. Bangkok se disait prêt à rechercher une « solution pacifique » à l'affaire et offrait de négocier. On en arrivait même à se demander si le premier ministre, le général Prem, avait été consulté par l'armée (il avait en effet, quelques jours plus tôt, « *loué le Laos comme un bon voisin de la Thaïlande* » (1). le général Sitthi Savetsila, ministre des affaires étrangères, exprimait, quant à lui, le 2 juillet devant une délégation parlementaire australienne en visite, son regret de ne pas avoir été présent à Bangkok lorsque l'affaire avait commencé.

Quoi qu'il en soit, acceptant de mettre en sourdine son exigence d'un retrait thaïlandais avant toute négociation, le Laos a décidé d'envoyer une délégation gouvernementale à Bangkok pour tenter d'y obtenir un règlement pacifique et rapide au problème. Cette délégation, dirigée par le vice-ministre des affaires étrangères Soubanh Srithirath, a engagé à partir du 21 juillet une négociation avec une délégation thaïe de même niveau, dirigée par le secrétaire permanent aux affaires étrangères, M. Asa Sarasin. Elle s'est montrée disposée à consentir, sur les termes de la déclaration commune envisagée, de multiples concessions pour sauvegarder la face des dirigeants thaïlandais, mais à la condition que les troupes occupantes quittent le territoire lao.

Or, devant la modération et la volonté d'aboutir des Laotiens, qu'elles ont interprétées comme un signe de faiblesse, les autorités thaïes ont haussé la mise, soumettant leurs partenaires lao à un maelström de propositions, d'amendements, de contre-propositions, qui d'ailleurs se contredisaient les unes les autres. Elles ont exigé, comme prix de tout retrait, la démilitarisation des trois villages. Devant le refus lao, la délégation thaïe a retiré son projet de déclaration commune.

Le général Arthit avait déclaré : « *L'armée thaïlandaise se retirera des trois villages si Vientiane peut prouver à la table de négociation qu'ils appartiennent incontestablement au Laos.* » (2) Or la Thaïlande soutenait, en se fondant sur une carte américaine de 1978 établie par photo aérienne, que les villages lui appartenaient. Elle rejetait les cartes laotiennes basées sur les traités franco-thaïs de 1904-1907, affirmant que ces cartes avaient été établies par les Français sans le consentement du gouvernement thaï (3).

Une accumulation de preuves

POURTANT, sur le plan juridique, le problème de la souveraineté sur les trois villages est sans ambiguïté aucune. Bane-May, créé il y a plus d'un siècle par un prince lao, a donné naissance après 1907 à un autre village, Bane-Kang, distant de 500 mètres, puis, après la seconde guerre mondiale, à un troisième village, Bane-Savang, à un kilomètre en amont sur la rivière Houei Luang, qui coule vers l'est, vers le Mékong. Tous trois appartiennent à la province laotienne de Sayaboury et sont situés sur le versant « Mékong » de la chaîne montagneuse, ce que reconnaissent les journaux thaïs (4).

La frontière entre le Laos et la Thaïlande résulte de deux accords franco-siamois : la convention de Paris du 13 février 1904 et le traité de Bangkok du 23 mars 1907. La première a retenu la ligne de partage des eaux comme frontière dans cette région et, conformément à ses dispositions, une commission mixte franco-siamoise a délimité la frontière. Sur la carte dressée alors, Bane-May figure à 8 km à l'est et à 2 km au nord de la frontière, en territoire lao. La souveraineté lao sur ce village a été reconnue par le Siam avec la publication par l'état-major général de l'armée, le 18 février 1909, d'une carte (échelle 1/500 000) en langue thaïe. Du reste, en mai 1891 déjà, le roi de Siam, Chulalongkorn, avait remis au roi de Luang-Prabang une carte portant son sceau, où le village de Bane-May figurait bien dans l'espace lao. C'est cette frontière, délimitée entre 1905 et 1906, qu'a consacrée le traité de 1907. Trois bornes frontières ont été implantées dans le secteur, conformément au document descriptif signé entre Français et Siamois le 8 juin 1908 à Bangkok (5).

Le traité de 1907 a été confirmé par le traité franco-siamois de Washington du 17 novembre 1946, et, dans un document daté du 18 septembre 1962, le géographe du département d'Etat américain a constaté que le tracé de la frontière en ces lieux était bien conforme à la ligne de partage des eaux (6). Enfin, dans sa décision du 19 juin 1962 dans l'affaire du temple de Preah-Vihear (Cambodge), la Cour internationale de justice de La Haye a statué que la carte annexée au traité du 23 mars 1907 s'imposait aux pays concernés.

Cette frontière n'a pas été imposée, comme certains le murmurent aujourd'hui à Bangkok. L'atmosphère des relations franco-siamoises à cette époque était fort chaleureuse, comme en témoigne le procès-verbal de la réunion du 29 novembre 1905 de la commission mixte de délimitation de la frontière. Le général siamois Mom Chatidej Udom, remerciant le commandant Bernard de ses « *aimables paroles* », y confirme notamment que « *le gouvernement siamois, en laissant à la commission française le soin de dresser la carte de la région frontière, a voulu montrer qu'il avait toute confiance dans les officiers français* » (7). La presse de Bangkok n'a guère été impressionnée par les thèses officielles. « *Les villages,* écrit le quotidien *Nation* (2 juin 1984, p. 13), *relèvent de l'administration communiste lao. Ils paient l'impôt aux autorités provinciales de Sayaboury et leurs habitants portent des cartes d'identité lao ; les officiels thaïlandais reconnaissent que les habitants des trois villages ne figurent pas sur le recensement de la province d'Uttaradit.* »

Voyage à Canossa ?

LES milieux politiques thaïlandais n'ont pas été insensibles à l'argumentation lao et à la réserve de la presse. C'est sans doute la raison pour laquelle l'armée a voulu arracher une décision, dans des conditions très révélatrices de sa mentalité. Le 13 août, la délégation thaïlandaise a suggéré que l'ambassadeur du Laos à Bangkok se rende auprès du général Arthit, lui demande de retirer ses troupes et l'assure que le Laos ne ferait pas stationner de militaires dans les villages. Le commandant en chef répondrait alors : « *Je suis d'accord avec la proposition lao* », et le problème serait réglé ! Les Laotiens ne pouvaient consentir à transformer leur séjour de négociations à Bangkok en un voyage à Canossa. Aussi ont-ils décliné cette offre.

Le général Arthit a répondu par une nouvelle proposition, dictée par téléphone au chef de la délégation thaie. Que les Laotiens acceptent le scénario suivant : retrait des troupes thaïlandaises ; acceptation par les Laotiens de démilitariser les villages ; enquête d'une commission mixte ; délimitation et bornage sur le terrain ; retour des habitants des villages emmenés en Thaïlande et dédommagement par la Thaïlande. Si les Laotiens refusent, la partie thaïlandaise proposera alors la rupture de la négociation, devenue sans objet, car cela est la dernière chance.

Naturellement, les Laotiens ne pouvaient ni accepter une démilitarisation, qui équivaudrait à une négation de leur souveraineté sur les villages, ni consentir à ce qu'une commission de bornage soit instituée, ce qui constituerait un dangereux précédent ouvrant la voie à une remise en cause de toute la frontière tracée par les textes de 1904 et 1907. Dans le meilleur des cas, cette commission est inutile puisque les cartes pertinentes en la matière et tous les autres témoignages apportés démontrent sans ambiguïté la souveraineté laotienne sur les trois villages. Comme ils l'avaient annoncé, les Thaïlandais rompirent la négociation le 15 août.

Or le 20 août, le journal *Siam Rath* (du Parti d'action sociale, dont le ministre des affaires étrangères est le vice-président) révélait la teneur d'une réunion secrète à laquelle le général Arthit avait invité, le 26 juillet, les hauts responsables des trois armes et de la police. Durant cette réunion, le général avait demandé la coopération de la police. Pour que celle-ci se substitue à l'armée dans l'occupation des trois villages, en prévision d'un éventuel accord auquel Bangkok et Vientiane pourraient parvenir sur le problème de la souveraineté. On proposa alors que des unités de la police frontalière remplacent les forces militaires. « *Les officiels thaïlandais*, avait, de son côté, révélé le journal *Nation* dès le 25 juillet, *ont déclaré avec netteté que, même en cas de retrait de l'armée des trois villages, ces derniers continueront à être soumis à l'autorité thaïlandaise.* » Les intentions thaïes, dans la négociation, étaient donc des plus suspectes. La délégation lao a, en conséquence, quitté Bangkok pour Vientiane le 27 août.

En fait, la Thaïlande cherche à transformer cette région en une zone de contestation juridique, politique et militaire entre les deux pays. Jusqu'où veut-elle aller ? S'agit-il seulement pour elle de trouver un moyen plus économique de construire sa route stratégique, ou davantage ? Depuis l'instauration du nouveau régime au Laos en 1975, la Thaïlande l'a pressé d'accepter une révision des traités signés entre le Siam et la France en 1893, 1904 et 1907, c'est-à-dire une révision des frontières dites coloniales. L'armée thaïe, maintenant, dévoile son jeu : « *Que se passerait-il si la Thaïlande exigeait du Laos la restitution des 62 500 km² de territoires que la France l'a forcée à lui céder dans le passé ?* », a clamé la radio de l'armée le 26 juin dernier. Les dirigeants thaïlandais seront-ils assez sages pour renoncer à ouvrir cette boîte de Pandore ?

* Le Dr Pheuiphanh Ngaosyvathn, lauréat du Prix des meilleures thèses de doctorat d'Etat décerné par l'Université de Paris, est un expert de droit international public. De nationalité laotienne, il a fait partie de la délégation gouvernementale lao à la négociation de Bangkok en juillet-août dernier. Il prépare actuellement un livre sur la sociologie des coups d'Etat dans les pays en voie de développement.

(1) *Bangkok World*, 29 mai 1984, p. 32.

(2) *Bangkok Post*, « New Move to Solve Row over Border Villages », 30 juin 1984.

(3) *Bangkok Post*, 11 août 1984, p. 4.

(4) Le quotidien *Thai Rath* (27 mai 1984, p. 16) a donné une description des lieux, notamment de la montagne Phou Hang qui sépare Bo-Bia (en Thaïlande) de Bane-May (Laos).

(5) Les bornes ont été l'une détruite, l'autre enlevée en juin par les soldats thaïs, comme l'ont montré la télévision de l'armée thaïlandaise (chaîne 7, 7 juin 1984) et le journal *Thai Rath* du 9 juin (p. 1 et 16).

(6) U.S. Department of State, *International Boundary Study n° 20 : Laos-Thailand Boundary*, 18 septembre 1962, p. 4.

(7) Manich Jumsai, *Boundary Commission : Thai-Lao border*, Chalermnit, Bangkok, juillet 1984, pp. 25, 26, 29.

Dans les revues...

■ Secrétaire général de l'ONU de 1972 à 1982, M. Kurt Waldheim s'interroge, dans **FOREIGN AFFAIRS**, sur l'« image ternie des Nations unies », tandis que A.W. DePorte examine « le nouveau réalisme de la politique française ». (N° 63, automne, trimestriel, 4,95 dollars. – P.O. Box 2615, Boulder, Colorado 80321.)

■ « Autour du département d'Etat, il devient de plus en plus évident que la diplomatie américaine au Nicaragua a échoué, et maintenant la *question* est de savoir ce que l'on peut faire » : telle est la conclusion d'un article corrosif de Roy Gutman dans **FOREIGN POLICY**. Dans le même numéro : les relations entre les superpuissances, l'endettement international, les Philippines. (N° 56, automne, trimestriel, 5 dollars. – P.O. Box 984, Farmingdale, N.Y. 11737.)

■ Deux articles sur l'Europe, l'un de Pierre Hassner (« La nécessité de l'audace »), l'autre de Helmut Schmidt (« La France, l'Allemagne et la défense européenne »), ouvrent le numéro de **COMMENTAIRE**. (N° 27, automne, trimestriel, 60 F. – 8, rue Garancière, 75006 Paris.)

■ Dans **DÉFENSE NATIONALE**, sous le titre « Vers une défense européenne », Pierre Schwed et le général Bagnouls plaident en fait pour le développement d'une « volonté populaire de l'Europe », et Georges Chacornac examine « les conditions économiques du financement de l'effort de défense » en France. (Octobre, mensuel, 28 F. – 1, place Joffre, 75700 Paris.)

■ Un regard non conformiste sur « la force de frappe tranquille » est porté par le **DOSSIER DU CANARD ENCHAÎNÉ**, avec d'utiles rappels historiques, des documents, des citations savoureuses... et, évidemment, assez d'humour pour stimuler l'esprit après lecture de savantes études dont la technicité est souvent ardue. (N° 12, septembre, 3,70 F. – 173, rue Saint-Honoré, 75001 Paris.)

■ Colette Cova examine les perspectives des relations entre les Dix après l'accord de Fontainebleau dans la **REVUE DU MARCHÉ COMMUN**. « Entre les Dix, c'est seulement la trêve », constate-t-elle. Un autre article traite des relations entre la CEE et l'Amérique latine. (N° 279, juillet-août, mensuel, abonnement annuel : 502 F. – Editions techniques et économiques, Paris.)

■ **L'EST EUROPÉEN** publie un document relatif à la russification croissante de l'Ukraine, surtout sa moitié sud (rive gauche du Dniepr). Une russification linguistique très avancée, qui préfigurerait l'assimilation de la nation même comme province russe. (Septembre, trimestriel, 20 F. – BP 51-06, 75261 Paris Cedex 06.)

■ **PROBLÈMES ÉCONOMIQUES** reprend, dans un de ses derniers numéros, des études consacrées à l'économie japonaise. Lire, en particulier, un article de Newsweek expliquant pourquoi le modèle de gestion japonais est remis en cause aujourd'hui par les sociétés qui s'en étaient entichées, notamment aux Etats-Unis. (N° 1894, 17 octobre, hebdomadaire, 7 F. – La Documentation française, Paris.)

■ En se référant aux recherches déjà effectuées sur ce sujet, Moïses Ikonicoff tente, dans la **REVUE TIERS-MONDE**, de préciser les contours de ce qu'on nomme l'« économie souterraine », prenant soin de lier ce phénomène à la nouvelle division internationale du travail. (Tome XXV, n° 98, avril-juin – dernier reçu – trimestriel, abonnement annuel : 235 F. – PUF, Paris.)

■ Le dernier numéro de la revue **AMÉRIQUE LATINE** présente un solide dossier sur « les stratégies alimentaires », ouvert par une question posée par Gonzalo Arroyo : pourquoi la faim dans le monde ? (N° 19, juillet-septembre, trimestriel, 42 F. – CETRAL, 35, rue des Jeûneurs, 75002 Paris.)

■ Dans **EN JEU**, Sylvain Renard qui revient du Nicaragua y a trouvé un démenti à l'image qu'on répand : « Aligné sur l'Union soviétique, privé des libertés les plus élémentaires ». Un pays qui n'a pas importé un modèle mais tente d'en devenir un, si l'on en croit son ambition : « Nous sommes l'espérance de l'Amérique ». Les Nicaraguayens « attendent de l'Europe une aide concrète et un effort d'information sur la réalité de leurs efforts. » (Octobre, mensuel, 25 F - 52, rue de Bourgogne, 75007 Paris.)

■ Dans une livraison consacrée essentiellement à « la Caraïbe francophone et créolophone », **ANTHROPOLOGIE ET SOCIÉTÉS** se penche, en particulier, sur quelques problèmes des immigrés haïtiens au Québec. (Vol. 8, n° 2, trois numéros par an, octobre, 100 F - Département d'anthropologie, Université Laval, Québec, Canada G1K 7P4.)

■ Samir Kassir décrypte, dans la **REVUE D'ÉTUDES PALESTINIENNES**, l'idéologie occidentale, chargée d'imaginaire, dans la perception du conflit israélo-arabe. Une sorte d'orientalisme à rebours qui traduit bien l'implacable affrontement de deux cultures. (N° 13, automne, trimestriel, 50 F - Editions de Minuit, Paris.)

■ Dans **LE MESSAGE DE L'ISLAM**, revue publiée à Téhéran par le ministère de l'orientation islamique, El Hadj Cheikh Touré fait une présentation de l'Etat islamique, de ses spécificités et caractéristiques selon le Coran. Hassan Habibi poursuit, d'autre part, son enseignement sur le droit constitutionnel chiite par un chapitre sur l'imamat et le choix de l'imam. (N° 21, juillet-août, abonnement annuel : 1 200 rials. - Shahid Beheshti, B.P. 14 155 3899, Téhéran.)

■ Les perspectives de l'industrie minière en Afrique, dans **AFRIQUE CONTEMPORAINE**. Après un bref inventaire des ressources, Alain Dangeard note la baisse des activités et des projets des sociétés qui se détournent vers d'autres régions du tiers-monde ou d'Amérique du Nord. Il conclut à la nécessité d'un nouveau dialogue entre Etats, en particulier avec l'Europe, pour une nouvelle croissance qui ne serait plus déterminée de l'extérieur. (N° 131, juillet-août-septembre, trimestriel, 30 F. – La Documentation française, Paris.)

■ **POLITIQUE AFRICAINE** revient, sous le titre « Images de la diaspora noire », sur les influences culturelles réciproques entre Africains et Noirs d'Amérique. Outre ce remarquable dossier, lire dans ce même numéro une étude de Craig Charney sur la renaissance syndicale parmi les Noirs d'Afrique du Sud. (N° 15, septembre, trimestriel, abonnement annuel : 200 F. – Karthala, Paris.)

■ Le chômage fournit matière à deux cahiers des **PROBLÈMES POLITIQUES ET SOCIAUX**. Une sélection de textes permettant de se faire une idée sur la façon dont les partenaires sociaux envisagent la lutte contre le chômage : 1) tentatives de limitation ; 2) l'indemnisation. (N° 496 et 497, 5 octobre et 19 octobre, un vendredi sur deux, 15 F. – La Documentation française, Paris.)

■ La revue **ÉCONOMIES ET SOCIÉTÉS** entreprend opportunément de replacer le cheminement de la pensée économique française dans son contexte historique. L'ensemble du numéro porte sur les auteurs du dix-huitième siècle. (Tome XVIII, n° 3, mars – dernier reçu – série Oeconomia, n° 1, abonnement annuel : 150 F. – Presses universitaires de Grenoble, BP 47 X, 38 040 Grenoble cedex.)

■ **RAISON PRÉSENTE** consacre son numéro au thème : « Rationalisme et religions ». Lire, entre autres, un article de Marion Aubrée établissant une comparaison entre deux phénomènes très différents : l'essor des Pentecôtistes dans les quartiers défavorisés du Brésil et celui des charismatiques en France, plus proches des couches moyennes ou favorisées. (N° 72, trimestriel, 46 F – 14, rue de l'Ecole-Polytechnique, 75005 Paris.)

■ Dans les **ÉTUDES**, A. Jeannière signale qu'un racisme peut en cacher un autre dans les sociétés de plus en plus multiraciales, d'où les difficultés de « vivre ensemble ». – Il y a un gros grain d'ironie dans le titre de Marie-France Toinet : « La politique sociale du président Reagan ». (Octobre, mensuel, 25 F – 14, rue d'Assas, 75006 Paris.)

■ « Construire la paix » : tel est le thème que reprend **CULTURES ET FOI** après l'avoir déjà abordé de manière approfondie dans son numéro précédent. (N° 99, bimestriel, septembre-octobre, et numéro double 97-98, été 1984. – 5, rue Sainte-Hélène, 69002 Lyon.)

■ « L'école divise » constate, dans son éditorial, **POUVOIRS**, qui fait l'inventaire de toutes les divisions et des réactions de tous ceux qu'elles concernent : chercheurs, gouvernants, minorités, citoyens... (N° 30, octobre, trimestriel, 67 F. – PUF, Paris.)

■ Dans **MIGRANTS FORMATION** : « L'Ecole et les enfants d'immigrés ». (Septembre, trimestriel, 16 F. – CNDP, 29, rue d'Ulm, 75006 Paris.)

■ C'est à la littérature cubaine qu'est consacrée la dernière livraison d'**EUROPE**. (N° 666, octobre, mensuel, 60 F - 146, faubourg-Poissonnière, 75010 Paris.)

BIBLIOGRAPHIE

Les problèmes d'actualité vus par les organisations internationales

Banque internationale pour la reconstruction et le développement

● TOWARD SUSTAINED DEVELOPMENT IN SUB-SAHARAN AFRICA (*Vers un développement soutenu dans l'Afrique subsaharienne*) : devant l'aggravation de la crise, la Banque mondiale propose un programme d'action commune. *(102 pages, BIRD, Washington, 1984.)*

Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture

● MEDIA FOR PEOPLE IN CITIES (*Des médias pour les gens des villes*), par Peter M. Lewis *et al.* : les moyens de faire partager plus équitablement le savoir et l'information, grâce à des systèmes de communication qui échappent aux contraintes du marché. Présentation de cas spécifiques, en quelques pays ou régions. *(239 pages, en anglais, UNESCO, Paris, 1984.)*

● RACISME, SCIENCE ET PSEUDO-SCIENCE : actes d'un colloque réuni à Athènes, au printemps 1981, en vue de l'examen critique des différentes théories pseudo-scientifiques invoquées pour justifier le racisme et la discrimination raciale. *(160 pages, UNESCO, Paris, 1984.)*

Vers une « crise majeure des économies occidentales »

Analysant les effets de la politique économique des Etats-Unis sur le reste du monde, Jean Denizet observe dans **POLITIQUE ÉTRANGÈRE** que le déficit des paiements courants américains aurait dû entraîner une dépréciation du dollar. Cela ne s'est pas produit du fait du statut du dollar, et les capitaux étrangers continuent d'affluer vers les Etats-Unis. Cette situation, estime-t-il, peut durer alors qu'elle condamne les autres pays à la stagnation ou à une croissance très faible. Si la reprise américaine ne s'est pas diffusée dans les autres pays, c'est précisément en raison des mouvements de capitaux vers les Etats-Unis. Sombre conclusion : « *Si la plus grande sagesse ne préside pas désormais aux décisions des Etats-Unis et des grands pays industrialisés, nous serons conduits à une crise majeure des économies occidentales. Elle est inscrite dans la situation où les Etats-Unis se sont laissé enfermer.* »

Dans le même numéro : des articles de François Heisbourg sur « L'Europe face à la politique militaire américaine », de Selig S. Harrison sur les chances d'une solution politique en Afghanistan, etc. (N° 3, automne, trimestriel, 60 F - 6, rue Ferrus, 75683 Paris Cedex 14.)

UN PC QUI SE CONSOLIDE

La querelle sur la « légitimité » des communistes italiens

(Suite de la première page.)



(Marc Riboud-Magnum.)

DANS LA BANLIEUE OUVRIÈRE DE MILAN

D'où les résultats des élections européennes de juin 1984, sans rapport aucun avec l'émotion suscitée par la disparition d'Enrico Berlinguer. Emotion dont la signification politique est à mettre en rapport avec tout ce qui vient d'être dit, en particulier avec la question morale dont Berlinguer apparaissait comme l'incarnation. Un mot cependant sur l'événement : les obsèques de Togliatti, en 1964, avaient concerné pour l'essentiel le peuple communiste ; celles de Berlinguer ont été, spontanément, des obsèques nationales. Signe aussi d'un changement profond du statut du Parti communiste italien et manifestation éloquente de sa légitimité.

C'est pourquoi peuvent apparaître aujourd'hui frivoles et instrumentales les interrogations qui persistent çà et là sur le point de savoir si le PCI peut légitimement prétendre accéder à des responsabilités d'Etat. Il faut cependant y regarder de plus près.

Le numéro deux du PSI, M. Martelli, devait apprécier ainsi le résultat des élections européennes : le PCI a le consensus mais pas la légitimité, le PSI a la légitimité mais pas le consensus. Une légitimité qui peut se passer de consensus, et un consensus qui ne confère pas la légitimité. Ne sommes-nous pas là en présence de notions politiques passablement extravagantes ? Questionnons cette légitimité ainsi refusée contre le suffrage universel au désormais premier parti politique italien.

La clef du verrou

Il n'y a pas lieu, d'abord, de récuser les prémisses du raisonnement de M. Martelli. Un des paradoxes de la démocratie, c'est bien que le suffrage universel, même libre, n'est pas de lui-même, en soi, le garant absolu de la légitimité démocratique.

Nul ne doute que Mussolini ait durablement bénéficié du consensus – actif ou passif – de la majorité des Italiens. Regardons ailleurs : le PCI a été un moment, au lendemain de la guerre, le parti de la majorité relative, il n'y aura pas grand monde pour regretter qu'il n'ait pas été alors investi des plus hautes responsabilités d'Etat, comme le fut à la même époque, avec les résultats que l'on sait, le Parti communiste tchèque. L'histoire enseigne : quand on s'appelle « parti communiste », on ne peut se soustraire à l'épreuve de l'examen de passage.

Mais, cet examen de passage, le PCI s'y est soumis avec des résultats désormais acquis aux yeux des plus grandes forces politiques italiennes. Et d'abord de la Démocratie chrétienne. Ce qui n'avait été que la position personnelle d'Aldo Moro est devenue depuis plusieurs années la position officielle du parti dont M. Ciriaco de Mita, son secrétaire général, veut faire le pôle moderne et modéré de la vie politique italienne. Le projet de rénovation de la DC implique l'abandon de la thèse selon laquelle l'Italie vit sous le régime du « *bipartisme imparfait* » du fait de la disqualification du PCI. Ce dernier est désormais, au plan des principes, qualifié pour participer à la direction de l'Etat. Il est une force politique comme les autres, comme toutes celles qui se situent dans l'« *arc constitutionnel* ». C'est sur le terrain de ses propositions et de son aptitude à créer un système d'alliances qu'il doit être combattu.

Telle est la position de la Démocratie chrétienne, laquelle représente 33 % du corps électoral. Le Parti républicain, héritier d'une vieille tradition libérale et laïque, imprégné du sens de l'Etat, et dont l'autorité politique dépasse de loin l'influence électorale, a depuis longtemps abandonné l'anticommunisme de principe. Anticommunisme de principe qui, en revanche, a été redécouvert par un Parti socialiste que toute sa tradition aurait dû en écarter et qui s'y livre au plus grand péril de son identité et sans bonheur électoral convaincant. Personne en Italie n'est dupe, la délégitimation du PCI par le parti de M. Bettino Craxi arrive avec vingt ans de retard. Elle coïncide trop avec les intérêts tactiques du Parti socialiste pour ne pas paraître instrumentale : la conclusion tirée par la direction du PSI de l'absence essentielle de légitimité du Parti communiste étant sa propre vocation à gouverner au nom de la gauche tout entière. Il est, par ailleurs, vraisemblable que le PSI escompte un bénéfice international de son anticommunisme de principe (1). L'Amérique de M. Reagan est plus sensible à ce langage rudimentaire qu'aux subtilités des stratèges de la Démocratie chrétienne.

De fait, il semble bien que la clef du verrou anticommuniste se trouve une fois de plus à Washington. D'une part, parce que l'allégeance à l'égard des Etats-Unis continue à être considérée en Italie comme une des conditions normales de l'exercice du gouvernement. Et davantage encore pour un parti à faible assise populaire comme l'est le Parti socialiste italien, lequel a, semble-t-il, choisi de pallier par le consensus américain l'étroitesse de son audience propre (11 %). D'autre part, parce que la doctrine régnant à la Maison Blanche ne prône pas le simple respect des engagements atlantiques mais l'alignement sur les positions impériales des États-Unis. En ce qui concerne les engagements atlantiques, la position du PCI est pourtant claire. C'est peu dire qu'il les accepte en fonction d'une sorte de réalisme géopolitique. Une interview devenue fameuse de Berlinguer au *Corriere della Sera*, en 1976, posait comme centrale, en l'état, la nécessité du dispositif atlantique. Le Parti travailliste de Grande-Bretagne a, dans ce domaine, des positions unilatéralistes complètement étrangères au PCI. Les positions de ce dernier – comme celles qu'on lui connaît sur l'Europe – ne sont pas à considérer comme des concessions ou des abandons opérés sous l'empire de la nécessité.

Elles résultent d'une analyse de la situation internationale et, dans ce cadre, des responsabilités particulières de l'Union soviétique. Les événements d'Afghanistan et de Pologne ont marqué à cet égard un point de non-retour dans la problématique des communistes italiens. Sur la consistance du *strappo* (prise de distance radicale) à l'égard de l'URSS, on ne doute guère en Italie, sinon dans les milieux qui ont intérêt à en douter toujours. Un des porte-parole les plus autorisés sur le plan théorique de la thèse de la non-légitimité du PCI, M. Lucio Colletti, a du reste renoncé à faire état d'un lien entre ce parti et l'URSS. Il se contente de parler d'« *inconséquence* » dans la mesure où le *strappo* ne s'est pas accompagné d'un réalignement sur la politique américaine. Selon lui, les positions du PCI sur les Pershing, le Proche-Orient, l'Amérique centrale, sont le « résidu idéologique » d'un prosoviétisme mal liquidé (2). A ce compte-là, peu de partis socialistes ou sociaux-démocrates en Europe ont leurs cartes en règle pour gouverner. Seule la droite « américaine » serait en état de le faire. On peut craindre que certains milieux ne jouent, contre le Parti communiste italien, la carte de la guerre froide. Si une nouvelle phase de détente s'instaurait, l'exclusive contre le PCI serait, en effet, plus difficile à maintenir.

La non-légitimité du PCI résulterait aussi, et peut-être surtout (le terrain international se prêtant de moins en moins à la défense de cette thèse), de sa nature de parti « antisystème ». Il est reproché au PCI de n'avoir pas fait son « Bad-Godesberg » et de maintenir sous le nom de « troisième voie » une perspective révolutionnaire contre laquelle une société libérale doit se prémunir. Il n'y a pas lieu de liquider d'un trait de plume cette argumentation. Elle pose des problèmes réels. La majorité relative ne confère certes pas à un parti le droit d'imposer à un pays, qui n'en veut majoritairement pas, son projet de société. On peut imaginer des situations dans lesquelles le renforcement électoral et organisationnel d'un parti s'accompagne de son rejet de plus en plus clair et massif par ceux qui ne partagent pas ses objectifs. Force et isolement ne sont pas nécessairement incompatibles. Or tout semble prouver que l'extension de l'influence du PCI s'accompagne d'une amélioration qualitative de ses liens avec l'ensemble de la société et d'une acceptabilité plus grande.

Ainsi, selon M. Ricci (*La Repubblica*, 7 juillet 1984), « *le problème concret qui se pose au sommet de la Confindustria* [le CNPF italien] *est celui de savoir si un rapport plus détendu et intense avec le Parti communiste, sa « légitimation » en quelque sorte, de la part aussi des chefs d'entreprise, pourrait remettre en mouvement le cadre politique et syndical dans une direction qui ne soit pas contraire aux intérêts des entrepreneurs.* » Paraphrasons Marx : le patronat italien ne se pose que des problèmes qu'il peut résoudre. Et, s'il peut penser les résoudre, c'est que les premières données théoriques d'une solution sont réunies. Elles le sont, en l'occurrence, dans la mesure où le PCI se déclare disposé à l'égard du monde de l'entreprise « *à discuter et même à converger s'il s'agit de défendre les intérêts du pays et de la production* » (Alfredo Reichlin, membre de la direction du PCI, *Unita*, 8 juillet 1984). De fait, il y a dans la culture du PCI ce que l'on pourrait appeler une culture de l'entreprise. Elle s'est créée, avant même les mises à jour théoriques, dans ce laboratoire d'Emilie-Romagne où le PCI, opérateur économique lui-même à travers les coopératives, a noué avec l'ensemble des opérateurs économiques des rapports positifs. Disons-le, singulièrement dans cette Emilie-Romagne, vitrine du PCI, définie par M. Turci, président communiste de l'administration régionale, comme « *la terre du réformisme réel* » (in « 45 », juillet 1984), on n'est pas loin de Bad-Godesberg, si Bad-Godesberg c'est la reconnaissance de la libre entreprise.

S'il s'agit d'aller à Bad-Godesberg comme on va à Canossa, il ne faut certes pas l'attendre du PCI. Mais, dans la pratique, dans la réalité sociologique, dans la vision des relations internationales, il est difficile de ne pas noter d'étranges affinités entre le PCI et le SPD, lequel à Bad-Godesberg n'a du reste pas vendu son âme au diable. Si l'on en croit M. Joseph Rovan, « *l'aspect rupture du texte* [par rapport à la tradition marxiste] *fut sans doute surévalué par rapport à son aspect continuité* » (3).

A la vérité, aucune des composantes authentiques du mouvement ouvrier européen ne considère comme indépassable l'horizon du capitalisme. Il serait curieux de l'exiger du PCI à l'heure où les grandes social-démocraties redécouvrent, chacune pour son compte, les limites d'une action purement redistributive.

Il semble donc difficile de voir dans le PCI un parti « antisystème », à moins de confondre la démocratie libérale avec le système de gouvernement que connaît l'Italie depuis une quarantaine d'années. Ce dernier système n'est du reste pas à peindre d'un noir uniforme. Il a sans doute contribué à affermir la démocratie en Italie. Il a su maintenir avec l'opposition communiste, avec le mouvement syndical, une dialectique ouverte. Mais il apparaît aujourd'hui usé jusqu'à la corde, gangrené par le monopole du pouvoir et l'absence de solution de rechange, frappé d'impuissance devant l'extension du phénomène de la Mafia. La régénération du système démocratique libéral passe en Italie par une véritable alternance. L'on sait mieux aujourd'hui que, de cette alternance à gauche, le PCI devra être le pivot. A ceux qui s'en effraieraient, soumettons pour conclure cette citation de l'ambassadeur du Japon en Italie, extraite d'un article publié dans *Shukan Sankei* : « *La troisième merveille est que le Parti communiste italien n'est pas communiste.* »

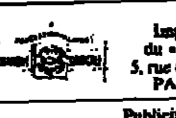
JEAN RONY.

(1) Voir Percy Allum « L'alliance conflictuelle des socialistes et des démocrates-chrétiens, *le Monde diplomatique*, mars 1984.

(2) *Cf.* déclaration à Arrigo Leir in *La DC nell'Italia che cambia*, Laterza, Bari.

(3) Joseph Rovan, *Histoire de la social-démocratie allemande*, Seuil, Paris, 1978.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens,
directeur de la publication.



Imprimerie du « Monde » 5, rue des Italiens PARIS-IX°

Publicité : *Publicat*
17, bd Poissonnière, 75002 Paris (tél. : 261-51-26)

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57 438
ISSN : 0026-9395.

DOUBLE DURCISSEMENT

Extraditions

(Suite de la première page.)

On n'aura pas la cruauté de rappeler la déclaration de M. Gaston Defferre au *Nouvel Observateur*, quelques jours avant son premier voyage à Madrid, en juillet 1981 : *« Il n'y aura pas d'extraditions* [...]. *Extrader est contraire à toutes les traditions de la France, surtout quand il s'agit, comme là, d'un combat politique. »* A l'arrivée de la gauche au pouvoir, il n'y a théoriquement plus de réfugiés basques dans notre pays. Tous ont subi le retrait systématique du statut de réfugiés en 1979, lorsque la France a décidé que l'Espagne était redevenue une démocratie. Ainsi que le prévoit la convention de Genève. La même chose s'est produite pour les Grecs lorsque la Grèce s'est débarrassée de ses « colonels ». La notion de démocratie devait sans doute être quelque peu prématurée puisque, quelques mois après leur arrivée au pouvoir, les socialistes français accordaient aux réfugiés basques clandestins des titres provisoires de séjour pour leur permettre de constituer des dossiers de demande d'asile. Plus, le gouvernement refusait, en cette même année 1981, d'extrader trois militants basques inculpés par la police espagnole pour crimes de sang, passant outre à l'avis favorable de la cour d'appel de Pau. En cela, il demeurait fidèle à lui-même. En avril 1979, le groupe socialiste de l'Assemblée nationale s'était élevé contre d'éventuelles « extraditions » *« sous couvert de délits de droit commun »* et demandait le rétablissement du statut de réfugié politique *« pour les Basques demandant l'asile politique en France »*, lors de la comparution devant la cour d'appel d'Aix-en-Provence, de Miguel Goicoechea, accusé d'avoir assassiné deux gardes civils en 1978. Miguel Goicoechea devait être remis en liberté après d'efficaces plaidoiries, dont celle de Mᵉ Badinter.

Question de dates

A cette époque, les premières formations politiques espagnoles venaient à peine d'être légalisées (1977). Un remue-ménage sourd agitait toutes les sphères de l'armée. L'administration franquiste était toujours en place. Les groupes d'extrême droite (Guerrilleros del Cristo Rey) entretenaient la tension. Les caciques et les maires fabriquaient encore les élections. La « semaine tragique » du 10 au 16 mai 1977, au Pays basque, s'était traduite par des centaines de milliers de grévistes, des centaines de blessés, des morts sollennellement enterrés. Du coup, M. Suarez accordait une amnistie, mais une amnistie tronquée. Une partie des prisonniers politiques basques était libérée, mais aussitôt exilée à l'étranger. Conséquence, l'ETA redoublait d'activités armées (1). Après 1979, Amnesty International notait et confirmait une recrudescence des mauvais traitements et tortures dans plusieurs villes espagnoles, à Barcelone et au Pays basque notamment, une absence notoire de garanties constitutionnelles (2).

C'est de cette époque que datent les actions reprochées aujourd'hui aux Basques extradés : José Manuel Martinez Beitztegui, vingt-cinq ans, auteur présumé du meurtre d'un industriel à Victoria, le 13 décembre 1978 ; José Carlos Garcia Ramirez, vingt-sept ans, membre du commando URKO auquel la police attribue l'assassinat de quatre gardes civils, le 20 septembre 1980 à Marquina ; Francisco Javier Lujambio Galdeano, auteur présumé d'un attentat commis le 16 mai 1980 et qui a coûté la vie à deux gardes civils. Réclamés par leur pays en 1978 ou 1980, ils n'auraient pas été livrés par les socialistes français. Aujourd'hui, en vertu d'une décision régalienne, ils le sont.

Il est plus facile de changer d'opinion, de retourner sa veste, de renier ses engagements, que de rompre avec un mouvement armé dans lequel on s'est jeté à vingt ans, sûr de son bon droit. On ne sort pas d'une guérilla comme d'une manifestation de soutien, après le parcours Bastille-République. Pour avoir cru dans les socialistes français qui, à un moment de leur histoire, leur ont apporté leur soutien et dont l'attitude pouvait, à la limite, être pensée tout autant comme un encouragement que comme une marque de solidarité, trois jeunes hommes viennent d'être livrés pieds et poings liés à leurs geôliers.

« La nature politique de l'accusation fait d'autant moins de doute que, s'il est extradé, il comparaîtra devant la Cour de sûreté, qui est une juridiction politique. » Qui a déclaré cela ? M. Roland Dumas. A propos d'un Basque en voie d'extradition ? Ah non ! Dans une plaidoirie lors de l'affaire Croissant. Depuis, il a oublié. Ou feint de ne pas savoir. Ne pas savoir que l'Audiencia Nacional, créée en 1977, est un tribunal spécial, assez analogue à ce qui est toujours apparu comme une abomination à la gauche française : la Cour de sûreté de l'Etat. Ne pas savoir que la loi antiterroriste 11-80 du 1ᵉʳ décembre 1980 est une loi d'exception, dénoncée par le Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE) lorsqu'il se trouvait dans l'opposition. Malheureusement pour eux, en la personne de M. Roland Dumas, les Basques n'avaient pas affaire à l'avocat défenseur mais à l'homme d'Etat d'aujourd'hui, qui se posait plutôt en procureur. L'exemple venait de haut, force est de le constater, lorsqu'on a vu le premier ministre en personne, M. Laurent Fabius, justifier à la télévision ces extraditions sans avoir, à l'évidence, lu le dossier, faisant comme si les extradés avaient commis des actions criminelles en France ou s'étaient servis très récemment du territoire français comme base pour monter des opérations outre-Pyrénées.

« Les trois extradés ne bénéficiaient pas du tout du droit d'asile, ils ne l'avaient jamais sollicité », devait appuyer M. Roland Dumas pour sa part, devant le « Grand Jury RTL-*le Monde* », le 23 septembre dernier. Pour devoir dénaturer la vérité avec autant de constance et autant d'aplomb, faut-il qu'un dossier soit peu convaincant !

Militants politiques et crime de droit commun

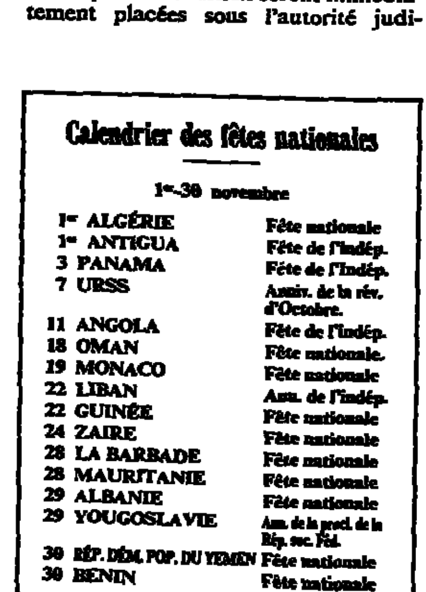
L'OFFICE français pour les réfugiés et apatrides (OFPRA), organisme qui délivre le statut de réfugié, examine les demandes qui lui sont faites et prend une décision (3). Si celle est négative – et elle peut l'être, elle l'est souvent, elle l'a été, entre autres, pour les agents de la PIDE, la police portugaise de l'époque salazariste et, plus récemment, pour les agents de la SAVAK, la police du chah d'Iran, – l'intéressé peut formuler un recours devant la Commission de recours des réfugiés. C'était le cas des Basques. Dans l'éventualité d'un nouveau rejet, il leur restait encore la possibilité d'aller en recours devant le Conseil d'Etat. Toute la pratique de la commission, toute la jurisprudence, vont dans le même sens : le recours est suspensif. Pour les Basques, ce recours n'a pas été jugé et l'on a passé outre une jurisprudence constante de trente ans.

Il existe, en outre, une recommandation du Haut commissariat pour les réfugiés précisant que l'individu doit disposer d'un droit de séjour sur le territoire pour pouvoir rendre effectif son droit au recours. En outre, il ne semble pas que la demande d'asile politique ait été examinée sur le fond par le Conseil d'Etat. Pas plus que celui-ci n'a été amené à se prononcer sur cet arrêt de la Cour de cassation : « *En admettant que ce statut* [de réfugiés] *leur soit reconnu, la convention de Genève de 1951 interdit seulement leur expulsion et leur refoulement.* » Etonnant ! Dans ce cas, à quoi donc servirait le statut de réfugié, puisque l'extradition se révèle beaucoup plus grave que l'expulsion ou le refoulement ?

La convention de Genève ne parle pas expressément d'extradition, c'est vrai, mais le principe fondamental de la convention et du droit des réfugiés, le principe sacro-saint, c'est le principe du non-refoulement. Les cas d'expulsion sont : menace à l'ordre public ou à la sécurité nationale. Mais, même dans le cas de l'expulsion, le réfugié demeure un réfugié. Le pays d'accueil doit lui donner un délai raisonnable pour chercher un pays tiers qui soit prêt à l'accueillir. Dans le pire des cas, c'est la procédure qui aurait dû être appliquée aux trois Basques extradés. D'ailleurs, quatre de leurs compagnons ont été expédiés *manu militari* vers le Togo.

Les conditions de la convention ne sont pas applicables – et permettent implicitement le refus ou l'extradition – aux personnes dont on a des raisons sûres de penser qu'elles ont commis un crime contre la paix, un crime de guerre, un crime contre l'humanité ou qu'elles ont commis un crime grave de droit commun en dehors du pays d'accueil avant d'y être admises comme réfugiés. Le crime de droit commun, nous y revoilà. Dès lors, M. Roland Dumas, dans l'émission de radio précitée, peut enfoncer le clou : *« Imaginons un instant quelle serait la situation du gouvernement français si l'auteur de l'attentat contre le brigadier Schaeffer, qui a trouvé la mort il y a quelques jours, s'était réfugié dans un pays voisin,* (...) *et qu'on nous refuse l'extradition pour le juger, au nom d'une question de principe... »* C'est pousser le bouchon un peu loin. Le problème du nationalisme basque existait au temps de l'état de grâce. D'un seul coup, par la grâce de l'Etat, il a disparu. Les militants politiques hier défendus ne sont plus aujourd'hui que des bandits de grands chemins. Ce n'est pas prendre parti pour les crimes de l'ETA que relever là une belle hypocrisie.

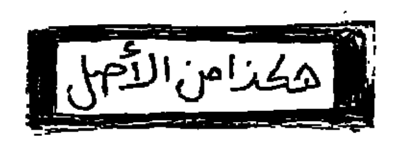
« L'Espagne donnait-elle ou non des garanties démocratiques suffisantes, telles que le gouvernement français était en droit d'en attendre ?, demande M. Gérard Soulier, vice-président de France-Terre d'asile. *Evidemment non, puisqu'il a dû demander des garanties particulières pour les trois extradés ! »* Des contacts au plus haut niveau ont eu lieu entre Madrid et Paris afin d'obtenir du gouvernement espagnol *« des garanties juridiques précises, conformes à celles demandées par Amnesty International »*, de manière à obtenir la certitude que les personnes visées par l'extradition seront immédiatement placées sous l'autorité judi-



Calendrier des fêtes nationales

1ᵉʳ-30 novembre

1ᵉʳ ALGÉRIE	Fête nationale
1ᵉʳ ANTIGUA	Fête de l'indép.
3 PANAMA	Fête de l'indép.
7 URSS	Anniv. de la rév. d'Octobre.
11 ANGOLA	Fête de l'indép.
18 OMAN	Fête nationale.
19 MONACO	Fête nationale
22 LIBAN	Ann. de l'indép.
22 GUINÉE	Fête nationale
24 ZAIRE	Fête nationale
28 LA BARBADE	Fête nationale
28 MAURITANIE	Fête nationale
29 ALBANIE	Fête nationale
29 YOUGOSLAVIE	Ann. de la procl. de la Rép. soc. Féd.
30 RÉP. DÉM. POP. DU YEMEN	Fête nationale
30 BENIN	Fête nationale



A L'ÉGARD DES DROITS DE L'HOMME

et immigration



(Y. Jeanmougin/Viva)

DANS UNE CITÉ DE MARSEILLE
Favoriser l'insertion tout en empêchant le regroupement familial ?

ciaire et non de la police, qu'elles seront autorisées à communiquer avec l'avocat de leur choix. N'est-ce donc pas la pratique normale d'une démocratie ? « *C'est invraisemblable. Nous vivons quand même dans une conception du droit où la loi est une règle générale et impersonnelle, applicable à tous. Alors, maintenant, il y aurait une loi pour les ressortissants espagnols et l'on n'appliquerait pas cette loi pour les extradés en provenance de France ? Comment le gouvernement français peut-il entrer dans un maquignonnage de ce genre ?* »

Le droit laisse la place au coup par coup et à la tête du client – celle du demandeur et celle du demandé. Que se passera-t-il pour les suivants ? Livraison avec négociations, sans négociations, avec ou sans garanties ? L'opinion risque de banaliser peu à peu les livraisons. Déjà, le gouvernement espagnol réclame d'autres extraditions. Au nom de la raison d'Etat, le gouvernement français vient de mettre le doigt dans un engrenage dangereux, de créer un périlleux précédent.

Il est parfaitement légitime que la France veuille aider la jeune démocratie espagnole et prétende empêcher que son territoire ne soit utilisé comme sanctuaire. Hors l'extradition, elle dispose pour ce faire d'un arsenal suffisant. Qu'elle a déjà utilisé. Fin 1981, une quinzaine de militants basques vivent sous surveillance à l'île d'Yeu, dans le Jura ou dans les Vosges. A partir de mars 1984, tout nouveau ressortissant espagnol se présentant pour demander l'asile politique doit choisir un lieu de résidence sur le territoire français à l'exception des Pyrénées-Atlantiques et des neuf départements limitrophes. Il est certes notoire que les assignés à résidence ont tendance à s'évanouir dans la nature à la première occasion. Sur les huit exilés dans les neuf derniers mois, six ont disparu. Le droit d'asile est effectivement, et tacitement, un contrat. On peut considérer, dès lors, qu'ils constituent une menace pour l'ordre public ; s'ils sont repris, ils peuvent être expulsés. Mais vers un pays tiers. Vingt-neuf l'ont été depuis le changement de cap de la politique française, en novembre 1982, à la suite de l'arrivée au pouvoir de M. Felipe Gonzalez.

Aujourd'hui, une vingtaine de séparatistes sont toujours recherchés. De quelles garanties disposent-ils désormais ? Nul ne le sait. Pas plus que ne peuvent se sentir en confiance les deux cents Italiens, dont un certain nombre – plusieurs dizaines – ont négocié par l'intermédiaire de leurs avocats, avec les ministères de la justice et de l'intérieur, obtenant d'être régularisés en France sans entrer dans le processus « statut de réfugié ». Choquant eu égard aux agissements meurtriers parfois insupportables du terrorisme italien ? Peut-être. Mais pour reprendre les termes de M. Gérard Soulier, « *la meilleure façon pour la France d'aider au rétablissement de la paix civile en Italie, en Espagne, c'est peut-être, justement, de fermer les yeux, laisser s'assagir les enfants perdus. Ce n'est pas à la France de régler le problème du terrorisme chez ses voisins. Elle n'aide pas forcément en s'impliquant dans le cycle violence-répression-violence-répression.* »

Crimes de sang ? Inacceptable, cela est acquis. Mais le gouvernement actuel a plus qu'épongé les crimes de l'OAS en reconstituant récemment la carrière de généraux qui avaient défié l'Etat. Pourquoi serait grandeur ce qui a été fait pour l'OAS et faiblesse ce que l'on ferait pour n'importe quel troupier de base de l'ETA ?

Plus que juridique, le choix fait en matière d'extradition a été politique. Les Basques ont été extradés pour raison d'Etat. La France rejoint ainsi le peloton européen. En juillet 1984, les autorités belges ont extradé deux Basques, également. Le 18 mars dernier, Dominique McClinchey, chef supposé de l'Armée de libération nationale irlandaise (INLA), était remis à l'Ulster par la République d'Irlande. La RFA extrade vers la Turquie (démocratique ?) des opposants de ce pays. Là où il faudrait créer un espace convivial, on continue bien à construire un espace judiciaire européen.

Intégration ou répression ?

NOUS nous étendrons moins sur les mesures adoptées le 10 octobre 1984, en conseil des ministres, sur proposition de Mme Georgina Dufoix. La manière de procéder est la même. Amalgames, demi-mensonges, fausses vérités. Les mesures prises ont peu à voir avec les déclarations d'intention. Discours : les immigrés clandestins mettent en péril l'intégration des immigrés déjà installés. On ne peut qu'acquiescer, voire approuver. Mesures annoncées : en échange d'une série de dispositions visant à une meilleure adaptation et à une formation des immigrés installés, verrouillage des frontières, lutte contre l'embauche des travailleurs immigrés en situation irrégulière et nouvelle réglementation de la procédure de regroupement familial. Le premier fait qui saute aux yeux est que le volet répressif est de loin le plus consistant. Le second est l'amalgame entre immigration clandestine et regroupement familial.

En juillet 1974, déjà, en pleine illégalité, le gouvernement avait bloqué l'immigration familiale par une circulaire que le Conseil d'Etat, sur recours du Groupe d'information et de soutien des travailleurs immigrés (GISTI), avait annulée le 24 novembre 1978, après qu'un décret du 29 avril 1976 eut reconnu pour la première fois le droit à l'immigration familiale, suivant deux procédures : introduction, régularisation. Néanmoins, M. Bonnet, ministre de l'intérieur, n'hésitait pas, dès lors, à conseiller aux préfets, par instructions internes, de trouver, pour chaque cas, un motif de refus. On en est presque revenu là. Certes, sur le papier, la possibilité d'entrée existe encore puisqu'il y a des procédures d'introduction. La pratique sera dramatique. Ne seront acceptées que les familles ayant fait leur demande dans le pays d'origine auprès de l'Office national d'immigration (ONI). La procédure comportera un certain nombre de conditions éliminatoires, notamment à propos des ressources et du logement. Lorsqu'on sait, d'une part, ce qu'est le parc du logement social en France, quand on connaît, d'autre part, l'attitude de la plupart des maires et municipalités susceptibles de recevoir ces familles, avec introduction de quotas plus ou moins avoués, on peut parler d'un véritable blocage de l'immigration familiale.

Déjà, depuis le communiqué de Mme Georgina Dufoix, le 31 août 1983, avant les dernières mesures mais déjà dans l'esprit, la situation s'est très sérieusement dégradée. Les demandes de regroupements familiaux sont fréquemment bloquées. On notera à titre d'exemple significatif l'intervention du ministère de l'intérieur lors d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble de M. Mohammed Assadi, face au refus qui lui avait été opposé : « *Le requérant soutient qu'il remplissait toutes les conditions pour que sa demande de regroupement soit agréée du fait que son logement est adapté aux besoins de sa famille et que ses ressources sont stables et suffisantes* (...). *Il s'avère que la situation économique de la ville de Vienne où réside le requérant est si défavorable que des troubles de l'ordre public sont à craindre* (...). *La venue d'une nouvelle famille ne saurait donc, dans une telle conjoncture économique et sociale, être envisagée.* » En l'occurrence, la décision a été annulée. Mais dans combien de cas des arguments de telle sorte – ordre public, ordre économique et ordre social, véritables nouveautés dans le droit français – pourront-ils être utilisés par les préfectures ou les mairies pour éviter la venue de nouvelles familles ?

On ne peut à la fois prétendre favoriser l'insertion des immigrés et nier à ceux-ci le droit de vivre avec leur famille. Le ralentissement et l'arrêt de l'immigration depuis quelques années vont, bien évidemment, se traduire à terme par une forte diminution des regroupements et, faute de nouvelles régularisations de clandestins – politique actuellement mise en œuvre, – il est évident qu'il ne peut s'agir d'un flot incontrôlable et permanent (25 000 demandes ont été acceptées en 1983).

Les mesures prises vont en réalité accroître les tensions, provoquer de véritables drames dans les familles où femmes et enfants, déjà arrivés pour rejoindre l'époux ou le père lorsqu'on pouvait régulariser la situation *a posteriori*, seront, lorsque la police va chercher à les expulser, transformés en proscrits ou en... nouveaux clandestins. A amalgamer aussi ouvertement « immigrés » et « clandestins », il va de soi qu'on alimente les campagnes xénophobes et racistes, suggérant que, dans le fond, c'est peut-être, après tout, M. Le Pen qui a raison. Une fois de plus, par manque de courage, de lucidité, par reniement des engagements et des principes, le gouvernement de gauche va à l'encontre des buts recherchés ou, pour le moins, déclarés.

Dans le cas des Basques, on a satisfait à une certaine idée de l'ordre et de la prééminence des Etats dans une Europe normalisée. Dans le cas des immigrés, on caresse dans le sens du poil une certaine France profonde. Mais on ne défend pas des positions en cédant du terrain. Politique suicidaire. Inutile de crier haut et fort qu'on avance lorsqu'on recule à petits pas.

MAURICE LEMOINE.

---

(1) Christian Rudel, *l'Espagne d'après*, Ed. Encre, Paris, 1979.

(2) Amnesty International, *Espagne : rapport de mission*, novembre 1980.

(3) Voir les articles réunis sous le titre « Menaces sur le droit d'asile », *le Monde diplomatique*, août 1984.



(Philippe Ledru/Sygma)

Me KLAUS CROISSANT A LA PRISON DE LA SANTÉ
Mais l'Allemagne refusait d'extrader en France des criminels nazis.

CULTURE ARABE ET CULTURE

Comment reconstruire

Une nouvelle fois, les portes de la paix se sont entrouvertes au Tchad. Qu'adviendra-t-il lorsque la France et la Libye, conformément à leur accord du 17 septembre dernier, auront parachevé le retrait de leurs troupes ?

Des gestes diplomatiques spectaculaires peuvent, certes, favoriser le retour à la paix; ils ne traduisent jamais que des influences ou des convoitises extérieures, éloignées des réalités du pays. Et pourtant, rien ne dit que Paris ou Tripoli ne sont pas soucieux de trouver enfin, au terme d'un compromis réciproque, un solide partenaire à N'Djamena.

Quant aux difficultés proprement tchadiennes, trop souvent escamotées, elles tiennent pour une large part à la grande diversité ethnique et culturelle du pays. Une diversité propice à toutes les rivalités tant que l'actuel gouvernement ne renonce pas à son projet d'hégémonie. Mais un jeu de concessions mutuelles peut s'imaginer, entre partisans et adversaires de M. Hissène Habré, au service d'un dessein de reconstruction nationale tenant compte des aspirations culturelles et linguistiques qui, actuellement, nourrissent les affrontements entre groupes politiques.

La paix durable est à ce prix. Mais alors le gouvernement de N'Djamena serait enfin en mesure de faire face aux tentatives de pénétration des idéologies étrangères dans cette région stratégique du continent africain.

Par GÉRARD GALTIER *

LE gouvernement de M. Hissène Habré était à l'origine celui d'une fraction nordiste sur l'ensemble du Tchad. On le qualifie maintenant de «légitime», mais il ne tient en réalité son pouvoir que de la force, de la prise de N'Djamena par ses armées en juin 1982, grâce à l'aide financière et en armements des Etats-Unis.

En politique intérieure, M. Hissène Habré s'appuie essentiellement sur des éléments musulmans non arabes. Son assise populaire était, au départ, assez faible (les Dazas et quelques groupes ethniques voisins, organisés dans les FAN – ou Forces armées du Nord), mais elle s'est élargie grâce à l'exercice du pouvoir, avec l'appui français. Ainsi peut se dresser l'inventaire de ses actuels partisans :

– son propre groupe ethnique, les nomades Dazas (ou Goranes), distincts des Tédas (ou Toubous) de M. Goukouni Oueddeï (1). Ces Goranes, habitués à des pérégrinations turbulentes et dont les troupeaux ont été décimés par la sécheresse, se sont volontiers reconvertis dans la carrière militaire ;

– quelques autres groupes ethniques ou régionaux tels que les Hadjérays du Guéra (à la suite de leur ancien leader, M. Idriss Miskine), certaines populations du Mayo-Kebbi, les Boulalas du Batha ou le sultanat du Kanem ; ces communautés paysannes apportent en général leur appui à M. Hissène Habré pour des raisons locales : ralliement de leurs chefs traditionnels ou conflits anciens avec les tribus arabes ;

– de nombreux citadins musulmans soucieux d'ordre et d'autorité, notamment des fonctionnaires, marabouts ou commerçants d'origine non arabe ;

– certains courants musulmans, tels que le mouvement urbain et fondamentaliste dit « réformiste » ou « wahabite » ;

– quelques personnalités sudistes ralliées en échange de faveurs diverses.

Pour se donner une nouvelle image de marque nationale, M. Hissène Habré a dissous, le 24 juin 1984, son ancien parti, le Conseil de commandement des Forces armées du Nord (CCFAN), et l'a remplacé par l'Union nationale pour l'indépendance et la révolution (UNIR) dans laquelle sont venus se fondre aussi quelques partis mineurs ralliés à son gouvernement, tels que le FROLINAT « originel » de M. Abba Siddick et le Rassemblement pour l'unité et la démocratie (RUDT) de M. Djidingar Dono Ngardoum, mouvement sudiste opposé au colonel Kamougué.

Mais, d'une façon générale, il est soutenu par des éléments individualistes sans traditions culturelles fortes ; ceux-ci, qu'ils soient d'origine citadine ou nomade (les Goranes), sont d'abord soucieux d'un enrichissement rapide sur le dos de leurs compatriotes et sont eux-mêmes complètement improductifs (qu'ils soient militaires, fonctionnaires, marabouts ou commerçants). En fait, les divers partisans de M. Hissène Habré ont trouvé dans l'islam une identité idéologique et communautaire qui sert bien leurs intérêts.

L'actuel chef du gouvernement de N'Djamena est porteur d'un projet typiquement bonapartiste, mais il est susceptible d'accepter des changements dans la nature de son régime dans la mesure où son principal objectif est de faire reconnaître son autorité.

Il reste qu'il lui manque, semble-t-il, l'adhésion de la plus grande partie des éleveurs nomades (d'ethnies arabe et téda) et des paysans (auxquels il ne s'intéresse que pour y recruter des troupes), des intellectuels nordistes partisans du panarabisme ou du socialisme islamique, et de la grande majorité des populations sudistes qui gardent un mauvais souvenir de son premier passage au pouvoir en 1979 et qui continuent à subir les exactions des guerriers goranes.

Du côté de l'opposition, les principaux courants se retrouvaient au sein du Gouvernement d'union nationale de transition (GUNT), lui-même issu des accords de Kano et Lagos de 1979, où tous les chefs de tendances étaient présents (y compris M. Hissène Habré) et choisirent M. Goukouni Oueddeï comme président du Tchad.

En 1980, M. Hissène Habré se rebella contre l'autorité de M. Goukouni Oueddeï et quitta le GUNT. Bien qu'il ait dû s'effacer de la scène politique à N'Djamena en juin 1982, le GUNT pouvait néanmoins être considéré jusqu'en juillet 1984 comme le véritable détenteur de l'autorité légitime sur le Tchad. De ce point de vue, le soutien que lui apportèrent la Libye et les pays « progressistes » n'était pas sans fondement.

Que reste-t-il du GUNT ?

CEPENDANT, la situation s'est modifiée en août dernier, lorsque la plupart des partis constitutifs du GUNT l'ont quitté pour former une nouvelle mouvance opposée à la fois à M. Hissène Habré et à M. Goukouni Oueddeï, et au colonel Kadhafi. Désormais, le GUNT ne compte plus que trois composantes :

– les FAP (Forces armées populaires) de M. Goukouni Oueddeï, qui regroupent essentiellement l'ethnie de ce dernier, les Tédas ou Toubous (généralement nomades, mais constituant aussi la population sédentaire des oasis du Tibesti, au nord du 20e parallèle) qui sont les rivaux traditionnels des Dazas (ou Goranes) de M. Hissène Habré;

– le Conseil permanent, dirigé par le colonel Kamougué, de tendance politique modérée (il bénéficie d'un certain soutien du gouvernement gabonais) et qui reste théoriquement vice-président du GUNT mais semble avoir perdu son influence en pays sara ;

– la branche militaire du Conseil démocratique révolutionnaire (CDR), dirigée par M. Rakhis Manani ; le CDR, qui regroupe essentiellement les tribus arabes (elles aussi rivales traditionnelles des Goranes), était à l'origine le parti le plus proche du colonel Kadhafi.

D'autres partis membres du GUNT ont clairement rompu avec lui et avec la Libye :

– la branche politique du CDR (avec notamment M. Acheikh Ibn Omar, le président du parti, et les diverses délégations à l'étranger), qui s'est transformée en Comité d'action et de coordination (CAC) :

– l'Union nationale démocratique (UND) de M. Facho Ballam, qui regroupe des « intellectuels de gauche » d'origine sudiste et contrôlerait quelques centaines de maquisards dans le Mayo-Kebbi ;

– la Première armée de M. Mahamat Abba, surtout implantée dans le Wadday et encadrée par des intellectuels formés dans les pays du Proche-Orient qu'on dit influencés par l'idéologie des Frères musulmans (2) ;

– le FROLINAT « fondamental » de M. Hadjéro Sénoussi, qui semble surtout implanté dans l'émigration tchadienne au Soudan ;

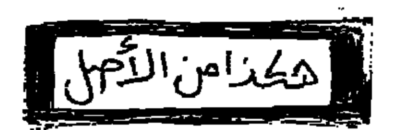
– les FAO (Forces armées occidentales) de M. Moussa Madéla, qui représentent les restes de la Troisième armée du Kanem et du lac Tchad non ralliés à M. Hissène Habré.

Tous ces mouvements dissidents sont en train de se regrouper à Alger et semblent prêts à négocier avec M. Hissène Habré.

Proches de ces dernières tendances, il faut aussi citer l'Action tchadienne pour l'unité et le socialisme (ACTUS), mouvement marxiste influent parmi les étudiants tchadiens en France, et l'Union démocratique pour la paix (UDP). Cette dernière, fondée en 1982, regroupe des éléments originaires de l'ensemble des régions du Tchad, souvent anciens membres du FROLINAT, et elle animerait certains des maquis actuels du Sud ; par ailleurs, elle est une des rares tendances à accorder une place importante à la paysannerie dans son programme politique.

* Docteur en linguistique.





AFRICAINE

l'Etat tchadien

Signalons, enfin, le Groupe des patriotes et démocrates tchadiens, dirigé par M. Jean Allingué. Formé d'anciens cadres sudistes émigrés en France, de tendance politique modérée, il se tient un peu à l'écart des grandes manœuvres actuelles.

Parmi tous ces mouvements d'opposition, certains sont fondés sur une base strictement régionale (FAP, FAO) et ouverts à des alliances diverses ; d'autres sont porteurs de projets idéologiques plus vastes : marxisme pour l'UND et l'ACTUS, panarabisme pour le CDR, islamisme pour la Première armée, démocratie décentralisée pour l'UDP. Mais, en définitive, cet ensemble de partis semble avoir bien du mal à présenter un front uni face à M. Hissène Habré.

Le désir du colonel Kadhafi

IL serait faux de dire que l'objectif de la Libye est d'annexer le Tchad (d'une manière comparable, par exemple, à l'annexion militaire du Sahara occidental par le Maroc). Sa seule revendication territoriale constante concerne la bande d'Aozou. Il reste, cependant, que la Libye a toujours manifesté son désir de s'unir aux Etats musulmans voisins (au Tchad, comme à l'Egypte ou la Tunisie, et maintenant au Maroc) et qu'elle a essayé de profiter de l'anarchie régnant au Tchad pour mettre ses projets à exécution, en s'appuyant sur les tribus arabes et toubous. Mais la Libye n'est pas prête à se lancer dans une guerre de conquête si elle trouve, en face d'elle, une opposition suffisamment résolue. A la fin de 1981, elle avait retiré toutes ses troupes qui protégeaient auparavant le gouvernement de M. Goukouni, à la demande de celui-ci et du gouvernement français. Aujourd'hui, si elle s'est décidée à un nouveau retrait, c'est largement, semble-t-il, parce que la plupart des partis tchadiens lui sont devenus hostiles et à cause de l'éclatement du GUNT en août 1984. La légitimité de l'intervention libyenne n'existe plus depuis cette date.

La Libye ne semble pas fondamentalement opposée à la France et, quel que soit le régime en place à N'Djamena, une coopération très fructueuse est envisageable entre les deux pays pour aider à la reconstruction et au développement du Tchad. On accuse Tripoli de vouloir islamiser et arabiser le Tchad ; remarquons simplement que, outre le fait que le Nord et le Centre du pays sont musulmans et utilisent l'arabe comme langue véhiculaire, le régime de M. Hissène Habré est lui-même essentiellement soutenu par des éléments musulmans. Le désir de la Libye est principalement qu'il y ait au Tchad un gouvernement qui officialise son appartenance au monde arabe et avec lequel il lui soit possible d'avoir des relations privilégiées. Enfin, sans qu'on puisse l'accuser de vouloir à tout prix annexer le Tchad, il est certain que le colonel Kadhafi conspirera toujours contre les gouvernements tchadiens qui lui sembleront trop peu coopératifs.

Lorsque les troupes libyennes auront complètement évacué le Tchad, il sera sans doute assez facile à M. Hissène Habré de reconquérir le Nord du pays (sauf le Tibesti). La plupart des éléments musulmans seraient alors amenés à se rallier à son gouvernement. Cependant demeurera toujours le problème de l'opposition des sudistes.

On regroupe, sous cette désignation de « sudistes », les habitants des cinq préfectures du Logone occidental, du Logone oriental, du Moyen-Chari, de la Tandjilé et du Mayo-Kebbi. A côté d'autres ethnies de moindre importance, c'est l'ethnie sara qui est majoritaire. Les sudistes se partagent à peu près également entre chrétiens et animistes, avec une minorité de musulmans. Ils ont davantage de liens culturels avec les peuples de la Centrafrique, plus au sud, qu'avec les Tchadiens du Centre et du Nord. Rappelons, à ce propos, que la plus grande partie du Sud du Tchad était rattachée avant la seconde guerre mondiale à l'Oubangui-Chari (nom que portait alors la Centrafrique).

Sous le régime de Tombalbaye et celui du général Malloum (à partir de 1975), c'étaient les sudistes qui détenaient le pouvoir. Cependant, dès 1978, date à laquelle M. Hissène Habré s'allia au général Malloum et devint son premier ministre, leur influence s'est affaiblie. Depuis lors, ils ne se sont guère reconnus dans les gouvernements successifs de N'Djamena. Ils sont particulièrement hostiles à M. Hissène Habré qui eut une attitude très défavorable à l'égard des chrétiens en 1979 (qui déboucha sur des massacres intercommunautaires) et dont les troupes se comportent actuellement dans le Sud comme en pays conquis.

Les FAN de M. Hissène Habré n'avaient rencontré que très peu de résistance dans le Sud lors de leur conquête de 1982 et une partie des FAT (Forces armées du Tchad, ancienne armée sudiste) s'y était même ralliée, par opposition au colonel Kamougué. Pourtant, les FAN surent si peu se faire apprécier que, rapidement, des maquis anti-Habré se créèrent dans l'ensemble de la région. Certains auraient été organisés par l'UND de M. Facho Ballam ou le Conseil permanent du colonel Kamougué, d'autres par l'UDP. Mais ces divers maquis semblent être généralement devenus autonomes et avoir perdu leurs liens avec les partis de l'extérieur. Parmi eux, citons les Commandos du colonel Kotiga, qui se sont illustrés dans le Moyen-Chari. Les nouvelles récentes du Sud du Tchad ne semblent pas annoncer la fin prochaine des combats.

Nécessaires concessions

TOUT cela signifie qu'une solution de paix durable devrait tenir compte de trois évidences au moins. M. Hissène Habré, quelle que soit sa légitimité juridique originelle, semble avoir acquis le soutien de la majorité des États africains (outre celui des pays occidentaux) et être difficilement délogeable de N'Djamena ; en outre, il n'y a face à lui aucun leader d'envergure nationale et internationale capable de lui disputer sa place ; d'autre part, le colonel Kadhafi doit obtenir un certain nombre de concessions, faute de quoi il ne cessera d'aider les groupes armés oppositionnels ; enfin, il faut prendre en considération les intérêts des populations du Sud du Tchad qui, depuis 1979, ne se sentent plus représentées par les gouvernements successifs de N'Djamena ; cette zone est en train de devenir le principal foyer de guérilla.

On en conclut qu'il est difficile actuellement d'envisager qu'une autre personnalité politique que M. Hissène Habré puisse diriger le pays et que celui-ci, d'autre part, pour asseoir son autorité, doit négocier prioritairement avec la Libye et avec les diverses fractions sudistes.

Il ne servirait à rien de reconstruire un nouveau gouvernement de coalition dirigé par M. Hissène Habré (à la suite, par exemple, de la conférence de Brazzaville), si on ne dégageait pas des solutions structurelles pour résoudre les problèmes qui empêchent le retour de la paix ; en particulier, le problème de la culture. En effet, la plupart des conflits qui déchirent le pays ont leur origine dans un affrontement entre cultures différentes : arabe, musulmane, française et cultures traditionnelles tchadiennes (notamment la culture sara). A cela s'ajoute le fait qu'une des causes fondamentales du sous-développement des pays africains est l'impérialisme culturel (qu'il soit occidental, communiste ou islamique) qui introduit des valeurs et des modes de vie inadaptés.

Que l'ensemble des tendances tchadiennes parviennent à se mettre d'accord sur un gouvernement unique, les causes structurelles du sous-développement et des révoltes populaires ne seraient pas pour autant éliminées. Muni d'une direction stable, le pays pourrait se consolider dans sa situation d'Etat néocolonial. Il est à craindre qu'avec un nouveau gouvernement de coalition la culture officielle ne demeure la culture française, et l'on sait quelles conséquences entraîne une telle orientation, non seulement dans le domaine linguistique, mais aussi sur le plan social et économique : imitation du modèle urbain occidental, et donc exode rural ; abandon des techniques traditionnelles (pharmacopée, artisanat, etc.) ; goûts somptuaires ; gonflement de l'appareil bureaucratique, etc. Se limiter à une réconciliation des chefs de tendances pourrait permettre d'arrêter provisoirement la guerre, mais non de sortir le pays du sous-développement.

Pour qu'un Etat soit viable et puisse se défendre face aux agressions extérieures, il lui faut une culture autonome et une langue particulière dans lesquelles il se reconnaisse et qui puissent relier et unifier tous les éléments de la population. Or la culture populaire tchadienne s'exprime principalement dans deux langues, l'arabe tchadien et le sara, quelle que soit la langue maternelle des individus. On peut aussi remarquer que bien des non-musulmans parlent l'arabe tchadien. Les locuteurs de langues de faible extension parlent généralement en seconde langue l'une de ces deux langues véhiculaires.

L'une des revendications principales des insurgés du FROLINAT était la reconnaissance de l'arabe comme langue officielle à côté du français; ce qui semble avoir été fait depuis 1979, bien qu'en pratique ce soit le français qui reste la langue de l'administration et de l'enseignement. Toutefois, si la langue arabe peut être, effectivement, un lien unificateur pour tous les musulmans du Tchad et, éventuellement, pour les chrétiens et animistes non saras du Centre-Sud (qui l'utilisent comme langue véhiculaire), elle n'est pas acceptable pour les Saras du Sud qui forment un gros bloc homogène et n'auraient pas de raisons particulières de « s'encombrer » de l'arabe, alors que le sara et le français répondent suffisamment à leurs besoins et que peu d'entre eux sont musulmans.

Un moyen de résoudre le problème de la dualité de la culture populaire tchadienne serait de créer un Etat biculturel, composé de deux zones délimitées selon des critères non religieux mais linguistiques : une zone de langue sara et une zone de langue véhiculaire arabe. Cette dernière devrait être, en quelque sorte, de culture arabo-tchadienne et laïque, mais non de culture arabo-musulmane, dans la mesure où il convient de ne pas remplacer un impérialisme idéologique par un autre, de préserver les traditions sociales proprement tchadiennes et de protéger les droits des animistes et des chrétiens. C'est-à-dire que la langue arabe doit servir à exprimer la culture nationale tchadienne et non une culture étrangère. La zone sara, quant à elle, pourrait englober aussi les territoires non saras qui utilisent le sara comme langue véhiculaire, par exemple le Sud de la Tandjilé (région de Laï et de Kélo)

Pour ce qui est du choix de la forme d'arabe à officialiser, l'expérience a montré que l'arabe classique était inadapté au cas du Tchad. En revanche, il serait possible d'utiliser un « arabe tchadien moderne » dont la prononciation, la grammaire et le vocabulaire courant seraient ceux de l'arabe populaire tchadien et dont le vocabulaire moderne serait emprunté à l'arabe littéraire actuel de la presse. Quant au sara, divers travaux récents ont permis de dégager pour cette langue un vocabulaire moderne dans les domaines de l'économie, de l'administration, de l'enseignement, etc.

Les informations actuelles laissent supposer que la zone de langue sara comprendrait les préfectures du Logone occidental, du Logone oriental et du Moyen-Chari, la plus grande partie de la Tandjilé et une petite partie du Sud du Mayo-Kebbi, c'est-à-dire à peu près la zone du Sud qui faisait partie, avant la seconde guerre mondiale, de la Centrafrique (alors Oubangui-Chari). Quant à la zone de langue arabe, elle comprendrait une petite partie du Nord de la Tandjilé, le Salamat, le Chari-Baguirmi, le Guéra et toutes les autres préfectures du Nord. La préfecture du Mayo-Kebbi est difficile à rattacher à une zone ou à l'autre *(voir l'encadré ci-dessous)*.

Les droits des chrétiens au Nord, des musulmans au Sud et des animistes en général seraient garantis par la laïcisation absolue de l'Etat et le primat donné à la tradition locale par rapport à la culture étrangère. Quant aux langues autres que le sara et l'arabe (daza, kanembou, peul, maba, barma, massa, etc.), elles pourraient être enseignées et avoir une utilisation locale.

La dualité linguistique arabe-sara ne signifierait cependant pas un Etat fédéral : rien n'empêche, en effet, que le système actuel d'administration par préfecture subsiste. Quant au français, il resterait utilisé aux plus hauts échelons de l'administration centrale, notamment dans les domaines intéressant les deux zones linguistiques, ainsi que dans les enseignements secondaire et supérieur.

Si la langue arabe était réellement officialisée, cela représenterait une concession majeure de la part de M. Hissène Habré à l'égard du monde arabe, et de la Libye en particulier. Cette officialisation permettrait au Tchad de rentrer dans la Ligue arabe (dont sont membres des pays comme Djibouti ou les Comores, où les populations ne sont pas ethniquement arabes). Tout cela ne pourrait que renforcer les liens entre le Tchad et la Libye. En échange, le colonel Kadhafi se devrait alors de restituer la bande d'Aozou et de cesser de soutenir les forces du GUNT. Si un tel accord était conclu entre le colonel Kadhafi et M. Hissène Habré, les tendances nordistes du GUNT ne pourraient que se rallier à ce dernier ; elles n'auraient plus aucun soutien extérieur et leur revendication culturelle d'arabisation serait satisfaite.

Quant aux tendances sudistes, membres du GUNT ou pas, elles sont, sans doute, les plus hostiles à M. Hissène Habré parmi tous les mouvements tchadiens. Celui-ci doit donc leur faire des concessions assez importantes. La reconnaissance officielle d'une zone culturelle sara pourrait contribuer à un certain rapprochement, mais ce n'est pas suffisant. Il semble nécessaire que, si M. Hissène Habré veut devenir le président de tous les Tchadiens, il se dissocie de son organisation tribalo-militaire, les FAN (même rebaptisées FANT). Car le maintien de M. Hissène Habré dans sa fonction présidentielle ne doit pas signifier la continuation de l'oppression exercée par les Goranes sur les populations civiles. C'est dire que les soldats des FAN doivent notamment évacuer toutes les zones du Sud et regagner leurs régions d'origine.

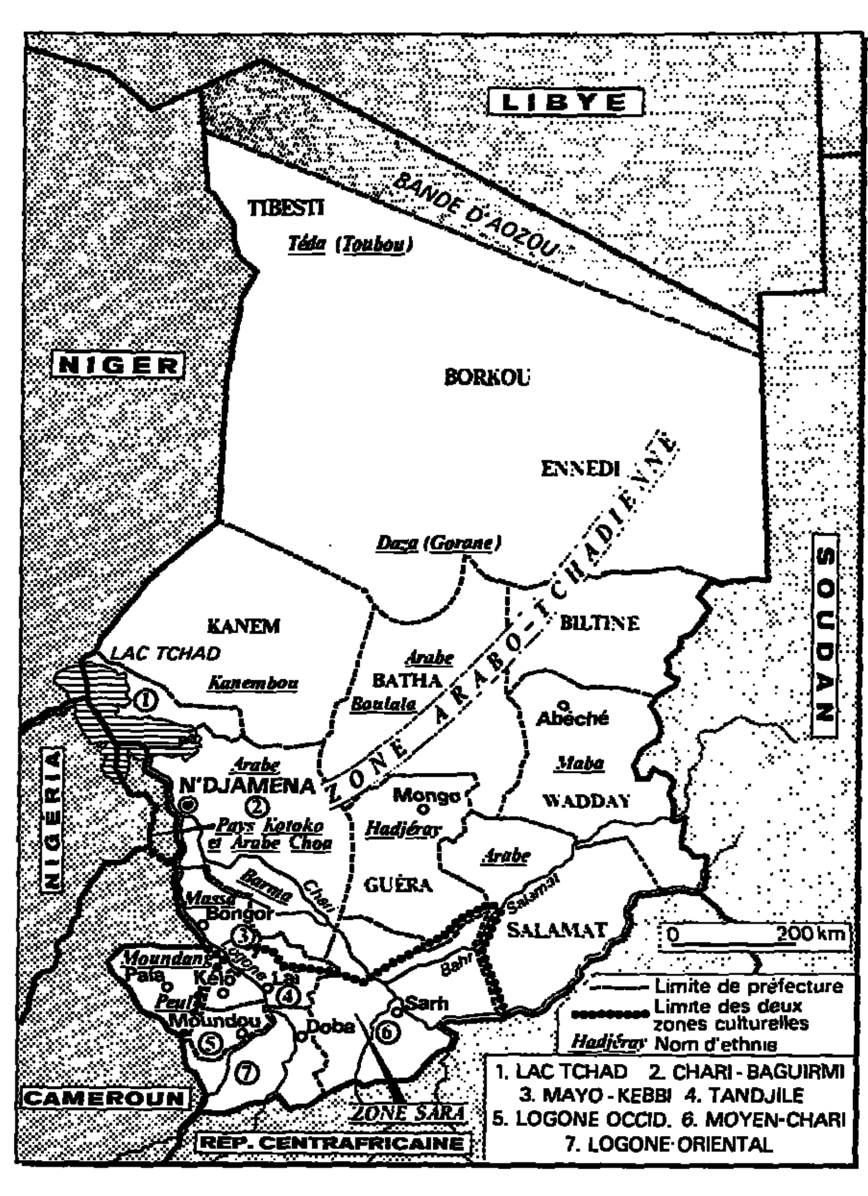
Si M. Hissène Habré accepte de renvoyer ses troupes dans leurs foyers et de remplacer son idéologie féodalo-islamique par la culture populaire authentique du Tchad (qui s'exprime en arabe et en sara), il aura créé les conditions de la paix ; il lui sera alors possible de former, sous sa direction, un nouveau gouvernement d'union nationale. Grâce au choix de l'utilisation des langues populaires, ce gouvernement devrait parvenir à appliquer sans trop de difficultés une politique économique réellement autocentrée ; celle-ci devrait notamment comporter un programme important pour la protection de la paysannerie et le développement du monde rural, domaines souvent négligés par les divers partis tchadiens.

Quant à la Libye et à la France, elles veulent actuellement toutes deux se dégager militairement et elles soutiendront tout gouvernement d'union nationale qui ne serait pas hostile à leurs intérêts. Il appartient aussi à ces deux Etats d'élaborer une politique commune de coopération avec le Tchad, grâce à laquelle les dirigeants seront mieux en mesure de lutter à l'avenir contre les interventions idéologiques de l'URSS, des Etats-Unis, de l'Arabie Saoudite et de l'Iran et d'éviter ainsi tout risque de nouvelle guerre.

GÉRARD GALTIER.

(1) Les termes « Gorane » et « Toubou » servent aussi parfois à englober l'ensemble Téda-Daza, ce qui crée de nombreuses confusions.

(2) Il semble que certains membres de la Première armée se soient ralliés à M. Hissène Habré.



DEUX GRANDES ZONES LINGUISTIQUES, AU-DELA DE LA DIVERSITÉ DES ETHNIES

Le cas du Mayo-Kebbi

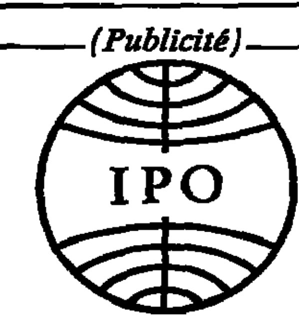
LA préfecture du Mayo-Kebbi forme une région particulière qu'on ne peut rattacher facilement ni à la zone sara ni à la zone arabe. Il est de plus nécessaire d'y distinguer une aile nord-est et une aile sud-ouest où les problèmes sont différents.

Le Nord-Est (sous-préfecture de Bongor) est peuplé essentiellement de Massas, en majorité de religion animiste. La langue sara ne semble pas y avoir pénétré. Cependant, on parle sur les marchés une forme pidginisée d'arabe. Vu la proximité de N'Djamena, il semble que, dans l'avenir, l'utilisation de l'arabe comme langue véhiculaire ne fera que grandir dans cette région. La sous-préfecture de Bongor fait donc potentiellement partie de la zone de langue arabe. Cependant, à l'heure actuelle, on ne peut que continuer à y utiliser le français comme langue scolaire et administrative (et le massa à l'échelon local).

La situation au sud-ouest du Mayo-Kebbi (sous-préfecture de Léré, Pala, Gounou-Gaya et Fianga) est assez différente. Cette région est peuplée principalement de Peuls et de Moundangs, et l'islam y progresse rapidement. Mais la langue véhiculaire est le peul et non l'arabe et, rappelons-le, cette zone faisait partie, avant la première guerre mondiale, du Cameroun (dont tout le Nord utilise le peul comme langue véhiculaire). Il est donc possible que les habitants du Sud-Ouest du Mayo-Kebbi préfèrent être rattachés au Cameroun plutôt qu'à la zone arabe ou à la zone sara. Si cette solution était applicable, le Cameroun pourrait, « en échange », céder au Tchad le bout de sa crête, la zone au nord du parc national du Waza, peuplée de musulmans d'ethnies arabes Choa et Kotoko (qu'on retrouve au Tchad) qui utilisent l'arabe comme langue véhiculaire.

Bibliographie

– Christian Bouquet : *Tchad, genèse d'un conflit*, L'Harmattan, Paris, 1982.
– Documents internes de l'UDP : *Programme, Mémorandum sur la crise politico-militaire du Tchad* et *Mémorandum sur la solution négociée de la crise tchadienne.*
– « Dossier Tchad », *Libération-Afrique*, nos 19-20, décembre 1983-mars 1984, Paris.



INTERNATIONAL PROGRESS ORGANIZATION

CONCLUSIONS DU RAPPORT D'UN PANEL DE JURISTES REUNIS A BRUXELLES SUR LA POLITIQUE ETRANGERE DE REAGAN

La Conférence Internationale sur la Politique Extérieure de l'Administration Reagan s'est déroulée à Bruxelles du 28 au 30 septembre 1984, sous les auspices de l'International Progress Organization. A cette occasion, des juristes internationaux et des spécialistes en politique étrangère ont soumis leurs rapports sur divers aspects de la politique étrangère de l'Administration Reagan. Parmi les participants étaient présents M. Seán MacBride (Prix Nobel de la Paix, Irlande), Professeur George Wald (Prix Nobel, Université de Harvard), Général Edgardo Mercado Jarrin (Perou), Général Nino Pasti (ancien Commandant suprême adjoint de l'OTAN) et Mme Hortensia Bussi de Allende (Chili). Les rapports furent présentés à un Panel de Juristes composé de l'Honorable Farouk Abu-Eissa (Soudan), Avocat, Ancien Ministre des Affaires Extérieures, Secrétaire Général de l'Union des Avocats Arabes; du Professeur Francis A. Boyle (Etats-Unis), Professeur de Droit International à l'Université de l'Illinois, Président du Panel; du Dr. Hans Goeran Franck (Suède), Avocat et Membre du Parlement Suédois; de l'Honorable Mirza Gholam Hafiz (Bangladesh), ancien Speaker du Parlement du Bangladesh, et actuellement Avocat (Senior Advocate) à la Cour Suprême du Bangladesh; de l'Hon. Mary Kaufman (Etats-Unis), Avocate, ayant représenté le ministère public lors du procès de I.G. Farben à Nuremberg, pour Crimes de Guerre; du Dr. Jean-Claude Njem (Cameroun), Maître Assistant à la Faculté de Droit de l'Université d'Uppsala, et Expert-Conseil auprès du Gouvernement; du professeur Alberto Ruiz-Eldredge (Pérou), Professeur de Droit, ancien Président du Conseil National de Justice; et du Dr. Muemtaz Soysal (Turquie), Professeur de Droit Constitutionel à l'Université d'Ankara. Une plainte contre le caractère légal de la politique extérieure de l'Administration Reagan fut déposée par l'Honorable Ramsey Clark, ancien Procureur-Général des Etats-Unis. La défense fut assurée par un expert en droit de l'administration Reagan.

Le Panel de Juristes de Bruxelles, après avoir examiné tous les rapports, documents et arguments présentés par les plaidants, fait part, dans le document qui suit, de ses conclusions quant à l'adéquation de la politique étrangère mise en oeuvre par l'Administration Reagan aux exigences du droit international:

A. Introduction

1. Introduction Générale. La politique extérieure de l'Administration Reagan constitue une violation grossière des principes fondamentaux de droit international énoncés dans la Charte de l'Organisation des Nations-Unies, ainsi que des règles fondamentales de droit international coutumier reprises dans la Déclaration de l'Assemblée Générale des Nations-Unies sur le Caractère Inadmissible de l'Ingérence dans les Affaires Intérieures des Etats et la Protection de leur Indépendance et de leur Souveraineté (1965), la Déclaration de cette même Assemblée Générale sur les Principes de Droit International relatifs aux Relations Amicales et à la Coopération entre Etats conformément à la Charte des Nations-Unies (1970), et sa définition de l'Agression (1974), pour ne citer que ces sources. En outre, l'Administration Reagan est tenue pour responsable, car complice, de la perpétration de Crimes contre la Paix, Crimes contre l'Humanité, Crimes de Guerre et Infractions Graves aux Troisième et Quatrième Conventions de Genève (1949).

B. Hémisphère Occidental

2. Grenade. L'invasion, en 1983, de l'île de la Grenade par l'Administration Reagan a constitué une violation indiscutable des articles 2 (3), 2 (4) et 33 de la Charte des Nations-Unies, ainsi que des articles 18, 20 et 21 de la Charte Révisée de l'OEA ne pouvant trouver aucune excuse ou justification valable dans le droit international. Il s'agissait purement et simplement d'un acte d'agression tombant sous le coup de l'article 39 de la Charte des Nations-Unies.

3. Menace d'Intervention des Etats-Unis. L'Administration Reagan a directement violé l'exigence fondamentale du droit international selon laquelle les litiges internationaux doivent trouver un règlement pacifique, en mettant en oeuvre, en Amérique Centrale, une politique extérieure impliquant un danger important d'escalade des hostilités militaires jusqu'à un point où les troupes U.S. pourraient être amenées à intervenir à la fois contre les insurgés du Salvador et le gouvernement légitime du Nicaragua.

4. El Salvador. L'intervention illégale de l'Administration Reagan dans la guerre civile du Salvador est en opposition avec le droit légal international d'auto-détermination des peuples énoncé dans l'article 1 (2) de la Charte des Nations-Unies. L'Administration Reagan a fourni une aide militaire colossale à un régime oppressif qui en a fait usage dans le but de perpétrer une série de violations grossières et organisées des droits les plus fondamentaux du peuple du Salvador.

5. Nicaragua. La politique de l'Administration Reagan consistant à organiser et à participer aux opérations militaires lancées par les groupes **contras** d'opposition dans le but de renverser le gouvernement légitime du Nicaragua viole tant les textes de la Charte des Nations-Unies, que de la Charte de l'O.E.A. interdisant la menace ou le recours à la force contre l'indépendance politique d'un état.

L'Administration Reagan a fait fi de son obligation de mettre fin, sur l'heure, au soutien qu'elle apporte aux groupes **contras** d'opposition, obligation qui découlait de l'Arrêt Provisoire de Protection rendu par la Cour de Justice le 10 mai 1984.

6. La Cour Internationale de Justice. Le Panel dénonce la volonté déclarée de l'Administration Reagan visant à se soustraire à la juridiction obligatoire de la Cour Internationale de Justice dans le cadre de la procédure engagée contre elle par le Nicaragua, et ce dans le but d'éviter un règlement pacifique de ce litige par la Cour Internationale et, au contraire, de poursuivre sa politique basée sur l'intervention militaire, la violence anarchique et la destabilisation de gouvernement légitime du Nicaragua.

7. Le Minage des Ports Nicaraguéens. Le minage, par l'Administration Reagan, des ports nicaraguéens, viole les règles de droit international énoncées dans la Convention de La Haye en 1907 sur la Pose de Mines Sous-marines, dont tant le Nicaragua que les Etats-Unis sont parties.



M. Seán MacBride, Prix Nobel de la Paix, prononce son discours inaugural à la Conférence Internationale sur la politique étrangère de Reagan (Bruxelles, 28 Septembre 1984)

C. Politiques en matière d'Armement Nucléaire

8. Les Traités de Limitation des Armements. L'Administration Reagan a refusé d'apporter son soutien à la ratification du Traité de 1974 relatif à la Limitation des Essais Souterrains d'Armes Nucleaires, du Traité de 1976 sur les Explosions Nucléaires à des Fins Pacifiques, ainsi que du Traité SALT II de 1979; parallèlement à cela, elle a abandonné l'objectif de longue date du gourvernement américain, à savoir, la négociation d'un traité global interdisant les essais nucléaires. L'Administration Reagan en tant que telle n'a pas poursuivi les négociations loyales portant sur des mesures efficaces destinées à mettre un terme à la course aux armements dans un avenir proche, et sur le désarmement nucléaire, comme le demandait l'article 6 du Traité de Non-Prolifération Nucléaire de 1968. De même, l' »Initiative de Défense Stratégique« inaugurée en 1983 par l'Administration Reagan menace d'enfreindre le Traité de 1972 sur les Systèmes de Missiles Anti-Ballistiques.

9. Les Missiles Pershing 2. Le déploiement, en République Fédérale Allemande, du système d'armements nucléaires stratégiques offensifs de première frappe et de contre-attaque connu sous le nom de Pershing 2 viole la Clause relative au Non-Respect comprise dans l'article 12 du Traité SALT II par lequel chacune des parties s'engage à ne pas éluder les dispositions du Traité par l'intermédiaire d'un ou de plusieurs autres états ou de toute autre manière. L'Administration Reagan est tenue de se conformer à cette interdiction aux termes de la règle de droit international coutumier énoncée dans l'article 18 de la Convention de Vienne de 1969 sur le Droit des Traités, et selon laquelle le signataire d'un traité est tenu de s'abstenir de commettre des actes nuisibles à l'objet et au but de ce dernier tant qu'il n'a pas clairement exprimé son intention de ne pas y adhérer.

10. Le Missile MX. Le missile MX est un système d'armement nucléaire stratégique offensif, de première frappe, et de contre-attaque, ne pouvant servir aucun but défensif légitime aux termes de l'article 51 de la Charte des Nations-Unies et des lois internationales en matière de conflit armé humanitaire.

11. Le premier recours. En accord avec la Résolution 1653 de l'Assemblée Générale des Nations-Unies du 24 novembre 1961, le Panel dénonce le refus exprimé par l'Administration Reagan d'adopter une politique écartant le premier recours aux armes nucléaires dans le cas d'une attaque conventionelle, comme l'exige pourtant la règle fondamentale de droit international imposant l'usage d'une force proportionnelle même à des fins de légitime défense.

12. Le Traité ASAT (Anti-Satellite Armaments Treaty). Le Panel appelle tant les Etats-Unis que l'Union Soviétique à négocier inconditionnellement la conclusion d'un traité portant sur les armements anti-satellite.

D. Le Moyen-Orient

13. Le Liban. En participant à la planification, la préparation et la mise en oeuvre de l'invasion du Liban par Israël, en 1982, l'Administration Reagan s'est rendu coupable de Crime contre la Paix aux termes des Principes de Nuremberg. Toujours selon les Principes de Nuremberg, l'Administration Reagan est complice des Crimes contre l'Humanité, Crimes de Guerre et Infractions Graves à la Troisième et la Quatrième Convention de Genève de 1949, commis ou tolérés par Israël et ses alliés au Liban, à savoir les Phalanges et les milices de Haddad. Cette complicité vaut également dans le massacre ignoble, assimilable à un génocide, de centaines de civils libanais et palestiniens innocents, perpétré par des unités organisées des milices phalangistes dans les camps de refugiés de Sabra et Shatila situés à Beyrouth-Ouest et placés, au moment des faits, sous le contrôle de l'armée israélienne d'occupation. L'Administration Reagan s'est totalement abstenue de respecter l'obligation que lui avaient conférée les Résolutions 508 et 509 du Conseil de Sécurité des Nations-Unies (1982), toutes deux contraignantes pour Israël et les Etats-Unis aux termes de l'article 25 de la Charte des Nations-Unies, à savoir, l'obtention du retrait immédiat et inconditionnel d'Israël du territoire libanais dans son ensemble, ce qui suppose également l'évacuation par Israël du Sud-Liban.

14. La Question Palestinienne. La politique exercée par l'Administration Reagan vis-à-vis du peuple palestinien, ainsi que le »Plan de Paix« de Reagan du 1er septembre 1982 violent tous deux le droit internationalement reconnu du peuple palestinien à l'auto-détermination, que reconnaît l'article 1 (2) de la Charte des Nations-Unies. De nombreuses Résolutions de l'Assemblée Générale des Nations-Unies reconnaissent au peuple palestinien le droit légal international de se doter d'un état indépendant et souverain. L'Assemblée Générale des Nations-Unies et la Ligue des Etats Arabes ont toutes deux désigné l'Organisation de Libération de la Palestine comme représentante légitime du peuple palestinien. La non reconnaissance de l'OLP par l'Administration Reagan, et ses tentatives visant à coller sur l'OLP l'étiquette de groupe »terroriste« nient le droit du peuple palestinien à la libération. Le Panel dénonce la manière négative dont l'Administration Reagan a accueilli l'appel lancé par le Secrétaire Général des Nations-Unies en faveur de l'organisation d'une conférence internationale placée sous les auspices des Nations-Unies et co-présidée par les Etats-Unis et l'Union Soviétique, à laquelle participeraient toutes les parties engagées dans le conflit, l'OLP comprise, et dont le but serait l'obtention d'une paix juste et durable au Moyen-Orient.

15. Les Colonies de Peuplement Israëliennes. La position déclarée de l'Administration Reagan, selon laquelle les colonies de peuplement installées dans les Territoires Occupés ne sont »pas illégales« constitue une violation des obligations conférées aux Etats-Unis par l'article I de la Quatrième Convention de Genève de 1949, à savoir, assurer le respect des termes de la Convention (dans ce cas-ci, de l'article 49) par les autres Grandes Parties Contractantes, comme Israel.

16. La Libye. L'envoi, par l'Administration Reagan, de la Sixième Flotte U.S. dans le Golfe de Sidra, dans le but de précipiter un conflit armé avec le gouvernement libyen, constitue une violation de la paix aux termes de l'article 39 de la Charte des Nations-Unies. La politique de l'Administration Reagan visant à déstabiliser le gouvernement de la Libye viole les termes de l'article 2 (4) de la Charte des Nations-Unies, qui interdit le recours à la menace ou à la force contre l'indépendance politique d'un état.

E. Afrique, Asie, et Océan Indien

17. L'Apartheid. Le Panel dénonce la soi-disant politique »d'engagement constructif« adoptée par l'Administration Reagan vis-à-vis du régime d'apartheid en Afrique du Sud. Cette politique trompeuse encourage la discrimination et l'oppression à l'encontre de la majorité du peuple sud-africain; elle s'oppose à une action efficace de la communauté internationale contre l'apartheid, et encourage le comportement agressif du régime sud-africain d'apartheid vis-à-vis des états voisins, et ce en violation de la Charte des Nations-Unies. L'Administration Reagan en tant que telle s'est faite complice de la perpétration du crime international d'apartheid reconnu par la Convention Internationale — acceptée de tous — sur la Suppression et le Châtiment du Crime d'Apartheid de 1973. Le Panel dénonce également la coopération entre l'Administration Reagan et l'Afrique du Sud dans les domaines militaire et nucléaire.

18. La Namibie. L'administration Reagan a refusé de répondre aux obligations que lui confère la Résolution 435 (1978) du Conseil de Sécurité, prévoyant l'indépendance de la Namibie, en accord avec l'article 25 de la Charte des Nations-Unies. Le droit du peuple namibien à l'auto-détermination a été solidement établi par le droit international longtemps avant que n'éclate la guerre civile en Angola. L'Administration Reagan n'a pas le droit de faire obstacle à l'avènement de l'indépendance namibienne en la faisant dépendre ou en la »liant« de quelque manière que ce soit au retrait des troupes cubaines d'Angola. Tant l'Assemblée Générale des Nations-Unies que l'Organisation de l'Unité Africaine ont reconnu la SWAPO comme représentante légitime du peuple namibien, et l'Administration Reagan est tenue de négocier avec elle en tant que telle.

19. L'Angola. Les troupes cubaines sont présentes en Angola à la demande du gouvernement légitime de ce pays, dans le but de le protéger contre l'agression ouverte ou dissimulée organisée, à partir de la Namibie, par le Régime d'apartheid de l'Afrique du Sud. Il n'existe absolument aucun argument légal international justifiant l'agression orchestrée par l'Afrique du Sud à l'encontre de l'Angola, et visant à maintenir et à consolider son occupation répréhensible de la Namibie. Le gouvernement angolais a affirmé à plusieurs reprises qu'il demanderait le retrait des troupes cubaines lorsque l'Afrique du Sud quitterait la Namibie, et Cuba s'est déclaré prêt à retirer ses troupes dès que l'Angola en ferait la demande. Selon les règles de droit international appropriées, il s'agit là de la manière de procéder adéquate. Le »lien« établi par l'Administration Reagan entre la présence de troupes cubaines en Angola et l'indépendance de la Namibie encourage l'agression sud-africaine contre l'Angola, ce qui l'amène à assumer la co-responsabilité des actions apparentées au génocide lancées par l'Afrique du Sud à l'encontre du peuple angolais.

20. L'Océan Indien. L'occupation militaire persistante, par l'Administration Reagan, de l'île de Diego Garcia viole le droit légal international à l'auto-détermination du peuple de l'Ile Maurice, droit reconnu par la Charte des Nations-Unies. L'Administration Reagan a accéléré la militarisation rapide de la base navale américaine installée à Diego Garcia, qui fait partie de son plan visant à créer un tremplin facilitant l'intervention, dans le Golfe Persique, de la Force de Déploiement Rapide. La politique extérieure de l'Administration Reagan en tant que telle dans l'Océan Indien a violé les termes de la Déclaration de l'Assemblée Générale des Nations-Unies sur l'Océan Indien, Zone de Paix (1971).

F. Conclusion

21. L'Action des Nations-Unies. Il est clair, d'aprés ce qui précède, que l'Administration Reagan a, dans la conduite de sa politique étrangère à travers le monde, substitué la force aux règles du droit international. Elle se trouve donc à l'origine d'une grave menace au maintien de la paix et de la sécurité internationales aux termes de l'article 39 de la Charte des Nations-Unies qui demande en vertu des articles 41 et 42, que le Conseil de Sécurité des Nations-Unies prenne des mesures d'imposition. Si l'Administration Reagan venait à faire usage de son droit de veto contre l'adoption de telles mesures par le Conseil de Sécurité, le cas serait porté à l'attention de l'Assemblée Générale des Nations-Unies afin qu'une action soit entreprise conformément aux procédures énoncées dans la Résolution d'Unité pour la Paix de 1950. Ainsi, les graves infractions internationales de l'Administration Reagan pourraient être efficacement contrées par tous les membres de la communauté mondiale, et ce en accord avec les exigences du droit international. Le Conseil de Sécurité et l'Assemblée Générale devraient également tenir compte des nombreuses mesures interventionnistes, tant directes qu'indirectes, adoptées par l'Administration Reagan dans le but d'imposer des politiques financières et économiques contraires à l'indépendance souveraine des états — en particulier dans les pays du Tiers-Monde — et fortement préjudiciables à la qualité de la vie de tous les peuples.

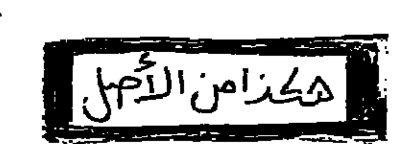
Farouk Abu Eissa
Mary Kaufman

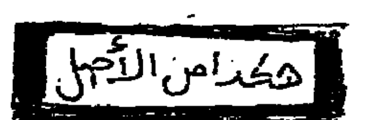
Francis A. Boyle, Président
Jean-Claude Njem

Hans Goeran Franck
Alberto Ruiz-Eldredge

Mirza Gholam Hafiz
Muemtaz Soysal

Prière de vous adresser à l'International Progress Organization pour tous renseignements complémentaires.
Adresse postale: A-1150 Vienne, Reindorfgasse 5, téléphone (222) 85 61 12, télex 136553.





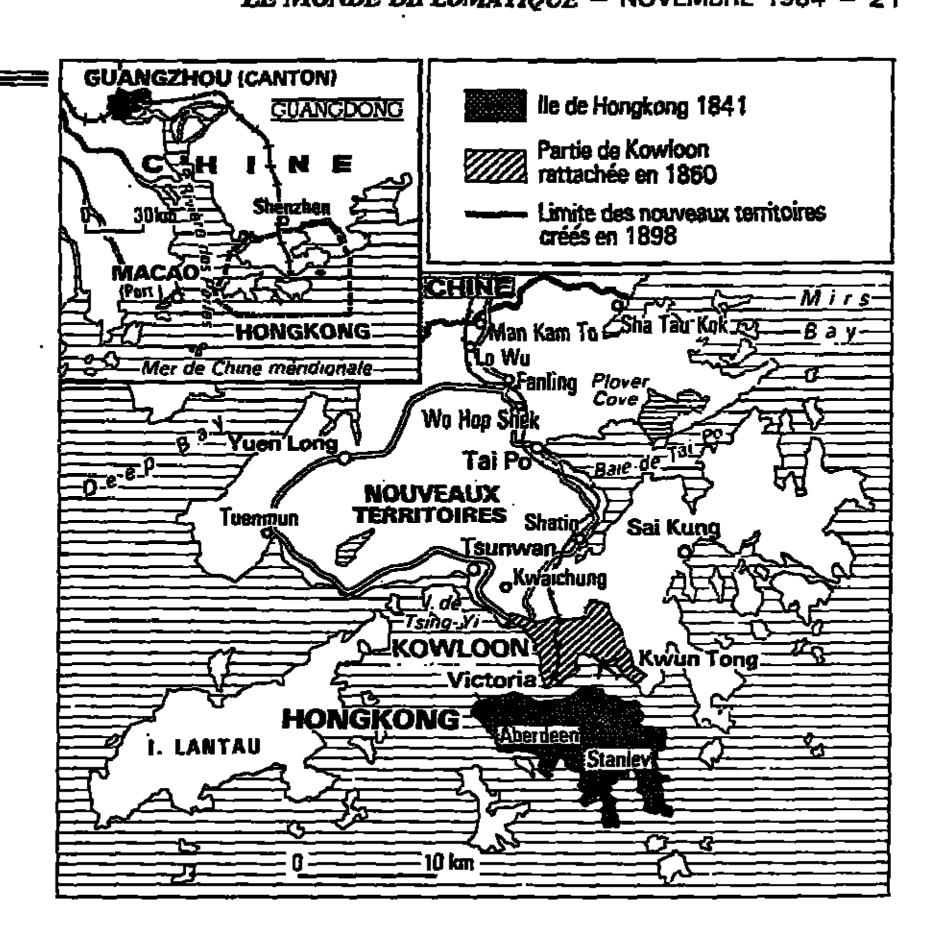
Supplément

HONGKONG : un nouveau bail

Le 26 septembre dernier, la Chine et la Grande-Bretagne se sont mises d'accord sur l'avenir de Hongkong, colonie britannique depuis cent quarante-deux ans. Au terme d'une « déclaration commune » à valeur d'engagement international, les deux pays ont prévu le processus de réintégration du territoire à la Chine – à partir du 1er juillet 1997 – ainsi que les garanties indispensables à la survie de sa prospérité économique et à la protection des droits de ses habitants.

Un accord de ce type – même s'il n'en porte pas explicitement le nom – représente un événement sans précédent dans l'histoire de la décolonisation, à la fois par la manière dont la puissance coloniale a organisé à l'avance le transfert de ses compétences et de sa souveraineté à son propriétaire d'origine, et par les garanties que ce dernier s'est engagé à assurer au territoire, une fois cette suzeraineté recouvrée.

Evénement aussi sans précédent que celui par lequel un régime communiste s'engage par écrit à « maintenir inchangé pendant cinquante ans le système et le mode de vie capitalistes » et à « ne pas appliquer le système et les politiques socialistes » sur une partie de son territoire, auquel il garantit une large autonomie sous la forme de « région administrative spéciale ». Pour donner la mesure de ces concessions chinoises, imaginons, comme l'a écrit l'un des meilleurs analystes de la situation de Hongkong, ce qui aurait pu se passer si l'île avait fait partie du territoire de l'Union soviétique.



Le triomphe du réalisme

Par PATRICE DE BEER

POUR juger de l'importance que revêtait, pour les dirigeants chinois, la rétrocession de Hongkong, il importe de revenir sur le passé. A commencer par les événements qui conduisirent les Britanniques à s'emparer de l'île et à faire avaliser leur acte par le traité de Nankin (1842). C'est pour s'être opposé les armes à la main à la vente de l'opium indien par les Anglais, – le trafic de la drogue n'était pas considéré, à l'époque, comme un crime mais comme une affaire commerciale, – qui intoxiquait ses sujets mais qui, surtout, ruinait son économie en drainant vers l'extérieur toujours plus d'argent, que l'empire mandchou fut contraint de céder Hongkong et de s'ouvrir aux appétits européens. De là date cette période noire de l'histoire chinoise – quand le pays était considéré comme « l'homme malade de l'Asie », – qui a marqué plusieurs générations de politiciens, tant nationalistes que communistes.

Car les premiers qui tentèrent de recouvrer Hongkong, ce furent les nationalistes du Kuomintang (aujourd'hui replié à Taiwan) : d'abord par une longue et dure grève en 1926, puis, en 1945, après la fin de la seconde guerre mondiale. Si, maintenant, Taiwan est si violemment opposé à l'accord du 26 septembre, ce n'est pas seulement pour des raisons politiques et économiques, mais aussi pour une question de principe : Hongkong étant partie de la Chine et Taiwan se considérant comme l'unique représentant de la Chine, le régime de Pékin n'a aucun droit à se l'approprier, ni Londres à la lui remettre.

Dans son discours prononcé à l'occasion du trente-cinquième anniversaire de la République populaire, le 1er octobre dernier, M. Deng Xiaoping, qui a, dans la coulisse, conduit les négociations sino-britanniques sur Hongkong, a évoqué cette *« période sombre de notre histoire »*. Si la jeune génération est plus sensible à l'attrait de la prospérité économique de Hongkong – mais également de Taiwan – et aux slogans à la mode, comme *« Enrichissez-vous ! »* ou *« Le temps, c'est de l'argent ! »*, les « anciens » n'ont pas oublié l'humiliation qu'ils ont subie dans leur jeunesse.

Ce sentiment explique le durcissement de M. Deng quand, au cours de sa visite à Pékin en septembre 1982 – alors que les contacts sino-britanniques sur l'avenir de Hongkong se poursuivaient depuis 1979, – Mme Thatcher, avec un manque de tact certain et ignorant le sens de l'histoire, déclara que les traités par lesquels la Grande-Bretagne avait occupé Hongkong étaient toujours valides.

Un « nouveau développement » du marxisme

Par cette provocation, délibérée ou non, elle forçait la Chine à réaffirmer solennellement son refus de reconnaître ces *« traités inégaux »* et sa volonté de récupérer cette fraction de son territoire. Dès lors, les négociations ne pouvaient plus avoir comme objectif que de déterminer les modalités de cette récupération. Dans cette négociation, la partie britannique a joué avec un grand doigté, effaçant la méfiance engendrée par les propos de Mme Thatcher et parvenant à obtenir des Chinois des garanties extrêmement précises. Ainsi la liste des droits de l'homme est-elle exhaustive, la définition du système juridique claire, les prérogatives de la future administration autonome définies, et, *« last but not least »*, les piliers de ce temple du capitalisme libéral triomphant explicitement consolidés par des promesses écrites de Pékin.

Triomphe du réalisme d'un régime qui, tout en continuant de s'affirmer *« socialiste »*, précise qu'il est prêt à tous les ajustements, toutes les rectifications, pour moderniser le pays. Triomphe d'un homme, M. Deng Xiaoping, qui entend, avant sa disparition (il est âgé de quatre-vingts ans), amorcer le processus de réunification du pays, qui ne sera parfaite qu'avec la récupération – mais quand ? – de Taiwan. Triomphe aussi, estiment les théoriciens chinois, d'une idéologie capable de s'adapter. Le concept d'*« un pays, deux systèmes »*, qui a présidé aux négociations sur Hongkong et dont l'inventeur est M. Deng, représente *« un nouveau développement dans l'évolution du marxisme »*, a affirmé l'économiste Xue Muqiao.

Selon ce dernier, Hongkong représente un pont idéal entre la Chine et le monde capitaliste, en tant que principal centre monétaire et commercial de la zone Asie-Pacifique. *« Pour mieux utiliser ce pont, nous devons maintenir la stabilité et la prospérité de Hongkong »*, expression constamment utilisée par les responsables chinois pour rassurer ceux qui doutent de leur bonne foi et les soupçonnent de vouloir, une fois récupérée Hongkong, y rétablir le système socialiste, comme à Shanghai en 1949. *« Si nous pratiquons la « transformation socialiste » à Hongkong, ce pont sera endommagé, ce qui nuirait aux efforts de la Chine pour développer ses échanges avec d'autres pays »*. Reprenant le thème d'une *« voie vers le socialisme »* aux *« couleurs de la Chine »*, M. Xue concluait : *« Cette route absorbera tout ce qui, dans le capitalisme, pourra servir le socialisme. »*

Prendre son destin en main

En effet, la principale garantie de l'avenir de Hongkong réside plus dans la poursuite de la politique de modernisation de la Chine que dans la volonté de dirigeants chenus. D'autant que l'application de la « déclaration commune » repose presque exclusivement sur la bonne volonté de Pékin. Déjà, aux portes de Hongkong, se dressent les immeubles et les usines de la zone spéciale économique de Shenzhen, là où, il y a dix ans, poussait encore le riz. Les hommes d'affaires étrangers se pressent à Pékin, espérant obtenir une part, si minime soit-elle, de ce mythique marché chinois d'un milliard de consommateurs. Pour eux, Hongkong est et devrait demeurer à la fois un tremplin et une base arrière, une place où négocier, produire, transporter de manière plus efficace dans un environnement plus familier, avec un personnel formé à leurs méthodes de travail. Car, en dépit de leurs déclarations d'intention, les Chinois sont encore loin d'atteindre l'efficacité de leurs compatriotes de Hongkong. Un des slogans actuels est : *« Apprendre du Jianguo »*, du nom de cet hôtel de Pékin, dirigé par un grand hôtel de Hongkong, avec ses propres méthodes de gestion financière et du personnel.

(Lire la suite page 22.)

APRÈS DEUX ANNÉES D'INCERTITUDE

Un optimisme prudent

DEPUIS plus de deux ans, le suspense qui a entouré les négociations sur Hongkong a assombri les analyses faites de la situation économique de la colonie. Beaucoup d'hommes d'affaires, dont le secrétaire aux finances, Sir John Bremridge, estiment que, sans cette épée de Damoclès politique le taux de croissance aurait pu dépasser 10 %. Révisant à la hausse ses prévisions d'augmentation du PNB de 6 à 8 % – bien au-dessus des 5,9 % de 1983, – il a qualifié ce chiffre de « *remarquable* ».

Les nuages se sont en partie levés depuis le 26 septembre, les textes paraphés ayant abordé des sujets d'intérêt essentiel pour le troisième centre financier mondial. Déjà, ces textes sont passés au peigne fin. Le gouverneur de la colonie et le directeur local de l'agence Chine nouvelle – représentant officieux de Pékin – ont assuré que, une fois ratifié, l'accord pourrait si nécessaire être complété. Ce qui a rassuré bien des esprits du Central, le quartier des affaires.

Car cette population de 5,6 millions de personnes vit dans le court terme. Elle se sent rassurée de savoir que, dans les treize années à venir, l'influence communiste sera minime, voire nulle.

Les hommes d'affaires ne sont pas les moins conscients du fait que la Chine n'a pas la meilleure réputation quant au respect de ses engagements à l'intérieur , même si Pékin se targue de respecter ses engagements internationaux. Beaucoup d'entre eux conservent un souvenir amer des promesses de Zhou Enlai, leur affirmant que, s'ils restaient à Sanghai ils ne verraient pas de communisme radical pendant le restant de leurs jours. Sa prédiction se révéla d'une certaine manière correcte parce que, sous le nouveau régime, leur espérance de vie fut réduite, et que, dès le début des années 50 ils partirent par milliers refaire leur vie à Hongkong.

L'hypothèque politique levée

Il n'en est pas moins remarquable que la réaction des milieux d'affaires ait été d'un optimisme prudent, donnant crédit aux propos de Sir John, selon lequel « *le véritable ennemi des hommes d'affaires de Hongkong est l'incertitude, non le manque de confiance* ». Cathay Pacific, la compagnie aérienne du territoire, ainsi que Hongkong Land, le plus gros et le plus ancien propriétaire foncier, ont donné leur aval à l'accord, de même que les principales banques et sociétés immobilières.

Curieusement, la Bourse, si sensible à toutes les informations politiques depuis dix-huit mois, a, cette fois, déçu tout le monde. L'indice « Hang Seng », qui avait grimpé durant les dix jours précédent le 26 septembre, baissa en dessous du plancher psychologique de 1 000 pour atteindre 999,79. Mais le triple 9, pour les Chinois, est censé porter chance. Le processus de consolidation semble prendre plus de temps que ne le prévoyaient les experts.

L'hypothèque politique sur les affaires étant levée, le marché est redevenu plus sensible aux résultats affichés par les grosses sociétés. La première preuve en a rapidement été administrée. Deux jours seulement après le paraphe de la « *déclaration conjointe* », Jardine Matheson, la crème de l'aristocratie financière de la colonie, a publié un bilan pour la première moitié de l'année indiquant une baisse de 45 % de ses profits, ce qui a choqué le petit monde des investisseurs. Un agent de change chinois de Hongkong a déclaré : « *C'est d'autant plus inquiétant que le président de Jardine's avait toutes les facilités et le temps pour informer de ce changement, et qu'il a décidé de ne pas le faire. Je pense que les résultats pour toute l'année seront encore plus décevants* » (1). Fondée il y a cent cinquante-deux ans, Jardine's s'est longtemps voulue le fer de lance de la communauté des « expatriés ».

Il est encore trop tôt pour dire si les revers de Jardine's seront l'exception ou la règle. Leur société sœur, Hongkong Land, qui a probablement été la principale victime de l'effondrement du marché foncier depuis 1982, a annoncé des bénéfices de 175 millions de dollars pour le premier semestre, au lieu d'un déficit de 10 millions pour la même période en 1983. Parmi les autres indicateurs favorables, figure l'assouplissement des taux d'intérêt locaux.

Ces taux avaient subi, l'an dernier, le contrecoup de l'incertitude politique. Ils ont depuis lors bénéficié de l'arrimage du dollar de Hongkong au dollar américain, au taux de 7,8 pour un billet vert, aux termes d'un accord tacite entre les deux banques d'émission. Le dollar de Hongkong, qui avait subi de sérieuses attaques, s'est redressé au point que, au printemps dernier, le secrétaire aux finances s'était exclamé : « *C'est trop beau pour être vrai !* »

Succès des exportations

La situation économique générale s'est aussi améliorée, avec les succès des exportations domestiques (2) en 1983. Il devrait en être de même cette année. Au cours des six premiers mois, la valeur des exportations totales s'est accrue de 45 % par rapport au premier semestre de 1983. Les exportations domestiques vers les Etats-Unis, vers la Grande-Bretagne et vers la Chine ont augmenté respectivement de 36 %, 15 % et 57 %. En juillet, la Chine disputait aux Etats-Unis la place de premier partenaire commercial du territoire, avec une hausse de ses importations, au cours des sept premiers mois de l'année, de 115 %.

Si la sous-évaluation du dollar de Hongkong a favorisé les exportations, elle n'a pas encouragé les investissements dans le secteur privé ou l'importation de biens de production, qui représentent le véritable baromètre de l'avenir à long terme du territoire. « *Nous n'attendons aucune croissance de la formation de capital fixe* [Total Gross Domestic fixed capital formation] *alors que le budget prévoyait une augmentation de 3 %* », déclarait cet été Sir John. « *Si cette tendance devait se poursuivre, ce que je ne pense pas, cela pourrait être inquiétant.* » Et d'expliquer en privé pourquoi il en était ainsi : « *Le marché de l'immobilier est morne, et beaucoup de gens restent assis à attendre. Je suis persuadé que la signature d'un accord sera accueillie favorablement.* »

Autre indication suivie avec attention par les observateurs : le déficit budgétaire depuis 1982. En septembre, il avait été annoncé que, en raison de restrictions et de la baisse des matières premières, le déficit pour 1984 pourrait être inférieur aux 2,1 milliards prévus. Cet optimisme a vite été battu en brèche par la publication des chiffres pour les quatre premiers mois de l'année fiscale – avril à juillet, – qui laissaient apparaître un manque à gagner de 2,64 milliards de dollars, plus important que l'an dernier.

Encore plus préoccupant a été l'annonce, en septembre, que les revenus des transactions foncières n'avaient été, au cours du premier semestre, que de 576 millions de dollars au lieu des 4,73 milliards prévus.

D'autres mauvaises nouvelles ont été connues le 10 octobre : Sir John a laissé entendre que le bénéfice tiré des ventes de terrains serait inférieur de 20 % à 30 % par rapport aux prévisions. En effet, à la suite de l'accord sino-britannique, le gouvernement doit verser dans un compte bloqué la moitié du revenu tiré des nouvelles cessions de terrains, et bien que les autorités s'attendent que l'accord fasse remonter le prix des terrains, cette hausse ne devrait pas atteindre les 30 % espérés par certains.

Ironiquement, la plus grande menace qui pèse sur Hongkong ne vient pas de Pékin ni de la « *déclaration jointe* » sino-britannique, mais de Washington. En effet, les nouvelles mesures protectionnistes prises par le président Reagan depuis trois ans et demi menacent le secteur le plus important de l'économie de Hongkong, celui du textile et de l'habillement. Hongkong est le premier fabricant mondial de vêtements, les Etats-Unis lui achètent plus du tiers de sa production et, en 1984 seulement, ils ont unilatéralement suspendu l'importation de quinze types de vêtements.

Le soutien de la Chine

De plus, en vertu d'une réglementation annoncée en août mais signée en mai par le président Reagan concernant l'origine des produits , les industriels du tricot de Hongkong ne pourront plus utiliser la main-d'œuvre à bon marché de la Chine voisine, ce qui menace entre quatre-vingt mille et cent mille emplois en Chine communiste. Hongkong a protesté auprès de l'organisation du GATT (Accord général sur les tarifs et le commerce), et certains industriels envisagent de faire venir chaque jour leurs ouvriers de Chine dans les nouveaux territoires pour passer au travers de la nouvelle législation américaine.

Certains observateurs se demandent si ce genre de coopération avec la Chine – qui a, elle aussi, vigoureusement protesté contre les nouvelles restrictions américaines – ne pourrait pas représenter un signe positif. A présent que Londres et Pékin sont d'accord sur l'avenir de Hongkong, la Chine se sent une responsabilité nouvelle dans la défense de la position internationale de Hongkong, en particulier en ce qui concerne les accords commerciaux. Hongkong estime que ce genre de soutien servirait plus son avenir que des ingérences de la part de Pékin.

DINAH LEE.

(1) Jardine's avait déjà choqué le monde économique de Hongkong en mars 1984, en annonçant le transfert de son siège social aux Bahamas.

(2) Les exportations totales représentent les exportations domestiques de Hongkong, plus les réexportations de produits chinois.

Le triomphe du réalisme

(Suite de la page 21.)

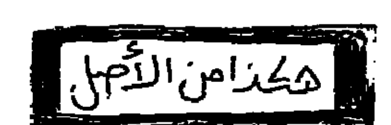
En concluant l'accord sur Hongkong, les dirigeants chinois ont fait preuve d'une capacité de souplesse et d'adaptation peu commune pour des hommes de leur âge et de leur formation. Ils ont aussi montré qu'il avaient confiance en eux-mêmes, en leur pays, pour honorer des promesses qu'ils savent difficiles à tenir. Car la Chine n'a pas plus mal, ni mieux, que d'autres nations respecté les accords internationaux qu'elle a conclus.

Le problème est ailleurs. Il a d'abord sa racine dans l'incompatibilité foncière entre les systèmes capitalistes et socialistes, en leur méfiance réciproque. On ne peut demander à ceux qui ont fait fortune dans le libéralisme sauvage, ou à ceux qui ont voté avec leurs pieds et sont venus chercher à Hongkong plus de prospérité et moins de pesanteur idéologique, d'abandonner leurs préjugés et de faire confiance tout de go. Même si les garanties sont claires et si Londres pèse de tout son poids en faveur de l'accord. Le « syndrome de Shanghai » a la vie dure, et ce sera à Pékin de faire, non pas une fois mais de manière permanente, la preuve de sa sincérité. Et aussi de reconnaître la spécificité de Hongkong, y compris dans la valeur qu'on y donne aux mots, comme « *démocratie* » ou « *élections* ».

L'avenir de cette expérience unique ne pourra être que ce que les protagonistes en feront. D'abord Pékin et Londres. Mais aussi les habitants de Hongkong eux-mêmes. Il est paradoxal d'avoir vu les Anglais défendre, pour l'avenir, le droit de Hongkong à des élections libres qui n'ont jamais existé dans la colonie. Un « Livre blanc » prévoit leur organisation progressive et la mise en place, prudemment, d'un système représentatif. C'est bien peu, et bien tard. C'est donc à la population de profiter de ces douze années pour s'intéresser enfin à la politique, pour demander à gérer elle-même ses propres affaires et ne plus s'en remettre à un colonisateur, même bienveillant et efficace. Sinon, en 1997, Pékin aura une équipe toute prête pour administrer le territoire, qui ne ferait que changer de maître. Hongkong doit, d'ici là, prendre en main son destin politique comme elle a bâti sa prospérité économique.

PATRICE DE BEER.





L'AVENIR DES INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS

Le rationnel et l'irrationnel

LA « déclaration conjointe » sino-britannique du 26 septembre définit les « règles du jeu » pour Hongkong jusqu'au milieu du vingt et unième siècle. Les aspects politiques, culturels, judiciaires, de défense, monétaires, et économiques sont évoqués, et le principe proposé par Pékin, « *une Chine, deux systèmes* », est appliqué jusqu'à ses plus extrêmes conséquences. Un esprit cartésien ne peut qu'être étonné devant l'énoncé du statut de Hongkong par rapport aux règles qui prévalent aujourd'hui en République populaire de Chine.

Le statut de la Région administrative spéciale de Hongkong (RAS) tel qu'il est proposé revient à maintenir dans sa quasi-intégralité le cadre actuel et limite l'intervention du gouvernement chinois aux problèmes de défense et de relations extérieures, ce qui est vraiment le minimum pour que le mot de « souveraineté » ne soit pas vidé de son sens.

Le libéralisme reste la règle

Dans les domaines économique et financier, le libéralisme reste la règle, puisque la RAS de Hongkong « *demeurera un centre financier international et un marché libre pour les devises, l'or et les valeurs mobilières* ». Les capitaux entreront et sortiront librement. Le dollar de Hongkong sera maintenu comme devise librement convertible et transférable.

Le budget sera autonome et aucun impôt ne sera prélevé par Pékin. Des accords internationaux, notamment commerciaux – GATT par exemple, – pourront être négociés directement par la RAS de Hongkong.

En ce qui concerne les droits d'occupation des terrains, la situation est meilleure qu'auparavant puisque les baux peuvent courir jusqu'en 2047, alors que, notamment dans les Nouveaux Territoires (92 % du sol), la Couronne britannique ne pouvait donner à bail que jusqu'en 1997.

Devant un tel accord, la réaction du monde des affaires est contradictoire. Les uns réagissent d'une manière très positive, qui peut être résumée par la formule de M. P. Wrangham, directeur général de la Hongkong & Shanghai Banking Corporation : « *Oublions ces deux années d'inquiétude et dédions-nous à ce que nous savons faire le mieux,* gagner de l'argent ». D'autres, par contre, trouvent que la mariée est trop belle et que la réalité après 1997 sera bien différente de ce que prévoit l'accord sino-britannique. Autrement dit, la Chine, malgré les concessions faites et les déclarations rassurantes des dirigeants de Pékin, souffre d'un problème de crédibilité, principalement auprès de certains Chinois de Hongkong. Le syndrome de Shanghai n'est pas mort (1).

Les hommes d'affaires étrangers ont toujours été moins inquiets sur l'avenir de Hongkong que les entrepreneurs locaux, et leur réaction à l'accord est en général très positive. Mais on ne peut ignorer un axiome : Hongkong est ce qu'il est grâce aux Chinois ; les Anglais ont fourni le cadre, les Chinois ont su l'utiliser. Hongkong sera ce que les Chinois de Hongkong en feront, dans le nouveau cadre fourni par Pékin, et qui ressemble comme une copie de l'ancien.

Les décisions qui seront prises par les « entrepreneurs » chinois de Hongkong de jouer le jeu ou, au contraire, de se replier vers d'autres pays ne seront prises que très progressivement et le subjectif n'y sera pas étranger. Mais si l'on essaye d'oublier l'irrationnel et d'analyser froidement le futur économique de Hongkong, on ne peut que conclure à un avenir brillant.

Tous les ingrédients sont présents :

– un port exceptionnel ;

– des moyens de communication ultramoderne ;

– une main-d'œuvre docile et travailleuse ;

– un niveau d'éducation en hausse constante ;

– des capitaux importants en attente de décisions d'investissement ;

– un état d'esprit d'entreprise, une imagination, une flexibilité et une réaction rapide des décideurs à l'événement ;

– une technologie propre en développement constant dans des secteurs de pointe (électronique, informatique...) ;

– des structures de gestion modernes ;

– un cadre juridique, réglementaire et fiscal peu contraignant ;

– et surtout, la porte de la Chine. Cette Chine qui s'ouvre et se modernise à grands pas, qui a besoin de l'esprit d'entreprise et des technologies – notamment de gestion – que possèdent les Chinois de Hongkong. Une Chine qui renonce à l'égalitarisme et réhabilite le profit, qui, dans les zones économiques spéciales (comme Shenzhen), aux portes de Hongkong, annonce la création d'une monnaie librement convertible et transférable.

L'avenir politique de Hongkong est maintenant clair. Sauf si le sondage en cours auprès de la population locale concluait à un rejet par une large majorité, ce qui est peu probable.

L'environnement économique tiré par la prospérité américaine est en amélioration constante. Le dollar de Hongkong est stable par rapport au dollar américain depuis un an ; le déficit du budget sera moindre que prévu ; l'inflation est en baisse et sera probablement de 7 à 8 % en 1985 contre 9,5 % en 1984. Les exportations ont progressé de près de 50 % et la balance commerciale a été excédentaire plusieurs mois de suite. Tout cela alors que l'attention était distraite des affaires par l'inquiétude politique.

Reste, bien sûr, l'immobilier, qui continue de peser lourdement sur la trésorerie de nombreuses entreprises et des particuliers. Une amélioration progressive est tout à fait probable.

En résumé, le rationnel conduit à l'optimisme, l'irrationnel crée un doute. Mais a-t-on le droit de condamner dans le doute ?

ROGER BENOIT,
directeur de la BNP à Hongkong.

(1) En 1948, après l'entrée des troupes communistes à Shanghai, le nouveau régime mit rapidement fin aux activités « capitalistes » qui avaient fait la renommée de la ville ; bon nombre d'hommes d'affaires se replièrent sur Hongkong, où ils se sont reconvertis, en particulier dans le textile (NDLR).

هكذا من الأصل

CAMÉRAS POLITIQUES

Transes et émotions du journal télévisé

DÉSORMAIS, la preuve paraît faite – en France – que les transformations politiques au sommet de l'État et à la tête des chaînes de télévision entraînent de négligeables conséquences dans la structure et le sens de l'information télévisée. Le pouvoir, pourtant – les « Parlons France » de M. Laurent Fabius sur TF 1 ou la nomination mouvementée de M. Jean-Claude Héberlé à la présidence d'Antenne 2 en témoignent, – continue de croire, comme ses prédécesseurs, qu'il suffit de contrôler les chaînes, en contournant au besoin la Haute Autorité de l'audiovisuel et en plaçant aux postes-clés des hommes du sérail, pour que, automatiquement, une « bonne image » de lui s'impose au public, sa politique soit mieux acceptée et les sondages d'opinion plus favorables.

Ce raisonnement primaire, depuis que la télévision existe, trop d'hommes politiques le font, qui n'en veulent point démordre. La « modernisation » dont certains se réclament à grand cri ne semble pas concerner leur conception archaïque du journal télévisé à l'heure de la révolution des médias. Les exemples pourtant abondent, du général Jaruzelski au président Marcos ou au général Pinochet, d'hommes d'État honnis par une majorité de leurs concitoyens malgré la mainmise politique absolue sur l'appareil télévisuel. Il convient de le répéter : le contrôle de la télévision ne garantit point la maîtrise des esprits. Ce n'est pas (ou plus) si simple, n'en déplaise à George Orwell.

Lors d'un récent forum sur l'information télévisée (1), des sociologues et des universitaires du monde entier sont tombés d'accord pour railler ce *« mirage politique permanent des pouvoirs »* et convenir que, si le contenu (fort difficile à circonscrire en matière d'audiovisuel) des journaux télévisés restait peut-être maîtrisable, il n'en allait point de même pour leur mise en scène et leur montage qui produisent sans doute davantage de sens. C'est donc là, dans sa forme et à travers elle, que le journal télévisé communique de manière plus efficace.

Chacun comprend que les nouvelles d'un téléjournal étant éphémères et différentes chaque jour, elles n'ont que peu de chances de rester dans la mémoire des téléspectateurs ; par contre, les éléments constants et répétitifs (le présentateur, le découpage, les incrustations, le style...) finissent par s'imposer. Les nouvelles passent, la structure demeure. Ainsi, l'information à la télévision, ce n'est point « la mort de François Truffaut », mais comment tel présentateur réagit à cette nouvelle, comment cette mort sera mise en spectacle. Comment le monde réel, par la magie de l'audiovisuel, va devenir film.

Et ce film, cette narration cinématographique, acquiert une telle force de conviction qu'elle devient le moule obligé de toute information télévisée. Chaque nouvel élément du réel (événement ou personnalité) finit par se plier, *volens nolens*, aux exigences de la fiction filmique.

Entre le « Bébête-show » de Stéphane Collaro et le téléjournal qui le suit, au fond, point de différence. La politique n'est présentée – dans les deux cas – qu'à travers quelques personnages emblématiques, figés dans des rôles définitifs, prisonniers de leurs « petites phrases ». Ce « Bébête-show », grotesque et drolatique, ne fait point contraste avec le téléjournal, au contraire : il en renforce le côté caricatural et fictionnel.

Car, conçu comme un spectacle, un « show », structuré comme une fiction et conduit à un rythme de vidéo clip, le journal télévisé élabore des récits dramatiques à partir de canevas tirés de l'actualité. Il impose jour après jour une conception fictive du monde. Mais, s'il est une fiction, autant qu'elle soit d'aventures et ses journalistes des aventuriers. Le cas de M. Jacques Abouchar, grand reporter à Antenne 2, prisonnier en Afghanistan, est à ce titre exemplaire. D'une part, la télévision peut rappeler à cette occasion – spectaculairement, bien entendu, – tous les risques pris par ses rédacteurs dans le but de mieux informer les téléspectateurs (qui se trouvent du coup fortement culpabilisés). D'autre part, et selon la propre logique du sensationnalisme, la péripétie vécue par M. Abouchar devient une bien meilleure information – un drame et une émotion personnalisés *(« Jacques »)* – que l'éventuel reportage qu'il aurait pu ramener des maquis afghans.

Jean-Luc Godard avait averti récemment : *« Les malheurs vont venir de cette manière intensive de faire de la communication intensive, cela devient un mal absolu. »* (2) Les hommes politiques n'y ont guère prêté attention et ils finissent par parler de leur propre action en termes cinématographiques. Ainsi, M. François Mitterrand lui-même, évoquant sa politique lors d'un récent voyage en Aquitaine, déclarait-il : *« Les Français n'aiment pas mon film »*, et de se demander : *« Est-ce possible de bâtir un autre scénario avec les mêmes acteurs ou avec d'autres ? »* (3)

Film, scénario, acteurs... c'est une singulière conception de la communication (et de la politique) que trahissent ces métaphores. Confusément, le président de la République se compare au réalisateur du feuilleton « France » (une autre sorte de « Dallas »). Ce feuilleton, on le sait, existe : c'est le journal télévisé. Le chef de l'État songerait-il à en assurer personnellement la mise en scène ?

IGNACIO RAMONET.

(1) Organisé, à l'initiative du professeur José Vidal Beneyto, par l'université Menendez-Pelayo et par le Comité de recherche sur la communication, la connaissance et la culture (de l'Association internationale de sociologie), il s'est tenu à Séville (Espagne) du 5 au 10 octobre 1984. Les textes que nous publions ci-dessous sont des fragments inédits de communications présentées au cours de ce forum.

(2) Emission « 7 sur 7 », TF 1, décembre 1983.

(3) *Libération*, 12 octobre 1984.

Un outil de transparence ?

Par JEAN GOUAZÉ *

« *A LA télé, rien n'a changé depuis le 10 mai.* » On se souvient de cette réflexion lancée par une téléspectatrice à un candidat socialiste lors d'une campagne pour les élections partielles dans la circonscription de Provins-Montereau, en janvier 1982. A la suite d'un raccord, ou d'une altération, comme on voudra, de l'enregistrement original dans le reportage sur la campagne électorale, la phrase devient à l'antenne : « *Rien n'a changé depuis le 10 mai.* » Au-delà des péripéties électorales qu'elle pouvait entraîner, cette phrase (re)posait la question de l'objectivité de l'information télévisuelle et celle des rapports que la télévision entretient avec le pouvoir, le social et les téléspectateurs. La télévision était-elle un instrument de vérité ou bien portait-elle dans ses caractéristiques les formes de la (dis)simulation qu'on lui reprochait ? Et la télé, sous l'effet d'une nouvelle loi de l'audiovisuel qui était discutée à l'époque, pouvait-elle changer ? Un des points de la discussion portait sur les rapports entre la forme et le contenu des informations à la télévision : pas de spectacle, le contenu de l'information est seul important : « *Je ne sais pas si les téléspectateurs préfèrent des présentateurs vedettes ou des présentateurs sobres, ni s'ils affectionnent davantage un présentateur unique chaque soir de la semaine ou trois journalistes en alternance comme l'a décidé la direction de Soir 3. Mais même si ce problème agite les rédactions, là n'est pas l'essentiel. L'important est le contenu de l'information présentée. Et sur ce plan, il serait excessif d'affirmer que le vent du changement ait soufflé très fort depuis le 10 mai.* » (1)

Le changement à la télévision n'avait pas encore pu s'affranchir des pesanteurs du système antérieur.

« *Plus de vedettariat* », avait dit Pierre Desgraupes à son arrivée à la présidence de la direction générale d'Antenne 2, en août 1981. Deux ans plus tard, malgré quelques licenciements et quelques promotions, l'actualité restait dominée par des histoires de vedettes avec l'arrivée de M. Drucker à Europe 1 et le départ de Patrick Poivre d'Arvor de la rédaction et de la présentation du journal d'Antenne 2. Les vedettes s'imposaient d'elles-mêmes, la chaîne de télévision qui l'emportait était celle qui tenait les meilleures « stars » du moment. Antenne 2, où le journal de 20 heures constitue une vitrine, dépassait TF1 dans tous les sondages, la concurrence entre les chaînes passait encore par la guerre des stars (2).

LA doctrine libérale de l'information établit une distinction entre le fait et le commentaire, elle refuse d'admettre que l'information est une production de sens, et non l'exhibition d'un morceau de réalité tout constitué avant sa mise en forme par le dispositif d'énonciation du média et à l'image du support chargé de le transmettre. Elle conçoit la télévision comme un outil d'observation et de transmission du réel. Par nature, la télévision serait un instrument de transparence, il suffirait de bien s'en servir, et honnêtement, pour obtenir une information objective.

Cet idéal de transparence anime la réflexion sur les pratiques informatives à la télévision. Or le journal télévisé est moins une machine à communiquer du sens qu'un machine à *produire* du sens. Il est le produit d'un montage – image, son, studio, reportage, interview, etc., – montage qui nécessite de prendre en compte le contexte énonciatif de ces différents composants. Comme le dit Pierre Desgraupes : « *La télévision, c'est des images, des reportages, des enquêtes, et non pas des discours.* » (3)

Les socialistes concevaient la télévision comme une machine à traiter du social et dénonçaient le « star system » qui régnait dans les rédactions avant 1981, en opposant un journalisme d'enquête, pour qui seules les images comptent, au journalisme de studio pour qui le discours mais aussi la mise en scène, le vêtement, les indices corporels, le visage, le regard, conduisent à des pratiques concurrentielles qui vont contre le projet culturel d'une télévision associée au service public.

« *La télévision semble prise dans une double contrainte indépendante du pouvoir* » (4), ce qui suppose qu'on accepte les pratiques de la télévision commerciale (loi du taux d'écoute) mais pour cela il faut, d'autorité, la transformer, ce qui ne peut être admis sans contredire la première injonction, injonction contradictoire conduisant à un choix impossible et à des pratiques perturbées.

ET puis, il y a le téléspectateur – ou plus exactement les téléspectateurs. En octobre 1980, dans un rapport commandé par Antenne 2, J.L. Missika et D. Wolton (5) s'interrogent sur les transformations de la télévision depuis quarante ans. Pour l'essentiel, l'évolution a consisté à passer d'une télévision de masse à une télévision spécialisée. Il n'y a pas un public, mais des publics, d'où l'adaptation du produit à la demande. Mais adaptation difficile et pas toujours propre à assurer le consensus (cf. l'installation de Canal Plus). Il y aurait donc deux types de télévision : une télévision d'Etat pour qui le public serait la nation, qu'il faut rassembler, et une télévision de société pour qui le public est essentiellement un marché, des consommateurs qui ont une demande qu'il faut satisfaire. Cette opposition se retrouve aujourd'hui dans la conception même des programmes et de l'information : expliquer ou divertir, informer ou faire du spectacle. Là encore, les choix sont difficiles ; accepterait-on, par exemple, un journal télévisé qui serait une simple lecture des dépêches d'agences ou la diffusion d'images sans commentaire, telles qu'elles sont reçues par satellite ? Ce serait, en tout cas, sans compter avec les caractéristiques du média et les lois de la communication sociale. La télévision n'est pas un support, mais un média qui a sa propre spécificité.

UNE spécificité du média télé, le direct, ajoute de la crédibilité à la représentation. Voir un présentateur, un locuteur, c'est voir des indices corporels de la parole, et en particulier son regard, et pouvoir associer ces indices avec les sons entendus. Donc, voici le corps du locuteur représenté et sa parole, en synchronie. Le présentateur a un rôle d'animation et de gestion de l'information, il distribue la parole, il met en relation d'autres intervenants dans le journal, il ouvre et referme les thèmes et il assure les articulations entre les différents sujets traités. Il raconte le monde, par définition sa parole est installée dans la fiction : ce qu'il dit du monde, l'événement raconté, a un début et une fin, un avant et un après, une chronologie, des causes, etc. Puis le présentateur annonce un document vidéo, un reportage, des images (« *comme vous allez le voir sur ces images* »). Le monde arrive dans le studio par des images et c'est du statut de ces images dans la constitution d'un savoir qu'il est question. L'image qui maintenant est visible sur l'écran, commentée ou pas, répond à une nécessité de l'information télévisée, elle constitue une preuve. C'est une constante du discours du journal télévisé d'avoir à montrer des images pour authentifier ce qui est dit. C'est, comme l'a écrit Roland Barthes pour la photographie, « *un certificat de présence* » (6). De ce point de vue, il n'y a pas de différence entre la photo et la vidéo, les deux procédés de représentation ont, par rapport au discours qu'elles illustrent, une *force constative* qui entraîne la croyance : *cela a été.*

* Professeur à l'université Lyon-II.

(1) C. Estier, *l'Unité*, 5 février 1982.

(2) F. Tristani-Potteaux, *L'information malade de ses stars. Comment la personnalisation de l'information se fait instrument de pouvoir*, J.-J. Pauvert, Paris, 1983.

(3) *Ibid*, p. 274.

(4) S. Blum, *La télévision ordinaire du pouvoir*, PUF, Paris, 1982.

(5) J.M. Missika, D. Wolton, *Les futurs de la télévision. De la télévision de masse à la télévision fragmentée*, Rapport ronéoté, Antenne 2, Paris, 1980.

(6) R. Barthes, *La chambre claire. Notes sur la photographie*, Seuil, Paris, 1980, p. 135.

L'étalon de la vérité

Par JEAN-PIERRE DESAULNIERS *

LE téléjournal est notre credo social quotidien. Partout où la télévision s'est imposée, les actualités télévisées sont devenues l'étalon de la vérité historique. Par l'image et l'instantanéité, le spectateur a d'emblée accès à l'événement, cet événement porteur d'un sens historique. Chaque jour, le téléjournal pointe, relève, souligne, mais surtout détermine les activités qui porteront à conséquence dans l'évolution culturelle et économique de l'auditeur. Au moyen de cette brochette continue de descriptions d'événements, importants semble-t-il, le téléjournal décide de l'histoire contemporaine, c'est-à-dire de l'interprétation actuelle des faits sociaux.

Il est six heures du soir, vous allumez votre poste en choisissant le style Radio-Canada plus sérieux, mais moins guindé avec Bernard Derome, ou le style Télé-Métropole, plus expéditif, mais moins sibyllin avec Pierre Bruneau. Après un générique visuel et sonore très découpé qui annonce déjà la structure hachurée des nouvelles, le présentateur salue. Aucune surprise dans la présentation et le décor ; ceux-ci ont pris une allure de rite : table, sièges, quelques feuilles, micro, écouteurs, appareillage électronique d'appui, et ça démarre. Aucune hésitation ou temps mort. Le temps presse.

La mise en scène de « Ce soir » est manifeste avec ses multi-écrans, le va-et-vient des journalistes, orchestré par Bernard Derome. Mais au-delà du mythe du présentateur comme « maître de l'actualité », de la neutralité rendue plus humaine par un jeu de mimiques savamment dosées et par un vernis de spontanéité (questions-répliques), c'est la production même de la nouvelle qui est niée.

Peut-être ne le remarquera-t-on jamais assez, mais les actualités sont découpées en « nouvelles ». Le caractère dominant de la forme des actualités est ce découpage strict de l'émission sous forme de train de nouvelles. La nouvelle est l'enjeu d'une double logique : elle est ouverture et clôture simultanément. En effet, le seul point commun de ces unités est le relais que chacun des contenus établit entre un « réel » (c'est-à-dire quelque chose qui s'est passé objectivement dans la journée) et un auditeur. Ce qui concourt à accorder une priorité de fond à ce réel objectif et extérieur aux mécanismes de production. D'autre part, la nouvelle devient l'unité sémantique de base des émissions, ayant sa valeur et sa fin en soi. L'enchaînement de ces globules d'information opère un travail de discontinuité, créant ainsi des unités de contenus disparates. De cette façon, les nouvelles sont « bloquées » à l'intérieur de petits casiers de sens imperméables les uns aux autres, interdisant toute mise en perspective ou synthèse des activités sociales d'une journée.

AINSI, à travers l'acception courante de la formule « style téléjournal », tout porte à croire que celui-ci transmet systématiquement la réalité à l'auditeur ; mais déjà, en considérant simplement les exigences du découpage par tranches d'événements, nous voyons que le travail sémantique de discontinuité distingue des unités de contenus qui deviennent en soi un événement, obligé par ce travail et non par la loi extérieure d'une réalité objective.

Toutes les nouvelles sont lues. On ne commente pas ce qui se passe à l'extérieur, on en produit une description « littéraire ». Le cœur de la nouvelle est ce texte lu, qui évoque tout à la fois l'acte notarié – l'écrit traditionnel, – mais aussi un « contrat social » remis à jour quotidiennement. En revanche, en dehors de ce caractère d'officialisation, la lecture et tous les autres aspects formels de présentation sont de véritables défis à l'entendement. Commentaires, reportages, interviews s'effectuent avec une rapidité telle qu'on a peine à s'ajuster au contenu et ainsi à se faire non seulement une idée de la véracité de ce qui est raconté, mais aussi de l'exactitude même de ce qui est rapporté. Ce débit accéléré connote immédiatement une surcharge d'événements qui débordent les possibilités de diffusion. C'est comme si les producteurs se disaient implicitement tout aussi dépassés par la réalité que les auditeurs par les nouvelles.

Donc, la brochette de nouvelles et leur rythme saccadé de présentation ne permettent guère de juger ni même de mémoriser facilement l'ensemble de ce qui est abordé ce jour-là. D'ailleurs, à la fin de chaque bulletin, on se contente tout au plus de reprendre les manchettes importantes. De telle sorte qu'il ne se dégage aucune possibilité de synthèse des événements. En outre, la réapparition constante de nouveaux bulletins embrouille la perception de l'auditeur. Jamais il ne lui viendra à l'idée de juger l'un ou l'autre téléjournal ; ils se ressemblent trop, malgré leurs spécificités successives, à chaque diffusion. C'est d'abord ce paradoxe qui établit un voilement de la production.

* Professeur à l'université du Québec, Montréal.

LA FOIRE AUX

Le corset

(Roger Viollet)

(Suite de la première page.)

Idéologie libérale ? Contradiction dans les termes, perversion du langage, profanation des idées. Car le libéralisme est respectueux des faits, que distordent les idéologies; attentif aux palpitations de l'homme et de la société, que contraignent les systèmes constructivistes; amoureux de la vie, que toute conception idéologique enferme dans un insupportable carcan. « *L'attitude libérale consiste à laisser la société fonctionner naturellement* », écrit encore le même propagandiste (6). Comme ces sectes qui considèrent que le corps humain est naturellement sain et récusent toute médecine, le libéralisme sait que, livré à lui-même, le corps social déborde de vitalité. L'Etat le détraque par ses lois et réglementations, tout comme le médecin perturbe dangereusement l'équilibre biologique à coups d'interventions chimiques ou chirurgicales. Par définition, le libéralisme ne peut pas être une idéologie.

Naissance d'un ordre militant

ERREUR : bien que « *les libéraux n'aiment pas l'idéologie* », ils doivent admettre qu'« *aucun mot ne désigne mieux ce que peut être le libéralisme dans tous ses aspects intellectuels, économiques, sociaux, moraux et, en dernier lieu, politiques* ». Car, « *à l'idéalisation de l'Etat par le socialisme archaïque, (...) on ne saurait valablement opposer que l'idéalisation contraire de la société individualiste, projet de société contre projet de société, à armes égales : idéologie contre idéologie* ». Les libéraux doivent « *se rallier à un ordre libéral intransigeant, cohérent, militant* ». Voilà qui est fièrement dit.

Ardents chevaliers d'une nouvelle croisade, les militants du libéralisme ne se mobilisent pas seulement contre l'étatisation absolue, qui s'incarne à l'Est dans l'« *empire du mal* », ou contre le « *social-étatisme* » qui, à l'Ouest, enserre dans ses tentacules les sociétés bourgeoises. Ils servent passionnément leur foi en l'ordre « *naturel* » des choses, qui se manifeste dans « *la supériorité de la spontanéité du marché* », supériorité solidement établie par l'œuvre de Friedrich von Hayek, prix Nobel d'économie en 1974. Avec la ferveur des scolastiques énumérant les preuves de l'existence de Dieu, ils ajoutent que cette supériorité est « *incontestable et mathématiquement démontrée* » par les travaux de Gérard Debreu, Français devenu Américain, prix Nobel d'économie en 1983. Reprenant à son compte la prétention du marxisme, ce néolibéralisme ne se targue pas seulement de comprendre l'évolution des sociétés, il en découvre les « *lois mathématiques* » qui ne tarderont pas à être « *formulées* »; par leur mise en application, « *notre univers pourrait en être transformé* » (7). Nouveau scientisme, version rafistolée d'une vieille ambition...

Tout le reste, qui complique inutilement les choses, n'est que jeux de la « *nouvelle classe* », composée d'intellectuels et de bureaucrates; parce que fort éloignée de la production, leur activité professionnelle relève « *de l'ordre du discours* » (8), mais un discours qui, hélas, avait réussi à dévoyer la pensée et dénaturer le réel.

Avec leur fausse science, ces intellectuels et bureaucrates ont nié la « *sagesse inconsciente* » tout entière contenue dans les merveilleuses lois du marché, qui ont ceci de remarquable : inutile de les connaître, il suffit de savoir qu'elles existent, de se confier à elles aveuglément, de les laisser jouer sans entraves; par leur « *spontanéité* », elles organisent sans heurts la multitude d'initiatives individuelles qui, harmonieusement, conduisent l'humanité vers un nouvel âge d'or. Tenez-vous bien : si, pour son malheur, la France s'est éloignée de cette sagesse naturelle, « *la faute initiale en revient à Descartes* », sournoisement relayé par Rousseau, puis par Auguste Comte (9), qui, hélas, ne pouvaient pas comprendre que « *le marché gère (...) une quantité d'informations économiques, opérant sans cesse des ajustements instantanés* » (10) pour le plus grand bonheur de tous.

Voyez. Un produit se raréfie ? Aussitôt son prix monte. Il monte trop ? Alors les consommateurs éventuels cessent de l'acheter, et son prix redescend automatiquement. Une activité se révèle particulièrement rentable ? Elle draine vers elle les esprits entreprenants. En trop grand nombre ? Le marché élimine le surplus. C'est simple, limpide, logique. Et ça marche à tous les coups. Ce qui est rare est cher. Or une Rolls-Royce bon marché est rare ? Donc une Rolls-Royce bon marché est chère.

Hélas, les héritiers de Descartes ont tout gâché. « *Dès notre plus jeune âge, l'enseignement que nous recevons nous inculque que notre nation n'a de sens que par l'Etat (...). On nous a persuadés que, étant à l'origine un peuple gaulois, nous étions spontanément bagarreurs et qu'ainsi, depuis César, seul un Etat fort était capable de nous faire tenir ensemble et en paix. Nos professeurs nous ont démontré que, marqués par notre culture catholique, nous étions imprégnés, que dis-je ? demandeurs, d'une autorité tutélaire, hiérarchique, protectrice* » (11).

N'hésitez pas : feu à volonté sur toute autorité, feu d'abord sur l'Etat, la plus implacable, la plus néfaste de toutes les autorités ! Une seule règle : pas de règle. Un Mai 68 permanent et universel. Dans les entreprises, patrons, financiers, cadres, ouvriers et balayeurs communieront alors dans l'harmonie parfaite. Car « *la solution libérale est naturellement de n'exclure aucun corporatisme. Au contraire, il convient de les multiplier. Car toute revendication particulière devient acceptable dans le jeu démocratique lorsqu'elle se trouve équilibrée par mille autres* » (12).

Il va de soi qu'elles s'équilibrent. Un esprit rationnel ne saurait contester cette loi naturelle : aucun corporatisme n'est plus puissant que la somme des autres au point de s'imposer à eux. Si vous en doutez, vous êtes un suppôt du « *social-étatisme* »... A la suite d'une fâcheuse expérience, l'un de nos plus détestables intellectuels avait enfin compris, devant tant de sottise, quelle était la seule réaction possible : « *J'eus la bêtise de lui répondre et de me fâcher, au lieu de lui rire au nez pour toute réponse* » (Rousseau).

Que ce rire ait donc aujourd'hui une truculence toute rabelaisienne au moment où la droite en chœur reprend à son compte les fumeuses conceptions libérales qu'elle n'appliqua pourtant pas lorsqu'elle était au pouvoir, tandis que la gauche à son tour entend en grappiller quelques bribes pour ravauder son discours et en saupoudrer ses actes, alors que, à l'échelle mondiale, ce libéralisme de pacotille prétend dicter aux nations la voie à suivre !

La France et le monde ne vivent pas dans l'univers intellectuel de théoriciens couronnés par le Nobel et vulgarisés par Louis Pauwels dans *le Figaro-Magazine*, par Guy Sorman dans *la Solution libérale*, par MM. Giscard d'Estaing, Barre et Chirac dans leur course au pouvoir, et par une fraction de la gauche qui accorde quelques concessions aux thèses néolibérales, au patronat, aux cadres supérieurs. La France et le monde vivent un combat d'une ampleur sans précédent, qui s'intensifie de jour en jour, où tous les coups sont permis. Course technologique et guerre commerciale se déroulent sur fond de rivalité Est-Ouest, qui gonfle et perfectionne les arsenaux tout en exploitant les tensions Nord-Sud où s'accumulent de périlleux déséquilibres.

Dans cette lutte planétaire, deux acteurs principaux : les Etats – les plus puissants occupant « *naturellement* » les premiers rôles; les grandes firmes, – la vedette revenant « *naturellement* » à celles qui déploient leurs activités à l'échelle du globe. Et les peuples ? Eh bien, les peuples n'ont en général rien à dire, sauf dans le tout petit nombre de pays où ils peuvent librement déposer un bulletin dans l'urne. Et c'est à cette minorité privilégiée que l'on prêche la haine de l'Etat.

Ah ! on comprendrait mieux les « libéraux » s'ils partaient en guerre contre les régimes autoritaires. Mais alors, ils ne seraient plus d'authentiques « libéraux ». Parce qu'ils ont, de toute éternité, compris que l'intérêt est leur morale, ils se précipitent au contraire pour investir dans les pays de dictature, où leurs affaires se révèlent particulièrement florissantes. Car les « régimes forts » sont les plus utiles alliés du libéralisme économique. Certes, ils interdisent ou restreignent les libertés syndicales, truquent ou suppriment les élections. Mais ils s'ouvrent largement aux investissements étrangers, se montrent très compréhensifs à l'égard des grandes firmes, tout à fait « libéraux » pour le rapatriement des profits. Ils s'adonnent un peu trop à la corruption, mais cela ne fait-il pas partie du libre jeu des forces économiques, des mouvements « *naturels* » et des ajustements « *spontanés* » du marché ?

Balayer les conquêtes démocratiques

L'OFFENSIVE contre l'Etat n'est qu'un trompe-l'œil. Assez peu suicidaire, la droite se gardait bien de mener ce combat lorsqu'elle tenait en main tous les leviers de la puissance publique. Aujourd'hui, elle prône la non-intervention dans les affaires économiques parce que le « *corporatisme* » patronal a tout à y gagner. Mais que, demain, le corporatisme syndical lui pose des problèmes trop lourds pour elle, et elle demandera à l'Etat une plus stricte réglementation du droit de grève (comme Mme Tatcher le fait en Angleterre) et, au besoin, l'envoi des forces de l'ordre pour évacuer les usines occupées par les ouvriers. Elle prêche la déréglementation, parce qu'une longue histoire des conflits sociaux lui a appris que jamais les corporatismes ne s'équilibrent spontanément : face au grand nombre des salariés, le fléau penche « *naturellement* » en faveur de la minorité qui détient à la fois la propriété de l'outil de production, le pouvoir de l'argent, le jeu des relations, l'influence sur la presse, tout un réseau de complicités intéressées.

Triste société qui perd de vue les raisons pour lesquelles elle a choisi la démocratie... Elle ne peut quand même pas oublier que ses citoyens, individuellement ou en groupes, ne parviennent pacifiquement à un équilibre que par le suffrage universel. Le bulletin de vote de l'employé de bureau, de l'ouvrier spécialisé, de l'artisan ou du petit cultivateur pèse le même poids que celui du directeur de banque, du cadre supérieur, de l'industriel, ou du grand propriétaire exploitant. Les citoyens n'ont pas conquis le droit d'élire leurs représentants pour le vain plaisir de les envoyer dans la capitale d'où ils contempleraient passivement l'affrontement de forces économiques disproportionnées. Le suffrage universel confère aux élus l'impérieuse mission d'intervenir dans ce combat inégal, de définir des règles s'imposant au puissant comme au faible, de rétablir l'équilibre qui n'est jamais atteint par le jeu combiné des corporatismes économico-professionnels.

Lorsque les néolibéraux demandent à l'Etat de s'abstenir de toute intervention, ce n'est pas le monstre bureaucratique qu'ils veulent mettre hors jeu : c'est l'essence même de la démocratie qu'ils souhaitent abolir. Sur la scène internationale, ils entendent faire prévaloir la même et unique loi du rapport de forces entre inégales puissances, entre le Burundi et les Etats-Unis, entre le pompiste et Exxon, entre la petite entreprise et la firme multinationale, entre l'Argentine et le FMI.

A l'intérieur des frontières comme à l'échelle de la planète, ce n'est pas un système civilisé qu'instaurerait ce néolibéralisme. Ce ne serait pas non plus la loi de la jungle, mais au contraire un régime extrêmement policé, implacable. La « main invisible » qui, selon les libéraux depuis Adam Smith, réglerait harmonieusement les mécanismes du marché, est une main de fer. La libre entreprise et le libre-échange, l'équilibre mythique qui s'établirait entre producteurs, travailleurs et consommateurs, n'ont jamais empêché les « entrepreneurs » d'introduire des colorants toxiques dans les produits alimentaires, d'organiser des « ententes » qui éliminent la concurrence dont ils se réclament, de faire travailler leurs salariés dans d'incroyables conditions d'insalubrité et d'insécurité, de faire la loi dans les pays asservis. Le libéralisme emprunte indûment à la liberté pour imposer la domination du plus fort. Il ne fait pas régner l'anarchie, mais un ordre de plomb. Il impose un corset encore plus contraignant que celui des Etats tyranniques qui, l'exemple récent des dictatures latino-américaines le rappelle, lui ont largement ouvert les bras. Seule l'insurrection légale des citoyens utilisant leur droit de vote a pu, par l'intervention de l'Etat, faire craquer ce corset, lui substituer des normes et des réglementations que l'on voudrait aujourd'hui balayer d'un revers de main.

Ces normes et ces réglementations sont l'honneur de l'Amérique progressiste depuis un siècle et demi. Elles n'ont pas freiné le progrès industriel, elles lui ont au contraire donné un nouvel élan en poussant les capitaines d'industrie et les « barons voleurs » à accroître leurs profits par la modernisation de l'outil de production plutôt que par l'exploitation outrancière des immigrants qui travaillaient quatorze heures par jour pour des salaires de misère. La réduction légale de la semaine de travail, la fixation légale d'un salaire minimum, le perfectionnement légal des normes de sécurité, la législation antitrust, etc, autant de conquêtes *politiques* qui, pour le plus grand bien de tous et pour le progrès industriel lui-même, ont heureusement faussé le libre jeu des rapports de forces *économiques. Par le seul moyen possible* : l'intervention de l'Etat. Le libéralisme politique est fondé sur le droit qu'ont les citoyens de s'exprimer et de s'organiser pour la conquête du pouvoir – d'un pouvoir qui devra intervenir dans les relations entre groupes socio-économiques pour en contenir les excès, en sanctionner les violences et les abus. Cela s'appelle la démocratie. C'est cette démocratie que les néolibéraux veulent renvoyer dans les limbes.

Les gouvernements les plus acharnés à défendre le libéralisme ne sont pas dupes. Adeptes du double langage, ils n'appliquent pas uniformément des principes libéraux qui, après tout, ne peuvent tromper que les naïfs. Que le gouvernement fédéral intervienne de moins en moins dans la marche de l'économie américaine – à condition toutefois qu'il la stimule par un énorme budget militaire et que, par le truchement du FMI, il obtienne des gouvernements des pays endettés de drastiques interventions (qu'il condamne en paroles) pour contrôler les prix, les salaires, les importations, le crédit, etc., afin de sauver les banques privées qui se sont imprudemment engagées. Que Washington respecte religieusement la libre entreprise – à condition toutefois de pouvoir nationaliser la Continental Illinois Bank pour 5,5 milliards de dollars, tout comme des présidents moins « libéraux » avaient déjà sauvé Chrysler en 1979 pour 1,5 milliard, Lockheed et Penn Central en 1971. Que le marché mondial fonctionne sans entraves, l'Amérique a tout à y gagner, – pourvu toutefois que Washington puisse négocier des « quotas d'importation » ou des « limitations volontaires » qui établissent un solide protectionnisme sur 20 % du marché américain des textiles, 35 % pour les automobiles, 37 % pour les motos, 41 % pour l'acier en provenance du tiers-monde si le plan actuel de contingentement entre en vigueur (13). Que partout fleurisse le libre-échange – à condition toutefois que, selon une étude de la Brookings Institution, la part du marché américain protégée par des barrières non tarifaires (quotas, normes, limitations « volontaires », etc.), puisse passer de 20 % en 1980, avant l'arrivée de M. Reagan, à 35 % en 1983 (14).

A l'intérieur des pays démocratiques, les libertés économiques seront toujours soumises à des règles plus ou moins contraignantes – aussi longtemps du moins que les citoyens pourront librement s'organiser en syndicats et en partis. Ainsi ne pourra pas pleine-

« Ce qui est rare est cher. Or une Rolls-Royce bon marché est rare ? Donc une Rolls-Royce bon marché est chère... »

(6) Guy Sorman, op. cit., p. 82.

(7) Idem. pp. 83, 72, 73, 75.

(8) Idem. pp. 105, 107.

(9) Idem. p. 77.

(10) Idem. p. 72.

(11) Idem. p. 269.

(12) Idem. p. 95.

(13) *Newsweek*, 23 juillet 1984.

(14) Robert Z. Lawrence, *Can America Compete ?*, The Brookings Institution, Washington, 1984.

libéral

ment s'épanouir le libéralisme dont rêvent Friedrich von Hayek, Gérard Debreu, Milton Friedman et leurs adeptes. Mais, lorsque leurs thèses reprennent vigueur à droite et, à la faveur d'une crise de modernisation, trouvent quelque crédit à gauche, alors le libéralisme reconquiert une partie du terrain perdu, grignote quelques avantages, s'installe sur des positions stratégiques et guette attentivement l'occasion qui lui sera offerte d'élargir son champ d'action : abattre quelque gênante réglementation sociale, s'emparer de secteurs contrôlés par l'Etat (chaînes de télévision, et même, on l'a vu, services de lutte contre l'incendie, police, prisons, etc.), en attendant de contrôler directement l'Etat, pour, enfin, tout libéralisme oublié, mettre le Trésor public au service des entreprises privées défaillantes. De telles avancées ne sont possibles que dans la résignation des citoyens. Les pères fondateurs de la République américaine avaient raison de répéter que *« l'inertie d'un peuple constitue la plus grande menace contre la liberté »*. Et le chômage favorise l'inertie née de la crainte.

Grands prêtres d'une nouvelle religion

A l'échelle internationale, le libéralisme économique, somptueux cadeau offert aux peuples démunis, constitue le principal fondement de tout empire. Assumant vaillamment le *« fardeau de l'homme blanc »* (Kipling), c'est avec un désintéressement absolu que la Grande-Bretagne livrait au commerce mondial les vastes espaces des Indes et de l'Afrique orientale, apportait prospérité et progrès à ces peuples attardés, leur présentait sur un plateau d'argent les merveilles de la science et de la culture, installait d'abord ses négociants et ses missionnaires, qu'il fallait bien ensuite protéger par des troupes prestigieuses et par un gouvernement aux ordres de la métropole.

Au nom de sa *« mission civilisatrice »*, la France ouvrait des comptoirs sur de lointains rivages infestés de moustiques, généreusement achetait des produits tropicaux et substituait les bienfaits du commerce aux aléas d'une économie de troc, avec bienveillance fondait des écoles et des dispensaires, introduisait à la modernité des peuplades dont elle ignorait la culture et la civilisation – et cela jusqu'à ce passé encore tout proche où Georges Bidault, ministre des affaires étrangères de la IVe République, exaltait la grandiose lutte de *« la croix contre le croissant »* dans cet ensemble maghrébin où d'artificielles nations, disait-il, sont séparées par des frontières qu'esquissent à peine, sur le sable, *« des fleuves sans histoire et sans eau »*...

Au moment où la France s'emparait du Tonkin ou du Maroc, les États-Unis, plus habiles, écartaient les facilités et les lourdes obligations de la colonisation directe, ne faisaient qu'exceptionnellement flotter la bannière étoilée sur les palais gouvernementaux des territoires conquis (Porto-Rico, Cuba, Philippines), ne désignaient pas de gouverneurs empanachés et se dispensaient ainsi d'entretenir à grands frais une police, une armée, une administration coloniales. Ils avaient découvert les fructueux avantages de la colonisation indirecte que, plus tard, on appellerait néo-impérialisme : le gouvernement de Washington ne régnait pas sur de lointains territoires. Pareille aventure eût été superflue. Au nom du libéralisme économique, de la liberté des marchés, de la loi de l'offre et de la demande, c'étaient des firmes américaines qui achetaient de vastes plantations ou des mines de cuivre, installaient leurs banques et contrôlaient les centrales électriques, les supermarchés, les réseaux de distribution. Par la vertu propre au libéralisme, les profits réalisés sur le dos d'une main-d'œuvre sans défense permettaient d'acheter non seulement d'autres plantations ou mines, mais aussi, non moins précieux, des politiciens locaux et des journaux.

Hélas ! cette colonisation indirecte n'alla pas toujours sans anicroche. Il advint que le peuple se révoltât, qu'un gouvernement « national » ne tînt pas ses obligations. Alors, à contre-cœur, l'un après l'autre, les présidents McKinley, Theodore Roosevelt, Taft, Wilson, durent se résigner à envoyer les « marines » à Panama, au Mexique, au Nicaragua, à Saint-Domingue, en Haïti, à Cuba, au Costa-Rica, au Honduras, au Guatemala, etc. Mais seulement pour de brèves périodes. Juste le temps de mettre en place un gouvernement vraiment « national » et « responsable », respectueux des biens et des intérêts américains, accueillant le libéralisme économique comme un élixir pour leur peuple que rongeaient la maladie, la résignation et l'obscurantisme...

Dans ce rôle de pionnier, avec tout ce qu'il a d'exaltant, l'homme d'affaires se révélait à la fois plus digne et plus efficace que l'administrateur colonial à la mode européenne. Faisant preuve d'une *« initiative inépuisable »*, d'une *« indomptable volonté »*, d'un *« génie fructueux »*, le businessman américain était, selon le sénateur Albert Beveridge, *« le dépositaire du bien-être du peuple »*, mieux, *« le grand prêtre de la religion humaine, un agent de Dieu lui-même »* (15).

Il n'est pas très honnête d'utiliser, à des fins polémiques, des propos qui appartiennent à une époque révolue ? Mais aujourd'hui le président Reagan ne dit pas autre chose (16). Et ses prédécesseurs prêchaient le même sermon. Wilson, bien sûr, mais aussi Franklin Roosevelt : *« La démocratie ne peut pas vivre sans une vraie religion qui donne à une nation le sens de la justice et de son objectif moral. »* Harry Truman : *« Les bases fondamentales de notre Constitution ont été données à Moïse sur le mont Sinaï. »* Dwight Eisenhower : notre lutte contre le communisme se ramène pour l'essentiel à *« un combat entre l'anti-Dieu et la croyance au Tout-Puissant »*, car, *« quand Dieu arrive dans un pays, le communisme doit en partir »* (17).



(Gravure de Frans Masereel, 1926)

« D'arides recherches ont mathématiquement démontré l'incontestable supériorité des mystérieux mécanismes du marché. »

Commercer avec le Diable

DANS les fourgons de Dieu arrive la libre entreprise. En même temps que le communisme, part l'économie étatisée. *In God we trust.* Un tel sarcasme ne peut surgir que sous la plume d'un suppôt du Diable ? Voire. L'auteur de *la Solution libérale* estime que, au Vatican, *« le cap est mis sur le libéralisme, comme en témoigne la nouvelle exégèse de* [l'encyclique] *Populorum Progressio »* sur le développement du tiers-monde :

« C'est à tort, me dit aujourd'hui Mgr Poupard, que l'on a cru que l'Église condamnait le capitalisme libéral. En vérité, on nous a mal lus ! Le pape d'alors [Paul VI] *mettait seulement le monde en garde contre un libéralisme sans frein. Il n'y avait donc pas condamnation du libéralisme, mais de ses excès* (...). *Entre le judéo-christianisme et le libéralisme, il y a une alliance objective pour sauver l'homme contre le totalitarisme, rien de moins, mais rien de plus ! »* (18).

Le totalitarisme ! Voilà le grand mot lâché. Représentant M. Reagan aux Nations unies, Mme Kirkpatrick nous répète patiemment que, parmi les systèmes qui oppriment l'homme, il faut distinguer : d'un côté, et ils méritent notre compréhension, les régimes simplement autoritaires, dictatures de droite, certes condamnables, mais qui ont le double avantage d'accepter la libre entreprise et d'avoir un caractère éphémère ; de l'autre côté, et contre eux la plus grande fermeté s'impose, les régimes totalitaires, c'est-à-dire communistes, qui présentent le double inconvénient d'exclure l'entreprise privée et de durer tragiquement.

A vrai dire, on ne sait laquelle de ces deux tares est la plus nocive. Certes, *« agent de Dieu lui-même »*, le businessman ne peut pas librement exercer ses talents au cœur même de l'*« empire du mal »*. Mais il a toujours la ressource d'entretenir avec lui un fructueux commerce. M. Reagan en est fermement convaincu lorsqu'il propose cet automne de porter de 12 à 22 millions de tonnes les livraisons de céréales à l'Union soviétique (19). Trois mois après son arrivée à la Maison Blanche, il s'était empressé d'annuler les restrictions partielles décrétées en 1980 par le président Carter pour punir l'URSS d'avoir envahi l'Afghanistan. Maintenant, il ouvre toutes grandes les portes de ses greniers.

L'intérêt a beau dicter la morale, les deux valeurs entrent parfois en conflit. Que choisir ? Le niveau de vie des fermiers américains et les profits des grandes sociétés exportatrices comme Cargill ? Ou le sort des Afghans envahis ? Déchirant dilemme. Il fallait avoir la prétendue « naïveté » de M. Carter pour, à la fois, dénoncer les compagnies pétrolières comme *« le plus grand racket »* du monde moderne, et refuser de vendre blé et maïs à un client qui paye rubis sur l'ongle. Le libéralisme économique jette sur de tels scrupules une lumière nouvelle. L'intérêt qui le guide illumine de mille feux la seule voie à suivre. Il mobilise l'opinion pour une croisade contre l'URSS mais, en lui vendant des céréales, lui permet de consacrer à son effort d'armement les ressources budgétaires qu'elle aurait dû affecter à la modernisation de son agriculture.

Et pourtant, malheur aux alliés qui commercent avec le Diable : Washington leur reproche amèrement de contribuer ainsi au développement de la base économique sur laquelle l'ennemi fonde sa formidable puissance militaire. Après l'accord sur le gaz sibérien, M. Reagan devait donc interdire aux Européens de vendre à l'URSS la technologie des stations de pompage construites en Europe par des filiales de firmes américaines. Y aurait-il donc deux morales, l'une pour les État-Unis, l'autre pour les Européens ? Non, des siècles de casuistique nous l'enseignent, c'est toujours la même morale. Celle de l'intérêt bien compris. Les fermiers américains votent aux États-Unis, mais non pas les ouvriers allemands ou français des filiales américaines. Il est bon que les premiers soient prospères et votent bien, les seconds n'ont qu'à se débrouiller...

Cela est accesssoire. Voici l'essentiel : au nom de son libéralisme, M. Reagan entendait que sa décision l'emportât sur la souveraineté des Etats européens. La souveraineté des alliés n'est qu'une abstraction, consacrée par ce rite futile auquel sacrifient les citoyens en déposant un bulletin dans l'urne. La seule souveraineté qui compte, c'est celle qui s'appuie sur la puissance économique et militaire, garante de l'indépendance des alliés. Indépendance ? Mais oui, à l'égard de l'URSS, qui, d'un même mouvement, ose nier Dieu et la libre entreprise. Pourquoi donc les alliés seraient-ils indépendants à l'égard des Etats-Unis qui, précisément, veillent sur eux ?



(Roger Viollet)

Vers une parousie capitaliste

PORTÉ par l'intérêt, mû par l'irrésistible loi du profit, le libéralisme a gagné les trois quarts de la planète, rendu possible un stade avancé de mondialisation de l'économie. Aux États-Unis, en Europe occidentale, en Afrique, en Amérique latine, en Asie, des filiales des mêmes sociétés géantes fonctionnent selon les mêmes méthodes, universalisant ainsi les modes de production, les comportements des travailleurs, pour fabriquer les mêmes produits qui offrent les mêmes séductions aux résidents de Miami-Beach et des favellas de Rio, aux consommateurs de Neuilly et du bidonville de Tondo, près de Manille. Toute une littérature à la gloire des transnationales exalte les divins bienfaits de cette véritable communion à travers les frontières, le continents et les cultures, vision teilhardienne d'une humanité glorieuse en marche vers sa parousie capitaliste.

Seul le communisme international et ses agents, plus ou moins bien camouflés, peuvent tenter de s'opposer à cette joyeuse progression vers l'harmonie universelle dans une prospérité largement partagée. L'antisoviétisme est pleinement fondé : voilà un régime qui, confiant à l'État tous les mécanismes de décision économique, a chassé la libre entreprise, s'obstine à fournir la preuve de son inefficacité – sauf, hélas ! pour la production militaire, – et de la pénurie fait surgir le marché noir. Avec les libertés économiques, il a supprimé les libertés de pensée, d'expression, d'association. Pour mettre les opposants hors d'état de nuire, et pour canaliser les rivalités dans la course aux honneurs, aux privilèges et au pouvoir, il a soumis ses peuples au KGB et au goulag. Dans le vain espoir d'apaiser sa fièvre obsidionale, il s'est entouré d'un glacis protecteur, et pour cela, il a subjugué les nations voisines. Pour répandre son message sur la planète et servir ses intérêts, il organise la subversion mondiale et manipule diaboliquement des réseaux terroristes. Par sa seule volonté, la voluptueuse Cuba est devenue un goulag tropical, et les troupes vietnamiennes ont installé au Cambodge un gouvernement à la solde de Hanoi, contre les sanguinaires « Khmers rouges » qui, à l'ONU, bénéficient de l'indéfectible soutien des démocraties occidentales. Sous son inspiration, les sandinistes persécutent les Indiens Miskitos au Nicaragua, en attendant qu'un autre pouvoir révolutionnaire triomphe au Salvador. En Afrique, il pousse audacieusement ses pions, soit directement, soit par l'intermédiaire du colonel Kadhafi. Il a sans succès tenté d'encercler le bastion blanc d'Afrique du Sud, fief du libéralisme. Sans lui, le Proche-Orient serait un paradis des Mille et Une Nuits, dans le grisant parfum du patchouli et du pétrole. Il lorgne les mines d'étain de Malaisie, les plantations d'hévéas et les rizières de toute l'Asie méridionale, rêve que les maquis de Mindanao chassent du pouvoir ce grand démocrate libéral qu'est le président Marcos, vigilant gardien des bases américaines de Subic-Bay et de Clark. Pendant que ses satellites espionnent le monde libre, ses sous-marins nucléaires sillonnent les mers, ses « chalutiers » bourrés d'électronique surveillent nos côtes, ses SS-20 tiennent l'Europe en otage.

Devant tant de monstruosités ici trop sommairement esquissées, des esprits timorés hésiteraient encore à reconnaître que la libre entreprise est la mère de toutes les libertés individuelles ? Que la dignité humaine est inébranlablement fondée sur le granit du libéralisme économique ? Et que, comme le dit joliment Mgr Poupard, on peut déplorer ses « excès » sans pour autant condamner le libéralisme lui-même ? Ces mêmes esprits répugneraient à suivre la voie tracée par M. Reagan, s'inquiéteraient sottement sous prétexte que des firmes américaines, pudiquement baptisées multinationales, ont plus de pouvoir que tel ou tel Etat ? Et on ferait la fine bouche parce que la plus grande démocratie libérale, dans ce combat de géants contre l'antéchrist, prodigue son aide à des régimes qui, si autoritaires soient-ils, ont quand même l'immense mérite de n'être pas totalitaires ? Foutaises, rétorquent en chœur Mme Kirkpatrick, M. Reagan, toutes les droites les plus classiques et les plus respectables, sans parler d'une littérature de bazar où l'obsession et la monomanie tiennent lieu d'analyse et de réflexion.

Quant aux socialistes français, bien qu'ils aient poussé l'inconscience jusqu'à faire siéger quatre ministres communistes au gouvernement, ils ont quand même fait preuve de lucide fermeté en soutenant pendant trois ans que, l'attitude de l'URSS en Afghanistan et en Pologne n'étant pas *« normale »*, Paris ne saurait entretenir des relations *« normales »* avec Moscou. Faisant campagne pour le déploiement de Pershing dans les pays voisins, ils ont même soufflé à l'Allemagne la place de meilleur élève de cette classe atlantique où, sans jamais les pratiquer, le maître enseigne les vertus du néolibéralisme. Quel dommage qu'ils se soient arrêtés en si bon chemin, qu'ils soient restés sourds, l'an dernier, aux pressants conseils de M. Reagan qui suggérait amicalement à la France de faire ce que Washington n'ose pas risquer en Amérique centrale : envoyez les Jaguar, bombardez la Libye pour protéger le Tchad...

Souveraineté et droits de l'homme

COMME tant d'hommes politiques que guide une vacillante idéologie, les socialistes français n'ont malheureusement pas su tenir le cap. Sans doute parce qu'il jugeait néfaste le gel des relations Est-Ouest, M. François Mitterrand a perdu son sang-froid et, après l'installation des premiers Pershing, a décidé de se rendre dans la capitale de l'empire du mal. Ainsi renouvelait-il l'erreur naguère commise par de Gaulle, qui, aveuglé par ses rêves de grandeur, voyait dans ce qu'il appelait la Russie *« un État comme les autres avec lequel il convenait de maintenir des relations normales »*. C'était oublier que l'URSS *« n'est pas un État comme les autres, mais, pour reprendre le jugement de Boukowski, une base de subversion universelle »*, la patrie du terrorisme et du goulag. Le plus pitoyable, en cette affaire, est que les leaders de l'opposition ont approuvé l'initiative présidentielle. M. Jacques Chirac a même osé déclarer : *« On ne peut soumettre les relations diplomatiques entre États à des problèmes exclusivement de droits de l'homme. »*

(Lire la suite page 28.)

(15) Cité par Edward McNall Burns, *The American Idea of Mission*, Rutgers University Press, 1957, p. 39.

(16) Voir ses déclarations rapportées dans « Deux pas vers le goulag », *le Monde diplomatique*, octobre 1984.

(17) Cf. Edward McNall Burns, op. cit., pp. 219, 220.

(18) Guy Sorman, op. cit., pp. 22 et 80.

(19) *International Herald Tribune*, 12 septembre 1984 ; *le Monde*, 13 septembre 1984.

LA FOIRE AUX

Le corset

(Roger Viollet)

(Suite de la page 27.)

M. Couve de Murville a renchéri : *« Il n'est pas critiquable d'entretenir avec l'URSS des rapports normaux d'État à État. »* M. Raymond Barre et M. Jean François-Poncet ont adopté le même point de vue. Mais toute la droite a donc perdu la tête ?

Non. *« On est heureux que Simone Veil et François Léotard aient tenu un tout autre langage »*. Ouf ! Et Alain Besançon, à qui l'on doit cette pénétrante analyse, de conclure, docte et protecteur : *« Sur une question aussi importante, et si l'on se porte candidat aux grandes fonctions de la République, il est souhaitable d'être au courant, de rompre avec d'anciens clichés et de posséder une compétence minimale. »* (20) En effet. Cet homme a raison. Que ne le consulte-t-on pas davantage ?

Il n'était pas seul à critiquer le voyage à Moscou. On lisait et entendait un peu partout que cette visite n'était pas *« opportune »*. Pourquoi ? Mais à cause de l'inacceptable traitement infligé au professeur Sakharov par le pouvoir soviétique. Modèles de fermeté sur les principes, les autorités américaines avaient refusé, à l'automne 1983, que l'avion qui conduisait M. Gromyko aux Nations unies se posât sur un aéroport civil de New-York. Le ministre soviétique n'avait donc pu assister à l'Assemblée générale de l'ONU. Cette année, changeant d'attitude à des fins électorales, M. Reagan reçoit M. Gromyko à la Maison Blanche. Que dit la presse ? C'est un grand succès pour les démocraties occidentales. M. Sakharov n'est pourtant pas plus libre que l'an dernier. Alors ? Deux poids, deux mesures ? Non. L'Amérique a tout simplement plus de poids que la France – et la presse américaine plus de... mesure.

Seulement, M. Mitterrand garde plus d'un tour dans son sac. Visitant le monstre dans son antre, il l'affronte à mains nues et, le regardant droit dans les yeux, il évoque publiquement *le* sort du professeur Sakharov. Quel courage ! La presse ne tarit plus d'éloges. La visite à Moscou a cessé d'être inopportune. Elle a pris une dimension chevaleresque.

Par quelle anomalie le président de la République n'agit-il pas de même lorsqu'il visite d'autres capitales qui ne se soucient guère des droits de l'homme ? Au Maroc – non pas pour le récent séjour privé à Ifrane, mais pour le voyage officiel de janvier 1983, – il ne prononça pas en public un seul mot en faveur des prisonniers politiques. *« Nous respectons votre souveraineté »*, dit-il en 1984 aux dirigeants du Kremlin. De même, un an et demi plus tôt, à Rabat, il avait parlé du *« respect mutuel que nous nous devons l'un à l'autre »* et de la *« disposition d'esprit d'amis qui respectent leur amitié »*. Même discours ? Certes pas. Présents dans l'allocution du Kremlin, les droits de l'homme disparaissent des déclarations officielles en d'autres capitales. Pourquoi faire un éclat dans un pays où l'on sait ne pas être entendu, pourquoi se taire dans un pays ami ? Parce que, alertée par les médias, l'opinion, dont le pouvoir doit tenir compte, est attentive aux violations des droits de l'homme en URSS, cet Etat qui n'est pas comme les autres, alors qu'elle considère avec une négligence attristée les violations de ces mêmes droits dans les pays *« amis »*, dont on voudrait nous faire croire qu'ils sont des Etats comme les autres.

Parce que, aussi, les intérêts supérieurs du monde libre, dont les frontières coïncident non pas avec celles de la démocratie politique mais avec celles du libéralisme économique, requièrent que l'on se montre intransigeant avec les régimes totalitaires « marxistes », tout en sachant manifester quelque indulgence à l'égard des régimes simplement autoritaires, largement ouverts au capitalisme.

Trop nombreux sont les pays privés de cette liberté sous l'étendard de laquelle les démocraties *les* enrôlent dans la croisade contre l'empire du mal. A en croire la touchante discrétion dont les démocraties font preuve à son endroit, l'un des plus séduisants serait sans doute le Paraguay, ce havre de paix où, en trente ans de dictature, le tiers environ de la population a dû prendre les chemins de l'exil. *« Je n'ai aucune crainte à avoir car je suis au pouvoir depuis longtemps, non par ambition personnelle mais grâce à la confiance du peuple, à Dieu et à ma bonne santé »*, déclare sobrement le général Stroessner (21). Grâce aussi à l'efficace bénédiction des Etats-Unis dont on sait combien ils savent être, mais dans certains cas seulement, pointilleux sur la régularité des élections. Si le Nicaragua sandiniste est jugé dangereux, bon à abattre, le Paraguay est utile, tout comme l'était le Nicaragua de Somoza, parce que anticommuniste et accueillant aux capitaux étrangers.

Pendant le long hiver de la « guerre froide », les communistes et leurs compagnons de route s'ébattaient allègrement en dénonçant les violations des droits de l'homme en Occident, tout en présentant sous un jour idyllique les libertés à l'Est. A la même époque, la droite observait un fracassant silence sur les crimes d'Etat commis en Occident au nom de l'ordre et de la liberté, et elle maintint cette attitude en pleine « détente », au point de se déshonorer par ses compromissions avec des régimes aussi répressifs que l'Afrique du Sud ou la dictature militaire en Argentine (22). Remplissez vos prisons, mais ouvrez vos marchés.

Dans l'extrême tension de la « guerre froide », les camps étaient nettement tranchés, ce que ne pouvait guère justifier un examen attentif de la situation. La révélation des crimes commis de part et d'autre finissant par percer, l'opinion fut bien contrainte d'évoluer. C'est alors que de bonnes âmes eurent une idée de génie : équilibrer scrupuleusement la dénonciation d'un crime à l'Est par la dénonciation d'un crime à l'Ouest – ou vice-versa. Dans ces dosages toujours faussés, dans ces minutieuses pesées d'apothicaire, l'ignorance de la scène internationale, au fond, comptait moins que la simple débilité politique. Mais la conscience humaine est toujours perfectible. Elle devient particulièrement aiguë lorsque, dans un grand sursaut, elle refuse enfin de lier dans la même réprobation Jaruzelski et Pinochet (23).

Par facilité et lassitude, à quoi s'ajoute la griserie de l'anticommunisme, les vitupérations se concentrent donc contre les pays se réclamant d'une idéologie que l'on combat. Désastreux calcul politique. Hier, le silence complice des crimes de Somoza a prolongé la survie d'une abominable dictature qui, finalement, est tombée au profit d'un régime dont les intentions ne peuvent qu'inquiéter Washington. Mais le sandinisme ne s'est pas façonné du jour au lendemain, à l'instant même de la conquête du pouvoir. Il a longuement mûri pendant quarante ans de vols, de pillages, de tortures, d'assassinats, de massacres qui ne parvenaient pas à ébranler la sérénité des démocraties, gardiennes des droits de l'homme. Le sandinisme ne vous semble pas aussi beau que vous l'aviez rêvé ? Mais ce qui vous déplaît tant en lui a été rendu possible par tous ceux qui, avec Franklin Roosevelt, disaient : *« Somoza est un salaud, mais c'est* notre *salaud »* (*« Somoza is a bastard, but he is* our *bastard »*). Combien d'autres « bastards » bénéficient aujourd'hui d'égales complaisances, en attendant d'être renversés par des révolutions devant lesquelles l'Occident, choqué, froncera sévèrement les sourcils ?

Il ne faudrait quand même pas généraliser. Le Chili, d'accord. Que voulez-vous, le monde ne peut pas être parfait. Mais il existe bien d'autres pays où le libéralisme fait la loi. Des pays riches en matières premières. Et étroitement liés à nos démocraties. Et amoureusement surveillés par le FMI. *« La torture n'existe pas au Zaïre »*, dit le premier ministre de Kinshasa. Mais, chaque année depuis 1980, Amnesty International reçoit des informations selon lesquelles *« des centaines de Zaïrois auraient été torturés ou tués alors qu'ils étaient détenus au secret pour enquête et interrogatoire »*. Pitié ! ne nous infligez pas encore une fois la lecture d'un de ces repoussants témoignages... Et pourtant. *« Il était durement battu par les soldats à coups de ceinture, des baguettes étaient placées entre ses doigts que l'on écrasait ensuite les uns contre les autres, des décharges électriques étaient appliquées sur ses organes génitaux et le reste de son corps, et on le plaçait également dans un réfrigérateur pendant des heures. »* (26)

Mais pourquoi vous acharnez-vous à diffamer le président Mobutu ? Il compte pourtant parmi nos meilleurs amis. C'est bien pourquoi, en 1977, M. Giscard d'Estaing vola à son secours lorsque quelques centaines de *« gendarmes katangais »* firent mouvement (27). Non, la riposte franco-marocaine n'était pas destinée à protéger les droits de l'homme, mais les mines du Shaba. Sans une telle intervention, à quoi donc auraient servi, trois ans plus tôt, les fructueux efforts de M. Kissinger pour protéger au Chili d'autres mines sur lesquelles Salvador Allende avait osé mettre la main ? Percutante illustration de ce que M. Guy Sorman, qui enseigne à Sciences-Po, appelle *« la supériorité de la spontanéité du marché »*, cette supériorité que nous sommes conviés à défendre, tous ensemble, par *« un ordre libéral intransigeant, cohérent, militant »* (28). Le marché des armes contribue à la prospérité économique. Il est normal que, contre tous les trouble-fête, les armes garantissent la sécurité du marché.



(Dessin de Juan Castagnino)

« Remplissez vos prisons, mais ouvrez vos marchés. »

Des témoignages de mauvais goût

LES monstruosités qui se commettent tous les jours sur la planète ont pris une telle ampleur que les savants dosages auxquels s'appliquaient des âmes sensibles ne peuvent plus se faire sur une balance de précision : il y faudrait une atroce machine à calculer. Amnesty International a tout à fait raison de se refuser à une vaine comptabilisation des corps meurtris et des cadavres. Mais les médias, qui ne manquent pas une occasion de rendre hommage à l'organisation humanitaire, n'oublient pas pour autant leur cible préférée. Depuis que le général Jaruzelski a pris le pouvoir à Varsovie, 50 000 êtres humains ont été tués... au Salvador – ce qui ferait 450 000 morts dans la Pologne neuf fois plus peuplée. Lequel de ces deux pays a eu droit à la plus large couverture dans les journaux ? Dieu soit loué ! L'assassinat du Père Popieluszko à Varsovie banalise heureusement l'assassinat du Père Jarlan à Santiago.

Mais voilà que, bien naturellement, l'hypocrisie courante frappe en boomerang ceux qui croyaient en tirer profit. Les Chiliens ne comprennent plus. Rappelez-vous. Lorsque Salvador Allende respectait la liberté d'une presse qui lui était hostile, Washington se montrait pointilleux, guettait le moment où il porterait atteinte à un droit fondamental. Naturel : Allende était « marxiste ». Humble servante de la liberté, la CIA subventionnait donc les groupes et les journaux qui combattaient chacune des initiatives de l'Unité populaire. Et aujourd'hui ? Qu'a fait Pinochet de cette démocratie que Salvador Allende exposait aux pires dangers ? Et bien, il fait le contraire de ce que faisait Salvador Allende : il fait tirer sur la foule, il torture, il censure les journaux, il exile et bannit, mais il respecte l'entreprise privée. Et que fait Washington, vigilant gardien du droit et de la démocratie ?

Un écrivain chilien qui s'est établi dans le Maryland ne peut que se lamenter : *« Les Etats-Unis ne cessent de condamner le terrorisme, répètent que les peuples ne devraient pas recourir à la violence pour résoudre leurs problèmes. Mais quelles mesures vigoureuses a donc prises le gouvernement Reagan pour aider les Chiliens à se débarrasser pacifiquement de l'oppression et de l'injustice ? »* (24).

Lorsqu'un jour Pinochet tombera, comme hier sont tombés d'autres tyrans, les Chiliens accueilleront sans enthousiasme le chaleureux message par lequel le président des Etats-Unis, ému, ne manquera pas de saluer le retour de leur pays à la démocratie. Sans enthousiasme, et même avec suspicion. Ecoutez Mme Lucia Guillerma Morales :

« On me dit alors qu'ils allaient chercher ma fille de vingt-trois ans. Pendant que quelqu'un me frappait, j'entendis sa voix et je compris qu'ils l'avait emmenée (...). Le lendemain, ils me firent coucher, nue, sur un chevalet métallique, attachée par les poignets et les chevilles. Avec des poids de plomb ou des électrodes, ils m'administrèrent des décharges électriques sur le bout des seins, à l'estomac et dans la région du vagin. A un moment donné, je réalisai que ma fille était devant moi. J'arrivai même à la toucher : je sentis ses mains. « Maman, dis quelque chose, n'importe quoi pour que cela s'arrête », *disait-elle. J'essayai de l'embrasser, mais ils m'en empêchèrent. Ils nous séparèrent violemment. Ils la conduisirent dans une salle voisine, et j'entendis qu'ils commençaient à la torturer à l'électricité – ma propre fille ! »* (25)

Il est évidemment de fort mauvais goût de reproduire un tel témoignage. Il est des horreurs qu'il vaut mieux ignorer. Malgré le remarquable effort d'information accompli par Amnesty International, par tant d'organisations de juristes et de médecins, par les groupes d'opposition et par certains secteurs de l'Eglise, les gouvernements qui chaque jour vitupèrent l'Europe de l'Est ne bougent guère devant le régime de Pinochet, alors qu'ils mobilisaient tous leurs moyens d'action contre celui d'Allende. En ce temps-là – c'était il y a onze ans à peine... déjà ? – tout crédit était refusé au gouvernement d'Unité populaire, et la dette extérieure chilienne n'atteignait pas 5 milliards de dollars. Depuis, elle a quadruplé. Temples du libéralisme, les banques commerciales ont ouvert leur coffres. A qui ? A un régime de tortionnaires ? Mais non, c'est une catégorie sociale ignorée des bureaux de la Chase et de Citicorp. Non, elles ont ouvert leurs coffres à cette Arcadie du libéralisme, à cette Thébaïde de nouveaux riches où la Kennecott, ignominieusement nationalisée par Allende, a été, par la grâce de Pinochet, restituée à ses légitimes propriétaires américains. L'ordre règne à la mine de cuivre d'El Teniente. Et Mme Lucia Guillerma Morales, syndicaliste, torturée en même temps que sa fille, ose se lamenter ? Et Amnesty International proteste ? Mais enfin, de quoi se plaignent donc ces gens-là ? Qu'ils se tiennent tranquilles. Le libéralisme économique s'épanouit à Santiago. Un prix Nobel, M. Milton Friedman, s'en porte garant.

(20) « Les yeux fermés de l'opposition », par Alain Besançon, *l'Express* du 29 juin au 5 juillet 1984.

(21) *Le Monde*, 16 août 1984.

(22) Voir par exemple « De quelques ministres et du terrorisme d'Etat », *le Monde diplomatique*, décembre 1977.

(23) Voir notamment les propos cités dans « Deux pas vers le goulag », *le Monde diplomatique*, octobre 1984.

(24) Ariel Dorfman, dans le *New York Times*, reproduit par l'*International Herald Tribune*, 12 septembre 1984.

(25) Témoignage de Mme Lucia Guillerma Morales, quarante-huit ans, syndicaliste, arrêtée en juin 1983, cité par *Chronique*, publication mensuelle d'Amnesty International, septembre 1984.

(26) *Chronique*, Amnesty International, septembre 1984.

(27) « Les trois grands mérites de l'intervention française », *le Monde diplomatique*, mai 1976.

(28) Cf. note 7.

libéral

Toutes ces horreurs se passent loin, dans d'étranges pays qui n'ont pas la chance de ressembler, de près ou de loin, à cette « douce France », où il ne fut pourtant pas trop difficile de trouver des tortionnaires pendant deux périodes libérales exemplaires : l'Occupation, puis la guerre d'Algérie. Vous n'allez quand même pas remuer la cendre de ces mauvais souvenirs ? Non, car ce fut fait au moment opportun, c'est-à-dire lorsque les risques étaient les plus grands. Aujourd'hui, il s'agit de comprendre pourquoi l'ordre économique libéral, qui, malgré la crise dont il est atteint, prospère dans les pays démocratiques, éprouve le besoin, au nom de la *« spontanéité du marché »*, de s'appuyer sur des dictatures anticommunistes — sur celles de Pinochet ou de Mobutu ou de Marcos, comme hier sur celle du shah et de la Savak, de Videla rendant « folles » les femmes de la place de Mai, de Diem et de Thieu faisant basculer le Vietnam dans le communisme malgré la présence de 500 000 GI dotés de l'équipement militaire le plus sophistiqué.

Le paradis libéral offre dans ses supermarchés un vaste assortiment de magnétoscopes et de parfums et de congélateurs et de foulards vers lesquels, en un fraternel coude-à-coude, se ruent les habitants des beaux quartiers et des bidonvilles, ces derniers heureusement de plus en plus nombreux grâce à l'afflux de paysans sans terre qui fuient de lointaines campagnes où ne parviennent pas, hélas, les commis-voyageurs de Sears and Robuck ou les catalogues de la Redoute. Or n'oubliez pas : la liberté du consommateur devant l'étalage est *« liée à la liberté spirituelle »* (29), la seule qui compte vraiment et que seule garantit la liberté du marché.

Inséparables, ces deux libertés sont sournoisement menacées, dans le tiers-monde, par les laissés-pour-compte, des aigris qui, disposant pour toute l'année du quart du revenu mensuel d'un smicard français, s'organisent en syndicats pour défendre leurs médiocres intérêts, ou en partis politiques pour changer le pouvoir et, bien entendu, faire du *« social-étatisme »*. N'ayant pas lu Friedrich von Hayek, Gérard Debreu, Guy Sorman et Louis Pauwels, ces analphabètes n'ont pas compris que le miraculeux marché leur apportera *« spontanément »* la prospérité qu'ils jalousent vilainement chez des nantis dont le seul et obsédant souci est pourtant d'accroître sans fin la prospérité générale. Ces miséreux, ces loqueteux, sont impatients ? On les comprend. Leurs enfants meurent de faim, ne savent ni lire ni écrire, sont livrés à la rue, à la prostitution, à la drogue, au larcin ? Mais qu'ils veuillent bien attendre : la FAO veille sur leur alimentation, l'UNESCO sur leur science et leur culture, le FMI sur leur solvabilité, et les tribunaux puniront leurs actes de délinquance.

S'ils s'agitent trop, ces mécontents ne manqueront pas de provoquer l'irruption d'un homme fort qui saura bien prendre les moyens nécessaires pour garantir le bon fonctionnement de la machine souple et bien huilée du marché, la seule capable de gérer instantanément *« une quantité d'informations économiques »* défiant les capacités de nos plus brillants planificateurs. D'ailleurs, la France socialiste elle-même renvoie discrètement le Plan sur la touche. Dans sa déclaration de rentrée, M. Edmond Maire l'a à peine mentionné, comme par distraction (30).

Qu'il soit civil ou militaire, le pouvoir fort maintient l'ordre indispensable à la merveilleuse spontanéité du marché. Comme naguère sous la dictature argentine, il rétablit la liberté des prix, et les entreprises peuvent alors reconstituer leurs profits, grâce auxquels elles investiront, créeront des emplois, élimineront chômage et inflation ; elles ajouteront ainsi un « miracle argentin » à ce « miracle brésilien » tant célébré, tous deux donnant aujourd'hui des sueurs froides à nos banquiers les plus compassés. La liberté des prix s'accompagne naturellement de la liberté patronale de fixer les salaires et de licencier, élémentaires composants de l'*« ordre libéral cohérent »* cher à M. Guy Sorman. Les syndicats s'agitent ? La junte argentine les supprime, emprisonne leurs dirigeants, envoie la police. Ce n'est pas très démocratique ? Mais l'important est le libéralisme économique, sur lequel fleuriront un jour la démocratie politique, et même la *« liberté spirituelle »*. En attendant, la dictature militaire et ses technocrates de haut vol pouvaient *« appliquer leurs théories à un pays comme s'ils étaient dans un laboratoire »*. Ainsi s'exprimait, voilà quelques années, un docte chroniqueur. Il savait ce qu'il disait. Il était allé voir sur place. Sans doute avait-il même vu les militaires postés par Videla aux portes de ce *« laboratoire »* où des économistes mettaient tranquillement leurs théories à l'épreuve des faits...

Devant les désastreux résultats de leur politique économique libérale, les militaires ne songent ensuite qu'à passer le bébé à un gouvernement civil, librement élu ? Eh bien, la prochaine fois, les officiers devront s'entraîner non seulement à Fort-Gulick ou à la Escuela de las Americas, mais aussi à la Harvard Business School. Pour l'instant, le président Alfonsin, qui a eu la malchance de recevoir *via* les urnes un héritage empoisonné, est prié de payer les dettes accumulées par ses prédécesseurs, de restituer les milliards de dollars dilapidés et placés à l'étranger par des militaires aussi peu scrupuleux que compétents. Il se montre rétif, hésite à pressurer un peu plus un peuple surexploité ? Alors le FMI lui offre toute son expertise pour l'aider à restaurer les droits sacrés du libéralisme économique. La démocratie en souffrirait ? Mais, formés par Peron et Videla, les Argentins en ont pris l'habitude...

La dignité et le profit

POURQUOI parler des Argentins ? Eux ou d'autres... Moins éloignés. Par exemple, les Turcs. Leur pays, qui vit avec retard une difficile mutation économique, a l'inconvénient d'occuper une position stratégique avancée, ce qui lui vaut la sollicitude de l'Occident libéral. Tout se conjugait pour l'accabler. Alors un régime fort a montré son visage à la porte orientale de l'Europe. Puis on a quand même voté. Un gouvernement civil a été démocratiquement élu. Mais les prisons restent pleines. D'après Amnesty International, vingt et un mille prisonniers politiques.

Traités comment ? Cet homme d'une cinquantaine d'années, *« on l'avait forcé à assister à la torture de ses enfants, et on l'avait torturé sous leurs yeux »*. Un gardien dit à une jeune prisonnière : *« Nous allons à une sorte d'institut de beauté. On y entre avec un minois comme le tien, et on en ressort avec une figure d'une forme différente. »* Elle ajoute : *« Les bourreaux battaient de toutes leurs forces* [un autre détenu] *tout en me disant et en m'infligeant des choses qui ne se disent ni se font à une femme — pour faire pression sur lui. »* Le plus difficile est de maintenir l'ordre dans les prisons. Pour cela, torture quotidienne. Comble de raffinement, les détenus sont obligés, chaque jour, à heure fixe, de frapper à la porte de leur cellule pour rappeler à leur bourreau que c'est *« l'heure de leur traitement »* (31). L'ordre libéral, à la fois cohérent et militant, est bien défendu. Jamais les barbares rouges ne pourront franchir cette porte orientale de la civilisation européenne...

Tout cela est excessif, car, après tout, seuls sont ainsi frappés — en Turquie, au Chili, au Zaïre, ailleurs — ceux qui se sont révoltés, et on les punit ; ou ceux qui pourraient bien se révolter, et il faut les dissuader par la terreur. A quoi s'ajoute la multitude des autres, accablés par la faim, la misère, résignés, qui ne savent même pas comment ils pourraient se rebeller. Ils subissent leur sort. Les portes leur sont fermées de ce supermarché libéral où, le cabas à la main, ils pourraient se rendre en compagnie de M. Jean-Marie Domenach pour acheter à la fois ces biens matériels de première nécessité qui leur font tant défaut et ces précieux aliments de leur *« liberté spirituelle »*.

Mais regardez en face. C'est bien pire. A ses supermarchés mal approvisionnés, l'URSS ajoute son goulag et ses hôpitaux psychiatriques. Contre le régime inhumain qu'elle impose à ses peuples, contre la subversion qu'elle entretient dans le monde, contre son expansionnisme territorial appuyé sur un formidable arsenal, il faut bien se défendre. L'enjeu, c'est la liberté sur la planète. On ne la paiera jamais trop cher. Quelle liberté ? La liberté d'entreprendre, d'investir, d'acheter, de produire et de vendre ? Sans aucun doute. Pourvu que ce ne soit pas au prix de conditions de vie dégradantes, d'arrestations arbitraires, d'intolérables tortures, de massacres. De cette dignité sans laquelle l'homme n'est pas un homme. Pourvu que, à l'ombre d'un régime fort, la liberté d'« entrepreneurs » affairistes ne soit pas assurée par l'asservissement, l'humiliation, l'assassinat, la misère. Pourvu que, dans les trop peu nombreuses démocraties qui existent sur la planète, les libertés fondamentales ne soient pas subordonnées à la libre circulation des capitaux et à la libre accumulation des profits. Pourvu que, au nom de l'anticommunisme, ces démocraties ne s'accouplent pas avec des sociétés bananières ou minières pour engendrer des Somoza, des Pinochet, des Mobutu, des Marcos, des Videla. Les difficultés économiques de l'heure ne peuvent en aucun cas justifier la moindre entorse à des droits durement conquis. Entorse apparemment bénigne dans les démocraties avancées, entorse monstrueuse dans les régimes de fer. Les deux s'additionnent pour faire pencher un peu plus le fléau vers la barbarie.

Ceux, qui naguère, *« méprisaient les libertés bourgeoises »* et, tout penauds de leur sottise, ne veulent plus voir aujourd'hui que les crimes commis dans l'empire du mal, font le plus mauvais calcul. Le seul avenir acceptable passe par l'élargissement de l'aire démocratique dans le monde. Non pas en embrigadant, dans la grande croisade pour la liberté, des peuples asservis, soumis à l'arbitraire du pouvoir et de l'argent, mais en aidant ces peuples à conquérir une liberté qu'ils sauront bien défendre contre les gardiens du goulag.

Longue est la liste des violations des droits fondamentaux sous des régimes qui se réclament indûment des « valeurs » de l'Occident et, comme le général Stroessner, règnent, *« grâce à Dieu »* et à quelques démocraties libérales, depuis trop longtemps. Un faux souci d'équilibre pourrait tenter d'estomper de telles tares en leur opposant l'oppression entretenue dans d'autres pays par des régimes s'inspirant d'une tout autre idéologie. Si les cris qui, à l'Est comme à l'Ouest, parviennent parfois à percer le bâillon possèdent le même accent déchirant, expriment le même désespoir et doivent, tous, recueillir le même écho, ils ne portent pas tous la même accusation. Les uns dénoncent une idéologie que l'Occident combat, les autres dénoncent des régimes invoquant les principes dont l'Occident se réclame. Tout homme est solidaire de toutes les victimes d'injustices commises sur la planète, mais il est d'abord responsable des crimes commis au nom des valeurs dont lui-même s'efforce de vivre.



(Roger Viollet)

Suivre l'exemple reaganien

LE mot même d'« Occident » n'a pas le même sens pour tous ceux qui s'en réclament. Libre aux uns de le définir par la liberté du marché et la libre entreprise. Si complexes que soient les liens historiques qui, en Europe et en Amérique du Nord, ont uni le développement du capitalisme et de la démocratie, une constante tension a opposé les deux projets : puissance des syndicats contre pouvoir de l'argent, suffrage universel contre suffrage censitaire, droits des salariés contre droits du capital. L'Occident qui aujourd'hui se sent menacé peut, sans se renier, s'accommoder d'une diminution de son pouvoir d'achat, qui le ramènerait au niveau de vie d'il y a dix ans. Mais il cesserait d'être lui-même s'il consentait à une régression de ses droits politiques et sociaux. Ces droits ne lui ont pas été gracieusement octroyés, il les a conquis de haute lutte. Il ne les doit pas aux vertus du libéralisme économique, il les lui a arrachés par l'action syndicale et politique.

Oui, le libéralisme économique prodigue *« spontanément »* ses bienfaits, mais uniquement à ceux qui sont assez forts pour en exploiter les ressources à leur profit. *« Les taux d'intérêt élevés en vigueur aux Etats-Unis ont attiré de l'étranger un flot de capitaux qui ont contribué à faire monter le dollar de 36 % depuis 1980 »*, écrivait *Newsweek* voilà dix-huit mois (32). Ces apports extérieurs représentent plus de la moitié de l'épargne nette américaine, qui ne suffit pas à financer la modernisation de l'industrie. Compte tenu du rapport des populations, les Etats-Unis libéraux comptent treize fois moins de robots que la Suède, affligée de sa détestable social-démocratie. En 1984, le Japon aura produit 20 millions de magnétoscopes ; les Etats-Unis : aucun (33). De 1960 à 1982, la production d'automobiles a décliné de 6 675 000 à 4 974 000 aux Etats-Unis, pendant qu'elle réalisait, au Japon, une foudroyante progression : de 165 000 à 6 887 000 (34). Une savante étude de la très conservatrice Brookings Institution (35) aligne de complexes équations, d'où il ressort que les Etats-Unis ne pourraient équilibrer leur balance commerciale qu'en dévaluant le dollar de 28 % d'un seul coup, puis encore de 0,4 % par an pendant une période indéfinie. Ce qui ne manquerait pas de faire baisser le niveau de vie des Américains. Une autre étude (36), réalisée par Data Resources Inc., montre qu'en cinq ans la productivité a augmenté de 0,6 % aux Etats-Unis, de 2,1 % en Allemagne, de 3 % en France. De telles mesures ont toujours quelque chose de contestable ; elles indiquent quand même une tendance. L'Europe et le tiers-monde financent la reprise américaine. *« Une grosse partie des achats de dollars vient d'Europe »*, reconnaît M. Jordan Black, de la Chase Manhattan (37). Et vive le libéralisme !

Oui, le libéralisme donne de merveilleux résultats. Pour ceux qui possèdent une aussi admirable « pompe à dollars ». Cette pompe permet actuellement aux Etats-Unis d'enregistrer une cadence d'investissements deux fois plus rapide que lors des précédentes reprises depuis la guerre. L'argent vient de l'étranger, et les faveurs fiscales accordées aux entreprises par M. Reagan *« ont plus que contrebalancé le coût des taux d'intérêt élevés »* (38). Ces taux d'intérêt alourdissent le déjà pesant fardeau qui écrase les pays endettés, mais le FMI veille à ce que le Mexique, le Brésil, l'Argentine, etc., respectent leurs échéances. L'argent doit rentrer dans les banques commerciales. L'Amérique en a besoin. Le cours élevé du dollar a évidemment réduit le coût des importations, ce qui entraîne : a) un déficit de la balance commerciale de 120 milliards de dollars par an ; b) une baisse d'environ 3 points du taux d'inflation (39) ; c) un déclin des prix des matières premières que produit le tiers-monde : en un an, – 23,6 % pour le cuivre, – 35,2 % pour les bois de construction, – 20,5 % pour le caoutchouc, – 11,6 % pour le coton...

Mais que les producteurs de cuivre ou de caoutchouc ne viennent pas pleurer, car les Etats-Unis ont, eux aussi, leurs soucis. D'après le Congressional Budget Office, la dette du gouvernement américain va passer de 1 000 à 2 500 milliards de dollars entre 1983 et 1989, et les intérêts de cette dette vont flamber de 90 milliards en 1983 à 214 milliards de dollars en 1989 (40). Dans une telle détresse, il est bien naturel que les pays sous-développés viennent au secours des Etats-Unis. Telle est la loi du libéralisme.

La situation serait encore pire si la population active ne participait pas elle-même à l'effort général. De moins en moins nombreuse dans les industries de transformation, où une forte implantation syndicale assure aux ouvriers des salaires élevés qui ont fortement contribué à la non-compétitivité de la production américaine, la main-d'œuvre s'est déplacée vers des *« activités de service, où les syndicats sont pratiquement absents, et qui pratiquent des salaires plus bas »* (41).

Tel est l'exemple à suivre. C'est du moins ce que conseille le FMI lorsqu'il plaide pour une *« plus grande flexibilité dans la négociation des salaires, particulièrement en Europe »*, afin de rétablir *« les marges de profit des entreprises »* (42). Ainsi l'Europe pourra-t-elle faire des investissements productifs, créateurs d'emplois et d'une nouvelle prospérité. A moins que la « pompe à dollars » n'aspire cette manne outre-Atlantique... Dans le climat néo-libéral qui envahit l'Europe, la *« flexibilité »* des salaires, que préconisent le FMI et le CNPF, alimentera la ré-industrialisation des Etats-Unis.

Il n'existe pas trente-six moyens d'éviter une telle escroquerie internationale. L'un d'eux pourrait être trouvé dans le cadre d'une Communauté européenne moins désuète (43), moins paralysée par ses querelles internes, plus résolue face à ses deux grands compétiteurs, Etats-Unis et Japon. L'autre moyen, avec ou sans effort européen concerté, ne peut être offert que par cette « planification à la française » qui, dans le passé, a déjà fait ses preuves. Mais le Plan est rejeté dans la pénombre. Les projecteurs sont braqués sur les thèses d'un néolibéralisme mondial qui enferme l'économie nationale dans un corset dont Washington, progressivement, resserre les lacets. Pas de Plan, moins d'Etat, feu sur l'Etat, libérez les entreprises ! Crépuscule d'une grande ambition que Jean Monnet et le général de Gaulle avaient portée très haut. Triste et paisible déclin que ne peut camoufler l'ode à la modernité. Triple recul d'une fierté nationale, d'une volonté industrielle, d'un dynamisme démocratique, auxquels ne pourraient plus accorder le moindre crédit ceux à qui l'on demanderait des sacrifices sans leur présenter des objectifs et une stratégie.

Mais la France n'est pas seule dans cette descente au purgatoire. Elle n'est pas la plus mal lotie. Son sort vaut mieux que celui des Chiliens, des Turcs, des Zaïrois, de tant d'autres. Alors, de quoi vous plaignez-vous ?

Le Prince peut ne pas être fidèle à ses engagements et, cependant, perdre à la fois *« sa réputation et ses Etats »*.

CLAUDE JULIEN.



(« Maintenant le cuivre est chilien », 1971)

« Il fait tirer sur la foule, il torture, il censure les journaux, il exile et bannit, mais il respecte l'entreprise privée. »

(29) Cf. « Deux pas vers le goulag », *le Monde diplomatique*, octobre 1984, déclaration de M. Jean-Marie Domenach.

(30) Cf. l'interview de M. Edmond Maire, *le Monde*, 21 août 1984.

(31) *Chronique*, Amnesty International, juin 1984.

(32) *Newsweek*, 30 mai 1983.

(33) *The New York Review of Books*, 27 septembre 1984.

(34) *Perspective à long terme de l'industrie automobile mondiale*, OCDE, Paris, 1983.

(35) Cf. note 14.

(36) *The DRI Report on US Manufacturing Industries*, par Otto Eckstein, Christopher Caton, Roger Brinner et Peter Duprey, McGraw Hill, New-York 1984.

(37) *Newsweek*, 17 septembre 1984.

(38) *Newsweek*, 6 août 1984.

(39) Idem.

(40) *Financial Times*, 28 septembre 1984.

(41) *Newsweek*, 6 août 1984.

(42) *Le Monde*, 14 septembre 1984.

(43) Cf. *le Monde diplomatique*, juin 1984.

les livres

«LE PÉNITENT», d'Isaac Bashevis Singer

La plus redoutable des hérésies

ISAAC BASHEVIS SINGER a consacré la plus grande partie de son œuvre à témoigner de l'histoire des communautés juives de Pologne, aujourd'hui dispersées. Ses romans, nouvelles et contes puisent dans l'héritage hassidique pour chanter l'amour de la vie. Cependant, le ton change lorsque l'écrivain parle de l'exil en Amérique : une certaine grâce l'a déjà quitté. Puis, avec *le Pénitent*, publié pour la première fois à New-York en 1973 et qui vient d'être traduit en français (1), le désespoir s'installe. Le livre fut écrit au lendemain d'un voyage en Israël.

Isaac Bashevis Singer est hanté par la disparition d'une culture toute de ferveur religieuse qui a permis à ses ancêtres de survivre en tant que juifs durant deux millénaires. Dès son premier roman, *la Corne du bélier* (2), écrit en 1933 en Pologne alors que les juifs de ce pays s'ouvraient aux idéologies modernes, il prenait symboliquement l'histoire à témoin pour dénoncer l'hérésie, relatant magnifiquement la démence collective qui ravagea la petite ville de Goray au lendemain des massacres perpétrés par les cosaques de Chmielnicki. Alors le bien triompha du mal, la pureté maintenue de la foi assura la cohésion du groupe et permit aux juifs de survivre.

Trois siècles ont passé. Nous voici, avec *le Pénitent*, au cœur de notre temps. Un grand péril guette à nouveau le judaïsme et avec lui, cette fois, l'ensemble de l'humanité. Un autre vent de folie souffle sur le monde, emportant avec lui la civilisation de l'esprit. Il fallait, pour cette nouvelle mise en garde, un témoin exemplaire : Isaac Bashevis Singer a choisi Joseph Shapiro dont la confession résume le drame du vingtième siècle.

Issu d'une famille hassidique polonaise, Joseph Shapiro a échappé au massacre nazi en se réfugiant aux Etats-Unis où il devint un riche homme d'affaires. Un jour, pris de vertige devant la vénalité et l'injustice de cette société vouée au culte de l'argent, il réalise soudain que la folie de l'Allemagne n'était qu'un signe précurseur, que désormais le monde est soumis à la *« culture de Hitler et de Staline »*. La destruction de l'esprit se parachève. Le « pénitent » part pour Israël, retrouver la Jérusalem mythique de ses ancêtres, mais Israël n'y peut rien. Au contraire.

Quinze heures de vol New-York-Rome-Tel-Aviv. Bientôt Jérusalem, la prophétie se réalise. Désespoir : la terre promise ? Mais c'est l'Amérique : *« Cet Israël ne me touchait pas l'âme. Les gens étaient l'exacte réplique de ceux que j'avais vus quinze heures plus tôt à New-York. Ils étaient habillés comme des non-juifs, ils n'avaient pas l'air juif. Sur leurs visages, on lisait la même impatience, le même besoin de se dépêcher, la même avidité (...). Sur l'affiche d'un cinéma, je vis des actrices voluptueuses et des hommes à l'air sauvage qui tenaient un fusil. »* Indignation : *« Oui, les Emancipés avaient atteint leur but. Nous étions un peuple comme les autres [...]. Comme partout, c'étaient les plus forts qui avaient raison [...]. Est-ce pour cela que tu es parti, quitter un tas d'ordures pour en retrouver un autre ? »* On ne saurait résumer plus clairement l'essence du conflit entre judaïsme et sionisme, un conflit toujours étouffé, à l'extérieur, devant l'urgence des problèmes politiques. A Mme Golda Meir qui déclarait en 1969 : *« Je ne veux pas d'un peuple juif doux, libéral, anticolonialiste et antimilitariste. Ce serait alors un peuple mort »* (3), le « pénitent » rétorque : *« Si un homme est un escroc, il n'est plus un juif. »*

LE Pénitent fut écrit dix ans avant l'invasion du Liban. Joseph Shapiro donnait alors aux juifs venus peupler Israël *« deux ou trois générations à peine »* avant qu'ils n'oublient tout de leur morale et de leur foi. Depuis, un autre extrémisme religieux a gagné du terrain là-bas, et celui-là a choisi le livre de Josué que dénonçait Joseph Shapiro au nom de la loi talmudique qui, seule, aurait forgé le judaïsme. Les adeptes du Bloc de la foi (Gouch Emounim) se réclament aujourd'hui de la Bible, mais ils savent fort bien faire la part de la spiritualité pour mener leur combat politique : ces gens-là, dirait Joseph Shapiro, ne sont plus des juifs.

Encore un effort, Monsieur Shapiro : toutes ces invectives qu'Isaac Bashevis Singer met dans votre bouche crient à la trahison de l'esprit. Alors, au lieu de se demander qui est juif, ne serait-il pas plus urgent de se demander qui est Dieu ?

MICHELINE PAUNET.

(1) Isaac Bashevis Singer, prix Nobel de littérature 1978, *le Pénitent*, Stock, « Nouveau Cabinet cosmopolite », Paris, 1984. D'abord paru en feuilleton dans le *Jewish Daily Forward* de New-York, en 1973, le livre a été publié en Israël en 1974 aux éditions Peretz.

(2) Stock, « Bibliothèque cosmopolite », Paris, 1979 et 1982. Publié pour la première fois en feuilleton dans la revue *Globus* de Varsovie, en 1934.

(3) Propos cités par Eric Rouleau. Cf. *les Palestiniens, d'une guerre à l'autre*, la Découverte-*le Monde*, Paris, 1984.

ASIE

VIETNAMESE COMMUNISM, 1925-1945. – Huynh Kim Khanh

★ **Cornell University Press, Ithaca, New-York, 1982, 379 pages.**

En confrontant archives coloniales françaises et documents internes du parti, Huynh Kim Khanh ne raconte pas seulement les premiers cheminements du communisme vietnamien jusqu'à la victoire d'août 1945, il éclaire aussi plusieurs mythes. D'abord Hô Chi Minh. Toute la problématique et les dilemmes du parti se retrouvent dans les deux noms de guerre choisis par son fondateur. Le parti est patriotique et national quand son chef, Nguyên Ai Quôc (Nguyên le Patriote), cherche voies et moyens pour libérer le pays du joug colonial. Il est internationaliste prolétarien quand Hô Chi Minh (Hô, qui va au bout de sa lumière marxiste-léniniste) révèle l'autre face du personnage, propagandiste zélé du Komintern. Les pages consacrées au nationalisme (réservé aux élites) et au patriotisme (fierté et mobilisation de tout un peuple) sont uniques. Sont parfaitement explicitées la trajectoire et les ruptures de ligne du communisme vietnamien entre 1928 et 1941. De même, le fonctionnement du parti et son habileté à noyauter et à manipuler (technique du Front uni national) les organisations patriotiques.

La parabole la plus forte du livre est celle de la greffe. Elle pose un problème fondamental, jusqu'ici éludé. Celui de la réussite de l'implantation d'une idéologie importée et minoritaire, le communisme, sur une souche vietnamienne, traditionnellement communaliste et confucéenne. La greffe peut prendre à certaines périodes et sous certaines conditions. Il faut que le pays se sente en danger. Il faut aussi, comme en botanique, un même processus de croissance, des affinités biochimiques et un environnement favorable. Dans les moments difficiles, le PCVN a su opportunément saisir l'occasion unique, le thoi co, s'identifier au mouvement patriotique, en payant le prix pour se faire accepter. Depuis les années 20, il a souvent incarné aux yeux de tous la véritable résistance. Il peut y avoir aussi rejet de la greffe, surtout quand le parti, oubliant la tradition patriotique et nationale, affirme une vocation internationaliste dans laquelle le pays ne se reconnaît pas (1).

B.X.Q.

(1) Cet ouvrage est à paraître en français. L'auteur en prépare une suite, couvrant la période 1945-1954.

EUROPE

JEAN-PAUL II, ANTONOV, AGÇA. LA FILIÈRE. – Christian Roulette.

★ **Editions du Sorbier, Paris, 1984, 319 pages, 75 F.**

Ce livre souffre des mêmes défauts que celui qu'il veut combattre, *le Temps des assassins* de Claire Sterling (paru aux éditions Mazarine), qui milite pour prouver l'existence de la « filière bulgare » dans l'attentat de 1981 contre le pape (1). Christian Roulette veut trop prouver : à la fois la faiblesse, réelle, de l'accusation de complicité à l'encontre du Bulgare S. Antonov, mais aussi l'innocence, en quelque sorte congénitale, de la Bulgarie socialiste et de l'URSS en matière de trafics illégaux et de terrorisme. Il reprend également à son compte les allégations hasardeuses, déjà connues, du journaliste soviétique J. Andronov à l'appui d'une « filière CIA », qui aurait confié le « contrat sur le pape » au tueur Agça.

La deuxième partie du livre mérite davantage d'intérêt. C'est une analyse minutieuse des accusations concrètes, reprises par la justice italienne sur la seule foi du terroriste « repenti » Agça. Ici, Christian Roulette peut invoquer à juste titre le caractère suspect et intéressé de ces aveux, faits dans l'espoir d'une remise de peine ; l'intervention illégale des services secrets italiens dans la procédure, et les possibilités de « pilotage » du témoignage d'Agça, en particulier par l'aumônier de la prison, incarcéré aujourd'hui pour son appartenance à la Mafia. Il s'appuie sur les approximations, les invraisemblances et les contradictions internes, ainsi que sur les variations d'Agça dans ses déclarations. Il fait ressortir le comportement extravagant de dilettantisme des prétendus comploteurs bulgares, qui sont en même temps censés être de redoutables agents professionnels des services secrets de Sofia.

Il reste un certain nombre d'obscurités, liées à la procédure exceptionnelle applicable aux crimes terroristes, et qui ampute gravement les prérogatives de la défense. Les avocats – et la presse – ignorent le contenu exact du dossier du juge instructeur et en sont parfois réduits à puiser leur information dans les rumeurs et les fuites incontrôlables. Cela aurait dû inciter le juriste qu'est Me Roulette à une rigueur redoublée dans le maniement des sources et des références. La légèreté de Claire Sterling ne constitue pas une excuse.

B. K.

(1) Voir Basile Karlinsky, « Qui donc a voulu tuer le pape ? », *le Monde diplomatique*, octobre 1983.

PAYSANS DE DEMAIN

L'intégration des agricultures et ses conséquences sociales

L'OUVRAGE de Marcel Marloie (1) *est à la fois un dossier économique didactique et un essai sur le problème de la maîtrise des relations économiques internationales dans le domaine agro-alimentaire ; intervention politique, donc, que souligne l'éditeur en indiquant que l'auteur était agriculteur avant d'être chercheur à l'Institut national de la recherche agronomique (INRA).*

Du point de vue de l'analyse économique de l'internationalisation de l'agriculture, l'ouvrage complète les plus récentes publications sur le thème des échanges agricoles (2). « La place de l'agriculture française dans le déplacement des économies-monde, au rythme de la désintégration de l'empire colonial, des mouvements d'intégration européenne et atlantique, puis des rapports Nord-Sud », *est* « évoquée » *dans une série d'études de cas (mécanisation, céréales, alimentation animale, aviculture, inversion des rapports de forces entre les firmes agro-alimentaires et la distribution). Mais elle n'est qu'*« évoquée », *pour étayer l'idée, couramment admise, d'un modèle de développement* « internationalisant ». *Au total, les mouvements de modernisation (des années 60) et d'intégration économique développent et redéploient les échanges extérieurs agro-alimentaires. La ligne générale n'est pas contestable, mais reste à établir la cohérence d'un modèle agro-exportateur français qui ne fait pas apparaître (sauf dans quelques cas tels que l'aviculture) un secteur exportateur spécialisé et se caractérise plutôt par une internationalisation segmentée.*

Cette modernisation, tout le monde en est d'accord, c'est aussi un bouleversement des rapports sociaux à la campagne et la réorganisation complète des institutions professionnelles et administratives de l'agriculture. L'apport de Marcel Marloie, à cet égard, est une analyse institutionnelle approfondie des écarts qui se sont creusés entre la nature des problèmes posés à la société par cette internationalisation et les possibilités des institutions, des organisations créées pour répondre à des problèmes antérieurs. Les outils sociaux existants assurant la régulation dans le cadre intérieur s'érodent, tandis que l'activité de nouveaux agents prend une place croissante.

En fait, cette question de la recherche d'une maîtrise des marchés agricoles internationaux est un vieux souci des fonctionnaires européens ou des hommes politiques (de M. Michel Debatisse à M. Edgard Pisani). Ici, elle est posée en termes de mouvement social. Des sensibilités tiers-mondistes, vivantes dans le milieu rural, peut-il sortir la force organisatrice d'un projet professionnel nouveau allant jusqu'à poser les conditions d'une meilleure maîtrise des questions internationales, dont le traitement ne serait plus réservé aux spécialistes ? La réponse de l'auteur reste nuancée.

GILLES ALLAIRE.

(1) Marcel Marloie, *l'Internationalisation de l'agriculture française*, Éditions ouvrières, coll. « Nord-Sud », Paris, 1984, 142 pages, 56 F.

(2) *Cf.* notamment François de Ravignan, *La faim, pourquoi ?*, Syros, coll. « Alternatives économiques », Paris, 128 pages, 39 F et Association Solagral, *l'Aide alimentaire*, même éditeur, même collection, 136 pages, 39 F.

AMÉRIQUES

AINSI VA L'AMÉRIQUE DE ROOSEVELT A REAGAN – David Schoenbrun

★ **Plon, Paris, 1984, 500 pages, 110 F.**

De ce demi-siècle d'histoire, David Schoenbrun fut un témoin assez exceptionnel. Dès l'adolescence, il milite avec enthousiasme pour le candidat Roosevelt. Un de ses contemporains embrassait la même cause : il s'appelait Ronald Reagan. Le début du livre est un parallèle cruel entre celui qui non seulement promit une « nouvelle donne » à une Amérique qui avait perdu jusqu'à la confiance en elle-même, mais voulut faire d'elle une démocratie qui ne serait plus installée sur le mépris des pauvres ; et celui qui s'est *« engagé à défaire tout ce qu'avait fait »* le héros de sa jeunesse ; celui pour qui *« soutenir les riches est bon pour l'Amérique et soutenir les pauvres, mauvais »*. Un seul exemple : pour la première fois, Roosevelt imposa un salaire minimum : 10 dollars par mois. En 1981, il était de 122 dollars, soit 700 F. Ce minimum moins que vital, le Sénat en vota la suppression dès que le nouveau président fut en place. De telles mesures ne sont pas étrangères à la richesse d'une grande nation morale et religieuse.

L'acte d'accusation est repris, article par article, à la fin du livre. Entre ces deux chapitres tient le reste de l'histoire. David Schoenbrun a tout vu, et connu tout le monde. Comptant parmi les journalistes d'une célébrité égale à celle de Walter Lippmann, il a l'avantage à nos yeux d'avoir débuté comme professeur de français et passé une bonne part de sa vie en France. Il souffre de Munich, qu'il compte parmi les *« jours d'infamie »* de l'époque : il est un des rares à connaître aussitôt l'appel du 18 juin, et s'oppose à Roosevelt, son idole, pour la politique menée à l'égard de la France libre et de Vichy. Le voilà à Alger. De Gaulle l'y reçoit, glacial. Puis se livre devant lui à un mémorable monologue. Retenons deux phrases : *« La France ne se laissera pas occuper par les Américains. »* Et : *« La grande menace pour notre liberté vient de nos alliés, et non de nos ennemis. »*

Combattant, l'auteur est *« le premier sur le Rhin »* ; le premier aussi à découvrir, avec Patton, la réalité de Buchenwald. Années 50. Désapprouvant la guerre d'Indochine, il est malgré lui engagé par le gouvernement Laniel-Bidault dans une incroyable affaire où éclate la dépendance de la France. Il sera l'adversaire passionné de la guerre du Vietnam, ce qui lui vaut des ennuis. Mais sa vie à Paris le comble. Il est de tout, il va partout. Familier des dîners d'Eve Curie, il l'entend demander à Churchill quel fut pour lui le pire moment de la guerre : *« Honnêtement, ma chère, chaque minute a été un plaisir. »* Aussitôt de retour au pouvoir, de Gaulle le fait venir... pour lui parler pendant une demi-heure de Stendhal et de Chateaubriand. Kennedy, que *« de Gaulle fascinait »* et qu'il va rencontrer, s'informe du grand homme auprès de Schoenbrun ; et c'est lui qui apprendra à de Gaulle l'assassinat de Kennedy. La suite est d'un tragique plus médiocre : Nixon, Carter...

Le livre met en scène, dans le grouillement de la vie, un grand drame historique, une comédie aussi, et leurs acteurs tous illustres. Il s'achève sur un apologue, et le dernier mot, vieux de trois siècles, est d'un Polonais anonyme. Il fut et demeure, pour Schoenbrun, l'antidote à tout désespoir. Belle leçon, en effet : *« Non, je n'ai pas été capable de changer le monde. Mais je n'ai pas laissé le monde me changer. »*

Y. F.

Une histoire du corps diplomatique français

DEUX gros volumes pour retracer l'histoire du corps diplomatique français (1) : l'entreprise pouvait paraître téméraire : elle est parfaitement réussie grâce à une méthode qui permet de couvrir un aussi vaste sujet en évitant le double écueil des généralités qui ne pourraient retenir l'attention et des détails qui cacheraient les grandes évolutions.

Le plan général distingue six grandes parties : Ancien Régime ; Révolution, Consulat, Empire ; de la première Restauration au Second Empire (tome I) ; période 1870-1914 ; période 1914-1939 ; période 1940-1980 (tome II). Chaque partie est elle-même découpée en trois chapitres – l'administration centrale, les services extérieurs, l'action diplomatique – et accompagnée d'une fort utile bibliographie et d'une biographie (du cardinal de Bernis à Eirik Labonne). Un index et la liste des ministres des affaires étrangères complète chaque volume. La typographie et les illustrations sont d'une très belle qualité.

Bien évidemment, une telle œuvre ne saurait être résumée. Elle offre une saisissante vision du rôle croissant des relations extérieures au service de l'intérêt national et permet de suivre pas à pas la mise au point de l'outil et des techniques diplomatiques : formation et recrutement des agents, évolution des esprits et des mœurs, conditions d'existence, etc. Tout cela traversé par les grandes figures, parfois mal connues, qui ont joué un rôle de premier plan, et accompagné de détails piquants : achats d'immeubles, rémunérations, réceptions, repas, congés, etc.

L'occasion est rarement offerte de signaler un ouvrage d'une telle qualité, qui n'a pu être réalisé qu'avec le concours de nombreux collaborateurs... parfaitement disciplinés pour se plier aux exigences d'une aussi ambitieuse réalisation.

C. J.

(1) *Les Affaires étrangères et le corps diplomatique français*, tome I, 840 pages, 350 F ; tome II, 1 020 pages, 430 F. Editions du CNRS, Paris 1984.

«LES PHALÈNES», de Tchicaya U Tam'Si

La force des mots

COMME un vol de phalènes sur leur terre natale, les Africains privilégiés traversent éblouis les dernières années de l'indigénat. Ces papillons de nuit, émoustillés par la lumière coloniale, se brûlent les ailes sur les flammes de l'Occident. Ces hommes à la peau noire mais à l'âme blanchie, transfuges entre l'Afrique et l'Europe, sont ébranlés par la suppression de l'indigénat qui fait vaciller leur personnalité et leurs habitudes.

L'écrivain congolais Tchicaya U Tam'Si (1), qui joue à l'entomologiste facétieux (2), les saisit à ce tournant de la politique coloniale des années 50. Il cerne ces êtres en proie à une double identité avec un vif penchant à la caricature amicale. Il les fait vivre en des phrases sculptées comme un corps en transe, syncopées comme un tam-tam de brousse, qui commencent ou chutent sur un coup d'épaule.

Prosper Pobard – Mpobah francisé – est le bras droit du député du Parti progressiste de Poto-Poto. Sa fonction de responsable de la cellule Roi Makoko lui vaut à la fois le respect et l'envie. Ce militant qui veut *« mettre l'espoir à la mode »* constate que la fin du régime d'indigénat a des effets pervers. Les gens risquent ainsi de *« devenir fous en apprenant qu'ils ne souffriront plus de la morgue et de l'humiliation »* ! En outre, cette nouvelle « trouble-fête » limite les ambitions des docteurs *« à n'être que des médecins africains »*.

Son ami et invité Pambault – alias Mpambou – évoque ses états de service dans la marine française, le geste tendu *« vers un horizon invisible »*. Cet ancien quartier-maître débonnaire ressemble *« à une bouse de buffle »*, rit *« comme une crécelle »* et chante *« avec l'air d'un pigeon qui roucoule »*. Il est transi d'amour pour Jeanne, une danseuse *« au corps reptile »* dont *« les pieds trépignent sur des tisons »*. Hélas !, cette belle en robe charleston, *« une vague lâchée par un fleuve en rut »*, l'abandonne pour un communiste européen. Par désespoir et abus de chanvre indien, Pambault glisse vers la folie. Il trahira Prosper en volant des cartes au siège du parti. Il les placera à dessein sur des cadavres prétendûment égorgés par des « hommes-panthères » portant un dentier aux crocs de fer acérés.

Prosper, alors soupçonné de vouloir discréditer le parti avant les élections, envisage de cesser ses activités. Apprenant que l'administration soutient le parti adverse, le leader appelle à une manifestation populaire. Trop tard, les élections seront perdues.

De fait, ce militant progressiste mène une vie complexe, voire ambiguë. Il trompe son épouse noire avec une *« toubabesse »*, la blanche et volage Aimée Volange. Cette dame *« à la poitrine agressive comme un essaim d'abeilles »* s'infiltre dans son existence à son insu. Elle commande sans vergogne toutes ses robes à la propre femme de Prosper, puis emmène son fils Paulin dans un lycée du midi de la France. Difficile de s'en débarrasser.

Heureusement que Sophie, la sœur de Prosper, qui a des visions, le prévient de ces adversités multiples. La force de ses croyances religieuses la mue en une faiseuse de miracles révérée par le petit peuple.

Tous ces êtres aux âmes divisées, en perpétuelle mouvance, préservent néanmoins une part de leur être africain. Les hommes repus rotent après un bon repas, les dames replètes refusent les corsets parisiens qui ficellent tout en sachant que ce ne sont pas *« de bonnes manières »*. Le retour aux traditions est une tentation qu'incarne Pierre Tchiloangou, un autre membre du parti. Sa sagesse exemplaire trouble Prosper : pourquoi apprendre la langue, les habitudes de vie et de pensée des Blancs pour devenir *« leur ombre »* ? Le progrès, l'avenir et l'indépendance passent par un certain chemin à travers le passé. *« Hier est dans les pas de demain. »*

JANE HERVÉ.

(1) *Le Monde diplomatique* a publié une nouvelle de Tchicaya U Tam'Si : *Lazare*, avril 1980.

(2) Cf. *les Cancrelats*, Albin Michel : un homme meurt avant de jouir de la sagesse et de la prospérité de ses enfants qui partent ensuite à la dérive ; et *les Méduses*, Albin Michel : un homme, retrouvé dans un état comateux entre les tombes de ses deux amis, est accusé de sorcellerie.

du mois

L'URSS EN CRISE

Une tentative sérieuse pour expliquer l'échec d'un système économique

LA première difficulté qu'affronte un économiste occidental quand il affirme que l'URSS est en crise, c'est d'appliquer les paramètres propres à la notion de crise en système capitaliste ; une autre tient à la nécessité de s'inscrire dans la suite des prédictions d'effondrement qui ont jalonné l'histoire de l'URSS. Dans l'un des ouvrages les plus sérieux qui ont été consacrés à l'explication de l'échec du système économique d'URSS (1), M. Marshall Goldman évite partiellement ces deux pièges où le terme « crise » est à prendre dans son sens vulgaire de dysfonctionnement. Son ouvrage est davantage une description empirique des institutions soviétiques et des secteurs de l'économie, dont les difficultés sont connues. L'originalité du livre consiste à rechercher de quelle façon la « crise » d'un secteur influence la « crise » des secteurs voisins, la compensant ou l'aggravant.

Certes, il confère au « modèle stalinien » et à son cœur, la planification centralisée et impérative, un rôle de « démarreur », mais son schéma général est celui d'une causalité circulaire. L'intérêt de cette approche consiste à inclure dans l'examen non seulement les rubriques économiques habituelles : planification, industrie, agriculture, monnaie, commerce extérieur, acquisition de technologie avancée, relations avec l'« Empire », mais aussi le système politique ainsi que le « citoyen », sa santé (mortalité, natalité) et ses comportements de producteur-consommateur dans l'économie officielle et clandestine. M. Marshall Goldman n'ajoute rien aux abondantes études sur les différentes « crises » sectorielles ; il les juxtapose et examine le réseau d'interrelations que ces « crises » constituent. Il dégage ainsi l'existence d'une spire décroissante, auto-entretenue, de l'économie soviétique dans son ensemble.

Là aussi, l'auteur reste empirique et se refuse à fixer quelque seuil au-delà duquel cette dégradation provoquerait la crise du système, ou à affirmer son inéluctabilité. Au contraire, il note l'étonnante capacité du « modèle stalinien » à absorber et à amortir les crises partielles, mais au prix d'une rigidification croissante, alors qu'une autre solution pourrait se trouver dans davantage de souplesse. Cela l'incite à étudier la capacité du système à se réformer en adoptant cette deuxième option. Il conclut que cette capacité existe, latente (Khrouchtchev l'a prouvé), en dépit de la propension du système à se raidir devant les difficultés. Mais plus tardivement cette capacité s'exprimera, plus elle aura de peine à le faire et plus aiguës seront les difficultés à résoudre. M. Marshall Goldman voit dans l'installation durable de la « gérontocratie » aux postes de commande une des conséquences de l'incapacité à choisir délibérément entre les deux options.

CONSTATANT la prépondérance croissante des matières premières dans les exportations vers l'Ouest, en échange de produits à haute technologie, l'auteur estime qu'un des avenirs possibles de l'URSS pourrait bien être sa lente transformation en semi-colonie des pays industriellement avancés. A titre d'exemple, il propose le retard croissant de l'URSS en matière d'ordinateurs, dont il fournit une explication originale. A l'inverse de ceux qui craignent que l'URSS ne finisse par rattraper l'Occident grâce à l'importation régulière ou frauduleuse de technologie de pointe, l'auteur pense que l'URSS, en agissant ainsi, perpétue et approfondit son retard et dégrade sa propre capacité d'innovation.

Il faut regretter que M. Marshall Goldman n'ait pas inclus dans son examen l'armée et la confrontation militaire Est-Ouest. Tel quel, l'ouvrage est une tentative intéressante de surmonter la tendance actuelle des études sur l'URSS à une spécialisation et à une parcellisation accrues, aboutissant à un regrettable manque de travaux de synthèse.

BASILE KARLINSKY.

(1) Marshall I. Goldman, *URSS in Crisis. The Failure of an Economic System*, W.W. Norton & C°, New-York-Londres, 1983, 210 pages.

« L'Afrique en Amérique latine »

Par YVES FLORENNE

LE projet de cet ouvrage collectif a été établi par l'UNESCO en 1974. C'est dire qu'il fut médité. Il inaugure une collection : « Le monde en Amérique latine », et ce n'était que juste de commencer par le continent qui, bien malgré lui, a le plus envahi l'autre, pour y être exploité et dépouillé, non sans y laisser pourtant des traces profondes. Voici donc *l'Afrique en Amérique latine*, ce qu'elle y devint et ce qu'elle est aujourd'hui.

Au professeur Manuel Moreno Fraginals, qui en prépara et présenta le plan il y a dix ans, il revenait d'introduire au livre. Il trace avec force les grandes lignes d'une histoire à la fois brutale, inhumaine, et trop intelligemment systématique. On estime à une dizaine de millions les Noirs africains transportés en Amérique pendant les trois siècles et demi que dura officiellement l'opération. C'est le plus énorme transfert de population par contrainte et violence de toute l'histoire de l'humanité. Même les déportations qu'a connues notre temps ne sont pas parvenues à battre ce triste record, leur durée beaucoup plus courte étant plus que contrebalancée par les proportions démographiques.

Cette histoire du trafic d'esclaves qui commence avec la Renaissance, donc avec les temps modernes de l'Occident, est connue en gros. On ne sait peut-être pas toujours que la marchandise, ou le matériel, ainsi acheté ou volé était non seulement sélectionné pour sa qualité, mais méthodiquement trié au départ : ces hommes (pendant très longtemps on ne s'embarrassa pas de femmes) étaient séparés avec soin, des membres de leur famille bien entendu, mais aussi de leur tribu, de leur ethnie, et selon de savants mixages où l'on regroupait les origines les plus opposées. C'était la première mesure, radicale, d'une déculturation qui, dès lors, se produirait fatalement d'elle-même. Il n'y avait là rien de diabolique ou de sadique. C'était plutôt pire : « *Un moyen technologique pour obtenir un rendement maximum du travail.* » Pourrait-on affirmer que cette « technologie », au sens le plus moderne, n'ait été pratiquée que dans le cadre de l'esclavage proprement dit, et n'appartienne qu'à un passé, lui aussi aboli ?

Moreno Fraginals montre à l'œuvre un autre facteur de déculturation : le travail aliénant. Devenu « extensif », il ne laisse place à rien d'autre : « *Ne subsister que pour subsister.* » Or la formule continue d'avoir cours dans les Caraïbes, de même que son équivalent brésilien : « *Ici, le problème est de ne pas mourir.* » « *Cette philosophie de la survie*, écrit Moreno Fraginals, *apparaît aujourd'hui comme quelque chose d'ancestral, presque atavique, chez ces êtres exploités et déculturés depuis des siècles.* » Ce que German Carrera Damas exprime plus nettement encore : « *L'esclavage, loin d'être relégué dans le passé des sociétés latino-américaines, est un élément de la société actuelle.* »

Toutefois, une déculturation totale est toujours impossible. Il est vrai aussi que les propriétaires ne détruisaient pas les valeurs culturelles de leurs esclaves pour le plaisir. Ils ne prenaient la peine de déraciner que celles qui entravaient leur système d'exploitation. Enfin, le travail « extensif » n'est apparu que peu à peu et n'a atteint son paroxysme qu'au dix-neuvième siècle. Ainsi les esclaves ont-ils semé ce que l'on n'attendait pas d'eux : tout ce qu'ils avaient maintenu en vie de leur propre culture. Déculturation et apports culturels sont les deux faces d'une longue histoire dont nous venons d'esquisser les traits principaux à travers les études générales qui ouvrent le volume. Mais on retrouve ces traits sous quelque aspect dans celles qui s'attachent à un domaine particulier.

Il faut toutefois mentionner un autre fait général et capital, trop significatif du caractère inhumain de l'entreprise : la quasi-absence des femmes, laissées pour compte sur le continent noir. D'où ces masses d'hommes frustrés, obsédés, auxquels les autres femmes étaient bien entendu interdites sous peine de mort. C'est quand la menace de l'abolition commença de se faire sentir que les exploiteurs importèrent en hâte un nombre croissant d'Africaines afin de se constituer sur place un cheptel. Cette nécessité d'un élevage que son coût et ses risques avaient fait écarter allait être un échec par l'apparition d'un fait surprenant, forme singulière d'une résistance à la fois biologique et psychique : la fécondité des femmes transportées était devenue très faible.

LA culture étant tout ce dont se nourrit un peuple et dont il est fait, le lecteur trouvera rassemblées dans ce livre les plus précieuses connaissances sur tous les sujets : des langues ou des croyances à la cuisine. La place matérielle qu'occupe chacune des matières n'est sans doute pas sans signification. Une dizaine de pages pour les arts plastiques : guère plus que pour la question alimentaire ; cinquante pour la langue et la littérature ; soixante-quinze pour la musique et la danse. N'est-ce pas, en effet, par celles-ci que se sont le mieux maintenues, transmises et, pour finir, répandues dans le monde les cultures noires des Amériques qui ont eu l'influence qu'on sait en Occident ?

Concluons par la recherche très attachante et révélatrice de Pierre Verger, historien et ethnologue franco-brésilien. Le sujet du livre paraît s'y retourner, jusque dans le titre : L'Amérique latine en Afrique. Mais ce n'est pas l'Amérique des Hispano-Portugais, ni celle des Indiens : c'est celle des affranchis qui revinrent chez eux, en rapportant ce qu'ils avaient reçu, par force ou non, de l'Amérique, mêlé à ce qu'ils lui avaient donné. Ils ramenaient aussi quelque richesse, matérielle celle-là, qu'ils employèrent et souvent accrurent considérablement dans le commerce. Le commerce des esclaves. « *Avec les anciens négriers qui les avaient envoyés outre-Atlantique, ils formaient le groupe le plus opulent. Ils vivaient sur un grand pied* », au point d'étonner le prince de Joinville. Dans cette société, pas si éloignée de la nôtre, on a dû se dire qu'il y avait là un juste retour des choses. On le trouverait plutôt désespérant. Fallait-il que le cercle fût ainsi refermé ?

★ *L'Afrique en Amérique latine*, UNESCO, Paris, 1984, 360 pages, 75 F.

La FEN et la crise mondiale

Internationale du capital et Internationale des travailleurs

Par MICHEL RAFFOUL

COMMENT trouver une issue à la crise mondiale ? Telle est la question à laquelle la Fédération de l'éducation nationale (FEN) tente de répondre dans trois volumes qu'elle consacre d'une part à l'Internationale du capital face à celle du travail et d'autre part à la crise des relations Nord-Sud (1). Ces publications, qui inaugurent la collection « Recherches », ont pour objectif d'offrir aux syndicalistes de tous horizons une base d'information et de réflexion. Deux professeurs et un chercheur du CNRS ont participé à ce travail, qu'ils ont également présenté, sous forme condensée, au cours d'un colloque organisé par la FEN sur ces questions et qui fait l'objet du premier volume.

Les tomes 2 et 3 présentent les rapports dans leur intégralité. Le nombre d'intervenants, militants de base ou responsables syndicaux, ainsi que la pertinence des réactions aux exposés confirment s'il en était besoin l'intérêt profond que soulèvent ces questions chez les syndicalistes français. La lecture – parfois ardue – de ces rapports est éclairée par la confrontation aux problèmes nationaux et humains que vivent quotidiennement les syndicalistes.

Selon C.-A. Michalet, auteur du premier rapport, la stratégie des multinationales consiste essentiellement à rationaliser la production en répartissant les ressources de façon optimale. Les faits démontrent pourtant que c'est vers une optimisation des profits et non de la production, comme le prétendent les multinationales, que tend cette stratégie. Que ce soit dans les domaines de l'emploi, des relations avec les Etats-nations, de la diffusion de la technologie et du progrès et même de la régulation de la dette internationale par les banques, tout est subordonné aux intérêts financiers de firmes privées. Ce qui ne leur enlève pas, précise l'auteur, un rôle dynamique indéniable dans certains secteurs et en période de croissance. La crise mondiale, par contre, devient particulièrement révélatrice de la logique de rentabilisation tous azimuts des multinationales : une délocalisation accrue des investissements certes, mais non des investissements productifs. Et, c'est là que réside le problème : une telle réaction, si elle joue dans l'immédiat un rôle de « soupape de sécurité », ne peut aboutir à long terme qu'à une intensification des effets de la crise puisque intensification des causes il y a.

POUR Guy Caire, auteur du second rapport, seule une Internationale des travailleurs peut opposer une réponse valable à une telle stratégie. Il s'agit avant tout de garantir leurs intérêts et ceux de leur pays et de démontrer que ce sont les multinationales qui les rendent apparemment contradictoires. De leur côté, poursuit l'auteur, les firmes tentent d'empêcher par tous les moyens la globalisation des revendications à l'échelle internationale, globalisation qui reviendrait à remettre en cause leur raison d'être même : l'exploitation des différences entre pays. Les confédérations syndicales tentent donc aujourd'hui, sous l'égide de l'ONU, de faire signer aux multinationales un « code de conduite ». Il leur reste encore à élaborer une stratégie globale et à coordonner leurs actions, deux objectifs qui sont loin d'être atteints.

Pour Carlos Ominami, qui étudie les répercussions de la crise sur les rapports Nord-Sud, les pays du tiers-monde se différencient fondamentalement de par leur structure économique. Ils se trouvent donc à des degrés de vulnérabilité très différents face à la crise de l'Occident. L'auteur récuse ainsi la vision purement mécaniste d'une diffusion automatique de la crise du Nord vers le Sud.

DEPUIS 1980, la crise structurelle des pays développés a joué le rôle de révélateur des crises intérieures des pays en voie de développement. Mais, à la différence des pays riches, le tiers-monde risque de subir une crise sans commune mesure avec celle que nous connaissons aujourd'hui. Il convient donc, explique l'auteur, de remplacer au plus vite l'ordre économique mondial actuel, défavorable au Sud, par un nouvel ordre plus équitable assurant une plus juste répartition des pouvoirs, et de remettre en cause l'hégémonie américaine sur l'économie mondiale, intensifiée depuis quelque temps par ce que l'auteur nomme la « reaganomanie ». Pour le Nord, cela présuppose de profonds ajustements structurels dans le domaine des mutations technologiques. Pour le Sud, il s'agit de dégager une volonté politique commune face au Nord, mais, ajoute Carlos Ominami, comment démocratiser les relations économiques mondiales sans le faire à l'échelle nationale des pays en voie de développement ?

(1) *Multinationales, stratégies syndicales, crise Nord-Sud*, par C.-A. Michalet, G. Caire et C. Ominami, trois volumes, les Cahiers de la FEN, Paris, juin 1984.

LE MONDE DIPLOMATIQUE

Fondateur : Hubert BEUVE-MERY
Directeur de la publication : André LAURENS
Directeur : Claude JULIEN
Rédactrice en chef : Micheline PAUNET

Prix de l'abonnement annuel (en francs français)

VOIE NORMALE

France, DOM, TOM, Bénin, Burkina, Cameroun, Centrafrique, Congo, Côte-d'Ivoire, République de Djibouti, Gabon, Guinée, République malgache, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad, Togo, Tunisie, Poste militaire, Poste navale, Andorre, Monaco **121**
Autres pays **180**

PAR AVION (abonnement et taxes) :

Europe, Turquie d'Asie, Chypre, Açores, Canaries, Madère, Algérie, Maroc, Tunisie **210**
DOM, Bénin, Burkina, Cameroun, Centrafrique, Congo, Côte-d'Ivoire, République de Dji- bouti, Gabon, Guinée, Mali, Mauri- tanie, Niger, Sénégal, Tchad, Togo **190**
TOM, Etat comorien, République malgache **228**
Arabie Saoudite, Egypte, Irak, Iran, Israël, Jordanie, Liban, Libye, Syrie **225**
Birmanie, Brunei, Chine, Corée, Hongkong, Indonésie, Japon, Macao, Malaisie, Mongolie, Philippines, Singapour, Taïwan, Thaïlande, Vietnam, Australie, Fidji, Nouvelle-Guinée, Nouvelle-Zélande, Kampuchéa démocratique, Laos **290**
Canada, Amérique du Nord, Amérique centrale, Amérique du Sud, autres pays d'Afrique, d'Amérique et d'Asie **260**

Prix de vente au numéro : 11 F
(Chèque postal : Paris n° 4207-23 N)
Rédaction et administration : 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : Rédaction et abonnements : 246-72-23
Publicité : Publicat, 17, boulevard Poissonnière, 75001 PARIS. – Tél. : 261-51-26
Adr. télégraphique : Journonde Paris   Télex : MONDPAR 650572 F

LE MONDE DIPLOMATIQUE

IMMIGRANTS DU TIERS-MONDE AUX ÉTATS-UNIS

La tentation du verrouillage

Par SCHOFIELD CORYELL

DEPUIS plus d'un an, le Congrès des Etats-Unis étudiait une nouvelle législation visant à contrôler le flot d'immigrants – beaucoup plus ample qu'en France – à la recherche d'un emploi et d'une vie meilleure. Une première version de ce « projet de loi Simpson-Mazzoli » (du nom de ses auteurs) avait été votée par le Sénat en mai 1983. La Chambre des représentants avait ensuite adopté elle aussi, fin juin, une version légèrement modifiée, à cinq voix de majorité seulement. Un comité mixte de sénateurs et de représentants réuni pour établir une synthèse des deux versions n'a pu se mettre d'accord sur un compromis et le Congrès s'est finalement ajourné sans avoir voté la loi.

Si la Chambre avait tenté d'adoucir quelque peu les aspects les plus répressifs du projet, il n'en restait pas moins entaché de xénophobie et de racisme, dans la mesure où il visait essentiellement à « maîtriser » et à refouler les nouvelles vagues d'immigration en provenance, non plus de la « vieille Europe », mais d'un tiers-monde tourmenté, et plus précisément d'Asie et d'Amérique centrale.

En ce qui concerne l'Asie, des amendements apportés à la législation américaine à partir de 1965 – abolition des « quotas » nationaux favorisant l'Europe du Nord, abrogation des « lois d'exclusion » à l'égard des pays d'Extrême-Orient – ont permis l'arrivée aux Etats-Unis de nombreux réfugiés politiques et d'émigrés économiques originaires de cette partie du monde (1).

Mais la nouvelle immigration massive en provenance d'Amérique centrale ne résulte nullement des récentes modifications de la législation américaine, car il n'existait pas précédemment de restrictions à leur égard. Les causes de cette immigration sont exclusivement internes, parfois purement économiques, parfois politiques – répression sanglante ou situation de guerre civile.

L'impact de la nouvelle immigration se fait tout particulièrement sentir en Californie, à Los-Angeles surtout. Des avions pleins de Chinois, de Philippins, de Coréens, d'Indochinois, etc., y atterrissent tous les jours. Des milliers d'autres immigrés arrivent par voie de terre, le plus souvent clandestinement, en provenance du Mexique, d'El Salvador, du Guatemala et d'ailleurs.

Le poids statistique – et visuel – de cette « nouvelle immigration » est frappant. En 1960, par exemple, un habitant sur neuf du comté de Los-Angeles la ville et ses environs – était hispanique et moins d'un sur cent était asiatique, tandis qu'à l'heure actuelle la population de ce comté comprend un dixième d'Asiatiques et un tiers d'hispaniques (2).

A New-York et dans certaines villes et régions du Texas, aussi bien qu'à Los-Angeles, des immigrés asiatiques, regroupés en petites colonies, sont employés – comme les immigrés d'Europe de l'Est et du Sud au siècle dernier – aux tâches les plus ingrates, les moins rémunérées, dédaignées par les Américains de souche.

Légaux et clandestins

DE nombreux Vietnamiens travaillent, par exemple, dans les ateliers de confection mal éclairés et mal ventilés d'un quartier pauvre et surpeuplé de New-York. Souvent non déclarés par les petits patrons qui s'enrichissent à leurs dépens, ils reçoivent un salaire inférieur au minimum légal pour des journées de douze heures.

Tous les immigrés asiatiques ne sont pourtant pas des travailleurs surexploités. Certains réussissent merveilleusement en affaires, comme les nombreux commerçants – chinois, coréens ou autres, – dont les boutiques de produits exotiques ou les restaurants spécialisés prospèrent grâce à leur compétence et à leur énergie.

C'est surtout lorsqu'ils parviennent ainsi à s'élever dans l'échelle sociale qu'ils s'attirent l'hostilité des autres groupes ethniques minoritaires et des chômeurs anglo-saxons, particulièrement en période de récession.

Dans un tel contexte, les actes de brutalité contre les Asiatiques se multiplient. A Detroit, par exemple, ville durement frappée par la crise de l'industrie automobile, des chômeurs amers s'en prennent avec violence aux immigrés de l'Orient – sous prétexte que les importations de voitures japonaises seraient à l'origine de leurs angoisses actuelles.

Plus nombreux encore que les Asiatiques sont les immigrés qui arrivent quotidiennement d'Amérique centrale, surtout du Mexique. Leur présence massive sur le territoire des Etats-Unis pose avec une acuité particulière la question complexe de l'immigration clandestine.

Des milliers de Mexicains, chassés de chez eux par la misère et le chômage – dont le taux atteint 40 %, – traversent tous les mois la longue frontière entre le Mexique et le Texas à la recherche de travail. Plus de la moitié des dix à douze millions de travailleurs « sans papiers » aux Etats-Unis sont actuellement des Mexicains.

La frontière est surveillée en permanence par les forces de police dépendant des services fédéraux de l'immigration, dotées d'un équipement particulièrement sophistiqué. Les centaines de clandestins qui sont interceptés et refoulés sans ménagement ne constituent cependant qu'une mince proportion de cette masse d'immigrants.

Dans les Etats du Sud-Ouest, les Mexicains sont souvent employés temporairement et pour un salaire dérisoire dans les vignobles, les champs de laitue ou les plantations d'agrumes appartenant à de grandes entreprises agricoles. Dans d'autres régions du pays, ils travaillent (comme beaucoup d'Asiatiques) dans de petits ateliers de confection ou des usines.

En tant qu'illégaux, ils risquent à tout moment d'être arrêtés et de se faire expulser vers le Mexique. Les raids effectués sur les lieux de travail par des forces de police spécialisées dans la répression de l'immigration clandestine se soldent le plus souvent par la capture de centaines de ces travailleurs « sans papiers ».

Les patrons, grands et petits, qui emploient ces travailleurs clandestins particulièrement vulnérables, profitent de ce réservoir de main-d'œuvre à bon marché et trouvent leur compte dans la répression qui les maintient dans un climat de peur permanent et les empêche, entre autres, de se syndiquer.

Tandis que les Mexicains sont chassés de leur pays par des problèmes économiques issus d'une crise profonde, les immigrés clandestins originaires d'Haïti et d'El Salvador fuient une oppression politique intense, tout autant que des conditions économiques intolérables.

Chassés par les exactions du régime policier de « Baby Doc » Duvalier, les Haïtiens arrivent sur les côtes des Etats-Unis dans de petites embarcations fragiles. Ces « boat-people » sont le plus souvent relégués dans des camps de détention en Floride, en attendant d'être renvoyés chez eux. Toute demande d'asile politique est systématiquement rejetée sous prétexte de « manque de preuves », mais en réalité parce que Haïti est un pays « ami », dont le gouvernement résolument anticommuniste est subventionné par les Etats-Unis. Il faut rappeler à ce propos qu'aucun changement n'a été apporté depuis 1953 aux clauses « idéologiques » de la loi sur l'immigration excluant quiconque est soupçonné de « communisme ».

Les Salvadoriens – au nombre de près de cinq cent mille – sont eux aussi, pour la plupart, des « sans-papiers ». Comme pour les Haïtiens, les demandes d'asile politique sont rarement satisfaites et beaucoup d'entre eux sont rapidement renvoyés dans leur pays, où ils risquent la prison ou la mort.

Surexploitation et droits de l'homme

CES réfugiés « indésirables » ne sont pourtant pas sans amis aux Etats-Unis. Ils sont aidés et soutenus par un véritable réseau clandestin, à l'image de l'*underground Railroad* qui aidait, il y a plus d'un siècle, les esclaves noirs des plantations du Sud à gagner le nord des Etats-Unis. De nombreuses Eglises, tant protestantes que catholiques, leur offrent souvent un sanctuaire que les autorités n'ont pas, jusqu'ici, osé violer.

Face à cette situation, la nouvelle législation proposée avait pour but de réduire substantiellement l'immigration en rendant plus difficile, voire hasardeuse, l'entrée des clandestins et leur embauche éventuelle sur le territoire des Etats-Unis. A cette fin, elle prévoyait, entre autres, la surveillance accrue des frontières par l'augmentation des effectifs de la police spécialisée et des sanctions financières à l'encontre des employeurs de « sans-papiers ». Mais elle promet en même temps l'« amnistie » – ou la régularisation – pour les immigrés clandestins capables de fournir des « preuves » de leur présence ininterrompue aux Etats-Unis depuis un certain nombre d'années.

Les organisations hispaniques et les défenseurs des droits de l'homme avaient sévèrement critiqué la plupart des mesures prévues par le projet. Les sanctions visant les employeurs, par exemple, auraient surtout eu pour effet, d'après eux, d'empêcher l'embauche de travailleurs ayant un physique « latin » qu'ils soient ou non « sans papiers », – y compris les Américains d'origine mexicaine et les Portoricains. Quant à l'« amnistie », seule une infime proportion de clandestins auraient pu en bénéficier, la grande majorité d'entre eux risquant l'expulsion immédiate vers leur pays d'origine dès qu'ils auraient « fait surface » dans l'espoir de se faire régulariser.

L'opposition des organisations hispaniques, ou plus généralement antiracistes, était paradoxalement conjuguée à celle des patrons de grosses entreprises agricoles employant des clandestins. Par contre, la plupart des organisations syndicales et patronales estimaient que l'arrivée massive et ininterrompue des immigrés menaçait les emplois des citoyens américains. Elles soutenaient donc le principe d'une législation répressive en la matière.

Etant donné le ton passionné du débat sur l'immigration et l'importance de l'enjeu, l'adoption de tout nouveau projet de loi qui pourrait être présenté à la prochaine législature ne sera pas facile. Mais qu'une loi soit ou non votée, la question épineuse de l'immigration clandestine restera sans solution véritable aussi longtemps que les employeurs américains continueront à profiter de la surexploitation d'une main-d'œuvre vulnérable, et tant que Washington continuera à armer les dictatures du tiers-monde et à y perpétuer – au nom de la « lutte contre le communisme » – des conditions d'instabilité et de conflit qui provoquent l'émigration sur une grande échelle.

(*Dessin de Cagnat.*)

(1) Voir « Vers une nouvelle réglementation de l'immigration aux Etats-Unis », *le Monde diplomatique*, octobre 1977, p. 11.

(2) *Cf.* Ignacio Ramonet « Vingt millions d'hispaniques aux Etats-Unis », *le Monde diplomatique*, décembre 1981 et « The New Ellis Island », *Time*, 13 juin 1983.

Dans ce numéro :

Le Monde diplomatique du mois d'octobre 1984 a été tiré à 126 000 exemplaires.
Le numéro d'août 1984, dans lequel est paru un extrait du roman de Rachid Mimouni, Tombeza, a été interdit à la vente en Algérie.

